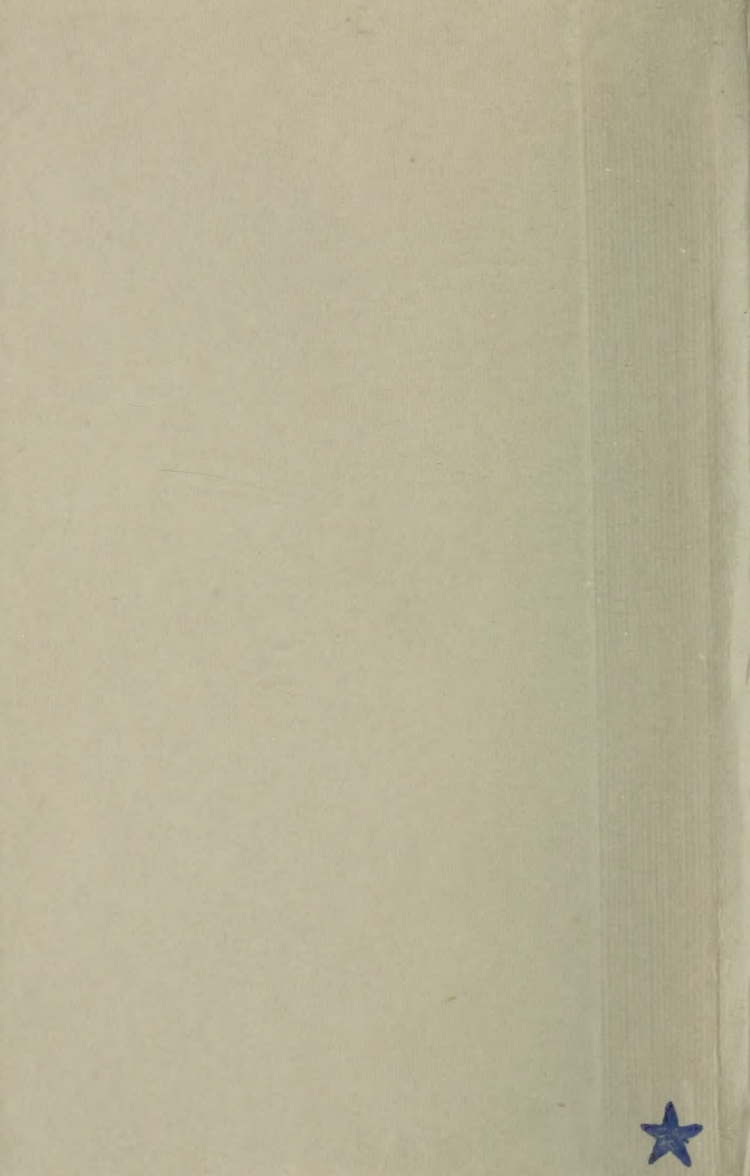

U d'/of OTTAWA
39003002004298



1903

129

HISTOIRE DE L'ÉGLISE





Histoire de l'Église

DEPUIS NOTRE-SEIGNEUR JUSQU'AU PONTIFICAT DE LÉON XIII

Ouvrage destiné aux Séminaires, aux Familles chrétiennes, aux Catéchismes et aux Communautés :

par l'Abbé V. POSTEL,

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ,
CHANOINE ET VICAIRE-GÉNÉRAL HONORAIRE,
DOCTEUR EN THÉOLOGIE, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE ;
DES ACADÉMIES PONTIFICALES
DE LA *Religion Catholique* ET DES *Arcades*.

SIXIÈME ÉDITION,
complètement revue, améliorée, continuée.

Imprimerie de Saint-Augustin,
DESCLÉE, DE BROUWER & Cie,
LILLE (Nord), RUE ROYALE, 26.
MDCCCLXXXII.



A MARIE IMMACULÉE

Hommage de filiale dévotion.

Avertissement.

Les cinq premières éditions de ce livre se sont écoulées assez promptement. L'enchaînement dans le plan et dans les détails que nous avons cherché à y faire dominer en a, il nous semble, assuré le succès ; du moins les maisons d'éducation qui l'ont adopté comme classique l'ont-elles préféré pour ce motif. On retrouvera le même avantage, avec d'assez nombreuses corrections et une continuation de plusieurs années, dans l'édition nouvelle que nous offrons au public, et qui a été entièrement revue, retouchée, améliorée.

Plusieurs lecteurs se sont émus, malgré nos réflexions préliminaires de la *Préface*, de la fermeté de certains jugements et de l'inflexibilité des principes qui ont inspiré nos appréciations sur les événements contemporains. La justice, dans les choses de ce monde pas plus que dans celles du ciel, ne vit d'expédients, de complaisances ou de faiblesse : elle est reine, et elle s'impose. Elle est, selon la belle expression d'un apologiste de la foi, « sans couture » : qu'on la tire au sort si l'on veut ; mais il faut l'accepter ou la rejeter en entier, avec ses incorruptibles lois.

Il y a longtemps que Cicéron en a fait la remarque : « *Videas rebus injustis justos maximè dolere... Hoc proprium est animi benè constituti, et lœtari bonis rebus et dolere contrariis*[1] ». Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST devait dire bientôt, avec une toute autre autorité, que ceux-là sont heureux qui s'abandonnent à ces nobles préoccupations : « *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam !* » Cette soif et cette faim, il nous est bon de les raviver en nous et dans les autres, bien loin de les laisser s'éteindre par lassitude ou par calcul. C'est une généreuse et chrétienne passion, dont nul ne doit rougir, et qui sera toujours, quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, l'impérieux besoin de toute âme élevée.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici nos remerciements pour d'augustes suffrages qui nous ont profondément touché, et dont nous chercherons à rendre nous et notre œuvre de plus en plus dignes. Ils ont été pour nous à la fois une douce récompense et un suprême honneur.....

« *Gloria filiorum patres eorum* [2]. »

NICE, 25 DÉCEMBRE 1881.

1. *De Amicitiâ*, n. 48. — 2. PROV. XVII, 5.

Préface.



E *point de départ et les principaux matériaux du présent travail nous ont été fournis par l'*Histoire abrégée de l'Église *de* Lhomond, *ouvrage depuis longtemps connu dans les maisons d'éducation et dans les familles chrétiennes. Comme tous ceux du pieux, modeste et consciencieux écrivain, ce livre jouit d'une estime justement acquise. Il nous a paru cependant qu'on pouvait l'encadrer dans un plan à la fois plus vaste, plus méthodique et mieux rempli, en faire un ouvrage nouveau, plus complet, plus utile à la majorité des lecteurs, sans dépasser les bornes d'un abrégé. Voici en peu de mots ce que nous avons fait dans cette vue :*

1° *Nous nous sommes efforcé d'apporter tout l'ordre et l'enchaînement possibles dans la marche de la narration. Pour cela, on le comprend, il nous a fallu remanier, ou plutôt refondre entièrement,*

*le volume de Lhomond : car, malgré le titre d'*Histoire de l'Église *qui lui a été donné, il ne contient proprement que des traits détachés, des morceaux choisis qui se suivent sans autre ordre que celui d'une chronologie défectueuse en plusieurs endroits, toujours insuffisante pour guider l'esprit dans un résumé embrassant dix-neuf siècles d'annales universelles* [1]. *Le grave inconvénient d'une pareille marche est de ne laisser dans la mémoire presque aucune trace, et certainement aucune connaissance synchronique et raisonnée des faits. Nous avons cru mieux faire en renfermant les matières dans plusieurs chapitres, subdivisés en paragraphes coïncidant autant que possible avec les grandes époques de l'histoire profane. On pourra se convaincre, en jetant les yeux sur la table, de la supériorité de cette méthode,*

1. Il existe plusieurs ouvrages qui mériteraient, à notre avis, la préférence sur celui de Lhomond à titre d'extraits édifiants. Nous nous contenterons de citer celui qui a pour titre *Beaux traits de l'Histoire ecclésiastique*, et celui de M. Bonnetty, *Morceaux choisis de l'Histoire de l'Église.*

adoptée depuis nombre d'années dans tous les ouvrages du même genre.

2° Les titres nombreux qui coupaient le récit à peu près à chaque page sont d'une incontestable utilité : ils permettent d'interrompre plus facilement une lecture et servent de point de repère. Nous les avons conservés, multipliés même, mais seulement en marge et comme indications courantes. Ils atteindront ainsi leur but sans nuire à l'ensemble et à l'unité de l'histoire.

3° La chronologie a été pour nous l'objet d'une attention spéciale. Sous ce rapport, les éditions que nous avons eues sous les yeux trahissent une négligence étrange, de la part même des éditeurs qui ont donné une continuation de Lhomond. On y rencontre des erreurs capitales, des faits du VIIe siècle, par exemple, rangés sous la date du IXe, et d'autres confusions semblables. Nous les avons corrigées, en suivant les meilleurs historiens de ces derniers temps. A côté du nom de chaque personnage important, on trouvera deux années, celle de sa naissance et celle de sa mort ; pour les prin-

ces, celles du commencement et de la fin de leur règne. Chaque livre est précédé de la double date de la période qu'il embrasse. La date courante se lit, en outre, au haut des pages, à côté du titre.

4° *Il était utile, souvent même indispensable, alors que nous conservions le texte ancien, d'y ajouter quelques notes explicatives, tant pour les termes peu connus des enfants ou des personnes du monde, que pour les liaisons des faits de l'histoire ecclésiastique avec ceux de l'histoire profane. Ne serait-il pas à désirer que l'un de ces faits rappelât toujours l'autre, qu'ils fussent inséparables dans la mémoire ?*

5° *Le travail de Lhomond s'arrête au concile de Trente ; nous avons conduit le nôtre jusqu'au pontificat de Léon XIII.*

6° *Enfin, une table chronologique couronne l'œuvre entière, et résume toute l'histoire ecclésiastique en quelques pages qu'on peut embrasser d'un seul coup-d'œil.*

Nous n'insistons pas sur d'autres améliorations, telles que de renvoyer à la fin des chapitres, en les groupant, les réflexions disséminées de côté et d'autre ;

d'en ajouter lorsqu'elles sont utiles ; de réunir dans un même faisceau les faits de détail qui se rattachent à un fait principal ; de donner des développements utiles à certaines questions insuffisamment traitées, particulièrement à celle des missions, etc.

Quant à l'esprit qui nous a guidé relativement à l'époque contemporaine, toute transaction avec le mal, sous quelque forme qu'il se présente, nous a paru une apostasie. Et telle est de sa nature cette prétendue impartialité, de conception révolutionnaire, qui, tenant la balance égale entre l'iniquité et la justice, fait à celle-ci l'outrage de n'oser se prononcer pour elle.

« Ils demandent à l'histoire de tenir » registre des événements sans oser flétrir les bassesses, ni rendre hommage » aux pensées généreuses. Il faudra » qu'elle parle de Louis XVI, immobile » à l'aspect de mille tyrans qui vont » faire tomber sa tête auguste, comme » elle parlera de ces tyrans eux-mêmes ; » il faudra qu'un sentiment de courroux

» *et d'indignation ne perce pas dans le*
» *récit de ces fatales tragédies qui portent au pouvoir des êtres dégradés et furieux, et qui font tomber du trône l'innocence et la vertu. Il faudra que l'historien ne croie pas un Dieu vengeur, et qu'il n'ose pas surtout en montrer la puissance capable d'éclater quelque jour sur ces têtes criminelles. Et, s'il est question de raconter quelque grand outrage fait à la majesté des autels, quelques impiétés nouvelles, quelques scandales inconnus à la terre, il faudra que l'histoire soit sans croyance, qu'elle soit désintéressée dans le tableau de ces calamités, les plus horribles qui puissent désoler les sociétés humaines ; qu'elle les montre sans étonnement comme sans horreur; qu'elle en fasse le récit avec un calme philosophique, et qu'on ne puisse pas voir, à ce ton qu'on appelle grave aujourd'hui parce qu'il est sans couleur, si l'historien blâme de tels excès ou s'il en approuve la licence* [1] ».

1. Laurentie, *Étude et enseignement des Lettres.*

Nous ne devions pas, nous ne voulions pas envisager ainsi les choses. Le roi des historiens, Bossuet, les comprenait tout autrement, il nous en avertit dans la préface des Variations.

Ce que nous avons voulu, c'est nous conformer aux grandes lois de l'histoire chrétiennement comprises. Ces lois, nous les trouvions dans notre conscience et au-dehors, formulées par ceux même qui n'y ont pas été fidèles. L'opinion dominante n'y fait rien : car l'opinion, « loin » de réparer le désordre, le consacre » souvent et le couronne [1] *; c'est un » faux témoin, qui ment pour ou contre » la vérité* [2]. *— Ce que vous avez à » choisir, c'est le point de vue universel » et permanent, c'est-à-dire le point de » vue de la* moralité des actes... *Tous » les autres sont éclairés par un jour » faux et conventionnel : celui-là seul » est éclairé par un jour complet et di- » vin... Donnez une conscience à l'his- » toire... En pressant le sens de chacun » des événements dans la main d'une*

1. Auguste Nicolas. — 2. De Maistre.

» logique rigoureuse, vous arriverez » partout et toujours à ce résultat : Que » la gloire et le patriotisme même, sé- » parés de la moralité générale de » l'acte, sont stériles pour la nation et » pour le progrès réel du genre humain, » et qu'en un mot il n'y a point de gloire » contre l'honnête, point de patriotisme » contre l'humanité, point de succès con- » tre la justice... [1]. » *En vain on a voulu obscurcir cette vérité ; toute politique n'est que la morale divine appliquée aux choses de l'État. Les commandements de Dieu obligent les peuples comme les individus, et les peuples comme les individus sont jugés d'après les commandements de Dieu. « Ah! si vous » nous disiez que vous voulez apprendre » aux hommes à baisser la tête sous les » coups de la Providence, et leur mon- » trer, dans la suite des révolutions, une » raison de s'attacher à ce qui est im- » muable de préférence à ce qui est » instable et fugitif, nous entendrions » votre doctrine ; elle laisserait intacte*

1. Lamartine.

» *la loi sacrée des devoirs publics, mais*
» *elle enseignerait la résignation et l'es-*
» *pérance ; elle consolerait, elle n'offen-*
» *serait pas la conscience humaine ;*
» *elle ne tarirait pas à sa source le de-*
» *voir, le dévouement, le courage, la vertu*
» *civile, tout ce qui fait le nerf des États,*
» *et enfin elle ne serait pas une insulte*
» *à toute l'histoire et un démenti aux*
» *admirations vouées par le genre hu-*
» *main aux exemples de fidélité... Mais,*
» *entendue dans le sens de l'indifférence*
» *au lieu de l'être dans le sens de la*
» *soumission, la doctrine de l'école mo-*
» *derne est une doctrine immorale, contre*
» *laquelle il est du devoir de tout catho-*
» *lique éclairé de protester avec éner-*
» *gie...* [1]. »

Ces simples aperçus seront l'explication de nos sympathies ouvertes pour ce qui nous a semblé la cause de la justice et du vieil honneur. En les exprimant sans détour, nous avions présentes à la pensée ces autres paroles d'un profond théologien qui fut en même temps un

1. Laurentie.

penseur et un philosophe d'un mérite incontesté :

« L'ordre social tenant par un lien » indissoluble au catholicisme, la vérité » qui l'établit et le conserve fait partie » du dépôt de la foi. Dieu, qui du haut » du ciel gouverne tout ce qui existe sous » le ciel par le ministère des princes et » des pontifes, a placé sous la sauve- » garde de sa loi et de sa divine parole » les droits imprescriptibles des princes » et des administrateurs de la société » civile, et ceux des pasteurs et des prê- » tres de la hiérarchie de son Église. » Tous ces magistrats de l'ordre spiri- » tuel et temporel ne sont rien de moins » que ses ministres et ses représentants » auprès des hommes pour maintenir » parmi eux l'ordre et la paix durant » le voyage de cette vie. Et, sous ce point » de vue, la conservation de l'ordre so- » cial constitue une partie essentielle de » la religion véritable [1]. »

1. Boyer, *Défense de l'ordre social*, t. II, p. 16.

INTRODUCTION.

L'ÉGLISE est cette société que Jésus-Christ a établie pour donner la naissance spirituelle aux enfants de Dieu, pour faire croître dans la vertu et former à la sainteté ceux qui doivent un jour remplir le ciel. Comme l'exécution de ce dessein embrasse tous les siècles, il faut que l'Église subsiste sans aucune interruption jusqu'à la fin du monde ; il faut qu'elle soit toujours visible, toujours pure dans sa foi et dans sa morale ; il faut qu'elle ait toujours des saints, que la charité n'y meure jamais. « La race des chrétiens, » dit S. Bernard, ne doit pas cesser un » moment, ni la foi sur la terre, ni la cha- » rité dans l'Église : car Jésus-Christ a » sanctifié tous les siècles ». Cependant il a été prédit que l'Église serait persécutée par les puissances de la terre, qu'elle serait déchirée par les hérésies et les schismes, qu'il y aurait des scandales dans son sein, et que l'ivraie y croîtrait avec le froment. Il est visible qu'étant ainsi attaquée de toutes parts elle ne pouvait pas plus subsister qu'elle n'avait pu s'établir sans le

secours d'une main toute-puissante. Aussi son divin auteur lui a-t-il promis d'être avec elle tous les jours, c'est-à-dire de l'assister de sa protection continuelle et invisible, jusqu'à la consommation des siècles. Née au milieu des miracles, elle ne s'est soutenue que par un miracle continuel : il a fallu que Dieu la fît triompher de tous les obstacles que les hommes n'ont cessé d'opposer à sa conservation. Sans la protection divine, — 1° elle aurait dû périr sous le glaive des persécuteurs, qui, pendant trois cents ans, se sont efforcés de l'étouffer dans son berceau. Mais les persécutions, au lieu de la détruire, n'ont servi qu'à l'étendre et à la multiplier. Dieu a inspiré à une foule de héros un courage et une patience bien supérieurs à notre faible nature, et l'admiration qu'ils excitaient a converti leurs bourreaux mêmes. — 2° Elle aurait dû périr par les efforts des hérétiques, qui ont successivement attaqué les différents dogmes de sa foi. Mais leurs efforts, souvent appuyés de toute la puissance des empereurs et des rois, loin d'altérer la foi, n'ont servi qu'à

la mettre dans un plus grand jour et à l'affermir davantage. Dieu a suscité une foule de saints docteurs pour confondre chaque erreur aussitôt qu'elle paraissait ; il a facilité la tenue des conciles, où la nouveauté était solennellement proscrite, et où la vérité était consacrée par des décisions authentiques et attachées à des expressions précises, qui écartaient toute équivoque, tout subterfuge. — 3° L'Église aurait dû périr par le relâchement qui s'est introduit dans certains temps parmi ses enfants, et même parmi ses ministres. Mais, malgré les vices et les désordres qui ont plus d'une fois abondé dans son sein, l'autorité des pasteurs a toujours été reconnue, sa morale est toujours restée pure, sa discipline toujours sainte, son enseignement toujours irrépréhensible. Elle n'a cessé d'opposer au relâchement et aux vices les saintes règles de l'Évangile ; elle n'a cessé de former des chrétiens parfaits, dont l'éminente sainteté réclamait contre les désordres, condamnait hautement tous les vices, et offrait aux regards de l'univers les modèles de toutes les vertus.

Cette victoire constante et perpétuelle que l'Église a remportée sur les tyrans, sur les hérésies et sur les vices, est un miracle frappant de la toute-puissance de Dieu. Les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur elle, mais elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre, qui est JÉSUS-CHRIST, et sur sa promesse inviolable. Qu'elle est belle, qu'elle est respectable cette Église, qui porte dans sa durée comme dans son origine des caractères sensibles de divinité! Quoi de plus admirable qu'une société d'hommes qui, seule, dans la vicissitude continuelle des choses humaines, ne change jamais ; qui, tandis que tout passe, que tout périt autour d'elle, reste immobile et inébranlable comme un rocher au milieu des flots, toujours Une, toujours Sainte, toujours Catholique, toujours Apostolique : c'est-à-dire qu'elle conserve sans aucune interruption tous ses caractères et tous ses avantages, au milieu des plus violentes tempêtes! C'est l'accomplissement visible de cette parole de son divin auteur : *Toute puissance m'a été donnée... Allez, enseignez toutes les na-*

tions... Et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. Il ne fallait pas moins qu'un appui tout-puissant pour garantir l'Église de l'instabilité attachée à toutes les choses qui sont sur la terre ; il ne fallait pas moins qu'une main divine pour construire un édifice immortel que nulle force, nulle tempête, ne pût abattre ni même ébranler ; qui, loin de s'affaiblir, s'affermît et se fortifiât par les efforts même que l'on ferait pour le renverser.

« Non, il n'y a rien de plus grand, dit l'illustre Bossuet, il n'y a rien de plus divin dans la personne de JÉSUS-CHRIST, que d'avoir prédit, d'un côté, que l'Église ne cesserait d'être attaquée, ou par les persécutions de tout l'univers, ou par les schismes et les hérésies qui s'élèveraient tous les jours, ou par le refroidissement de la charité qui amènerait le relâchement de la discipline ; et, de l'autre, d'avoir promis que, malgré tous ces obstacles, nulle force n'empêcherait cette Église de vivre toujours, d'avoir toujours des pasteurs qui se laisseraient les uns aux autres, de main en main, l'autorité

de JÉSUS-CHRIST, et avec elle la sainte doctrine et les sacrements. Aucun auteur de nouvelle secte n'a osé dire seulement ni ce qu'il deviendrait lui-même, ni ce que deviendrait le lendemain la société qu'il établissait : JÉSUS-CHRIST a été le seul qui s'est expliqué en termes clairs et précis, non seulement sur les circonstances de sa passion et de sa mort, mais encore sur les combats et les victoires de son Église. *Je vous ai établis*, dit-il à ses Apôtres, *afin que vous alliez et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure.* Et comment demeurera-t-il ? Il n'hésite pas à le déclarer, et il annonce de la manière la plus expresse une durée sans interruption, et sans autre fin que celle de l'univers. C'est ce qu'il promet à l'ouvrage de douze pêcheurs. Et voilà le sceau manifeste de la vérité de sa parole : on est affermi dans la foi des choses passées en remarquant comme il a vu clair dans un si long avenir. »

» Deux choses affermissent notre foi : les miracles de JÉSUS-CHRIST à la vue des Apôtres et de tout le peuple, avec l'accomplissement visible de ses prédictions et de ses promesses. Les Apô-

tres n'ont vu que la première de ces deux choses, et nous ne voyons que la seconde ; mais on ne pouvait refuser à Celui que l'on voyait faire de si grands prodiges de croire à la vérité de ses prédictions, comme on ne peut refuser à celui qui accomplit si visiblement les merveilles qu'il a promises de croire qu'il a été capable d'opérer les plus grands miracles. Ainsi, dit S. Augustin, notre foi est affermie de deux côtés : ni les Apôtres ni nous ne pouvons douter : ce qu'ils ont vu dans la source les a assurés de toute la suite; ce que nous voyons dans la suite nous assure de ce qu'ils ont vu et admiré dans la source. »

« Ainsi, ajoute Bossuet, outre l'avantage qu'a l'Église de Jésus-Christ d'être seule fondée sur des faits miraculeux et divins, qu'on a écrits hautement et sans crainte d'être démenti dans les temps où ils sont arrivés, voici, en faveur de ceux qui n'ont pas vécu dans ces temps, un miracle toujours subsistant qui confirme la vérité de tous les autres : c'est la suite de la Religion, toujours victorieuse des efforts qu'on a faits pour la détruire. »

Quelle consolation pour les enfants

de Dieu, quelle conviction de la vérité, quand ils voient que de Léon XIII, qui remplit aujourd'hui le premier siège de l'Église, on remonte sans interruption jusqu'à S. Pierre, établi prince des Apôtres par JÉSUS-CHRIST même; d'où, en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse, et de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde! Quelle suite! quelle tradition! quel enchaînement merveilleux! Si notre esprit, naturellement incertain, et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Église Catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine, qui se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu!

LHOMOND.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Chapitre premier.

Depuis l'établissement de l'Église,
l'an du monde 4963,
jusqu'à la conversion de Constantin,
l'an 312 après JÉSUS-CHRIST [1].

§ I.

JÉSUS-CHRIST fonde l'Église.

Naissance de J.-C. An du monde 4963.

ORSQUE les temps marqués dans les desseins de Dieu furent arrivés, le Sauveur promis à Adam dès les premiers jours du monde, attendu et désiré de toutes les nations, annoncé successivement par tous les prophètes, naquit à Bethléhem en Judée, l'an du monde 4004, ou, suivant une meilleure chronologie, l'an 4963. A cette époque, le peuple juif possédait seul le trésor de la révélation divine. C'est au milieu de cette nation privilégiée que parut JÉSUS-CHRIST, fils unique de Dieu, égal en tout à son Père, saint, puissant, éternel comme lui. Une vierge appelée Marie, la plus parfaite des créatures, reçut du ciel la

1. Nous faisons partir de la naissance de JÉSUS-CHRIST l'établissement de l'Église, bien que cette date ne soit pas historiquement rigoureuse.

sublime dignité de mère de Dieu, et enfanta à la terre son rédempteur, en demeurant toujours vierge. Caché pendant les trente premières années de sa vie dans la pauvre demeure de Nazareth, JÉSUS, soumis à Marie et à Joseph, son père nourricier, commence sa mission par donner l'exemple des vertus qu'il vient prêcher aux hommes: l'humilité, le travail, l'obéissance, le détachement des richesses et des plaisirs.

Prédication de l'évangile. An 30.

A l'âge de trente ans, il parcourt les villes et les campagnes de la Judée et de la Galilée, annonçant le salut qui était proche, guérissant les malades, ressuscitant les morts, et marquant chacun de ses pas par autant de bienfaits. C'était le moment où allait être fondée l'Église, c'est-à-dire une société établie pour donner la naissance spirituelle aux enfants de Dieu, pour faire croître dans la vertu et former à la sainteté ceux qui doivent un jour remplir le ciel. Le Sauveur choisit pour cette grande œuvre des ouvriers propres à faire éclater sa sagesse et sa puissance : douze pauvres bateliers furent les colonnes miraculeuses sur lesquelles il voulut appuyer l'édifice divin. Il employa trois années à les instruire ; puis, son heure étant venue, l'Agneau de l'alliance désormais éternelle entre Dieu et les hommes se livra aux mains des pécheurs, souffrit le plus ignominieux des supplices, et racheta au prix de tout son sang le genre humain perdu depuis la chute originelle. Il ressuscita le troisième jour, suivant les prophéties et suivant la

promesse qu'il en avait faite lui-même à ses apôtres [1]. Il leur apparut triomphant, les raffermit, fit reconnaître Pierre pour le prince et le chef du collège apostolique, leur promit d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles. Toutefois, il leur déclara qu'ils ne devaient mettre la main au grand ouvrage pour lequel il les avait choisis qu'après avoir reçu, avec l'Esprit-Saint, les qualités plus qu'humaines qui les y devaient disposer immédiatement. Il les bénit ensuite, et leur adressa ces paroles : « *Allez, enseignez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* ». Puis, le quarantième jour après sa résurrection, il s'éleva au ciel en leur présence, dans tout l'éclat de sa gloire. Leur mission divine commençait.

Résurrection et ascension. An 33.

Ils retournèrent à Jérusalem. Selon l'ordre qu'ils en avaient reçu, ils se renfermèrent dans le Cénacle [2], ayant avec eux Marie mère de Jésus, et plusieurs des autres disciples. Ils étaient au nombre d'environ cent-vingt personnes, et ils persévéraient dans la prière. Or, les noms des onze Apôtres (Judas n'étant plus avec eux) étaient ceux-ci : — Pierre ; Jean et Jacques, fils de Zébédée ; André, frère de Pierre ; Philippe,

Les Apôtres au Cénacle.

1. Le nom d'Apôtre *(apostolus)* vient du grec, et signifie *envoyé*, parce qu'en effet les Apôtres sont les envoyés de Jésus-Christ.

2. On appelait cénacle *(cœnaculum)* la salle où se prenaient les repas. Chez les Orientaux, cet appartement était le plus vaste comme le plus élevé de la maison, au-dessous du toit, qui dans ces contrées est ordinairement plat.

Thomas, Barthélemy, Matthieu ou Lévi; Jacques surnommé le Mineur pour le distinguer du premier ; Jude ou Thaddée, frère de Jacques, et Simon de Cana. S. Pierre alors, prenant la parole, fit un discours à ses frères pour les exhorter à remplacer, avant toute chose, le traître Judas, qui avait été l'un des douze. On proposa Joseph, surnommé le Juste, et Mathias, l'un et l'autre si également doués des vertus et des qualités convenables, que l'on conjura le Seigneur de déterminer lui-même le choix entre eux. Le sort tomba sur Mathias, qui, de simple disciple, se trouva élevé à la dignité d'apôtre. Ainsi furent remplis sans exception les douze trônes où devaient s'asseoir, suivant la parole du Fils de Dieu, les pasteurs envoyés aux douze tribus d'Israël, et après elles à tous les peuples de l'univers.

Descente du Saint-Esprit.

Il y avait dix jours que les Apôtres étaient ainsi renfermés au Cénacle, attendant le Saint-Esprit qui leur avait été promis, et se livrant au saint exercice de la prière et de l'oraison. Le dixième jour, qui était celui de la Pentecôte [1], sur les dix heures du matin, on entendit tout-à-coup comme le bruit d'un vent impétueux ; en même temps on vit paraître des langues de feu qui allèrent se reposer sur la tête de tous ceux qui étaient présents. Aussitôt ils furent remplis du Saint-Esprit, ils commencèrent à parler

1. Cette fête était l'une des trois principales du peuple juif : on y offrait au Seigneur les prémices du blé.

diverses langues et à publier les merveilles qui venaient de s'opérer en eux. Merveilles ineffables à la vérité : car ce furent des hommes tout différents de ce qu'ils avaient été, d'une élévation d'âme extraordinaire, pleins de lumière et de science, animés d'un zèle immense pour la gloire de Dieu et pour l'établissement de l'Église, désormais la grande œuvre providentielle.

§ II.

Prédication des Apôtres et progrès merveilleux de l'Évangile.

IL entrait dans les vues de la Providence que la bonne nouvelle du salut fût annoncée d'abord au peuple juif, héritier des promesses faites à Abraham. Notre-Seigneur avait voulu le faire entendre lui-même lorsqu'il avait dit à la Chananéenne, qui lui demandait la guérison de sa fille, ces paroles si dures en apparence : *Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens* : voulant indiquer par-là que les Juifs seuls étaient en droit de réclamer alors ses bienfaits : car, ajoutait-il, *j'ai été envoyé pour les brebis perdues de la maison d'Israël.* Le crime dont ce peuple déicide venait de se souiller en crucifiant son Sauveur n'arrêta pas les miséricordes divines sur lui : les premiers enfants de l'Église, aussi bien que les Apôtres, furent choisis dans son sein, et formèrent la première et la plus fervente Église du monde.

1. Prédication de l'évangile au peuple Juif.

Cette même année 33, la ville de Jérusalem avait vu accourir à ses solennités toutes sortes d'étrangers, Juifs d'origine, mais habitants de tous les pays, dans la persuasion où l'on était dans tout l'Orient que le Messie allait paraître. Jamais le concours n'avait été si grand pour la pâque et les fêtes suivantes. Revêtus d'une force céleste, embrasés d'un feu divin, les Apôtres annoncent l'Évangile à ceux qui les entourent. Chaque étranger les entend dans sa propre langue : l'étonnement devient général ; on se demande qui sont ces hommes extraordinaires, s'ils ne sont pas Galiléens [1], et d'où vient qu'ils s'expriment si aisément, si naturellement, dans tous les idiômes connus ; quelle est enfin cette merveille. S. Pierre en prend occasion de leur dire : « La merveille qui vous étonne est l'accomplissement sensible des prophéties ». Il leur annonce ensuite la divinité de Jésus-Christ qu'ils avaient crucifié, leur déclarant qu'il est véritablement le Messie attendu par leurs pères ; il les exhorte à se faire baptiser en son nom, afin de recevoir la rémission de leurs péchés et le don du Saint-Esprit. En effet, trois mille se convertirent, et se rangèrent au nombre des disciples. — Peu après, S. Pierre et S. Jean, étant montés au temple à l'heure du sacrifice, trouvèrent à la porte un homme, âgé de quarante

1. La Galilée était une province de la Palestine, au nord, séparée de la Judée par la Samarie. Elle renfermait Nazareth, Cana, Capharnaüm.

ans, qui était boiteux dès sa naissance. Cet homme leur demanda l'aumône, selon sa coutume. Pierre lui répondit : *Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de* JÉSUS-CHRIST, *lève-toi et marche !* Le boiteux fut guéri sur-le-champ, et entra dans le temple transporté de joie et louant Dieu. Le peuple accourut au bruit de ce miracle, et S. Pierre fit un second discours qui en convertit cinq mille. Tel était le progrès de l'Évangile à son début.

Les Apôtres persécutés.

Les sacrificateurs et le capitaine du temple, irrités du succès prodigieux de la prédication des Apôtres, les arrêtèrent et les mirent en prison. Le lendemain, le sanhédrin, conseil souverain de la nation, s'assembla, et, les ayant fait amener, leur demanda par quelle autorité ils agissaient. S. Pierre, animé du Saint-Esprit, répondit avec assurance : « C'est au nom de JÉSUS que vous avez crucifié ». Ceux qui composaient le conseil étaient frappés d'étonnement devant cette fermeté de gens qu'ils savaient n'être que des hommes du peuple. Ils se contentèrent de leur défendre d'enseigner au nom de JÉSUS. Les Apôtres leur répondirent avec intrépidité : « Jugez vous-même s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu : nous ne pouvons taire ce que nous avons vu et entendu, quand Dieu nous ordonne de le publier ». On les laissa aller. Ils vinrent trouver les fidèles, et leur racontèrent ce qui s'était passé : tous rendirent grâces à Dieu, et lui demandèrent la force d'annoncer, eux aussi,

sa parole sans craindre les menaces des hommes, qui doivent être comptées pour rien quand il s'agit de la loi divine.

Leurs miracles. Dieu confirmait la prédication de ses ministres par des miracles. Les pures impressions qui se faisaient sur les cœurs étaient encore plus salutaires que le don des langues et les autres prodiges. Les fidèles s'assemblaient au temple, pour prier, dans une des galeries nommée *galerie de Salomon* ; le reste du peuple n'osait se joindre à eux, dans la crainte d'être inquiété par la puissance publique ; mais on ne pouvait se défendre de les honorer et de les louer, à la vue des prodiges qu'ils opéraient tous les jours. On exposait les malades sur des lits le long des rues, afin que l'ombre de S. Pierre tombât sur eux quand il passerait ; on en apportait même des villes voisines ; et tous s'en retournaient guéris. — Le prince des prêtres, outré de dépit, et poussé par la secte impie des Sadducéens, qui niaient la résurrection et l'immortalité de l'âme, fit mettre une seconde fois les Apôtres en prison ; un ange les délivra pendant la nuit en brisant leurs chaînes, et leur enjoignit d'aller prêcher hardiment la parole divine. Le conseil envoie à la prison l'ordre de les amener ; mais, quoiqu'elle fût bien fermée, on n'y trouva personne; quelqu'un vint en même temps avertir que les prisonniers étaient dans le temple et enseignaient le peuple. Le capitaine des gardes du temple

s'y rendit avec ses officiers, et emmena les Apôtres sans leur faire violence, parce qu'il craignait le peuple. Quand on les eut présentés au conseil, celui qui présidait leur dit : « Ne vous avions-nous pas expressément défendu de prêcher au nom de JÉSUS ? Pourquoi donc avez-vous rempli Jérusalem de votre doctrine ? et voulez-vous nous charger du sang de cet homme ? » Pierre, que nous trouvons toujours à la tête des Apôtres, répondit avec eux : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* Réponse généreuse, que tous les martyrs ont répétée devant les tyrans, lorsqu'on leur défendait de faire ce que Dieu commande, ou qu'on leur commandait ce que Dieu défend. Les membres du conseil, irrités, songeaient à faire mourir les Apôtres, lorsque l'un d'entre eux, nommé Gamaliel, ouvrit un avis plus modéré. « Si cette entreprise vient des hommes, dit-il, elle se dissipera d'elle-même ; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez l'empêcher de réussir ». Cet avis fut suivi. Cependant on fit battre de verges les Apôtres avant de les renvoyer, et on leur renouvela la défense de parler au nom de JÉSUS. Les Apôtres se retirèrent, pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet affront pour le nom de leur maître ; ils continuèrent de prêcher JÉSUS-CHRIST dans le temple, et d'enseigner tous les jours les fidèles à l'intérieur des maisons. C'était dans les maisons particulières que se célébrait l'adorable sacrifice et qu'on administrait les sacre-

ments : car les fidèles n'avaient pas encore de lieux publics de réunion, comme on en vit plus tard s'élever dans toutes les parties de l'univers sous le nom d'églises.

Les Apôtres ordonnent sept diacres.

Le nombre des disciples croissait de jour en jour. L'Église de Jérusalem était déjà considérable lorsque S. Luc écrivit les *Actes des Apôtres.* Nous y voyons qu'elle était composée de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Les fidèles vendaient leurs biens pour que le prix en fût distribué aux pauvres par les mains des Apôtres ; ils ne formaient tous qu'un cœur et une âme. Bientôt les Apôtres, ne pouvant plus suffire à toutes les fonctions de la charité, choisirent sept hommes sans reproche, doués des dons de l'Esprit-Saint, et spécialement de sagesse, à qui ils imposèrent les mains, les établissant *diacres* pour la distribution des aumônes et l'administration de la divine Eucharistie dans les différents quartiers de Jérusalem. Le premier d'entre eux fut S. Étienne. L'éclat de ses miracles, l'ardeur avec laquelle il annonçait Jésus-Christ, et les fruits de conversion qu'il opérait dans toute la ville, lui attirèrent la haine des Juifs. On le traduisit au tribunal du grand-prêtre comme coupable de blasphème ; mais il confondit ses juges dans un long discours, où il rappelait les miséricordes de Dieu sur son peuple, et qu'il finit en proclamant hautement la divinité du Seigneur Jésus. On

S. Étienne martyr.

l'entraîne sans attendre la sentence, et on le lapide aux portes de Jérusalem, pendant qu'il priait pour ses bourreaux.

Conversion de S. Paul. An 34.

Ce premier martyre fut comme le prélude d'une persécution générale contre l'Église naissante. Les grands et les prêtres juifs procédèrent avec tant de rigueur, qu'un bon nombre de fidèles se dispersèrent dans les cantons de la Palestine et y répandirent la lumière de la foi, Dieu se servant de la malice des hommes pour accomplir ses desseins. Le disciple Ananie poussa jusqu'à Damas, et y forma une église : ce qu'ayant appris les princes des prêtres, ils envoyèrent dans cette ville un homme nommé Saul, qui avait contribué à la mort d'Étienne et qui ne respirait contre les chrétiens que menaces et carnage, afin qu'il sévît avec rigueur contre les adorateurs de JÉSUS-CHRIST. Saul fut tout-à-coup, lorsqu'il était en chemin, environné d'une lumière plus éclatante que le soleil, et entendit une voix qui lui disait : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? Je suis* JÉSUS *de Nazareth.* Saul, terrassé par ce peu de paroles, s'écria d'une voix tremblante : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? — Levez-vous*, reprit la voix ; *entrez dans la ville : là on vous apprendra ce que vous avez à faire.* Saul, que l'épouvante avait renversé, se releva ; mais, comme il était devenu aveugle, ses compagnons le conduisirent par la main jusqu'à Damas, où, ayant recouvré miraculeusement la vue par l'imposition des mains d'Ananie, il reçut

le baptême et commença de prêcher l'Évangile. On ne pouvait comprendre un changement si subit. Mais Saul, peu inquiet de ce qu'on pensait ou disait de lui, se fortifiait dans la foi ; il confondait les Juifs en leur prouvant par l'Écriture, et plus encore par ses miracles, que JÉSUS est le Messie prédit par les prophètes, envoyé de Dieu pour être le sauveur des hommes. Après avoir prêché en Judée pendant quelque temps, ce courageux disciple parcourut les diverses provinces de l'empire romain. Ses travaux lui ont mérité le glorieux surnom d'*Apôtre des Nations.*

Mort de S. Jacques-le-Majeur. An 44.

La persécution continuait toujours en Judée, et surtout à Jérusalem, où la Synagogue avait plus de pouvoir ; et si elle ne versait pas à grands flots le sang des fidèles, c'est que les empereurs romains ou leurs officiers, de qui la république juive dépendait, n'appiouvaient point ces violences. Les princes des prêtres obtinrent cependant d'Hérode-Agrippa, neveu et successeur d'Hérode-Antipas qui avait fait revêtir JÉSUS du manteau de pourpre le jour de sa passion, que S. Jacques-le-Majeur, l'un des douze, eût la tête tranchée. S. Pierre lui-même fut arrêté et mis dans les fers ; mais un ange le délivra au milieu de la nuit et le rendit aux fidèles, alarmés du danger que courait l'Église dans la personne de son chef visible. Peu à peu la persécution se ralentit. De nouvelles conversions consolèrent les Apôtres de l'opposition qu'apportaient les hommes au progrès de l'Évangile. Non-seulement les Juifs, mais

les païens eux-mêmes, demandaient en foule la grâce du baptême, comme nous le rapporterons bientôt.

Concile de Jérusalem. An. 50.

Quelques-uns des Juifs nouvellement convertis restaient encore attachés à la loi de Moïse, et voulaient y assujettir les gentils qui se faisaient chrétiens. Il en vint à Antioche, où étaient alors S. Paul [1] et S. Barnabé, et ils excitèrent un grand trouble, en disant que les gentils [2] qui se convertissaient à la foi ne pouvaient être sauvés sans la circoncision et les autres pratiques ordonnées par Moïse. S. Paul et S. Barnabé s'y opposaient, soutenant que JÉSUS-CHRIST est venu affranchir les hommes de cette servitude, et que sa grâce ne servirait de rien à ceux qui regarderaient la circoncision comme nécessaire. Il fut donc résolu qu'ils iraient à Jérusalem consulter les Apôtres sur cette question. A leur arrivée, ils furent reçus par toute l'Église. S. Paul avait entrepris ce voyage par une inspiration divine. Il conféra avec les Apôtres qui étaient à Jérusalem, c'est-à-dire avec S. Pierre, S. Jacques établi évêque de cette ville, et S. Jean, que l'on regardait comme les colonnes de l'Église ; il compara avec leur doctrine celle qu'il prêchait aux gentils et qu'il n'avait apprise d'aucun homme,

1. Saul se fit appeler Paul, latinisant son nom pour se procurer un accès plus facile auprès des Romains.

2. Le mot *gentils* (en latin *gentiles*, de *gens* nation) désigne les nations étrangères aux Juifs et vouées au culte des idoles.

mais par la révélation de Jésus-Christ : tout se trouva conforme de part et d'autre. Les cinq apôtres et les prêtres s'assemblèrent ensuite pour examiner la question qui s'était élevée, et, après une grande discussion, S. Pierre se leva et dit : « Vous savez, mes frères, que depuis longtemps Dieu m'a choisi pour faire entendre l'Evangile aux gentils par ma bouche ; et lui qui connaît les cœurs a rendu témoignage à leur foi, leur donnant le Saint-Esprit comme à nous. Pourquoi donc tentez-vous Dieu en imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ? Nous espérons être sauvés par la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur, aussi bien qu'eux. » S. Pierre ayant ainsi parlé, toute l'assemblée se tut, et ils écoutaient les merveilles que racontaient S. Paul et S. Barnabé, et que Dieu avait faites par eux chez les gentils. S. Jacques prit ensuite la parole, et confirma l'avis de S. Pierre par les témoignages des prophètes touchant la vocation des gentils. — « C'est pourquoi, dit-il, je juge qu'on ne doit point inquiéter les gentils qui se convertissent à Dieu, mais leur écrire seulement de s'abstenir des souillures des idoles, de la fornication, des viandes suffoquées et du sang ». Les Apôtres avertissent les gentils d'éviter la fornication, parce que la grièveté de ce crime n'était pas connue dans le paganisme ; et quant à la défense de manger des viandes suffoquées et du sang, c'était une condescendance des Apôtres, qui voulurent conserver pour

quelque temps cette seule observance légale, afin de réunir plus facilement les gentils avec les Juifs.

Après que la question eut été décidée, les Apôtres, les prêtres et toute l'Église, résolurent de choisir quelques-uns d'entre eux et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ils les chargèrent d'une lettre qui contenait la décision du concile, conçue en ces termes : « Il » a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne » vous imposer d'autres charges que de vous abs- » tenir des viandes immolées aux idoles, des » animaux suffoqués, du sang et du péché im- » pur. »

Ordre dans ce Concile.

Les Apôtres, en ce premier concile, ont donné l'exemple que l'Église a suivi dans les conciles généraux, pour terminer non-seulement les questions de foi, mais encore celles de discipline, avec une autorité souveraine et sans aucune dépendance de la puissance séculière, dans les points qui se rapportent directement au salut des âmes. Il s'élève une dispute considérable entre les fidèles : on envoie consulter l'Église de Jérusalem, où la prédication de l'Évangile avait commencé, et où se trouvait alors S. Pierre. Les Apôtres se réunissent ; on délibère à loisir : chacun dit son avis ; on décide. S. Pierre préside l'assemblée, après en avoir fait l'ouverture : il propose la question et dit le premier son avis ; S. Jacques le confirme par l'autorité des saintes Ecritures ; la décision est rédigée par écrit, non

comme un jugement humain, mais comme un oracle de l'Esprit-Saint, et l'on dit avec confiance: *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous.* On envoie cette décision aux Églises particulières, non pour être examinée mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission. Le Saint-Esprit s'explique donc par la voix de l'Église. Aussi S. Paul et Silas, qui portèrent aux fidèles ce premier jugement des Apôtres, loin de leur permettre une nouvelle discussion de ce que l'on avait décidé, allaient par les villes leur enseignant à garder les ordonnances apostoliques.

Martyre de S. Jacques-le-Mineur. An 62.

Quelques années après, le gouverneur de la Judée Justus étant mort, le grand-prêtre Ananus, ennemi du nom chrétien, profita de cette circonstance pour assembler un grand conseil où il fit amener S. Jacques-le-Mineur, l'un des douze, celui qui avait été établi évêque de Jérusalem, et qui, dans le premier concile, parla après S. Pierre. Il était aimé de tous les fidèles, respecté des Juifs mêmes, à cause de son éminente sainteté. Sa vie était austère : il ne se faisait point couper les cheveux, et ne buvait ni vin ni autre liqueur qui pût enivrer ; on ajoute qu'il ne portait point de chaussure, et qu'il n'avait qu'un simple manteau d'une étoffe grossière et une seule tunique. Il avait coutume d'aller au temple aux heures où il n'y avait personne, et là, prosterné devant Dieu, il priait pour les péchés du peuple. Il demeurait si longtemps dans cette

posture, que ses genoux s'étaient durcis comme la peau d'un chameau. Ce fut cette assiduité à la prière et son ardente charité qui lui firent donner le surnom de *Juste*.

Ayant donc paru devant le grand-prêtre, celui-ci feignit d'abord de le consulter au sujet de JÉSUS-CHRIST. — « Le peuple prend JÉSUS pour le Messie, lui dit-il : c'est à vous de dissiper cette erreur, puisque tout le monde est prêt à croire ce que vous direz ». Ensuite on le fit monter sur la terrasse du temple, afin qu'il pût être entendu de la multitude. Lorsqu'il parut sur ce lieu élevé, les scribes et les pharisiens lui crièrent : — « O homme juste que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant JÉSUS crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser ». S. Jacques répondit à haute voix : JÉSUS, *le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la Majesté souveraine comme Fils de Dieu, et il doit venir sur les nuées du ciel pour juger l'univers.* Un témoignage si formel, rendu à la divinité de JÉSUS-CHRIST, servit beaucoup à confirmer les nouveaux chrétiens dans la foi qu'ils venaient d'embrasser ; ils s'écrièrent tous d'une voix : « Gloire au Fils de David ! honneur et gloire à JÉSUS ! » Mais, d'un autre côté, les pharisiens, se voyant trompés dans leur attente, se disaient l'un à l'autre : « Qu'avons-nous fait ? pourquoi avons-nous attiré ce témoignage à JÉSUS ? il faut précipiter cet homme ! » Ils se mirent donc à crier : « Quoi !

le juste est aussi dans l'erreur ! » Puis, animés d'une fureur aveugle, ils montèrent au haut du temple et en précipitèrent le saint apôtre. Cependant S. Jacques ne mourut pas sur-le-champ; il eut encore assez de force pour se mettre à genoux et adresser à Dieu cette prière : *Seigneur, pardonnez-leur : ils ne savent ce qu'ils font.* Mais ces hommes cruels dirent : « Il faut le lapider ! » et à l'instant même ils lancèrent sur lui une grêle de pierres. Un seul, touché de quelque sentiment d'humanité, dit aux autres : « Que faites-vous ? arrêtez ! le Juste prie pour vous, et vous le faites mourir ! » Ces paroles ne purent éteindre leur fureur. Un foulon qui se trouvait là prit son maillet, en déchargea un grand coup sur la tête du saint et acheva son martyre. Le saint apôtre avait une si grande réputation parmi le peuple, qu'on attribua à sa mort la ruine de Jérusalem, qui la suivit de près. Il fut enterré à côté du temple, au lieu même de son martyre, et l'on y dressa une colonne. — S. Jacques avait écrit une épître qui est dans le Nouveau-Testament, et l'une des sept que l'on nomme *catholiques*, c'est-à-dire adressées à l'Église universelle. Il s'attache, dans cette épître, à prouver la nécessité des bonnes œuvres pour être sauvé, parce qu'il avait appris que plusieurs prétendaient que la foi suffit, sans les œuvres, pour le salut : erreur depuis renouvelée par les protestants, au seizième siècle. Le saint apôtre, au contraire, enseigne que la justice, quand elle

est véritable, renferme essentiellement la volonté d'accomplir les commandements, et que les serviteurs de Dieu sont toujours féconds en bonnes œuvres : ce qu'il montre par l'exemple de tous les saints, qui dans tous les temps se sont distingués par des actions vertueuses.

S. Siméon évêque de Jérusalem.

S. Jacques-le-Mineur avait, outre l'apôtre S. Jude, un troisième frère nommé Siméon, proche parent de JÉSUS-CHRIST aussi bien que lui : il fut élevé sur le siège épiscopal de Jérusalem par le choix unanime des Apôtres et de ceux des disciples qui purent alors se rassembler.

Prophétie terrible contre Jérusalem.

Mais le temps approchait où devait s'accomplir la prédiction de JÉSUS-CHRIST touchant les calamités et la réprobation de la nation Juive. La génération ne devait point passer avant que les malheurs prédits n'arrivassent. C'est une tradition constante, attestée dans le *Talmud*, ou livre historique des Juifs, et confirmée par tous les rabbins, que, quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient au temps de la mort de JÉSUS-CHRIST, on ne cessait de voir dans le temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges. De sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : « O temple ! ô temple ! qu'est-ce qui t'émeut ? et pourquoi te fais-tu peur à toi-même ? » Qu'y a-t-il de plus frappant que ce bruit affreux qui fut entendu dans le sanctuaire le jour de la Pentecôte, et cette voix manifeste qui retentit au fond de ce lieu sacré : *Sortons d'ici ! sortons d'ici !* Les

saints anges protecteurs du temple déclarèrent ainsi qu'ils l'abandonnaient, parce que Dieu, après y avoir établi sa demeure durant tant de siècles, l'avait réprouvé. Enfin, quatre ans avant la guerre où Jérusalem fut détruite, les Juifs en eurent un terrible présage, qui éclata aux yeux de tout le peuple : c'est Josèphe, historien juif, qui le rapporte ainsi :

Un nommé Jésus, fils d'Ananus, étant venu de la campagne à la fête des Tabernacles, lorsque la ville était encore dans une paix profonde, commença tout-à-coup de crier : *Malheur à la ville ! malheur au temple ! Voix de l'orient, voix de l'occident, voix des quatre vents : malheur au temple, malheur à Jérusalem !* Il ne cessait, ni le jour ni la nuit, de parcourir la ville en répétant la même menace. Les magistrats, afin de lui fermer la bouche, le firent châtier rigoureusement. Il ne dit pas un mot pour se justifier ni pour se plaindre ; mais il continua de crier comme auparavant : *Malheur au temple ! malheur à Jérusalem !* On le conduisit au gouverneur romain, qui le fit déchirer à coups de verges. La douleur ne lui fit pas demander grâce, ni même répandre une seule larme. A chaque coup, il répétait d'une voix plus lamentable : *Malheur ! malheur à Jérusalem !* Il redoublait ses cris les jours de fête ; et quand on lui demandait qui il était, d'où il venait et ce qu'il prétendait par ces cris, il ne répondait à aucune de ces questions ; mais il continuait de la même manière et avec

la même force. Enfin, on le renvoya comme un fou, sans qu'il changeât de langage. On observa que sa voix, si continuellement et si violemment exercée, ne fut point affaiblie. Au dernier siège de Jérusalem, il se renferma dans la ville, et, tournant infatigablement autour des remparts, il criait de toutes ses forces : *Malheur au temple ! malheur à Jérusalem ! malheur au peuple !* A la fin, il ajouta : *Malheur à moi-même !* et à l'instant il fut tué d'un coup de pierre lancée par une machine.

Ne dirait-on pas que la vengeance divine s'était rendue comme visible en cet homme, qui ne subsistait que pour prononcer ses arrêts ; qu'elle l'avait rempli de sa force pour qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris, et qu'elle en avait fait non seulement le prophète et le témoin mais encore la victime par sa mort, afin de rendre les menaces de Dieu plus sensibles et plus présentes ? Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus : il semblait que le nom de JÉSUS, nom de salut et de paix, devait tourner à funeste présage pour les Juifs qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, et que, ces ingrats ayant rejeté un JÉSUS qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus qui n'avait à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine.

Ruine de Jérusalem. An 70.

Soumis aux Romains depuis plus de quatre-vingts ans et recevant d'eux des gouverneurs,

les Juifs avaient toujours porté avec peine le joug étranger. Pilate, qui avait eu la lâcheté de condamner Jésus-Christ quoiqu'il le reconnût innocent, fut disgracié quatre ans après par l'empereur Tibère, et relégué à Vienne en Dauphiné, où il mourut l'an de Jésus-Christ 40. Plusieurs autres gouverneurs s'étaient succédé, lorsque les Juifs se révoltèrent contre Rome. Les plus sages de la nation sortirent de Jérusalem, prévoyant les malheurs qui allaient fondre sur elle. Les chrétiens se retirèrent dans la petite ville de Pella, située au milieu des montagnes de la Syrie, suivant l'avis que Notre-Seigneur avait donné à ses disciples en leur prédisant la destruction du temple, qui maintenant allait s'accomplir.

L'armée romaine essuya d'abord un petit échec, qui enhardit les rebelles ; mais, le commandement ayant été donné à Vespasien, ce général reprit bientôt l'avantage sur eux. Alors la division se mit parmi les Juifs ; il se forma dans la ville différents partis, qui commirent d'horribles excès. Cette malheureuse cité fut pressée des deux côtés : au-dedans par des factions cruelles, au-dehors par les Romains. Vespasien, instruit de ce qui se passait, laissait les Juifs se détruire eux-mêmes, afin d'en venir ensuite plus facilement à bout. Ayant été alors reconnu empereur, il chargea Titus son fils de continuer le siège. Titus vint camper à une lieue de Jérusalem, et en ferma toutes les issues.

Comme c'était vers la fête de Pâques, une grande multitude de Juifs se trouvaient renfermés dans la ville, et consommèrent en peu de temps ce qu'il y avait de vivres. La famine se fit sentir vivement. Les factieux se jetaient dans les maisons pour les fouiller ; ils maltraitaient ceux qui avaient caché quelque nourriture, et les forçaient par des tourments à la découvrir. La plupart des habitants étaient réduits à manger tout ce qu'ils trouvaient ; ils se l'arrachaient les uns aux autres ; on enlevait aux enfants le pain qu'ils tenaient, on les écrasait eux-mêmes contre terre pour le leur faire lâcher. Les séditieux n'étaient point touchés de ces maux ; ils ne s'en montraient que plus animés de fureur, et plus obstinés à continuer la guerre.

Cependant Titus, ayant pris la forteresse *Antonia*, avança ses travaux, vint jusqu'au temple et se rendit maître des deux galeries extérieures. Ce fut alors que la famine devint horrible : on fouillait jusque dans les égouts, on mangeait les ordures les plus infectes. Une femme, pressée par la faim et réduite au désespoir, prit son enfant encore à la mamelle, et, le regardant avec des yeux égarés : « Malheureux, lui dit-elle, à quoi te réserverais-je ? à mourir de faim, ou à devenir esclave des Romains ! » Elle l'égorge à l'instant, le fait rôtir, en mange la moitié et cache le reste. Les factieux, attirés par l'odeur, entrent dans la maison et menacent cette femme de la tuer si elle ne leur montre ce qu'elle a caché. Elle

présente ce qui restait de son enfant : les voyant immobiles d'horreur : « Vous pouvez bien en manger après moi, leur dit-elle : c'est mon enfant ; c'est moi qui l'ai tué : vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une mère ! » Ils sortirent de la maison en frissonnant.

Bientôt Titus fit attaquer la seconde enceinte du temple et mettre le feu aux portes, en ordonnant néanmoins de conserver le corps de l'édifice ; mais un soldat romain, poussé, dit l'historien Josèphe, par une inspiration divine, prit un tison, et, se faisant soulever par ses compagnons, le jeta dans un des appartements qui tenaient au temple : le feu prit aussitôt, pénétra au-dedans du temple et le consuma entièrement, quelques efforts que fît Titus pour arrêter l'embrasement. Les Romains massacrèrent tout ce qui se trouva dans la ville, et mirent tout à feu et à sang.

Ainsi fut accomplie la prophétie de Notre-Seigneur. Titus lui-même déclara que le succès n'était point son ouvrage, qu'il n'avait été que l'instrument de la vengeance divine. Il périt dans ce siège *onze cent mille* habitants ! Les restes de cette malheureuse nation, qui avait demandé à grands cris que le sang de JÉSUS-CHRIST retombât sur elle et sur ses enfants, furent dispersés dans l'étendue de l'empire. Juste punition de la fureur impie qu'elle avait exercée contre le Sauveur. D'autres villes ont eu à endurer les

rigueurs d'un siège ou de la famine ; mais on n'a jamais vu que les citoyens d'une ville assiégée se soient fait la guerre avec cet acharnement, et qu'ils aient exercé les uns contre les autres une cruauté plus atroce que celle qu'ils éprouvaient de la part des ennemis mêmes. Cet exemple était nécessaire pour vérifier la prédiction de Jésus-Christ, et pour rendre la punition de Jérusalem proportionnée au crime qu'elle avait commis en crucifiant son Dieu ; crime pareillement unique, qui ne peut se rencontrer ni dans le passé ni dans l'avenir.

Réprobation du peuple Juif.

Les prophètes avaient annoncé longtemps à l'avance l'infidélité et le malheur des Juifs. Ils avaient prédit que Dieu rejetterait ce peuple ingrat, pour lui en substituer un autre qui rendrait au Tout-puissant un véritable culte d'adoration en esprit et en vérité. Trente-huit ans après avoir crucifié Jésus-Christ, et après avoir employé à persécuter ses disciples le temps qui leur avait été donné pour se reconnaître, les Juifs, bannis de la terre promise, réduits en esclavage et déchus des promesses faites à leurs pères, font voir par ce terrible châtiment l'accomplissement des oracles divins ; pendant qu'un peuple nouveau, initié à l'alliance faite autrefois avec Abraham et composé de toutes les nations du monde, s'augmente tous les jours parmi les gentils, et appelle à lui tous les hommes pour former la société chrétienne, qui doit subsister jusqu'à la fin des temps. Dès lors commence à

se vérifier aussi la parole du prophète Malachie : *De l'orient au couchant mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur ; et voici qu'en tous lieux on offre à mon nom un sacrifice et une oblation pure.*

C'est donc désormais parmi les nations jusque là infidèles que Dieu va choisir ses adorateurs, en attendant qu'Israël revienne à Jésus, et par lui à la vie. Car Isaïe nous fait voir clairement qu'après la conversion des gentils, le Sauveur que Sion avait méconnu, et que les enfants de Jacob avaient rejeté, se tournera vers eux, effacera leurs péchés et leur rendra l'intelligence des prophéties qu'ils auront perdue durant tant de siècles. Ainsi, les Juifs reviendront un jour, et ils ne reviendront qu'après que l'Orient et l'Occident auront été remplis de la crainte et de la connaissance de Dieu. Jusque-là ils doivent, errants par toute la terre, rendre témoignage au Messie en prouvant d'une manière invincible la divinité des Écritures qui l'annoncent si clairement : témoins irrécusables et immortels, dont la présence suffirait, seule, pour confirmer la foi chrétienne.

Tournons maintenant nos regards vers les païens.

II. Prédication aux gentils.

Au moment où les Apôtres se présentèrent aux gentils pour leur annoncer l'Évangile, la puissance romaine s'étendait jusqu'aux limites les plus reculées du monde connu. Dieu avait ainsi

réuni les terres et les mers sous un même empire, afin de rendre plus faciles les communications entre tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et de favoriser par là l'établissement de l'Église dans tout l'univers. C'était une œuvre grande et difficile, qui n'appartenait qu'à des hommes envoyés par Dieu même, que celle de prêcher à des nations aussi corrompues la sainteté de la morale évangélique : car rien de plus désolant, de plus triste, que les détails conservés par les historiens sur la profonde dégradation du monde païen à cette époque. Le vice était déifié dans ses nuances les plus hideuses ; les dieux honorés publiquement sur les autels étaient le plus souvent des voleurs, des homicides, des adultères, et le culte qu'on leur rendait ne répondait que trop aux infamies dont ils étaient les héros. Le plaisir et la richesse étaient l'unique mobile des actions ; la pauvreté devenait un crime. Les lois elles-mêmes foulaient aux pieds les droits les plus sacrés ; près de la moitié des citoyens, réduits en esclavage sous un petit nombre de maîtres cruels et avares, étaient traités à l'égal des plus vils animaux ; on les employait tour-à-tour à de criminels desseins et aux travaux les plus rudes ; souvent il suffisait d'un caprice du maître pour qu'ils fussent jetés en pâture aux poissons d'un vivier. Le peuple romain, qui s'intitulait lui-même le peuple-roi, faisait ses délices des combats de gladiateurs : c'étaient des prisonniers de guerre, des esclaves,

les plus robustes et les plus forts, qu'on faisait égorger sur le théâtre pour désennuyer la multitude avide de sang. Rarement on accordait la vie au misérable condamné; les spectateurs, le voyant près d'expirer, prenaient un barbare plaisir à tourner leurs pouces en dedans pour indiquer qu'il fallait l'immoler sur l'heure. On en vint à en sacrifier ainsi vingt mille par mois ! Les peuples éloignés de Rome, pour être moins avancés dans la corruption, n'en avaient pas mieux conservé les traditions de la religion primitive. L'Arabe et le Gaulois adoraient l'eau et le chêne ; l'Indou divinisait le Gange et immolait des victimes humaines à Sactis, déesse de la mort ; l'Égyptien rendait un culte à l'ail, au lotus et à presque toutes les plantes. L'empire était devenu comme une vaste Sodome : la première périt par le feu du ciel : celle-ci, plus heureuse, devait trouver son salut dans l'Évangile. Le seul fait de la conversion de tels hommes est une preuve sans réplique en faveur de la religion chrétienne : car il a fallu qu'elle fût réellement divine pour opérer un si merveilleux changement, sans autre appui que la protection du ciel et les miracles qui accompagnaient la prédication des Apôtres.

Premières prédications.

Ce fut pendant la persécution qui suivit le martyre de S. Étienne à Jérusalem, l'an 34, que les disciples, s'étant répandus dans les contrées voisines, annoncèrent aux peuples la bonne nouvelle du salut. Quelques-uns allèrent jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et dans le pays

d'Antioche. Ananie fonda l'Église de Damas ; S. Philippe, un des diacres collègues de S. Étienne, prêcha les Samaritains, et en convertit un grand nombre. Une conversion dans laquelle se manifesta sensiblement le doigt de Dieu fut celle d'un officier romain de Césarée de Palestine, nommé Corneille.

Conversion du centurion Corneille. An 39.

Il craignait Dieu et faisait d'abondantes aumônes. Un jour qu'il était en prières, un ange lui apparut et lui dit : « Vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de la miséricorde divine : ce que vous avez à faire, c'est d'envoyer chercher un certain Simon, surnommé Pierre : il vous apprendra ce qu'il faut que vous fassiez pour être sauvé. » Aussitôt Corneille envoya trois de ses serviteurs à l'homme de Dieu pour le prier de venir à Césarée. Dans le même temps, Pierre avait eu une vision dans laquelle Dieu lui fit connaître ce qui allait arriver ; il partit aussitôt avec ceux qui le venaient chercher. Cependant Corneille avait assemblé chez lui ses parents et ses amis. Dès qu'il aperçut Pierre, il se jeta à ses pieds comme pour l'adorer ; mais Pierre le releva et lui dit : « Levez-vous ; je ne suis qu'un homme comme vous ». Puis, adressant la parole à tous ceux qui s'étaient réunis pour l'entendre, il leur fit connaître la vie, la doctrine et les miracles de Jésus-Christ. Il n'avait pas achevé son discours, que le Saint-Esprit descendit visiblement sur ses auditeurs et leur communiqua le don des langues. Pierre

aussitôt les baptisa, et ces nouveaux fidèles furent comme les prémices de la conversion des gentils.

Dispersion des Apôtres. An 44.

Obligés de se disperser, par suite de la persécution dont ils étaient l'objet en Judée, les Apôtres répandirent plus loin encore la semence de la divine parole ; mais, avant de se séparer, ils convinrent d'un symbole, d'une formule commune de foi, qui, servant de lien d'unité, fît distinguer les fidèles des Juifs et des hérétiques. C'est le même symbole que nous récitons encore aujourd'hui dans nos prières. S. Pierre parcourut diverses provinces, et y fonda des églises. Il établit d'abord son siège à Antioche, capitale de la Syrie et de l'Orient, où l'Évangile avait fait de grands progrès. C'est dans cette ville que les disciples de JÉSUS-CHRIST furent, pour la première fois, appelés *Chrétiens*, nom qu'ils ont adopté et sous lequel ils ont été depuis connus. Le prince des apôtres alla ensuite à Rome, afin de combattre l'idolâtrie jusque dans le lieu où elle dominait avec le plus d'empire. Il avait aussi prêché aux Juifs dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, auxquels il adressa sa première lettre. Il envoya quelques-uns de ses disciples pour fonder diverses Églises en Occident. Le plus célèbre fut S. Marc, qui écrivit à Rome même son Évangile, où il recueillit, sans beaucoup s'astreindre à l'ordre des temps, ce qu'il avait ouï dire à S. Pierre, qui revit l'ouvrage et lui donna son approbation.

S. Pierre à Antioche et à Rome.

Voyages et prédications de S. Paul.

S. Paul, de son côté, annonçait JÉSUS-CHRIST avec un grand succès. Il alla d'abord à Séleucie, à Salamine, à Paphos où il convertit le proconsul Sergius Paulus qui en était gouverneur ; la plus grande partie de l'île reçut l'Évangile. Il traversa ensuite la Pisidie, la Pamphylie, la Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, provinces de l'Asie-Mineure ; la Mysie et la Macédoine. Il établit à Philippes, en Macédoine, une Église qui demeura invariablement attachée à la doctrine et à la personne du saint apôtre. Après avoir fait une ample moisson sur sa route, il s'arrêta à Thessalonique, capitale de la même province, et y fonda une seconde Église dont la ferveur servit de modèle à toutes les autres. De là il passa en Achaïe et prêcha à Athènes, où il fit, au milieu de l'aréopage, un célèbre discours qui fut suivi de la conversion de S. Denys et de plusieurs autres. Il se rendit à Rome, et il y resta deux ans, annonçant le royaume de Dieu jusque dans le palais de l'empereur Néron. Ni les chaînes dont on le chargea, ni les difficultés de l'entreprise, ne purent arrêter ce courageux soldat de JÉSUS-CHRIST. S. Luc, célèbre médecin, qu'il avait converti à Troade, fut son compagnon fidèle.

Prédications de

Les autres Apôtres procurèrent aussi, par leur dispersion dans les différentes provinces de l'empire des conversions si fréquentes, et la lumière de l'Évangile fut répandue en tant de lieux, qu'à la fin du premier siècle on voyait des chrétiens dans la plus grande partie du monde connu. En

effet, la tradition la plus constante nous apprend que, dès les commencements de l'Église, la foi était annoncée dans tout l'univers. Des douze Apôtres renfermés au cénacle, deux avaient déjà scellé de leur sang la vérité qu'ils annonçaient : c'étaient S. Jacques-le-Majeur et S. Jacques-le-Mineur, mis à mort par les Juifs. Nous venons de voir les travaux de S. Pierre. — S. Thomas porta l'Évangile dans le vaste empire des Parthes et jusqu'aux Indes, où les Portugais prétendent avoir découvert son corps, qu'ils ont transporté à Goa. — S. André prêcha aux Scythes, et de là revint en Grèce, où il souffrit le martyre de la croix, en prononçant ces belles paroles : « Heureuse croix qui as été consacrée par l'attouchement du corps de JÉSUS-CHRIST, reçois-moi des mains des hommes pour me remettre aux mains de mon maître, afin que par lui me reçoive celui qui m'a racheté ! » Il est en grande vénération chez les Russes, qui occupent les pays des anciens Scythes. — S. Philippe prêcha dans la haute Asie, et mourut en Phrygie ; mais on ignore s'il donna son sang pour la foi. — S. Barthélemy exerça son zèle dans la grande Arménie et dans une partie de l'Inde ; il y porta l'Évangile de S. Matthieu, le plus ancien de tous, et dont il se servit, comme les autres Apôtres. S. Matthieu l'avait composé à la sollicitation des fidèles de Judée, en considération de qui il l'écrivit en hébreu. — Ce saint apôtre prêcha aux Ethiopiens, qu'il édifia par une abstinence

S. Thomas,

S. André,

S. Philippe,

S. Barthélemy,

S. Matthieu,

extraordinaire, ne vivant que d'herbe et de graines. — S. Simon travailla en Mésopotamie et en Perse ; S. Jude en Arabie et dans l'Idumée ; Mathias en Ethiopie. — C'est ce que nous apprennent les histoires de ces peuples. Elles montrent avec combien de raison S. Paul applique aux Apôtres ce passage du Psalmiste : *Leur voix s'est fait entendre par toute la terre, et leur parole a été portée jusqu'aux extrémités du monde.*

S. Simon, S. Jude, S. Mathias.

Vertus des premiers chrétiens.

Rien n'est plus beau ni plus touchant que le tableau des vertus de ces hommes nouvellement convertis. Le spectacle de leur conduite admirable, en présence des vices du paganisme, a bien de quoi étonner, et doit faire bénir l'opération si puissante de Dieu sur les cœurs. Quand une fois ils avaient reçu le baptême, on ne s'apercevait plus de ce qu'ils avaient été : ils commençaient de mener une vie nouvelle, tout intérieure, toute spirituelle; ils trouvaient facile ce qui leur avait paru impossible auparavant. Ceux qui avaient été esclaves de la volupté devenaient chastes et tempérants ; les ambitieux ne voyaient plus de solide grandeur que dans la croix ; les passions étaient vaincues, les vertus pratiquées ; ils renonçaient aux douceurs et aux commodités de la vie ; le travail et la retraite, le jeûne et le silence, avaient pour eux des attraits. La première et la principale de leurs occupations était la prière, qui est aussi celle que S. Paul recommande en premier lieu ; et comme il exhorte à

prier sans cesse, selon le précepte de Jésus-Christ, ils employaient toutes sortes de moyens pour interrompre le moins possible l'application de leur esprit à Dieu et aux choses célestes. Ils priaient en commun, persuadés que plus il y a de personnes unies ensemble pour demander les mêmes grâces, plus elles ont de force pour les obtenir, suivant cette parole du Sauveur : *Si deux d'entre vous s'unissent sur la terre pour prier, tout ce qu'ils demanderont leur sera donné par mon Père qui est dans les cieux : car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je me trouve au milieu d'elles.* Afin de renouveler l'attention à Dieu, ils faisaient des prières particulières avant et après chacune de leurs actions. Ils étudiaient la loi divine, repassant dans leurs maisons ce qu'ils avaient entendu dans le lieu d'assemblée ; ils imprimaient dans leur mémoire les explications du pasteur, et s'en entretenaient les uns avec les autres. Surtout les pères avaient soin de faire ces répétitions dans leurs familles. Ainsi, la vie chrétienne était une suite continuelle de prières, de lectures et de travaux qui se succédaient selon les heures, sans autres interruptions que celles des nécessités de la vie.

Conduite bien admirable dans une multitude d'hommes jusque-là livrés aux désordres de l'idolâtrie. D'où venait un changement si subit, si merveilleux ? Il fallait qu'ils eussent été vivement frappés des miracles et des vertus de ceux qui annonçaient cette nouvelle religion ; il fallait

que l'Esprit de Dieu eût agi puissamment sur leur âme pour en former des hommes nouveaux, des hommes chastes et mortifiés, détachés des richesses, ne désirant que les biens invisibles et éternels. Un pareil changement est manifestement l'ouvrage de cette puissance qui a tiré le monde du néant, et qui est encore plus éclatante lorsqu'elle triomphe des cœurs sans nuire à la liberté. D'un côté, Dieu agit en maître, et ne trouve point de résistance ; de l'autre, Dieu, qui veut de la part de l'homme une obéissance libre, lui laisse le pouvoir de résister.

Écrits des Apôtres.

Les Apôtres et les premiers disciples firent connaître l'Évangile aussi bien par leurs écrits que par leurs discours. Ils nous ont laissé plusieurs livres qui, tous ensemble, forment ce que nous appelons le Nouveau-Testament. Ces écrits sont : les quatre *Évangiles* de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean ; les *Actes des Apôtres*, par S. Luc ; les quatorze *Épîtres* de S. Paul, celle de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, une de S. Jude, et enfin l'*Apocalypse* de S. Jean.

Dernières actions de S. Jean.

Ce bienheureux apôtre, que Notre-Seigneur aimait d'une manière particulière, et à qui il confia sa divine Mère au moment de rendre le dernier soupir, parcourut l'Asie-Mineure, et alla jusque chez les Parthes. Il fut le premier évêque d'Ephèse. S. Jean écrivit son Évangile à la solli-

citation des évêques d'Asie, qui le prièrent de rendre par écrit un témoignage authentique à la divinité du Sauveur, que quelques hérétiques attaquaient ; il le fit après un jeûne et des prières publiques, l'an 99. Ses épîtres sont à peu près du même temps ; elles respirent partout la charité la plus tendre ; on y voit que son cœur était embrasé de ce feu divin qu'il avait puisé dans le sein du Sauveur, sur lequel il reposa dans la dernière cène. La première est adressée aux Parthes, les deux autres à des personnes particulières. Il n'y prend pas le titre d'Apôtre, mais celui de *vieillard*, qu'on lui donnait communément.

On rapporte de S. Jean un trait fort touchant, et qui peint bien l'ardeur de sa charité. Dans un de ses voyages, après une exhortation aux fidèles d'une ville d'Asie, il aperçut dans l'assemblée un jeune homme intelligent et d'un esprit vif : il le prit en affection, et, s'adressant à l'évêque, il lui dit devant tout le peuple : « Prenez soin de ce jeune homme, je vous le recommande en présence de l'Église et de JÉSUS-CHRIST » ; puis il retourna à Ephèse. L'évêque instruisit le néophyte et le disposa à recevoir le baptême [1]. Après lui avoir conféré ce sacrement, la confirmation et l'eucharistie, croyant pouvoir l'abandonner à sa propre conduite, il cessa de veiller sur lui et lui donna plus de liberté. Le jeune homme en

1. Un *néophyte* est un nouveau converti.

abusa, et se lia d'amitié avec des libertins de son âge, qui l'engagèrent à commettre avec eux toutes sortes de crimes. L'imprudent reçut ces funestes impressions, et, par l'abus qu'il fit de son esprit, il alla même plus loin que ses compagnons de désordre : il devint chef de voleurs. Quelques années après, S. Jean retourna dans la même ville, et demanda compte à l'évêque du dépôt qu'il lui avait remis. L'évêque fut d'abord surpris, croyant qu'il lui demandait un dépôt d'argent. « C'est le jeune homme que je vous ai confié, dit l'Apôtre, c'est l'âme de notre frère. — Il est mort, répondit l'évêque en baissant les yeux. — Comment ? reprit S. Jean, et de quelle mort? — Il est mort à Dieu, ajouta l'évêque ; il est devenu un méchant, un voleur ; il s'est emparé d'une montagne, où il demeure avec une troupe de scélérats comme lui. » A cette nouvelle, le saint apôtre jeta un grand cri : « Que l'on me donne, dit-il, un cheval et un guide ! » Il sort de l'église, et se rend au lieu où étaient les voleurs. Leurs sentinelles l'arrêtent et le conduisent au capitaine, qui l'attendait en armes ; mais ce jeune homme, ayant reconnu S. Jean, fut saisi de honte et s'enfuit. Alors le saint, oubliant la faiblesse de son âge, courut après lui : « Mon fils, lui criait-il, pourquoi me fuir ? pourquoi fuir votre père, un vieillard sans armes ? Mon fils, ayez pitié de moi ! ne craignez point ; il y a encore espérance pour votre salut ! je répondrai pour vous à Jésus-Christ ! » — A ces mots le

voleur s'arrête, laisse tomber ses armes et fond en pleurs. Le saint vieillard l'embrasse avec tendresse, le rassure, en lui promettant de la part du Seigneur le pardon de ses péchés ; il le ramène à l'église, prie pour lui, jeûne avec lui, l'entretient de discours édifiants, et ne le quitte point qu'il ne l'ait rétabli dans la participation des sacrements.

S. Jean vécut jusqu'à l'âge de cent ans. Sa vieillesse n'était point chagrine. Il voulait que l'on prît des récréations innocentes, et il en donnait l'exemple. Un jour qu'il s'amusait à flatter une perdrix apprivoisée, il fut rencontré par un chasseur, qui parut étonné de voir un si grand homme s'abaisser à un tel amusement. — « Qu'avez-vous à la main ? lui dit S. Jean. — C'est un arc, répond le chasseur. — Pourquoi ne le tenez-vous pas toujours bandé ? — Il perdrait sa force, dit le chasseur. — Eh bien, repartit le saint Apôtre, c'est pour la même raison que je donne quelque relâche à mon esprit. »

L'Évangile continuait de faire des conquêtes sur le paganisme. Les Apôtres n'avaient pas encore achevé leur course, et déjà S. Paul disait aux Romains que la foi était annoncée dans tout le monde ; il écrivait aux Colossiens que l'Évangile était entendu de toute créature, qu'il était prêché, qu'il fructifiait, qu'il croissait par tout l'univers.

Division dans l'église de Corinthe. An 94.

Après S. Pierre, l'Église de Rome fut gouver-

née par S. Lin, ensuite par S. Clet, auquel succéda S. Clément. Au temps de S. Clément, il arriva un grand trouble dans l'Église de Corinthe. Des laïques, animés d'un esprit de cabale, s'élevèrent contre les prêtres et en firent injustement déposer quelques-uns. Le pape Clément leur écrivit à ce sujet une lettre également touchante et instructive. C'est, après l'Écriture-Sainte, un des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique. Elle commence ainsi : — « L'Église de Dieu qui est à Rome à celle de Corinthe, à ceux qui sont appelés et sanctifiés par la volonté de Dieu, en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : que la grâce et la paix de Dieu tout-puissant s'accroissent par JÉSUS-CHRIST sur chacun de vous. » Après leur avoir inspiré de l'horreur pour la division qui les troublait, il trace un tableau de la vie chrétienne : — « Qui n'estimait, dit-il, votre vertu et la fermeté de votre foi ? qui n'admirait la ferveur de votre piété ? Vous marchiez suivant la loi de Dieu ; vous étiez soumis à vos pasteurs, et honoriez vos anciens ; vous donniez aux jeunes gens l'exemple de l'honnêteté et de la modestie ; vous avertissiez les femmes d'agir en tout avec une cons cience pure et chaste, aimant leurs maris comme elles le doivent, demeurant dans la règle de la soumission, s'appliquant à la conduite de leurs maisons avec une grande modestie. Vous étiez dans tous les sentiments d'une humilité sincère, plus portés à obéir qu'à commander, à donner

qu'à recevoir, contents de ce que Dieu vous accorde pour le voyage de cette vie ; et, vous appliquant à écouter sa parole, vous la gardiez en votre cœur; vous aviez toujours sa loi devant les yeux. Aussi jouissiez-vous de la paix la plus profonde. Vous aviez un désir insatiable de faire du bien ; remplis de bonne volonté, de zèle et d'une sainte confiance, vous étendiez les mains vers le Tout-Puissant, le suppliant de vous pardonner les péchés de fragilité. Vous lui adressiez vos prières jour et nuit pour tous les frères, afin que le nombre des élus de Dieu fût sauvé, par sa miséricorde et par la pureté de leur conscience. Vous étiez sincères, innocents, sans malignité ni ressentiment. Toute sédition, toute division, vous faisait horreur ; vous pleuriez les fautes du prochain comme si elles eussent été les vôtres; vous faisiez toute sorte de bien, et étiez prêts à toute bonne œuvre ; une conduite vertueuse et digne de respect était votre ornement. » — Le saint pape oppose ensuite à ce tableau celui des maux que la discorde a causés : « La jalousie, la contention, le désordre, règnent maintenant parmi vous ». Il rapporte plusieurs exemples de l'Ancien-Testament pour montrer les mauvais effets de la jalousie ; il exhorte les Corinthiens à la pénitence, à la charité, à l'humilité, par l'exemple des saints, par la considération des bienfaits de Dieu, et enfin par les liens sacrés qui unissent les chrétiens. — « Pourquoi y a-t-il entre vous des querelles et des divisions ?

N'avons-nous pas tous un même Dieu, un même Christ, un même Esprit de grâce répandu sur nous, une même vocation en Jésus-Christ? Pourquoi déchirons-nous ses membres ? pourquoi faisons-nous la guerre à notre propre corps ? Oublions-nous que nous sommes les membres les uns des autres ? Votre division a perverti plusieurs personnes, en a découragé d'autres, et nous a tous plongés dans l'affliction. Otons promptement ce scandale ; jetons-nous aux pieds du Seigneur, supplions-le avec larmes de nous pardonner et de nous rétablir dans la charité fraternelle. »

Cette lettre produisit l'effet que le saint pape désirait, et il eut la consolation de terminer le schisme qui déchirait cette Église.

Mort de la Sainte Vierge.

La Sainte Vierge mourut à peu près à cette époque, sans qu'on sache au juste le temps ni les autres circonstances de sa mort. Mais on a cru, dès le plus bel âge de l'Église, que la Mère de Dieu était ressuscitée peu de jours après son trépas : croyance confirmée par la pratique universelle de célébrer l'anniversaire de ce glorieux triomphe au 15 août de chaque année, jour de l'Assomption.

L'établissement du Christianisme; miracle éclatant.

Ce fut ainsi à la face de toutes les nations, des Juifs et des gentils, des Grecs et des barbares, des savants et des ignorants, des peuples et des princes, que les Apôtres rendirent témoignage aux merveilles du Fils de Dieu, et particulière-

ment à sa résurrection : merveilles qu'ils avaient vues de leurs yeux, ouïes de leurs oreilles, touchées de leurs mains. Ils soutinrent ce témoignage, sans aucun intérêt et contre toutes les raisons de la prudence humaine, jusqu'au dernier soupir, et ils le scellèrent de leur sang. La promptitude inouïe avec laquelle la religion chrétienne s'établit partout prouve qu'elle est divine, qu'elle est l'ouvrage de Dieu. C'est un prodige sensible, contre lequel l'incrédulité ne saurait tenir si elle ne ferme les yeux à l'évidence. JÉSUS avait prédit que son Évangile serait prêché par toute la terre : ce grand fait devait arriver incontinent après sa mort ; il avait dit que lorsqu'on l'aurait élevé de terre il attirerait tout à lui, c'est-à-dire que lorsqu'on l'aurait attaché à la croix il verrait venir à lui le monde entier. L'événement répondit à cette grande prédiction, et doit contribuer, par ce qu'il a de divinement merveilleux, à soutenir notre foi. Ce n'est pas ainsi que l'homme parle, agit et réussit.

§ III.

Histoire des Persécutions.

LE partage de la vérité sur la terre fut toujours, depuis le péché d'Adam, d'être méconnue et persécutée. La vérité ne peut subsister avec les passions ; elle les gêne, elle tend à les détruire, et les passions se redressent furieuses contre ce qui les combat. Or, à une époque où

les passions dominaient sans contrôle, on ne doit pas s'étonner qu'elles se soient déchaînées contre le Christianisme, d'autant plus cruelles qu'elles se sentaient plus fortes. Toute l'histoire des persécutions est dans ces deux mots.

PREMIÈRE PERSÉCUTION. — L'Église avait déjà beaucoup souffert de la part des Juifs, comme nous l'avons dit ; les païens lui avaient suscité mille obstacles de leur côté ; mais ces persécutions n'étaient pas encore générales. L'empereur Néron fut le premier qui employa directement contre les chrétiens son autorité souveraine [1]. Ce prince cruel, irrité de ce que plusieurs personnes, même de son palais, abandonnaient le culte des idoles, publia un édit pour défendre de nouvelles conversions. Ce fut à l'occasion de l'incendie qui consuma presque toute la ville de Rome. On croit que c'est Néron lui-même qui y fit mettre le feu pour la rebâtir ensuite avec plus de magnificence. En vue d'apaiser les bruits fâcheux qui couraient contre lui et de donner un objet à la haine publique, il rejeta ce crime sur les chrétiens, et commença de les persécuter de la manière la plus barbare. « On en prit un grand

Première persécution, sous Néron. An 64.

1. Ce prince était le cinquième empereur des Romains. *Tibère*, fils et successeur d'Auguste (14-37), ayant appris de Pilate les circonstances extraordinaires de la mort de JÉSUS-CHRIST, voulut mettre le Sauveur au nombre de ces dieux ; le Sénat n'y consentit point. *Tibère* eut pour successeur *Caligula*, féroce et débauché, dont la mort violente laissa l'empire à *Claude* (41.) Claude adopta pour lui succéder (54) *Néron*, fils de sa femme Agrippine. Le nouvel empereur fit mourir sa femme et sa mère, tua son précepteur Burrhus et incendia Rome.

nombre et on les fit mourir, dit l'auteur païen Tacite, comme convaincus, non de ce crime d'incendie, mais d'être odieux au genre humain » à cause de la religion nouvelle qu'ils professaient. Néron ne se contenta pas, à leur égard, des supplices ordinaires : quelques-uns furent enveloppés de peaux de bêtes sauvages et exposés à des chiens pour être dévorés ; d'autres, revêtus de tuniques trempées dans la poix, étaient attachés à des poteaux ; on y mettait le feu, et ils servaient ainsi de torches pendant la nuit. L'empereur en fit un spectacle dans ses jardins, où lui-même conduisait ses chariots à la lueur de ces horribles flambeaux. Le peuple romain, qui d'ailleurs haïssait les chrétiens, en avait néanmoins compassion, et voyait avec peine qu'on les immolât à la cruauté d'un pareil tyran.

Martyre de S. Pierre et de S. Paul. An 66.

Ce fut pendant cette persécution que S. Pierre et S. Paul terminèrent leur vie par le martyre. On dit que ces saints apôtres furent gardés pendant neuf mois dans une prison qui était au pied du Capitole ; que deux de leurs gardes, étonnés des miracles qu'ils leur voyaient faire, se convertirent, et que S. Pierre les baptisa, avec quarante-sept autres personnes qui se trouvaient dans la prison. Les fidèles de Rome ménagèrent à S. Pierre le moyen de s'évader et le pressèrent d'en profiter, afin de conserver des jours si précieux à l'Église. Le saint apôtre céda enfin à leurs instances ; mais, lorsqu'il fut arrivé à la porte de la ville, JÉSUS-CHRIST lui apparut, et lui dit

qu'il allait à Rome pour y être crucifié de nouveau. S. Pierre pénétra le sens de ces paroles, et comprit que c'était dans la personne de son vicaire que JÉSUS devait souffrir une seconde fois. Il retourna à la prison, et fut en effet condamné au supplice de la croix ; mais il demanda à être attaché la tète en bas, se jugeant indigne de mourir de la même manière que le divin maître. — S. Paul, qui était citoyen romain, eut la tête tranchée. En allant au supplice, il convertit trois soldats, qui souffrirent le martyre peu de temps après. — Telle fut l'origine de la première persécution que l'Église ait soufferte de la part des empereurs romains, et il lui est glorieux d'avoir eu pour ennemi un prince qui l'était de toute vertu. Le plus méchant des hommes était digne de se faire le premier des persécuteurs.

Seconde persécution, sous Domitien. An 95.

SECONDE PERSÉCUTION. — Les guerres que se firent les empereurs qui suivirent Néron [1] et le caractère pacifique de Vespasien et de Titus, donnèrent quelque relâche aux chrétiens, jusqu'à ce que leur successeur Domitien (81-96) commençât la seconde persécution générale. Cet empereur, qui avait tous les vices de Néron, l'imita aussi dans sa haine contre les chrétiens : il publia un édit pour renverser, s'il eût été possible, l'Église de Dieu, déjà fortement établie en une infinité de lieux. Dieu avait averti ses ser-

1. *Galba, Othon, Vitellius* (68-69); — *Vespasien, Titus* (70-81); — *Domitien*, frère de Titus et probablement son meurtrier (81-96).

viteurs de cette tribulation avant qu'elle arrivât, afin qu'ils s'y préparassent par un renouvellement de ferveur. On peut juger de la violence de cette guerre par la manière dont l'empereur traita les personnes les plus distinguées, et même ses propres parents. Il fit mourir le consul Flavius Clémens son cousin-germain, et bannit Domitilla femme du consul, parce qu'ils s'étaient faits chrétiens. Deux de leurs esclaves, Nérée et Achillée, qui s'étaient aussi convertis à la foi, souffrirent divers tourments, et eurent enfin la tête tranchée. Il y en eut beaucoup d'autres que l'on fit mourir ou que l'on dépouilla de leurs biens.

S. Jean devant la porte Latine. An 95.

Mais ce qui rendit la persécution de Domitien fort célèbre fut le martyre de S. Jean-l'Évangéliste, et ensuite son exil. On déféra le saint apôtre au tyran, qui le fit amener à Rome, où il fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante, sans en recevoir aucun mal. JÉSUS-CHRIST, qui l'avait favorisé particulièrement entre les Apôtres, lui accorda aussi, comme à eux, la gloire du martyre ; mais il ne voulut pas laisser aux hommes le pouvoir d'abréger une vie si précieuse. Ainsi s'accomplit ce que le Seigneur avait prédit, que cet apôtre boirait le calice de sa passion. Ce miracle arriva près de la porte Latine, selon la tradition qui s'en est conservée dans Rome, où l'on en voit encore un monument illustre et fort ancien : c'est une église que les chrétiens bâtirent en ce lieu, sous le nom de S. Jean, pour perpétuer le souvenir de l'évènement. S. Jean,

après avoir échappé à la mort par ce miracle, fut relégué par Domitien à Pathmos, île de la mer Egée. Ce fut en ce lieu qu'il écrivit son *Apocalypse.* Loin du commerce des hommes, il eut dans son exil des révélations prophétiques qu'il adressa aux sept principales Églises de l'Asie, plus spécialement commises à ses soins ; il y prédit, sous des images sublimes, la ruine de l'idolâtrie et le triomphe de l'Église. — Lorsque, après la mort du tyran, le sénat eut annulé tout ce qu'il avait fait, S. Jean revint à Éphèse, et y passa le reste de sa vie. Avec lui finirent les temps apostoliques, tous les autres Apôtres étant morts auparavant (101).

Tout changea de face sous le successeur de Domitien. Nerva (96-98), vieillard vénérable et réformateur, s'occupa du bonheur de ses peuples, et rapporta les édits portés contre les chrétiens. Il n'en fut pas de même de son fils adoptif Trajan, qui lui succéda (98-117).

Troisième persécution, sous Trajan. An 106.

Troisième persécution. — La persécution qu'il excita, et qui fut la troisième, commença sous le pontificat de S. Évariste, qui avait succédé au pape Clément (100). Elle fut, à la vérité, moins violente que les deux premières, mais elle dura plus longtemps, et fit un très grand nombre de martyrs. Trajan, dont l'histoire loue d'ailleurs le sagesse et la clémence, ne rendit pas de nouveaux édits contre les chrétiens; il voulut néanmoins que les lois sanguinaires de

ses prédécesseurs fussent exécutées. Il nous reste un monument remarquable de ce fait dans la réponse de ce prince à Pline-le-Jeune, gouverneur de la Bithynie.

Pline écrivait à Trajan pour le consulter sur la conduite qu'il devait tenir à l'égard des chrétiens. Il déclare qu'il ne les trouve coupables d'aucun crime. — « Toute leur erreur, dit-il, consiste en ce qu'à un jour marqué ils s'assemblent avant le lever du soleil, et chantent à deux chœurs des hymnes en l'honneur du Christ, qu'ils regardent comme un Dieu. Du reste, ils s'engagent, par serment, non à quelque crime mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leurs promesses, à ne point nier un dépôt. Je n'ai découvert dans leur culte qu'une mauvaise superstition portée à l'excès, et par cette raison j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont impliqués dans cette accusation : car il y en a un très grand nombre, de tout âge, de tout sexe et de tout état. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. A mon arrivée en Bithynie, les temples de nos dieux étaient abandonnés, les fêtes interrompues, et à peine se trouvait-il quelqu'un pour acheter les victimes. » — Trajan lui répondit qu'il ne fallait pas rechercher les chrétiens, mais que, lorsque étant dénoncés ils avouaient et se déclaraient eux-mêmes chrétiens,

on devait les punir de mort. Réponse absurde, et qui a de quoi étonner de la part d'un prince d'ailleurs estimable. Si les chrétiens sont coupables, pourquoi défendre de les rechercher ? si au contraire ils sont innocents, pourquoi les punir dès qu'ils sont accusés ? Les lumières des hommes sont bornées quand ils ne sont point éclairés du flambeau de la foi ; leur justice même est imparfaite et défectueuse.

Martyre de S. Siméon.

Un des premiers qui souffrirent alors le martyre fut S. Siméon, évêque de Jérusalem et proche parent de Notre-Seigneur. Il était âgé de près de cent-vingt ans. Dénoncé comme chrétien et de la race de David, à ce double titre on lui fit souffrir divers tourments, qu'il endura avec une admirable constance. Les spectateurs étaient surpris de voir tant de courage et de force dans une vieillesse aussi avancée. Enfin on le condamna à être crucifié, et il eut la gloire, en donnant sa vie pour Jésus-Christ, de mourir par le même supplice que son divin Maître.

S. Ignace d'Antioche. An 107.

Trajan non-seulement laissa agir les magistrats contre les chrétiens, mais il exerça lui-même la persécution. En passant par Antioche pour aller combattre les Perses, il se fit amener S. Ignace, surnommé Théophore, évêque de cette ville, et, lui adressant la parole : — « Est-ce vous, lui dit-il, qui, comme un mauvais démon, osez violer mes ordres, et qui persuadez aux autres de se perdre ? — Prince, répondit Ignace, nul autre que vous n'appela jamais Théophore un mauvais démon

(il faisait allusion à la signification du mot *théophore*, qui en grec veut dire *porte-Dieu*). Bien loin que les serviteurs de Dieu soient de mauvais génies, sachez que les démons tremblent devant eux et prennent la fuite à leur voix. — Et quel est ce Théophore ? dit l'empereur. — C'est moi, répliqua Ignace, et quiconque porte comme moi JÉSUS-CHRIST dans son cœur. — Crois-tu donc, reprit Trajan, que nous n'ayons pas aussi dans le cœur des dieux qui combattent pour nous ? — Des dieux ! répondit Ignace : vous vous trompez, ce sont des démons. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et il n'y a qu'un JÉSUS-CHRIST, le Fils unique de Dieu, au royaume de qui j'aspire. — Parles-tu, ajouta Trajan, de ce JÉSUS que Pilate fit attacher à une croix ? — Dites plutôt, reprit le saint évêque, que ce JÉSUS attacha à cette croix le péché et son auteur, et qu'il donna dès lors à ceux qui le portent dans leur sein le pouvoir de terrasser l'enfer et sa puissance. — Tu portes donc le Christ au milieu de toi ? dit l'empereur. — Oui sans doute, répondit Ignace : car il est écrit : *J'habiterai en eux et j'accompagnerai tous leurs pas* [1]. — Trajan, fatigué par les réparties vives et pressantes de saint Ignace, prononça contre lui cette sentence : « Nous ordonnons qu'Ignace qui se glorifie de porter en lui le Crucifié, soit

1. Les *Actes des Martyrs*, d'où l'on a tiré ce récit et ceux qui suivent, sont appuyés sur les procès-verbaux écrits par un officier public pendant l'interrogatoire. Ainsi, rien n'est plus authentique.

mis aux fers et conduit sous bonne garde à Rome pour y être exposé aux bêtes et servir de spectacle au peuple ». Le saint, en entendant cet arrêt, s'écria dans un transport de joie : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous m'avez donné un parfait amour pour vous, et de ce que vous m'honorez des mêmes chaînes dont vous honorâtes autrefois le grand Paul votre apôtre. » En disant cela, il se mit lui-même dans les chaines, pria pour l'Église et la recommanda à Dieu. Puis il se livra à la cruauté d'une troupe de soldats qui devaient le conduire à Rome pour servir de pâture aux lions et de divertissement au peuple. Dans l'impatience où il était de répandre son sang pour JÉSUS, il sortit avec empressement d'Antioche pour se rendre à Séleucie, où il devait s'embarquer. Après une longue et périlleuse navigation, il aborda à Smyrne. Dès qu'il fut descendu à terre, il alla voir S. Polycarpe, évêque de cette ville, qui avait été comme lui disciple de S. Jean. Leur entretien fut tout spirituel. S. Ignace témoigna la joie qu'il ressentait d'être enchainé pour JÉSUS-CHRIST. A Smyrne se trouvèrent des députés de toutes les Églises voisines, qui venaient le saluer, et qui s'empressaient d'avoir quelque part à la grâce spirituelle dont il était rempli. Le saint évêque les supplia tous, et particulièrement S. Polycarpe, de joindre leurs prières aux siennes afin de lui obtenir de Dieu la grâce de mourir pour JÉSUS-CHRIST. Il écrivit de là aux Églises d'Asie des lettres pleines

de l'esprit apostolique. Puis, s'adressant aux députés qui étaient venus le visiter sur son passage, il les conjura de ne pas le retarder dans sa course, et de souffrir qu'il allât promptement à Jésus, en passant par les dents des bêtes qui l'attendaient pour le dévorer. Comme il craignait que les chrétiens de Rome ne missent obstacle au désir ardent qu'il avait de mourir pour Dieu, afin de les en détourner il leur envoya une lettre admirable, par des Éphésiens qui devaient arriver avant lui.

Sa lettre aux fidèles de Rome.

Il commence par leur marquer la joie que lui cause l'espérance de les revoir bientôt ; il les conjure ensuite, dans les termes les plus vifs et les plus touchants, de ne le pas priver de l'effet de ses désirs en empêchant, par leur crédit, qu'il soit immolé à Jésus-Christ par le martyre. — « Je crains votre charité ; j'appréhende que vous n'ayez pour moi une affection trop humaine. Il vous est peut-être aisé de m'empêcher de mourir ; mais, en vous opposant à ma mort, vous vous opposeriez à mon bonheur. Si vous avez pour moi une charité sincère, vous me laisserez aller jouir de mon Dieu. Je n'aurai jamais une occasion plus favorable de me réunir à lui, et vous ne sauriez vous-mêmes avoir une plus belle occasion d'exercer une bonne œuvre : il vous suffit, pour la faire, de demeurer en repos. Si vous ne m'arrachez pas des mains des bourreaux, j'irai rejoindre mon Dieu ; mais si vous écoutez une funeste compassion,

vous me renvoyez au travail et me faites rentrer dans la carrière. Souffrez donc, je vous en prie, que je sois immolé tandis que l'autel est dressé ; obtenez-moi plutôt, par vos prières, le courage qui m'est nécessaire pour résister aux attaques du dedans et pour repousser celles du dehors. C'est peu de chose de paraître chrétien si on ne l'est en effet : ce qui fait le chrétien, ce ne sont pas les belles paroles ni de spécieuses apparences, c'est la grandeur d'âme, c'est la solidité de la vertu. J'écris aux Églises que je vais à la mort avec joie, pourvu que vous ne vous y opposiez point. Je vous conjure, encore une fois, de n'avoir pas pour moi une affection qui me serait si désavantageuse. Laissez-moi servir de pâture aux lions et aux ours ; c'est un chemin fort court pour arriver au ciel. Je suis le froment de Dieu : il faut que je sois moulu pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ. En arrivant à Rome, j'espère que je trouverai les bêtes prêtes à me dévorer : puissent-elles ne point me faire languir ! J'emploierai d'abord les caresses pour qu'elles me mettent en pièces ; si ce moyen ne réussit pas, je les irriterai afin qu'elles m'ôtent la vie. — Pardonnez-moi ces sentiments ; je sais ce qui m'est avantageux : je commence d'être un vrai disciple de Jésus-Christ. Rien ne me touche ; tout m'est indifférent, hors l'espérance de posséder mon Dieu. Que le feu me réduise en cendres, qu'une croix me fasse mourir d'une mort lente, qu'on lâche sur moi des tigres

furieux, des lions affamés; que mes os soient brisés, mes membres meurtris, tout mon corps broyé ; que tous les démons épuisent leur rage sur moi : je souffrirai tout avec joie, pourvu que je jouisse de JÉSUS-CHRIST. La possession de tous les royaumes ne saurait me rendre heureux, et il m'est infiniment plus glorieux de mourir pour JÉSUS-CHRIST que de régner sur toute la terre. Mon cœur soupire après celui qui est mort pour moi ; mon cœur soupire après celui qui est ressuscité pour moi : voilà ce que j'espère recevoir en échange de ma vie. Laissez-moi imiter les souffrances de mon Dieu ; ne m'empêchez pas de vivre en voulant m'empêcher de mourir. Si quelqu'un de vous porte Dieu dans son cœur, il comprendra aisément ce que je dis, et il sera sensible à ma peine s'il brûle du même feu qui me consume. C'est le désir ardent de mourir qui me porte à vous écrire : car l'unique objet de mon amour est crucifié, et mon amour pour lui fait que je le suis aussi. Le feu qui m'anime et qui me presse ne peut souffrir aucun mélange, aucun tempérament qui l'affaiblisse ; celui qui vit et qui parle en moi me dit continuellement au fond du cœur : *Hâte-toi de venir à mon Père....* Je n'ai plus de goût pour tout ce que les hommes recherchent ; le pain que je veux est la chair adorable de JÉSUS-CHRIST, et le vin que je désire est son sang précieux, ce vin céleste qui allume dans le cœur le feu vif et immortel d'une incorruptible charité. Je ne tiens

plus à la terre ; je ne me regarde plus comme vivant parmi les hommes. — Souvenez-vous dans vos prières de l'Église d'Antioche, qui, dépourvue de pasteur, tourne ses espérances vers celui qui est le souverain pasteur de toutes les Églises ; que JÉSUS-CHRIST daigne en prendre la conduite pendant mon absence ; je la confie à sa providence et à votre charité. »

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que c'est l'esprit de Dieu qui parle dans cette lettre ; on sent que ce n'est point là le langage de l'homme.

Après quelque séjour à Smyrne, Ignace partit de cette ville pour continuer son voyage. On se hâtait d'arriver à Rome, parce que le temps destiné aux spectacles n'était pas éloigné. On mouilla l'ancre à Troade ; on traversa toute la Macédoine, et, un vaisseau prêt à faire voile s'étant trouvé sur les côtes de l'Epire, on gagna la mer de Toscane. Le vent secondait l'empressement du saint martyr ; le vaisseau fut porté à l'embouchure du Tibre. — Au bruit de son arrivée, les fidèles de Rome vinrent à sa rencontre. Ils avaient bien de la joie de le voir et de l'entretenir ; mais cette joie était mêlée de tristesse quand ils pensaient qu'on le conduisait à la mort. Quelques-uns proposèrent de gagner le peuple, comme cela était arrivé quelquefois, afin qu'il conservât la vie à ce vieillard vénérable ; mais le saint évêque leur parla avec tant de force, et les conjura si instamment de ne pas lui envier

le bonheur d'aller promptement à Dieu, qu'ils se rendirent à ses prières. Ils se jetèrent tous à genoux, et le saint évêque, élevant la voix au milieu d'eux, demanda à JÉSUS-CHRIST de faire cesser la persécution, de rendre la paix à son Église, et d'entretenir dans le cœur de tous les fidèles une charité tendre et mutuelle. La prière achevée, il fut conduit par les soldats à l'amphithéâtre. C'était un de ces jours que la superstition païenne avait consacrés sous le nom de *fêtes sigillaires*. Toute la ville était présente. Le saint martyr, en entrant, entendit les rugissements des lions : la vue de son supplice ne lui ôta rien de sa fermeté ni de son ardeur ; son visage et sa contenance annonçaient, au contraire, le contentement et la joie, mais une joie modeste et paisible. Il n'attendit pas longtemps la mort : en un moment deux lions l'eurent dévoré. Il ne resta de son corps que les plus gros ossements, qui furent recueillis avec respect par les fidèles et portés à Antioche, comme un trésor d'un prix inestimable. Ce fut une grande consolation pour les chrétiens de tous les lieux par où passèrent ces saintes reliques. Elles furent mises dans une châsse, et déposées dans le cimetière qui était près de la porte de la ville.

Ceux qui ont écrit l'histoire de son martyre la terminent ainsi : — « Nous avons été nous-mêmes témoins de cette mort glorieuse, qui nous fit répandre un torrent de larmes, et nous passâmes la nuit en veilles et en prières, suppliant à genoux

Notre-Seigneur de soutenir notre faiblesse. Le saint martyr nous apparut comme un athlète qui sort d'un pénible et glorieux combat ; il était debout devant le Seigneur, et environné d'une gloire ineffable. Remplis de joie par cette vision, nous rendîmes grâces à l'auteur de tout bien, et le bénîmes du bonheur qu'il avait accordé à son serviteur. Nous vous marquons le jour de sa mort, afin de pouvoir nous assembler tous les ans pour honorer son martyre au temps où il l'a souffert, dans l'espérance de participer à la victoire du généreux athlète de Jésus-Christ, qui a foulé aux pieds le démon par le secours de Notre-Seigneur, par qui et avec qui gloire et puissance soient au Père, avec l'Esprit-Saint, dans tous les siècles. *Amen.* »

Quatrième persécution, sous Marc-Aurèle. An 166.

Quatrième persécution. — Sous Adrien et Antonin (117-161), les chrétiens jouirent de quelque repos. Ce n'est pas que les gouverneurs particuliers des provinces ne continuassent de répandre de temps en temps le sang des martyrs, poussés à cela, le plus souvent, par la rage des peuples païens ; mais on ne porta point d'édits nouveaux contre les disciples de Jésus. Alors l'Église, encore naissante, était répandue par toute la terre. Elle s'étendait dans des endroits impénétrables aux armes romaines, dans l'Arménie, la Perse, les Indes ; chez les peuples les plus barbares, les Sarmates, les Daces, les Scythes, les Maures, les Gétules, et

jusqu'aux îles inconnues des Romains ; tout était plein de chrétiens.

L'empereur Marc-Aurèle (161-180,) que la société païenne nous présente comme le plus parfait de ses héros, se laissa prévenir par les calomnies dont on chargeait le christianisme, et se montra cruel à l'égard de ceux qui le professaient, démentant ainsi par une barbare conduite ce que la vertu humaine semble avoir de plus brillant et de plus doux. Il paraît que la persécution suscitée par ce prince, qui est la quatrième, fut très violente, si l'on en juge par le grand nombre de ceux qui souffrirent alors le martyre.

Martyrs de Smyrne.

Elle commença en Asie, et les premières violences s'exercèrent à Smyrne. On y amena plusieurs chrétiens du voisinage pour les tourmenter. Conduits au tribunal du gouverneur de l'Asie, qui résidait dans cette ville, après qu'ils eurent confessé généreusement JÉSUS-CHRIST, on leur fit endurer toutes sortes de tortures, dont le détail est rapporté dans la belle lettre que les fidèles de Smyrne, témoins de leur martyre, écrivirent aux autres Églises à cette occasion. — « Ces saints martyrs, y est-il dit, ont été tellement déchirés à coups de fouet qu'on leur voyait les veines, les artères et même les entrailles. Au milieu de ce cruel tourment, ils demeuraient fermes et inébranlables ; et tandis que les spectateurs étaient attendris jusqu'aux larmes, ces généreux soldats de JÉSUS-CHRIST ne jetaient pas le moindre cri, ni même

un soupir. Ils voyaient sans pâlir leur sang couler par mille ouvertures ; ils regardaient d'un œil tranquille leurs entrailles palpitantes ; ils se présentaient au supplice avec un air gai ; ils souffraient en silence, et leur bouche, fermée à la plainte, ne s'ouvrait que pour bénir le Seigneur. C'est qu'ils n'étaient plus alors dans leurs corps, ou plutôt c'est qu'ils étaient attentifs à la voix de Jésus-Christ qui était en eux et qui parlait à leur cœur : la joie de sa présence leur faisait mépriser les tourments ; ils s'estimaient heureux d'éviter des supplices éternels au prix d'une douleur de quelques moments, et le feu qu'ils enduraient leur paraissait un rafraîchissement en comparaison des feux qui ne s'éteindront jamais. Ils avaient les yeux du cœur attachés sur les biens ineffables que Dieu réserve à ceux qui persévèrent : biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que le cœur humain n'a jamais compris, mais que le Seigueur leur découvrait parce qu'ils n'étaient plus des hommes mais des anges. Ceux qui avaient été condamnés aux bêtes souffrirent les incommodités d'une longue prison, en attendant le jour destiné à leur couronne. On les étendait dépouillés et sanglants sur des écailles et des pierres pointues ; on s'efforçait par mille autres sortes de tortures d'abattre leur courage et de les faire renoncer à Jésus-Christ : car il n'y a rien que l'enfer n'ait inventé contre eux ; mais, par la grâce de Dieu, il ne put les vaincre. »

Martyre de Germanicus. Un jeune homme, du nom de *Germanicus*, fortifiait les autres par son exemple. Avant qu'on l'exposât aux bêtes, le proconsul, par un sentiment d'humanité, l'exhortait à avoir pitié de lui-même ; mais le saint martyr lui répondit avec fermeté qu'il aimerait mieux perdre la vie mille fois que de la conserver au prix de son innocence. Puis, s'avançant hardiment vers un lion qui venait à lui, et cherchant la mort dans les griffes et les dents meurtrières de cet animal, il se hâta d'y laisser la dépouille sanglante de son corps, et de sortir d'un monde où l'on ne respirait que l'impiété et le crime. Cette action héroïque donna du dépit au peuple, et l'on entendit mille voix confuses qui faisaient retentir l'amphithéâtre de ces paroles : « Qu'on punisse les impies, qu'on amène l'évêque Polycarpe ! »

On cherchait partout le saint évêque de Smyrne. Polycarpe n'en fut point troublé. Il voulait demeurer dans la ville ; mais il céda aux prières des fidèles, et se retira dans une maison qui en était peu éloignée. Quelques jours après, comme on continuait de le chercher, il passa dans une autre maison de la campagne. Il venait d'en sortir, lorsque ceux qui le cherchaient y entrèrent. Ne l'ayant pas trouvé, ils prirent deux jeunes hommes, dont l'un, cédant aux tourments, découvrit la nouvelle retraite du saint évêque. Les archers, armés comme pour prendre un voleur, y arrivèrent un vendredi, au commencement de la nuit. Polycarpe était couché dans une

chambre haute. Il aurait pu se sauver, mais il ne le voulut pas, et il dit : *La volonté de Dieu soit faite.* Il descendit donc et vint parler aux archers, qui, voyant son grand âge et sa fermeté, ne purent s'empêcher de dire : *Fallait-il se presser tant pour prendre ce bon vieillard ?* Ils étaient fâchés d'avoir été chargés d'une commission si odieuse ; mais ils auraient été encore plus fâchés de manquer l'occasion d'une fortune que ces sortes d'expéditions assuraient ordinairement à leurs auteurs. S. Polycarpe leur fit donner un grand souper, et, ayant obtenu quelque temps pour faire sa prière, il pria pour toute l'Église, les yeux élevés au ciel ; il le fit avec tant de ferveur, que tous les assistants, même les soldats, en étaient pleins d'admiration. Quand il fut temps de partir, on le mit sur un âne pour aller à la ville. A son arrivée, il fut aussitôt conduit à l'amphithéâtre, où le peuple était assemblé. On le présenta au proconsul, qui l'exhorta à obéir aux ordres de l'empereur, afin de sauver sa vie. — « Épargnez votre vieillesse, lui dit ce magistrat : croyez-vous pouvoir soutenir des tourments dont la vue seule fait trembler la jeunesse la plus hardie ? » Mais le pieux évêque se montra aussi peu sensible à ses menaces qu'à la fausse pitié qu'il lui témoignait. Le proconsul le pressait en disant : *Maudis le Christ, et je te laisserai aller.* Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal : comment pourrais-je blasphémer contre mon roi, qui m'a sauvé ? » Le

proconsul continua : — « Jure par la fortune des Césars ! — Vous vous donnez une peine inutile, répondit l'héroïque évêque, comme si vous ignoriez qui je suis : je vous le déclare donc hautement, je suis chrétien. Si vous voulez savoir quelle est la doctrine des chrétiens, je vous la ferai connaître. » Le proconsul le menaça de l'exposer aux bêtes. « Il m'est avantageux, dit Polycarpe, d'arriver par les souffrances à la parfaite justice. — Puisque vous ne craignez point les bêtes, ajouta le proconsul, je vous ferai brûler vif. » Le saint pontife répondit : « Vous me menacez d'un feu qui s'éteint en un moment, parce que vous ne connaissez pas le feu éternel réservé aux impies. Mais que tardez-vous ? faites de moi ce qu'il vous plaira. » En parlant ainsi, il paraissait plein de confiance et de joie. La grâce répandue sur son visage étonnait le proconsul. Alors le peuple, furieux, s'écria : « Qu'on le livre aux bêtes ! c'est le père des chrétiens, c'est l'ennemi de nos dieux ! » Mais comme le temps des jeux publics était fini, le proconsul condamna Polycarpe à être brûlé vif.

Dès que la sentence eut été prononcée, le peuple courut en foule chercher du bois pour construire le bûcher. Le saint martyr ôta sa ceinture, se dépouilla de ses habits, et, semblable à une victime choisie dans tout le troupeau, il monta sur le bûcher comme sur un autel pour y être immolé. On se disposait à l'attacher, selon l'usage, avec des chaînes de fer,

mais il dit aux bourreaux : « Laissez-moi ainsi : celui qui me donne la force de souffrir le feu me fera demeurer ferme sur le bûcher, sans qu'il soit besoin de vos chaînes ». On se contenta donc de lui lier les mains derrière le dos. Alors, levant les yeux au ciel, Polycarpe fit cette prière : « Dieu tout-puissant, père de JÉSUS-CHRIST votre fils bien-aimé, par qui nous avons reçu la grâce de vous connaître, je vous remercie de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour heureux où je dois entrer dans la société de vos martyrs et participer au calice de votre Fils, pour ressusciter à la vie éternelle. Que je sois aujourd'hui admis en votre présence, comme une victime agréable. Je vous loue, je vous bénis, je vous glorifie par le pontife éternel JÉSUS-CHRIST votre Fils, avec qui gloire soit rendue à vous et au Saint-Esprit, maintenant et dans tous les siècles. *Amen.* » Quand il eut achevé sa prière, on alluma le bûcher, et il s'en éleva aussitôt une grande flamme, qui, par un miracle frappant, ne toucha point au corps du saint martyr, mais l'environna en forme de voûte. Il était au milieu du bûcher comme de l'or dans le creuset, et il exhalait une odeur aussi agréable que celle des plus excellents parfums. Les païens, voyant que le corps ne brûlait point, le firent percer d'un coup d'épée, et le sang jaillit avec tant d'abondance qu'il éteignit le feu.

Cette histoire du martyre de S. Polycarpe fut écrite par ceux qui y avaient assisté. Ils ajoutent que les païens ne permirent point qu'on enlevât

le corps, mais le firent consumer, de peur que les chrétiens ne quittassent le Crucifié, disaient-ils, pour adorer celui-ci. A quoi ceux qui ont écrit cette histoire répondent : « Ne savent-ils pas que nous ne pourrons jamais quitter JÉSUS-CHRIST, qui a souffert pour le salut de tous, ni en honorer un autre ? Car nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu ; nous ne regardons les martyrs que comme ses disciples et ses imitateurs, et nous les révérons avec justice à cause de la fidélité qu'ils ont gardée à leur roi et à leur maître. » Ils finissent ainsi la relation : « Nous retirâmes du feu ces ossements, plus précieux que des pierreries, et nous les mîmes en un lieu convenable, où nous espérons nous assembler tous les ans pour célébrer avec joie la fête du saint martyr, afin que ceux qui viendront dans la suite soient excités à se préparer au combat. »

On voit par ces derniers mots que, dès les premiers siècles, l'Église a honoré les saints à titre de serviteurs et amis de Dieu, et qu'elle a de tout temps gardé avec vénération leurs reliques ou les restes de leurs corps, comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, comme les membres vivants de JÉSUS-CHRIST, les temples du Saint-Esprit.

Légion Fulminante. An 174.

Marc-Aurèle fit cesser la persécution à l'occasion d'une faveur signalée qu'il reçut du ciel par l'entremise des soldats chrétiens qui servaient dans son armée : car les camps, ainsi que les villes et les campagnes, étaient déjà remplis de

chrétiens. Dieu se servait des soldats romains comme de missionnaires pour porter la religion dans les pays les plus éloignés, et il faisait de temps en temps des miracles en leur faveur. Celui qu'il accorda aux prières de la Légion Fulminante eut un grand éclat. L'empereur faisait la guerre aux Sarmates et à d'autres peuples de la Germanie. L'armée romaine se trouva engagée dans les montagnes arides de la Bohême, et enveloppée par les barbares, supérieurs en nombre. C'était au fort de l'été, durant une chaleur excessive, et il n'y avait point d'eau en cet endroit ; les Romains couraient risque de périr par la soif. Dans cette extrémité, ceux qui étaient chrétiens se mirent à genoux et adressèrent à Dieu de ferventes prières à la vue de l'ennemi, qui s'en moquait ; mais tout-à-coup le ciel se couvre de nuages, une pluie abondante tombe du côté des Romains. D'abord ils levaient la tête et recevaient l'eau dans la bouche, tant la soif les pressait ; ensuite ils emplirent leurs casques, et burent abondamment, eux et leurs chevaux. Les barbares crurent ce moment favorable pour les attaquer ; et, les voyant occupés à satisfaire cette soif ardente, ils se préparaient à fondre sur eux. Mais le ciel, s'armant pour les Romains, fit tomber sur leurs ennemis une grêle épouvantable, mêlée de foudres, qui écrasait leurs bataillons, tandis que les troupes de Marc-Aurèle étaient arrosées d'une pluie douce et bienfaisante. Ce prodige rendit les Romains

vainqueurs. Les barbares jetèrent leurs armes, et vinrent chercher un asile au milieu de leurs ennemis pour se mettre à l'abri des foudres qui désolaient leur camp. — Tout le monde regarda cet événement comme miraculeux. Les troupes chrétiennes qui avaient obtenu cette faveur du ciel furent nommées *Légion Fulminante*, ou incorporées à celle qui portait déjà ce nom. L'empereur écrivit lui-même au sénat à ce sujet. L'historien Eusèbe rapporte que Marc-Aurèle disait dans cette lettre que son armée, près de périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens. Prenant à leur égard des dispositions plus favorables, l'empereur ordonna de les traiter avec moins de rigueur, et défendit de les rechercher à cause de leur religion. En souvenir de ce prodige, on éleva à Rome un monument, et l'on y voit encore aujourd'hui la représentation de cet événement sur les bas-reliefs de la colonne Antonine, érigée en ce temps-là. Les Romains y paraissent les armes à la main contre les barbares, que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux, et sur eux tombe une pluie mêlée d'éclairs et de foudres qui semblent les terrasser. A cette occasion, l'armée donna à Marc-Aurèle le titre d'*imperator* pour la septième fois. Quoiqu'il n'eût pas coutume de le recevoir avant que le sénat l'eût ordonné, il l'accepta alors comme venant du ciel.

Persécution dans les Gaules An 177.

L'impression favorable produite par cet évènement ne fut pas de longue durée. Trois ans

après, la persécution se ralluma sous le nom et l'autorité de Marc-Aurèle, soit qu'on lui eût persuadé qu'il était redevable de ce prodige à ses dieux, soit par la fureur aveugle des peuples, ou par la haine des officiers romains, qui faisaient revivre, quand ils voulaient, les anciens édits. Cette nouvelle tempête éclata surtout à Lyon. On croit que la foi y avait été portée par les disciples des Apôtres, et que S. Trophyme, premier évêque d'Arles, y avait été envoyé par S. Pierre. De là, le don de la foi se communiqua aux provinces voisines. — Les progrès rapides de l'Évangile dans cette contrée excitèrent la rage des idolâtres. On commença par rendre les chrétiens odieux en leur imputant les plus grands crimes; on leur interdit l'entrée des marchés et des édifices publics. Ces vexations étaient accompagnées de toutes sortes d'outrages: on les insultait partout où ils paraissaient; on les frappait, on leur jetait des pierres; enfin, on les traduisit devant les magistrats. Le détail de cette persécution se trouve dans une lettre intéressante que les fidèles de Lyon écrivirent à ceux d'Asie. *Martyrs de Lyon.*

« Ceux d'entre nous, disent-ils, qui furent interrogés sur la religion la confessèrent avec courage, et on les resserra étroitement, jusqu'à l'arrivée du président, que l'on attendait. Quelques jours après, le président, étant venu à Lyon, les fit amener à son tribunal, et ce juge passionné les traita avec tant de dureté qu'un jeune homme nommé Epagathe, qui était présent, ne put

S. Epagathe. s'empêcher de témoigner son indignation. Il était chrétien, et brûlait d'un ardent amour pour Dieu et d'une charité toute sainte pour le prochain. Ses mœurs étaient pures, sa vie austère, quoiqu'il fût encore dans l'âge des passions. Epagathe demanda qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence des chrétiens, s'offrant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on les chargeait était pure calomnie : à l'instant il s'éleva contre lui mille voix autour du tribunal. Le juge, de son côté, piqué de cette demande, s'informe s'il est chrétien. Epagathe le confesse à haute voix, et à l'heure même il est mis au rang des martyrs. Le juge lui donna par raillerie le nom glorieux d'*Avocat des chrétiens*, faisant, sans y penser, son éloge d'un seul mot. Cet exemple anima les autres chrétiens, qui se déclarèrent pour tels, et firent avec joie la confession publique des martyrs. — *S. Pothin.* Cependant on avait donné ordre de se saisir du bienheureux Pothin, évêque de Lyon, qui dans un corps cassé de vieillesse faisait paraître les sentiments d'une âme jeune et vigoureuse : il était porté par des soldats, qui le mirent au pied du tribunal. Le peuple le suivit en le chargeant d'opprobres. Le saint vieillard rendit alors un illustre témoignage à la divinité de son maître ; car, le président lui ayant demandé quel était le Dieu des chrétiens : « Vous le connaîtrez, lui répondit le saint évêque, si vous en êtes digne ». Aussitôt il fut arraché de ce lieu,

traîné avec violence et accablé de coups ; ceux qui étaient près du saint vieillard le frappaient des pieds et des mains, ceux qui en étaient plus éloignés lui jetaient tout ce qu'ils pouvaient rencontrer, sans respect pour son âge. Tous auraient cru commettre une impiété s'ils eussent manqué d'insulter l'ennemi de leurs dieux. On le tira à demi mort des mains de ces furieux, et on le jeta dans une prison, où il expira deux jours après. »

La fureur du magistrat et du peuple s'attacha ensuite à la personne de Sanctus, diacre de l'Église de Lyon, de Maturus qui n'était encore que néophyte, d'Attale et d'une fille nommée Blandine, qui était esclave. La délicatesse extrême de Blandine faisait craindre qu'elle n'eût pas même la hardiesse de confesser ; mais cette généreuse fille étonna tous les assistants et lassa les bourreaux, qui, l'un après l'autre, la tourmentèrent depuis le matin jusqu'au soir. Après avoir épuisé sur son corps tout ce que la cruauté peut suggérer de tortures différentes, ils se virent contraints de céder et de s'avouer vaincus par une jeune fille. Ils ne pouvaient concevoir comment elle respirait encore, un seul des tourments qu'elle avait endurés étant plus que suffisant pour la faire mourir ; mais cette admirable enfant reprenait de nouvelles forces lorsqu'on changeait de supplice. Le témoignage qu'elle rendait à Jésus-Christ semblait la renouveler ; son rafraîchissement était de dire : *Je suis*

Sainte Blandine.

chrétienne ! il ne se fait point de mal parmi nous.

Saint Sanctus.

Le diacre Sanctus souffrit aussi des tourments incroyables. Les païens espéraient lui faire proférer quelque parole indigne de lui ; mais il eut assez de constance pour ne pas même dire son nom, ni sa patrie, ni sa condition. A toutes les questions qu'on lui fit il ne répondait que ces mots : *Je suis chrétien !* Sa fermeté irrita le président et les exécuteurs : après les tortures ordinaires, on fit rougir au feu des lames de cuivre, et on les lui appliqua aux endroits du corps les plus sensibles. Le saint martyr sentit brûler sa chair sans faire de mouvement, sans laisser échapper le moindre signe de douleur. Les bourreaux le quittèrent quand son corps n'était plus qu'une plaie ; à peine y pouvait-on reconnaître quelques traces de la forme humaine : tous les membres en étaient rétrécis ou mutilés, ou ils n'occupaient plus leur place naturelle. Mais ce corps tout défiguré devenait un objet de sainte admiration : il était animé par Jésus-Christ, qui y opérait des merveilles dignes de sa toute-puissance. On voyait sensiblement que l'amour de Dieu, quand il est vif et parfait, chasse toute crainte et ôte le sentiment de la douleur. Les bourreaux, altérés de sang, ayant repris le martyr pour le tourmenter de nouveau, se flattèrent d'abattre sa constance en rouvrant ses plaies encore enflammées ; ils y remirent le fer et le feu lorsqu'elles étaient dans un état où

l'on aurait peine à souffrir la main la plus légère ; mais ils furent trompés dans leur attente : par un effet de la divine puissance, ces tortures servirent de remède aux plaies que les premières avaient faites, et le corps du saint se trouva entièrement guéri.

Ces divers tourments ayant été inutiles, on jeta les saints martyrs dans un cachot, et on leur mit les pieds dans les entraves : c'était une machine de bois qui tenait les jambes des martyrs écartées avec un violent effort. En cet état, le plus horrible qu'on puisse imaginer, les bourreaux, furieux de s'être vus si souvent vaincus par des gens à demi morts, rassemblaient contre eux tout ce que l'art de torturer les hommes leur avait appris. Ce dernier supplice fut si terrible que plusieurs en moururent. Dieu le permit ainsi pour sa gloire ; mais il conserva les autres ; il rendit la santé à leurs corps, et augmenta la force de leur âme pour de nouveaux combats. Quoique privés de tout secours humain, ils furent tellement fortifiés, qu'ils consolaient et encourageaient ceux qui étaient présents.

Ce qui rendait ces saints martyrs encore plus admirables, c'était leur profonde humilité au milieu des vertus héroïques qui brillaient en eux. Quoiqu'ils eussent confessé plusieurs fois Jésus-Christ, qu'ils eussent enduré avec constance d'horribles tourments, et qu'ils portassent sur leurs corps les marques glorieuses de leurs victoires, ils ne croyaient pas encore mériter le

nom de martyrs, et ne pouvaient souffrir qu'on le leur donnât. « Quand il nous échappait, disent les auteurs de la relation, de les nommer ainsi dans les entretiens, ou quand ils recevaient des lettres qui portaient cette suscription, ils en étaient sensiblement affligés, et ils ne pouvaient s'empêcher de nous en faire de douces mais sincères réprimandes. Ce nom glorieux, nous disaient-ils, ne convient qu'à ceux qui ont achevé leur course et que JÉSUS-CHRIST a pris dans le moment de leur confession, et non pas à de viles créatures comme nous. Puis, nous serrant les mains et les arrosant de leurs larmes, ils nous conjuraient de leur obtenir par nos prières la grâce de terminer heureusement leurs travaux. Ils possédaient cependant toutes les vertus des martyrs. Leur douceur, leur patience, et surtout le généreux courage qui les élevait au-dessus de la crainte, les rendaient dignes de ce titre qu'ils refusaient. » La charité ne régnait pas moins dans leur cœur que l'humilité sur leur esprit : ils mettaient leur étude, leur application, à imiter la charité de JÉSUS-CHRIST et à former leurs sentiments sur ceux de ce divin Sauveur, qui a aimé les hommes jusqu'à mourir pour eux ; ils pardonnaient comme lui à leurs ennemis, et adressaient à Dieu de ferventes prières en faveur de ceux qui les persécutaient. Ils ne condamnaient personne ; ils avaient de l'indulgence pour tout le monde, et particulièrement à l'égard des pécheurs qui recouraient à la pénitence. Quel-

ques-uns, par la crainte des tourments, avaient succombé dès le premier interrogatoire, et néanmoins on les avait mis dans la même prison que les saints martyrs. On ne vit point ceux-ci agir envers ces chrétiens tombés avec un zèle amer ; mais, leur donnant la main pour les aider à se relever, ils leur témoignaient l'affection d'une mère tendre et compatissante. Par des torrents de larmes qu'ils répandaient en la présence du Seigneur, ils obtinrent de sa miséricorde infinie la réconciliation de leurs frères. En effet, ceux qui avaient faibli reconnurent leur faute, et la réparèrent ensuite par une confession généreuse. Leur retour ne fut pas moins glorieux à Jésus-Christ que sensible aux païens. Car, dans l'interrogatoire qu'ils subirent une seconde fois, mais à part et seulement pour la forme, comme devant être renvoyés aussitôt, le juge fut tout surpris de les entendre proclamer Jésus-Christ comme leur Dieu.

Saint Alexandre.

Ils furent aussi affermis dans leur résolution par un chrétien fervent, nommé Alexandre, médecin de profession, qui s'était approché du tribunal, et qui, par des signes redoublés, les exhortait à demeurer fermes dans la foi. Le peuple s'en aperçut ; furieux de voir ceux qui avaient renoncé à la foi y revenir et la confesser hardiment, il tourna sa rage contre Alexandre et le dénonça au président. Ce magistrat lui demande qui il est. Alexandre répond qu'il est chrétien. Il est mis au rang des martyrs, et,

livré à la fureur des bêtes, il reçoit la même couronne.

Au bout de quelques jours, on fit sortir de prison les chrétiens condamnés à divers genres de mort. Maturus, Sanctus, Blandine et Attale furent destinés pour l'amphithéâtre, et l'on choisit le jour où l'on donnait un spectacle au peuple. Après qu'ils eurent passé de nouveau par les tortures qui servaient de prélude au supplice, on les exposa aux bêtes, qui ne parurent point assez furieuses. Le peuple demanda qu'on fît asseoir Maturus et Sanctus dans une chaise de fer rougie au feu. Comme on vit qu'après ces divers tourments ils respiraient encore, on fut obligé de terminer leurs souffrances par un coup d'épée dans la gorge. — Blandine avait été attachée à un poteau, les bras étendus, et la vue de la sainte, qui représentait le Sauveur en croix, soutenait le courage des martyrs. Comme les bêtes n'avaient osé la toucher, on la réserva pour un autre jour ; mais le peuple irrité demanda

S. Attale. Attale, qui était fort connu. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre, ayant devant lui un écriteau où étaient ces mots : *Attale chrétien.* Les païens frémissaient contre lui et ne cessaient de demander sa mort ; mais le président, ayant appris qu'il était citoyen romain, le renvoya en prison avec les autres martyrs, en attendant la réponse de Marc-Aurèle, à qui il écrivit à ce sujet. L'empereur répondit qu'il fallait faire mourir tous ceux qui persisteraient à confesser Jésus-Christ, et

mettre en liberté ceux qui le renonceraient. Alors le président, assis sur son tribunal, se fit amener les prisonniers et les interrogea de nouveau. Ils persévérèrent tous, et la sentence fut prononcée. — Le lendemain, le médecin Alexandre fut conduit dans l'amphithéâtre avec Attale, que le juge, pour plaire au peuple, avait condamné au même supplice malgré sa qualité de citoyen romain. L'un et l'autre, après avoir enduré les tourments ordinaires, furent égorgés. Enfin, le dernier jour des spectacles, Blandine fut amenée avec un jeune chrétien nommé Ponticus, âgé de quinze ans. On les appliqua à toutes sortes de tortures, sans égard ni à l'âge de l'un ni au sexe de l'autre. Ils demeurèrent fermes dans la foi, et allèrent à la mort avec plus de joie qu'on n'a coutume d'aller au festin. Le jeune homme consomma le premier son sacrifice, et Blandine resta seule dans l'arène. Elle fut enfermée dans un filet et exposée à un taureau furieux, qui la secoua longtemps. Enfin, comme une victime pure et obéissante, elle tendit la gorge au couteau qui l'immola au Dieu qu'elle adorait. De l'aveu des païens mêmes, jamais femme n'avait souffert des tourments si cruels et si multipliés.

Leur haine n'était point encore assouvie ; elle s'exerça jusque sur les cadavres. Ces hommes, qui avaient perdu tout sentiment d'humanité, donnèrent aux chiens les corps des martyrs ; ensuite, ramassant les restes épars, ils les brûlèrent et en jetèrent les centres dans le Rhône. Toutes

ces précautions furent inutiles contre la volonté du Seigneur : on connut depuis, par révélation, l'endroit où ces saintes reliques étaient rassemblées ; elles furent recueillies avec respect et mises sous l'autel de l'église qui fut bâtie en l'honneur des saints Apôtres, aujourd'hui paroisse de Saint-Nizier. Les martyrs étaient au nombre de quarante-huit, et leurs noms ont été conservés.

S. Epipode et S. Alexandre.

Un grand nombre d'autres souffrirent aussi dans les Gaules. La ville de Lyon eut la gloire de donner encore à l'Église deux héros, Epipode et Alexandre. C'étaient deux jeunes hommes d'une naissance distinguée. Une tendre amitié les avait unis, et la piété en avait resserré les nœuds. Ayant été dénoncés au président, ils sortirent de la ville, et se réfugièrent dans la cabane d'une pauvre veuve, où ils furent quelque temps en sûreté ; mais, comme on faisait d'exactes recherches, ils furent découverts et mis en prison. Trois jours après, on les fait comparaître, les mains liées derrière le dos, devant le tribunal du président. Celui-ci leur demande comment ils s'appellent et quelle religion ils professent. Ils disent leur nom, et déclarent qu'ils sont chrétiens. Aussitôt il s'éleva des clameurs contre eux, et le juge en fureur s'écria : « Quoi ! on ose encore violer les édits de nos princes ! A quoi ont donc servi les tourments que nous avons fait souffrir aux autres ? » Alors, de peur qu'ils ne s'encouragent mutuellement, on les sépare. Alexandre, le plus âgé, fut reconduit en prison,

et l'on appliqua à la torture Épipode, qui paraissait le plus faible. Mais, avant de le tourmenter, le juge, qui espérait le gagner par des discours flatteurs, lui dit : — « Il ne faut pas vous obstiner à périr. Nous adorons des dieux immortels, que tous les peuples de la terre et les empereurs adorent avec nous ; nous honorons ces dieux par la joie, les festins et les jeux. Vous autres, vous adorez un homme crucifié, à qui l'on ne peut plaire qu'en renonçant à tous les plaisirs. Quittez l'austérité pour jouir des douceurs de la vie, qui conviennent si fort à votre âge. » Epipode répondit : « Votre cruelle compassion ne me touche point. Vous ne savez pas que JÉSUS-CHRIST, après avoir été crucifié, est ressuscité, et qu'étant, par un mystère ineffable, Dieu et homme, il ouvre à ses serviteurs l'entrée du royaume céleste. Mais, pour vous parler de choses qui soient plus à votre portée, ignorez-vous que l'homme est un composé de deux substances, de l'âme et du corps ? Chez nous l'âme commande, et le corps obéit. Les voluptés auxquelles vous vous livrez en l'honneur de vos dieux flattent à la vérité les sens, mais elles tuent les âmes. Nous faisons la guerre au corps, mais c'est pour faire vivre l'âme et lui conserver son empire. Vous autres, après avoir cherché à le satisfaire, comme les bêtes, vous ne trouvez qu'une triste mort : au lieu que nous, quand vous nous faites périr, nous entrons dans une vie éternelle. » Le juge, irrité de cette réponse, le

fit frapper sur la bouche, à coups de poing, puis étendre sur un chevalet, et deux bourreaux vinrent des deux côtés lui déchirer les flancs avec des ongles de fer. Mais la cruauté du juge était trop lente au gré du peuple furieux : il demanda à grands cris qu'on lui abandonnât le saint martyr pour le mettre en pièces. Le président, craignant qu'on ne perdît le respect dû à sa dignité, donna ordre de lui couper la tête.

Après un jour d'intervalle, le président, qui voulait satisfaire sa rage et celle du peuple par les supplices réservés à Alexandre, le fait comparaître et lui dit : « Tu peux encore profiter de l'exemple des autres : nous avons fait si bonne guerre aux chrétiens, que tu es, je pense, le seul que nous reste ». Alexandre répondit : « Je rends grâces à Dieu de ce qu'en me rappelant les triomphes des martyrs vous n'animez par leur exemple. Au reste, vous vous trompez : le nom chrétien ne peut périr. Je suis chrétien, et le serai toujours ! » On l'étend sur un chevalet, les jambes fort écartées, et il est frappé par trois bourreaux, qui se relèvent tour à tour. Pendant ce tourment, le martyr invoquait le secours du ciel ; et il en reçut tant de force que les bourreaux se lassèrent plutôt de frapper qu'ils ne se lassa de souffrir. Enfin le juge, le voyant inébranlable, le condamna à expirer en croix.

S. Symphorien. An 178.

Dans la même persécution, la ville d'Autun offrit un spectacle non moins édifiant dans la personne de Symphorien, jeune homme d'une

famille distinguée. Un jour qu'on célébrait avec pompe une fête de Cybèle, déesse du paganisme, Symphorien témoigna l'horreur qu'il avait de ce culte impie. On l'arrête et on le conduit au gouverneur, alors à Autun pour rechercher les chrétiens. Celui-ci, monté sur son tribunal, lui dit : — « Comment avez-vous pu échapper jusqu'ici à mes recherches ? car je crois avoir purgé cette ville de ceux qu'on appelle chrétiens. Dites-moi, pourquoi avez-vous refusé d'adorer la grande Cybèle ? » Symphorien répondit : « Je suis chrétien ; je n'adore qu'un seul Dieu, qui règne dans le ciel. Pour l'image du démon, non seulement je ne l'adore pas, mais, si vous me le permettez, je la mettrai en poudre. — C'est apparemment votre naissance, dit le juge, qui vous inspire cette hardiesse impie ; mais connaissez-vous les ordonnances de l'empereur ? » Puis il fit lire l'édit qui ordonnait de faire mourir quiconque refuserait de sacrifier aux dieux. — « Qu'avez-vous à répondre ? ajoute le juge. Pouvons-nous aller contre les ordres du prince ? — Cette idole, répondit Symphorien, est une invention du démon, qui s'en sert pour perdre les hommes. Un chrétien qui se livre au crime tombera dans l'abîme : notre Dieu a des châtiments pour le péché, comme il a des récompenses pour la vertu. Je n'arriverai au port de la bienheureuse éternité qu'en persévérant dans la confession de son saint nom. » Sur cette réponse, le juge le fit battre de verges et l'envoya en prison. Il l'en fit

tirer quelques jours après, et lui offrit une gratification prise sur le trésor public, avec une charge dans la milice, s'il voulait adorer la statue. « Un juge, lui dit Symphorien, ne doit pas perdre le temps en discours inutiles, ni tendre des piéges à l'innocence. Je ne crains pas la mort : nous devons rendre notre vie à celui qui en est l'auteur. Pourquoi n'offririons-nous pas à Jésus-Christ, comme un don, ce que nous devons un jour lui payer comme une dette ? Vos faveurs sont un poison caché sous une amorce perfide : le temps emporte vos biens comme un torrent rapide ; il n'y a que notre Dieu qui puisse nous accorder une félicité constante, inaltérable. L'antiquité la plus reculée n'a pas vu le commencement de sa gloire, et la suite des siècles futurs n'en verra point la fin. — Vous lassez ma patience, reprend vivement le juge : si vous ne sacrifiez à Cybèle, je vous condamnerai aujourd'hui à la mort, après vous avoir infligé d'horribles tourments. » Symphorien dit : « Je ne crains que le Dieu tout-puissant qui m'a créé, et ne sers que lui : mon corps est en votre pouvoir, et non mon âme. » Le juge, en grande colère, prononce la sentence en ces termes : *Que le sacrilège Symphorien meure par le glaive, afin de venger les dieux et les lois.* Comme on le conduisait au lieu du supplice, sa mère accourut, non pour l'attendrir par ses larmes, mais pour l'affermir par ses exhortations. Elle lui criait du haut des murailles : « Mon fils Symphorien, mon cher fils, souvenez-

vous du Dieu vivant ! montrez votre courage, mon fils ! on ne doit pas craindre une mort qui conduit sûrement à la vie. Pour ne pas regretter la terre, levez vos regards vers le ciel, et méprisez des tourments qui ne durent que quelques instants ; si vous avez de la constance, ils vont être changés en une félicité éternelle. » La foi qui fit triompher cette généreuse mère de la tendresse inspirée par la nature n'est pas moins admirable que celle qui fit triompher le fils des horreurs de la mort.

Après la mort de Marc-Aurèle, l'Église jouit de quelque tranquillité sous ses successeurs, trop occupés de leurs débauches pour songer aux intérêts du paganisme.

Cinquième persécution, sous Septime-Sévère. An 202.

Cinquième persécution. — Septime-Sévère (193-211), s'étant emparé de Rome sur Didius Julianus, montra d'abord de l'humanité pour les chrétiens ; on crut même qu'il leur était favorable ; mais on put croire plus tard qu'il n'en avait laissé augmenter le nombre que pour avoir plus de victimes à immoler à sa fureur. La dixième année de son règne, il publia contre eux de sanglants édits, qui furent exécutés avec tant de rigueur, que les fidèles crurent voir arriver le temps de l'antéchrist. — La persécution commença en Égypte, elle y fut très-violente. Parmi les martyrs se signala une jeune esclave nommée Potamienne. Le maître à qui elle appartenait essaya plusieurs fois de la porter au mal, mais elle résista con-

Ste Potamienne.

stamment à ses sollicitations. Se voyant rebuté, il entra en fureur et résolut de perdre cette sainte fille : il la dénonça comme chrétienne au gouverneur d'Alexandrie ; mais en même temps il engagea ce gouverneur à le seconder dans sa passion, lui promettant une grosse somme d'argent s'il pouvait déterminer Potamienne à se rendre à ses désirs, et l'on ne devait la condamner au supplice que si elle persévérait dans son refus. Elle fut conduite devant le tribunal du gouverneur, qui employa tous les moyens pour la séduire ; mais cette généreuse fille demeura ferme, et ne se laissa ébranler ni par les caresses trompeuses de ce juge inique, ni par les supplices dont il la menaçait. Cette constance irrita le gouverneur, qui la condamna à être jetée dans une chaudière de poix bouillante. Comme on se préparait à la dépouiller, elle pria les exécuteurs de ne point lui ôter ses habits ; et, en échange de cette grâce, elle consentit à être descendue lentement dans la cuve, afin que la longueur de ses souffrances fût une preuve de la puissance de Jésus-Christ en ses serviteurs, et de la fidélité qu'elle voulait lui garder. Les bourreaux accordèrent ce qu'elle souhaitait, et ils affectèrent une telle lenteur, qu'ils firent durer son supplice pendant trois heures. Ils se convainquirent ainsi que la grâce de N.-S. élève l'homme au-dessus des plus longues et des plus rudes épreuves. Un des gardes qui assistaient à son exécution, *Saint Basilide.* nommé Basilide, traitait la sainte avec honnêteté,

et empêchait la populace de l'insulter ; elle lui marqua de la reconnaissance, et lui promit de s'intéresser pour lui auprès de Dieu. En effet, quelque temps après, Basilide, touché intérieurement, se déclara chrétien. On crut d'abord qu'il se moquait ; mais, quand on vit qu'il persistait dans la confession de la foi, on le conduisit au juge, qui l'envoya en prison. Les fidèles vinrent le visiter et lui donnèrent le baptême. Dès le lendemain il eut la tête tranchée, après avoir glorieusement confessé Jésus-Christ. Il n'y a qu'une religion divine que l'on persuade ainsi au milieu des supplices les plus cruels.

Ste Perpétue, Ste Félicité, et autres. An 205.

La persécution n'était pas moins violente à Carthage. On arrêta dans cette ville quatre jeunes hommes, Saturnin, Révocat, Sécondule et Satur, et avec eux deux jeunes femmes, Perpétue et Félicité. La première, qui était de condition noble et sœur de Satur, avait un enfant encore à la mamelle ; la seconde était enceinte. Rien n'est plus intéressant que l'histoire de leur combat, écrite par Perpétue elle-même. Elle s'exprime en ces termes : — « Lorsqu'on nous eut arrêtées, on nous garda quelque temps avant de nous mettre en prison. Mon père, le seul de ma famille qui ne fût pas chrétien, accourut, et s'efforça de me faire changer de résolution. Comme il me pressait beaucoup de ne pas me dire chrétienne, je lui montrai un vase qui se trouvait là : — Mon père, lui dis-je, peut-on donner à cet

objet un autre nom que celui qui lui convient ? — Non, répondit-il. — Eh bien, je ne puis pas non plus me dire autre que je ne suis. — A ces mots il se jeta sur moi comme pour m'arracher les yeux, puis il se retira confus de son emportement. Il ne revint pas de quelques jours, et je goûtai un peu de repos. Dans cet intervalle, nous fûmes baptisés, et le Saint-Esprit m'inspira alors de ne demander autre chose que la constance dans les tourments. Peu après, on nous conduisit en prison. Je fus saisie en y entrant, car je n'avais jamais vu ces sortes de lieux. La pénible journée ! quelle chaleur ! on y étouffait, tant on était pressé ; ajoutez la brutalité des soldats qui nous gardaient. Mais ce qui m'inquiétait le plus c'est que je n'avais pas mon enfant. On me l'apporta enfin, et deux diacres, Festinus et Pomponius, obtinrent, à force d'argent, qu'on nous mît pendant quelques heures dans un endroit moins incommode. Chacun songeait à ce qui l'intéressait davantage ; pour moi, je n'eus rien de plus pressé que d'allaiter mon enfant, qui mourait de faim. Je le recommandai instamment à ma mère, venue pour me visiter. J'étais affligée de voir ma famille dans la douleur à cause de moi, et cette peine dura plusieurs jours; mais elle se dissipa ensuite ; la prison même me devint un séjour agréable. Un jour, mon frère me dit : Vous avez beaucoup de crédit auprès de Dieu, priez-le de vous faire connaître si vous souffrirez la mort ou si vous serez renvoyée. Comme

j'avais déjà éprouvé la bonté de Dieu, je promis à mon frère de l'en instruire le lendemain. En effet, après ma prière je vis une échelle d'or qui s'élevait jusqu'au ciel, mais si étroite qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois : des deux côtés elle était bordée d'épées, de poignards, de lances, de manière que, sans une grande attention et sans regarder en haut, on ne pouvait manquer d'être blessé par tout le corps. Au bas de l'échelle était un dragon terrible, prêt à s'élancer sur ceux qui montaient. Satur était monté, et du haut de l'échelle il me dit : Perpétue, je vous attends ; mais prenez garde au dragon. Je répondis : Il ne me fera point de mal ; j'espère en Notre-Seigneur tout-puissant. J'approchai, en effet, et alors le dragon détourna doucement la tête, comme s'il avait eu peur de moi ; je mis le pied sur sa tête, qui me servit de premier échelon. Arrivée au haut de l'échelle, je découvris un jardin immense, et dans le milieu un homme vénérable, sous la forme d'un pasteur, environné d'une multitude de personnes vêtues de blanc. Il me dit avec douceur : Ma fille, soyez la bienvenue ; et il me mit dans la bouche une nourriture délicieuse, que je reçus en joignant les mains. Toute la troupe répondit *amen*, ce qui m'éveilla ; et je m'aperçus que je mâchais encore quelque chose d'une merveilleuse douceur. Le lendemain, je racontai ce songe à mon frère, et nous en conclûmes que nous devions bientôt endurer le martyre. Nous commençâmes à nous

détacher entièrement des choses de la terre, et à tourner toutes nos pensées vers l'éternité.

» Peu de jours après, le bruit se répandit que nous allions être interrogés. Mon père vint de nouveau à la prison, et, accablé de tristesse, il me dit : Ma fille, ayez pitié de mes cheveux blancs, ayez pitié de votre père. Je vous ai élevée avec tant de soin ! Si je vous ai chérie plus que mes autres enfants, ne couvrez pas ma vieillesse d'opprobre. Ayez égard à votre mère ; songez à votre enfant, qui ne peut vivre sans vous ; quittez cette obstination qui nous perdra tous. En parlant ainsi, il me prenait les mains, il les baisait et les arrosait de ses larmes. Ses instances me perçaient le cœur, et je le plaignais de ce que, seul de toute ma famille, il s'affligeait de mon martyre. Cependant, sans me laisser ébranler, je lui dis : Il arrivera dans l'interrogatoire tout ce qu'il plaira à Dieu : car nous ne sommes point en notre puissance, mais en la sienne. Et il se retira. Le lendemain, comme nous dînions, on vint tout-à-coup nous prendre pour nous mener au juge. Toute la ville en fut informée, et nous trouvâmes la place couverte d'un peuple innombrable. D'abord on interrogea mes compagnons, qui confessèrent courageusement Jésus-Christ. On en vint à moi, et à l'instant mon père, reparaissant avec mon enfant, me tira de ma place et me sollicita plus vivement que jamais. Le juge se joignit à lui : Épargnez, me dit-il, épargnez la vieillesse de votre père et l'enfance de votre fils !

sacrifiez pour la prospérité des empereurs. — Je ne sacrifierai pas ! lui répondis-je. — Vous êtes donc chrétienne ? — Oui, je le suis. — Comme mon père s'efforçait de me tirer de l'estrade, le juge ordonna qu'on l'en fit sortir lui-même, et on alla jusqu'à le frapper. Je ressentis le coup comme si je l'avais reçu moi-même, et j'avais le cœur déchiré de voir mon père maltraité dans sa vieillesse. Le juge prononça notre sentence, et nous condamna tous à être exposés aux bêtes.

» Nous retournâmes pleins de joie à la prison ; mais cette joie était troublée par l'état où Félicité se trouvait, au huitième mois de sa grossesse. Elle appréhendait extrêmement que son martyre fut différé : c'est pourquoi tous se mirent à prier avec ferveur pour obtenir de Dieu que Félicité fût délivrée avant le jour du. combat. A peine avaient-ils achevé leur prière que Félicité sentit les douleurs de l'enfantement. Comme elle n'était point à son terme, les douleurs étaient très-vives : elle souffrait beaucoup, et la violence du mal lui faisait jeter des cris de temps en temps. Un des gardes en prit occasion de lui dire : Si vous vous plaignez à présent, que ferez-vous donc quand vous serez déchirée par les bêtes ? A quoi cette généreuse femme répondit : Maintenant c'est moi qui souffre ; mais alors il y en aura un autre en moi qui souffrira à ma place, parce que je souffrirai pour lui. Elle accoucha d'une fille, qu'une femme chrétienne vint prendre, et qu'elle éleva comme son enfant. Cependant le

geôlier de la prison, nommé Pudens, s'étant aperçu que Dieu nous accordait plusieurs faveurs, avait beaucoup d'attention pour nous, et il laissait entrer librement tous ceux qui venaient nous voir. Peu de jours avant les spectacles, je vis entrer mon père, qui venait me livrer un dernier assaut. Il était dans un accablement qu'on ne saurait exprimer ; il s'arrachait la barbe, il se jetait par terre et y demeurait couché sur le visage, poussant des cris et maudissant sa vieillesse. Je mourais de douleur en le voyant dans cet état ; mais Dieu me soutint contre la violence de cette attaque. » — Ici finit la relation de la sainte ; la suite a été écrite par un témoin oculaire.

Lorsque le jour des spectacles fut arrivé, on tira les martyrs de la prison pour les conduire à l'amphithéâtre. La joie était peinte sur leurs visages : elle brillait dans leurs yeux, elle paraissait dans leurs gestes, elle éclatait dans leurs paroles. Perpétue marchait la dernière. La tranquillité de son âme se faisait remarquer dans son air et sa démarche : elle tenait les yeux baissés, pour dérober leur éclat aux spectateurs. Félicité ne marquait pas moins de contentement de ce qu'elle était suffisamment rétablie pour mourir avec les autres. Saturnin et Satur menaçaient de la colère de Dieu le peuple idolâtre qui les environnait ; et lorsqu'ils furent près du juge qui les avait condamnés, ils lui dirent avec autorité : « Vous nous condamnez aujourd'hui, mais bientôt Dieu vous jugera vous-même ». Le

peuple, irrité de ces reproches, demanda qu'ils fussent fouettés. Ravis d'acquérir ce nouveau trait de ressemblance avec le Sauveur, les saints martyrs n'en marquèrent que plus d'allégresse. Dieu leur accorda le genre de mort que chacun d'eux avait désiré : car, tandis qu'ils s'entretenaient tous ensemble des divers supplices qu'on faisait souffrir aux chrétiens, Saturnin avait témoigné le désir de combattre contre les bêtes de l'amphithéâtre. En effet, après avoir été attaqué, aussi bien que Révocat, par un léopard furieux, ils furent traînés l'un et l'autre par un ours. Satur, au contraire, ne craignait rien tant que l'ours, et il souhaitait qu'un léopard lui ôtât la vie du premier coup de dent. Cependant il fut d'abord livré à un sanglier ; mais l'animal se retourna contre le piqueur qui le conduisait, et le blessa à mort. On l'exposa ensuite à un ours, qui ne sortit point de sa loge. Ainsi, Satur ne reçut alors aucune blessure. Les deux saintes, Perpétue et Félicité, furent exposées dans un filet à une vache furieuse. L'animal prit d'abord Perpétue, l'enleva avec violence et la laissa retomber sur les reins : Perpétue se releva, renoua ses cheveux, et, ayant aperçu Félicité, que la vache avait aussi attaquée et qui était étendue sur le sable toute froissée de ses blessures, elle lui donna la main et l'aida à se relever. Elle n'avait pas remarqué ce qui s'était passé, et elle demanda : *Quand est-ce qu'on nous livrera à cette vache ?* Pour la persuader qu'elle avait déjà

souffert, il fallut lui montrer ses habits déchirés et les meurtrissures qu'elle avait reçues. Alors, ayant reconnu un catéchumène nommé Rustique, elle le pria d'appeler son frère Satur, et, lorsqu'ils se furent approchés, elle les exhorta à la constance. Satur, s'étant retiré sous un des portiques de l'amphithéâtre, disait au geôlier Pudens, qui s'était converti : « Ne vous l'avais-je pas dit, que les premières bêtes ne me feraient point de mal, et que se serait la dent d'un léopard qui me donnerait la mort ? » Un moment après, ayant été exposé pour la troisième fois, un léopard s'élança sur lui, et d'un seul coup de dent lui fit une si large blessure qu'il fut tout couvert de sang. Le peuple s'écria : « Le voilà baptisé une seconde fois ! » Satur, tournant ses regards sur Pudens : « Adieu, cher ami ! lui dit-il ; souvenez-vous de ma foi, et imitez-la : que ma mort ne vous trouble point ; qu'elle vous encourage à souffrir. » Puis, demandant au geôlier l'anneau qu'il portait au doigt, et l'ayant trempé dans son sang, il le lui rendit comme un gage de sa foi et de son amitié, et il tomba mort. Ainsi, Satur mourut le premier, selon la vision de Perpétue. — Sur la fin des spectacles, le peuple demanda que les autres martyrs fussent ramenés au milieu de l'amphithéâtre pour y recevoir le coup de la mort : ils y vinrent d'eux-mêmes, et se laissèrent égorger sans faire le moindre mouvement. Perpétue tomba entre les mains d'un gladiateur maladroit, qui la fit languir

quelque temps, et elle fut réduite à conduire elle-même à sa gorge l'épée et à manquer ainsi l'endroit où il devait la plonger. Un tel héroïsme dans des femmes délicates ne saurait venir de la nature : il faut recourir à Dieu pour le comprendre.

S. Irénée à Lyon. An 211.

La persécution s'étendit de nouveau dans les Gaules, et il n'y a point lieu de douter que ce ne soit celle qui couronna S. Irénée évêque de Lyon. Il avait été disciple de S. Polycarpe ; ce fut à son école qu'il puisa cette science de la religion qui le rendit une des lumières de l'Église. S. Polycarpe lui forma tout à la fois l'esprit et le cœur par ses leçons et ses exemples. De son côté, le disciple était pénétré de vénération pour les éminentes vertus de son maître ; il observait chacune de ses actions, afin de se remplir de son esprit. — « J'écoutais, dit-il lui-même, ses instructions très-attentivement ; je les gravais, non sur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. J'ai encore présentes à l'esprit la gravité de sa démarche, la majesté de son visage, la pureté de sa vie, les saintes exhortations dont il nourrissait son peuple ; il me semble que je lui entends encore dire de quelle sorte il avait conversé avec S. Jean et avec plusieurs autres qui avaient vu JÉSUS-CHRIST ; les paroles qu'il avait entendues de leur bouche, toutes les particularités qu'ils lui avaient apprises des miracles et de la doctrine de ce divin Sauveur : et tout ce qu'il

en rapportait était conforme aux divines Ecritures. » S. Irénée fut choisi pour succéder à S. Pothin sur le siége de Lyon. Il avait toutes les qualités nécessaires pour consoler et soutenir cette Église dans des temps si difficiles : un zèle ardent, une profonde érudition, une sainteté éprouvée. Il n'en fallait pas moins pour réparer les pertes qu'elle avait faites, et pour former un nouveau peuple de martyrs qui allaient bientôt renouveler tous ses triomphes. L'empereur Sévère, voyant le nombre des fidèles se multiplier à Lyon par les soins du saint prélat, prit une résolution digne de sa cruauté : il donna ordre à ses soldats d'entourer la ville, et de faire main-basse sur tous ceux qui se déclareraient chrétiens. Le massacre fut presque général. S. Irénée fut conduit devant le tyran, qui le fit mettre à mort, s'applaudissant d'avoir égorgé le pasteur et le troupeau. C'est ce que nous apprennent les Actes de S. Irénée, et ce qui est confirmé par d'autres monuments. S. Adon, dans sa *Chronique*, rapporte qu'Irénée souffrit le martyre avec une multitude innombrable de chrétiens ; et une ancienne inscription, que l'on voit encore à Lyon, marque que, sans compter les femmes et les enfants, le nombre des martyrs alla à *dix-neuf mille.* On peut la croire, si l'on considère la cruauté de l'empereur Sévère et la constance des fidèles. C'est sans doute ce qui a fait dire à S. Eucher que Lyon avait un peuple de martyrs, et à S. Grégroire de Tours qu'il y

eut une si grande multitude de chrétiens égorgés pour la foi, que leur sang coulait dans les places publiques. Les SS. Pères ont donné de magnifiques éloges à ce grand évêque. Un pieux prêtre, nommé Zacharie, qui échappa au carnage, prit soin de sa sépulture, et fut, à ce qu'on croit, son successeur ; Dieu l'ayant conservé comme une étincelle pour rallumer dans cette Église le feu sacré qui venait de purifier tant de victimes.

Sixième persécution, sous Maximin An 235.

SIXIÈME PERSÉCUTION. — Pendant vingt-quatre ans, de la mort de Septime-Sévère (211) à l'avènement à l'empire de l'usurpateur Maximin, on laissa les chrétiens en paix. L'empereur Alexandre-Sévère leur était même favorable ; il honorait JÉSUS-CHRIST comme l'un de ses dieux, et il avait placé sa statue dans une espèce de temple domestique ; il avait, dit-on, conçu la pensée de le faire mettre au nombre des divinités du sénat. Ce prince goûtait singulièrement cette maxime, qu'il avait apprise des chrétiens : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même.* Il la fit graver dans son palais, et, quand il avait condamné au supplice quelque malfaiteur, il la faisait crier dans les rues par un héraut. Cette disposition favorable d'Alexandre fut pour Maximin, son successeur en même temps que son meurtrier, une raison de les persécuter. Ce prince, qui était d'ailleurs d'un naturel féroce, publia contre eux de nouveaux édits. On croit qu'un soldat chrétien y donna occasion, par une

action qui eut beaucoup d'éclat. Quand on proclama Maximin empereur, il fit, selon la coutume, des libéralités aux troupes. Chaque soldat devait se présenter au prince avec une couronne de laurier sur la tête. Il en parut un qui avait la tête nue et qui tenait sa couronne à la main : il était déjà passé, sans que le tribun y fît attention, quand les murmures de ses compagnons le firent remarquer. Cet officier demanda au soldat pourquoi il ne portait pas comme les autres sa couronne sur la tête : — « C'est parce que je suis chrétien, répondit le soldat, et que ma religion ne me permet pas de porter vos couronnes ». C'était apparemment une marque d'idolâtrie. Le soldat fut dépouillé de son habit militaire et mis en prison. Cette affaire donna lieu à une persécution générale. Cependant l'empereur n'ordonna la peine de mort que contre ceux qui enseignaient les autres et gouvernaient les Églises, persuadé que les peuples, destitués de l'appui de leurs pasteurs, seraient facilement vaincus. D'ailleurs, il craignait de dépeupler l'empire en étendant la persécution sur la multitude des fidèles : car les villes et les campagnes, les armées et le barreau, tout était plein de chrétiens. Le fort de la persécution tomba donc sur les évêques et les prêtres ; on condamna aux derniers supplices tous ceux dont on put se saisir. — Le pape S. Pontien fut un des premiers qui souffrirent alors pour la foi. S. Anthère, qui lui succéda, ne tint le siège que six semaines, et l'on croit qu'il reçut aussi la

couronne du martyre. Le règne de Maximin ne fut qu'une suite de cruautés ; mais le détail n'en est pas parvenu jusqu'à nous. On remarque seulement qu'il y eut des églises brûlées : ce qui montre que dès lors les chrétiens avaient des lieux publics pour leurs assemblées. Cette persécution ne dura que trois ans, parce que Maximin, qui s'était rendu odieux, fut tué par ses propres soldats, après un règne fort court.

Septième persécution, sous Décius. An 249.

Septième persécution. — L'empereur Décius fut l'auteur de la septième persécution. Dès le commencement de son règne, il publia contre les chrétiens un édit sanglant, qu'il envoya aux gouverneurs des provinces. L'exécution s'en fit avec une extrême rigueur ; les magistrats n'étaient occupés qu'à rechercher les chrétiens, et à réunir tous les genres de supplices pour les tourmenter. Les prisons, les fouets, le feu, les bêtes féroces, la poix bouillante, la cire fondue, les pieux aiguisés et les tenailles brûlantes, furent mis en usage ; mais l'Église eut la consolation de voir une multitude de ses enfants demeurer fermes, et souffrir les tourments les plus longs et les plus cruels avec une constance admirable.

Le pape S. Fabien donna l'exemple : Ce fut une des premières victimes immolées dans cette persécution. S. Alexandre évêque de Jérusalem, vieillard vénérable, fut présenté au tribunal du gouverneur de la Palestine, et confessa généreusement le nom de Jésus-Christ pour la seconde

fois ; car il lui avait déjà rendu témoignage sous l'empereur Sévère, environ quarante ans auparavant : il fut mis en prison, et mourut dans les fers. — S. Babylas, évêque d'Antioche, reçut aussi la couronne du martyre, avec trois jeunes enfants qu'il instruisait. Le nombre de ceux qui souffrirent pour la foi fut si grand, que, selon l'historien Nicéphore, il ne serait guère possible de les compter.

Après avoir inutilement employé les supplices les plus violents, les persécuteurs mirent en œuvre les tortures lentes, afin de lasser la patience des martyrs et quelquefois aussi les attraits de la volupté pour les corrompre. Voici deux exemples de ce raffinement de cruauté, auquel ils eurent alors recours.

Un chrétien avait déjà enduré les ongles de fer et les lames ardentes ; tout son corps était couvert de plaies : on le fit enduire de miel, et, après lui avoir lié les mains derrière le dos, on l'exposa couché à la renverse à un soleil ardent, pour le livrer aux piqûres insupportables des mouches et des autres insectes. — Un autre, qui était jeune encore, fut mené par ordre du juge dans un jardin enchanté, entre les lys et les roses, près d'un ruisseau qui coulait avec un doux murmure, sous des arbres dont les feuilles étaient légèrement agitées par le vent. Là, on l'étendit sur un lit de plumes, on l'y laissa seul, après l'avoir attaché avec de liens de soie ; on lui envoya ensuite une courtisane, qu'on avait choisie

comme la plus propre à amollir le cœur du jeune martyr et à le séduire. Il faut un effort violent pour résister à une tentation violente. Exposé à une attaque si dangereuse, le saint jeune homme, à défaut d'autre moyen, se coupa la langue avec les dents et la cracha au visage de cette malheureuse, qui se retira tout interdite.

Martyre de Saint Pione, à Smyrne.

Entre les athlètes qui souffrirent la mort pour Jésus-Christ dans cette persécution, il n'y en eut point de plus illustre que S. Pione, prêtre de Smyrne. Un jour qu'il était en prière dans son église, il connut par révélation qu'il serait pris le lendemain. Aussitôt il se met lui-même une chaine au cou, pour montrer aux persécuteurs qu'il est disposé à souffrir, et, en cas qu'on le menât au temple des faux dieux, pour faire connaître aux spectateurs que c'était par violence et malgré lui. On vint en effet le lendemain, et l'officier qui l'arrêtait lui demanda s'il connaissait les ordres de l'empereur : « — Nous n'ignorons pas, répondit le saint prêtre, qu'il y a un commandement: celui qui nous oblige à adorer un seul Dieu. — Venez à la place, dit l'officier, et vous verrez l'édit de l'empereur, qui ordonne de sacrifier aux dieux. » Lorsqu'ils y allaient, une grande multitude de païens et de Juifs les suivit. S. Pione fit un assez long discours à ce peuple, qui l'écouta avec attention. Lorsqu'il eut déclaré, à la fin de ce discours, qu'il n'adorait ni leurs dieux ni leurs images, on essaya de le faire changer de résolution. — « Laissez-vous persuader, lui

disaient-ils : un homme de votre mérite est digne de vivre ; croyez-nous, il est bon de voir la lumière. — Sans doute, reprit le saint homme, la vie est un bien, et un chrétien ne la méprise point : mais nous désirons une autre vie, qui lui est préférable. Je vous remercie de l'affection que vous me témoignez ; mais j'y soupçonne de l'artifice. La haine déclarée est moins nuisible que des caresses trompeuses. » Puis, se tournant vers le juge : « Si votre commission, lui dit-il, est de me persuader ou de me punir, punissez-moi : car vous ne me persuaderez jamais. » Après plusieurs questions, auxquelles le saint prêtre répondit avec fermeté, le juge commença à instruire le procès et à l'interroger juridiquement, afin que tout fût prêt pour l'arrivée du proconsul, que l'on attendait dans peu de jours. Ce magistrat, étant parvenu à Smyrne, fit amener Pione à son tribunal. — « Persistez-vous, lui dit-il, dans votre résolution ? Ne voulez-vous pas vous repentir enfin ? » Le saint répondit qu'il ne changerait point. Alors le proconsul lui fit donner la question, après laquelle il dit : « Je vous laisse le loisir de vous consulter vous-même. — Le délai est inutile, dit S. Pione ; je ne puis changer. » — Le juge prononça la sentence ; elle était écrite sur une tablette, en ces termes : *Nous ordonnons que Pione, sacrilège, qui s'est avoué chrétien, soit brûlé vif, pour venger les dieux et donner de la crainte aux hommes.* Le martyr alla d'un pas ferme au lieu de l'exécution ; il se dépouilla lui-même, s'étendit sur le poteau et se

laissa clouer. Quand il fut attaché, l'exécuteur lui dit : « Revenez de votre erreur, il est encore temps ; promettez de faire ce que l'on vous demande, et l'on ôtera les clous. — Non ! reprit le martyr ; je me hâte de mourir pour ressusciter. » On l'éleva attaché au poteau, et on le tourna vers l'orient ; puis on entassa autour de lui une grande quantité de bois, où l'on mit le feu. Comme il fermait les yeux, le peuple crut qu'il était mort; mais il priait en silence. Sa prière finie, il ouvrit les yeux lorsque la flamme commençait à s'élever, et, regardant le feu paisiblement, il dit : « *Amen !* Seigneur, recevez mon âme ! » Aussitôt il expira, en rendant un léger soupir. Le feu éteint, les fidèles qui étaient présents trouvèrent son corps entier et comme en pleine santé, la chevelure intacte, la barbe belle, tout le visage éclatant. Les chrétiens se voyaient confirmés dans la foi ; les païens se retiraient épouvantés, et agités des reproches de leur conscience.

Huitième persécution, sous Valérien. An 257.

Huitième persécution. — La persécution, qui s'était un peu ralentie, recommença avec une nouvelle violence sous l'empereur Valérien, qui régna de 253 à 260. Ce prince fut animé contre les chrétiens par un de ses ministres qui les haïssait, et qui lui persuada que, pour réussir dans une guerre qu'il avait à soutenir, il devait abolir le christianisme. Dans cette vue, il publia des édits qui procurèrent la gloire du martyre à un grand nombre de chrétiens.



S. Laurent. Le plus illustre fut S. Laurent, le premier des diacres de l'Église romaine. Comme on conduisait au supplice le pape S. Sixte, qui l'avait élevé au diaconat, S. Laurent, animé du désir de donner aussi sa vie pour Jésus-Christ, le suivait en versant des larmes, et lui disait : « Où allez-vous, mon père, sans votre fils ? saint pontife, où allez-vous sans votre ministre ? » S. Sixte lui répondit : « Mon fils, un plus grand combat vous est réservé : vous me suivrez dans trois jours ». Consolé par ces paroles, le pieux diacre se prépara au martyre, et se hâta de distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il avait entre les mains ; car c'étaient les diacres qui avaient alors la dispensation des biens de l'Église. Le préfet de Rome, instruit que l'Église avait beaucoup de richesses, voulut s'en emparer : il envoya chercher le saint, qui en était le dépositaire, et lui dit : « Vous vous plaignez, vous autres chrétiens, que l'on vous traite avec rigueur, mais il ne s'agit point ici de tourments : je vous demande avec douceur ce que vous pouvez donner. Je sais que vous avez des vases d'or et d'argent pour vos sacrifices : remettez-moi ces trésors, le prince en a besoin pour entretenir ses troupes. » S. Laurent répondit : « J'avoue que notre église est riche et que l'empereur n'a point de trésors aussi précieux. Je vous en ferai voir une bonne partie : accordez-moi seulement un peu de temps pour mettre tout en ordre. » Le préfet n'entendit pas de quelles richesses on lui parlait ; il accorda trois

jours de délai. Dans cet intervalle, le saint parcourut la ville pour rassembler tous les pauvres que l'Église nourrissait ; il alla ensuite dire au préfet que tout était prêt. Le magistrat le suivit, et, voyant cette troupe d'aveugles, de boiteux, d'estropiés, au lieu des vases précieux qu'il attendait, il jeta sur Laurent un regard menaçant. — « De quoi vous fâchez-vous ? lui dit celui-ci. L'or n'est qu'un métal cause de bien des maux : l'or véritable, c'est la lumière divine qui éclaire ces pauvres : voilà les richesses que je vous ai promises. — C'est donc ainsi que tu me joues ? dit le préfet en fureur. Je sais que les chrétiens se piquent de mépriser la mort ; aussi n'espère pas de mourir promptement ; je ferai prolonger les tortures, et tu ne mourras que par degrés. » En effet, on commença par déchirer son corps à coups de fouet ; puis on prépara un gril de fer sur des charbons allumés, et l'on attacha le martyr sur ce gril, de manière que le feu pénétrât lentement sa chair. Mais le feu de la charité, qui embrasait son cœur, était plus fort que celui qui brûlait son corps, et le rendait comme insensible à ce tourment : il n'était occupé que de la loi du Seigneur, son supplice paraissait lui être un rafraichissement. Après avoir enduré longtemps cette horrible torture, il dit au juge : « Mon corps est assez rôti de ce côté-là ; faites-le tourner de l'autre ». Et, quelques moments après, il ajouta : « Ma chair est maintenant assez cuite: vous pouvez en manger ! »

Puis, levant les yeux au ciel, il pria Dieu pour la conservation de Rome, et rendit l'esprit. Quel courage ! quelle tranquillité au milieu des plus cuisantes douleurs !

S. Cyprien. An 258.

S. Cyprien, évêque de Carthage, souffrit aussi vers cette époque. Né en Afrique, d'une famille distinguée, il enseigna la rhétorique à Carthage avec grand succès. Ce ne fut que dans un âge mûr, et après bien des réflexions, qu'il embrassa le christanisme : il avait hésité longtemps pour se déterminer à quitter la religion païenne, dans laquelle il était né. Il lui semblait difficile de mener une vie nouvelle, de devenir un autre homme en gardant le même corps. « Comment peut-on, disait-il, détruire des habitudes invétérées, qui sont devenues comme une seconde nature ? Comment apprendre la frugalité, quand on est accoutumé à une table abondante et délicate ? » C'est ce qu'il écrivait lui-même à l'un de ses amis. « Mais, ajoute-t-il, lorsque l'eau de la régénération eut lavé les taches de ma vie passée, et que mon cœur purifié eut reçu la lumière céleste, toutes mes difficultés s'évanouirent : je trouvai facile ce qui m'avait paru impossible. » Il fit de si grands progrès dans la vertu, que l'on crut devoir l'élever à la prêtrise peu de temps après son baptême. L'évêque de Carthage étant mort, le peuple fidèle le demanda avec instance pour pasteur. A cette nouvelle, le saint prit la fuite, cédant aux plus anciens un honneur dont il se

croyait indigne ; mais on découvrit le lieu où il s'était caché, et il fut obligé de se soumettre. Ses vertus parurent avec un nouvel éclat dans cette dignité. Sa charité pour les pauvres n'avait point de bornes. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à affermir la discipline et à instruire son troupeau.

Il avait échappé à la persécution de Décius en se retirant pour quelque temps, parce que c'était lui principalement que les païens cherchaient ; plusieurs fois l'amphithéâtre avait retenti de ces cris redoublés : *Cyprien aux lions ! Cyprien aux lions !* Sa retraite ne fut pas oisive : il travailla sans relâche au bien de son peuple, soit par des lettres, soit par le ministère de ceux à qui il en avait confié le soin. De retour à son église, il étendit ses soins sur l'Afrique ; rien n'échappait à sa vigilance. Paterne, proconsul d'Afrique, le fit amener à son tribunal. — « L'empereur m'ordonne, lui dit-il, de faire professer par tous ses sujets la religion qu'il professe lui-même. Qui êtes-vous ? » Le saint répondit : « — Je suis chrétien et évêque. Je ne connais qu'un seul Dieu, qui a fait le ciel et la terre : c'est ce Dieu que nous servons et que nous prions, en particulier pour la prospérité des empereurs. — Je veux savoir, ajouta le proconsul, qui sont les prêtres attachés à votre église. — Je ne puis les découvrir, répliqua Cyprien ; vos lois elles-mêmes condamnent les délateurs. » Après quelques autres questions et des réponses aussi fermes,

le proconsul l'envoya en exil à Curubis, petite ville de la côte d'Afrique, peu éloignée de Carthage. Plusieurs autres évêques d'Afrique et un grand nombre de prêtres furent bannis en même temps et dispersés en des lieux sauvages, où ils eurent mille incommodités à souffrir. S. Cyprien les consola par une lettre qu'on ne peut lire sans ressentir quelque étincelle du feu divin dont son cœur était embrasé, et qui lui faisait mettre son bonheur à souffrir pour JÉSUS-CHRIST. Il demeura une année entière dans le lieu de son exil ; puis il fut ramené à Carthage pour y être jugé par un nouveau proconsul. La persécution s'était rallumée avec plus de violence, et l'édit de Valérien portait que les évêques, les prêtres et les diacres seraient mis à mort sur-le-champ. S. Cyprien fut confié au capitaine des gardes, qui logeait dans un faubourg de Carthage. Ses amis eurent la liberté de le voir, et tout le peuple y courut. Les chrétiens, craignant qu'on le fît mourir pendant la nuit, la passèrent à la porte de la maison où il était gardé. Le proconsul était à sa maison de campagne ; le saint y fut conduit par un temps fort chaud. Un soldat, le voyant trempé de sueur, l'engageait à changer d'habit. — « A quoi bon, dit le saint, chercher à adoucir des maux qui vont finir ? » Dès que le proconsul l'aperçut, il lui demanda si c'était lui qui se nommait Cyprien. — « C'est moi-même, répondit l'évêque. — L'empereur vous ordonne de sacrifier aux dieux. — Je n'en ferai rien. —

Pensez à vous », ajouta le juge. S. Cyprien répliqua : « Dans une affaire si juste, il n'y a point à délibérer ». Enfin le proconsul, ayant pris l'avis de son conseil, parla ainsi au saint évêque : « Il y a longtemps que vous faites profession d'impiété, sans que nos empereurs aient pu vous ramener à de meilleurs sentiments. Puisque vous êtes le chef de cette secte pernicieuse, vous servirez d'exemple à ceux que vous avez entraînés dans la désobéissance : la discipline des lois sera affermie par votre sang. »

Prenant donc la tablette où la sentence était écrite, il la lut à haute voix. Elle était conçue en ces termes : *Il est ordonné que Cyprien sera puni par l'épée.* Le saint répondit : « Je rends grâces à Dieu ». Les fidèles, qui étaient en grand nombre de l'assemblée, s'écrièrent : « Que l'on nous coupe aussi la tête ! » On avait choisi pour lieu de l'exécution une place bordée de grands arbres, à quelque distance de la ville. Quoique très spacieuse, elle se trouva trop petite pour la multitude qui s'y rassemblait. Le saint évêque donna, jusqu'à la fin, des preuves de sa sollicitude pour son troupeau. Ayant su que dans la foule il y avait de jeunes vierges, il ordonna qu'on eût soin de les mettre à l'abri de tous dangers. Arrivé au lieu de son supplice, il se prosterna le visage contre terre et adressa à Dieu une prière fervente. Quand elle fut achevée, il ôta ses habits, qu'il donna à ses diacres : il prit ensuite le bandeau pour se couvrir les yeux ; et, comme il avait

de la peine à le nouer par derrière, un prêtre et un diacre lui rendirent ce dernier office. Alors l'exécuteur parut, et le saint martyr lui fit donner vingt-cinq écus d'or ; puis il se mit à genoux, et, tenant les mains croisées sur sa poitrine, il attendit le coup qui devait le faire passer de cette vie à la glorieuse immortalité. Les fidèles recueillirent son sang dans des linges qu'ils avaient étendus autour de lui, et conservèrent cette précieuse relique avec un respect religieux.

S. Montan et ses compagnons.

La persécution ne fut point apaisée par la mort de S. Cyprien, et il y eut encore, dans ces provinces, une multitude de martyrs. Les plus illustres furent S. Montan et ses compagnons, au nombre de huit. Nous avons la relation de leur martyre, commencée par eux-mêmes dans la prison et achevée par un témoin oculaire. Voici comment ils s'expriment. — « Lorsqu'on nous eut arrêtés, nous apprîmes que le gouverneur devait nous condamner à être brulés vifs, et que l'exécution se ferait le lendemain ; mais Dieu, qui tient en sa main le cœur des juges, ne permit pas qu'on nous fit souffrir ce genre de supplice. Le gouverneur changea de résolution, et l'on nous remit en prison. Ce lieu n'eut pour nous rien d'affreux : son obscurité fit place à une clarté toute céleste ; un rayon du Saint-Esprit éclaira cette noire demeure, et fit naître la lumière dans les ténèbres. Le lendemain, sur le soir, nous fûmes tout-à-coup enlevés par les soldats et conduits au palais, pour être interrogés. O jour

heureux! oh que les chaînes dont on nous chargea nous parurent légères ! Le gouverneur nous fit plusieurs questions, auxquelles il mêla des menaces et des promesses. Nos réponses furent modestes, mais fermes, généreuses et chrétiennes. Enfin, nous sortimes de l'interrogatoire vainqueurs du démon. On nous renvoya en prison, et nous nous y préparâmes à un nouveau combat. Le plus rude que nous eûmes à essuyer, ce fut la faim et la soif : car, après nous avoir fait travailler le jour entier, on nous refusait tout, même un peu d'eau. Le Seigneur nous consola lui-même, en nous faisant connaître par une vision que nous n'avions plus que quelques jours à souffrir, et qu'il ne nous abandonnerait point. Il nous procura quelques rafraîchissements par le ministère de deux chrétiennes, qui parvinrent à nous les faire passer.

» Ce secours nous soulagea un peu : nos malades se rétablirent ; nous oubliâmes bientôt nos fatigues, et nous nous mimes à bénir la miséricorde divine qui avait daigné adoucir nos peines. Ce qui contribue beaucoup à nous soutenir et à nous consoler, c'est l'union intime qui est entre nous ; nous n'avons tous qu'un même esprit, qui nous unit dans la prière et dans les entretiens. Vous le savez, rien n'est doux comme cette charité fraternelle, si agréable à Dieu, et avec laquelle on obtient de lui tout ce qu'on demande, suivant cette parole consolante de JÉSUS-CHRIST : *Lorsque deux personnes s'unissent sur la terre*

pour demander quelque chose à mon Père, elles l'obtiennent infailliblement. »

Enfin, le gouverneur les fit citer de nouveau à son tribunal. Tous déclarèrent qu'ils persistaient dans leur première confession. Le gouverneur rendit une sentence qui les condamnait à avoir la tête tranchée. On les conduisit au lieu où ils devaient être immolés. Il s'y fit un grand concours de peuple ; les fidèles et les païens y accouraient à l'envi. Les saints martyrs avaient la joie peinte sur le visage, et cette joie venait de ce qu'ils se voyaient sur le point d'arriver à un bonheur éternel. Il exhortaient avec force ceux qui les environnaient, les fidèles à rester fermes dans la foi et à conserver avec soin ce précieux dépôt, les idolâtres à reconnaître et adorer le vrai Dieu. « Tout homme, leur disaient-ils, qui sacrifice aux fausses divinités sera exterminé ; c'est une impiété horrible d'abandonner le vrai Dieu et d'adorer les démons. » — Ils eurent tous la tête tranchée.

Le saint enfant Cyrille.

Le Seigneur, qui sait rendre quand il lui plaît les enfants même éloquents pour en tirer sa gloire, voulut aussi qu'ils servissent au triomphe de la foi en la confessant généreusement. A Césarée en Capadoce, un enfant nommé *Cyrille* montra un courage extraordinaire, qui remplit les fidèles d'admiration. Ce digne enfant avait sans cesse à la bouche le nom sacré de JÉSUS, et il sentait, en le prononçant, une force qui le rendait insensible aux menaces et aux promesses

qu'on lui faisait. Il avait un père idolâtre, qui, ne pouvant le porter à invoquer les faux dieux, le chassa de chez lui après l'avoir maltraité. Le juge de la ville, informé du fait, envoya des soldats pour prendre le jeune Cyrille, et se le fit amener. — « Mon enfant lui dit-il avec douceur, je veux bien vous pardonner vos fautes en considération de votre âge : il ne tient qu'à vous de rentrer dans les bonnes grâces de votre père et dans la jouissance de ses biens : soyez sage, et renoncez à votre superstition. » L'enfant répondit : « Je suis aise de souffrir des reproches pour ce que je fais. Dieu me recevra, et je serai bien mieux avec lui qu'avec mon père. Je me réjouis d'être chassé de la maison paternelle : j'en habiterai une qui est plus grande et plus belle. Je renonce volontiers aux biens temporels, pour être riche dans le ciel : je ne crains point la mort, parce qu'elle est suivie d'une meilleure vie. » Il prononça ces paroles avec un courage qui montrait bien que Dieu parlait en lui. Le juge, prenant un ton propre à intimider, le menaça de la mort : il le fit lier, comme pour le mener au supplice, et ordonna de préparer un bûcher et d'y mettre le feu ; mais l'admirable enfant, sans en être ébranlé, n'en parut que plus assuré. Il se laissa conduire sans verser une seule larme : on l'approcha du feu, on le menaça de l'y jeter, et il ne perdit rien de sa constance. Le juge avait donné ordre, en secret, que l'on se contentât de lui faire peur.

Quand on vit que l'aspect du supplice n'avait fait aucune impression sur lui, on le ramena au juge, qui lui dit : « Eh bien ! vous avez vu le feu, vous avez vu le glaive : serez-vous sage à présent, et, par votre soumission à ma volonté et à celle de votre père, mériterez-vous qu'il vous rende son affection et qu'il vous reçoive chez lui ? » Le jeune Cyrille répondit : « Vous m'avez fait grand tort de me rappeler. Je ne crains ni le feu ni l'épée. Je me hâte d'aller à une maison beaucoup plus désirable, et je soupire après des richesses bien plus solides que celles de mon père. C'est Dieu qui doit me recevoir et me récompenser. Dépêchez-vous de me faire mourir, que j'aille à lui plus promptement. » Les assistants pleuraient en l'entendant parler ainsi ; et lui leur disait : « Il faudrait vous réjouir au lieu de pleurer ; au lieu de chercher à m'affaiblir par vos larmes, vous devriez m'encourager à souffrir. Vous ne savez pas donc quelle est la gloire qui m'attend, quelle est mon espérance ? laissez-moi finir ma vie temporelle ! » Ce fut dans ces sentiments qu'il alla au supplice, comme le disent les actes de son martyre, où on ne lit pas quel genre de mort il souffrit.

Neuvième persécution, sous Aurélien. An 275.

Neuvième persécution. — L'empereur Aurélien, après avoir réduit les trente tyrans qui se disputaient alors le souverain pouvoir, ne s'était pas montré contraire aux chrétiens. Mais il changea tout-à-coup de conduite à leur égard.

Le malheureux crut gagner l'affection du sénat et du peuple en persécutant les ennemis de leurs dieux. Il était sur le point de signer contre eux un édit terrible, lorsqu'il fut arrêté par la foudre, qui tomba à ses pieds. La frayeur dont il fut saisi lui fit abandonner pour le moment ce dessein ; mais sa volonté ne changea point, la persécution ne fut que différée. « Quelque temps après, s'étant livré à la corruption de son cœur, dit Lactance (auteur presque contemporain), Aurélien publia contre nous des édits de sang et de carnage ; mais c'était heureusement sur la fin de son règne, qui fut très court ; en sorte que les édits n'avaient pas encore été portés dans les provinces éloignées quand il mourut. Ainsi le Seigneur fit-il voir qu'il ne laisse aux puissances du siècle la liberté de persécuter ses serviteurs que selon les desseins de sa justice ou de sa miséricorde sur eux. »

Martyre de S. Comon.

Cependant, comme les inclinations connues des souverains ne sont guère moins efficaces que leurs ordres, la haine du nom chrétien que cet empereur avait manifestée ne laissa pas de faire beaucoup de martyrs. Un des plus illustres fut S. Comon, qui souffrit en Lycaonie. Comme le juge se moquait de sa vie austère, le saint répondit avec dignité : « La croix fait toutes mes délices. Ne croyez pas m'intimider par l'appareil des tourments : j'en connais le prix, et je sais combien ils contribuent au véritable bonheur ; les plus rudes et les plus longs font l'objet de

mes désirs. » Le juge, pour l'amollir, lui demanda s'il avait des enfants : — « J'en ai un, répondit-il, et je voudrais bien qu'il eût part à mon bonheur ». Le juge l'envoya aussitôt chercher, et il les condamna l'un et l'autre au même supplice. On leur coupa les mains avec une scie de bois, on les mit sur un lit de braise, et ensuite on les fit passer dans une chaudière d'huile bouillante, où ils rendirent l'esprit en louant Dieu.

S. Denys de Paris.

On rapporte aussi à cette persécution le martyre de S. Denys, premier évêque de Paris. Cet illustre pontife, après avoir établi dans la ville une église florissante, travailla, par le ministère de ses disciples, à étendre la foi dans les provinces voisines, avec un zèle qui lui a mérité le titre d'Apôtre des Gaules. On ne sait pas très bien le détail de la vie de ces hommes apostoliques ; mais ils cultivèrent avec fruit cette partie du champ du Seigneur, et pour la rendre plus fertile il fallait qu'outre leurs sueurs ils y répandissent encore leur sang. Dieu couronna les travaux de leur généreux chef par un glorieux martyre, dont nous n'avons pas les actes. Tout ce qu'on en sait est que, dans une persécution qui s'éleva tout-à-coup, il fut pris, avec le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère, par ordre du président Fescenninus ; qu'après avoir confessé courageusement la foi, ils souffrirent les fouets et divers genres de supplices, et qu'ils eurent enfin la tête tranchée. Une tradition constante, appuyée sur d'anciens monuments, nous apprend que ce fut

sur une montagne auprès de Paris, nommée depuis, pour ce sujet, le Mont-des-Martyrs, ou vulgairement *Montmartre*. On montre à Paris le lieu où S. Denys fut emprisonné, et celui où il fut mis à la torture ; on y a bâti plus tard deux églises en son honneur. Le président avait ordonné de jeter dans la Seine le corps des saints ; mais une dame païenne qui songeait à embrasser la foi sut gagner ceux qui étaient chargés de cette commission, et fit enterrer secrètement les saintes reliques.

Dixième persécution. — L'empire romain, qui depuis trois siècles livrait inutilement au Christianisme des attaques presque continuelles, fit un dernier effort pour le détruire, et au lieu de le renverser acheva de l'établir. Dioclétien régnait alors en Orient, et Maximien, qu'il s'était associé, en Occident. Le premier publia à Nicomédie, l'an 303, un édit qui ordonnait d'abattre les églises et de brûler les saintes Écritures ; mais ce n'était que le prélude des cruels décrets qui suivirent, et qui firent couler des flots de sang dans toutes les provinces de l'empire : car Maximien, son collègue, imita un exemple si conforme à son inclination féroce. On exerça contre les chrétiens des cruautés inouïes, on employa des tortures jusque-là inconnues. En Mésopotamie, quelques-uns furent pendus la tête en bas et étouffés par un feu lent ; en Syrie, on les faisait rôtir sur des grils ; dans la province de Pont, on

Dixième persécution, sous Dioclétien. An 303.

leur enfonçait des roseaux pointus sous les ongles, puis on versait sur eux du plomb fondu ; en Égypte, après les avoir tenaillés, on leur déchirait le corps avec des morceaux de pots cassés; dans la Phrygie, une ville entière, dont les habitants étaient tous chrétiens, fut investie par les soldats, qui eurent ordre d'y mettre le feu. Les hommes, les femmes et les enfants, tous périrent dans les flammes, en invoquant le nom de JÉSUS. L'historien Eusèbe, témoin oculaire d'une partie de ces scènes barbares, dit que les cruautés exercées contre les chrétiens, dans cette horrible persécution, surpassent tout ce qu'on en peut raconter. « Toute la terre, dit Lactance, fut inondée de sang, de l'Orient à l'Occident ».

Dieu, qui ne manque jamais à son Église, la soutint dans cette terrible épreuve, et proportionna son secours à la violence de l'attaque.

Martyre de saint Pierre.

La persécution commença par le palais même de l'empereur. Plusieurs de ses premiers officiers étaient chrétiens : on voulut les obliger de sacrifier aux idoles ; mais ils aimèrent mieux perdre la faveur du prince, être dépouillés de leur dignité, et souffrir les plus cruelles tortures, que de manquer de fidélité à Dieu. Un d'entre eux, nommé Pierre, endura avec une constance invincible des tourments dont le récit fait frémir. Après l'avoir dépouillé de ses habits, on l'attacha à une machine qui l'élevait fort haut, puis le laissait retomber sur le pavé. Quoiqu'il eût le corps tout brisé de cette chute, on le frappa à grands coups

de bâton, qui lui meurtrirent tous les membres : les plaies étaient si profondes, que l'on y voyait les os à découvert ; on y versa ensuite du sel et du vinaigre. Les horribles douleurs qu'il ressentait n'ébranlant point son courage, on apporta du feu et un gril sur lequel on fit rôtir chaque partie de son corps l'une après l'autre ; et, pour prolonger cet effroyable supplice, on le retirait du feu par intervalles pour l'y remettre ensuite. Ces raffinements de cruauté furent inutiles, et le martyr, victorieux de la douleur et du tyran, expira sur le lit affreux sans avoir laissé échapper la moindre marque de faiblesse.

Martyre de saint Quentin.

Maximien avait établi Rictius Varus son préfet dans les Gaules. Ce préfet, cruel comme son maître, courait de ville en ville, portant avec lui l'épouvante et l'horreur, inondant du sang des chrétiens tous les lieux par où il passait. Il vint à Amiens, où S. Quentin, fils d'un sénateur romain, annonçait avec succès la doctrine évangélique. Il fit arrêter le saint apôtre ; et l'ayant cité à son tribunal il lui demanda son nom. — « Je suis chrétien, c'est là mon nom, répondit le saint ; si vous voulez en savoir davantage, mes parents m'ont nommé Quentin. — Quels sont vos parents ? » reprit le préfet. Quentin dit : « Je suis citoyen romain, fils du sénateur Zénon ». Le préfet ajouta : « Comment, étant d'une si noble famille, vous êtes-vous laissé entêter de ces folles superstitions ? » Quentin répondit : « La plus excellente noblesse est de connaître Dieu et

d'obéir fidèlement à ses commandements. Quant au nom de superstition que vous donnez à la religion chrétienne, il ne peut lui appartenir, puisqu'elle conduit au souverain bonheur, en faisant connaître le vrai Dieu et son fils JÉSUS-CHRIST, par qui toutes choses ont été créées, et qui est égal en tout à son Père. — Si tu ne sacrifies dans le moment, s'écria le préfet, je te jure par nos dieux et nos déesses que je te ferai mourir dans les plus cruelles tortures ! — Et moi, dit Quentin, je vous promets, par le Seigneur mon Dieu, que je ne ferai pas ce que vous me commandez. Je ne crains pas plus vos menaces que vos dieux. »

Le tyran commença par le faire cruellement fouetter ; puis il ordonna qu'il fût resserré dans une étroite prison. Un ange l'y visita, et lui commanda d'aller instruire le peuple. Il sortit sans obstacle du cachot, et courut prêcher dans la place publique. L'éclat de ce miracle, et ses souffrances pour JÉSUS-CHRIST, donnèrent tant de force à ses paroles, qu'il convertit près de six cents personnes. Ses gardes mêmes, s'étant convaincus de sa délivrance miraculeuse, crurent en JÉSUS-CHRIST. S. Quentin comparut une seconde fois devant le préfet, qui tâcha de le gagner par de flatteuses promesses. Comme elles étaient aussi inutiles que les menaces, ce magistrat eut recours à de nouveaux tourments. Il le fit étendre, par le moyen de poulies, d'une manière si violente que tous ses membres furent disloqués ; ensuite on lui

déchira le corps en le frappant avec des chaines de fer ; on versa sur ses plaies de l'huile bouillante, de la poix et de la graisse fondues ; enfin, on lui appliqua des torches ardentes. Ce n'est que contre les martyrs de Jésus-Christ que la cruauté des hommes a été si ingénieuse. Furieux de ce que, malgré ces tortures, Quentin ne cessait de louer le Seigneur, Varus lui fit remplir la bouche de chaux et de vinaigre ; puis il ordonna qu'on le chargeât de chaînes et qu'on le conduisit dans la capitale du Vermandois, où il devait se rendre. La Providence avait destiné le saint martyr pour être le patron de cette ville, à laquelle il a donné son nom. Varus, y étant arrivé, fait un dernier effort pour le gagner, inutilement toujours. Voyant que le saint semble tirer de nouvelles forces de ses tourments, il se laisse aller à toute sa rage. Par son ordre, on perce Quentin de deux broches de fer, depuis le cou jusqu'aux cuisses, on lui enfonce des clous entre les ongles et la chair des doigts. Comme après ce dernier supplice le saint vivait encore, le juge le condamna enfin à avoir la tête tranchée. Quentin, porté au lieu du supplice, obtint de ses bourreaux un peu de temps pour faire sa prière. Aussitôt qu'il l'eut achevée, il se tourna vers eux et leur dit : « Je suis prêt, faites ce qui vous est commandé ». — Ils lui coupèrent la tête et la jetèrent, avec le corps, dans la rivière de la Somme ; mais Dieu ne permit pas que les reliques d'un si illustre martyr demeurassent

sans honneur. Une dame chrétienne, nommée Eusébie, trouva le corps et l'enterra sur une colline voisine. La relation de ce martyre a été écrite par un auteur qui avait été présent.

La Légion Thébaine. L'empereur Maximien, étant passé dans les Gaules pour réprimer une faction, crut nécessaire de renforcer son armée, et fit venir d'Orient la légion Thébaine. Elle était toute composée de chrétiens, commandée par Maurice ; les principaux officiers après lui étaient Exupère et Candide. Elle rejoignit, avant le passage des Alpes, le corps de l'armée, qui fit quelque séjour à Octodure, aujourd'hui Martigny-en-Valais. Maximien, qui avait encore plus à cœur d'exterminer les chrétiens que les ennemis de l'État, commanda la légion Thébaine pour aller persécuter les fidèles ; ou, comme portent d'autres actes, il voulut l'obliger à prendre part aux sacrifices solennels qu'il faisait à ses dieux en entrant dans les Gaules. Ces braves soldats répondirent qu'ils étaient venus pour combattre des ennemis, non pour tremper leurs mains dans le sang de leurs frères, ou pour les souiller par un culte impie. Maximien fut si irrité de cette réponse, qu'il fit aussitôt décimer la légion. Ceux sur qui le sort tomba se laissèrent égorger sans la moindre résistance. Cette boucherie n'effraya point leurs camarades : elle ne fit que les animer au martyre ; ils s'écrièrent, qu'ils détestaient le culte des idoles. Lorsque cette résolution eut été rapportée à Maximien, ce prince ordonna que la légion fût

décimée une seconde fois ; ce qui fut exécuté. Comme on pressait les autres d'obéir au tyran, ils lui présentèrent la remontrance suivante : — « Nous sommes vos soldats, seigneur ; mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. Nous vous devons le service de la guerre, mais nous devons à Dieu l'innocence des mœurs ; nous recevons de vous la paie, il nous a donné et il nous conserve la vie : nous ne pouvons vous obéir en renonçant à Dieu notre créateur, notre notre maître et le vôtre. Nous sommes disposés à exécuter vos ordres en tout ce qui n'offense pas Dieu ; mais, s'il faut choisir entre désobéir à Dieu ou à un homme, nous préférons obéir à Dieu. Menez-nous à l'ennemi, nos mains sont prêtes à combattre les rebelles et les impies ; mais elles ne savent point répandre le sang des citoyens et des innocents. Nous avons fait serment à Dieu avant de vous le faire : eh ! comment pourriez-vous compter sur notre fidélité, si nous manquions à celle que nous avons jurée à Dieu ? Si vous cherchez à faire mourir des chrétiens, nous voici. Nous confessons un seul Dieu, créateur de toutes choses, et JÉSUS-CHRIST son fils. Nous sommes disposés à nous laisser égorger comme nos compagnons, dont nous envions le sort. Ne craignez pas de révolte : les chrétiens savent mourir, non se révolter. Nous avons des armes, nous ne nous en servirons pas ; nous aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. »

Une remontrance si généreuse et en même temps si mesurée ne fit qu'allumer la fureur de ce tyran. Désespérant de vaincre leur constance héroïque, il prend la résolution de massacrer la légion entière. Il la fait envelopper par l'armée, et donne ordre de la passer au fil de l'épée. Ces braves guerriers jetaient bas leurs armes ; ils se dépouillaient de leurs cuirasses et présentaient le cou aux exécuteurs. On n'entendit ni plaintes ni gémissements ; ils ne parlèrent que pour s'animer les uns les autres à mourir pour JÉSUS-CHRIST. La terre fut en un moment jonchée de leurs corps et teinte de leur sang. Ils étaient, à ce que l'on croit, plus de six mille. Quel spectacle qu'une légion entière dans des dispositions si saintes, si sublimes ! Une religion capable de former des hommes si parfaits ne porte-t-elle pas un caractère visible de divinité ?

Martyre de S. Victor.

Peu de temps après, S. Victor, de Marseille, rendit aussi à JÉSUS-CHRIST un témoignage glorieux. C'était un homme de guerre, distingué par sa noblesse, sa bravoure, la fermeté de sa foi. Maximien s'était mis en marche pour Marseille, et la persécution avait redoublé au bruit de son arrivée. Victor s'appliquait à rassurer les fidèles. Il visitait surtout ceux de sa profession ; il les exhortait à se montrer, dans cette occasion, de véritables soldats de JÉSUS-CHRIST, et à mépriser une vie passagère, dans l'espérance d'une vie qui ne finit jamais. Il fut surpris dans les exercices de son zèle, et conduit au tribunal des préfets.

Comme il s'agissait d'un homme de qualité, ceux-ci crurent devoir renvoyer à l'empereur la connaissance de la cause. Maximien fit comparaître Victor à son tribunal : il employa des promesses et des menaces pour l'engager à sacrifier aux dieux. Le saint confondit le tyran et ses officiers, en démontrant la vanité des idoles et la divinité de Jésus-Christ. Alors Maximien, jugeant qu'un guerrier serait plus sensible à l'ignominie qu'à la douleur, le condamna à être traîné dans les rues, les pieds et les mains liés. Après ce premier tourment, Victor fut amené tout en sang au tribunal des préfets. Ceux-ci, le croyant abattu par ce qu'il avait souffert, le pressèrent de sacrifier aux dieux de l'empire. Il répondit qu'il n'avait jamais rien fait contre le service de l'empereur et de l'État, mais qu'il ne pouvait adorer les dieux du paganisme, dont il releva en même temps les infamies. On l'attache sur un chevalet, où il est longtemps et cruellement tourmenté. Pendant ce supplice, le saint avait les yeux attachés au ciel, demandant à Dieu la patience. Jésus-Christ lui apparut tenant sa croix, et lui dit : « La paix soit avec toi ! Je suis Jésus qui souffre dans mes saints. Prends courage : je te soutiens dans ce combat, et je te récompenserai après la victoire. »

Ces paroles consolantes fortifièrent Victor, et lui ôtèrent le sentiment de la douleur. Comme on ne gagnait rien à le tourmenter, on le reconduisit en prison. Dieu l'y visita, et pendant la nuit son cachot parut éclatant de lumière. Trois

soldats qui le gardaient, voyant cette lumière, se jetèrent aux pieds du saint et lui demandèrent le baptême. Maximien, en ayant été informé, ordonna de faire mourir les soldats s'ils n'abjuraient leur foi. Tous trois la confessèrent avec courage, et eurent la tête tranchée. L'empereur se fit ensuite amener Victor. Après l'avoir appliqué à de nouvelles tortures, il dressa un autel, et l'exhorta à offrir de l'encens, en lui promettant sa faveur s'il obéissait. Victor, s'étant approché comme pour sacrifier, renversa l'autel d'un coup de pied. Le tyran en fureur lui fit couper le pied sur-le-champ, et ordonna que le saint fût écrasé sous une meule de moulin. On exécuta cette sentence cruelle. Le saint respirait encore, lorsque la machine se rompit. Pour l'achever, on lui coupa la tête, et l'on entendit une voix du ciel qui dit : *Tu as vaincu, Victor, tu as vaincu !* Maximien fit jeter dans la mer les corps des martyrs ; mais ils vinrent sur le rivage, et furent ensevelis par des chrétiens dans une grotte, où Dieu opéra beaucoup de miracles.

S. Vincent de Sarragosse.

L'Espagne donna aussi, dans la même persécution, des témoignages éclatants de sa foi : elle eut beaucoup de martyrs. Le plus illustre fut S. Vincent, diacre de Sarragosse. Dacien, qui en était gouverneur, l'un des plus cruels ennemis du Christianisme, le fit arrêter et conduire dans une obscure prison. Il l'y laissa quelque temps, presque sans nourriture, dans le dessein d'abattre son courage en affaiblissant son corps ; puis,

l'ayant appelé devant lui, il lui fit les plus belles promesses et le menaça des plus grands supplices pour le porter à adorer les idoles ; mais le saint diacre ne se laissa point ébranler : il déclara qu'il était chrétien, prêt à tout souffrir pour le vrai Dieu. Dacien le fit appliquer à la question. On l'attacha sur un chevalet ; on l'étendit avec tant de violence que ses os en furent disloqués, ses membres presque arrachés. En cet état, on lui déchira les côtés avec des ongles de fer ; en sorte qu'on lui voyait les entrailles. Au milieu de ces affreuses tortures, le martyr était plein de joie. Sa patience inaltérable, la sérénité de son visage, mirent le juge en fureur ; il s'en prit aux bourreaux, et les fit frapper eux-mêmes afin qu'ils redoublassent de violence. On recommença donc à tourmenter le saint martyr avec de plus grands efforts. Les bourreaux étaient hors d'haleine ; les bras leur tombaient de lassitude. Le juge lui-même, voyant couler le sang de toutes parts, et l'état affreux du saint martyr, sans qu'il en fût ébranlé, ne pouvait revenir de sa surprise. Il fit cesser les tourments, pour tenter encore les voies de douceur. — « Ayez pitié de vous-même, disait-il au saint diacre ; sacrifiez aux dieux, ou du moins livrez-moi les Ecritures des chrétiens ». La réponse de Vincent fut qu'il craignait moins les tortures qu'une fausse compassion. Dacien, plus furieux encore, fit étendre le martyr sur un lit de fer, dont les barres, garnies de pointes aiguës, étaient posées sur un brasier ardent : en même

temps, on appliquait des lames toutes rouges aux parties du corps qui ne touchaient pas à ce lit douloureux, on jetait du sel sur les plaies, et les pointes de ce sel, aidées par l'activité du feu, entraient fort avant dans la chair. Pendant cet horrible tourment, Vincent demeurait immobile, les yeux élevés au ciel. Dacien, déconcerté, ne savait plus quel parti prendre : il le renvoya en prison, avec ordre de le coucher sur des morceaux de pots cassés, et de lui mettre les pieds dans des entraves qui lui tinssent les jambes écartées. Dieu. n'abandonna pas son serviteur ; des anges vinrent le consoler, le martyr chantait avec eux les louanges de Dieu. Le geôlier entendit ces cantiques, et se convertit sur-le-champ. Dacien en pleura de rage. Pour ôter au saint la gloire de mourir dans les tourments, il ordonna de le placer sur un lit où il était mollement couché. Alors ce généreux athlète, que les ongles de fer et les brasiers n'avaient point lassé, supportant avec peine un adoucissement qui retardait son bonheur, demanda au Seigneur la couronne qu'il lui avait promise, et rendit doucement l'esprit.

Cette cruelle persécution fut la dernière. Le temps était venu où la foi allait enfin triompher de tous les obstacles humains, et fouler aux pieds les ridicules superstitions et la morale impure du paganisme, pour élever sur leurs débris le culte saint et les sévères maximes de l'Evangile.

Punition des persécuteurs.

Dieu, dans les desseins de sa providence, avait permis aux puissances de la terre de se déchaîner pendant trois cents ans contre ses serviteurs. Ce n'est pas qu'il ne fit éclater de temps en temps sa justice sur les oppresseurs; il sut exercer envers eux ses rigueurs, et leur donner dès ce monde de terribles preuves de sa colère. Ces châtiments, en même temps qu'ils affermissaient les chrétiens en leur montrant la main de Dieu toujours prête à combattre pour eux, devaient, dans ces vues adorables, ouvrir les yeux aux païens et les convertir.

Le premier des persécuteurs, *Néron*, proscrit par le sénat, fugitif et condamné par ses propres sujets à être fouetté jusqu'à expirer sous les coups, se perça lui-même d'un poignard pour échapper au supplice (68). — *Domitien*, auteur de la seconde persécution, prince lâche, vil et cruel, fut assassiné par sa femme et ses principaux officiers, au moment où il se préparait à les immoler (96). — En butte aux conspirations de l'aîné de ses fils, qui tenta deux fois de le tuer, *Septime-Sévère* mourut du chagrin que lui causait cette noire ingratitude. — Le féroce *Maximin*, proscrit à son tour par le sénat, fut assassiné par ses propres soldats (237). — *Décius* périt de la manière la plus misérable, dans une expédition contre les Goths (251). — L'auteur de la huitième persécution, *Valérien*, l'un des plus acharnés ennemis du Christanisme, fut puni plus sévèrement encore. Ce prince, après avoir perdu une

bataille, s'engagea imprudemment dans une conférence avec Sapor, roi de Perse, qui se saisit de sa personne, le retint prisonnier et le traita avec la dernière indignité. Quand Sapor voulait monter à cheval, il faisait courber l'empereur, lui mettait le pied sur le cou et s'en servait comme d'étrier ; enfin, il le fit écorcher vif, et sa peau, teinte en rouge, fut suspendue dans un temple de la Perse, comme un monument de l'opprobre des Romains. Les païens s'étonnaient du malheur de Valérien ; mais les chrétiens reconnaissaient la main de Dieu, justement appesantie sur la tête d'un prince qui les avait atrocement persécutés. — *Aurélien*, qui avait commandé la neuvième persécution, périt de la main d'un de ses secrétaires. —*Maximien*, dont le règne, joint à celui de Dioclétien, a mérité d'être appelé l'Ere des martyrs, réduit à promener ses révoltes d'Orient en Occident après une abdication forcée, fut exécuté par ordre de Constantin pour avoir conspiré contre ce prince.

Dioclétien, en Orient, s'était associé *Galère*, de qui les cruautés dépassèrent tout ce que l'enfer avait imaginé contre les adorateurs de JÉSUS-CHRIST. Galère fut frappé d'une plaie incurable et honteuse ; sa chair tombait en pourriture. Il s'y forma une fourmilière de vers, et il s'en exhalait une puanteur insupportable, qui n'infectait pas seulement le palais mais tout le quartier de la ville de Sardique où le tyran se trouvait alors. Ce qu'il y a de plus inconcevable, c'est

que ce mal, nonobstant sa violence, dura plus d'un an, au bout duquel Galère expira dans d'affreuses tortures.

Dioclétien ne perdit pas la vie d'une manière violente ; mais sa vieillesse, languissante, triste et méprisée, fut quelque chose pour lui de plus amer, de plus dur à supporter. Accablé sous le poids de ses chagrins, il s'abandonna aux plus violentes agitations du désespoir ; il s'emportait, dans sa frénésie, jusqu'à se frapper lui-même ; il se roulait par terre en poussant des cris qui ressemblaient à des hurlements ; il prit enfin le parti de se laisser mourir de faim (307).

Punition sur les peuples.

La vengeance divine s'étendit également sur les peuples qui avaient si bien servi les empereurs dans leur haine contre l'Évangile. L'empire fut plongé en d'affreuses calamités. Des nations barbares se répandirent dans toutes ses provinces : les Goths coururent la Thrace et la Macédoine, et laissèrent dans toute la Grèce des marques de leur fureur ; les Germains passèrent les Alpes et s'avancèrent en Italie, jusqu'à Ravenne ; d'autres entrèrent dans les Gaules et se ruèrent sur l'Espagne ; les Sarmates ravagèrent la Pannonie ; les Parthes pénétrèrent jusqu'en Syrie. Des guerres civiles éclatèrent dans tout l'Empire, et l'on compta jusqu'à trente tyrans qui se dirent à la fois empereurs romains. Il y eut des tremblements de terre ; la mer débordée inonda plusieurs villes.

La dernière année de la tyrannie sacrilège, une

sécheresse désastreuse fut suivie de la stérilité et de la famine. Les citoyens paraissaient autant de spectres ; ils tombaient d'inanition dans les rues et sur les places publiques, où les cadavres pourrissaient sans sépulture. La contagion sembla s'attacher de préférence à ceux que leurs richesses mettaient à couvert de la faim : il y eut une maladie singulière, qui, affectant la vue, fit perdre un œil ou les deux yeux à une infinité de personnes : comme pour venger le grand nombre de martyrs à qui les persécuteurs avaient fait arracher les yeux.

Charité de chrétiens Alexandrie. An 262.

La peste fut si violente à Rome que souvent, dans un seul jour, elle emportait plusieurs milliers d'hommes. Elle ne fit pas moins de ravages dans Alexandrie, en 262, sous l'empereur Gallien. « C'était, dit S. Denys évêque de cette grande ville, c'était un deuil universel ; il n'y avait point de maison qui ne pleurât quelque mort ; la ville retentissait de gémissements. » Le saint évêque ajoute que cette maladie était pour les païens la plus cruelle de toutes les calamités, et fut pour les chrétiens une occasion d'exercer la plus héroïque charité. Il n'y avait qu'eux qui eussent le courage de secourir les malades. « La plupart de nos frères, dit-il, ne se sont point épargnés ; ils sont allés visiter les malades, les consoler, les assister généreusement, sans être arrêtés par le danger de gagner eux-mêmes la maladie, de sorte que plusieurs sont morts en guérissant les autres. Beaucoup de prêtres, de diacres, de laïques

vertueux, ont ainsi sacrifié leur vie; mais ceux qui restent prennent leur place, et continuent de rendre aux malades les mêmes services. Les païens, au contraire, prennent la fuite ; ils abandonnent ceux qu'ils aimaient le plus, les jettent dans les rues, même avant leur mort, et laissent les corps sans sépulture comme du fumier, tant ils craignent de contracter la maladie, que toutefois ils n'évitent pas. » Cette différence dans la conduite des uns et des autres frappait tout le monde, et l'on déclarait hautement que les chrétiens étaient les seuls qui connussent la véritable piété. L'Église honore encore comme martyrs ceux qui, à l'occasion de cette peste, furent les victimes de la charité.

§ IV.

Dieu suscite à l'Église des défenseurs et des apologistes.

Apologie de saint Justin. An 150.

LES lumières concouraient avec les souffrances au triomphe du Christianisme, et l'Eglise n'était pas moins vengée par les écrits de ses défenseurs qu'honorée par le courage invincible de ses martyrs : de saints docteurs la défendaient par de savantes apologies. La première parvenue jusqu'à nous est celle de S. Justin. Il eut le courage de mettre son nom en tête, et de l'adresser à l'empereur Antonin et à ses deux fils Marc-Aurèle et Commode.

S. Justin était né dans le paganisme ; il n'avait

embrassé la religion qu'à l'âge de trente ans, après un sérieux examen et par un jugement réfléchi, fondé sur les plus solides raisons. La constance des martyrs l'avait rempli d'admiration et avait commencé de lui ouvrir les yeux ; l'étude qu'il fit ensuite des divines Écritures, et surtout des prophètes, le convainquit de la vérité de la religion chrétienne. Dans son Apologie, il supplie d'abord l'empereur de juger sur leurs actions, et non pas sur leur nom seulement, ceux qui lui seront déférés comme chrétiens, de ne pas les condamner uniquement parce qu'ils sont chrétiens. « Nous vous prions, dit-il, de n'écouter ni la passion ni les faux bruits pour rendre des jugements qui vous feraient tort à vous-même : car, pour nous, on ne saurait nous nuire, même en nous ravissant la liberté et la vie. Que l'on fasse une recherche exacte des crimes qu'on nous impute : s'ils sont prouvés, qu'on nous punisse ; mais, si l'on ne nous trouve coupables d'aucun crime, la droite raison défend de maltraiter des innocents. Comment peut-on nous appeler impies, nous qui adorons le véritable Dieu, le Père éternel, auteur de toutes choses son fils JÉSUS-CHRIST qui a été crucifié sous Ponce-Pilate, et l'Esprit-Saint qui a parlé par les prophètes ? » Pour montrer que ce JÉSUS crucifié est véritablement Dieu, il dit que JÉSUS-CHRIST est la souveraine raison, qui change entièrement ceux qui s'attachent à sa doctrine. « Nous étions autrefois esclaves des plaisirs, et

maintenant nous menons une vie pure et chaste ; nous étions passionnés pour les richesses, et maintenant nous mettons nos biens en commun pour en faire part aux autres ; nous haïssions nos ennemis, et maintenant nous les aimons et nous prions pour eux. » Il rapporte ensuite quelques préceptes de la morale de Jésus-Christ. « Si vous daignez, dit-il, examiner nos principes et notre conduite, vous serez convaincu que vous n'avez point de sujets plus soumis, plus disposés à respecter la paix et la tranquillité publique. Vos lois ni vos supplices ne retiennent les méchants ; ils savent qu'on peut vous dérober la connaissance de bien des crimes : pour nous, nous sommes persuadés que rien n'est caché aux yeux de Dieu, qu'il doit nous juger un jour, et nous punir ou nous récompenser selon nos œuvres. Nous n'adorons que Dieu, mais en vous obéissant avec joie dans tout le reste ; nous vous reconnaissons pour notre empereur, pour le maître de la terre ; nous ne cessons de demander à Dieu qu'avec la souveraine puissance vous ayez aussi un esprit droit et une conduite sage. » Puis, le saint docteur prouve la vérité de la religion par les prophéties, recueillies et conservées selon l'ordre des temps où elles ont été écrites. Il insiste sur celles qui regardent la ruine de Jérusalem, la dispersion des Juifs, la vocation des gentils ; et après avoir montré combien l'accomplissement, alors récent, d'une prophétie si remarquable est décisif en faveur de la foi

chrétienne, il conclut que les autres prophéties, et en particulier celles qui regardent le second avènement de Jésus-Christ, la résurrection et le jugement général, auront aussi leur accomplissement. Enfin, pour répondre aux calomnies que l'on publiait sur les assemblées chrétiennes, il expose en détail ce qui s'y faisait ; et nous voyons avec consolation une parfaite conformité entre ce que rapporte S. Justin et ce qui se pratique parmi nous. Il termine par ces mots : « Si cette doctrine vous paraît raisonnable, faites-en l'estime qu'elle mérite ; si, au contraire elle ne vous plaît pas, ne l'embrassez point : mais ne condamnez pas, pour cela seul, à la mort des gens qui n'ont fait aucun mal. » S. Justin eut, dans la suite, le bonheur de sceller de son sang le témoignage public qu'il avait rendu à la religion.

Apologétique de Tertullien. An 208.

Au moment où la cinquième persécution, sous l'empereur Septime-Sévère, faisait le plus de ravages dans les rangs des fidèles, Tertullien, prêtre de Carthage, génie vif et ardent, d'une vaste érudition et d'une éloquence incomparable, publia un ouvrage qu'il intitula *Apologétique*, et qui porta un coup mortel au paganisme. D'abord il se plaint de ce que l'on condamnait les chrétiens sans vouloir les entendre. « Les chrétiens, dit-il, sont les seuls à qui l'on ôte la liberté de se défendre devant leurs juges, et de les informer de ce qu'ils doivent savoir pour prononcer avec justice. » Il fait voir que les lois qui condamment

la religion chrétienne sont injustes, parce qu'elles ont été portées par de méchants princes, dont les païens eux-mêmes détestaient la mémoire et les actions. Il répond au reproche qu'on faisait aux chrétiens de ne point adorer les dieux de l'empire. Après avoir exposé l'origine des divinités païennes, l'absurdité de leur culte, l'indécence de leurs cérémonies, il conclut que ces dieux sont indignes du culte suprême, que ce sont des démons qui trompent les hommes. « Que l'on amène ici, dit-il, un de ceux que l'on croit agités de quelque divinité et qui rendent des oracles : le premier-venu des chrétiens, en lui commandant de parler, le forcera d'avouer qu'il est un démon ; s'il ne le confesse pas, n'osant mentir à un chrétien, je consens que ce chrétien soit mis à mort. » Il fallait que le don de chasser les démons fût encore bien commun dans l'Église pour que Tertullien osât faire publiquement un tel défi.

Il justifie ensuite les chrétiens de l'accusation d'impiété, en assignant le véritable objet de leur culte. « Le Dieu des chrétiens est celui qui a tiré l'univers du néant par sa puissance, qui a tout arrangé par sa sagesse et qui régit tout par sa providence. C'est à cet être suprême que le magnifique spectacle de la nature rend le témoignage le plus éclatant ; les païens eux-mêmes, quelque aveuglés qu'ils soient par les préjugés de l'éducation et par leurs passions, lui rendent naturellement hommage lorsqu'au milieu des

dangers ils s'écrient : *Grand Dieu ! Bon Dieu !* témoignage d'une âme naturellement chrétienne. C'est cet être qui, dans tous les temps, s'est fait rendre témoignage à lui-même, de vive voix et dans les écrits, par les prophètes qu'il a suscités et remplis de son esprit. Ces écrits ne peuvent être suspects : ils sont entre les mains de nos ennemis, les Juifs, qui les lisent publiquement dans leurs synagogues. L'antiquité de ces écrits ne saurait être contestée : il est certain que Moïse, le premier de ces auteurs, a vécu longtemps avant qu'il fût question de Grecs ou de Romains ; ceux même des prophètes qui sont venus les derniers ne sont pas moins anciens que vos premiers historiens et vos premiers législateurs. L'accomplissement de ces prophéties prouve qu'elles sont divines, et nous garantit la vérité de celles qui doivent s'accomplir dans la suite.

» Les Écritures ont annoncé les malheurs des Juifs, que nous voyons aujourd'hui littéralement arrivés. Dieu les avait comblés de faveurs à cause de la piété de leurs pères, et il leur a continué sa protection jusqu'à ce qu'ils aient mérité d'être abandonnés de lui. On ne peut méconnaître la main vengeresse de Dieu en voyant l'état malheureux où ils sont réduits : bannis de leur propre pays, errants dans tout l'univers, sans lois, sans magistrats, sans patrie. Les mêmes oracles qui leur avaient prédit ces malheurs marquaient en même temps que Dieu se choisirait, de toutes les nations et dans tous les lieux, des adorateurs

plus fidèles, à qui il communiquerait sa grâce, en vue des mérites de celui qui devait être leur chef et leur maître. » Tertullien parle ensuite de Jésus-Christ et du mystère de son incarnation ; il établit sa divinité par les prophéties, par ses miracles, par sa résurrection ; il dit que les circonstances de sa mort ont paru si frappantes aux païens même, que Pilate en donna avis à l'empereur Tibère, que la relation en fut déposée dans les archives de Rome, et que Tibère aurait cru en Jésus-Christ si l'on pouvait être tout à la fois César et chrétien, c'est-à-dire adorateur de Dieu et tyran païen.

Ayant établi la vérité du Christanisme, Tertullien repousse les calomnies dont on chargeait les chrétiens. — « On nous accuse de ne point honorer les empereurs par des sacrifices : nous n'offrons pas de victimes, mais nous prions pour le salut des empereurs le seul Dieu véritable, éternel. Nous les respectons, mais nous ne les nommons pas dieux, parce que nous ne savons pas mentir. Au reste, notre fidélité ne saurait être suspecte : vous en avez une preuve convaincante dans notre patience à souffrir la persécution. Souvent le peuple nous jette des pierres, on brûle nos maisons ; dans la fureur des bacchanales, on n'épargne pas même les morts ; on les tire de leurs sépulcres pour les mettre en pièces. Qu'avons-nous fait pour nous venger de toutes ces injustices ? Si nous voulions déclarer la guerre, manquerions-nous de forces et de troupes ? Nous ne sommes

que d'hier, et déjà nous remplissons vos villes, vos châteaux, vos bourgades, vos champs, le palais, le sénat, la place ; nous ne vous laissons que vos temples. Ne serions-nous pas bien propres à la guerre, même à forces inégales, nous qui ne craignons pas la mort, si ce n'était une de nos maximes de la souffrir plutôt que de la donner ? Il suffirait même, pour nous venger, de vous abandonner et de nous retirer hors de l'empire : vous seriez épouvantés de votre solitude ! »

Pour montrer que les assemblées de chrétiens n'étaient point factieuses, Tertullien décrit ce qui s'y passait : — « Nous faisons, un seul corps, parce que nous avons la même religion, la même morale, les mêmes espérances. Nous nous assemblons pour prier Dieu en commun, comme si nous voulions le forcer à nous accorder nos demandes ; cette violence lui est agréable. Ceux qui président à nos assemblées sont des vieillards d'une vertu éprouvée, qui sont parvenus à cet honneur non par argent mais par le bon témoignage de leur vie : car dans l'Église de Dieu rien ne se fait par argent. S'il y a chez nous quelque espèce de trésor, il ne fait pas honte à la religion ; chacun y contribue comme il veut ; personne n'est contraint de donner. Ce qui s'amasse ainsi est un dépôt sacré : nous ne le dépensons point en festins inutiles ; il sert à l'entretien des orphelins, au soulagement des pauvres, des malheureux. Il est étrange que cette charité soit pour quelques-uns un sujet de nous blâmer. Voyez,

disent-ils, comme ils s'entr'aiment ! voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres ! Notre union les étonne, parce qu'ils se haïssent. — Comme nous n'avons tous qu'une âme et un esprit, nous ne faisons pas difficulté de nous communiquer nos biens ; il ne faut donc pas être surpris si une telle amitié produit des repas communs. Ces repas se nomment *Agapes*, ce qui veut dire *charité*. Les pauvres comme les riches y sont admis ; tout s'y passe dans la modestie et l'honnêteté. Avant de se mettre à table, on fait la prière ; on s'y entretient comme sachant que Dieu est présent. Le repas finit de la même manière qu'il a commencé, c'est-à-dire par la prière. » Telles étaient les assemblées des chrétiens, si fort décriées parmi les infidèles.

« Comment peut-on dire, ajoute Tertullien, que nous sommes inutiles au commerce de la vie? Nous vivons avec vous ; nous usons de la même nourriture, des mêmes habits, des mêmes meubles; nous ne rejetons rien de ce que Dieu a créé ; seulement, nous en usons avec modération, rendant grâces à celui qui en est l'auteur. Nous naviguons avec vous, nous cultivons la terre, nous portons les armes, nous trafiquons comme vous : en quoi donc méritons-nous la mort ? Vous qui jugez les criminels, parlez : y en a-t-il un seul qui soit chrétien ? J'en prends à témoin vos registres: parmi les malfaiteurs que l'on condamne tous les jours pour leurs crimes, il n'y a pas un seul chrétien, ou, s'il en est, ce ne peut être qu'à cause de

son nom; si c'est pour une autre cause, il n'est plus chrétien. L'innocence est pour nous une nécessité. Nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu, qui est un maître parfait, et nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par ce juge que l'on ne peut tromper. » Telle était encore la vie des chrétiens dans le troisième siècle.

Origène. Sa vie et ses ouvrages. An 222.

Quelques années après, sous Alexandre-Sévère, Origène se rendit célèbre autant par ses vertus que par ses écrits. Il était fils de S. Léonide, qui souffrit pour la foi dans la persécution de Septime-Sévère. Le saint martyr l'avait élevé avec le plus grand soin. Non content de l'exercer dans les arts libéraux et les belles-lettres, il l'avait instruit dans les saintes Écritures, dont il lui faisait apprendre chaque jour quelque sentence. Le jeune Origène s'appliqua à cette étude avec une ardeur incroyable, et son père admirait encore plus en lui les bénédictions dont la grâce le prévenait que ses talents naturels. Souvent il s'approchait de lui tandis qu'il dormait, et, lui découvrant la poitrine, il la baisait avec respect, comme étant le temple du Saint-Esprit. Durant la persécution, Origène conçut un désir si vif de souffrir le martyre, qu'il se serait présenté de lui-même si sa mère ne l'eût retenu par ses larmes. Lorsque son père eut été arrêté pour la foi, son empressement redoubla, et l'on fut obligé de cacher ses habits pour l'empêcher d'aller le joindre. Ne

pouvant faire autre chose, il lui écrivit une lettre fort touchante, où il l'exhortait au martyre. « Ne vous mettez point en peine de vos enfants, lui disait-il : Dieu prendra soin de nous ». Léonide eut la tête tranchée. Ses biens ayant été confisqués, sa famille fut réduite à l'indigence.

Origène trouva un asile dans la maison d'une dame fort riche. Bientôt après, il ouvrit une école de grammaire, afin de subsister sans le secours d'autrui. Enfin, il fut établi chef de l'école d'Alexandrie, qui était très-célèbre. Alors il vendit tous ses livres profanes, pour s'appliquer uniquement à l'Écriture-Sainte, et en même temps pour fournir à sa subsistance, car ses leçons étaient gratuites. Il ne tira de ce fonds que six sous par jour, et ce peu suffit à la vie pénitente qu'il menait. Malgré cette austérité, il avait une douceur qui charmait tout le monde ; l'aménité de son caractère, autant que l'éclat de ses talents, lui attirait une foule prodigieuse d'auditeurs, non-seulement parmi la jeunesse mais parmi les savants et les philosophes, chrétiens ou même gentils. Il opéra un grand nombre de conversions ; plusieurs de ses disciples devinrent des saints illustres ; quelques-uns même remportèrent la couronne du martyre.

C'était surtout à l'égard de ceux qui étaient arrêtés pour la foi qu'il remplissait avec zèle les fonctions d'un maître chrétien. Il les visitait dans les fers, les accompagnait à l'interrogatoire et jusqu'au lieu de supplice ; il les encourageait par des

signes, même quelquefois par des discours animés. Il exposa sa vie dans cet exercice de zèle; souvent il faillit être lapidé ou assommé. Il fut même arrêté, chargé de chaînes et jeté dans un cachot. Si on ne le mit point à mort, ce ne fut que dans l'espérance, dont se flattaient ses persécuteurs, de lasser sa patience et d'entraîner une multitude de chrétiens par l'exemple de la chute d'un si grand homme. On lui fit éprouver la faim, la soif, la nudité, sans que la rigueur ou la durée de ses souffrances ébranlât son courage. L'habitude d'une vie austère l'avait endurci à toutes les épreuves : il jeûnait presque toujours ; il passait la plus grande partie de la nuit à prier, à méditer l'Écriture-Sainte, et, pendant le peu de repos qu'il était obligé d'accorder à la nature, il n'avait pour lit que la terre nue. Chacun admirait l'étendue de son génie ; il n'y avait aucune sorte de science qu'il ne possédât, et chez lui cette multitude de connaissances ne nuisait point à la clarté : son expression était si nette, qu'elle faisait comprendre les choses les plus difficiles ; il parlait avec une grâce qui inspirait l'amour des vérités qu'il enseignait.

L'écrit le plus célèbre d'Origène est celui qu'il publia contre Celse [1], pour réfuter les calomnies que ce philosophe païen avait publiées contre

1. Celse vivait au milieu du second siècle. Il a su tellement entasser toutes les objections contre le Christianisme, qu'il n'a laissé aux modernes impies que la piètre ressource de le copier.

les chrétiens. On regarde cet ouvrage comme l'apologie la plus complète de la religion chrétienne qui soit restée de l'antiquité. Voici la substance de cet écrit. — « Il aurait peut-être été plus à propos d'imiter Jésus-Christ, qui gardait un profond silence devant ses juges, et ne répondait aux calomnies de ses ennemis que par la sainteté de sa vie et l'éclat de ses miracles : ainsi pourrait-on regarder comme inutile de réfuter les calomnies que la malice des hommes ne cesse de répandre contre lui, puisqu'il se défend assez par la vertu solide de ses véritables disciples, dont l'éclat dissipe tous les mensonges. Je n'écris donc pas pour les vrais fidèles ; une apologie est surperflue pour eux ; mais j'écris pour les infidèles, à qui cette instruction pourra être utile. » Après avoir réfuté les objections particulières de Celse, il établit la vérité de la religion chrétienne par des faits que l'on ne saurait contester, par les prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ, par ses miracles et par les mœurs de ses disciples. — « Quant aux prophéties, il est juste, dit-il, d'ajouter foi aux livres des Juifs comme à ceux des autres nations ; on ne peut douter de leur antiquité, si l'on considère les preuves qu'en donnent Josèphe et Tatien, dont l'autorité est d'un grand poids. » Origène rapporte les prophéties qui ont prédit clairement la naissance, la passion, la mort, et toutes les circonstances de l'avènement de Jésus-Christ. Il observe que depuis que Jésus-Christ est venu les Juifs n'ont

plus ni prophéties ni miracles, ni aucune marque de la protection divine, comme on en voit chez les chrétiens.

A l'égard des miracles, Celse ne niait pas que JÉSUS-CHRIST en eût fait, mais il les attribuait à la magie. Origène répond qu'il y a des moyens sûrs pour discerner les prestiges du démon d'avec les vrais miracles qui ont Dieu pour auteur. Ces moyens consistent à examiner les mœurs de ceux qui les font, leur doctrine, et les effets que ces miracles produisent. « Moïse et les prophètes, JÉSUS-CHRIST et ses disciples, n'ont rien enseigné qui ne soit très-digne de Dieu, très-conforme à la raison, très-utile aux bonnes mœurs et à la société civile. Ils ont pratiqué les premiers ce qu'ils enseignaient, et l'effet a été grand et durable. Moïse a formé une nation entière, gouvernée par des lois saintes. JÉSUS-CHRIST a rassemblé toutes les nations dans la connaissance du vrai Dieu, dans la pratique de toutes les vertus. Les fourbes, les imposteurs, ne cherchent point à corriger les hommes, et leurs prestiges ont eu peu de suites.

» La résurrection de JÉSUS-CHRIST, qui est le grand miracle, le fondement de la religion, ne peut être soupçonnée d'artifice. JÉSUS-CHRIST est mort en public, sur une croix, devant tout le peuple. Après avoir été enseveli et après être resté trois jours dans un tombeau scellé et gardé par des soldats, il a apparu pendant quarante jours à Pierre, aux douze Apôtres, puis à cinq

cents disciples tout à la fois. S'ils ne l'avaient pas vu ressuscité, s'ils n'avaient pas été convaincus de sa divinité, jamais ils ne se seraient exposés aux souffrances et à la mort pour annoncer en tous lieux, par son ordre, la doctrine qu'ils avaient reçue de lui. Sa mort honteuse aurait effacé l'opinion qu'ils en avaient conçue ; ils se seraient regardés comme trompés, et auraient été les premiers à le condamner. Il fallait qu'ils eussent vu quelque chose de bien extraordinaire pour embrasser ses maximes et pour les faire embrasser aux autres, aux dépens de leur repos, de leur liberté et de leur vie. Comment des hommes ignorants et grossiers, s'ils ne se fussent sentis soutenus par une vertu divine, auraient-ils pu entreprendre de changer l'univers ? Comment les peuples, à leur prédication, auraient-ils quitté leurs anciennes coutumes pour suivre une doctrine contraire, s'ils n'avaient été changés par une puissance extraordinaire et par des faits merveilleux. ? »

Origène prouve ensuite la divinité de la religion chrétienne par le changement merveilleux qu'elle produit en ceux qui l'embrassent. « Le grand effet de la prédication de l'Évangile, dit-il, c'est la réforme des mœurs. Si quelqu'un avait guéri cent personnes du vice de l'impureté, on aurait peine à croire qu'il n'y eût rien en lui de surnaturel : que penser donc d'une si grande multitude de chrétiens, devenus d'autres hommes depuis qu'ils ont reçu cette doctrine, embrassant

la continence parfaite, et cela dans toutes les provinces de l'empire ? Les maximes des chrétiens les mettent bien au-dessus de ceux qui ne le sont pas : un chrétien dompte ses passions les plus violentes, dans la vue de plaire à Dieu, au lieu que les païens se plongent dans les plus honteuses voluptés sans en rougir ; et, au milieu de leurs dérèglements, ils prétendent conserver encore le caractère d'honnêtes gens. Le chrétien le moins instruit est infiniment plus éclairé sur l'excellence et l'étendue de la chasteté que les philosophes, les vestales et les pontifes les plus réglés parmi les païens. Nul d'entre nous n'est souillé de ces désordres, ou, s'il s'en trouve quelqu'un, il n'est pas du nombre de ceux qui assistent à nos assemblées; il n'est plus chrétien. » En effet, on chassait de l'Église ceux qui tombaient dans quelque péché, surtout d'impureté ; on les pleurait comme morts à Dieu ; et, quand ils revenaient par la pénitence, on les soumettait à de plus longues épreuves que pour le baptême ; il ne leur était plus permis d'exercer aucune fonction publique dans l'Église. — « La fidélité des chrétiens à leur souverain est à toute épreuve; ils sont si éloignés d'exciter la moindre sédition, que, selon l'ordre qu'ils ont reçu de leur législateur, ils n'emploient jamais d'autres armes que la patience à l'égard de leurs ennemis. Jésus-Christ a voulu qu'ils se laissassent égorger comme des brebis, plutôt que de se permettre la moindre violence : Dieu se charge de leurs

intérêts et de leur défense, et ils gagnent plus par cette douceur qu'ils ne feraient par la résistance ; bien loin qu'on ait pu les exterminer, la mort des martyrs n'a fait qu'en augmenter le nombre. »

La rigueur exercée à l'égard des chrétiens ne pouvait ralentir leur zèle pour la conversion des infidèles ; il y en avait qui n'étaient occupés qu'à parcourir les villes, les bourgs et les villages, pour annoncer l'Évangile ; et, de peur qu'on les soupçonnât de le faire par intérêt, souvent ils ne recevaient pas même leur subsistance, ou, si le besoin les y obligeait, ils se contentaient du pur nécessaire, quoiqu'on voulût leur donner davantage. — « Maintenant, ajoute Origène, que dans la multitude de ceux qui se convertissent il se trouve des riches, des personnes constituées en dignité, des femmes nobles, on dira peut-être qu'il y a quelque gloire à annoncer notre doctrine ; mais ce soupçon ne pouvait avoir lieu au commencement ; à présent même, l'honneur que nous pouvons recevoir de quelques-uns des nôtres n'égale pas le mépris et les outrages que nous souffrons de la part des païens. »

Origène observe que les chrétiens, malgré leur zèle pour attirer des infidèles à la foi, ne laissaient pas d'éprouver, autant qu'il est possible, ceux qui voulaient l'embrasser : ils les préparaient en particulier par des exhortations avant de les recevoir dans les assemblées ; et, quand ils les voyaient dans la résolution sincère de mener une vie réglée, ils les y faisaient entrer, les distinguant

encore en deux ordres, l'un des commençants, et l'autre de ceux qui étaient plus avancés. Il y avait des personnes chargées de veiller sur leur conduite, pour éloigner ceux qui ne menaient pas une vie conforme à la sainteté du christianisme, et pour guider les autres dans la pratique de la piété. Telle était encore la vertu des chrétiens, longtemps après le siècle des Apôtres, que nos anciens apologistes, témoins des faits, la citaient en preuve de la divinité de la religion, et qu'ils en prenaient occasion de convaincre d'injustice leurs persécuteurs, de reprocher aux païens leurs désordres.

Autres apologistes.

Outre Tertullien et Origène, le christianisme eut encore d'autres défenseurs, dont les savants ouvrages éclairèrent une foule de païens et vengèrent la vérité calomniée. Ce furent, en 177, *Athénagore*, qui adressa une apologie de la religion chrétienne à l'empereur Commode ; *Clément* d'Alexandrie, *Arnobe*, et plusieurs autres. — Le paganisme ne put soutenir de telles attaques, enfin il tomba pour faire place au règne de Jésus-Christ.

§ V.

Triomphe du Christianisme. Conversion de Constantin.

Constance-Chlore. An 305.

Au fort de la persécution la plus violente et la plus générale que l'Église eût encore essuyée, c'est-à-dire au commencement du

quatrième siècle, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, Dieu, qui prescrit des bornes à la mer dans sa plus grande furie, en mit aussi à la puissance des deux tyrans. Dioclétien et Maximien furent contraints de quitter la pourpre impériale, et de céder l'empire à Constance-Chlore et à Galère, qui occupaient déjà depuis longtemps le second rang, avec le titre de Césars. Constance-Chlore fut le premier instrument dont Dieu se servit pour préparer à l'Église une paix durable et un éclatant triomphe. Ce prince eut à gouverner les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il mérita également les éloges des chrétiens et des païens. Plein de bonté et de clémence, il fit consister sa gloire à rendre ses sujets heureux et à s'en faire aimer ; il estimait le christianisme, parce qu'il aimait la vertu. — On rapporte de lui un trait remarquable, qui ne lui fit pas moins d'honneur qu'à la religion. Il avait un grand nombre de chrétiens dans son palais et parmi les officiers attachés à sa personne. N'étant encore que César, lorsque l'édit de Dioclétien parut contre les chrétiens, il les assembla, leur notifia les ordres de l'empereur, et leur déclara qu'il fallait sacrifier aux idoles ou renoncer aux charges qu'ils possédaient. Cette proposition, de la part d'un prince qui jusqu'alors avait été favorable à la religion, fut un coup de foudre pour les chrétiens. Ils en furent consternés, mais tous n'en furent point abattus ; la plupart protestèrent qu'ils aimaient mieux sacrifier leurs biens, leur

vie même, que de perdre la foi ; quelques-uns, plus faibles, et suivant le génie des courtisans, qui souvent n'ont d'autre dieu que leur fortune et d'autre religion que celle du souverain, consentirent à offrir de l'encens aux idoles pour conserver sa faveur. Constance manifesta alors ses véritables sentiments, combla d'éloges la fermeté des premiers, et blâma avec de vifs reproches la criminelle complaisance des autres. — « Comment, leur dit-il, garderez-vous à l'empereur une fidélité inviolable, vous qui vous montrez perfides à l'égard de votre Dieu ? » Et il les chassa. Pour ceux qu'il avait trouvés prêts à renoncer à tout plutôt qu'à leur foi, il les regarda comme ses plus fidèles serviteurs, leur conserva leurs charges, et les honora toujours de son affection et de sa confiance. Il disait qu'un prince doit préférer des serviteurs de ce caractère à tous les trésors de son épargne.

Un tel prince était bien éloigné de répandre le sang des chrétiens : aussi, devenu empereur, il ne cessa de les favoriser. La chrétienté des Gaules répara bientôt, sous sa domination, les pertes qu'elle avait faites sous celle du cruel Maximien. Dès que l'orage fut passé, les ouvriers évangéliques se répandirent en toutes les provinces, et firent une abondante récolte dans des terres engraissées, pour ainsi dire, et encore toutes fumantes du sang de tant de martyrs. Les églises se multiplièrent, et l'on remplit les siéges dont le glaive de la persécution avait moissonné les

pasteurs. — Constance, quoique favorable au christianisme, n'eut pas le courage de l'embrasser [1] ; mais Dieu, en établissant l'empire dans sa famille, accorda une récompense sur la terre à ses vertus morales, qui, sans la foi, sont stériles pour le ciel. Il était réservé à son fils Constantin de devenir le disciple de cette religion que tant d'empereurs avaient persécutée, et de la faire ainsi triompher de l'orgueil des Césars.

Constantin empereur. An 312.

Constantin, âgé de trente-et-un ans, succéda à son père, qui venait de mourir en Grande-Bretagne, dans une expédition contre les Bretons. Constantin réunissait dans sa personne les plus éminentes qualités ; un génie vif, mais tempéré par une rare sagesse, était encore relevé en lui par une taille avantageuse et une figure noble. Il échappa plusieurs fois aux pièges tendus par ses ennemis, parce que Dieu avait de grands desseins sur lui. Proclamé empereur au milieu de son armée, le prince eut à combattre contre Maxence, fils de Maximien, qui occupait Rome et prétendait régner seul. Maxence eut d'abord l'avantage dans quelques légères attaques ; enfin Constantin prit la résolution d'en venir à une bataille décisive. Il conduisit donc ses troupes en Italie et s'approcha de Rome. Comme l'armée de Maxence était plus forte que la sienne, il comprit qu'il avait besoin d'un secours extraordinaire, et songea

1. Eusèbe, dans la Vie de Constantin, dont il fut contemporain, rapporte cependant que Constance fut chrétien, et se déclara publiquement pour tel. C'est un fait resté incertain.

à se rendre favorable le Dieu des chrétiens. Il le pria, avec les vœux les plus ardents, de se faire connaître à lui. Ce prince avait le cœur droit : il fut exaucé. Vers l'heure de midi, lorsqu'il marchait à la tête de ses troupes, par un temps calme et serein, il aperçut dans le ciel une croix éclatante, au milieu de laquelle étaient tracés en caractères de lumière ces mots : « Par ce signe, vous serez victorieux (*In hoc signo vinces*). » Toute l'armée vit ce prodige ; mais personne n'en fut plus frappé que l'empereur. Il s'occupa, le reste du jour, à chercher ce que signifiait cette merveille. La nuit suivante, pendant son sommeil, JÉSUS-CHRIST lui apparut avec le même signe, et lui ordonna de faire sur ce modèle un étendard pour le porter dans les combats, comme une sauvegarde contre ses ennemis. Le matin, l'empereur appela ses ouvriers et leur traça le dessin de l'étendard. C'était une espèce de pique couverte de lames d'or, avec une traverse en forme de croix, d'où pendait un voile tissu d'or. Au haut de la croix était une couronne enrichie de pierreries ; on voyait au milieu de la couronne les deux premières lettres du nom de *Christ*, entrelacées, et au-dessus du voile paraissaient les images de l'empereur et de ses enfants. On donna à cet étendard le nom de *labarum* [1]. Constantin

1. Le mot assyrien trouvé récemment à Babylone, dans une inscription, qui signifie *victoire*, *succès*, est *labar*. Ce terme donne sans aucun doute l'étymologie du *labarum*. Le mot s'était introduit à Rome avec les astrologues chaldéens, ou avec les empereurs venus d'Orient.

choisit cinquante hommes, des plus braves et des plus pieux de ses gardes, pour le porter l'un après l'autre.

Conversion de Constantin. An 312.

Encouragé par cette vision céleste, il n'hésita plus à livrer bataille à son ennemi. En effet, Maxence fut vaincu, prit la fuite, et en fuyant tomba dans le Tibre. Rome ouvrit aussitôt ses portes au vainqueur. Il appela auprès de lui des évêques afin de s'instruire des vérités de la religion chrétienne, et il en fit une profession publique. Rien n'est plus certain dans l'histoire que cette vision miraculeuse, rapportée par Eusèbe de Césarée et confirmée par une multitude d'écrivains et des monuments de toute espèce. « Si un autre nous l'eût racontée, dit Eusèbe, il aurait eu peine à nous persuader ; mais l'empereur nous ayant lui-même fait le récit de ce prodige, et nous l'ayant assuré avec serment, à nous qui écrivons cette histoire, quelqu'un pourrait-il en douter, surtout après que l'événement a justifié la promesse ? » Ainsi parlait Eusèbe dans le temps qu'une infinité de personnes, qu'il dit avoir été les témoins oculaires de ce fait, vivaient encore et pouvaient le démentir.

Son zèle pour la foi.

Constantin, après la défaite de son ennemi, rendit hommage de la victoire à Jésus-Christ, et s'appliqua à le faire régner dans son empire. Connaissant le caractère de la religion chrétienne, qui n'emploie, pour se faire des disciples, que l'instruction et la persuasion, il se garda bien de révolter les esprits par des édits rigoureux.

Quoiqu'il eût horreur de l'idolâtrie, il laissa néanmoins à ses sujets une entière liberté à l'égard de la religion. Imposer silence au paganisme, révéré depuis tant de siècles, c'eût été soulever tout l'empire ; il crut qu'il suffisait de protéger la vraie religion, et de la mettre en état de confondre son ennemi par la sagesse de ses dogmes et la pureté de sa morale ; il n'usa donc que de moyens doux et modérés pour gagner les païens, et cette modération en convertit un grand nombre. Il commença par remédier aux maux qu'avaient faits les empereurs précédents : il rappela les exilés, et fit rendre aux chrétiens les lieux d'assemblée qu'on leur avait enlevés ; zélé pour la majesté du culte divin, il en releva l'éclat en faisant part de ses trésors aux églises, en les enrichissant de vases précieux, de magnifiques ornements. Il traita avec toute sorte d'honneurs les ministres de la religion, et leur accorda de grands privilèges. Les évêques de Rome, persécutés jusqu'alors d'une manière particulière, attirèrent la principale attention de ce prince religieux : il leur donna le palais de Latran, et d'un autre palais voisin il fit une basilique, qui fut nommée *Constantinienne* : c'est aujourd'hui l'église de Saint-Jean-de-Latran [1]. Ce fut là le premier patrimoine des Papes.

La paix et ses fruits.

Les chrétiens se trouvaient dans une situation

1. S.-Jean-de-Latran est encore la véritable cathédrale de Rome, bien que le Souverain-Pontife réside ordinairement à Saint-Pierre du Vatican.

bien différente de celle où ils s'étaient vus durant trois siècles. Ils considéraient avec étonnement et actions de grâces les merveilles de la puissance divine : la religion chrétienne sur le trône, le culte du vrai Dieu en honneur, les exilés rappelés, les églises rebâties et décorées avec magnificence. Un changement si peu attendu inspirait pour le présent la joie la plus pure, pour l'avenir les espérances les plus douces. La religion chrétienne paraissait vénérable aux païens mêmes, lorsqu'ils voyaient l'empereur en pratiquer publiquement tous les devoirs. Ce prince avait dans son palais un oratoire, où il se rendait tous les jours pour lire l'Écriture-Sainte et pour faire des prières réglées à certaines heures ; souvent il y passait en oraison des nuits entières.

Conversions nombreuses.

Son exemple attira au christanisme beaucoup d'idolâtres. La religion chrétienne pénétra jusque dans le sénat romain, le plus fort rempart du paganisme. Anicius, illustre sénateur, fut le premier qui l'embrassa, et bientôt on vit se soumettre au joug de l'Évangile ce qu'il y avait de plus distingué dans Rome. Constantin en ressentit la joie la plus vive ; il se déclarait plus content d'apprendre la conversion d'un seul homme que la conquête d'une province. Son zèle s'étendit même au-delà des bornes de l'empire romain : il envoya des prédicateurs à des peuples barbares, qui ne lui étaient pas soumis, pour les exhorter à adorer le vrai Dieu et JÉSUS-CHRIST son fils. A son entrée dans Rome, il voulut que la croix, qui

avait été le gage de sa victoire, fût le plus bel ornement de son triomphe. La statue qu'on lui érigea le représentait tenant, au lieu de pique, cet instrument de notre rédemption. C'est ainsi que la croix, jusqu'alors objet d'ignominie et supplice des esclaves, devint un signe de salut et de gloire pour les Césars mêmes, qui en ornèrent leur couronne et l'arborèrent sur le Capitole, afin d'annoncer à l'univers le triomphe du divin Crucifié.

Réflexions.

Divinité du Christianisme prouvée par son établissement,

AFIN de montrer que l'Église est son ouvrage, Dieu a voulu qu'elle s'établît malgré les obstacles en apparence les plus invincibles. La nature même de la nouvelle religion, pénible à la raison par l'obscurité de ses mystères, aux passions par l'austérité de sa morale ; les dispositions mauvaises de ceux à qui on l'enseignait, Juifs ou païens ; les conditions étranges dans lesquelles se trouvaient les Apôtres pour la prêcher, gens sans génie, sans crédit, sans fortune, s'adressant à un siècle éclairé, poli, philosophe, siècle superbe et dédaigneux : c'en était plus qu'il ne fallait pour faire échouer cette œuvre immense si elle eût été humaine. Mais elle venait de Dieu, et elle trompha de tout ce qu'on lui put opposer. A la place et sur les débris de la société ancienne, si corrompue, s'éleva une autre société, forte, vertueuse, méprisant ce qu'adorait la première et s'efforçant de n'avoir plus qu'un objet à ses désirs, le ciel, et la vertu qui y conduit.

Ce n'est pas tout : cette religion a dû être fondée par le martyre. Dieu a tenu l'Église sous le couteau de la persécution pendant trois siècles, sans qu'elle eût un moment pour se reposer. Notre-Seigneur avait lui-même prédit à ses disciples qu'ils seraient poursuivis, traînés devant les rois et les magistrats, maltraités et mis à mort pour son nom. En effet, dès que le Christianisme parut dans le monde, toutes les puissances de la terre se soulevèrent contre lui. Les sens, les passions, les intérêts terrestres et mondains, combattaient pour l'idolâtrie ; elle était indulgente au plaisir ; les jeux, le spectacle et la licence y faisaient partie du culte ; ses fêtes n'étaient que divertissements, et il n'y avait aucune circonstance de la vie où la pudeur fût moins respectée que dans ces cérémonies et ces mystères. La religion chrétienne, chaste, sévère, ennemie des sens, attachée aux biens invisibles, ne pouvait plaire à des esprits si corrompus. Les chrétiens, qui ne prenaient aucune part aux fêtes des païens, devaient en être haïs, détestés. *Par ses martyrs.*

A ces motifs vint se joindre l'intérêt apparent de l'État. La politique romaine se croyait attaquée dans sa vie essentielle quand on méprisait ses dieux. Rome se vantait d'être une ville sainte par sa fondation, consacrée dès son origine par des auspices divins et dédiée par son fondateur au dieu de la guerre ; elle se croyait redevable de ses victoires à sa religion : ne pas reconnaître ses dieux, c'était renverser les fondements de

l'empire, c'était repousser les victoires et la puissance romaines. Ainsi les chrétiens, ennemis de ses dieux, étaient regardés en même temps comme les ennemis de la république ; les empereurs avaient plus à cœur de les exterminer que d'abattre les Parthes, les Sarmates et les Daces. L'origine de ces persécutions était tantôt un ordre de l'empereur ou la haine particulière des magistrats, tantôt les décrets du sénat ou le soulèvement des peuples, que l'on animait contre les chrétiens en les calomniant. Des causes particulières adoucissaient quelquefois la persécution pour un peu de temps, mais la haine publique prévalait bientôt ; la fureur des païens se rallumait, et l'empire ruisselait du sang chrétien. Le nombre des martyrs fut très-considérable ; on en compte plusieurs millions; dix millions suivant quelques auteurs. Les empereurs idolâtres se flattaient d'anéantir par ce carnage une religion qu'ils haïssaient ; mais cette religion prit de nouveaux accroissements sous le fer et le feu. Vainement ils employèrent contre elle les supplices les plus affreux. Ongles de fer, roues armées de lames tranchantes, grils ardents, bûchers, dents des bêtes, tous les genres de tourments, mis en usage, servirent à multiplier ceux que l'on voulait détruire. Plus la persécution était violente, plus le nombre des chrétiens augmentait : le sang des martyrs était une semence féconde qui les reproduisait au centuple.

Ils n'opposaient d'ailleurs que la patience à la

fureur des tyrans, et, selon la promesse de leur divin maître, cette patience les faisait triompher de toute la rage des persécuteurs. Jamais il n'y eut la moindre révolte de leur part : durant tant de siècles d'une persécution si cruelle, l'Église ne s'est jamais insurgée contre ses bourreaux, et on la vit aussi soumise sous Dioclétien, lorsqu'elle remplissait toute la terre, que sous Néron lorsqu'elle ne faisait que de naître. Souffrir tout pour la vérité fut un exercice ordinaire parmi les chrétiens ; ils couraient aux supplices avec plus d'ardeur que les païens à leurs fêtes licencieuses. Des vieillards infirmes, des vierges délicates, bravaient les tourments, montaient avec joie sur les échafauds et sur les bûchers ; on a vu des enfants qui bégayaient encore confesser Jésus-Christ avec intrépidité, et endurer sans se plaindre des tortures cruelles. Le fer tombait de la main des bourreaux ; eux-mêmes, changés tout-à-coup, présentaient aussi leur tête et devenaient martyrs à leur tour. Les tyrans, vaincus, étaient obligés d'arrêter cet odieux carnage pour ne pas dépeupler l'empire.

C'est là qu'on voit véritablement le doigt de Dieu. Étonnés de la constance et des miracles des martyrs, les païens y reconnaissaient une force divine. On entendit plusieurs fois en plein théâtre ces cris du peuple : *Le Dieu des chrétiens est grand ! Qu'il est grand le Dieu des chrétiens !* Certainement on ne peut considérer la durée, l'étendue et la cruauté du massacre qui a ravagé

l'Église naissante sans reconnaître, dans la fermeté de ces héros, une vertu surnaturelle, un courage inspiré de Dieu seul. S'il y a quelques exemples d'hommes opiniâtres qui aient sacrifié leur vie pour l'erreur, ils sont en petit nombre ; et d'ailleurs c'était pour des opinions, sur lesquelles on peut se tromper : au lieu que les premiers martyrs du Christianisme sont morts pour attester des faits qu'ils avaient vus, qu'ils avaient touchés, dont ils étaient assurés par le témoignage constant de tous leurs sens. On peut se passionner pour une opinion, on ne s'entête pas pour des faits douteux ou faux, on ne se fait point égorger pour assurer que l'on a vu ce qu'en effet on n'a pas vu. Les martyrs des siècles suivants ont pareillement rendu témoignage à la vérité d'une religion qu'ils vòyaient établie sur ces faits incontestables. — Concluons :

Tant d'efforts inutiles de la puissance romaine conjurée pour exterminer les chrétiens, c'est-à-dire des hommes qui ne savaient que souffrir et mourir pour leur religion, démontrent que cette religion est l'ouvrage de Dieu, et que les hommes n'avaient pas établi ce que les hommes ne pouvaient détruire. L'Église catholique subsiste donc non seulement sans l'appui mais malgré l'opposition violente des puissances de la terre. Elle subsiste telle qu'elle a été établie, avec sa hiérarchie, ses droits, ses pouvoirs spirituels, c'est-à-dire avec la constitution qu'elle a reçue de JÉSUS-CHRIST. Une constitution qui s'est maintenue si

longtemps par sa propre force, au milieu d'attaques pareilles, ne peut venir que de Dieu, et il n'est pas au pouvoir des hommes de la renverser, ni même de la changer.

Chapitre second.

De la conversion de Constantin à la chute de l'Empire Romain d'Occident. 312-476.

§ I.

Règnes de Constantin et de ses successeurs jusqu'à Julien-l'Apostat. 312-361.

Constantin. Ans 312-337.

Le premier acte du premier prince chrétien fut le pardon : les prisons ouvertes rendirent au sénat ses membres les plus illustres, qui avaient été opposés au vainqueur. Le christianisme pénétra dans les lois : le supplice de la croix fut prohibé, les combats de gladiateurs proscrits, l'affranchissement des esclaves simplifié, l'idolâtrie réprimée sans violence, car la liberté de leur culte fut laissée aux païens. Constantin contribua par d'abondantes largesses à l'ornement des églises et à l'entretien des ministres de la religion. Peu de temps après sa victoire sur Maxence, il fit remettre à l'évêque de Carthage, pour le clergé

Lois chrétiennes portées par ce prince.

d'Afrique, plus de trois cent mille francs; et, dans la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion, il ajouta que, si l'évêque trouvait cette somme insuffisante, il pouvait s'adresser à l'intendant du domaine impérial, qui avait reçu l'ordre de fournir sans délai à tout ce qui lui serait demandé. Il recevait les évêques à sa table, les logeait dans son palais, et emmenait toujours avec lui quelques prêtres, qu'il appelait les gardes de son âme. En même temps que ce religieux prince donnait au monde ces beaux exemples de piété, il s'appliqua à perfectionner et étendre les lois favorables qu'il venait de porter. C'est ainsi que, l'année suivante, en 313, il fit un décret pour la célébration du dimanche, prohibant ce jour-là les actes judiciaires, les travaux de métiers, les occupations ordinaires des villes. Il enjoignit aux officiers des finances de pourvoir sans délai à la subsistance de tous les enfants qui seraient remis entre leurs mains par un père incapable de les nourrir; ordre fut donné de restituer aux églises les biens confisqués dans les dernières persécutions.

La vraie croix est découverte à Jérusalem. An 326.

Mais, de toutes les preuves que Constantin donna de son respect pour la religion chrétienne, la plus éclatante fut ce qu'il entreprit pour honorer les lieux consacrés par la présence visible de Jésus-Christ. Il forma le projet de bâtir une église magnifique dans Jérusalem. Ste Hélène, mère de ce prince, avait comme lui une grande dévotion pour les saints lieux : elle passa en

Palestine, quoique âgée de près de quatre-vingts ans. A son arrivée à Jérusalem, elle se sentit animée du désir de trouver la croix sur laquelle Notre-Seigneur avait souffert. La recherche n'en était pas aisée : les païens, pour abolir la mémoire de la résurrection, avaient amassé beaucoup de terre à l'endroit du sépulcre, et, après avoir construit une grande plate-forme, y avaient élevé un temple à Vénus, afin de détourner les chrétiens de visiter ce lieu. Mais rien ne put arrêter la pieuse princesse. Elle consulta les vieillards de Jérusalem : on lui répondit que, si elle pouvait découvrir le sépulcre du Sauveur, elle ne manquerait pas de trouver les instruments de son supplice. C'était, en effet, la coutume chez les Juifs d'enterrer auprès du corps tout ce qui avait servi à l'exécution d'un condamné. L'impératrice fit démolir le temple profane ; on nettoya la place, et l'on se mit à creuser. Enfin on trouva la grotte du Saint-Sépulcre. Près du tombeau gisaient trois croix, avec l'inscription attachée à celle de JÉSUS-CHRIST, mais séparée des croix, et les clous qui avaient percé son corps sacré. Il ne s'agissait plus que de distinguer, parmi ces croix, celle du Sauveur. Une foi vive peut tout obtenir. S. Hélène, par le conseil de Macaire évêque de Jérusalem, fit porter les croix chez une personne affligée depuis longtemps d'une maladie incurable : on lui appliqua successivement chacune d'elles, en priant Dieu de faire connaître celle qu'il avait arrosée de son sang. L'impératrice

était présente, toute la ville dans l'attente de l'événement. Deux croix n'opérèrent point ; mais, dès qu'on eut approché la troisième, la malade se trouva parfaitement guérie et se leva à l'instant. L'historien Sozomène assure qu'on l'appliqua aussi au cadavre d'un homme mort, et que cet homme ressuscita. S. Paulin rapporte la même chose. La pieuse princesse fut transportée de joie lorsqu'elle se vit en possession du trésor qu'elle préférait à toutes les richesses de l'empire [1]. Elle prit une partie de la vraie Croix pour la porter à son fils, et, ayant enfermé l'autre partie dans une châsse d'argent, elle la remit entre les mains de l'évêque pour être déposée dans l'église que Constantin avait donné ordre de bâtir sur le saint sépulcre. — Cet édifice fut construit avec une magnificence digne de la sainteté du lieu. Il embrassait dans son enceinte le sépulcre, et il s'étendait jusqu'au mont du Calvaire. Ste Hélène fit aussi bâtir deux autres églises, l'une à l'endroit où le Sauveur était monté au ciel, et l'autre à Bethléhem où il était né.

Piété de Ste Hélène.

Sa piété ne se borna point à la pompe des édifices, elle répandit ses bienfaits dans tous les lieux par où elle passa ; elle soulageait par d'abondantes aumônes les pauvres, les orphelins et les veuves. Elle marquait une affection particulière

1. L'Église a consacré la mémoire de cet événement en instituant, le 3 mai, la fête dite de l'Invention de la Sainte Croix. (Invention, du latin *inventio*, *découverte*).

pour les vierges consacrées à Dieu : un jour elle rassembla toutes celles de Jérusalem, et leur donna un repas dans lequel elle voulut les servir elle-même.

Hélène ne survécut pas longtemps à son voyage de Jérusalem. Dieu s'était servi de la conversion de son fils pour l'amener elle-même au christianisme : elle l'embrassa avec un cœur sincère et un esprit éclairé. Enfin, comblée de mérites devant Dieu et devant les hommes, elle mourut âgée de quatre-vingts ans, entre les bras de Constantin, qui se montra, surtout dans ces derniers moments, fidèle aux devoirs de la piété filiale, dont il s'était toujours exactement acquitté.

L'Église éprouvée par les hérésies.

L'Église, à qui son divin fondateur a prédit qu'elle serait toujours persécutée, mais aussi toujours victorieuse, ne fut pas plus tôt tranquille du côté du prince qu'elle fut déchirée à l'intérieur par une hérésie. L'enfer chercha à altérer la foi et à rompre l'unité parmi les fidèles. Il y avait eu déjà des hérésies. C'est ainsi que *Montan*, par un zèle outré, avait enseigné qu'on devait se présenter de soi-même au martyre, et défendait d'admettre les pécheurs à la pénitence. Erreur malheureuse, qui devint funeste à l'Église en lui arrachant le célèbre Tertullien, séduit par ce novateur. — *Manès*, chef des Manichéens, avait, de son côté, prêché qu'il y a deux divinités, l'une bonne, l'autre mauvaise ; la première auteur de tout le bien qui se fait dans le monde ; la seconde

cause et principe de tout le mal. — Il y avait eu encore les *Gnostiques* ou Illuminés. Mais ces hérésies n'eurent que peu d'adeptes : il n'en fut pas ainsi de l'Arianisme.

Arius et l'arianisme. An 319.

Arius, prêtre de l'Église d'Alexandrie, homme turbulent et ambitieux, aspirait à être évêque de cette grande ville ; frustré par l'élection de S. Alexandre, et n'écoutant plus que sa jalousie et son ressentiment, il se mit à décrier l'enseignement de ce saint prélat, et à lui opposer une doctrine nouvelle. Une modestie affectée, un extérieur mortifié, joint à un âge déjà avancé, donnaient du crédit à ce novateur, et contribuèrent à lui gagner quelques prosélytes. Il osa attaquer la divinité de Jésus-Christ, et avancer que le Fils de Dieu n'est pas égal à son Père en toutes choses. Cette doctrine, inconnue jusqu'alors, et contraire à ce qu'on avait toujours cru, causa un grand scandale : on en eut horreur, et l'on cria à l'impiété, au blasphème. S. Alexandre essaya de ramener Arius par des avertissements charitables ; il usa envers lui d'une extrême patience ; mais, voyant que sa douceur et ses exhortations paternelles étaient inutiles et que l'impiété commençait à s'étendre, il éleva la voix avec force, et excommunia l'hérésiarque, dans un synode composé de tous ses suffragants. Il écrivit au pape et à tous les évêques du monde ce qui s'était passé, afin de les avertir du danger qui menaçait l'Église. Ce coup étonna Arius, mais ne l'abattit point. Il se retira dans la Palestine, où

il se fit quelques partisans ; de là il passa à Nicomédie, séjour ordinaire de l'empereur, et il eut l'adresse de gagner à son parti Eusèbe, évêque de cette ville, qui devint son principal appui [1]. Se voyant soutenu, il s'efforce de répandre son dogme impie parmi le petit peuple : pour cela, il compose des cantiques où il glisse ses erreurs. Par ce moyen facile, le peuple avalait le poison presque sans s'en apercevoir.

L'empereur apprit avec douleur cette funeste division ; il en parla à Eusèbe, qui lui fit entendre que le mal venait de l'aversion de l'évêque Alexandre contre le prêtre Arius, et qu'il était de sa piété d'en arrêter le progrès en imposant silence à l'un et à l'autre. Ainsi trompé, Constantin crut qu'il suffisait d'écrire à Alexandre et à Arius pour les exhorter à se réunir de sentiment. Il envoya à Alexandrie Osius évêque de Cordoue, en qui il avait une confiance particulière : c'était un vieillard respectable, évêque depuis trente ans, qui avait confessé la foi dans la persécution de Maximien, et qui était renommé dans toute l'Église. Osius, étant arrivé à Alexandrie avec la lettre de l'empereur, y assembla un synode nombreux. Il n'oublia rien pour concilier les esprits ; mais il y trouva tant de fermentation qu'il fut obligé de revenir à Nicomédie sans avoir rien fait. Arius et ses partisans, par une opiniâtreté

1. Cet Eusèbe n'est pas l'historien dont nous avons eu occasion de parler, et qui était évêque de Césarée.

commune à tous les hérétiques, refusèrent de se soumettre au silence que l'empereur leur imposait. D'un autre côté, Alexandre et son clergé, assurés d'être en possession de la vérité, dont ils devaient conserver et transmettre le dépôt, ne pouvaient consentir à la retenir captive. Ce fut pour Osius une occasion de faire connaître à l'empereur les choses sous leur véritable point de vue, et la grandeur du mal qui affligeait l'Église.

Concile de Nicée. An 325.

Constantin résolut alors, par le conseil des évêques, d'assembler un concile *œcuménique*, c'est-à-dire universel, pour terrasser l'erreur et en réprimer les partisans. Sous les empereurs païens, on n'avait pu tenir de si grandes assemblées ; mais Constantin, devenu maître de l'empire, pouvait exécuter ce dessein si digne de sa piété, et l'on ne saurait s'empêcher d'admirer la Providence, qui rendit alors cette exécution facile en réunissant tant de pays sous la domination d'un seul prince. La ville de Nicée fut choisie pour le lieu de l'assemblée, parce qu'elle était voisine de Nicomédie, ou résidait l'empereur. Constantin envoya donc à tous les évêques des lettres d'invitation pour les engager à s'y rendre ; il donna ordre de leur fournir à ses frais les voitures et tout ce qui était nécessaire pour le voyage. L'affaire était de trop grande importance pour que les évêques ne répondissent pas à la convocation avec le plus grand empressement ; aussi se trouvèrent-ils bientôt à Nicée au nombre de trois cent dix-huit, rassemblés de toutes les

provinces de l'empire, sans compter les prêtres et les diacres. Osius de Cordoue présida et représenta le pape S. Sylvestre, qui avait encore envoyé deux prêtres, ne pouvant y aller en personne à cause de son grand âge. S. Alexandre, évêque d'Alexandrie, était accompagné du diacre Athanase, encore jeune, qu'il estimait particulièrement, et qui lui fut d'un grand secours. Jamais assemblée ne fut plus vénérable. Plusieurs des évêques qui la composaient étaient éminents en sainteté, et portaient encore les cicatrices des plaies qu'ils avaient reçues pour la foi pendant la dernière persécution. Tel, entre les autres, était Paphnuce, évêque de la Haute-Thébaïde, à qui on avait crevé l'œil droit. L'empereur le faisait souvent venir dans son palais ; il prenait plaisir à s'entretenir avec lui, et, par respect, baisait la plaie qui lui restait au visage. Le jour de la séance publique étant arrivé, tous ceux qui devaient y assister se rendirent dans une grande salle, où Constantin, après tous les autres, entra lui-même, en donnant les plus grandes marques de respect pour cette auguste assemblée. Il voulut que les évêques traitassent avec une entière liberté les questions de la foi. On commença par examiner la doctrine d'Arius, qui fut cité et entendu. Il osa avancer et soutenir ses blasphèmes en présence du concile. Tous les pères se bouchaient les oreilles et marquaient la plus vive indignation. On réfuta les nouveautés impies ; on y opposa l'autorité des livres saints et les écrits des premiers Pères. Sur ce fondement,

on établit la doctrine de l'Église. Le concile déclara donc que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu, égal à son Père, sa vertu, son image, subsistant toujours en lui, enfin vrai Dieu. Comme les ariens, féconds en subtilités, avaient l'art d'éluder la force de ces expressions et de les admettre sans renoncer à leur erreur, le concile ne trouva point de terme plus propre à exprimer l'unité indivisible de nature que le mot *consubstantiel* ; et ce mot, qui ne laissait aucun subterfuge à l'hérésie, fut depuis la terreur des ariens : il exprimait clairement que le Fils est en tout égal à son Père, et qu'il est un même Dieu avec lui. Les ariens se retirèrent ; mais les Pères du concile se tinrent constamment attachés à ce terme, qui devint ensuite la marque distinctive des catholiques. On dressa donc la profession de foi solennelle qui est connue sous le nom de *Symbole de Nicée.* Tous les évêques, hors un petit nombre d'ariens, souscrivirent ce symbole, et prononcèrent l'anathème contre Arius et ses sectateurs. En vertu de ce jugement, que la puissance séculière appuya mais qu'elle ne prévint pas, l'empereur condamna Arius à l'exil. — Telle fut la conclusion de cette célèbre assemblée, dont la mémoire a été toujours en vénération dans l'Église.

S. Athanase, évêque d'Alexandrie

L'esprit de l'hérésie, de sa nature inquiet et remuant, ne put être réprimé par l'autorité du concile de Nicée. Les ariens se mirent à susciter

de nouveaux troubles. Ils écrivirent à l'empereur, et, feignant d'admettre la foi de Nicée, obtinrent d'être rappelés de leur exil. Ensuite ils travaillèrent à prévenir l'empereur, par différents artifices, contre les évêques catholiques, en particulier contre Athanase, qui avait succédé à S. Alexandre sur le siège d'Alexandrie, et qu'ils regardaient comme leur adversaire le plus redoutable. Ils entreprirent de disculper Arius devant le prince, en lui faisant entendre qu'il n'avait été condamné que parce qu'il s'était mal expliqué : ils lui représentèrent que, comme Arius était dans de bons sentiments, ce serait une chose agréable à Dieu d'ordonner à Athanase de le recevoir dans son Église. C'était un piège qu'ils dressaient au saint évêque : ils s'attendaient bien que le prélat refuserait constamment de le faire, et par son refus indisposerait l'empereur. Le pernicieux conseil fut suivi : Athanase eut ordre de recevoir Arius, sous peine d'être déposé. Les ariens n'en demeurèrent pas là : ils publièrent différentes calomnies contre le saint évêque, et firent tant de bruit que l'empereur crut qu'il fallait du moins examiner si des accusations si graves étaient fondées.

Il indiqua donc une assemblée d'évêques dans la ville de Tyr pour examiner la conduite d'Athanase, et ordonna à l'accusé de s'y rendre. Les ariens avaient eu soin de faire nommer pour juges des évêques de leur parti, qui traitèrent S. Athanase de la manière la plus indigne. Ils ne

lui permirent pas de prendre séance avec eux ; ils l'obligèrent même de se tenir debout comme un criminel qui attend sa sentence. Le saint prélat écouta tranquillement les accusations dont on le chargeait, et les détruisit toutes. Ne pouvant rien opposer à l'évidence de ses réponses, les ariens étaient transportés de fureur contre lui, et ils l'auraient mis en pièces si le commissaire de l'empereur ne l'eût arraché de leurs mains. Athanase, voyant que sa vie n'était point en sûreté, prit le parti d'aller à Constantinople pour se justifier devant l'empereur[1]. Pendant son absence, les ariens ne laissèrent pas de prononcer contre lui une sentence de déposition, et ils ne rougirent point d'insérer dans cet acte les mêmes calomnies qui avaient été si pleinement réfutées ; puis, l'ayant suivi à Constantinople, ils ajoutèrent contre lui une nouvelle accusation, qu'ils crurent propre à faire beaucoup d'impression sur l'esprit de l'empereur : ils dirent qu'Athanase avait menacé d'empêcher le transport du blé que l'on envoyait tous les ans d'Alexandrie à Constantinople. Le saint eut beau protester contre l'accusation, Constantin, prévenu, le jugea coupable et l'exila à Trèves, ville considérable de la Gaule-Belgique, éloignée de huit cents lieues d'Alexandrie. Athanase partit aussitôt pour le lieu de son exil, et il y arriva au commencement de l'année

1. Constantin venait de transférer dans cette ville, que lui-même avait bâtie, le siège de l'empire.

336. Telle est la triste destinée des princes : avec les meilleures intentions, ils commettent de grandes injustices, parce qu'ils sont exposés à être trompés par les méchants, et à donner leur confiance à des hommes qui prennent les dehors de la vertu pour persécuter la vertu même.

Mort funeste d'Arius. An 336.

Les ariens, enhardis par le succès de leur intrigue, entreprirent de rétablir Arius à Alexandrie. Profitant de l'absence de S. Athanase, l'hérésiarque se rendit dans cette ville et alla se présenter à l'église ; mais le peuple catholique ne put l'y souffrir, et il y eut, à cette occasion, de grands troubles qui obligèrent l'empereur à donner ordre à Arius d'en sortir et de venir à Constantinople. Pour le dédommager de ce qu'il n'avait pas été reçu dans l'église d'Alexandrie, les ariens résolurent de le faire recevoir d'une manière éclatante dans celle de Constantinople. L'évêque de cette ville impériale était un vieillard vénérable, et fort attaché à la foi de Nicée. Les ariens firent d'inutiles efforts auprès de lui pour l'engager à admettre Arius à sa communion. Ils s'emportèrent, le menacèrent de le faire déposer, et d'obtenir un ordre de l'empereur qu'Arius fût reçu de force dans son église. Cet ordre vint en effet, et l'on avait choisi un dimanche pour le rétablissement de cet impie, afin d'y mettre plus d'éclat. Alors le saint évêque eut recours au ciel. Il se retira dans son église : là, seul au pied de l'autel, le visage contre terre, les yeux baignés de larmes, il adressa à Dieu cette prière humble

et fervente : « Seigneur, si Arius doit être reçu » dans l'église, je vous conjure de me retirer de » ce monde auparavant ; mais si vous avez com- » passion de votre Église, comme je n'en doute » pas, ne permettez point qu'elle devienne un » objet de mépris. » Le lendemain, les partisans d'Arius s'assemblent et se mettent en devoir de le conduire à l'église malgré l'évêque ; ils l'accompagnaient dans les rues, en triomphe, et se permettaient des discours insultants contre le saint prélat. Comme on approchait de la place et qu'on apercevait déjà l'église, Arius pâlit à la vue de tout le monde, et il eut en même temps un besoin naturel qui l'obligea de quitter son cortège et de se retirer dans un lieu secret. Voyant qu'il tardait beaucoup, on y entra, et on le trouva mort, renversé par terre, nageant dans son sang, les entrailles hors de son corps. L'horreur d'un tel spectacle fit trembler ses sectateurs mêmes. Ce lieu cessa d'être fréquenté ; on le montrait au doigt comme un monument de la vengeance divine. Le bruit s'en répandit bientôt, et le lendemain l'évêque, à la tête de son peuple, rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, non pas de ce qu'il avait fait périr Arius dont il plaignait le malheureux sort, mais de ce qu'il avait daigné repousser l'hérésie marchant avec audace pour forcer l'entrée du sanctuaire. L'empereur fit de profondes réflexions sur cet événement : il y reconnut la main de Dieu, et il en conçut plus d'aversion pour cette secte impie. Il sentit enfin

la faute qu'il avait commise en bannissant S. Athanase, et il allait le rappeler, quand la mort l'empêcha d'exécuter sa résolution ; mais il en donna l'ordre avant d'expirer. Ce prince mourut à Nicomédie en 337, après avoir reçu le baptême des mains d'Eusèbe de Césarée [1].

Constantin, Constance et Constant. An 337.

Constantin avait laissé trois fils, *Constantin*, *Constance* et *Constant*, qui partagèrent l'empire entre eux. Le premier, sous la domination de qui se trouvaient les Gaules, rétablit S. Athanase sur son siège. Il le renvoya à Alexandrie, avec une lettre où il donnait de grands éloges à sa vertu et marquait beaucoup d'indignation contre ses ennemis. Il dit qu'en rendant le prélat à son troupeau il ne fait qu'exécuter le pieux dessein de son père, qui l'aurait rappelé lui-même si la mort ne l'eût prévenu. — « Quand donc, ajoutait-il, Athanase sera arrivé, vous connaîtrez combien nous l'avons honoré ; et vous ne devez pas en être surpris, puisque nous y avons été porté par l'affliction que vous a causée son absence, et par le respect dont nous sommes pénétré pour sa vertu ». Le saint passa par la Syrie, et arriva enfin à Alexandrie. Il y fut reçu avec des transports de joie. Le clergé et les fidèles accouraient pour le voir ; les églises retentissaient de cantiques d'action de grâces. Les ennemis d'Athanase en

Rappel de saint Athanase

1. Il avait espéré se faire baptiser un jour dans les eaux du Jourdain, à l'exemple de Notre-Seigneur. D'autres historiens assurent qu'il avait été baptisé à Rome peu de temps après sa conversion.

conçurent du dépit; ils se plaignirent de son retour comme d'une entreprise contraire aux canons, disant qu'il ne pouvait être rétabli que par l'autorité d'un concile. Ils inventèrent contre lui de nouvelles calomnies, et firent jouer tous les ressorts pour le perdre. Ils parvinrent à mettre dans leur intérêt l'empereur Constance, à qui l'Orient était échu en partage. Ils lui représentèrent Athanase comme un esprit inquiet et turbulent, qui, depuis son retour, avait excité des séditions; ils l'accusèrent, faussement et sans aucune preuve, d'avoir retenu les grains destinés à la nourriture des veuves et des ecclésiastiques qui habitaient les contrées où il ne venait point de blé. Il ne fut pas difficile au prélat de démontrer la fausseté de ces accusations; mais la calomnie découverte ne dissipa point les préventions de Constance.

Nouvelles persécutions contre le saint évêque.

Ce malheureux prince était livré aux Ariens: il n'écoutait que ce qu'on lui disait contre Athanase, fermant l'oreille à ce qui pouvait servir à sa justification. Les ennemis du saint évêque obtinrent de l'empereur la permission d'élire un nouveau patriarche à Alexandrie, à la place d'Athanase : c'était où ils en voulaient venir. Ils s'assemblent donc sans délai, déposent Athanase et ordonnent à sa place un ecclésiastique décrié, nommé Piste. Ce mauvais prêtre, ainsi que l'évêque qui le sacra, avaient été excommuniés au concile de Nicée. Le pape, instruit de cette ordination schismatique, refusa sa communion à

l'intrus, et toutes les églises catholiques lui dirent anathème. Aussi Piste ne put-il jamais prendre possession de la dignité qu'il voulait usurper. L'Église catholique a toujours détesté le schisme : elle rejette avec horreur ceux qui s'emparent d'un siège dont le pasteur légitime est encore vivant et avoué par elle ; dans tous les temps, elle a déclaré qu'un tel usurpateur est sans pouvoir, sans juridiction ; qu'il n'est pas un évêque mais un adultère ; qu'il n'est point un pasteur, mais un loup entré dans la bergerie pour dissiper et égorger le troupeau.

S. Athanase à Rome.

Opprimé par ses ennemis, qui étaient ceux de la religion, Athanase écrivit au pape en lui demandant justice de cet attentat. Il alla même à Rome, afin de mettre le pontife au fait de tout ce qui s'était passé. Le Saint-Siège était alors occupé par S. Jules, qui fit un bon accueil au prélat, et qui assembla un concile pour juger cette affaire. S. Athanase y fut justifié, confirmé dans la possession de son siège. Nous avons encore la lettre que le souverain-pontife écrivit à ce sujet : il y défend la vérité avec une vigueur digne du chef des évêques.

Le Saint-Siège.

On voit que, dès le premiers siècles de l'Église, c'était au pape, au successeur de Pierre, préposé par Jésus-Christ à la conduite de tout le troupeau, que l'on avait recours dans les causes majeures intéressant la foi ou la discipline. Les plus grands évêques de l'antiquité se sont adressés au Saint-Siège pour faire réformer des jugements

injustes rendus contre eux. On a donc toujours reconnu dans le Pape non seulement une prééminence d'honneur mais une primauté de juridiction et d'autorité dans toute l'Église. Cette primauté est un article de foi.

Violences contre les catholiques.

Le peu de succès qu'avait eu l'entreprise d'un premier usurpateur ne déconcerta pas les ennemis de S. Athanase. Ils prirent mieux leurs mesures pour établir un autre évêque à Alexandrie, et pour l'y faire recevoir. Ils élurent un Cappadocien nommé Grégoire, et, par l'autorité de l'empereur, ils le mirent à main armée en possession du siège d'Athanase, qui fut obligé de prendre la fuite. A cette occasion, ils commirent des excès et des impiétés horribles. On vit alors, comme on l'a vu souvent depuis, quel est l'esprit des schismatiques, et à quelles fureurs ils se portent quand ils sont soutenus par la puissance séculière. L'intrusion violente de Grégoire avait jeté l'alarme dans Alexandrie. Le peuple catholique remplissait les églises qui étaient encore ouvertes. L'officier de l'empereur gagne la populace, les Juifs, les gens déréglés ; il assemble les pâtres et la jeunesse la plus insolente des places publiques ; il les échauffe, et les envoie par troupes contre les catholiques retirés dans les églises. Les uns furent foulés aux pieds, les autres assommés à coups de massues ou passés au fil de l'épée. Les prêtres étaient traînés au tribunal du gouverneur, et frappés en présence de Grégoire, quand ils refusaient de communiquer avec les impies.

Des vierges consacrées à Dieu furent dépouillées et battues de verges. On ôtait le pain aux ministres de l'Église, pour les faire mourir de faim; et, ce qui ajoute à l'atrocité de cette conduite, ces scènes indécentes et cruelles se passaient dans les jours qui précèdent la fête de Pâques. Le jour même du Vendredi-Saint, Grégoire entra avec une escorte de soldats païens dans une église dont il voulait s'emparer, et fit fustiger publiquement et emprisonner trente-quatre personnes, dont la plupart étaient des vierges et des femmes honnêtes. Il se saisit ainsi de toutes les églises; en sorte que le clergé et le peuple catholique étaient réduits ou à se bannir du saint lieu ou à communiquer avec l'intrus. Le pape prit la défense de S. Athanase, et, dans un concile de cent soixante-dix évêques, il déclara nulle l'ordination de l'intrus : ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de Grégoire les ennemis d'Athanase lui nommèrent un successeur, et renouvelèrent les scènes de la première intrusion. Les schismatiques troublèrent le peuple assemblé pour prier. Ils enlevèrent plusieurs vierges de leurs maisons, et en insultèrent d'autres dans les rues, principalement par leurs femmes, qui, se promenant insolemment comme des bacchantes, cherchaient l'occasion d'outrager les femmes catholiques. La persécution ne s'exerça pas seulement à Alexandrie, elle s'étendit dans toute l'Égypte. Il y eut un ordre de l'empereur pour chasser des églises les évêques catholiques. A leur place on mettait de jeunes débauchés,

qui traitaient les affaires de l'Église selon une politique tout humaine. Ces faux pasteurs commencèrent à altérer la foi en Égypte, où la doctrine catholique avait était prêchée jusque-là avec une entière liberté ; et comme les vrais fidèles s'éloignaient d'eux, ce fut une nouvelle occasion de les outrager, de les mettre en prison et de confisquer leurs biens.

Le schisme a reparu depuis dans l'Église toujours avec les mêmes caractères, avec des traits si ressemblants qu'il est impossible de s'y méprendre. Ce sont les mêmes scènes, les mêmes indécences, les mêmes violences. Il faut bien, si l'on peut s'exprimer ainsi, que ce soit là sa physionomie naturelle.

Persécution en Perse. An 350.

C'est à cette époque qu'il faut rapporter la cruelle persécution de Sapor II, roi de Perse, qui fit une infinité de martyrs. Elle fut excitée par la jalousie des mages, ou prêtres des faux dieux. On y exerça des barbaries inouïes. Sapor était en guerre avec les Romains : ayant assiégé la ville de Nisibe en Mésopotamie, S. Jacques, qui en était évêque, supplia Dieu de confondre l'ennemi de la foi chrétienne, et à l'instant une nuée de moucherons fondit sur les Perses : ils entraient dans les trompes des éléphants, dans les oreilles et les naseaux des chevaux et des autres bêtes, qui, dans leur fureur, rompaient brides et harnais, renversaient leurs cavaliers, troublaient les rangs et fuyaient où ils

pouvaient. Sapor, forcé de reconnaître le bras de Dieu, qui se servait des plus petits animaux pour faire éclater contre lui sa puissance, leva le siége et se retira honteusement. Ce ne fut que pour verser à plus grands flots le sang chrétien, jusqu'à ce que Dieu mît par sa mort un terme à ses fureurs (363).

Constance trouble l'Eglise.

Constantin II était mort en 340 ; son frère Constant ne tarda pas à le suivre au tombeau, ayant été assassiné par un barbare du nom de Magnence, qui aspirait au pouvoir.

Constance, étant ainsi devenu seul maître de l'empire, publia un édit pour obliger les évêques à souscrire la condamnation d'Athanase, sous peine d'exil. Il croyait ne pouvoir détruire la foi de Nicée qu'en perdant son plus zélé défenseur. Pour y parvenir, il fit assembler les évêques à Arles, puis à Milan : il se porta lui-même accusateur. Les évêques représentèrent qu'ils ne pouvaient condamner Athanase sans violer les saintes règles. — « Que ma volonté vous tienne lieu de règles, répondit l'empereur ; obéissez, ou allez en exil ! » Ils lui remontrèrent que l'empire n'était pas à lui, mais à Dieu qui le lui avait confié ; qu'il devait craindre ses jugements, et ne pas confondre le gouvernement de l'Église avec celui de l'État. Cette réponse, digne de la fermeté épiscopale, mit Constance en fureur ; il tira l'épée, et donna ordre de mener au supplice quelques-uns des évêques ; ensuite, changeant

d'avis, il se contenta de les exiler. Ceux donc qui refusèrent de souscrire furent chassés de leurs sièges, et l'on mit à leur place des évêques de la faction arienne. Le pape Libère, qui montra d'abord beaucoup de fermeté, fut exilé à Bérée en Thrace ; puis, succombant aux incommodités de l'exil, il eut la faiblesse de signer la condamnation d'Athanase. Il se releva bientôt de cette chute, et répara le scandale qu'il avait donné. Peu de temps après, l'empereur, plus occupé à troubler l'Église qu'à gouverner l'État, fit tenir un concile à Rimini en Italie, en même temps qu'il s'en tenait un à Sélencie en Orient. Ce dernier, moins nombreux fût sans effet ; on se sépara sans conclure. Le concile de Rimini, tant qu'il fut libre, maintint la vérité catholique : il refusa d'admettre une nouvelle profession de foi ; il déclara qu'il fallait s'en tenir au symbole de Nicée, où il n'y avait rien à retrancher, rien à ajouter : il anathématisa Arius et ses partisans. Les évêques, au nombre de trois-cent-vingt, souscrivirent ce décret, et les ariens qui refusèrent de le faire furent condamnés et déposés. Mais l'empereur, prévenu par les ariens, envoya ordre au préfet Taurus de ne pas laisser séparer le concile jusqu'à ce que les évêques eussent signé une formule captieuse, où n'était pas le mot *consubstantiel*, et d'exiler ceux qui seraient les plus opiniâtres à la rejeter. La plupart des Pères qu'on retenait à Rimini, fatigués d'être si longtemps éloignés de leurs églises, intimidés par les

Concile de Rimini.

menaces de Taurus, se laissèrent tromper, et, croyant que le sens du mot *consubstantiel* était exprimé en d'autres termes, souscrivirent une formule dont ils n'apercevaient pas le venin. Les ariens triomphaient. Dès que les Pères de Rimini connurent la fraude, ils témoignèrent leur indignation et leurs regrets, rejetèrent le mauvais sens que les ariens donnaient à la formule souscrite, et déclarèrent leur attachement à la foi de Nicée. C'est ce qui a donné lieu à cette parole célèbre de S. Jérôme, que *le monde fut étonné de se trouver arien* : il ne l'était donc pas, car on n'est pas étonné de se trouver ce que l'on est en effet.

Toute la faute des Pères de Rimini est d'avoir, par surprise et sans y penser, donné lieu au triomphe de l'arianisme. D'ailleurs, le très-grand nombre des évêques répandus dans l'Église n'eurent aucune part à la séduction ; au contraire, le pape Libère à leur tête, ils s'élevèrent contre ce scandale et désavouèrent les actes du concile de Rimini. Il est si vrai que l'enseignement public de la foi ne changea point alors, que S. Athanase, deux ans après, disait dans sa lettre à l'empereur Jovien : « La foi de Nicée que nous confessons » a été de tout temps : toutes les Églises la » suivent, celles d'Espagne, de la Grande-Bre- » tagne, de la Gaule, de l'Italie, de la Dalmatie, » de la Dacie, de la Mysie, de la Macédoine ; » celles de toute la Grèce, de toute l'Afrique, » des îles de Sardaigne, de Crète, de Chypre, de

» la Pamphylie, de la Lycie, de l'Isaurie, de » l'Egypte, de la Libye, du Pont, de la Cappa- » doce, ont la même foi, et toutes celles de » l'Orient, à la réserve d'un très-petit nombre. » Ainsi, non-seulement tout l'empire romain, mais encore l'univers alors connu, jusqu'aux peuples barbares, pensaient de même, et il n'y avait en réalité qu'un petit nombre dans le parti de l'erreur, en comparaison de ceux qui la rejetaient. Ni le concile de Rimini, ni les longues et cruelles persécutions de Constance, ni la faveur qu'il accorda aux ariens, ne purent altérer la foi de l'Église catholique.

Zèle de S. Hilaire de Poitiers.

Dieu lui suscita d'ailleurs, dans les Gaules, un illustre défenseur en la personne de S. Hilaire, évêque de Poitiers. Ce prélat fit en Occident ce que S. Athanase faisait en Orient. Il s'opposa, avec un courage inébranlable, à l'impiété des ariens ; il eut le bonheur de préserver sa patrie de la contagion et d'y maintenir la foi de Nicée. Comme l'empereur Constance travaillait depuis plusieurs années à répandre l'arianisme, il présenta à ce prince une requête, dans laquelle il le suppliait de faire cesser les persécutions injustes que souffraient la plupart des églises, privées de leurs pasteurs et livrées à de faux évêques qui s'en emparaient à main armée. La liberté généreuse avec laquelle il parla à l'empereur était devenue nécessaire. Il s'opposa aux intrigues de Saturnin évêque d'Arles, aussi décrié pour ses vices que

pour ses liaisons avec les ariens, qui le protégeaient. Constance, informé par Saturnin du zèle de S. Hilaire, exila le pieux évêque en Phrygie. Cet exil fut un trait de la Providence divine, qui fait servir à l'exécution de ses desseins la mauvaise volonté des hommes. L'empereur convoqua, peu de temps après, un concile à Séleucie, dans le dessein d'y anéantir les canons de Nicée. Comme les hérétiques étaient divisés entre eux et formaient deux partis opposés, Hilaire fut invité à ce concile par l'un de ces partis, qui espérait se l'attacher et en tirer avantage pour confondre le parti contraire. Le saint se rendit à Séleucie, et y défendit la foi de Nicée avec une fermeté qui imposa aux ennemis de la vérité. Il alla ensuite à Constantinople; il demanda à l'empereur une conférence publique, pour combattre les hérétiques en sa présence, et démontrer la fausseté de leur doctrine par les changements continuels qu'ils y faisaient. — « Depuis le saint » concile de Nicée, dit-il, ceux à qui vous accor- » dez votre confiance ne font autre chose que » composer des symboles. Leur foi n'est pas la » foi des Évangiles, mais celle des conjectures. » L'année dernière, ils ont changé quatre fois » leur symbole ; chez eux la foi varie comme les » volontés, et la doctrine comme les coutumes. » Tous les ans, et même tous les mois, ils pro- » duisent de nouveaux symboles ; ils détruisent » ce qu'ils avaient fait ; ils anathématisent ce » qu'ils avaient soutenu. Ils ne parlent que

» d'Écriture-Sainte et de foi apostolique, mais » c'est pour tromper les faibles, et porter atteinte » à la doctrine de l'Église. » On aura lieu d'appliquer cette réflexion aux différentes hérésies qui sont nées depuis le siècle de S. Hilaire. Les ariens, redoutait l'ardeur de son zèle et la force de ses raisons, évitèrent la conférence; et, pour se délivrer d'un homme qu'ils craignaient, ils engagèrent l'empereur à le renvoyer à son église. Le saint évêque traversa l'Illyrie et l'Italie, ranimant partout les chrétiens faibles ou chancelants dans la foi. Son premier soin, à son arrivée dans les Gaules, fut de remédier aux maux de l'Église. Saturnin fut excommunié et déposé, comme coupable d'hérésie et de plusieurs autres crimes. La foi fut rétablie en toute sa pureté ; la discipline recouvra son ancienne vigueur ; les scandales cessèrent, et la paix succéda aux troubles. La mort de Constance, qui arriva en 361, ôtait aux Ariens leur principal appui.

S. Martin, évêque de Tours. An 360.

Le plus illustre des disciples d'Hilaire fut S. Martin, qui s'attacha particulièrement à ce grand évêque, dont il admirait les vertus, et qui prit part à tous ses combats pour la foi. Martin naquit à Sabarie, ville de Pannonie, de parents idolâtres. Dieu le prévint d'une bénédiction si singulière, qu'à l'âge de dix ans il alla à l'église des chrétiens et se fit mettre au nombre des catéchumènes. Comme il était fils d'un tribun, il fut obligé de suivre le parti des armes ; mais

cette profession, qui est pour tant d'autres une école de licence et de désordres, devint pour lui l'apprentissage des vertus les plus héroïques. Il se distingua surtout par un tendre amour pour les pauvres, à qui il ne pouvait rien refuser ; tout ce qui lui restait de sa solde, il le leur distribuait. Un jour, pendant un rigoureux hiver, il trouve à la porte d'Amiens un mendiant nu et transi de froid. Ce spectacle excite la charité du saint cavalier ; mais il ne lui restait que ses armes et son habit militaire : il tire son sabre, coupe la motié de son manteau, et la donne à ce pauvre pour se couvrir. Une si belle action ne resta pas sans récompense. La nuit suivante, Martin vit en songe JÉSUS-CHRIST revêtu de cette moitié de manteau, et l'entendit dire aux anges qui l'environnaient : « Martin, encore catéchumène, m'a revêtu de ce manteau ». Cette vision consolante le détermina à demander le baptême ; dès qu'il l'eut reçu, il songea à quitter le service.

Attiré auprès de S. Hilaire par la haute réputation de cet évêque, il fit bâtir, à deux lieues de Poitiers, un monastère où il se retira avec quelques disciples. Il sortait de temps en temps de sa retraite pour prêcher la foi aux idolâtres, encore en assez grand nombre dans les villages, et Dieu autorisa le zèle de son serviteur par des miracles éclatants. Il ne tarda pas d'être connu dans toute la Gaule, et on le jugea digne de l'épiscopat. Le peuple de Tours le demanda pour pasteur ; mais il fallut user d'artifice, et même de violence, pour

l'arracher à sa solitude. Martin fut le même sur le siége épiscopal qu'il avait été dans son monastère ; on ne vit aucun changement ni dans ses habits ni dans sa table : il ne voulait honorer sa dignité que par ses vertus. La destruction de l'idolâtrie devint l'objet le plus ordinaire de ses travaux. Il parcourut plusieurs fois la Touraine avec un zèle infatigable, et partout ses discours et les miracles qui les accompagnaient convertirent les idolâtres. Etant un jour dans un bourg rempli de païens, après les avoir exhortés à abandonner leurs superstitions, il entreprit de faire abattre un vieux arbre qui était un objet d'idolâtrie. Les païens n'y consentirent qu'à la condition qu'il se tiendrait du côté où l'arbre devait tomber. Martin, plein de foi, accepte la condition. On coupe l'arbre ; à l'instant de la chute, l'évêque fait le signe de la croix, et l'arbre se redresse pour tomber de l'autre côté, au grand étonnement des païens, qui demandent le baptême. — Le saint prélat n'interrompait ses missions que pour d'autres œuvres de charité. Il allait quelquefois intercéder auprès des princes en faveur des malheureux. Ce fut pour ce sujet qu'il fit deux voyages à Trèves, où était alors l'usurpateur Maxime, assassin de Gratien. Mais il demandait ces grâces en évêque, et avec un ton de dignité qui imposait au prince même. Maxime n'en conçut que plus d'estime pour lui, et plusieurs fois l'invita à manger à sa table. Martin s'en défendit d'abord; ensuite il crut pouvoir se rendre à cette invitation.

Maxime en eut tant de joie, qu'il appela, comme à une fête solennelle, les plus distingués de sa cour. Le saint évêque était à table avec un prêtre de l'église de Tours, de qui il se faisait toujours accompagner. Quand on servit à boire, Maxime fit signe à l'officier de donner la coupe à Martin, croyant qu'il la recevrait ensuite de sa main; mais le saint la présenta à son prêtre, comme à la personne la plus respectable de la compagnie. Cette action ne déplut point au prince, qui loua le prélat d'avoir préféré à la puissance impériale l'honneur dû au sacerdoce de Jésus-Christ. Tant de vertus, que relevaient encore des miracles sans nombre, rendirent S. Martin très-célèbre dans toute l'Eglise.

§ II.

Institution et vie des solitaires.

Premiers solitaires.

PARMI la foule des païens qui, à l'exemple de Constantin, embrassèrent la foi, il était difficile qu'il ne s'en trouvât pas quelques-uns qui le fissent par des vues humaines. Les grands et les riches du monde, en entrant dans l'Église à la suite du prince, y apportèrent leurs vices; plusieurs même des anciens chrétiens se relâchèrent, par un effet du repos et de la tranquillité dont ils jouissaient maintenant. En de telles conjonctures, il était de la sagesse et de la bonté de Dieu de fournir à ses fidèles serviteurs un moyen de conserver leur ferveur ancienne, et de perpétuer dans son Église la pratique de toutes les

vertus. C'est ce qu'il fit, en commençant à peupler les déserts d'une multitude de solitaires dont la vie ressemblait à celle des anges. Il y avait eu auparavant des chrétiens zélés pour leur salut, qui, sous le nom d'*ascètes*, renonçant aux affaires du monde, s'appliquaient aux excercices de la prière et de la mortification ; mais ils restaient seuls, assez près des villes et des bourgades, au lieu qu'alors ils se rassemblèrent dans les déserts et formèrent des communautés.

S. Antoine en Egypte.

S. Antoine, qui fut l'auteur de cette nouvelle institution, était né en Egypte, de parents nobles, riches et vertueux, qui l'élevèrent chrétiennement et le préservèrent des dangers de la jeunesse. Mais il les perdit de bonne heure. Ayant un jour entendu lire dans une église ces paroles de l'Évangile : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel* ; il se les appliqua à lui-même, retourna chez lui, vendit tous ses biens et en distribua le prix aux pauvres. S'étant ensuite retiré dans une solitude, il s'occupa uniquement du ciel. Il s'y exerçait aux œuvres de pénitence pour dompter sa chair; il travaillait des mains pour se procurer la nourriture, et aussi pour fournir aux besoins des pauvres. Animé d'une pieuse émulation, lorsqu'il entendait parler de quelque serviteur de Dieu, il allait aussitôt le trouver pour recevoir de lui quelque leçon ou quelque exemple qu'il pût pratiquer ou imiter. Par là il devint l'exemplaire des vertus les plus élevées.

L'ennemi du salut ne put voir sans dépit ce que présageaient de si heureux commencements : il eut recours à des tentations de tout genre pour le faire succomber. Le jeune solitaire surmonta tout par la prière et la mortification. Son lit était une natte, souvent même il couchait sur la terre nue ; il ne mangeait qu'une fois le jour, après le coucher du soleil, et seulement du pain avec un peu de sel ; il ne buvait que de l'eau ; son habit consistait en un cilice, un manteau de peau de mouton et un capuce. Comme l'Eprit-Saint le destinait à peupler les déserts, il le porta à se retirer dans les lieux les plus écartés. Antoine passa le Nil, et s'enfonça dans la Thébaïde. Après qu'il eut demeuré longtemps séparé du commerce des hommes, Dieu, qui voulait faire connaître son serviteur, l'honora du don des miracles. Les guérisons qu'il opérait lui attirèrent une foule de disciples, qui demandaient à vivre sous sa conduite. On fut obligé de bâtir un grand nombre de monastères pour les recevoir. Antoine instruisait ses disciples tantôt en particulier, tantôt en commun. « Que le souvenir de l'éternité, disait-il, ne sorte point de votre esprit : pensez tous les matins que peut-être vous ne vivrez pas jusqu'à la fin du jour, pensez tous les soirs que peut-être vous ne verrez pas le lendemain. Faites chacune de vos actions comme si elle était la dernière de votre vie. Veillez sans cesse contre les tentations, et résistez courageusement aux efforts du démon : cet ennemi est

bien faible quand on sait le désarmer; il redoute le jeûne, la prière, l'humilité et les bonnes œuvres; il ne faut que le signe de la croix pour dissiper ses prestiges. Oui, ce signe de la croix du Sauveur, qui l'a dépouillé de sa puissance, suffit pour faire trembler Satan ».

Formés par ces leçons, les disciples d'Antoine furent un objet d'admiration pour S. Athanase même. — « Leurs monastères, dit-il, sont comme autant de temples, où la vie se passe à chanter des psaumes, à lire, prier, jeûner, veiller ; où l'on met toute son espérance dans les biens à venir, où l'on est uni par une charité admirable, où l'on travaille moins pour son entretien que pour celui des pauvres. C'est comme une vaste région, entièrement séparée du monde, dont les heureux habitants n'ont d'autre soin que de s'exercer dans la justice et la piété. »

S. Hilarion en Palestine. An 329.

Ce qu'Antoine avait fait en Égypte, Hilarion son disciple le fit en Palestine et en Syrie. Il fut le premier qui y établit des monastères. Les parents d'Hilarion étaient idolâtres ; mais, prévenu des lumières de Dieu, Hilarion embrassa le christanisme à l'âge de douze ans. Du bourg de Tabathe, lieu de sa naissance, on l'avait envoyé étudier à Alexandrie. Outre les sciences humaines, il y avait appris la science inestimable du salut. Afin de s'y perfectionner, il alla trouver S. Antoine, demeura quelque temps auprès de lui, et se forma à sa manière de vivre, à la prière assidue,

à l'humilité, à la persévérance dans le travail, aux austérités. Sorti de cette excellente école, il revint dans sa patrie, avec quelques moines. Son père et sa mère étant morts, il distribua son bien aux pauvres, et se retira avec ses compagnons dans le désert qui, commençant à la ville de Gaza, s'étendait au loin sur les rivages de la mer. Ce désert était plein de voleurs qui en parcouraient sans cesse l'étendue, pour surprendre les voyageurs ou dépouiller les navigateurs jetés sur la côte par la tempête. Il n'y avait pas longtemps qu'Hilarion y était, lorsque ces brigands entrent dans sa cellule. Il les aborde d'un air assuré. — « Tu ne nous crains donc point ? » dit l'un d'eux. — « Et pourquoi craindrais-je, répondit Hilarion, puisque je ne possède rien ? — Nous pouvons t'ôter la vie ! — Quand on n'a d'attache à rien dans ce monde, répliqua le jeune solitaire, on craint peu de le quitter ». En effet, Hilarion n'avait pour habillement qu'un sac et une tunique de peau, que lui avait donnés S. Antoine ; son lit consistait en une simple natte de jonc, étendue par terre, et sa cellule, à peine de la grandeur de son corps, ressemblait plus à un sépulcre qu'à une maison. Six onces de pain d'orge et un peu d'herbes cuites étaient toute sa nourriture de chaque jour.

Une vie si austère ne l'empêcha pas de parvenir à l'âge de quatre-vingts ans. Son occupation était de labourer la terre et de faire des corbeilles de jonc. En travaillant, il méditait le sens des

divines Écritures, qu'il avait apprises par cœur. Dieu lui accorda le don des miracles, et les guérisons qu'il opéra lui attirèrent une multitude de disciples. On vit bientôt la Palestine remplie de monastères. Lorsqu'il faisait la visite des solitaires placés sous sa conduite, il s'en rassemblait autour de lui jusqu'à trois mille. Il retira de l'idolâtrie plusieurs tribus, touchées des merveilles dont elles étaient témoins. Mais, comme on troublait sa solitude par de fréquentes visites, et qu'on affligeait son humilité par les marques de respect qu'on rendait à sa vertu, il s'en plaignait en disant : « Hélas ! je suis revenu dans le siècle, et j'ai reçu ma récompense en cette vie ». Il voulut passer dans un lieu où il fût inconnu ; mais la nouvelle s'en étant répandue, toute la Palestine en fut consternée comme d'un malheur public. En quelque endroit qu'il allât, on le suivait comme un homme de Dieu, qui avait le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons et d'obtenir par ses prières la conversion des âmes. Quand il demandait la guérison de quelqu'un, il joignait toujours quelque instruction à ce bienfait, et tâchait de lui faire comprendre que les maladies de l'âme sont bien plus à craindre, et que l'on doit être plus empressé à s'en délivrer. — Quoique sa vie eût été si pénitente et si remplie de bonnes œuvres, la crainte des jugements de Dieu le saisit aux approches de la mort, et il s'excitait à la confiance par ces paroles : « Sors, mon âme, sors ! Pourquoi cette inquiétude et

cette crainte? Tu as eu le bonheur de servir Jésus-Christ pendant soixante-dix ans, et tu craindrais la mort ! »

Vie des solitaires.

La vie des solitaires avait pour objet de s'élever à la perfection chrétienne par la pratique des conseils évangéliques, c'est-à-dire de la continence parfaite et de la pauvreté. Pour y parvenir, ils employaient quatre moyens principaux : la solitude, le travail des mains, le jeûne, la prière. Ils s'éloignaient de toute habitation, et s'enfonçaient dans des déserts où l'on ne pouvait arriver qu'après plusieurs journées de chemin. Ces déserts n'étaient pas de vastes forêts ni des terres abandonnées, que l'on pût défricher et cultiver : c'étaient des lieux non seulement inhabités mais inhabitables, des plaines arides, des montagnes stériles, d'affreux rochers. Les solitaires s'arrêtaient dans les endroits où ils trouvaient de l'eau; il y bâtissaient de pauvres cellules de bois ou de roseaux. Là, éloignés de tous les objets des passions, ils s'efforçaient d'acquérir cette pureté de cœur dont la récompense sera de voir Dieu ; ils s'exerçaient à détruire en eux les vices et à pratiquer toutes les vertus avec plus de liberté et de sûreté : ils combattaient l'avarice par la pauvreté, par la fidélité à ne rien posséder en propre; ils domptaient la paresse par un travail continuel. Ce travail n'occasionnait aucune dissipation et ne troublait point leur application à Dieu : il consistait à faire des nattes ou des corbeilles

de jonc. Ils y trouvaient le double avantage d'éviter l'oisiveté, et de se procurer de quoi vivre sans être à charge à personne. Comme ils dépensaient peu, ils étaient même en état de faire des aumônes abondantes, et ils ne manquaient pas de distribuer aux pauvres ce qui leur restait chaque jour du prix de leurs ouvrages. Ils jeûnaient toute l'année, excepté les dimanches et au temps pascal. Toute leur nourriture était du pain et de l'eau. La quantité du pain était réglée à une livre romaine, c'est-à-dire douze onces par jour, et ils en faisaient deux petits repas, l'un à l'heure de none, l'autre au soir. Ils s'étaient bornés à cette mesure après de sages réflexions et guidés par l'expérience ; elle suffisait pour entretenir leurs forces, pour les rendre capables de travailler beaucoup et de dormir peu. En effet, ce régime austère prolongeait leur vie et fortifiait leur santé ; ils parvenaient ordinairement à une extrême vieillesse, et n'éprouvaient aucune maladie : S. Antoine, leur instituteur, vécut plus de cent ans.

La prière était réglée avec la même sagesse : ils ne s'assemblaient, pour prier en commun, que deux fois en vingt-quatre heures. On récitait alors douze psaumes entremêlés d'oraisons, et à la fin deux leçons de l'Écriture. Les frères chantaient tour à tour chacun un psaume, debout au milieu de l'assemblée ; tous les autres écoutaient, assis et gardant le silence, sans se fatiguer la poitrine ni le reste du corps, ce que ne leur

permettaient pas leur jeûne et leur continuel travail. Le reste du jour, ils priaient en travaillant, enfermés dans leurs cellules : ils avaient reconnu que rien n'est propre à fixer les pensées et à empêcher les distractions comme d'être toujours occupé. L'obéissance était le remède qu'ils opposaient à l'orgueil, si naturel à l'homme et qui lui convient si peu ; ils étaient soumis comme des enfants à leurs supérieurs, quoiqu'il y eût des communautés très nombreuses sous la conduite d'un même abbé : car, en peu de temps, ils se multiplièrent extrêmement, et une vie si mortifiée devint commune parmi les fidèles. Les déserts se peuplèrent de saints pénitents, qui exerçaient sur eux-mêmes une justice plus sévère que celle des juges contre les criminels ; on vit même des innocents punir en eux, avec une rigueur incroyable, cette pente malheureuse que nous avons au péché. Enfin, il y eut tant de solitaires, que des anachorètes plus parfaits furent contraints de chercher des solitudes encore plus profondes.

Tels ont été les fruits de vertu qu'a produits l'Évangile. L'Église n'est pas moins riche en exemples qu'en préceptes, et sa doctrine a paru sainte en produisant une infinité de saints. Au reste, cette vie austère et admirable est menée encore aujourd'hui parmi nous dans les couvents de Chartreux, de Trappistes, de Carmes, de Clarisses, de Carmélites.

§ III.

De Julien-l'Apostat à la mort de Théodose-le-Grand. 361-395.

Commencements de Julien.

A L'EMPEREUR Constance avait succédé, en 361, son cousin Julien, surnommé depuis l'*Apostat.* Envoyé dans les Gaules pour repousser les Allemans qui y portaient depuis quelques années leurs ravages, Julien s'y était distingué par des succès militaires et par un sage gouvernement. Elevé par des ariens, puis par des philosophes païens, il avait passé sa jeunesse sans éclat, étudiant obscurément à Constantinople et à Athènes, où il s'asseyait sur les mêmes bancs que S. Basile et S. Grégoire de Nazianze. Constance avait dit de lui : « C'est un monstre que l'empire nourrit dans son sein ». Julien ne justifia que trop par sa conduite cette sévère parole. Rappelé des Gaules par son maître et bienfaiteur, il se révolta contre lui et se fit proclamer empereur par ses soldats, à Lutèce (aujourd'hui Paris), puis marcha contre Constance. Dans le trajet des Gaules à Constantinople, à Sirmium en Illyrie, il abjura publiquement le christanisme, rouvrit à grand bruit les temples païens, et fit effacer par des sacrifices aux dieux ce qu'il appelait la tache de son baptême. Il trouva Constance mort depuis quelques jours, et devint ainsi paisible possesseur de l'empire.

Si le Christianisme avait pu être détruit, il l'aurait été par Julien : car nul ne s'y prit mieux pour arriver à ce but. L'apostat commença par assurer à chacun le libre exercice de sa religion, et par rappeler ceux qui avaient été exilés pour cette cause. Il agissait ainsi moins dans la vue de se concilier l'affection publique que de rendre odieux le gouvernement de Constance. S. Athanase profita de cette liberté, et revint à Alexandrie. Son entrée dans cette ville fut un véritable triomphe : le peuple alla au-devant de lui jusqu'à une journée de chemin, et en si grand nombre que toute l'Egypte y paraissait rassemblée : on montait sur les toits et sur les arbres pour le voir, on regardait comme une bénédiction de recevoir l'ombre de son corps. Mais la joie causée par le retour du saint évêque ne fut pas de longue durée. L'empereur avait conçu le projet de rétablir partout le culte des idoles. Pour y parvenir, il chassa S. Athanase d'Alexandrie, et ce grand homme fut encore obligé de se cacher, dans la crainte d'éprouver de plus mauvais traitements. — Cependant Julien n'employa point la violence, mais la séduction : il fomenta des divisions entre les catholiques et les hérétiques pour affaiblir les uns par les autres, et les écraser tous ensuite par un dernier coup. La liberté de religion, qu'il laissait en apparence aux chrétiens, n'était au fond qu'un dur esclavage ; il ne les condamnait pas à mort par un édit général, mais il prenait d'ailleurs les voies les plus sûres pour les

Julien veut rétablir le paganisme. An 362.

accabler. Toutes les faveurs étaient prodiguées aux païens ; les chrétiens n'éprouvaient de sa part que mépris, vexations, disgrâces. Il s'appliqua surtout à avilir le clergé, et tout ce qui tient de plus près à la religion.

Dans cette vue, il ôta aux ecclésiastiques leurs privilèges ; il supprima les pensions destinées à la subsistance des clercs et des vierges consacrées à Dieu. C'était, disait-il par dérision, pour les ramener à la perfection de leur état, et leur faire pratiquer la pauvreté évangélique. Il dépouilla les églises et en fit transporter les richesses dans les temples d'idoles, qu'il faisait réparer aux frais des chrétiens. A cette occasion, des ecclésiastiques eurent beaucoup à souffrir : on les emprisonnait, on les appliquait à la torture, pour les forcer à découvrir et livrer les vases et les ornements sacrés ; on les insultait publiquement, sans que personne prît leur défense. Les églises étaient pillées, démolies ou profanées, les tombeaux des saints renversés, leurs ossements souillés et leurs cendres dispersées. Julien tâchait de gagner par des promesses les chrétiens faibles dans la foi. La fermeté de ceux qui résistaient passait pour un crime d'Etat ; au contraire, ceux qui se laissaient vaincre, et qui sacrifiaient leur conscience à la fortune, étaient comblés d'honneurs et de grâces. L'apostasie conduisait à toutes les charges ; elle tenait lieu de talents et de mérite ; elle couvrait tous les crimes passés, et donnait le droit d'en commettre impunément de nouveaux.

Julien fit une loi pour exclure les chrétiens de toute magistrature, sous prétexte que l'Évangile leur défend de faire usage du glaive. Il les privait de tous les droits qu'on osait leur disputer, et il ne leur permettait pas même de se défendre devant les tribunaux. — « Votre religion, leur » disait-il, vous interdit les procès et les querelles ». Les villes qui se signalaient en faveur de l'idolâtrie étaient assurées de sa bienveillance ; les villes chrétiennes, au contraire, n'obtenaient pas justice ; il refusait audience à leurs députés et rejetait leurs requêtes. Il fit défense aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines, parce qu'il savait qu'elles sont utiles pour confondre l'erreur et défendre la vérité ; mais il donnait pour motif que les chrétiens devaient demeurer dans l'ignorance et croire sans raisonner. Ce genre de persécution aurait peut-être été plus funeste à l'Eglise que la cruauté des Néron et des Dioclétien, si Dieu n'eût mis des bornes étroites à la vie de ce prince, et n'eût ainsi renversé ce projet infernal, en détruisant son auteur par un souffle de sa bouche.

Julien entreprend de rebâtir le temple de Jérusalem.

Cependant, en s'efforçant de détruire la religion chrétienne, Julien fournit lui-même une nouvelle preuve de la divinité de son auteur et de la vérité de ses oracles. Il connaissait les prophéties qui annoncent la ruine du temple de Jérusalem comme irréparable ; il savait que Jésus-Christ avait prédit qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Pour donner un démenti aux

Ecritures, il entreprit de relever le temple, et, quoiqu'il n'aimât point les Juifs, il les invita lui-même à concourir à cette entreprise. Il fournit en même temps les sommes nécessaires, et envoya sur les lieux un de ses officiers les plus affidés, nommé Alypius, pour presser l'exécution de ses ordres. Bientôt les Juifs accourent de toutes parts. Une multitude innombrable d'ouvriers se rassemblent sur le terrain du temple ; on nettoie la place, on fouille la terre, on travaille avec ardeur à arracher les anciens fondements. Les vieillards, les enfants, les femmes même, prennent part aux travaux : elles reçoivent dans le pan de leurs robes les pierres et la terre des décombres. Cependant Cyrille, évêque de Jérusalem, se moquait de leurs efforts : il disait très haut que le temps était venu où l'oracle du Sauveur allait être accompli à la lettre : que de ce vaste édifice il ne resterait pas pierre sur pierre. En effet, lorsque les fondements de l'ancien temple furent démolis, il survint un horrible tremblement de terre qui combla les fouilles, dispersa les matériaux amassés, renversa les édifices voisins, tua ou blessa les ouvriers. Les ouvrages étaient ruinés : mais l'opiniâtreté des Juifs n'était pas vaincue. Revenus de leur frayeur, ils remettent la main à l'œuvre. Alors des globes de feu sortent du sein de la terre, repoussent sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforçent d'y placer, et consument les outils de fer. Ce terrible phénomène se renouvela à plusieurs reprises ;

et, ce qui montrait l'action d'une intelligence qui commande à la nature, le feu reparut autant de fois que le travail recommença, et ne cessa que quand on l'eut abandonné. Une merveille si frappante étonna tous les spectateurs. Beaucoup de Juifs, et encore plus d'idolâtres, confessèrent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême. L'empereur, aveugle au milieu de la plus vive lumière, fut déconcerté sans être éclairé.

Ce fait est unanimement attesté non seulement par les auteurs ecclésiastiques du temps, mais par les païens mêmes, tel qu'Ammien Marcellin. S. Grégoire de Nazianze et S. Jean-Chrysostôme l'ont relevé publiquement, en présence d'une multitude d'auditeurs, dont plusieurs avaient été témoins oculaires, et ils n'ont pas été contredits. Un fameux rabbin, qui écrivait dans le siècle suivant, quoiqu'il fût intéressé à le cacher, rapporte ce fait, et il le rapporte d'après les annales de sa nation. Julien lui-même avoue qu'il a été tenté de rétablir le temple de Jérusalem, et son silence sur les obstacles qui l'ont fait renoncer à l'entreprise est l'aveu tacite de ce que racontent les écrivains de son temps. — Julien entreprit contre les Perses une guerre où il périt misérablement. Sa mort fut regardée comme l'œuvre de la justice divine sur l'apostat, et d'une providence particulière sur l'Église qu'il persécutait.

Jovien empereur. An 363.

Aussitôt après la mort de Julien, les principaux officiers de l'armée tinrent conseil et déférèrent

l'empire à Jovien. Il était commandant des gardes impériales, et ses qualités personnelles l'avaient élevé à la plus haute considération. Outre une valeur reconnue, il avait l'art de trouver des ressources dans les circonstances les plus critiques. Comme l'armée romaine était alors au milieu de la Perse, on avait besoin d'un chef de ce caractère. Mais ce qui devenait plus intéressant pour l'Église c'est que sa foi était pure, et qu'il avait donné sous le règne précédent des preuves éclatantes de son attachement à la religion chrétienne : car Julien, dans le temps qu'il se disposait à combattre les Perses, l'ayant fait venir, lui dit d'un ton sévère : *Sacrifie aux dieux, ou rends-moi ton épée !* Jovien la remit sans hésiter. Cependant l'empereur la lui fit bientôt reprendre, parce qu'il ne voulait pas se priver des services d'un officier si distingué, dans une circonstance où ils lui devenaient nécessaires.

Son zèle pour la foi catholique.

Avant de prendre les marques de la dignité impériale, Jovien assembla l'armée, et là il déclara qu'étant attaché à la religion chrétienne il ne voulait pas commander à des soldats idolâtres, que Dieu ne protègerait pas. Les soldats s'écrièrent tous d'une voix : « Ne craignez rien, seigneur ! vous commandez à des chrétiens : les plus âgés d'entre nous ont été instruits par le grand Constantin, les autres par ses fils. » Cette réponse causa beaucoup de joie à Jovien. Il se mit à leur tête, et, par les sages mesures qu'il prit, les ramena en peu de jours sur les terres de

l'empire. Le pieux empereur s'appliqua alors à guérir les plaies que Julien avait faites à l'Église.

Un de ses premiers soins fut de rappeler S. Athanase et de le rétablir sur son siège. La lettre qu'il écrivit au saint évêque exprime sa profonde vénération. Athanase sortit encore de ses déserts, et reparut à Alexandrie : les disgrâces de ce saint pontife étaient celles de l'Église, et il triomphait toujours avec elle. Les ariens tentèrent néanmoins de prévenir Jovien contre lui, mais ils ne réussirent pas : l'empereur n'en conçut que plus d'estime pour le vertueux pontife, et il l'honora toujours d'une confiance particulière. Afin de s'affermir dans la foi et de ne pas s'écarter du point fixe de la croyance de l'Église, il pria S. Athanase de lui envoyer une exposition précise de la doctrine catholique. Le prélat satisfit au désir de l'empereur : il lui développa la foi de Nicée, et lui fit comprendre qu'il n'y avait point d'autre moyen de faire cesser les maux de l'Église que de procurer la soumission aux décrets de ce concile.

L'Église commençait à respirer après tant de traverses : elle éprouvait de la part de Jovien une faveur dont elle était privée depuis Constantin. Le vertueux prince avait rendu aux clercs, aux veuves et aux vierges, leurs immunités ; il avait ordonné aux gouverneurs des provinces de favoriser les assemblées des fidèles, de veiller à l'honneur du culte divin et à l'instruction des peuples. On s'attendait à jouir longtemps de tous

ces avantages, lorsque Jovien, qui n'était âgé que de trente-deux ans, fut trouvé mort dans son lit. On croit qu'il fut étouffé par la vapeur du charbon qu'on avait allumé dans sa chambre pour la sécher. Cette mort prématurée replongea l'Église dans le trouble et les alarmes.

Valentinien et Valens. An 364.

Valentinien, qui fut élevé sur le trône impérial après Jovien, partagea l'empire avec Valens son frère. Le premier était sincèrement attaché à la vraie foi, et, dans toute l'étendue de sa domination, qui comprenait l'Occident avec Milan pour capitale, l'Église fut en paix. Mais Valens, qui avait eu l'Orient en partage, y exerça une violente persécution contre les catholiques, et renouvela tous les malheurs du règne de Constance. Il commença par bannir S. Athanase, toujours le principal objet de la haine des ariens et la première victime de leur fureur. Les coups portés au saint furent le signal d'une persécution générale. Les catholiques eurent à endurer toute sorte de mauvais traitements ; les outrages, les confiscations de biens, les chaînes, les supplices même, tout fut employé contre eux.

Valens persécute les catholiques en Orient.

Les fidèles de Constantinople, ne pouvant se persuader que l'empereur autorisât les vexations qu'ils souffraient, lui députèrent quatre-vingts ecclésiastiques vertueux pour se plaindre de ces excès. Valens écouta leurs plaintes et dissimula sa colère ; mais il ordonna à Modeste, préfet du prétoire, de les faire périr. Le préfet, craignant

un soulèvement dans la ville si on les mettait à mort publiquement, prononça contre eux une sentence d'exil, à laquelle ils se soumirent avec joie. On les fit embarquer tous dans le même navire, et les matelots qui le conduisaient eurent ordre d'y mettre le feu lorsqu'ils seraient hors de vue du rivage. De ces quatre-vingts prêtres il ne s'en sauva pas un seul ; tous périrent dans les flammes ou dans les eaux.

Zèle des solitaires.

Les solitaires, ayant appris le danger où était l'Église d'Orient, crurent qu'ils devaient la secourir selon leur pouvoir. Ils quittèrent leurs retraites pour venir encourager leurs frères. Un d'entre eux, vénérable par son âge et par sa sainteté, fut aperçu par l'empereur. — « Où vas-tu ? lui dit le prince. Que ne restes-tu dans ta cellule, plutôt que de courir ainsi par les villes et d'exciter les peuples à la révolte ? » Le vieillard lui répondit : « Prince, je suis resté dans ma solitude tant que les brebis du céleste pasteur ont été en paix ; maintenant que je les vois troublées, près d'être dévorées, me conviendrait-il de demeurer tranquille au fond de ma retraite ? Si je vivais dans la maison de mon père et que je visse quelqu'un y mettre le feu, devrais-je me tenir en repos et me laisser brûler avec la maison ? ne faudrait-il pas plutôt chercher du secours, jeter de l'eau, pour éteindre l'incendie ? C'est ce que je fais maintenant : vous avez mis le feu à la maison du Seigneur ; de ma cellule j'ai aperçu l'incendie, et je viens l'éteindre. » L'empereur ne répliqua

rien. Il parut même s'adoucir à l'égard de S. Athanase, et lui permit de retourner à son Eglise; mais ce n'était pas qu'il eût changé de disposition, c'est qu'il craignait d'irriter son frère Valentinien, qui respectait le saint évêque. Athanase revint donc à Alexandrie, et, après s'être signalé par tant de combats, cinq fois banni, cinq fois rappelé, il y demeura paisible pendant les six dernières années de sa vie.

S. Basile, évêque de Césarée. An 370.

Valens parcourut en personne plusieurs provinces pour en chasser les évêques catholiques; mais il trouva de généreux défenseurs de la vérité. S. Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, se distingua entre tous les autres par sa fermeté. Ce grand pontife fut un rempart contre lequel vinrent se briser les efforts de l'hérésie. L'empereur, avant d'aller à Césarée, envoya Modeste, préfet du prétoire, pour le gagner, ou du moins l'intimider, et l'obliger de recevoir les ariens dans sa communion. Le préfet mande le saint évêque; il prend tout l'appareil de sa dignité, la plus grande de l'empire: il s'assied sur son tribunal, ayant autour de lui ses licteurs armés de leurs faisceaux. Basile se présente avec un visage tranquille. Le préfet le reçoit d'abord honnêtement; il le presse, par des paroles insinuantes, de se rendre au désir de l'empereur et de communiquer avec les ariens. Ce moyen ne lui ayant pas réussi, il prend un air menaçant et dit sur un ton de colère: « Y pensez-vous, de vous opposer à un si grand empereur, aux volontés de

qui tout le monde obéit ? Ne craignez-vous pas de ressentir les effets de son indignation ? N'est-il pas le maître de vous dépouiller de vos biens, de vous exiler, de vous ôter même la vie ? — Ces menaces me touchent peu, répondit Basile : celui qui ne possède rien ne peut rien perdre ; à moins que vous ne vouliez m'enlever ces misérables vêtements que je porte, et quelques livres qui font toute ma richesse. Quant à l'exil, je n'en connais point, n'étant attaché à aucun lieu. Toute la terre est à Dieu : elle sera partout ma patrie, ou plutôt le lieu de mon passage. A l'égard de la mort, je ne la crains point ; elle sera même une faveur pour moi, puisqu'elle me fera passer à la véritable vie. Il y a longtemps que je suis mort à celle-ci. Les tourments ne sont pas capables de m'ébranler ; mon corps est dans un tel état de maigreur et de faiblesse, qu'il ne pourra les souffrir longtemps : le premier coup terminera ma vie et mes peines. » Ce discours, tout nouveau pour les oreilles d'un homme de cour, étonna le préfet. — « Jamais, dit-il, on ne m'a parlé avec tant de hardiesse. — C'est, reprit le saint, c'est qu'apparemment vous n'avez jamais eu affaire à un évêque ! » Le préfet ne put s'empêcher d'admirer la fermeté de cette âme, supérieure aux promesses et aux menaces. Il alla rendre compte à l'empereur du mauvais succès de sa commission. — « Prince, lui dit-il, nous sommes vaincus par un seul homme : n'espérez ni l'effrayer par des menaces ni le gagner par des

caresses. Il ne vous reste que la violence. » L'empereur ne jugea pas à propos d'employer alors cette voie : il craignait le peuple de Césarée, et il se sentait malgré lui du respect pour Basile.

Courage d'une chrétienne.

Ce ne furent pas seulement les évêques et les prêtres, mais les simples fidèles et les femmes mêmes, qui signalèrent leur foi et leur courage dans cette persécution de Valens. En voici un exemple remarquable. — Ce prince avait exilé l'évêque d'Edesse, ville de Mésopotamie, à cause de son attachement à la foi de Nicée, et y avait fait ordonner un autre pasteur. Il avait chargé le préfet Modeste d'obliger les prêtres et les diacres à communiquer avec le nouvel évêque, ou de les reléguer aux extrémités de l'empire. Modeste, les ayant assemblés, essaya de les persuader, mais il n'y réussit pas. L'un d'eux répondit au nom de tous : « Nous avons un pasteur légitime, nous n'en connaissons point d'autre ». Ils furent donc envoyés en exil. Le peuple entier, encouragé par leur exemple, refusa de se soumettre à l'intrus. Il sortait de la ville à l'heure de l'office, et s'assemblait dans la campagne pour prier. L'empereur, l'ayant su, s'emporta contre le préfet, et lui fit de vifs reproches de ce qu'il n'avait pas eu soin d'arrêter ces assemblées. Il lui donna l'ordre de ramasser tout ce qu'il avait de soldats et de dissiper cette multitude. Modeste, bien qu'opposé aux catholiques, n'aimait pas les voies de rigueur : il fit avertir secrètement les fidèles de ne pas se rendre le lendemain à l'endroit où ils avaient

coutume de prier ensemble, parce que l'empereur lui avait commandé de punir ceux qui s'y trouveraient. Il espérait, par cette menace, empêcher que l'assemblée se tînt, et adoucir l'empereur; mais les catholiques n'en furent que plus empressés à venir au lieu de la prière : ils s'y rendirent de grand matin et en plus grand nombre. Le préfet, en ayant été informé, ne savait ce qu'il devait faire. Il se mit en marche néanmoins vers ce lieu, mais faisant avec sa troupe un bruit extraordinaire afin d'intimider le peuple et de l'engager à se retirer. Comme il passait dans la ville, il aperçut une pauvre femme qui sortait brusquement, sans même songer à fermer la porte de sa maison, tenant un enfant par la main et laissant traîner négligemment son manteau, au lieu de le relever à la manière du pays; elle traversa ainsi la file des soldats qui marchaient devant le préfet, et passa avec un extrême empressement, sans marquer la moindre crainte. Modeste la fit arrêter, et lui demanda où elle allait si vite. — « Je cours, dit-elle, au champ où les fidèles sont assemblés. — Tu ne sais donc pas, ajouta le préfet, qu'il y a ordre de faire mourir ceux que l'on y trouvera? — Je le sais, répondit cette femme : et c'est pour cela même que je me presse d'arriver, dans la crainte de manquer l'occasion de souffrir le martyre. — Mais pourquoi mènes-tu cet enfant avec toi? — C'est afin qu'il ait part à la même gloire. » Étonné du courage de cette femme, Modeste

14

retourna au palais, entretint l'empereur de ce qui lui était arrivé, et lui persuada de renoncer à une entreprise où il ne réussirait pas, et dont le succès même ne pouvait lui faire honneur. — Ce trait suffit pour faire comprendre quels étaient les sentiments des premiers fidèles à l'égard du schisme. Attentifs à pratiquer cette parole de Jésus-Christ : *Les brebis suivent le véritable pasteur, elles écoutent sa voix avec docilité, mais elles fuient l'étranger* ; ils demeuraient attachés inviolablement à l'évêque que l'Église avait envoyé, et étaient disposés à sacrifier ce qu'ils avaient de plus cher, à perdre la vie même, plutôt que de communiquer avec un intrus.

Valens devant S. Basile.

L'empereur, se trouvant à Césarée le jour de l'Epiphanie, se rendit à la grande église pour assister à l'office divin. Il entra accompagné de ses gardes, comme pour ébranler le saint évêque par cette pompe imposante ; mais quand il vit le bel ordre, la modestie d'un peuple immense et le profond recueillement de Basile, debout devant le sanctuaire, le corps immobile, le regard fixe et l'esprit uni à Dieu, la piété des ministres sacrés qui l'environnaient, plus semblables à des anges qu'à des hommes, le prince fut frappé de ce spectacle religieux ; il demeura comme ébloui et glacé de crainte. S'étant néanmoins un peu remis, il voulut présenter son offrande ; mais, comme aucun des ministres de l'autel ne s'avançait, selon l'usage, pour la recevoir, parce qu'on ne savait si S. Basile voudrait l'accepter, il fut

saisi d'un tremblement soudain ; ses genoux chancelaient sous lui ; il eut besoin d'être soutenu par un des prêtres, qui s'aperçut de sa faiblesse. Le prélat crut qu'en cette occasion il pouvait se relâcher de la rigueur de la discipline ecclésiastique, et il usa de condescendance en recevant l'offrande de l'empereur. Ce prince s'adoucit. Il essaya de gagner Basile en lui envoyant des magistrats, des officiers de son armée et différentes personnes des plus qualifiées ; enfin, il eut lui-même un entretien avec le saint évêque, qui, sans sortir des bornes du respect, lui parla avec une liberté apostolique, et imposa silence à un courtisan qui osait le menacer en présence du souverain.

Cette conférence n'indisposa point l'empereur ; elle tourna à l'avantage du saint, à qui il accorda même des terres pour fonder un hôpital à Césarée. Mais les ariens, qui l'obsédaient, le firent bientôt changer de disposition. Valens était déterminé à exiler S. Basile, lorsque son fils fut attaqué d'une fièvre violente, à laquelle les médecins ne purent apporter aucun remède. L'empereur, persuadé que cette maladie était une punition de ce qu'il avait résolu contre Basile, l'envoya chercher. Le saint ne fut pas plus tôt entré dans le palais que le jeune prince se trouva mieux : il assura que l'enfant ne mourrait point, pourvu qu'on s'engageât à le faire élever dans les principes de la doctrine catholique. La condition ayant été acceptée, il se mit en

prières, et l'enfant fut guéri. Mais l'empereur ne tint pas la parole qu'il avait donnée : il permit à un évêque arien de baptiser son fils, qui retomba malade, et mourut peu de temps après. Ce coup ne convertit point Valens : il condamna une seconde fois le saint prélat à l'exil ; mais, lorsqu'il voulut en signer l'ordre, la plume se rompit trois fois entre ses mains ; il trembla au point de ne pouvoir tracer une lettre. Enfin, Dieu fit éclater sa colère sur ce cœur impénitent : Valens périt dans une bataille, où il disparut sans qu'on ait pu trouver son corps. On crut qu'ayant été blessé d'un coup de flèche il s'était fait porter dans une cabane, à laquelle les ennemis mirent le feu.

S. Grégoire de Nazianze.

S. Basile était lié d'une étroite amitié avec S. Grégoire de Nazianze, qui ne fut pas moins zélé que lui pour la pureté de la foi. Cette liaison, formée dès le temps de leurs études à Athènes, se fortifia de plus en plus, et dura autant que leur vie. — « Nous avions tous les deux le même but, dit Grégoire dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de ce qui avait donné lieu à cette pieuse amitié. Nous cherchions le même trésor, la vertu ; nous songions à rendre notre union éternelle, en nous préparant à la bienheureuse immortalité ; nous nous servions à nous-mêmes de maîtres et de surveillants, en nous exhortant mutuellement à la ferveur. Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étaient déréglés dans leurs mœurs, nous ne

fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvaient nous soutenir dans la pratique du bien : sachant qu'il en est des mauvais exemples comme des maladies contagieuses, qui se communiquent aisément. Nous ne connaissions à Athènes que deux chemins, celui de l'église et celui des écoles ; pour ceux qui conduisent aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, nous les ignorions absolument. » — Quel beau modèle pour les jeunes gens ! Heureux ceux qui, dans un âge encore tendre, ne forment de liaisons que pour s'exciter à la vertu, et qui comprennent de bonne heure la vanité des plaisirs et des amusements que le monde leur présente et leur fait acheter bien cher !

S. Grégoire de Nazianze passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, pour laquelle il avait beaucoup de goût. En ayant été tiré par les instances de son illustre ami, et élevé contre son gré à l'épiscopat, il fut envoyé, vers l'an 376, à Constantinople, pour gouverner cette église et pour s'opposer aux progrès de l'arianisme, qui dominait dans cette grande ville. Sa vertu, sa science, son éloquence, tout semblait promettre un heureux succès. Il osa attaquer l'hérésie dans le séjour même des empereurs qui la protégeaient. En butte à toutes sortes de mauvais traitements, il n'y opposa que la patience. Il témoignait une grande charité à tout le monde, en même temps qu'il menait une vie dure et mortifiée, se préparant à l'exercice du saint ministère par la prière

et la méditation des saintes Ecritures. Cette conduite vraiment épiscopale lui gagna, en peu de temps, l'affection des habitants de Constantinople : on passa de ces premiers mouvements de bienveillance au respect et à la vénération pour un homme si saint et si savant. La profonde connaissance qu'il avait des Ecritures, son raisonnement juste et pressant, son imagination féconde et brillante, sa facilité incroyable à s'énoncer, la pureté et la précision de son style, lui attirèrent l'admiration de toute la ville. Il défendait la vérité d'une manière victorieuse, en même temps qu'il édifiait par l'exemple de ses vertus ; mais, d'un autre côté, le peu de complaisance qu'il avait pour les grands, et la jalousie qu'excitaient ses talents, lui suscitèrent bien des traverses, qui lui firent prendre le parti de la retraite. Il se hâta de regagner sa chère solitude, et il en goûta plus que jamais les douceurs, comme il le marque lui-même à un de ses amis. — « Je ne puis, dit-il, assez estimer le bonheur que mes ennemis m'ont procuré par leur jalousie : ils m'ont retiré d'un embrasement, en me délivrant des dangers de l'épiscopat ». Les discours de ce saint docteur forment la plus grande partie des écrits que nous avons de lui. Rien de sublime, de majestueux, de digne de la grandeur de nos mystères, comme ces discours, qui ont acquis à Grégoire le surnom de *Théologien par excellence.*

Hérésie des Macédoniens. An 360.

La mort de Valens mit fin aux ravages que

l'arianisme, appuyé de l'autorité impériale, faisait en Orient ; mais du sein de cette hérésie il s'en éleva une autre, qui n'était pas moins contraire au dogme de la sainte Trinité : elle attaquait la divinité de Saint-Esprit. L'auteur de ce nouveau scandale était Macédonius, semi-arien, qui avait usurpé le siège de Constantinople. Pendant plusieurs années, l'erreur s'était cachée sous le manteau de l'arianisme, et n'avait pas fait un bruit particulier au milieu des grands troubles du temps : cependant, dès le commencement du règne de Valens, S. Athanase, à qui rien n'échappait de ce qui intéressait la foi, en avait été averti, et il avait composé un traité exprès pour la combattre. Le savant docteur prouve, dans cet ouvrage, que l'Église a toujours cru, toujours enseigné, qu'il y a une trinité en Dieu, et que la sainte Trinité n'a qu'une seule et même nature, qu'elle n'est qu'un seul et même Dieu. Il montre, par les Écritures, que le Saint-Esprit est Dieu, que ce qui lui est attribué ne convient qu'à Dieu, comme d'être sanctifiant, vivifiant, immuable, immense. Il proteste, à la fin du traité, qu'il n'a rien dit que ce qu'on lui a appris comme étant la doctrine des Apôtres. — Lorsque les ariens commencèrent à perdre leur crédit, les macédoniens prirent faveur et jouèrent un rôle à part. Leurs mœurs étaient réglées, leur extérieur fort grave, leur vie austère. Comme le peuple se laisse aisément surprendre par cette piété apparente, les macédoniens formèrent une secte, et

leur parti acquit de la considération dans la ville de Constantinople. Cette nouvelle hérésie se répandit même en Thrace, dans la Bithynie et l'Hellespont.

Théodose empereur. An 379.

L'empereur Théodose, qui avait succédé à Valens, consacra les prémices de son gouvernement par son zèle à arrêter les progrès de l'erreur [1]. Ce prince, à qui ses beaux exploits, et plus encore sa haute piété et son amour pour l'Église, ont mérité le surnom de *Grand*, publia, peu de temps après son baptême, une loi célèbre, dans laquelle il désigne la communion avec l'Église Romaine comme une marque sûre de catholicité. « Nous voulons, dit-il, que tous les peuples de notre obéissance suivent la religion que le Prince des Apôtres a enseignée aux Romains, et que nous voyons suivre à présent au pontife Damase : en sorte que, selon la doctrine de l'Evangile et les enseignements apostoliques, nous croyons une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, avec une égale majesté et dans une adorable trinité. Nous ordonnons que ceux qui tiennent cette doctrine pure portent le nom de *Catholiques*, et que les autres, de qui nous réprouvons l'impiété téméraire et insensée, soient appelés du nom ignominieux d'*hérétiques* et que

1. *Valentinien*, frère de Valens et empereur d'Occident, étant mort en 375, laissa deux fils, *Gratien* et *Valentinien*. *Gratien*, l'aîné, devenu par la mort de Valens seul maître de l'empire, donna l'Occident à son frère *Valentinien II*, et s'associa, pour gouverner l'Orient, le grand capitaine *Théodose*, qui devait lui succéder.

leurs assemblées ne soient point honorées du titre d'Église, en attendant qu'ils ressentent les effets de la vengeance divine. » -- En effet, la foi catholique est celle que Jésus-Christ a enseignée, que les Apôtres ont publiée et que les Pères ont conservée. L'Église est fondée sur cette foi : quiconque s'en écarte n'est plus catholique. On est sûr de confondre tous les hérétiques en leur montrant que leur doctrine ne vient pas de la source, qu'elle est nouvelle. La vraie doctrine est plus ancienne que les hérésies ; les Apôtres ont été avant les auteurs de chaque secte ; la vérité a précédé l'erreur ; en un mot, la doctrine vraiment divine est celle qui a été reçue la première ; celle qui est venue depuis est nécessairement étrangère et fausse.

Concile œcuménique de Constantinople. An 381.

Théodose savait qu'il faut autre chose qu'une constitution impériale pour opérer la réunion des esprits. Dès son avènement au trône, il avait conçu le dessein d'assembler un concile de toute sa domination, à l'exemple du grand Constantin ; mais, pour en venir à l'exécution, il attendit qu'il fût en paix. Il écrivit donc à tous les évêques d'Orient pour les inviter à se rendre à Constantinople, qu'il avait choisi pour le lieu de l'assemblée, parce qu'il voulait y assister. Tous les ordres furent donnés pour la subsistance et le logement des évêques, et Théodose ne fut pas moins magnifique que Constantin l'avait été pour les Pères de Nicée. Les évêques accoururent de toutes les parties de l'Orient, au nombre de cent

cinquante. Mélèce, évêque d'Antioche, devait présider cette auguste assemblée. L'empereur souhaitait beaucoup de le connaître, tant à cause de la réputation de sainteté que ce prélat s'était acquise qu'à cause d'un songe où le prince l'avait autrefois vu lui présenter la pourpre d'une main et la couronne de l'autre. Théodose l'avait toujours honoré singulièrement depuis ce temps-là, quoiqu'il ne l'eût jamais rencontré. Les évêques allèrent saluer l'empereur, qui, voulant éprouver s'il reconnaîtrait Mélèce, défendit qu'on le lui montrât. Comme les traits du vieillard qui lui était apparu étaient restés profondément gravés en son esprit, il le distingua dans la foule ; il courut à lui, l'embrassa avec un empressement mêlé de respect et de tendresse, et baisa la main qui l'avait couronné d'avance. Il pria ensuite les évêques de chercher les meilleurs moyens de rendre la paix à l'Église, et leur promit de les appuyer de toute son autorité.

L'ouverture du concile se fit avec beaucoup de solennité. On essaya d'abord de ramener les macédoniens : Théodose les exhorta lui-même à rentrer dans la foi et la communion de l'Église ; mais ils le refusèrent opiniâtrément, et se retirèrent du concile, qui dès lors les traita comme hérétiques déclarés. On renouvela donc les décrets du concile de Nicée ; et, en confirmant le symbole de ce concile, on y ajouta seulement quelques paroles pour expliquer ce qu'il renfermait déjà touchant l'incarnation du Fils de Dieu

et la divinité du Saint-Esprit. Ce symbole, en parlant de l'Incarnation disait seulement : *Il est descendu des cieux, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et il viendra juger les vivants et les morts.* Le symbole de Constantinople dit qu'*il est descendu des cieux, s'est incarné, par le Saint-Esprit, de la vierge Marie, et s'est fait homme ; qu'il a souffert, a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, suivant les Écritures, est monté aux cieux, est assis à la droite du Père, et qu'il viendra de nouveau juger avec majesté les vivants et les morts, et que son règne n'aura point de fin.* Touchant la troisième personne de la sainte Trinité, le symbole de Nicée n'exprimait la foi que par ces mots : *Nous croyons au Saint-Esprit* : celui de Constantinople ajoute, à cause des macédoniens : *Nous croyons au Saint-Esprit, qui est aussi seigneur et confère la vie, qui procède du Père ; qui, avec le Père et le Fils, reçoit les mêmes adorations et une même gloire ; qui a parlé par les prophètes.* — Théodose reçut cette décision comme sortie de la bouche de Dieu même ; il fit une loi pour ordonner l'exécution de tout ce qui avait été réglé dans le concile. — Quoique cette assemblée n'ait été composée que des évêques d'Orient, l'approbation que le pape et les évêques d'Occident lui donnèrent ensuite la fit reconnaître pour œcuménique, ou universelle.

Clémence de Théodose. An 387.

Théodose était naturellement vif, prompt à s'enflammer ; mais il se laissait fléchir, et la piété

dont il fut rempli mettait un frein à sa colère. Il y eut une grande sédition dans la ville d'Antioche, à l'occasion d'un impôt que l'on venait d'établir. Le peuple, dans son emportement, abattit et traîna dans les rues la statue de l'empereur et celle de l'impératrice. Théodose, informé de cet attentat, entra dans une violente colère : il voulait, dans le premier mouvement, détruire la ville et ensevelir les habitants sous ses ruines. Revenu à des sentiments plus modérés, il nomma deux commissaires pour informer contre les coupables, avec pouvoir de vie et de mort. Pendant ce temps-là, le peuple d'Antioche, rentré en lui-même, sentit la grandeur de son crime et tremblait dans l'attente du châtiment. Les habitants, consternés, n'osaient sortir de leurs maisons ; ils y attendaient la mort dans des alarmes continuelles.

Flavien, évêque d'Antioche.

Flavien, évêque d'Antioche, était plongé dans la douleur la plus amère ; ses entrailles étaient déchirées ; il passait les jours et les nuits à verser des larmes devant Dieu, le priant d'amollir le cœur du prince. Enfin, ce vieillard, encore plus vénérable par sa sainteté que par son âge, alla trouver l'empereur pour lui demander la grâce de son peuple. Lorsqu'il parut devant Théodose, il se tint d'abord éloigné, les yeux baissés vers la terre, comme s'il eût été seul chargé du crime de ses enfants. Le prince, le voyant confus et interdit, s'approcha lui-même, et, rappelant tous les bienfaits dont il avait comblé la ville d'Antioche, il ajoutait à chaque trait : « C'est donc ainsi que

j'ai mérité tant d'outrages ! » Flavien, pénétré de ces justes reproches, et poussant un profond soupir : — « Prince, dit-il, nous méritons tous les supplices. Détruisez Antioche jusqu'aux fondements, réduisez-la en cendres : nous ne serons pas encore assez punis. Il reste cependant un remède à nos maux : vous pouvez imiter la bonté de Dieu : outragé par ses créatures, il leur a accordé le pardon, il leur a ouvert les cieux. Si vous nous pardonnez, nous vous devrons notre salut ; votre clémence ajoutera un nouvel éclat à votre gloire. Les infidèles s'écrieront : Qu'il est grand le Dieu des chrétiens ! il élève les hommes au-dessus de la nature ; il sait en faire des anges. — Ne craignez pas que l'impunité corrompe les autres villes. Hélas ! notre sort ne peut que les effrayer : la consternation où nous sommes plongés est le plus cruel des supplices. — Ne rougissez pas de céder à un faible vieillard ; ce sera céder à Dieu même. C'est lui qui m'envoie vous présenter l'Evangile, et vous dire de sa part : Si vous ne remettez pas les offenses commises contre vous, votre Père céleste ne vous remettra pas les vôtres. Représentez-vous ce jour terrible où les princes et les sujets comparaîtront au tribunal de la justice suprême, et faites réflexion que toutes vos fautes seront alors effacées par le pardon que vous aurez accordé. » — Théodose s'attendrit, versa des larmes, et répondit : — « Pourrais-je refuser le pardon à des hommes semblables à moi, après que le Maître du monde

s'étant réduit pour nous à la condition d'esclave, a bien voulu demander grâce à son Père pour les auteurs de son supplice, qu'il avait comblés de ses bienfaits ? » Puis il renvoya le saint évêque à son peuple. — « Allez, lui dit-il, allez, mon père : hâtez-vous de vous montrer à votre troupeau ; rendez le calme à la ville d'Antioche. Elle ne sera parfaitement rassurée, après une si violente tempête, que lorsqu'elle reverra son pilote. »

Chute et pénitence de Théodose.

Théodose oublia, quelque temps après, la modération qu'il avait montrée dans l'affaire d'Antioche, et il se laissa aller aux premiers transports de sa colère. La ville de Thessalonique, capitale de la Macédoine, s'était révoltée contre son gouverneur, qui avait perdu la vie dans la sédition. La nouvelle de ce soulèvement excita l'indignation de l'empereur, qui sur-le champ ordonna le massacre des habitants, sans distinction d'innocents et de coupables. Sept mille hommes y périrent. Théodose était alors à Milan. S. Ambroise, évêque de cette ville, écrivit à l'empereur pour lui représenter la grandeur de l'attentat, et le faire rentrer en lui-même. Il finissait par l'avertir que, jusqu'à ce qu'il l'eût expié par la pénitence, il ne pouvait assister aux saints mystères. Théodose ne laissa pas de s'avancer vers l'église ; mais l'évêque alla au-devant de lui : — « Arrêtez, prince, lui dit-il : vous ne sentez point encore l'énormité de votre péché. Faites-y réflexion. De quels yeux verrez-vous le temple saint ? comment entrerez-vous

dans le sanctuaire du Dieu terrible ? Vos mains fument encore du sang innocent : oserez-vous y recevoir le corps du Seigneur ? Retirez-vous, prince ! et n'ajoutez pas le sacrilège à tant d'homicides ! » Comme l'empereur voulait excuser sa faute par l'exemple de David, qui s'était rendu coupable d'adultère et d'homicide : — « Vous l'avez imité dans son péché, répondit saint Ambroise : imitez-le dans sa pénitence ». Théodose reçut cet arrêt comme de la bouche de Dieu même. Il retourna à son palais en soupirant, et y demeura renfermé pendant huit mois. Aux approches de la fête de Noël, il sentit redoubler sa douleur. — « Quoi ! disait-il, le temple du Seigneur est ouvert au dernier de mes sujets, et l'entrée m'en est interdite ! » Il se rendit, non à l'église même, mais dans une salle voisine, où il pria le saint évêque de l'absoudre. Ambroise lui représenta qu'il ne pourrait assister aux saints mystères qu'après s'être soumis à la pénitence publique. Théodose accepta la condition. L'évêque exigea encore qu'il fît une loi pour suspendre pendant trente jours l'exécution des sentences de mort : Théodose, à l'instant, fit écrire la loi, la signa et promit de l'observer. Alors Ambroise, touché de sa docilité et de l'ardeur de sa foi, leva l'excommunication et lui permit l'entrée de l'église. Thédose, prosterné, baignant la terre de ses pleurs et se frappant la poitrine, prononça à haute voix ces paroles de David : *Mon âme est demeurée attachée contre la*

terre : rendez-moi la vie, Seigneur, selon votre promesse. Le peuple, pénétré d'un si grand exemple, l'accompagnait de ses prières et de ses larmes ; cette majesté souveraine, dont l'impétueuse colère avait fait trembler l'empire, n'inspirait plus que des sentiments de compassion et de douleur. Ambroise en fut plus attendri que personne : aussi crut-il pouvoir, dans cette conjoncture, se relâcher des règles ordinaires, qui n'accordaient qu'à la mort la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. L'illustre pénitent n'en eut qu'une douleur plus vive, et il la conserva tout le reste de sa vie.

Arianisme en Occident.

Cependant l'arianisme, proscrit en Orient par Théodose, dominait en Occident, où l'impératrice Justine, mère de Valentinien II, se déclara sa protectrice. Elle voulut même lui donner des églises. Elle trouva un adversaire inébranlable dans S. Ambroise, la lumière de l'Église, le modèle des pasteurs. Justine employa contre lui la persécution. Elle en fut punie bientôt : car son fils, d'abord chassé de ses États par l'usurpateur Maxime, fut étouffé par un autre usurpateur du nom d'Arbogaste. Théodose réduisit ces deux ennemis, et devint seul possesseur de l'empire. Alors eut lieu à Rome un célèbre procès, le plus grand qui jamais ait été porté au tribunal des hommes : le Christianisme et l'Idolâtrie durent plaider leur cause en présence du sénat et de l'empereur. Symmaque parla pour le

paganisme, S. Ambroise lui répondit ; et, Théodose ayant posé cette question « Quel Dieu les Romains adoreront-ils, le Christ ou Jupiter ? » la majorité du sénat condamna Jupiter, et l'autel de la déesse de la Victoire fut enlevé pour jamais du lieu des délibérations. Ainsi fut consommée la ruine de l'idolâtrie dans l'empire romain. Elle ne se releva jamais de cette sentence.

Schisme des Donatistes.

Le schisme des Donatistes ne tarda pas à troubler l'Église, heureuse sous le règne d'un si bon prince. Le schisme, qui désola l'Église d'Afrique pendant deux cents ans, avait commencé dès le règne de Constantin; mais ce ne fut d'abord qu'une étincelle, qui devint ensuite un grand incendie. Il ne s'agissait, au commencement, que de savoir si Cécilien, évêque de Carthage, avait été légitimement ordonné. Quelques évêques, ayant à leur tête Donat, prétendirent que cette ordination n'avait pas été légitime, et se séparèrent de sa communion. L'affaire fut portée au pape, qui prononça en faveur de Cécilien, dont il reconnut l'innocence, et ce jugement fut ensuite appuyé par un décret de Constantin ; mais Donat et ses partisans refusèrent de s'y soumettre ; ils élevèrent autel contre autel, en établissant un autre évêque à Carthage. Ils écrivirent des lettres de tous côtés en Afrique pour détourner les fidèles de la communion de Cécilien. Cette malheureuse rupture causa des maux infinis en Afrique. L'excommunication que l'Église

15

emploie contre ses enfants rebelles n'effrayait pas les donatistes, qui ne cherchaient qu'à se séparer et à former une société à part. Ce moyen était sans force contre des gens dont le crime consistait à rompre l'unité de l'Église. Leur parti s'accrut insensiblement ; et, quand ils se trouvèrent assez forts, ils se portèrent à des violences horribles, qu'on aurait peine à croire si l'expérience n'avait appris que l'esprit de schisme, ainsi que l'esprit d'hérésie, est capable des plus grands excès. En effet, l'opiniâtreté des donatistes dégénéra en fureur : ils s'emparaient des églises à main armée, chassaient les évêques, brisaient les autels et les vases sacrés. Leur impiété alla jusqu'à rebaptiser de force ceux qui avaient reçu le baptême hors de leur communion : comme si l'Église avait péri dans le reste du monde, et qu'elle ne subsistât que dans un petit coin de l'Afrique, que ce parti séditieux occupait. Quand on refusait de recevoir de leurs mains un second baptême, on éprouvait les traitements les plus inhumains. Non contents de couvrir de plaies ceux qui leur résistaient, ces forcenés poussaient la barbarie jusqu'à leur mettre dans les yeux de la chaux et du vinaigre. On rapporte qu'en une seule occasion ils avaient rebaptisé quarante-huit personnes, qui n'avaient pas eu la force de soutenir ces tourments. — Les évêques catholiques n'opposèrent que douceur et patience aux cruautés des schismatiques : ils espéraient les gagner par ce moyen. S. Augustin,

Saint Augustin 354-430.

évêque d'Hippone, qui devint si célèbre dans la suite, entreprit les plus grands travaux pour les ramener à de meilleurs sentiments et pour les réunir à l'Église. Il réussit à en convertir un grand nombre; mais les autres n'en devinrent que plus furieux. Ils lui dressèrent des embûches, lorsqu'il allait visiter les paroisses catholiques. Un jour, il pensa tomber entre leurs mains, et il y aurait péri sans la méprise de son guide, qui s'écarta par inadvertance du droit chemin où ces scélérats l'attendaient. Leur audace croissant de jour en jour, les évêques catholiques crurent qu'ils devaient implorer la protection de l'empereur, qui publia contre ces sectaires une loi sévère, par laquelle il leur défendait, sous peine de mort, de tenir des assemblées publiques.

Conférence de Carthage. An 411.

Les évêques catholiques, qui songeaient plus à convertir les donatistes qu'à les faire punir, supplièrent l'empereur d'employer, pour les ramener à l'Église, des moyens plus doux. Ils proposèrent la voie des conférences, et l'empereur approuva ce parti. Tous les évêques d'Afrique, tant donatistes que catholiques, eurent ordre de se rendre à Carthage, afin que les prélats choisis de part et d'autre pussent conférer ensemble. Le tribun Marcellin fut chargé d'y maintenir l'ordre. On choisit, de chaque côté, sept évêques pour discuter les questions, et quatre notaires ecclésiastiques chargés de rédiger les actes. Pour plus grande sûreté, quatre évêques eurent mission de veiller sur les notaires. Tout étant ainsi disposé,

les évêques catholiques donnèrent un exemple admirable de modération et de générosité : ils firent de vive voix et par écrit cette déclaration : « Si nos adversaires ont l'avantage dans la conférence, nous consentons à leur céder nos sièges et à nous mettre sous leur conduite ; si, au contraire, les donatistes, étant vaincus, se réunissent à l'Église, nous partagerons avec eux l'honneur de l'épiscopat. » Ils portèrent la générosité plus loin : « Que si les fidèles, ajoutent-ils, ont de la peine à voir deux évêques ensemble dans une même Église, contre l'usage ordinaire, nous nous retirerons, et leur abandonnerons nos sièges. Il nous suffit, pour notre salut, d'être chrétiens ; c'est pour le peuple qu'on nous ordonne évêques: s'il est utile aux fidèles que nous renoncions à notre dignité, nous y consentons de tout cœur.» On remarque avec admiration que, parmi près de trois cents prélats catholiques qui étaient à cette conférence, il n'y en eut que deux à qui cette résolution déplut d'abord, encore revinrent-ils bientôt au sentiment général. S. Augustin, qui l'avait inspirée, non seulement fut un des sept évêques choisis pour soutenir la cause de l'Église, mais les six autres se reposèrent sur lui du soin de répondre aux chicanes des donatistes. — Tout se passa avec beaucoup d'ordre dans cette conférence, qui dura trois jours. S. Augustin prouva qu'il ne peut y avoir aucune cause légitime de se séparer de l'Église catholique, que c'est un grand crime de rompre son unité ; qu'il faut être dans

le sein de l'Église pour se sauver, et que sans cela il n'y a point de salut à espérer, parce que hors de cette Église unique il ne peut y avoir ni véritable sainteté ni véritable justice ; que la véritable Église, seule épouse de Jésus-Christ, est, selon les promesses, répandue par toute la terre, et non renfermée dans un coin de l'Afrique ; qu'elle est ici-bas mêlée de bons et de méchants ; qu'à la vérité il ne faut pas communiquer avec les méchants dans leurs iniquités, mais qu'on ne doit pas se séparer d'eux extérieurement. — Dieu bénit le zèle du saint docteur : les schismatiques qui conservaient quelque amour pour la vérité, et les peuples, qui furent informés de ce qui s'était passé dans cette célèbre conférence, ouvrirent enfin les yeux, et depuis ce temps-là vinrent en foule se réunir à l'Église.

Mort de Théodose. An 395.

Théodose ne vit pas la fin du schisme. Ce bon prince, dont la mémoire a toujours été en vénération dans l'Église, était mort à Milan en 395, après avoir recommandé à ses enfants de se montrer toujours fidèles aux devoirs de la religion, et avoir accordé leur pardon à ceux qui avaient porté les armes contre lui dans les guerres d'Occident.

§ IV.

De la mort de Théodose à la destruction de l'Empire Romain d'Occident. 395-476.

Partage de l'empire. An 395.

THÉODOSE laissait deux fils, Arcadius âgé de dix-huit ans, et Honorius âgé de dix ans seulement. L'empire fut partagé entre les deux jeunes princes : Arcadius eut l'Orient, l'Occident fut donné à Honorius. Les nouveaux empereurs, ou plutôt ceux qui gouvernaient sous leurs noms, s'appliquèrent à suivre l'exemple de Théodose et imitèrent son zèle pour la religion. Les lois en faveur de l'Église et contre l'idolâtrie furent confirmées. Mais de nouvelles épreuves, de la part de ses propres enfants, attendaient l'Église, à qui JÉSUS-CHRIST a promis la victoire il est vrai, mais avec des combats toujours renaissants.

Hérésie des Pélagiens. An 412.

Le schisme des donatistes s'éteignait insensiblement, lorsque parut l'hérésiarque Pélage. Il était né dans la Grande-Bretagne. Esprit subtil, artificieux, hypocrite, qui sans changer de sentiment savait changer de langage, il vint à Rome, et y débita sourdement une nouvelle doctrine, qui avait sa source dans l'orgueil humain : il nia le péché originel et la nécessité de la grâce du Rédempteur. Il n'osa d'abord s'expliquer ouvertement, de peur de révolter les esprits en combattant la croyance ancienne et universelle ; mais, pour les disposer peu à peu à recevoir ses

erreurs, il les enveloppait dans des paroles équivoques. Il s'attacha un disciple, nommé Célestius, qui contribua beaucoup aux progrès de cette secte impie. Celui-ci passa en Afrique, et, comme il était plus hardi et plus entreprenant que son maitre, il y enseigna sans détour, contre la doctrine de S. Paul, que le péché du premier homme ne s'est point communiqué à ses descendants, et que l'homme, sans une grâce intérieure, peut, par ses seules forces naturelles, accomplir les commandements de Dieu. Cette profane nouveauté excita des troubles. S. Augustin la réfuta dans de savants écrits : il prouva, par les paroles expresses de l'Écriture et par le baptême qu'on administre aux enfants, que nous naissons coupables du péché de notre premier père. Il démontra, par la prière que Notre-Seigneur nous a apprise, le besoin que nous avons d'une grâce qui prévienne et qui aide notre volonté dans toutes les actions utiles au salut. Célestius fut donc condamné à Carthage, et privé de la communion ecclésiastique. — Pendant ce temps-là, Pélage, qui était passé en Palestine, avait réussi par sa dissimulation et ses mensonges à tromper les évêques de ce pays. Il en devint plus fier, et envoya à S. Augustin son apologie, où il se prévalait du jugement favorable porté sur lui en Orient. Ce scandale excita le zèle des prélats d'Afrique. L'on y tint deux conciles, l'un à Carthage et l'autre à Milève, où l'on définit, conformément à la foi catholique, que le péché d'Adam

a passé à ses enfants, et que, sans une grâce intérieure qui nous inspire la bonne volonté, on ne peut faire aucun bien surnaturel ou utile au salut. Les Pères de ces conciles écrivirent au pape S. Innocent, pour le prier de confirmer cette décision par l'autorité du Siège Apostolique. Le souverain-pontife répondit aux lettres synodales des évêques d'Afrique. Il loue leur zèle à maintenir la pureté de la foi ; il établit solidement la doctrine ancienne du péché originel, et la nécessité de la grâce pour toutes les actions de la piété chrétienne ; il condamne Pélage, Célestius et ses sectateurs, et il les déclare séparés de la communion de l'Église, à moins qu'ils ne renoncent à leurs erreurs. Après ce décret du pape, S. Augustin regardait la cause comme terminée : « Rome a parlé, écrit-il ; le jugement des évêques d'Afrique a été envoyé au Siège Apostolique : les lettres du pape, qui le confirment, sont venues : la cause est finie. Plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi ! »

Intrigues et opiniâtreté des pélagiens.

Le désir d'Augustin ne fut pas rempli ; l'erreur continua de subsister, malgré la condamnation qu'elle avait essuyée. Pélage et ses sectateurs songèrent, non pas à se soumettre au jugement qui les condamnait, mais à effacer aux yeux des hommes la tache que cette sentence leur imprimait. Le pape Innocent était mort. Pélage écrivit d'une manière respectueuse à son successeur Zozime pour se justifier ; Célestius alla lui-même à Rome, et lui présenta une confession de foi

captieuse, en promettant de condamner tout ce que le Saint-Siège condamnerait. Le nouveau pape se contenta de lui faire diverses questions, auxquelles Célestius répondit avec cette apparence de simplicité et de droiture dont la fourberie sait si bien se parer. Il ne poussa point les précautions plus loin, et il le jugea innocent ; non qu'il approuvât ses erreurs, mais parce que cet imposteur se déclarait soumis d'avance au jugement du Saint-Siège. Zozime écrivit aux évêques d'Afrique une lettre où il se montre convaincu de la sincérité de Pélage, et leur fait quelques reproches de leurs procédés à l'égard de ce novateur, sans dire néanmoins un mot qui favorise sa mauvaise doctrine. En Afrique, on reconnut que le pape avait été trompé par ces habiles fourbes : on s'empressa d'assembler le concile le plus nombreux qu'il fut possible. Il s'y trouva deux cent-quatorze évêques. On dressa des instructions plus développées sur cette affaire: on expliqua tout ce qui s'était passé ; on exposa le venin caché dans les professions de foi et les fourberies de ces hérétiques ; on fit des canons dogmatiques, que l'on envoya à Rome avec une lettre conçue en ces termes : — « Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Pélage et Célestius ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grâce de Jésus-Christ doit nous aider non-seulement pour connaître mais pour suivre les règles de la justice en chaque action : en sorte que, sans ce secours,

nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire, qui appartienne à la piété. Il ne suffit pas que Célestius se soit vaguement soumis au décret du Saint-Siège : pour lever tout scandale, il faut lui faire anathématiser, sans la moindre équivoque, sans la moindre ambiguïté, ce qu'il y a de suspect dans son écrit, de peur que plusieurs n'imaginent, non que le sectaire a quitté ses erreurs, mais que le Saint-Siège les a approuvées ». — Ces représentations eurent leur effet : le pape Zozime examina tout avec attention ; et, s'étant convaincu de la mauvaise foi de Célestius, il rendit une sentence qui confirmait les décisions des évêques d'Afrique, et condamnait Pélage et ses sectateurs. Cette sentence fut reçue avec respect de tout le monde chrétien. — On vit alors combien sont peu sincères les protestations de docilité que les hérétiques font avant leur condamnation. Les pélagiens appelèrent de ce décret du pape au concile général ; mais S. Augustin prouva que cet appel était illusoire, et que l'Église assemblée ne ferait autre chose que confirmer ce qui avait été décidé par les évêques d'Afrique unis au pape ; que l'hérésie était suffisamment condamnée, et qu'il ne s'agissait plus de l'examiner mais de la réprimer. Aussi l'empereur Honorius appuya ce jugement, et prononça la peine du bannissement contre ceux qui s'obstineraient à soutenir les erreurs condamnées.

Erreurs des semi-pélagiens.

L'hérésie pélagienne, foudroyée, tomba et s'éteignit peu à peu ; mais il sortit de ses cendres

une autre secte qui adoucit ce que la première avait de plus révoltant, et prit le milieu entre la doctrine de Pélage et la foi orthodoxe. Ce furent quelques prêtres de Marseille qui donnèrent cours à ce pélagianisme mitigé : on les nomma *demi-pélagiens* ou *semi-pélagiens*. Ils attribuaient au libre arbitre le commencement de la foi et les premiers mouvements de la volonté humaine vers le bien ; selon eux, Dieu, en conséquence de ces derniers efforts, donne l'accroissement de la foi et la grâce des bonnes œuvres. Ainsi, les semi-pélagiens admettaient, comme les catholiques, le péché originel et la nécessité d'une grâce intérieure pour faire le bien, mais ils disaient que l'homme peut mériter cette grâce par un commencement de foi, par un premier mouvement de vertu, dont Dieu n'est pas l'auteur. — S. Augustin s'éleva contre cette erreur, et poursuivit le pélagianisme dans son dernier retranchement. Il composa à ce sujet deux ouvrages où il montre que non-seulement l'accroissement mais encore le commencement de la foi est un don de Dieu ; que la première grâce ne peut être fondée sur nos mérites, qu'elle ne vient de nous en aucune manière. Il allègue en preuve plusieurs passages de l'Écriture, qui enseignent que c'est Dieu qui prépare les volontés et les tourne vers le bien ; il insiste sur ces paroles de l'Apôtre : *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ?* paroles qui font voir que l'homme a besoin de la grâce de Dieu pour commencer et pour faire le

bien d'une manière utile au salut ; que Dieu n'appelle pas les hommes parce qu'ils sont fidèles, mais afin qu'ils le deviennent. Il fait observer que l'Église a toujours attesté par ses prières qu'elle attend la grâce de la miséricorde divine, et non en conséquence de nos mérites, et que la grâce cesserait d'être grâce si elle n'était point gratuite. Enfin, il démontre cette vérité par le baptême des enfants, qui sont appelés à cette grâce sans qu'il y ait rien de leur part qui ait pu la leur mériter : « car, dit-il, où est la foi, où sont les œuvres qui aient précédé cette grâce ? »

Le pape S. Célestin, informé que les prêtres de Marseille avaient des sentiments contraires à cette doctrine, les condamna, et définit contre eux que Dieu opère tellement dans le cœur des hommes, que la sainte pensée, le pieux dessein, tout mouvement de la bonne volonté, dans l'ordre du salut, vient de Dieu, et que si nous pouvons quelque bien c'est par lui seul. Enfin, toutes ces disputes furent terminées par le second concile d'Orange, auquel présida l'illustre S. Césaire d'Arles, et qui s'est exprimé en ces termes : « Si quelqu'un dit que soit l'accroissement soit le commencement même de la foi, et ce premier mouvement du cœur par lequel nous croyons en celui qui justifie le pécheur, n'est point l'effet du don de la grâce, mais que cette disposion se forme naturellement en nous, il contredit les dogmes apostoliques, puisque S. Paul dit : *Nous avons cette confiance que celui qui a commencé en*

vous la bonne œuvre la perfectionnera jusqu'au jour de Notre-Seigneur ; et encore : *Il vous a été donné de croire en* Jésus-Christ : *c'est par grâce que vous êtes sauvés par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu.* »

S. Jérôme, l'un des plus illustres docteurs de l'Église, se joignit à S. Augustin pour combattre l'hérésie de Pélage. Né en Dalmatie, de parents chrétiens et riches, il fit voir de si heureuses dispositions pour les sciences, que son père crut devoir, pas toutes sortes de moyens, cultiver ce germe précieux. Il l'envoya à Rome, et ce jeune homme y fit de grands progrès dans les lettres humaines et dans l'éloquence ; mais, comme l'estime des hommes était plutôt l'objet de ses études que le désir d'avancer dans la science du salut, Dieu permit qu'il tombât dans le désordre. Ses égarements ne durèrent pas longtemps ; vers l'an 374, il se retira dans le désert de Chalcide en Syrie : vaste solitude, brûlée par les ardeurs du soleil, et néanmoins habitée par quelques solitaires que l'amour de la pénitence y avait conduits. Frappé de la crainte des jugements de Dieu, Jérôme ne songeait, dans sa retraite, qu'à en prévenir des rigueurs, lorsque Pélage passa en Palestine et s'efforça d'y répandre ses erreurs. Le pieux solitaire, alarmé du péril où il voyait la foi, s'éleva résolûment contre la nouvelle doctrine. Pélage entra en fureur, et non seulement il écrivit pour défendre ses erreurs, mais il échauffa

S. Jérôme 331-420.

ses disciples contre S. Jérôme, au point qu'ils se portèrent à d'horribles violences : ils attaquèrent le monastère où il était, le pillèrent et y mirent le feu.

S. Jérôme fit un voyage à Antioche, où Paulin, qui en était évêque, l'ordonna prêtre ; mais il ne voulut point demeurer dans cette ville, ni s'attacher à aucune église, parce que son dessein était de continuer de vivre dans la solitude. Il alla à Constantinople, où il demeura quelque temps avec S. Grégoire de Nazianze, s'appliquant, sous la direction de cet habile maître, à l'étude de l'Écriture-Sainte, qui faisait ses délices. De là il passa à Rome ; le pape Damase le retint auprès de lui pour répondre à ceux qui le consultaient sur l'Écriture ou sur quelque point de morale. Après la mort du pontife, Jérôme retourna en Palestine et fixa sa demeure à Bethléhem. Ce fut alors que le saint docteur, jouissant du repos qu'il avait souhaité, fit la plupart de ses grands ouvrages sur l'Écriture-Sainte, et qu'il rendit par-là à l'Église le service le plus important. Il entreprit de traduire en latin le texte de l'Écriture : dans cette vue, il fit une étude laborieuse et réfléchie de la langue hébraïque ; et, pour la connaître à fond, il prit des leçons d'un Juif très habile, et se rendit son disciple. Il travaillait infatigablement à éclaircir les difficultés de l'Écriture. Non seulement il enrichit l'Église d'une nouvelle version, il composa encore des traités pour faciliter l'intelligence des livres saints. Nous avons plusieurs

commentaires de S. Jérôme. Dans la préface de celui qu'il a fait sur le prophète Isaïe, qui vivait sept cents ans avant Notre-Seigneur, il ne le regarde pas seulement comme un prophète mais comme un évangéliste et un apôtre, parce qu'il renferme dans ses prophéties tous les mystères du Sauveur. « Isaïe, dit-il, parle avec tant de clarté de toutes ces choses, qu'il semble plutôt composer une histoire d'événements passés que prédire l'avenir ».

S. Jean-Chrysostome. 344-407.

Dans le même temps, S. Jean-Chrysostome, évêque de Constantinople, honorait la religion par son zèle apostolique pour la réforme du clergé et du peuple. Il reprenait avec une généreuse liberté l'avarice des riches, de luxe des femmes et l'orgueil des grands. La cour même éprouva son zèle : il parla souvent à l'empereur, et à Eudoxie son épouse, de leurs obligations. Cette vigueur épiscopale lui suscita des ennemis puissants ; l'impératrice surtout était irritée contre lui, à cause d'un discours dont on fit l'application à cette princesse. Elle chercha à s'en venger, et elle trouva dans Théophile, évêque d'Alexandrie, un ministre complaisant de sa haine. S. Chrysostome fut déposé et envoyé en exil ; mais le lendemain il y eut à Constantinople un tremblement de terre, que l'on regarda comme un effet de la colère divine. Eudoxie elle-même en fut si effrayée, qu'elle conjura l'empereur de rappeler le saint évêque, qui rentra comme en triomphe dans la ville. Bientôt un

nouvel orage se déclare. On avait dressé à l'impératrice une statue d'argent près de la principale église de Constantinople, et l'on y célébrait des jeux publics mêlés de superstitions. Le saint pontife prêcha contre ces abus. Eudoxie, en ayant été informée, se crut personnellement offensée, et jura la perte du prélat. On le dépose une seconde fois, et on l'exile à Cucuse, petite ville d'Arménie. Eudoxie avait choisi ce pays pauvre et stérile pour faire sentir au saint le poids de sa vengeance. Il n'y arriva qu'après soixante-dix jours de marche, avec des incommodités extrêmes, causées par sa mauvaise santé et par la dureté des soldats qui le conduisaient. Dès que sa santé fut rétablie, il travailla avec un nouveau zèle au bien de l'Église. Il instruisait les peuples du pays, assistait les pauvres, rachetait les captifs. Ses ennemis, quoique triomphants, en conçurent de la jalousie : ils le firent reléguer à Pithyonte, ville déserte, et la dernière de l'empire sur le bord oriental du Pont-Euxin. On le fit conduire à ce nouveau lieu d'exil par deux gardes sans pitié, qui s'efforçaient d'accroître par leurs mauvais traitements les fatigues d'une route longue et pénible. On leur avait promis une récompense si le saint mourait en chemin. Ils la méritèrent par leur barbarie. Le saint évêque, faible et épuisé, succomba enfin à tant de maux. Après avoir marché pendant trois mois, étant arrivé près de Comane, dans le Pont, il fut attaqué d'une fièvre violente qui l'obligea de s'arrêter.

La nuit suivante, comme il était dans le presbytère de Saint-Basilisque, évêque de Comane et martyr, ce saint lui apparut et lui dit : « Courage, mon frère ! demain nous serons ensemble ». Sa mort arriva en effet le lendemain. L'Église perdit l'un de ses plus saints et de ses plus illustre docteurs ; son éloquence, qui égalait au moins celle des plus célèbres orateurs de l'antiquité, lui a fait donner le surnom de *Chrysostome*, c'est-à-dire *bouche d'or*.

Hérésie de Nestorius. An 428.

L'esprit d'erreur, après avoir attaqué le mystère de la sainte Trinité, celui du péché originel et de la grâce, fit des efforts multipliés pour ébranler la foi du mystère de l'Incarnation. On avait toujours cru que Jésus-Christ n'est autre que *le Verbe fait chair*, et qu'ainsi il y a en Jésus-Christ deux natures et une seule personne. Nestorius, évêque de Constantinople, se mit à enseigner qu'il y a en Jésus-Christ deux personnes. Comme il n'osait attaquer de front le dogme catholique, il prit un détour, et dit que la Sainte Vierge ne devait point être appelée *Mère de Dieu*, mais seulement *Mère du Christ*, distinguant ainsi la personne du Christ et celle du Verbe. Cette doctrine nouvelle, contraire à la croyance commune, causa un grand scandale, tant dans le clergé que parmi le peuple. La première fois qu'on entendit ce blasphème dans l'église de Constantinople, les fidèles s'enfuirent pour ne pas communiquer avec l'impie qui l'avait

proféré. Ce premier cri de la foi est bien à remarquer : il ne manque jamais de s'élever à la naissance de toutes les hérésies, c'est-à-dire toutes les fois que l'on donne atteinte à ce qui a toujours été cru. Nestorius avait du crédit à la cour : il ne négligea rien pour mettre l'empereur dans ses intérêts, et pour répandre par ce moyen ses erreurs de tous les côtés ; mais Dieu avait préparé un remède au mal et à la foi attaquée.

Saint Cyrille d'Alexandrie.

Un illustre défenseur, S. Cyrille évêque d'Alexandrie, fut l'athlète que la Providence opposa à l'hérésiarque. Dès que le saint pontife fut averti des progrès de l'impiété, il publia un écrit où il expliquait clairement la vérité du mystère de l'Incarnation. — « Je m'étonne, dit-il, comment on peut mettre en doute si la Sainte Vierge doit être appelée *Mère de Dieu* : car, si Jésus-Christ est Dieu, la Sainte Vierge sa mère est mère de Dieu. C'est la foi que les Apôtres nous ont enseignée, c'est la doctrine de nos pères. Non que la nature du Verbe ou la divinité ait pris son commencement de Marie, mais parce qu'en elle a été formé et animé d'une âme raisonnable le corps sacré auquel le Verbe s'est uni hypostatiquement : ce qui fait dire que le Verbe est né selon la chair. Ainsi, dans l'ordre de la nature, quoique les mères n'aient aucune part à la création de l'âme, on ne laisse pas de dire qu'elles sont mères de l'homme entier, et non pas seulement du corps. » — Cet écrit de S. Cyrille fut bientôt répandu dans toutes les églises de

l'Orient, et consola les fidèles que l'erreur avait scandalisés. Cyrille écrivit en particulier à Nestorius pour essayer de le ramener à la vérité : il l'exhortait à faire cesser le scandale, en nommant Mère de Dieu la Sainte Vierge. Cette lettre ne produisit aucun effet : la conversion d'un chef de parti est bien rare. Le saint évêque, voyant qu'il n'y avait rien à espérer de Nestorius, s'adressa au pape S. Célestin : il lui rendit compte de ce qui s'était passé, de l'état où se trouvait l'Église de Constantinople ; il le conjura d'apporter un prompt remède au mal. De son côté, Nestorius avait envoyé au pape ses écrits, signés de sa main. Le souverain-pontife tint à Rome une assemblée d'évêques, où les écrits de Nestorius furent examinés. Sa doctrine fut trouvée contraire à celle des Pères, et unanimement condamnée. Pour notifier ce jugement, Célestin écrivit aux évêques des plus grands sièges d'Orient. Dans la lettre qu'il adressa à S. Cyrille, le pape loue son zèle et sa vigilance ; il lui déclare qu'il approuve ses sentiments sur l'Incarnation ; que si Nestorius continue de combattre la doctrine catholique, et si dans un temps marqué il n'anathématise sa doctrine impie, il sera retranché du corps de l'Église.

Concile générale d'Ephèse contre Nestorius. An 431.

Nestorius ne se soumit pas au jugement du Saint-Siège, et, comme tous les autres novateurs, n'en fut que plus ardent à répandre son erreur. Quoiqu'il eût des protecteurs à la cour, l'empereur Théodose-le-Jeune [1], qui aimait sincèrement

1. Théodose II, *le Jeune*, avait succédé à *Arcadius*, mort en 408.

la religion, ouvrit les yeux en apprenant le soulèvement des fidèles de Constantinople, et il se détermina à convoquer un concile œcuménique à Éphèse. Les évêques s'y rendirent, au nombre de deux cents, de toutes les parties du monde chrétien, et S. Cyrille présida au nom du pape. Nestorius vint aussi à Éphèse, accompagné du comte Candidien, que l'empereur avait chargé de protéger le concile, mais qui favorisa ouvertement le parti de Nestorius. Cet hérésiarque ne voulut jamais se rendre à l'assemblée, quoiqu'on l'eût sommé trois fois juridiquement. Il prétextait l'absence de Jean évêque d'Antioche, et de ses suffragants qui n'étaient point encore arrivés. Comme la lenteur de ces évêques paraissait affectée, et que le terme marqué par l'empereur pour l'ouverture du concile était déjà passé de quinze jours, on tint la première session. Au milieu de l'église, sur un trône élevé, était placé le livre des Évangiles, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ, qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom : spectacle imposant, dont le concile d'Éphèse a donné le modèle à tous les conciles suivants. Les évêques étaient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leurs sièges.

Comme Nestorius refusa constamment de paraître, il fallut examiner sa doctrine dans ses écrits. Dès que la lecture en eut été faite, on s'écria : « Anathème à ces erreurs impies ! anathème à quiconque tient cette doctrine ! elle est

contraire aux saintes Écritures et à la tradition des Pères ». On lut ensuite la lettre du pape Célestin à Nestorius, et plusieurs passages des Pères les plus révérés, S. Cyprien, S. Athanase, S. Ambroise, S. Basile, que l'on mit en opposition avec les propositions de l'hérésiarque ; puis, chaque évêque ayant rendu témoignage de la foi de son Église, on déclara solennellement la Sainte Vierge *Mère de Dieu*, et l'on prononça la sentence de déposition contre le novateur. — Quand le peuple d'Éphèse eut appris le jugement, il poussa de grands cris de joie, et combla de bénédictions les Pères du concile ; toute la ville d'Éphèse retentit du nom et des louanges de la Mère de Dieu. Les prélats écrivirent à l'empereur pour l'informer de leur décision ; mais le comte Candidien intercepta leurs lettres ; et, de concert avec Nestorius, il prévint Théodose contre eux par une fausse relation. Les lettres et les députés du concile ne pouvaient parvenir à l'empereur. On gardait les vaisseaux et les chemins ; on leur fermait toutes les entrées, et la vérité aurait succombé si Dieu ne lui avait donné la force de vaincre tous les obstacles, et de surmonter toutes les cabales formées contre elle. Un député, déguisé en mendiant, porta la véritable relation enfermée dans le creux d'une canne, et pénétra dans le palais. Lorsque l'empereur eut été mieux instruit de tout ce qui s'était passé à Éphèse, il relégua Nestorius dans un monastère d'Antioche ; et comme cet hérésiarque continuait

d'y prêcher ses erreurs, il fut exilé en Égypte, dans la Thébaïde, où quelques années après il mourut misérablement.

Hérésie d'Eutychès. An 446.

L'hérésie de Nestorius donna occasion à une autre qui la suivit de près, et qui n'était pas moins contraire au dogme de l'Incarnation. Eutychès, en combattant Nestorius, s'égara lui-même. Il enseigna qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule nature après l'incarnation. Ainsi l'esprit humain n'évite souvent une erreur qu'en tombant dans une autre ; mais l'Église, conduite par l'Esprit de Dieu, les condamne toutes. Nestorius avait divisé la personne de Jésus-Christ ; Eutychès en confondit les natures.

Il était supérieur d'un monastère près de Constantinople, et il avait montré beaucoup de zèle pour soutenir l'unité de personne contre Nestorius ; mais cet éloignement pour le nestorianisme le jeta dans l'hérésie opposée, et cette erreur n'excita pas moins de troubles que celle de Nestorius. Il ne s'expliqua d'abord qu'avec quelques amis, dans des entretiens particuliers ; mais ensuite il chercha à répandre son erreur dans le monastère. Ses amis firent leurs efforts pour le désabuser, et prévenir un éclat scandaleux ; tout fut inutile, Eutychès montra une obstination indomptable. Alors on se crut obligé de le dénoncer à S. Flavien, patriarche de Constantinople. Le prélat, après avoir épuisé tous les moyens de douceur, assembla les évêques

qui se trouvaient dans la ville impériale : il cita à cette assemblée le novateur, qui refusa longtemps de paraître. Comme Eutychès persistait dans ses sentiments, on condamna sa doctrine, et on lui ôta le gouvernement de son monastère. Le novateur trouva à la cour de l'appui contre son évêque. Chrysaphe, l'un des principaux ministres de l'empereur, le soutenait de tout son crédit. C'était un barbare, de qui la figure avantageuse faisait tout le mérite : avare, cruel, impie, il rassemblait tous les vices. Il s'était emparé de l'esprit du prince, et gouvernait seul toutes les affaires. Il obtint de Théodose que ce qui regardait Eutychès fût discuté de nouveau dans une assemblée d'évêques, dont il fit nommer président Dioscore évêque d'Alexandrie, ami d'Eutychès, et prévenu contre S. Flavien. Chrysaphe se rendit maître absolu dans cette assemblée, où tout se fit par violence, et qui fut plutôt un brigandage qu'une assemblée ecclésiastique. Il y eut deux commissaires de l'empereur qui y entrèrent avec des soldats tenant des chaînes, et menaçant des dernières violences ceux qui ne se rendraient pas aux volontés du favori de Théodose II. Au milieu de ce tumulte, Eutychès fut absous, et Flavien condamné. Plusieurs refusant de souscrire à ce jugement inique, on ferma les portes et l'on força les évêques à signer. Ceux qui ne cédèrent pas à la violence furent envoyés en exil, entre autres Flavien, que l'on accabla de coups sur la route, et qui en mourut peu de jours après.

— Théodose II, qui s'était laissé surprendre, ne lui survécut pas longtemps. La confiance aveugle donnée à un indigne favori flétrit la gloire de son règne, dont la fin fut aussi triste que les commencements avaient été heureux. Il fut remplacé par l'empereur Marcien, prince religieux, qui mit ses premiers soins à maintenir la pureté de la foi.

Concile général contre Eutychès. An 451.

S. Léon, alors assis sur la chaire de S. Pierre, sentit la plaie qui avait été faite à l'Église, et s'appliqua à la guérir. Le remède le plus efficace était un concile œcuménique. L'empereur Marcien, selon le désir du pontife, le convoqua à Chalcédoine, l'un des faubourgs de Constantinople, parce qu'il voulut y assister en personne et y maintenir l'ordre. Les évêques s'assemblèrent au nombre de trois cent soixante dans l'église de Sainte-Euphémie, et la première session se tint le 8e jour d'octobre de l'année 451. S. Léon, n'ayant pu y venir, envoya trois légats, qui présidèrent en son nom. Le livre des Évangiles était, comme au concile d'Ephèse, sur un trône au milieu de l'assemblée. On commença par examiner la conduite violente et injuste de Dioscore à l'égard de S. Flavien ; on lui reprocha d'avoir foulé aux pieds toutes les règles, et on prononça contre lui la sentence de déposition. On lut ensuite la lettre admirable que S. Léon avait écrite à Flavien dès le commencement de cette hérésie, où le saint docteur avait exposé avec autant de solidité que de lumière la foi catholique

sur le mystère de l'incarnation, c'est-à-dire l'unité de personne et la distinction des natures en Jésus-Christ. La doctrine qui y était contenue fut trouvée parfaitement conforme au symbole de Nicée et à celui de Constantinople. Elle fut donc approuvée d'une voix unanime, et regardée comme une règle de foi. « Nous croyons tous ainsi, s'écrièrent les évêques ; telle est la foi des Pères, telle est la foi des Apôtres. C'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon : il faut tenir cette doctrine pour orthodoxe. Anathème à qui ne croit pas ainsi ! » Les Pères dressèrent ensuite une confession de foi, dans laquelle, après avoir rapporté les symboles de Nicée et de Constantinople, ils s'exprimaient en ces termes : — « Nous déclarons que l'on doit confesser un seul et même J.-C. Notre-Seigneur, le même vraiment Dieu et vraiment homme, parfait dans l'une et l'autre nature ; consubstantiel au Père selon la divinité, et à nous selon l'humanité ; engendré du Père avant les siècles selon la divinité, et né de la Vierge Marie dans le temps selon l'humanité ; un seul même Jésus-Christ Notre-Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures ; au contraire, la propriété de chacune est conservée et concourt en une seule personne : en sorte que c'est un seul et même Fils unique, Dieu, Verbe, Notre-Seigneur J.-C. »

L'empereur assista en personne à la sixième

session. Il déclara qu'à l'exemple de Constantin il n'avait voulu entrer dans cette sainte assemblée que pour appuyer de l'autorité impériale les décisions du concile, non pour gêner les suffrages. Tous les évêques s'écrièrent : « Vive le nouveau Constantin ! Vivent le religieux empereur et l'impératrice orthodoxe ! Longues années, règne heureux à Marcien, serviteur du Christ ! » L'empereur fit lire la définition de foi arrêtée par le concile, et, quand on eut achevé cette lecture, il demanda s'ils étaient tous d'accord sur ce qu'ils venaient d'entendre. Tous s'écrièrent : « Nous n'avons qu'une foi et une doctrine : telle est la foi des saints docteurs ; telle fut celle des Apôtres. C'est cette foi qui a sauvé l'univers. » Les acclamations recommencèrent avec un nouveau transport : on répéta les noms de nouveau Constantin, de nouvelle Hélène, et tous les titres les plus capables d'exprimer l'amour et le respect. L'empereur ordonna l'exécution des décrets du concile par une loi, où il dit que chercher encore, après cette décision, c'est vouloir trouver le mensonge.

Invasion des Barbares. 400-420.

Cependant l'empire d'Occident était envahi de toutes parts. Honorius régnait encore, lorsque parut le terrible Alaric, roi des Visigoths, qui se précipita sur l'Italie et la couvrit de ruines. Il se retirait à peine, qu'un nouveau flot d'invasion poussait plus loin ses ravages : c'étaient deux cent mille Germains, que la faim et les maladies ne tardèrent pas à faire périr, bien mieux

que n'eussent pu le faire les armes romaines, à cette époque de décadence. Honorius alla fixer à Ravenne le siège de l'empire. C'était son dernier retranchement : car les barbares, suscités par la main de Dieu pour punir l'ancien monde de sa longue résistance à l'Évangile et de sa corruption, forcèrent bientôt Rome et s'en emparèrent sous la conduite d'Alaric, dans la nuit du 24 août 410. Rome fut pillé et saccagée ; les vainqueurs néanmoins respectèrent les églises, où la population effrayée avait cherché un asile, sous la protection du Dieu des chrétiens.

Valentinien III, neveu d'Honorius, lui succéda en 425. Pendant que les Vandales, les Alains, les Suèves et les Visigoths, conquéraient les provinces d'Espagne et des Gaules, un nouveau fléau, plus redoutable encore, vient se joindre aux premiers. Attila, roi des Huns, à la tête de sept cent mille hommes, après avoir mis tout à feu et à sang dans le nord de l'Italie, s'avançait vers Rome, pour faire subir le même sort à cette ville, qui se relevait à peine des ruines amoncelées dans ses murs par Alaric. L'empereur, n'étant pas en état de la défendre, consulta le sénat sur le parti à prendre. On ne trouva d'autre ressource que d'envoyer au roi barbare une députation, pour essayer de le porter à la paix. Le pape S. Léon, que nous venons de voir combattant avec tant de zèle l'hérésie, se chargea de cette périlleuse négociation, persuadé que Dieu dispose à son gré des cœurs les

Attila. An 451.

plus inflexibles. Il l'exécuta avec une intrépidité qui imposa à ce conquérant farouche. Attila n'avait rien de grand dans son extérieur, mais tout y était terrible et retraçait la férocité de son origine. Il était d'une petite taille, avait la poitrine large, la tête difforme en grosseur, les yeux étincelants, peu de barbe et de cheveux, que les fatigues de la guerre avaient blanchis de bonne heure, le nez écrasé, le teint basané, la démarche fière et très hautaine. S. Léon, armé d'une puissance invisible mais supérieure à toutes les forces humaines, paraît avec un air assuré devant ce prince, que les plus puissants rois ses vassaux n'envisageaient qu'en tremblant : il lui parle avec respect, mais avec force, pour l'engager à rendre la tranquillité à l'Italie. La fermeté du prélat étonne ce prince féroce ; il dit à ceux qui l'entourent : « Je ne sais pourquoi les paroles de ce prêtre m'ont touché ». Devenu plus traitable, il écoute les propositions de l'empereur, fait cesser les hostilités et retire son armée de l'Italie. Tel est l'empire de la vertu, qu'elle adoucit les âmes les plus dures.

Genséric. An 455. Environ trois ans après, le saint pontife en fit une nouvelle épreuve. Genséric, roi des Vandales, vint à son tour ravager l'Italie, laissant partout des traces de sa cruauté. Lorsqu'il était déjà dans les murs de Rome, S. Léon osa se présenter devant lui et lui demander la vie des citoyens. Il lui parla avec tant de dignité et de sagesse, qu'il parvint à adoucir ce prince avide de sang. Il

obtint qu'on n'emploierait ni le fer ni le feu, et qu'on épargnerait les édifices et les habitants de cette grande ville.

Derniers empereurs d'Occident.

S. Léon ne fit cependant que retarder la chute de l'empire d'Occident. Valentinien avait été assassiné par le sénateur Maxime, qui ne régna que quelques mois (455). Après lui, la pourpre fut donnée, pendant dix-huit ans, par un barbare du nom de Ricimer. Le dernier des empereurs fut Romulus Augustule, sous la régence de son père Oreste. Tout-à-coup, en 476, le roi des Hérules, Odoacre, parlant au nom des barbares qui composaient une partie de l'armée romaine et de ceux qui étaient cantonnés en Italie, demande les deux tiers des terres. Sur le refus du régent, il prend Ravenne, relègue le petit empereur en Campanie, renvoie en Orient les insignes impériaux, et prend pour lui le titre de roi d'Italie. — Les autres provinces devinrent, bientôt après, la proie de plusieurs peuples qui les envahirent successivement. Chacun de ces peuples se jeta sur les pays à sa bienséance ; tous voulaient avoir part aux dépouilles de ce vaste corps, qui les avait si longtemps contenus dans les solitudes et les forêts du Nord.

Odoacre roi d'Italie. An 476.

C'est ainsi que le plus puissant empire du monde fut détruit, environ 1228 ans après que Romulus en eut jeté les fondements : exemple éclatant de la vicissitude des puissances humaines les mieux affermies. Ce ne sont pas seulement les sujets et les rois qui passent et dispa-

raissent, les royaumes même périssent : il n'y a que celui que Jésus-Christ a établi par sa croix qui subsistera éternellement.

Réflexions.

Toujours combattre et toujours vaincre, telle est la destinée de l'Église sur la terre. Aussi, à peine délivrée de ses persécuteurs, nous la voyons en butte aux déchirements intérieurs; ses propres enfants deviennent, par les hérésies, et les schismes, ses mortels ennemis. Ce genre de combat, le plus pénible de tous, comme aussi le plus difficile, nous le retrouverons à chaque page de cette histoire ; mais à côté nous retrouvons également le récit des triomphes de l'Église. L'arianisme, qui s'étendit si rapidement, qui remplit tout l'Occident, devait lui seul anéantir la foi orthodoxe, si Dieu ne l'eût soutenue de son bras puissant.

Dans la période que nous venons de parcourir, il y eut encore, malgré de paix générale, une foule de martyrs, immolés soit dans les provinces par les populations païennes, soit dans les pays non soumis aux Romains, tels que la Perse, et l'Afrique où s'étaient établis les Vandales. Leurs rois Genséric et Hunéric se distinguèrent par la cruauté des supplices qu'ils ordonnèrent contre les catholiques; ces princes voulaient rendre tous leurs sujets ariens comme eux. La persécution dura quatre-vingts ans. Mais ce sang généreux,

versé à flots, fut une semence féconde qui donna à JÉSUS-CHRIST une foule d'adorateurs nouveaux.

Un autre spectacle fut alors donné au monde. Des hommes, doués la plupart de tous les dons de la nature et de la fortune, se retirèrent au fond des solitudes de l'Égypte et de la Palestine, pour y pratiquer dans leur sublime perfection les conseils évangéliques. On les vit se dévouer à la pauvreté, au travail et au silence, méprisant la terre et les vaines satisfactions qu'elle peut donner, pour ne songer qu'aux biens invisibles du ciel. Le nombre des anachorètes est incalculable; ils ont rempli les déserts. Quoi de plus admirable que leur vie mortifiée, en présence du luxe effréné qui dominait alors dans toutes les parties de l'empire ! Ainsi Dieu confirmait l'Évangile par la haute et constante manifestation de tous les genres d'héroïsme. De tels exemples eussent dû amener le monde romain aux pieds de JÉSUS-CHRIST, et le faire changer de face : il n'en fut pas ainsi. Loin de prendre les vertus des chrétiens, il voulut leur communiquer ses vices, et Dieu prononça contre lui la sentence de destruction.

Chapitre troisième.

De la chute de l'Empire Romain d'Occident à la Fuite de Mahomet. 476-622.

§ I.

La Religion en Occident, *de l'an 480 à l'an 620.* Conversion de la France et de l'Angleterre.

Conversion des Français. Sainte Clotilde. An 492.

LORSQUE le temps fut arrivé où l'Empire Romain devait tomber en Occident, Dieu ne laissa pas la Gaule, cette noble partie de la chrétienté, sous des princes idolâtres : il appela à la foi Clovis, le roi des Francs. Ce peuple, sorti de la Germanie, avait déjà formé un établissement dans les Gaules. Le prince, quoiqu'il fût encore païen, épousa une princesse chrétienne et d'une grande piété. Clotilde (c'était le nom de la vertueuse reine) lui parlait souvent de la religion chrétienne, et lui faisait sentir, dans les entretiens particuliers, la vanité des idoles ; mais le roi avait peine à se rendre. Cependant Clotilde obtint qu'un fils qu'elle avait mis au monde fût baptisé. L'enfant étant mort peu de jours après son baptême, Clovis s'en prenait à la reine, et attribuait cette mort à la colère de ses faux dieux. Clotilde ne se rebuta

point : la foi dont elle était animée sécha les larmes que la tendresse maternelle faisait couler, et la soutint dans son affliction. Elle eut un second fils, qu'elle fit encore baptiser. L'enfant tomba malade aussi, et le roi disait déjà qu'il mourrait certainement comme son frère, puisqu'il avait été baptisé comme lui. Clotilde eut recours à la prière, et Dieu, content d'avoir mis sa foi à cette épreuve, en récompensa le mérite et rendit la santé au jeune prince.

Bataille de Tolbiac. An 496.

Les grandes qualités de Clovis et les espérances que l'on concevait de sa conversion lui gagnèrent le cœur de ses nouveaux sujets : on faisait dans tout le royaume les vœux les plus ardents pour que Dieu daignât l'éclairer. Ils furent à la fin exaucés, et la divine Providence voulut que la conversion de ce prince, à laquelle était attachée celle de la nation des Francs, se fit par un miracle semblable à celui qui avait autrefois gagné à Jésus-Christ le grand Constantin. Les Allemands, peuple guerrier de la Germanie, à laquelle ils donnèrent leur nom dans la suite, avaient passé le Rhin et s'avançaient vers la Gaule pour la conquérir. Clovis marcha contre eux, et les joignit dans les plaines de Tolbiac, au duché de Juliers. Avant son départ, Clotilde lui avait dit que, s'il voulait s'assurer la victoire, il devait invoquer le Dieu des chrétiens. On en vint aux mains. Les troupes de Clovis commençaient à plier et à se rompre. Ce premier mouvement de désordre redoubla l'ardeur des Allemands, qui

se croyaient déjà victorieux. Dans cette extrémité, Clovis se souvint des leçons de Clotilde, et, s'adressant au Dieu de sa vertueuse épouse, il dit à haute voix : « Dieu que Clotilde adore, secourez-moi ! Si vous me rendez victorieux, je n'adorerai plus d'autre Dieu que vous. » Le Seigneur avait marqué ce moment pour se faire connaître à Clovis par ses bienfaits. A peine ce prince eut-il achevé cette prière, que la victoire passa tout-à-coup du côté des Francs. Les Allemands prirent la fuite, et presque tous ceux qui échappèrent au carnage se rendirent à discrétion.

Baptême de Clovis.

On ne put douter que la victoire ne vînt du Ciel, et la belliqueuse nation des Francs connut que le Dieu de Clotilde était le vrai Dieu des armées. Clovis repassa donc dans les Gaules avec ses troupes, pour accomplir le vœu qu'il avait fait. Un saint empressement le porta à se faire instruire de nos mystères, même pendant la marche. Il prit pour ce sujet, en passant à Toul, un vertueux prêtre nommé Waast, qui avait une grande réputation de vertu. — Clotilde fut comblée de joie en apprenant la victoire et surtout la conversion de Clovis. Elle alla au-devant de lui jusqu'à Reims, et le félicita sur les dispositions où elle le voyait, bien plus que sur la prospérité de ses armes. S. Remy évêque de cette ville, que Dieu avait orné de talents et de vertus et qu'il avait placé sur ce grand siège pour en faire l'apôtre des Français, acheva d'instruire le roi. Clovis ne délibéra plus sur son

changement : il assembla ses soldats et les exhorta à suivre son exemple, en renonçant à de vaines idoles pour adorer le Dieu à qui ils étaient redevables de la victoire. Les acclamations lui répondirent : « Nous renonçons aux dieux mortels : nous sommes prêts à adorer le vrai Dieu, le Dieu que prêche Remy ! » Charmé de trouver son armée dans les mêmes sentiments que lui, Clovis prit jour avec S. Remy pour recevoir le baptême, et ils convinrent que ce serait la veille de Noël. Remy, qui voulait frapper les yeux des Français par ce que notre religion a de plus auguste dans les cérémonies, n'omit rien pour rendre celle-ci éclatante. Il ordonna de tendre l'église et le baptistère des plus riches tapisseries ; il fit allumer un grand nombre de cierges, où l'on avait mêlé avec la cire de précieux parfums, en sorte que le saint lieu paraissait rempli d'une odeur céleste. Rien n'est magnifique comme la description qui nous reste de la marche des nouveaux catéchumènes. Les rues et les places publiques furent tendues, et l'on s'avança en procession, avec les saints Évangiles et la croix, depuis le palais du roi jusqu'à l'église, en chantant des hymnes et des litanies. S. Remy tenait le roi par la main, la reine suivait avec les deux princesses sœurs de Clovis et plus de trois mille hommes de son armée, que son exemple avait gagnés à Jésus-Christ. Arrivé au baptistère, le roi demanda le baptême. Le saint évêque lui dit : « Baisse la tête, fier Sicambre ! adore ce que tu

as brûlé, et brûle ce que tu as adoré ! » Ensuite, lui ayant fait confesser la foi de la Trinité, il le baptisa et l'oignit du saint-chrême. Les trois mille Francs qui l'accompagnaient, sans compter les femmes et les enfants, furent baptisés en même temps, par les évêques et les autres ministres qui s'étaient rendus à Reims pour cette cérémonie. Des deux sœurs de Clovis, l'une reçut le baptême, et l'autre, qui était chrétienne mais qui avait eu le malheur de tomber dans l'hérésie, fut réconciliée par l'onction du saint-chrême.

Les Rois Très-Chrétiens

La nouvelle de la conversion de Clovis répandit la joie dans le monde chrétien. Le pape Anastase y fut d'autant plus sensible qu'il espérait trouver en ce prince un puissant protecteur de l'Église. C'était, en effet, le seul souverain qui fût alors catholique ; l'arianisme dominait dans toutes les cours. Depuis qu'il eut embrassé la vraie foi, Clovis ne cessa de la protéger : exemple que ses successeurs ont imité depuis douze siècles, et qui leur a mérité le titre de *Rois Très-Chrétiens.*

Sainte Geneviève.

Dans le même temps, une sainte fille, *Geneviève*, était devenue célèbre dans la Gaule pour la pureté de sa vie et l'éclat de ses miracles. Elle était de Nanterre près Paris. S. Germain évêque d'Auxerre, passant par ce lieu, remarqua en elle quelque chose d'extraordinaire ; il l'exhorta à consacrer à Dieu sa virginité, la conduisit à l'église et lui donna la bénédiction des vierges. Le lendemain, il lui demanda si elle se souvenait

de sa promesse, et lorsqu'elle eut répondu qu'elle l'exécuterait avec la grâce de Dieu, il lui donna une médaille de cuivre où était empreinte la figure de la croix, lui recommandant de la porter à son cou et lui défendant tout ornement enrichi d'or, d'argent ou de pierreries. Depuis ce temps-là, Geneviève fit de grands progrès dans la vertu. Elle joignit à l'innocence les rigueurs de la pénitence la plus austère : elle ne mangeait que deux fois la semaine ; sa nourriture n'était que du pain d'orge ou quelques légumes, et elle ne buvait que de l'eau. Un jeûne si austère était soutenu par une prière fervente et presque continuelle. Elle répandait en présence de Dieu une si grande abondance de larmes, que la terre en était trempée, disent ses historiens.

Sa vertu ne la mit point à couvert des traits de la calomnie, mais elle n'y opposa que la douceur et la patience. Dieu prit soin de la justifier : il fit éclater sa sainteté en lui accordant le don des miracles et celui de prophétie. Le cruel Attila, ayant tourné sa marche du côté de Paris, causait les plus vives alarmes dans cette ville : Geneviève exhorta les habitants à apaiser la colère divine par les prières, les veilles et les jeûnes ; elle s'unit à eux, et il lui fut révélé que ce fléau n'entrerait point dans Paris. La prédiction s'accomplit ; Paris fut sauvé. Depuis cet évènement, toutes les préventions se dissipèrent, et firent place à des sentiments de respect et de confiance. — On venait de toutes parts implorer le secours de

la sainte : rien ne lui coûtait quand il s'agissait du service de Dieu et de l'avantage du prochain. Elle vint à bout, par le crédit que lui donnait sa vertu, de bâtir une église en l'honneur de S. Denys et de ses compagnons. Dans un temps de famine, elle entreprit un voyage pour faire venir des vivres aux Parisiens qui en manquaient. Malgré ses austérités, Geneviève parvint à une grande vieillesse. Après avoir passé quatre-vingt-dix ans dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, elle mourut l'an 511. Son corps fut enterré auprès de celui de Clovis, dans l'église des apôtres Pierre et Paul, qui porte aujourd'hui le nom de Sainte-Geneviève. Les secours que cette sainte fille avait procurés à la ville de Paris ne cessèrent point avec sa vie : elle continua, après sa mort, de protéger cette capitale, qui l'honore comme sa patronne, et qui regarde ses précieuses reliques comme une sauvegarde à laquelle elle n'a jamais eu recours en vain dans les calamités publiques.

S. Benoît. 480-543. Les vertus et les miracles de S. Benoît répandaient aussi en Occident un vif éclat sur la vie monastique. Ce saint homme, que Dieu destinait à être le père d'une multitude innombrable de religieux, naquit de parents nobles, à Nursie, petite ville d'Italie. Dès qu'il fut en âge d'apprendre les sciences, on l'envoya aux écoles publiques de Rome. Comme son cœur n'avait jamais été infecté du poison du vice, il craignit pour son

innocence au milieu d'une troupe de jeunes gens dont plusieurs menaient une vie fort déréglée, et se retira dans une caverne étroite, à quarante milles de Rome, au lieu appelé Subiaco. Il y demeura trois ans, inconnu à tous les hommes, excepté à un moine nommé Romain, qui lui apportait un peu de pain pour sa nourriture. Après ce temps, il fut découvert, et devint célèbre dans tout le voisinage. Les religieux d'un monastère voisin le demandèrent alors pour abbé. Benoît résista longtemps, et leur prédit qu'ils ne s'accommoderaient pas de sa manière de vivre. La prédiction ne fut que trop vraie. Vaincu par leurs instances réitérées, il se chargea de la conduite du monastère ; mais bientôt ces malheureux, ne pouvant souffrir sa régularité, résolurent de se défaire du saint abbé par le poison, et ils en mirent dans son verre. A l'heure du repas, Benoît fait sur le verre le signe de la croix selon sa coutume, et le verre se casse avec bruit. L'homme de Dieu en comprit la cause, et vit de quel péril il avait été préservé : il se leva et dit aux religieux avec un air tranquille : « Pourquoi, frères, m'avez-vous traité ainsi ? Je vous avais prédit que vous seriez mécontents de votre choix : cherchez donc un supérieur qui vous convienne. » Et il retourna dans sa première solitude.

Malgré le soin qu'il prit de s'y cacher, l'éclat de sa sainteté le fit connaitre ; son désert devint un lieu habité. Comme plusieurs personnes le

conjuraient de les conduire dans les voies de Dieu, il se vit obligé de les recevoir pour disciples. Il bâtit douze monastères, en chacun desquels il mit douze moines sous un supérieur, et retint auprès de lui ceux qui avaient encore besoin de ses instructions. Les jeunes gens venaient en foule le trouver, les familles les plus illustres de Rome lui donnaient leurs enfants à élever. On comptait, parmi ces enfants, Maur et Placide, fils de deux des premiers sénateurs. Ces jeunes gens, formés à son école, devinrent eux-mêmes de grands saints et en formèrent beaucoup d'autres. Un jour, le jeune Placide, étant allé puiser de l'eau dans un lac, s'y laissa tomber. S. Benoît, qui était dans le monastère, connut par une lumière surnaturelle ce qui venait d'arriver, et dit à Maur : « Mon frère, courez vite, le jeune Placide est tombé dans l'eau ». Maur courut à l'endroit où l'eau avait entraîné Placide. L'ayant pris par les cheveux, il revint avec la même diligence. Lorsqu'il fut à terre, il regarda derrière lui, et, voyant qu'il avait marché sur l'eau, il en fut épouvanté. Il raconta la chose à S. Benoît, qui attribua ce miracle à son obéissance ; mais Maur l'attribuait aux prières de Benoît. C'est S. Grégoire-le-Grand qui rapporte ce miracle.

Monastère du Mont-Cassin.

Le principal établissement de S. Benoît fut le monastère du Mont-Cassin. Il est situé au royaume de Naples, et devint comme le centre de son ordre. Quand le saint abbé s'y rendit pour la première fois, il restait sur cette montagne

un ancien temple d'Apollon, que les paysans des environs adoraient encore. Benoît, y étant arrivé, brisa l'idole et l'autel, et vint à bout, par ses discours et ses miracles, de convertir ce pauvre peuple. Dieu accorda à son serviteur le don de prophétie, et rendit sa sainteté éclatante par un grand nombre de merveilles. Totila, roi des Goths, frappé de ce qu'on lui racontait du saint abbé, voulut le voir [1]. Il vint au Mont-Cassin ; et pour éprouver s'il connaissait les choses cachées, comme on le lui avait dit, il fit savoir au saint homme qu'il allait le visiter ; mais il envoya d'abord au monastère un de ses officiers, qu'il fit vêtir de ses habits royaux et accompagner d'un nombreux cortège. Benoît, qui n'avait jamais vu Totila, ne prit point le change ; dès qu'il aperçut l'officier, il lui cria : « Quittez, mon fils, quittez l'habit que vous portez ; il ne vous appartient pas ». Cet officier et ceux qui l'accompagnaient, saisis d'étonnement, allèrent dire à Totila ce qui leur était arrivé. Ce prince, ne doutant plus qu'il y eût quelque chose de merveilleux dans cet homme extraordinaire, y alla lui-même. Il l'aborda avec une crainte respec-

1. Après avoir détruit l'Empire Romain, Odoacre fut lui-même vaincu par *Théodoric*, roi des Ostrogoths (403), qui fonda en Italie la domination des Goths. Ceux-ci ne tardèrent pas à succomber sous les coups de Bélisaire et de Narsès, généraux des empereurs d'Orient, malgré le courage de leur roi *Totila* (553). Mais, en 568, les Lombards, sous la conduite d'*Alboïn*, reprirent la Péninsule Italique sur les empereurs et la conservèrent jusqu'à *Charlemagne*, qui en fit la conquête en 774.

tueuse, se prosterna ses pieds, et y resta jusqu'à ce que le saint homme l'eût relevé. Benoît lui donna des avis salutaires, et lui prédit les principaux évènements de sa vie. Totila se recommanda à ses prières, et se montra, dans la suite, plus humain qu'il n'avait été jusqu'alors. Peu de temps après, quand il eut pris la ville de Naples, il traita les prisonniers avec une bonté que l'on ne devait pas attendre d'un conquérant barbare.

S. Benoît envoya en France plusieurs de ses disciples, pour y fonder des monastères. Il prédit sa mort, quelque temps avant la maladie dont il fut attaqué ; il fit ouvrir son sépulcre, et bientôt après une fièvre violente le saisit. Comme elle augmentait tous les jours, il se fit porter à l'église, où il reçut le corps et le sang de Jésus-Christ ; puis, levant les mains au ciel, il expira, à l'âge de soixante-trois ans (543).

Règle de S. Benoît.

S. Benoît a laissé à ses disciples une règle admirable, qui a mérité les éloges du pape S. Grégoire. On y voit un homme consommé dans la science du salut, et suscité par l'Esprit de Dieu pour conduire les âmes à la plus sublime perfection. Cette règle a été trouvée si sage, si pleine de discrétion, que tous les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. Le célèbre Côme de Médicis, et plusieurs autres habiles législateurs, lisaient souvent la règle des Bénédictins : ils la regardaient comme un fonds riche de maximes propres à former dans l'art de bien gouverner. Aussi ce pieux établissement devint-il

une source d'avantages précieux en tous genres : outre les grands exemples de vertu qu'on y vit briller, c'est dans ces asiles respectables que l'on a conservé la plus grande partie des faits historiques arrivés pendant les premiers siècles de la monarchie ; c'est là que les sciences et les lettres se sont perpétuées après les ravages des barbares. Le travail et la science des disciples de S. Benoît, sont passés en proverbe dans l'Europe entière.

Conversion de l'Angleterre. An 596.

Ce siècle ne devait pas s'achever que les conquérants de l'Angleterre n'eussent reçu la lumière de l'Évangile. Déjà, il est vrai, Jésus-Christ avait été annoncé dans ces îles dès le second siècle ; mais la foi y était éteinte depuis l'invasion des Saxons idolâtres, qui avaient chassé les anciens habitants. S. Grégoire-le-Grand, n'étant encore que diacre, conçut le dessein d'y rétablir le christianisme. Un jour qu'il passait par le marché de Rome, il admira la taille de quelques esclaves anglais qu'on y avait exposés en vente. Il demanda au marchand si ces esclaves étaient chrétiens ; ayant appris qu'ils étaient idolâtres : « C'est dommage, dit-il, qu'un pareil peuple soit sous la puissance du démon ». Il aurait entrepris lui-même cette mission si on ne l'en eût empêché ; mais il ne la perdit point de vue ; et, lorsqu'il eut été placé sur la chaire de S. Pierre, son premier soin fut d'exécuter le projet qu'il méditait depuis longtemps. Il envoya en Angleterre

quarante missionnaires, à qui il donna pour chef Augustin, prieur du monastère de Saint-André de Rome. Cette troupe apostolique partit avec courage pour annoncer JÉSUS-CHRIST à ce nouveau peuple ; elle aborda au pays de Kent. Le roi Ethelbert accorda aux missionnaires une audience publique. Ils s'y rendirent en ordre de procession, portant une croix d'argent avec l'image du Sauveur. Le roi les fit asseoir pour les entendre à loisir. — « Nous vous annonçons, lui dit Augustin, la plus heureuse nouvelle. Dieu, qui nous a envoyés, vous offre, après cette vie, un royaume infiniment plus glorieux et plus durable que celui d'Angletetre. — Voilà de belles promesses, dit le roi ; mais, comme elles sont nouvelles, je ne puis abandonner ce que j'ai observé si longtemps, avec toute la nation des Anglais : cependant je ne vous empêche pas d'attirer à votre religion ceux que vous pourrez persuader ; et, comme vous venez de loin pour nous faire part de ce que vous croyez être le meilleur, je veux que l'on vous fournisse aussi tout ce qui est nécessaire à votre subsistance. » Les missionnaires se mirent à prêcher l'Évangile. Leur conduite était une image fidèle de la vie des Apôtres. La pureté de leurs mœurs, leur frugalité, leur désintéressement et le don des miracles que Dieu leur accorda, touchèrent un grand nombre d'idolâtres, qui renoncèrent à leurs superstitions et demandèrent le baptême. Le roi lui-même, frappé de l'éclat de leurs vertus

et des miracles qu'ils opéraient, se convertit. Sa conversion fut suivie de celle d'une foule de ses sujets. Depuis son baptême, Ethelbert était plein de zèle pour les progrès de la religion dans ses États ; mais il ne contraignait personne, ayant appris des missionnaires que le service de Jésus-Christ doit être volontaire ; il se contentait de témoigner de la confiance et une bienveillance particulière à ceux qui, comme lui, professaient la véritable foi.

S. Augustin archevêque de Cantorbéry.

Pour donner une forme à cette Église naissante, et l'établir de manière qu'elle pût subsister, S. Augustin passa en France, et reçut la consécration épiscopale des mains de l'évêque d'Arles, qui était vicaire du Saint-Siège dans les Gaules. Il retourna ensuite en Angleterre, où il produisit les fruits les plus abondants, parce que Dieu appuyait sa prédication par des miracles éclatants et multipliés : il baptisa plus de deux mille personnes à Cantorbéry, le jour de Noël. — Le bruit des merveilles qu'Augustin opérait en Angleterre parvint jusqu'à Rome, et S. Grégoire lui écrivit pour lui donner des avis salutaires, et pour lui apprendre à trembler parmi les miracles continuels que Dieu opérait par son ministère. Après l'avoir félicité de la conversion des Anglais, il lui dit : — « Cette joie, mon cher frère, doit être mêlée de crainte, car je sais que Dieu a fait par vous de grandes choses au milieu de cette nation. Souvenons-nous donc que, quand les Apôtres disaient avec joie à leur divin Maître :

Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom ; il leur répondit : *Ce n'est point de cela que vous devez vous réjouir, mais plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.* Tandis que Dieu agit ainsi par vous au-dehors, vous devez, mon cher frère, vous juger sévèrement au-dedans, et bien connaître qui vous êtes. Si vous vous souvenez d'avoir offensé Dieu par paroles ou par actions, ayez toujours ces fautes présentes à l'esprit, afin de réprimer la complaisance secrète qui pourrait se glisser dans votre cœur. Songez que ce don des miracles ne vous est pas donné pour vous, mais pour ceux dont vous devez procurer le salut. Vous savez ce que dit la Vérité même dans l'Évangile : *Plusieurs viendront me dire : Nous avons fait des miracles en votre nom ; et je leur déclarerai que je ne les ai jamais connus.* » Rien ne prouve mieux la vérité des miracles de S. Augustin que ces avis de S. Grégoire. — A mesure que les conversions se multipliaient en Angleterre, le pape envoyait de nouveaux ouvriers cultiver ce champ que la grâce rendait fécond. Il fit venir à Rome de jeunes Anglais, que l'on instruisait dans les monastères, pour les renvoyer ensuite dans leur pays travailler à étendre la religion chrétienne.

Zèle de S. Grégoire-le-Grand. 590-604.

Le zèle de ce saint pape embrassait toute l'Église et veillait sur tous ses besoins. Malgré la faiblesse de sa complexion, il ne s'accordait aucun repos dans ses fonctions apostoliques ; il corrigeait les abus et maintenait la pureté de la

discipline ; il protégeait les faibles et secourait les pauvres, à qui il faisait de si grandes aumônes qu'il manquait quelquefois lui-même du nécessaire. Accablé d'affaires, Grégoire ne se dispensa jamais d'instruire son peuple, de vive voix et par écrit. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, où il explique les principes et les maximes de la morale chrétienne d'une manière également lumineuse et solide. Tant de travaux achevèrent de ruiner sa santé, et le conduisirent au bonheur qu'il désirait uniquement. S. Grégoire-le-Grand est un des plus grands papes qu'ait eus l'Église, et l'un de ceux dont il nous reste le plus d'écrits. On a de lui, outre huit cents lettres, quarante homélies sur les Évangiles, et plusieurs autres ouvrages très célèbres, entre autres son *Pastoral*, où il traite de tout ce qui a rapport au saint ministère. Ses vertus éclatantes l'ont fait mettre au rang de ceux à qui l'Église décerne un culte public comme aux plus parfaits serviteurs de Jésus-Christ. Il mourut en 604.

§ II.

La Religion en Orient, *de l'an 480 à l'an 630.*

Empereurs d'Orient.

L'EMPIRE Romain, anéanti sous les coups des barbares en Occident, existait encore à Constantinople et en Orient. Léon Ier, successeur de Marcien que nous avons vu si zélé pour la foi catholique au concile de Chaldédoine, en

451, publia plusieurs lois favorables à l'Église : il confirma les privilèges des hôpitaux, des monastères et des ecclésiastiques ; il interdit, les jours de dimanches et de fêtes, tous les actes judiciaires et les spectacles publics. — Son successeur, Zénon, ne fit que brouiller les affaires religieuses. — L'empereur Justin Ier, qui de simple berger s'était élevé par son mérite à la première dignité de l'État, fit le bonheur des peuples, et protégea la foi orthodoxe contre les entreprises sans cesse renaissantes des eutychéens. Leur parti s'était relevé en Egypte, où ces sectaires commirent d'horribles violences. On n'osait s'y opposer, à cause de leur nombre et du crédit dont ils avaient joui sous les princes précédents. Ils firent tous leurs efforts pour affaiblir l'autorité du concile de Chalcédoine qui les avait condamnés. Voici le moyen qu'ils mirent en œuvre pour y parvenir sous l'empereur Justinien, fils de Justin, qui régnait depuis 527.

Affaire des Trois-Chapitres

Du temps de Nestorius, il avait paru trois ouvrages favorables à cet hérésiarque, savoir : les écrits de Théodoret évêque de Cyr, contre S. Cyrille ; la lettre d'Ibas évêque d'Edesse, et les écrits de Théodoret, évêque de Mopsueste. Ces trois ouvrages, que l'on nomma *les trois Chapitres*, étaient à la vérité répréhensibles ; mais leuts auteurs semblaient les avoir rétractés en faisant une profession de foi orthodoxe dans le concile de Chalcédoine. Les Pères de ce concile, qui n'étaient pas assemblés pour cet objet,

n'examinèrent pas les trois Chapitres, ils se contentèrent d'exiger que leurs auteurs anathématisassent Nestorius. Théodoret et Ibas le firent ; le troisième était mort. Sur cette déclaration des deux évêques, on approuva leurs personnes, sans prononcer sur leurs ouvrages. Les eutychéens, qui cherchaient à décréditer le concile de Chalcédoine, voulurent tirer parti, contre ce concile, de son silence à l'égard des trois Chapitres, et de ce qu'on en avait regardé les auteurs comme orthodoxes. Ils poursuivirent avec chaleur la condamnation des trois Chapitres, et mirent même l'empereur Justinien de leurs intérêts. Ce prince, qui voulait étendre sa puissance sur les affaires de la religion, publia un édit où il condamnait ces trois écrits. Les catholiques, quoiqu'ils n'approuvassent pas la doctrine de ces écrits, craignaient qu'en les flétrissant on ne donnât atteinte à l'autorité du concile de Chalcédoine, et que cette condamnation fût un triomphe pour les eutychéens. Cette affaire fit beaucoup de bruit. Le pape Vigile rejeta d'abord l'édit de l'empereur contre les trois Chapitres ; puis, dans l'espérance de procurer la paix, il les condamna lui-même, mais avec cette réserve : *sauf l'autorité du concile de Chalcédoine.*

Cinquième concile général, à Constantinople. An 553.

Enfin, on se détermina à convoquer un concile général à Constantinople, pour terminer tous ces débats. On y examina les trois écrits qui excitaient tant de contestations, et on les condamna, mais sans donner atteinte au concile de

Chalcédoine. Les Pères déclarèrent même expressément qu'ils tenaient la foi des quatre premiers conciles, mettant ainsi celui de Chalcédoine au même rang que les trois autres. Ils jugèrent qu'on pouvait justement condamner les écrits sans condamner la personne de leurs auteurs. Le pape Vigile, après avoir résisté quelque temps, confirma cette décision, et toutes les Églises, tant de l'Orient que de l'Occident, la reçurent. Ainsi ce concile fut regardé comme le cinquième concile œcuménique. — On y voit un exemple remarquable du pouvoir qu'a l'Église de condamner des écrits, de prononcer sur le sens des livres, et d'exiger que les fidèles se soumettent à son jugement. Cette autorité lui est, en effet, nécessaire pour le maintien de la foi, puisqu'un des moyens les plus propres à conserver le dépôt des vérités qu'elle enseigne est de faire connaître aux fidèles les sources pures où ils doivent puiser, et les citernes infectées du venin de l'erreur dont il faut s'éloigner. Chargée, par son divin auteur, d'enseigner la bonne doctrine, elle en a reçu en même temps le pouvoir de prémunir ses enfants contre celle qui est mauvaise, et de leur interdire la lecture des livres où elle est contenue et qui pourraient altérer leur foi.

Héraclius. 610-641.

Après Justinien et quelques autres empereurs, Héraclius monta sur le trône. Sous son règne, les Perses attaquèrent l'empire d'Orient avec

une violence terrible. Chosroès, leur roi, ayant passé l'Euphrate, s'empara de la ville d'Apamée en Syrie, et porta ses ravages jusqu'aux portes d'Antioche. Une armée romaine, qui se rencontra sur son passage, fut taillée en pièces. Les Perses pénétrèrent dans la Palestine et franchirent le Jourdain. Les rives de ce fleuve, dans toute l'étendue de son cours, furent couvertes de ruines. Les habitants des campagnes avaient pris la fuite ; mais les solitaires, qui ne purent se résoudre à sortir de leurs cellules, souffrirent d'abord d'horribles tortures de la part des soldats perses, et furent enfin cruellement massacrés. L'armée marcha ensuite à Jérusalem, où elle entra sans résistance. La garnison avait abandonné la ville, une terreur générale s'était répandue dans le cœur des citoyens. Les Perses mirent tout à feu et à sang ; un grand nombre de prêtres, de moines et de religieuses périrent. C'était principalement à eux qu'en voulait ce peuple idolâtre et ennemi du christianisme. Le reste des habitants, hommes, femmes, enfants, furent chargés de fers pour être trainés au-delà du Tigre. Les Juifs seuls furent épargnés, à cause de la haine qu'ils portaient aux chrétiens, et qu'ils signalèrent en cette occasion en poussant même leur rage encore plus loin que les païens : ils achetèrent des Perses tout ce qu'ils purent de chrétiens captifs, pour se donner le plaisir barbare de les faire mourir à leur gré. Il y en eut jusqu'à *quatre-vingt mille* que les Juifs massacrèrent ainsi. L'évêque Zacharie

Prise de Jérusalem par les Perses. An 614.

fut emmené en captivité. Le Saint-Sépulcre et les églises de Jérusalem, après avoir été pillés, furent la proie des flammes. On enleva les vases sacrés et toutes les richesses que la piété des fidèles avait accumulées dans ces lieux vénérables ; mais la perte la plus sensible aux chrétiens fut celle de la vraie Croix. Les Perses l'emportèrent dans l'état où ils la trouvèrent, c'est-à-dire enfermée dans un étui où l'on avait mis le sceau de l'évêque. On sauva cependant l'éponge qui avait été présentée à JÉSUS-CHRIST sur la croix, et la lance dont son côté fut percé. Un officier de l'empereur retira ces deux saintes reliques des mains d'un Perse moyennant une grosse somme d'argent, et les fit porter à Constantinople, où elles furent exposées pendant quatre jours à la vénération des fidèles. La sainte Croix fut déposée à Tauris en Arménie. On montre encore les ruines d'un château où fut mis ce précieux dépôt, qui paraissait, aux yeux des Perses, moins riche que les autres dépouilles dont ils étaient chargés. Lorsque les ennemis se furent retirés, les habitants de Jérusalem qui avaient pu se soustraire par la fuite aux Perses et à la fureur des Juifs revinrent dans la sainte cité. Le prêtre Modeste, en l'absence de l'évêque Zacharie, prit le gouvernement de cette Église désolée ; il travailla avec ardeur à rétablir les saints lieux. Dans cette pieuse entreprise, il reçut de grands secours de Jean surnommé l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. C'é ait dans cette capitale de l'Egypte que s'étaient réfugiés,

S. Jean-l'Aumônier.

en grand nombre, les habitants de la Palestine. Le saint prélat les reçut avec une tendresse paternelle : il les logea dans les hôpitaux, où il allait lui-même panser leurs plaies, essuyer leurs larmes et leur distribuer la subsistance. Sa charité inépuisable suffisait à tout. Il fit transporter à Jérusalem de l'argent, du blé et des vêtements, et il adoucit autant qu'il le put le sort de ces infortunés.

Revers des Perses.

L'empereur Héraclius envoya une ambassade à Chosroès pour lui demander la paix ; mais le prince idolâtre exigea pour condition un acte d'impiété, celui d'abjurer le christianisme et d'adorer le soleil, principale divinité des Perses. Héraclius rejeta avec indignation cette proposition, et résolut de combattre plutôt jusqu'à la mort. Il leva une armée et marcha lui-même contre l'ennemi. Dieu vint au secours de son peuple : dès la première campagne, l'empereur eut un avantage considérable sur les Perses. Ce premier succès releva le courage de ses troupes, qui ne cessèrent de battre l'ennemi pendant quatre années de suite. Enfin, Héraclius résolut de livrer une bataille décisive. Ayant assemblé ses soldats, il leur exposa tous les maux que les Perses avaient faits à l'empire : les campagnes désolées, les villes saccagées, les autels profanés, les églises réduites en cendres. — « Vous voyez, leur dit-il, à quels ennemis vous avez affaire : ils déclarent la guerre à Dieu même ; ils ont livré aux flammes ses temples et ses autels. Dieu

combattra pour vous. Armez-vous de confiance : la foi surmonte toutes les craintes ; elle triomphe de la mort même. » Ces paroles firent une vive impression sur tous les cœurs : on attaqua les Perses avec impétuosité. L'empereur s'exposa au plus fort de la mêlée. Son cheval fut blessé ; il reçut lui-même plusieurs coups dans ses armes, qui, étant à l'épreuve, lui sauvèrent la vie. Le combat, commencé le matin, ne finit qu'avec le jour. Chosroès prit la fuite, et, après huit lieues de chemin, il passa la nuit dans une pauvre chaumière, où l'on ne pouvait entrer qu'en rampant. Réduit à de si grandes extrémités et attaqué d'une violente dyssenterie, il désigna pour son successeur un de ses fils qu'il chérissait, au préjudice de son fils aîné. Celui-ci se révolta contre son père, le fit arrêter et mourir de faim dans une prison, et s'empara du royaume. Le nouveau roi proposa un accommodement à Héraclius ; il lui renvoya tous les chrétiens captifs en Perse, entre autres le patriarche Zacharie, avec la sainte Croix, qui avait été enlevée quatorze ans auparavant. Tout ce temps elle était restée dans son étui, les Perses n'avaient pas eu la curiosité de rompre le sceau. Ce sceau fut reconnu par le patriarche. L'empereur rentra dans Constantinople avec tout l'appareil du triomphe. Monté sur un char attelé de quatre éléphants, il faisait porter devant lui la sainte Croix, le plus glorieux trophée de ses victoires. Aux premiers jours du printemps, Héraclius

La sainte Croix rendue. An 628.

partit pour Jérusalem, afin de rendre grâces à Dieu de ses succès, et de replacer la vraie Croix dans l'église de la Résurrection. Il voulut marcher sur les traces du Sauveur, et la porter lui-même sur ses épaules jusqu'au haut du Calvaire. Ce fut pour tous les chrétiens une fête solennelle, et l'Église en célèbre encore la mémoire le 14 septembre, sous le nom d'Exaltation de la sainte Croix.

Chapitre quatrième.

De Mahomet à la mort de Charlemagne. 622-814.

§ I.

Mahomet et sa doctrine.

Justice de Dieu sur l'Orient.

DIEU avait régénéré l'Occident par tous les maux qui suivirent l'invasion des barbares, au cinquième siècle. Les peuples reprenaient une vie nouvelle, souvent, il est vrai, souillée par les désordres et les écarts naturels à l'homme que l'Évangile n'a pas encore entièrement plié sous le joug de ses divins préceptes, mais plus souvent encore honorée par des traits de générosité et d'héroïsme tout chrétiens. Quant à l'Orient, théâtre de la plus hideuse sensualité, centre de toutes les hérésies, de toutes les erreurs philosophiques, de toutes les misérables disputes,

il devait subir à son tour l'une de ces punitions exemplaires par lesquelles Dieu instruit le monde. Après avoir précipité sur l'Occident les peuples du nord de l'Asie, les Huns, les Tartares, les Goths, il appela du Midi ceux qu'il tenait en réserve pour punir l'Orient : c'étaient les Arabes, sous la conduite de Mahomet. Avant de raconter son histoire, observons l'économie de la sagesse et de la justice de Dieu, qui fait passer le flambeau de la foi d'un peuple à un autre, de manière que l'Église gagne dans un pays ce qu'elle perd ailleurs, et qu'elle reste toujours catholique. Ainsi, au moment où elle allait faire en Orient des pertes considérables, la conversion des peuples du Nord la dédommageait magnifiquement, et apportait à sa douleur une immense consolation.

Commencements de Mahomet. An 570.

Mahomet naquit à La Mecque, en Arabie, vers l'an 570. Son père était païen, sa mère juive. Il perdit l'un et l'autre étant encore fort jeune, et fut élevé par un oncle qui le mit dans le commerce. Il épousa dans la suite une riche veuve dont il était le facteur. Agé d'environ quarante ans, il commence à faire le prophète, et, se disant inspiré de Dieu sans en fournir aucune preuve, invente une religion nouvelle, mélange de judaïsme et de christianisme, auquel il ajoute quelques dogmes particuliers aux habitants de l'Arabie. Il enseignait l'unité de Dieu, sans distinction des personnes, il rejetait l'incarnation et les autres mystères de la religion chrétienne,

admettait la circoncision, et prescrivait l'abstinence du vin, du sang et de la chair de porc ; mais il permettait à chaque homme d'avoir autant de femmes qu'il voulait, et il en prit lui-même jusqu'à dix à la fois. Quand on lui demandait des miracles pour preuve de sa mission, il répondait qu'il n'était pas envoyé pour faire des miracles, mais pour étendre sa religion par l'épée. C'est en effet ce à quoi il s'appliqua, poussant le peuple à prendre les armes pour convertir le monde, promettant à ceux qui mourraient sous les armes un paradis où l'on jouirait de tous les plaisirs des sens.

Fuite de Mahomet An 622.

Il se mit à reprocher publiquement aux Arabes leur idolâtrie : on se moqua de lui. Bientôt on le prit en haine ; un arrêt de proscription fut prononcé contre lui dans sa ville natale, où il dogmatisait. Chaque tribu avait nommé un de ses membres qui jura de donner un coup de poignard au prétendu prophète. Mahomet prit la fuite et se retira à Médine, avec quelques partisans qui l'aidèrent à s'emparer de cette ville. C'est de cette époque, 622, que date la fuite de Mahomet ou *Hégire*, fondement de la chronologie musulmane. L'imposteur rassemble vingt voleurs et des esclaves fugitifs, qui se rendent autour de lui avec d'autant plus d'empressement qu'il leur accordait la liberté de satisfaire leurs désirs sensuels. Après en avoir formé un petit corps d'armée, il se met à leur tête comme chef et législateur. Il attaque d'abord les caravanes

qui traversaient l'Arabie pour le négoce ; il réussit , et par-là enrichit ses sectateurs et agrandit ses projets. Sa petite armée ayant augmenté, il marche contre la ville de La Mecque, qui l'avait expulsé, et la prend. Aussitôt il frappe de son bâton les trois-cent-soixante idoles qui en ornaient les édifices; et ainsi furent purifiés de l'idolâtrie les lieux où la tradition rapporte qu'Abraham habita et même sacrifia.

Ses succès et sa mort. An 632.

Cette conquête lui donna l'Arabie. Les ambassades arrivèrent de toutes les tribus, qui furent soumises l'une après l'autre. Dès lors l'Islamisme s'étendit rapidement.[1] Mahomet cru ne pouvoir soutenir sa doctrine et l'unité de ses partisans que par la guerre. Il les délia de toute observation des traités faits avec les idolâtres et les chrétiens : c'était les lancer sur le monde. En effet, on vit accourir à sa voix, du fond du désert, une multitude de cavaliers prêts à le suivre partout. Il se mit à leur tête, et s'avançait vers la Syrie, lorsqu'une langueur mortelle l'obligea de revenir à Médine : il y mourut d'un poison que lui avait fait prendre une femme juive dans le cours de ses expéditions. Mais avant d'expirer il donna son dernier précepte, qui résume tous les autres : « Fais la guerre sainte au nom de Dieu, dit-il à l'un de ses esclaves, et tous ceux qui refuseront de croire à

1. Ce mot désigne la religion de Mahomet. Il vient de l'arabe *islam*, qui veut dire *soumission à Dieu*.

Dieu, massacre-les ». Il fut enterré à Médine même, et l'on y voit encore son tombeau, dans une magnifique mosquée.

Mahomet, ne sachant ni lire ni écrire, avait fait rédiger par un autre ses dogmes. Il donna à ce livre, coordonné par son successeur Aboubèkre, le nom d'Al-Koran, c'est-à-dire de Livre par excellence. Il était sujet à des attaques d'épilepsie, et comme preuve de sa mission il les fit passer pour des extases occasionnées par les visites de l'ange Gabriel, qui venait lui révéler la vérité éternelle. C'est par de tels moyens qu'il réussit à persuader ces populations ignorantes et grossières. *Le Coran.*

Ses successeurs continuèrent ses conquêtes, et formèrent en peu de temps un empire très étendu : bien différents dans leurs succès de ce qu'avaient été les Apôtres. Mahomet a établi sa religion en lâchant la bride aux passions et en égorgeant ceux qui refusaient de s'y soumettre ; au lieu que les Apôtres ont établi la religion chrétienne en mettant un frein à toutes les passions, en se laissant égorger eux-mêmes. Il n'y a rien que de naturel d'un côté, et tout est manifestement divin de l'autre.

§ II.

La Religion en Orient, *de l'an 630 à l'an 814.*

Hérésie des Monothélites. An 630.

HÉRACLIUS venait à peine de reporter avec honneur la vraie croix à Jérusalem, que la joie de l'Église, un instant consolée de ses maux par un évènement aussi heureux, fut troublée par un violent orage. On vit naître une nouvelle hérésie, ou plutôt celle d'Eutychès, un peu déguisée, reparut sous un autre nom. Des partisans secrets de cet hérésiarque enseignèrent qu'il n'y a en JÉSUS-CHRIST qu'une seule volonté et une seule opération : c'est ce que signifie en grec le nom de *Monothélisme*, qu'on a donné à cette erreur. L'Église catholique, au contraire, qui reconnaît en JÉSUS-CHRIST deux natures, y reconnaît aussi deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine, jamais opposées, mais qui n'en sont pas moins distinctes. L'erreur des monothélites fut soutenue avec opiniâtreté par Sergius patriarche de Constantinople, qui mit tout en œuvre pour l'accréditer. Il l'insinua adroitement dans l'esprit de l'empereur Héraclius, qui l'appuya par un fameux édit connu sous le titre d'*Ecthèse* ou *Exposition.* S. Sophrone, patriarche de Jérusalem, combattit l'hérésie naissante, et publia un écrit où, après avoir prouvé la distinction des natures en JÉSUS-CHRIST, il expose la doctrine constante de l'Église sur les

deux volontés et les deux opérations. Sergius, qui craignit qu'on ne prévînt le pape Honorius contre sa nouvelle doctrine, prit le parti de lui écrire le premier, afin de l'amener à son sentiment. Sa lettre était flatteuse et insinuante : il disait que la question qui venait de s'élever mettait obstacle à la conversion des hérétiques ; il demandait seulement qu'on ne parlât ni d'une ni de deux volontés en JÉSUS-CHRIST, parce que c'était l'unique moyen de réunir les esprits. Honorius donna dans le piège, et entra avec lui dans un dangereux ménagement : il consentit à un silence où la vérité et le mensonge étaient également supprimés, et, par cette mauvaise complaisance, sans avoir jamais enseigné l'erreur, il donna lieu de soupçonner qu'il la favorisait. Enfin les artifices des hérétiques furent découverts par les soins de S. Sophrone, qui informa le pape du progrès de la nouvelle secte.

Honorius était mort : son successeur condamna l'erreur et l'édit de l'empereur qui lui était favorable. Ce premier jugement fut confirmé dans la suite par le pape S. Martin. Le zèle qu'il montra pour maintenir la pureté de la foi lui coûta la liberté et la vie. L'empereur Constant, successeur d'Héraclius (641), ayant lui-même donné un second édit en faveur du monothélisme, fit enlever de Rome le saint pape. On le conduisit, chargé de chaînes, à Constantinople, où il essuya mille indignités. Il fut ensuite envoyé en exil, et il mourut après deux

années de captivité et de souffrances, sans se plaindre ni se relâcher de ce qu'il devait à son ministère. Un saint abbé de Constantinople, nommé Maxime, imita le zèle du pape, et éprouva les mêmes traitements de la part des hérétiques ; il fut battu cruellement avec des nerfs de bœuf ; on lui coupa la langue jusqu'à la racine, et il acheva son martyre dans un rigoureux exil.

Sixième concile œcuménique, à Constantinople. An 680.

L'empereur Constantin surnommé *Pogonat* essuya les larmes de l'Église, et répara les maux que lui avaient faits ses prédécesseurs. Ce prince crut ne pouvoir faire un meilleur usage de sa puissance qu'en assemblant un concile général. Il écrivit à ce sujet au pape Agathon, qui fit savoir aux évêques d'Occident les pieuses intentions de l'empereur, et nomma trois légats pour présider au concile en son nom. La nouvelle erreur n'avait point pénétré en Occident ; tous les évêques s'accordaient à reconnaître en Jésus-Christ deux volontés ainsi que deux natures. L'empereur reçut honorablement les légats du Saint-Siège, et l'ouverture du concile se fit dans une salle du palais. Le livre des Évangiles fut placé, selon la coutume, au milieu de l'assemblée. L'empereur y assista avec treize de ses principaux officiers. Les légats du pape parlèrent les premiers et proposèrent le sujet du concile. « Depuis plus de quarante ans, dirent-ils, Sergius et d'autres ont enseigné qu'il n'y a en J.-C. Notre-Seigneur qu'une seule volonté et une seule

opération. Le Saint-Siège a rejeté cette erreur, et les a exhortés à y renoncer, mais inutilement : c'est pourquoi nous demandons que l'on s'explique sur cette doctrine. » On examina donc avec soin les canons des conciles précédents et les passages des Pères. On trouva que la nouvelle doctrine était contraire à l'Évangile et à la tradition. Les monothélites furent convaincus d'avoir tronqué les passages des Pères qu'ils produisaient pour appuyer leurs erreurs. On examina de même la lettre de S. Sophrone, qui les avait combattus, et elle fut jugée entièrement conforme à la vraie foi, à la doctrine des Apôtres et des Pères. Après cet examen, on dressa la confession de foi : on y déclara qu'on adhérait aux conciles précédents ; puis on prononça le jugement en ces termes : — « Nous jugeons qu'il y a en JÉSUS-CHRIST deux volontés et deux opérations naturelles, et nous défendons d'enseigner le contraire. Nous détestons et rejetons les dogmes impies des hérétiques, qui n'admettent en JÉSUS-CHRIST qu'une volonté et une opération, trouvant ces dogmes contraires à la doctrine des Apôtres, aux décrets des conciles et aux sentiments de tous les Pères. » Le concile frappa ensuite d'anathème les auteurs de la secte, et n'épargna pas même Honorius qui les avait ménagés. — L'empereur, présent à la conclusion du concile, y reçut les honneurs rendus autrefois au grand Constantin, à Théodose et à Marcien. Les actes furent souscrits par les

légats, par tous les évêques au nombre de cent-soixante, et par l'empereur lui-même, qui en ordonna l'exécution et l'appuya de toute son autorité. En effet, l'erreur tomba bientôt, et les troubles cessèrent.—Ce concile de Constantinople est le sixième œcuménique, c'est-à-dire universel.

Léon-l'Isaurien. An 717.

Les successeurs de Constantin-Pogonat, princes farouches et stupides, ne s'occupèrent qu'à se détrôner et à s'égorger les uns les autres. En soixante-dix ans, huit empereurs moururent de mort violente. Alors parut Léon III, surnommé l'Isaurien, du nom de son pays, prince que ses qualités guerrières firent parvenir à la couronne.

Hérésie des Iconoclastes. An 737.

On avait déjà vu des empereurs protéger l'erreur ; celui-ci se fit chef de secte. Né pour ainsi dire et élevé dans l'exercice des armes, il était d'une ignorance profonde : cependant il eut la folle vanité de s'ériger en réformateur de la religion. Il s'était laissé prévenir contre le culte des saintes images, qu'il appelait une *idolâtrie*. Ayant entrepris de l'abolir, il publia un édit par lequel il ordonnait d'ôter des églises les images de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints. Cette entreprise, contraire à la pratique constante et universelle de l'Église, révolta tout le monde ; le peuple de Constantinople murmurait publiquement. Germain, patriarche de cette ville, combattit la nouvelle erreur sans craindre la colère du prince. Il essaya d'abord de le détromper

dans des entretiens particuliers ; il lui dit que le culte qu'on rend aux saintes images se rapporte aux originaux qu'elles représentent, comme on honore le portrait du souverain ; que ce culte relatif avait toujours été rendu aux images de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, depuis le temps des Apôtres; que c'était une témérité impie d'attaquer une tradition si ancienne. Mais l'empereur, ignorant les éléments de la doctrine chrétienne, demeurait obstiné dans son erreur. Le patriarche informa le pape de ce qui se passait. Le souverain-pontife répondit au saint évêque pour le féliciter de son courage. Il tint lui-même à Rome une assemblée d'évêques, où l'erreur fut condamnée. Il écrivit à l'empereur pour l'exhorter à révoquer son édit, en l'avertissant qu'il n'appartient pas au prince de rien statuer sur la foi, ni d'innover dans la discipline de l'Église. Ces remontrances furent mal reçues de l'empereur, qui n'en devint que plus ardent à poursuivre l'exécution de son édit. Il faisait brûler les images sur la place publique, et blanchir les murailles des églises ornées de peintures. Il ordonna d'abattre à coups de hache un grand crucifix que Constantin, après sa victoire, avait fait placer sur la porte du palais impérial. Des femmes qui se trouvaient présentes tâchèrent d'abord, par leurs prières, de détourner de cette impiété l'officier chargé d'exécuter l'ordre de l'empereur; mais leurs prières furent inutiles ; cet officier monta lui-même à l'échelle, et donna trois coups

de hache à la figure. Alors les femmes, n'écoutant que leur indignation, tirèrent le pied de l'échelle et firent tomber l'officier, qui mourut de sa chute. Elles furent condamnées au dernier supplice, avec dix autres personnes que l'empereur soupçonna d'avoir favorisé cette émeute. Le patriarche S. Germain fut chassé de son siége, et mourut en exil, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Violences des Iconoclastes.

Constantin surnommé *Copronyme*, fils et successeur de Léon, suivit les traces de son père, et alla même plus loin. Élevé dans l'impiété, à laquelle son caractère bouillant ajoutait l'audace et l'insolence, il persécuta avec fureur ceux qui honoraient les saintes images. Constantinople devint un théâtre de supplices. On crevait les yeux, on coupait les narines aux catholiques, on les déchirait à coups de fouet, on les jetait dans la mer. L'empereur en voulait surtout aux moines: il n'y avait ni outrages ni tourments qu'il ne leur fit souffrir ; on leur brûlait la barbe enduite de poix ; on leur brisait sur la tête les images des saints, peintes sur bois. Ces horreurs divertissaient Constantin ; le récit qu'on en faisait était pour lui l'histoire le plus agréable pendant son repas. Non content des cruautés qu'il faisait exercer par ses officiers, il voulut présider lui-même aux exécutions et voir couler le sang. Il fit dresser un tribunal aux portes de Constantinople ; et là, environné de bourreaux, au milieu de la pompe impériale, il faisait tourmenter les catholiques et repaissait ses yeux de ce spectacle,

horrible pour tout autre que lui et ses courtisans. Il y avait près de Nicomédie un saint abbé, nommé Étienne, dont la vertu était fort révérée de tout le peuple. L'empereur, voulant l'attirer dans son parti, le fit amener à Constantinople et se chargea de l'interroger lui-même, dans la confiance qu'il l'embarrasserait par ses raisonnements ; car ce prince se croyait fort habile dans la dialectique. Il entra donc en dispute avec le saint abbé : — « O homme stupide ! lui dit l'empereur, comment ne conçois-tu pas que l'on peut fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ sans offenser Jésus-Christ même? » — Étienne, s'approchant de lui et lui montrant une pièce de monnaie qui portait son image : — « Je puis donc, répondit l'abbé, traiter de même cette image sans manquer au respect que je vous dois. » Puis, ayant jeté par terre cette pièce de monnaie, il marcha dessus. Comme les courtisans se jetaient sur lui pour le maltraiter : — « Eh quoi ! reprit Étienne en poussant un grand soupir, c'est un crime de profaner l'image d'un prince de la terre, et ce n'en serait pas un de jeter au feu l'image du Roi du ciel ? » — On ne put rien répliquer de raisonnable, mais sa perte fut résolue. On le traîna en prison, et peu de temps après on le mit à mort. Dix-neuf officiers, accusés d'avoir eu des liaisons avec le saint martyr et d'avoir loué sa constance dans les tourments, furent tourmentés eux-mêmes, et deux des plus qualifiés eurent la tête tranchée par

ordre de l'empereur. La persécution s'étendait dans les provinces : les gouverneurs, pour faire leur cour au prince, se signalaient par leur rage contre les catholiques. Ils faisaient la guerre non-seulement aux images des saints mais encore à leurs reliques ; ils les arrachaient des sanctuaires, les jetaient dans les égouts et les rivières, les faisaient brûler avec des ossements d'animaux, afin qu'on ne pût en démêler les cendres.

Second concile de Nicée, septième œcuménique. An 787.

Après la mort de Constantin-Copronyme et celle de son fils Léon IV, la souveraine puissance tomba entre les mains d'Irène, régente au nom de son fils Constantin V encore enfant. L'Église, tourmentée depuis longtemps par l'impiété des iconoclastes, commença de respirer. Cette princesse, attachée à la doctrine catholique, s'appliqua à réparer les maux qu'avait causés le mauvais gouvernement des derniers empereurs. Par le conseil de Taraise, patriarche de Constantinople, elle écrivit au pape Adrien pour la convocation d'un concile général. Le pape approuva ce dessein, et envoya deux légats pour présider en son nom. Constantinople avait d'abord été choisie pour le lieu de l'assemblée ; mais comme les iconoclastes, dont le nombre était grand dans cette ville, commençaient à y exciter des troubles, le concile fut transféré à Nicée, ville déjà célèbre par le premier concile œcuménique qui s'y était tenu. Les évêques des différentes provinces s'y assemblèrent au nombre de trois cent soixante-

dix-sept. Il y eut deux commissaires impériaux pour maintenir l'ordre, mais on laissa aux évêques une entière liberté.

Il se tint huit sessions. Dans la première, on lut la lettre du pape, où il justifiait la tradition de l'Église sur la vénération des saintes images, et expliquait la nature de ce culte. On lut ensuite la confession de foi des patriarches d'Orient qui ne purent venir au concile parce qu'ils étaient sous la domination des mahométans : leur doctrine était entièrement conforme à celle du pape. On produisit ensuite les témoignages de l'Écriture et des anciens Pères. Les objections des iconoclastes furent réfutées, l'hérésie confondue, réduite au silence. Enfin, les Pères, après avoir déclaré qu'ils recevaient avec respect les conciles précédents, prononcèrent leur jugement, conçu en ces termes : — « Nous décidons que les images seront exposées non-seulement dans les églises, sur les vases sacrés, les ornements, les murailles, mais encore dans les maisons et sur les chemins : car plus on voit dans leurs images JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, sa sainte Mère, les Apôtres et les autres saints, plus on se sent porté à penser aux originaux et à les honorer. On doit rendre à ces images le salut et l'honneur, mais non pas le culte de latrie, qui ne convient qu'à la nature divine. On approchera de ces images l'encens et le luminaire, comme on a coutume de faire à l'égard de la croix, de l'Évangile et des autres choses sacrées, parce que l'honneur

rendu à l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. » On dit anathème aux iconoclastes. Ce décret fut souscrit par les légats et par tous les évêques. Les pères se rendirent ensuite à Constantinople, et y tinrent la huitième session en présence de l'empereur et de sa mère, qui signèrent la définition du concile, au milieu des acclamations de tous les assistants. — Ainsi fut éteinte pour lors cette hérésie sanguinaire ; mais les derniers réformateurs, luthériens et calvinistes, marchant sur les traces de ces anciens fanatiques, l'ont renouvelée au XVIe siècle, avec les mêmes excès d'impiété, de cruauté et d'injustice.

L'impératrice Irène.

L'impératrice Irène, qui venait de procurer la paix de l'Église, ne fut pas cependant digne de toute l'estime que lui aurait assurée un pareil acte. Après avoir, dit-on, empoisonné son époux Léon IV et fait crever les yeux à son propre fils Constantin V pour régner à sa place, elle forma le fastueux mais vain projet d'épouser Charlemagne, et de réunir ainsi les deux empires d'Orient et d'Occident. Elle fut déposée par l'usurpateur Nicéphore, qu'elle avait comblé de bienfaits, et mourut, bientôt après, dans la misère et l'abandon, en 802. Nicéphore exerça contre les catholiques toutes sortes de violences, et mourut, en 811, dans une guerre contre les Bulgares.

§ III.

La Religion en Occident, *de l'an 730 à l'an 814.*

Conversion de l'Allemagne. An 723.

LE flambeau de la foi, ainsi que le soleil, ne quitte une contrée que pour en éclairer une autre, comme nous l'avons déjà remarqué. A mesure que la lumière de l'Évangile s'affaiblissait en Orient par les conquêtes des mahométans, elle s'étendait du côté du Nord par les travaux apostoliques de plusieurs missionnaires. Le plus célèbre fut Boniface, archevêque de Mayence et apôtre de l'Allemagne. Il était anglais de nation, et l'on aperçut en lui, dès l'enfance, des marques de la haute destination qu'il remplit dans la suite.

Saint Boniface.

Quelques missionnaires, étant venus chez son père, lui parlèrent de Dieu et des choses célestes : il fut si touché de leur conduite édifiante et de leurs instructions, qu'il conçut un désir ardent de les imiter, et de se consacrer à Dieu comme eux. Quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant, les impressions de vertu qu'il reçut alors ne s'effacèrent jamais de son esprit. Il entra dans un monastère, où il se forma de bonne heure aux fonctions de l'apostolat. Ordonné prêtre à l'âge de trente ans, il sentit croître le zèle qui le portait à instruire les peuples et à travailler au salut des âmes. Il gémissait sur le malheur de ceux qui étaient encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Pénétré de ces pieux sentiments, Boniface

Son zèle et ses travaux. vint se jeter aux pieds du pape Grégoire II, qui, après avoir reconnu en lui une vocation divine, lui donna un ample pouvoir d'annoncer l'Évangile aux Allemands. Le saint apôtre eut beaucoup de peine à faire naître dans le cœur de ces peuples, encore barbares, les sentiments de douceur et de piété que prescrit l'Évangile ; mais enfin les fruits répondirent à ses travaux, et la moisson fut abondante. Il se rendit d'abord dans la Bavière et dans la Thuringe, et y baptisa un grand nombre d'infidèles. On abattit de toutes parts les temples des idoles, et l'on éleva des églises au vrai Dieu. Le saint eut cependant beaucoup à souffrir, surtout dans la Thuringe, pays ravagé depuis peu par les Saxons, et où les peuples étaient si pauvres qu'il fut obligé de se procurer la subsistance par le travail de ses mains. De là il se rendit dans la Frise, où il exerça pendant trois ans les fonctions apostoliques. Informé des grands biens qu'il faisait, le pape lui ordonna de venir à Rome recevoir l'ordination épiscopale.—A son retour de ce voyage, Boniface commença à prêcher la foi dans la Hesse, où il eut un succès prodigieux. Il y fonda plusieurs églises et des monastères. Rappelé en Bavière par le duc de cette province, il réforma des abus qui s'y étaient introduits. Il y trouva des séducteurs, qui trompaient le peuple par leurs artifices et le scandalisaient par leurs désordres : il soumit les uns, et fit chasser les autres. Par ce moyen, la foi et les mœurs furent rétablis en ce pays. Le

pape le nomma son légat en Allemagne, et lui permit de faire tous les règlements pour donner une forme à cette église naissante.

Son martyre. An 755.

La réputation de Boniface se répandit dans la plus grande partie de l'Europe. Il lui vint un grand nombre de serviteurs de Dieu, qui s'associèrent à cette mission et adoucirent ses fatigues en les partageant. Alors le saint archevêque, voyant qu'il avançait en âge et que ses infirmités augmentaient, songea à se choisir un successeur. Après l'avoir sacré archevêque de Mayence, il se déchargea sur lui du soin de cette église particulière, pour suivre en liberté la vocation qu'il avait reçue du ciel et se livrer tout entier à la conversion des infidèles. Il ne pouvait goûter de repos tant qu'il y avait des âmes qui ne connaissaient point encore JÉSUS-CHRIST ; d'ailleurs, il brûlait du désir de verser son sang pour la foi, et avait un secret pressentiment que sa mort n'était pas éloignée. Ayant donc mis ordre aux affaires de son église, il partit avec quelques coopérateurs zélés pour aller prêcher l'Évangile à un peuple encore idolâtre, sur les côtes les plus reculées de la Frise. Il y convertit un grand nombre de païens et leur donna le baptême. Un jour fut marqué pour leur administrer le sacrement de confirmation : comme on ne pouvait les renfermer tous dans une même église, il indiqua une campagne voisine, où ils devaient se rendre pour recevoir ce sacrement. Il y fit dresser des tentes, et y vint au jour marqué. Pendant qu'il priait en

attendant les nouveaux chrétiens, on vit paraître, dès le matin, non pas ceux qu'on attendait, mais une troupe de païens armés, qui fondirent sur les tentes du saint évêque. Ses serviteurs se préparaient déjà à repousser les barbares à main armée ; mais Boniface, ayant entendu le bruit, appela son clergé, et, prenant les reliques qu'il portait toujours avec lui, il sortit de sa tente et dit à ces gens : « Mes enfants, cessez de combattre : l'Écriture nous défend de rendre le mal pour le mal. Le jour que j'attends depuis si longtemps est venu. Espérons en Dieu, il sauvera nos âmes. » Il exhorta ses prêtres et ses compagnons à souffrir courageusement une mort passagère, qui les ferait arriver à un royaume éternel. Son exemple les fortifia mieux encore que ses paroles. A peine avait-il cessé d'exhorter, qu'il vit les barbares fondre sur lui : il les attendit avec fermeté, et ces furieux le massacrèrent à l'instant, avec tous ceux qui l'accompagnaient, au nombre de cinquante-deux. — S. Boniface termina ainsi, par une mort glorieuse, une vie qui avait été un continuel martyre puisqu'elle fut un apostolat continuel. Ses immenses travaux et les fruits que l'Église en recueillit méritaient une si précieuse couronne. Le corps du martyr fut transporté à l'abbaye de Fulde, qu'il avait fondée, et Dieu y glorifia son serviteur par un grand nombre de miracles.

Charlemagne roi de France An 768.

La piété de Charlemagne, roi de Fran-

ce, fut un nouveau sujet de joie pour l'Église, que ce prince ne cessa de protéger pendant le cours d'un règne long et glorieux [1]. Il monta sur le trône étant encore fort jeune ; mais il n'avait de la jeunesse que la vigueur et l'activité : la prudence réglait toutes ses démarches. Il employa sa puissance à étendre le royaume de JÉSUS-CHRIST. Dès les premières années de son règne, il publia, à la prière des évêques, un capitulaire pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Il protégea le Saint-Siège contre les attaques de Didier roi des Lombards. Didier voulait dépouiller l'Église Romaine de ses possessions : appelé au secours du Saint-Siège, Charlemagne força l'usurpateur à abandonner ses desseins, et anéantit la domination des Lombards en Italie. Le roi de France suivait en cela les exemples que lui avait laissés Pépin, son prédécesseur et son père : car Pépin, ayant conquis sur les Lombards des villes et des terres considérables, en avait fait don aux papes. Ce fut le commencement de la domination temporelle des Souverains-Pontifes, et il est glorieux à la France de l'avoir fondée.

Conversion des Saxons.

Depuis longtemps les Saxons faisaient des courses sur les terres de la domination française : Charlemagne entreprit contre eux une

1. *Charlemagne* était fils de *Pépin-le-Bref*, qui en 750 fut proclamé roi après la déposition de Childéric II, dernier descendant de Clovis. Pépin fut ainsi le chef de la seconde race de nos rois, dite des Carlovingiens (et non *Carolingiens* comme le veut une école peu forte en grammaire). Elle régna jusqu'à Hugues-Capet (987).

longue guerre, qui se termina par la conversion de ces peuples. C'était le fruit le plus précieux qu'il se promettait de sa conquête. Il parut avoir moins à cœur de les soumettre à sa puissance que de leur porter la lumière de la foi. Ces peuples idolâtres résistèrent longtemps ; mais enfin ils embrassèrent la religion chrétienne, et c'en fut assez pour leur faire pardonner leurs révoltes continuelles. Comme Charlemagne se défiait de leur inconstance, et que plusieurs d'entre eux paraissaient n'avoir demandé le baptême que par politique, il leur envoya de zélés missionnaires pour les affermir dans la foi. Cependant Witikind, le plus accrédité de leurs chefs, ne se rendait pas ; il était plus aigri qu'abattu par ses défaites. Charlemagne, qui n'avait pu le réduire par la force des armes, ne désespéra point de le gagner par la voie de la négociation. Il lui fit proposer une conférence. Witikind se rendit à Attigny, où était alors la cour, et là, ce que tant de combats n'avaient pu faire, la majesté et la bonté de Charlemagne le firent : elles désarmèrent ce chef des rebelles, qui se soumit avec plaisir à un si grand prince. Il fit plus : pendant son séjour en France, il examina avec soin la religion : dès qu'il la connut, il l'admira ; et, ouvrant tout-à-coup les yeux à la grâce qui l'éclairait intérieurement, il détesta le paganisme et demanda le baptême. Il le reçut en effet ; Charlemagne voulut être son parrain. Witikind, qui n'avait pas moins de franchise que

de bravoure, donna des preuves éclatantes de la sincérité de sa conversion, en témoignant, dans la suite, autant de zèle pour la propagation de la foi qu'il avait montré d'acharnement pour en retarder les progrès. Charlemagne rapportait à Dieu la gloire de ses succès : il lui fit rendre de solennelles actions de grâces de la conversion des Saxons et de leur chef.

Zèle de Charlemagne pour les études.

Quand ce grand homme monta sur le trône, l'ignorance était répandue dans toute la France : on y avait perdu le goût des lettres, il n'y avait ni maîtres ni écoles publiques où on pût les apprendre. Charlemagne, qui savait que l'étude des sciences et des arts ne contribue pas moins au bien de la religion qu'à la gloire de l'État, s'appliqua à les rétablir dans son royaume. Pour réussir, il fallait ouvrir des écoles et exciter l'émulation ; il fallait encore trouver des maîtres capables d'enseigner, et il n'y en avait guère en France. Ce prince attira donc à sa cour les hommes les plus instruits, les personnages les plus renommés des pays étrangers : il sut les fixer dans ses États par des récompenses dignes du monarque et des savants qui avaient quitté leur patrie : il ne croyait pas acheter trop cher des hommes qui, par leurs talents, pouvaient faire honneur à la France et à la religion. Celui de qui il tira le plus de service fut le célèbre Alcuin, savant anglais, qu'il combla de biens et d'honneurs. Ce docteur, qui passait pour le plus bel esprit de son temps, avait enseigné dans son pays les

Alcuin.

sciences sacrées et profanes avec beaucoup de succès. Il se rendit à l'invitation de Charlemagne, et conseilla à ce prince d'établir des écoles dans les principales villes et dans les grandes abbayes. Charlemagne suivit ce conseil : il écrivit à ce sujet, aux évêques et aux abbés, une lettre circulaire pour les exhorter à former des établissements si utiles.

Comme les leçons données de vive voix ne suffisent pas et qu'il faut encore des livres, gardiens et dépositaires de la science, le roi prit des précautions pour empêcher que cette source publique de l'érudition fût altérée par la négligence des copistes, dont on était obligé de se servir avant l'invention de l'imprimerie : il ordonna, par un capitulaire, de n'employer à transcrire les livres que des hommes intelligents et d'un âge mûr. L'étude de la religion était celle qui attirait principalement son attention : il fit revoir et corriger avec la plus grande exactitude les exemplaires manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il donna aussi ses soins à la correction des prières qui composent l'office divin, afin qu'il n'y eût rien qui ne fût digne de la majesté de Dieu. Il fit venir de Rome des chantres pour enseigner aux Français le chant romain dans sa pureté ; il ordonna à tous les maîtres de chant du royaume de leur apporter leurs antiphonaires à corriger, et d'apprendre d'eux l'art de chanter. Afin de donner lui-même l'exemple de l'application à l'étude et d'exciter plus efficacement l'ému-

lation, il forma dans l'enceinte de son palais une académie, où les jeunes princes ses enfants et les grands de la cour venaient s'instruire. Le monarque ne dédaignait pas de descendre parfois de son trône et de se placer au rang des disciples d'Alcuin. La France retira les plus grands avantages de cet établissement; le désir de s'instruire devint général, et chacun s'empressa d'acquérir des connaissances. En peu de temps il se rassembla une compagnie de savants, qui entretenaient entre eux un commerce de littérature et se communiquaient mutuellement leurs lumières. On croit que ce fut le berceau de l'Université de Paris, la plus ancienne et la plus célèbre de l'Europe.

Charlemagne empereur d'Occident. An 800.

Charlemagne était maitre de presque toutes les provinces qui avaient composé l'Empire d'Occident. La Germanie, les Gaules, une grande partie de l'Espagne et de l'Italie, lui obéissaient. Il ne lui manquait que le titre d'Empereur ; il avait déjà celui de patrice de Rome, qui lui avait été accordé par les Romains. Ils crurent ne pouvoir mieux reconnaitre les services signalés qu'il avait rendus à l'Église qu'en lui déférant la couronne impériale. Dans un voyage que ce prince fit à Rome, le pape Léon III, de concert avec les principaux seigneurs romains, prit la résolution de le proclamer empereur d'Occident. On n'avait point prévenu Charlemagne de ce grand dessein, afin qu'il ne pût être soupçonné d'avoir brigué cette dignité, et que sa promotion

fût plus glorieuse. En effet, le roi, étant allé, le jour de Noël, à la basilique de Saint-Pierre pour y entendre la messe, fut fort étonné lorsque le pape lui mit la couronne impériale sur la tête, tandis que le peuple criait : « Vie et victoire à Charles très pieux, auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur ! » Le pape donna ensuite l'onction sainte au roi et au prince Louis son fils ; puis il rendit le premier ses hommages au nouvel empereur, en se prosternant publiquement devant lui. — C'est ainsi que l'Empire d'Occident, détruit depuis plus de trois siècles, fut rétabli dans la personne d'un prince capable, par sa valeur et par sa piété, de soutenir le poids de la gloire des Constantin et des Théodose. Eginhard, son secrétaire, assure qu'au retour de la cérémonie ce prince protestait que, s'il avait pu prévoir ce que les Romains voulaient faire, il se serait abstenu, malgré la solennité, d'aller ce jour-là à l'église. Il fit des présents magnifiques à la basilique de Saint-Pierre et aux autres églises de Rome, et partit après Pâques pour retourner à Aix-la-Chapelle.

Sa mort. An 814. Se voyant en paix avec tous les peuples voisins, Charlemagne voulut signaler les commencements de son empire par un redoublement de zèle pour le bien de ses peuples et pour l'extirpation des vices : il envoya dans les diverses provinces de ses Etats des commissaires royaux, pour informer des malversations et rendre une exacte justice à ceux qui eussent pu

avoir été lésés. C'est par cette dernière et belle action d'équité qu'il acheva de se préparer à la mort. Le temps que Dieu avait marqué pour récompenser tant de vertus arriva. Ce grand prince fut pris de la fièvre. Comme le danger augmentait, il se fit administer le saint Viatique, qu'il reçut avec de grands sentiments de piété, et il rendit son âme à Dieu, dans la soixante-douzième année de son âge. — Telles furent la vie et la mort chrétiennes du plus puissant de nos rois, d'un des plus zélés défenseurs de l'Église, d'un prince que le monde et la religion ont mis en même temps au nombre de leurs héros.

Réflexions.

Les hérésies et les schismes.

Les hérésies et les schismes sont la seconde épreuve par laquelle l'Église devait passer. *Il faut qu'il y ait des hérésies*, dit l'Apôtre, *afin de découvrir ceux qui ont une vertu éprouvée.* La persécution qui vient des hérétiques n'a jamais été plus violente que dans le temps où l'on vit cesser celle des païens. L'enfer fit alors les plus grands efforts pour détruire par elle-même cette Église, que les attaques de ses premiers ennemis n'avaient fait qu'affermir. A peine commençait-elle à respirer, par la paix que lui assura Constantin, qu'Arius excitait une tempête plus violente que toutes celles qu'elle avait essuyées jusqu'alors. Constance fils de Constantin, séduit par les ariens, tourmenta les catholiques ; persécuteur d'autant plus redoutable que, sous le nom de

Jésus-Christ, il faisait la guerre à Jésus-Christ même. Après lui vint Valens, aussi attaché aux ariens mais plus violent encore que Constance. D'autres empereurs protégèrent d'autres hérésies avec une égale opiniâtreté. L'Église apprit, par une triste expérience, qu'elle n'avait pas moins à souffrir sous les empereurs chrétiens qu'elle avait souffert sous les empereurs infidèles, et qu'elle devait verser du sang pour défendre non-seulement le corps de sa doctrine, mais encore chaque article de sa foi. Il n'y en a aucun qu'elle n'ait vu attaquer par ses enfants : la divinité de Jésus-Christ, son incarnation, sa grâce, ses sacrements, tous les dogmes enfin, sont devenus la matière de différentes erreurs et ont donné occasion à de funestes divisions. Dans cette confusion de sectes qui se vantaient d'être chrétiennes, Dieu ne manqua pas à son Église : il la rendit aussi invincible contre les divisions intestines qu'elle l'avait été contre les ennemis du dehors. Chaque dogme a été solennellement décidé par toute l'Église, c'est-à-dire que l'Église a confirmé ce que l'on était en possession de croire quand l'hérésie avait paru, et ceux qui avaient troublé cette possession en introduisant la nouveauté furent chassés de son sein.

Victoires de l'Église.

L'Église, qui avait vu les hérésies s'élever selon la prédiction de Jésus-Christ, les a vues aussi tomber l'une après l'autre selon ses promesses, quoiqu'elles fussent soutenues par les empereurs et les rois. Constance et Valens n'ont pas eu plus

de pouvoir pour altérer la foi de l'Église que Néron et Dioclétien pour l'empêcher de s'établir. Afin d'éprouver ceux qui demeuraient attachés à la vérité, Dieu a permis que certaines hérésies fissent quelques progrès, mais l'erreur n'a jamais prévalu : l'enseignement public et universel a toujours été pour la vérité ; l'Église a toujours conservé un caractère d'autorité que les hérésies ne pouvaient prendre. Elle n'a jamais cessé d'être *catholique*, ou *universelle ;* car elle s'étendait de tous les côtés, et en retranchant quelques-uns de ses membres elle ne perdait rien de son universalité.

Si l'on suit avec attention son histoire, on verra que, toutes les fois qu'une hérésie l'a diminuée d'un côté, elle a réparé de l'autre ses pertes en faisant de nouvelles conquêtes. C'était comme un grand arbre dont on arrache quelques branches ; sa bonne sève ne se perd pas pour cela ; il pousse par d'autres endroits, et le retranchement du bois superflu ne fait que rendre ses fruits plus excellents. Elle était *apostolique*, c'est-à-dire qu'elle remontait, par une succession non interrompue de pasteurs, jusqu'à S. Pierre, que JÉSUS-CHRIST a établi chef des Apôtres, au lieu que chaque secte manquait nécessairement de cette suite de ministère, et n'allait point au-delà de son auteur, élevé lui-même dans l'Église avant de former une société à part. Cette séparation avait été éclatante ; l'époque en était connue: les païens eux-mêmes regardaient l'Église comme

la tige d'où toutes les autres sociétés s'étaient séparées, comme le tronc toujours vif que les branches détachées laissaient en son entier ; ils l'appelaient *la grande Église, l'Église Catholique.* Il n'était pas possible de lui donner un autre nom, ni de lui trouver un autre auteur que Jésus-Christ même. Les hérétiques, au contraire, portaient sur le front un caractère de nouveauté et de rébellion qu'ils ne pouvaient couvrir. Ils n'ont jamais pu se défaire du nom de leurs auteurs ; ariens, pélagiens, nestoriens, eutychiens, ont beau s'offenser du nom qu'on leur donne, malgré eux le monde voulait parler naturellement, et désignait chaque secte par celui de qui elle tirait sa naissance. Ce fait visible de leur séparation d'avec la grande Église, l'Église ancienne, l'Église apostolique, subsistait toujours; cette tache de leur nouveauté déposait contre eux, et montrait, aux yeux de l'univers, que leur secte était l'ouvrage des hommes. Aussi, ces branches retranchées du corps de l'arbre ont manqué de fécondité : elles ne prenaient point d'accroissement, et elles se desséchaient enfin dans des coins écartés. Les œuvres des hommes ont péri malgré l'enfer qui les soutenait ; mais l'œuvre de Dieu est restée immuable. Il en sera de même de toutes les hérésies qui s'élèveront : elles tomberont à la fin. Ses victoires passées sont pour l'Église un sûr garant de celles de l'avenir : les promesses qu'elle a reçues sont éternelles, et continueront de s'accomplir dans la suite des siècles.

Chapitre cinquième.

De la mort de Charlemagne (814) à la première Croisade (1095).

§ Ier.

Conversion des peuples du Nord (829-1002).

CHARLEMAGNE eut pour successeur un prince non moins zélé que lui pour la gloire de l'Église et la conversion des peuples. Ce fut sous Louis-le-Débonnaire que la lumière de l'Évangile se communiqua aux nations éloignées du nord de l'Europe. Les Saxons furent les premiers instruments, en même temps que les premiers gages, de cette moisson abondante : convertis par les soins de Charlemagne, ils répandirent les premières semences de la foi parmi les peuples voisins. Des apôtres nouveaux se formèrent pour seconder des dispositions si heureuses. S. Anscaire fut un de ces zélés missionnaires. *Danois et Suédois. An 829.*

Il était né en France, et avait été élevé dans le monastère de Corbie. Après s'être rempli dans la retraite de l'esprit apostolique, il fut envoyé par ses supérieurs en Danemarck, pour en éclairer les habitants encore barbares et idolâtres. Il y travailla avec succès. Le moyen le plus efficace qu'il employa pour perpétuer le fruit *Saint Anscaire.*

de ses prédications fut d'acheter de jeunes esclaves et de les élever dans la crainte de Dieu ; il parvint à former ainsi une école nombreuse. Pendant que cette œuvre prospérait, le roi de Suède demanda à l'empereur Louis-le-Débonnaire quelques missionnaires pour ses États. L'empereur jugea à propos d'y envoyer S. Anscaire, et lui associa un autre religieux de Corbie, qui s'offrit de l'accompagner. Les deux missionnaires partirent ensemble, chargés des présents que Louis envoyait au roi de Suède ; mais ils furent dépouillés en chemin par des pirates, qui enlevèrent les présents : ainsi ils arrivèrent en Suède ne portant avec eux que la bonne nouvelle du salut. Ils furent néanmoins bien reçus du prince, et firent beaucoup de conversions. Le gouverneur de la ville fut un des premiers que la grâce convertit ; et ce seigneur, fort chéri du roi, fit bâtir une église, donna des marques d'une sincère piété, et persévéra dans la foi. Lorsque le nombre des chrétiens se fut considérablement augmenté, on établit à Hambourg un siège archiépiscopal, et S. Anscaire en fut ordonné archevêque. Il cultiva ce champ avec un zèle infatigable et y mena une vie très austère, ne se nourrissant que de pain et d'eau. Il se retirait souvent dans un petit ermitage qu'il avait bâti exprès pour y être en repos et y répandre en liberté des larmes devant Dieu, dans les intervalles de ses fonctions pastorales. Le Seigneur lui accorda le don des miracles ; il

guérit beaucoup de malades par la vertu de ses prières ; mais son humilité l'empêchait de se les attribuer. Comme on parlait un jour devant lui de quelques guérisons miraculeuses qu'il avait opérées : — « Si j'avais, dit-il, du crédit auprès de Dieu, je ne lui demanderais qu'un seul miracle : ce serait qu'il me rendît, par sa grâce, homme de bien ». Le saint prélat avait toujours espéré qu'il verserait son sang pour la foi. Quand il se vit attaqué de la maladie dont il mourut, il était inconsolable de n'avoir pas eu ce bonheur. « Hélas ! disait-il, ce sont mes péchés qui m'ont privé de la grâce du martyre ». Étant près de sa fin, il ranima ce qui lui restait de forces pour exhorter ses disciples à servir Dieu avec fidélité, et à soutenir sa chère mission. — Cette Église naissante essuya pendant quelque temps un orage violent par une irruption de barbares ; mais la précieuse semence que le saint apôtre y avait jetée reparut ensuite, et fructifia par les travaux de ses successeurs.

Les Slaves. An 842.

Les Slaves, peuple barbare qui occupait une partie du pays qu'on nomme aujourd'hui la Pologne, faisaient souvent des courses sur les terres de l'empire d'Orient. Ils eurent occasion de connaître la religion chrétienne, et conçurent le désir de l'embrasser. Dans ce dessein, ils s'adressèrent à l'impératrice Théodora, qui gouvernait Constantinople au nom de son fils encore enfant, et la prièrent de leur envoyer un missionnaire : ils promettaient, en retour de

cette faveur, d'être désormais constamment attachés à l'empire [1]. Celui qui fut choisi pour cette mission s'appelait Constantin. Il s'appliqua à apprendre l'idiôme du pays ; il traduisit en cette langue l'Évangile, et les autres parties de l'Écriture qu'il crut les plus utiles pour instruire les fidèles. Dieu bénit ses travaux, et toute la nation se fit chrétienne.

Les Russes. An 844.

La conversion des Slaves ouvrait une porte à l'Évangile chez les Russes leurs voisins : la lumière de la foi ne tarda pas d'y pénétrer. L'empereur Basile profita de cette ouverture pour conclure avec eux un traité de paix ; et, après avoir adouci par des présents leur férocité naturelle, il leur fit accepter un évêque ordonné par Ignace, patriarche de Constantinople. Un miracle frappant, que le saint évêque opéra, rendit ses instructions fécondes. Le prince des Russes avait assemblé la nation pour délibérer s'ils devaient quitter leur ancienne religion : on fit paraître l'évêque, et on lui demanda ce qu'il venait enseigner ; le saint montra le livre des Évangiles, et raconta quelques miracles tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Celui des trois enfants dans la fournaise fit la plus vive pression sur l'assemblée, qui lui dit : « Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. — Il

---

1. *Théodora* était femme de l'empereur *Théophile*, ennemi fougueux des saintes images, mort en 842.

n'est pas permis de tenter Dieu, répondit l'évêque : si cependant vous êtes résolus de reconnaître sa puissance, demandez ce que vous voudrez, et il vous la manifestera par l'organe de son ministre ». Les Russes demandèrent que le livre saint qu'il tenait fût jeté dans un feu qu'ils auraient allumé eux-mêmes, et promirent, s'il n'était pas brûlé, de se faire chrétiens. Alors l'évêque, levant les yeux et les mains au ciel : « JÉSUS, fils de Dieu, dit-il, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple ! » On jeta le livre dans une fournaise ardente, et on l'y laissa longtemps ; on éteignit ensuite le feu, et l'on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avait jeté. Aussitôt le peuple demanda le baptême, et le reçut avec empressement.

Les Bulgares. An 855.

Les Bulgares, dans une guerre qu'ils eurent à soutenir contre Théophile empereur d'Orient, avaient perdu une bataille considérable, et parmi les captifs se trouva la sœur du roi vaincu. [1] Cette princesse fut emmenée à Constantinople avec les autres prisonniers de guerre, et on l'y retint pendant trente-huit ans. Dans ce long intervalle, elle se fit instruire de la religion chrétienne et reçut le baptême. Après la mort de l'empereur, Théodora sa veuve gouvernait au nom de son fils. Le roi des Bulgares, croyant la

1. Les Bulgares, descendants des Tartares, occupaient les pays situés entre le Don et le Danube, au nord et à l'ouest de la mer Noire : une partie de ce pays, au sud du Danube, a conservé leur nom, et est occupé par leurs descendants.

circonstance favorable pour réparer sa défaite, lui déclara la guerre. Théodora répondit avec fermeté que, s'il entrait sur les terres de l'empire, elle marcherait contre lui, et qu'elle espérait le vaincre ; mais que, quand même la victoire se déclarerait pour lui, il aurait encore à rougir de n'avoir combattu qu'une femme. Étonné de cette fière réponse, le roi conçut de l'estime pour Théodora : il offrit la paix à certaines conditions, qui furent acceptées. Une de ces conditions était que la liberté serait rendue à la sœur du roi. De retour auprès de son frère, la princesse ne cessait de lui parler de la religion chrétienne, et de l'exhorter à l'embrasser. Ses discours ébranlèrent le roi. Une maladie contagieuse s'étant répandue dans la Bulgarie, il eut recours au Dieu de sa sœur, et le fléau cessa presque aussitôt. Après ce prodige le roi était convaincu ; mais la crainte de soulever ses sujets, fort attachés à leurs superstitions, le retenait encore. Il faisait peindre une galerie dans son palais : comme il était naturellement dur et féroce, il avait expressément recommandé au peintre de choisir un sujet terrible. Ce peintre, qui était chrétien, représenta le jugement dernier et les supplices des réprouvés, avec les circonstances les plus capables d'inspirer la terreur. L'explication de ce tableau glaça d'effroi le prince, qui prit la résolution de renoncer à l'idolâtrie, et fit savoir à Théodora qu'il n'attendait plus qu'un ministre de la religion chrétienne pour recevoir le baptême. L'impéra-

trice lui envoya un évêque, qui le baptisa pendant la nuit . Malgré les précautions que l'on prit pour tenir la chose secrète, le bruit s'en répandit bientôt . Les Bulgares se révoltèrent et vinrent attaquer le palais ; mais le roi, plein de confiance dans le secours du ciel, sortit à la tête de ses domestiques et dissipa cette multitude de séditieux. Il pardonna aux rebelles, qui prirent enfin des idées plus justes de la religion, et l'embrassèrent eux-mêmes . Alors le roi envoya des ambassadeurs au pape, comme au chef de l'Église, pour lui demander des ministres évangéliques, et pour le consulter sur plusieurs questions qui concernaient la religion et les mœurs. Le pape Nicolas Ier vit avec attendrissement ces nouveaux chrétiens, venus de si loin pour recevoir les instructions du Saint-Siège. Après les avoir accueillis avec une affection paternelle, il répondit à leur consultation, et les renvoya pleins de joie, accompagnés de deux évêques recommandables par leur sagesse et leurs vertus.

Incursions des barbares au dixième siècle.

Pendant que le règne de Jésus-Christ s'étendait ainsi dans les contrées les plus éloignées, une nouvelle invasion de barbares menaçait l'Europe, et recommençait à la couvrir de ruines. Le dixième siècle, célèbre par ses calamités et par ses scandales, vit les Normands, les Hongrois, et d'autres peuples féroces, parcourir, le fer à la main, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Espagne, causant partout des

maux infinis. Les villes furent réduites en cendres, les monastères pillés et renversés, les études abandonnées, les sciences et les arts presque oubliés. L'ignorance produisit l'affaiblissement de la discipline et la corruption des mœurs. Les plus saintes lois étaient publiquement violées ; le mal avait gagné jusqu'aux premiers pasteurs, et Rome n'en était pas exempte. L'Église gémissait de ces désordres. Epreuve plus douloureuse pour elle que les persécutions. Mais Dieu changea sa tristesse en joie par la conversion de ceux mêmes qui avaient causé ces malheurs.

Conversion des Normands. An 912.

Les Normands ravageaient la France depuis soixante-dix ans, lorsqu'il plut à Dieu d'arrêter ce torrent de maux. Le temps marqué par la Providence pour la conversion de ce peuple était arrivé, et rien ne paraissait encore préparer ce grand évènement. Rollon, le plus brave de ses chefs, semblait plus acharné que jamais à la guerre. Le roi Charles-le-Simple prit le parti de traiter avec lui : il lui offrit la province de Neustrie et sa fille en mariage, s'il voulait se faire instruire et recevoir le baptême. La condition fut acceptée, le traité conclu. L'archevêque de Rouen instruisit le prince des mystères de la foi, et le baptisa au commencement de l'année 912. Cette conversion, à laquelle la politique

Piété de Rollon.

eut grande part, fut néanmoins sincère. Le nouveau duc, aussitôt après son baptême, demanda à l'archevêque qu'elles étaient les églises les plus révérées de sa province. Le prélat lui nomma

celles de Notre-Dame de Rouen, de Bayeux, d'Evreux, du Mont St-Michel, de St-Pierre de Rouen et de Jumiéges. « Dans notre voisinage, ajouta le duc, quel est le saint le plus puissant auprès de Dieu ? — C'est, répondit l'archevêque, c'est S. Denys, apôtre de la France. — Eh bien, dit le duc, avant de partager mes terres aux seigneurs de mon armée, je veux en donner une partie à Dieu, à la Sainte Vierge et aux saints que vous m'avez nommés, afin de mériter leur protection. » En effet, pendant les sept jours qui suivirent son baptême, et durant lesquels il porta l'habit blanc selon la coutume, il donna chaque jour une terre à quelqu'une des églises qui lui avaient été indiquées. Il partagea ensuite les terres de son duché à ses vassaux. Il avait eu soin de faire instruire dans la foi ses officiers et ses sujets, qui reçurent presque tous le baptême. La grâce perfectionna ce qu'il y avait eu d'humain dans le principe. On vit un changement subit dans les mœurs de ce peuple. Rollon, après sa conversion, parut aussi aimable et aussi religieux qu'il avait été jusqu'alors terrible. On ne l'avait cru que grand capitaine, il fit voir qu'il était sage législateur, et qu'il savait aussi bien se faire obéir de ses sujets par ses ordonnances qu'il avait su se faire craindre des étrangers par ses armes. Il s'appliqua d'abord à établir des lois pour régler son nouvel État ; et, comme les Normands avaient été jusqu'alors accoutumés au pillage, il en publia de très sévères contre le vol.

Elles furent si exactement observées qu'on n'osait même même ramasser ce qu'on trouvait sur le chemin. En voici un trait remarquable. Le duc avait un jour suspendu un de ses bracelets aux branches d'un chêne sous lequel il s'était reposé dans une partie de chasse, et l'avait ensuite oublié : ce brancelet y demeura trois années sans que personne osât l'enlever, dans la persuasion que rien n'échappait aux recherches et à la sévérité de Rollon. Son nom inspirait tant de terreur, qu'il suffisait de le prononcer quand on souffrait quelque violence, pour obliger tous ceux qui l'entendaient à poursuivre le malfaiteur.

Conversion des Hongrois An 1002.

Les Hongrois, autre peuple barbare, venu de la Scythie, avaient désolé l'Allemagne. Ils brûlaient les églises, massacraient les prêtres au pied des autels, et emmenaient en captivité une infinité de chrétiens sans distinction d'âge, de sexe ou de condition. La religion chrétienne fut assez puissante pour adoucir ces monstres et leur inspirer des sentiments d'humanité et de vertu. Dieu, qui voulait les convertir, toucha le cœur d'un de leurs rois, et lui donna des dispositions favorables pour les chrétiens. Comme il y en avait dans le voisinage de la Hongrie, ce roi leur permit, par un édit public, d'entrer dans ses États, et voulut qu'on exerçât à leur égard le devoir de l'hospitalité. Cette première démarche le mit à portée de connaître la sainteté de la religion chrétienne, et le conduisit enfin à une entière

conversion. Il reçut le baptême avec toute sa famille. Ayant eu un fils, il le fit baptiser par Adalbert, évêque de Prague, qui le nomma *Étienne*.

S. Étienne roi de Hongrie. 997-1038.

Ce prince, élevé avec soin, donna dès son enfance des marques d'extraordinaire piété, et devint dans la suite l'apôtre de ses sujets. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il s'occupa des moyens de procurer la conversion de son peuple et d'affermir le christianisme dans ses États. Il éprouva de l'opposition à ce dessein de la part de quelques sujets rebelles, que leur attachement à l'idolâtrie engagea à prendre les armes ; le roi, plein de confiance dans le secours de Dieu, marcha contre eux, portant sur ses drapeaux l'image de S. Martin, pour qui la Hongrie a toujours eu depuis une vénération particulière, parce que c'est la patrie de ce saint évêque. Ayant vaincu les rebelles, il consacra à Dieu leurs terres, et fonda un monastère en l'honneur de S. Martin. Dès qu'il vit la tranquillité rétablie, il employa tous les moyens qui pouvaient favoriser les progrès de l'Évangile ; et, pour les rendre plus efficaces, il répandait d'abondantes aumônes, et priait avec une grande ferveur ; on le voyait souvent dans l'église, prosterné sur le pavé, offrir à Dieu ses gémissements et ses supplications. Il envoyait de tous côtés chercher des ouvriers évangéliques, et Dieu inspirait à de vertueux prêtres la résolution de quitter leur pays pour seconder le zèle d'un prince si religieux. Il se fit des conver-

sions sans nombre. Le pieux roi eut la consolation de bannir entièrement l'idolâtrie de tous ses États. Alors, pour donner de la consistance et une forme convenable à l'Église de Hongrie, on la divisa en dix évêches, dont la métropole fut Strigonie, sur le Danube, où l'on mit pour archevêque un saint religieux qui se nommait Sébastien. Le roi envoya à Rome un évêque demander la confirmation de cet établissement. Le député ne manqua pas de raconter au pape tout ce que ce prince faisait pour le bien de la religion: le souverain-pontife, comblé de joie, accorda tout ce qu'on lui demandait. Il envoya au roi une couronne, et de plus une croix pour être portée devant lui comme un signe de son apostolat ; de-là vient le titre d'*Apostolique* que prennent les rois de Hongrie. Au retour du député, Étienne fut couronné solennellement avec son épouse, princesse d'une éminente piété, qui concourait de tout son pouvoir aux bonnes œuvres du roi. Étienne avait une dévotion particulière pour la Mère de Dieu; il mit sous sa protection sa personne et son royaume: exemple imité depuis par le roi Louis XIII, qui consacra également à la Mère de Dieu sa famille et la France. La ferveur d'Étienne ne fit que croître à mesure qu'il s'avançait vers le terme de sa vie. Sentant la mort approcher, il appela les évêques et les seigneurs pour leur recommander, avant tout, de maintenir la religion chrétienne en Hongrie. Il mourut l'an 1038. Son dernier vœu fut exaucé: la foi

n'a plus quitté ce royaume, où elle a produit beaucoup de saints.

§ II.

Troubles dans l'Eglise de Constantinople — (858-1053).

Photius usurpe le siège de Constantinople. An 858.

REPRENONS les choses d'un peu plus haut. — Dieu, qui consolait d'un côté son Eglise par les progrès du christianisme dans les pays du Nord, permit qu'elle fût troublée d'un autre côté par l'intrusion scandaleuse de Photius sur le siège de Constantinople. Cet homme, également distingué par sa haute naissance, ses qualités et son savoir, avait été honoré de plusieurs emplois considérables à la cour impériale ; mais il ternit tous ses talents par son ambition et ses fourberies. Il était le favori de César Bardas, oncle du jeune empereur Michel III et son principal ministre. Bardas, fort déréglé dans ses mœurs, ayant été, après plusieurs remontrances inutiles, excommunié par Ignace patriarche de Constantinople, résolut de perdre ce pontife. Comme il avait beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'empereur son neveu, il lui persuda de bannir Ignace. Il employa ensuite toutes sortes de moyens pour déterminer le patriarche à donner lui-même la démission de son siège ; mais, n'ayant pu y réussir, il fit nommer, contre toutes les règles, Photius, quoique laïque, au patriarcat. Une promotion si irrégulière révolta tous les esprits. Les

évêques suffragants de Constantinople ne voulurent pas d'abord reconnaître Photius pour patriarche ; mais on vint à bout d'en gagner quelques-uns, et on bannit les autres. C'eût été un grand avantage pour Photius d'être appuyé de l'approbation du pape Nicolas Ier : il lui écrivit pour lui faire part de son élévation. Le fourbe n'oublia rien pour prévenir le souverain-pontife en sa faveur : à l'entendre, c'était malgré lui qu'on l'avait choisi pour remplir cette place éminente ; il avait résisté de toutes ses forces, on lui avait fait violence ; ce n'était qu'en versant des larmes qu'il avait enfin consenti à recevoir l'imposition des mains. Il ajoutait qu'Ignace s'était retiré de son plein gré dans un monastère, pour y terminer ses jours dans un repos honorable, que sa vieillesse et ses infirmités l'avaient déterminé à prendre ce parti. Cette lettre était accompagnée d'une autre, de l'empereur même, qui confirmait tous ces mensonges.

S. Ignace de Constantinople.

Pendant ce temps-là, S. Ignace était enfermé dans une prison infecte, où on le traitait indignement. Dans le dessein de le faire périr, on l'accusa d'avoir conspiré contre l'État. Quoiqu'on ne pût produire aucune preuve, on le chargea de chaînes, et il fut envoyé en exil à Mitylène, dans l'île de Lesbos. Le pape, qui n'avait reçu aucune relation de cette affaire de la part d'Ignace, parce que ses ennemis ne lui avaient pas laissé la liberté d'écrire, se tint sur ses gardes, et ne voulut rien décider sur l'élection de Photius sans un mûr

examen. Il prit le parti d'envoyer à Constantinople deux légats pour s'informer des faits et lui en rendre compte. Les légats reçurent en chemin des présents de l'empereur et de Photius, qui cherchaient d'avance à les séduire. Arrivés à Constantinople, ils furent gardés à vue et séparés de toute communication, afin qu'ils ne pussent être instruits des violences exercées contre le pieux Ignace. On les menaça des dernières rigueurs s'ils ne reconnaissaient Photius pour patriarche. Ils résistèrent longtemps ; mais enfin ils cédèrent, et, vaincus par les sollicitations, les promesses et les menaces, ils se prêtèrent aux volontés du prince.

Insignes fourberies de Photius.

S. Ignace trouva enfin le moyen d'informer le souverain-pontife de tout ce qui s'était passé à Constantinople. Le pape se plaignit de la prévarication des légats ; il condamna ce qui avait été fait ; il écrivit à l'empereur et à Photius des lettres où il reconnaissait Ignace pour patriarche légitime, et déclarait nulle la nomination de Photius. Mais celui-ci supprima les véritables lettres et en substitua de fausses, où il faisait dire au pape qu'il était fâché de lui avoir été contraire, qu'ayant enfin découvert la vérité il lui promettait une amitié constante. Cette imposture ne lui réussit pas. Alors cet impudent faussaire essaya d'une autre fourberie, dont il n'y a jamais eu d'exemple : il supposa un concile œcuménique tenu contre le pape Nicolas ; il donna à cette fausseté toutes les apparences de la vérité, afin

de la faire croire du moins aux étrangers. Les actes de ce prétendu concile furent dressés avec tant de soin, qu'il y avait de quoi en imposer à des esprits même attentifs. Comme le fourbe était parfaitement instruit de tout ce qui regarde la tenue des conciles, il avait donné à son assemblée imaginaire la forme la plus régulière : on y voyait des accusateurs qui demandaient justice contre le pape, des témoins qui affirmaient avec serment les chefs d'accusation ; Photius avait pris pour lui le rôle de défenseur du pape, il ne voulait pas que l'on condamnât un pape absent ; mais les Pères du prétendu concile ne se rendaient point aux raisons qu'il alléguait pour le défendre, et Photius, cédant enfin, quoique avec peine, à leur autorité, prononçait contre Nicolas une sentence de déposition et d'excommunication. L'imposteur trouva quelques évêques assez corrompus pour signer ces faux actes, et il ajouta lui-même près de mille souscriptions. On y voyait les noms des députés des trois patriarches d'Orient et celui de l'empereur. Tous ces seings étaient supposés. Photius eut l'impudence d'envoyer ces pièces à Louis-le-Débonnaire, roi de France, pour engager ce prince à chasser Nicolas de son siège. Il adressa aux évêques d'Orient une lettre circulaire pleine de griefs contre l'Église latine : il y traitait d'erreur la doctrine qui nous apprend que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, quoique ce dogme eût été enseigné par les Pères

grecs aussi bien que par les Pères latins, et approuvé dans leurs conciles. Il reprochait à l'Église romaine quelques points de discipline, qu'il avait lui-même regardés jusqu'alors comme légitimes et irrépréhensibles. Ce fut là comme une semence cachée, qui, après avoir germé pendant longtemps, produisit dans la suite un schisme funeste qui dure encore. Nous le dirons tout-à-l'heure.

Rétablissement de S. Ignace.

Photius ne trouva point dans l'empereur Basile la faveur que lui avait accordée Michel son prédécesseur. Le nouvel empereur, loin de protéger l'usurpateur, assembla dans son palais les évêques qui se trouvaient à Constantinople, et sur leur avis chassa Photius du siège patriarcal, et le fit enfermer dans un monastère. Ce fut en cette occasion que l'on surprit les actes du faux concile dont ce méchant homme avait composé le roman. L'exemplaire que l'on en trouva chez lui fut porté au sénat et exposé aux yeux du peuple, qui eut horreur d'une si étrange imposture. Aussitôt après l'expulsion de l'usurpateur, Ignace, patriarche légitime, rentra solennellement dans son église; et pour y réparer tant de scandales, il engagea le prince à convoquer un concile général. L'empereur adressa des députés au pape pour le prier d'y envoyer ses légats ; il écrivit en même temps aux trois patriarches d'Orient et à tous les évêques de l'empire, pour les inviter au concile, qui se tint en effet à Constantinople, en 869.

Huitième concile œcuménique, à Constantinople. An 869.

Le pape Adrien II, qui avait succédé à Nicolas, nomma trois légats, à qui il donna deux lettres, l'une pour l'empereur, l'autre pour le patriarche. Leur entrée à Constantinople se fit avec la plus grande pompe, et ces légats, en toute leur conduite, soutinrent avec dignité la primauté du Saint-Siège. Ils tenaient la première place dans le concile ; après eux siégeaient Ignace et les députés des autres patriarches d'Orient. Onze des principaux officiers de la cour assistèrent à toutes les sessions pour y maintenir de bon ordre. Les légats lurent un formulaire de réunion, qui fut accepté de tout le concile. On y reconnaissait la primauté de l'Église Romaine ; on y prononçait anathème contre toutes les hérésies, contre Photius en particulier et contre tous ceux qui demeuraient attachés à sa communion. On fit grâce aux évêques que la violence ou la crainte avait jetés dans le parti de Photius, et qui demandaient humblement pardon de leur faiblesse. Photius fut cité à comparaître ; mais il fallut l'amener malgré lui. Cet hypocrite affecta tous les dehors de l'innocence ; il joua le personnage d'un juste opprimé. A la plupart des questions qu'on lui fit il garda un profond silence : lorsqu'il fut forcé de parler, il emprunta dans ses réponses les paroles mêmes que Jésus-Christ avait prononcées devant ses juges au temps de sa passion. Il fut renvoyé avec indignation.

La dernière session fut la plus nombreuse.

L'empereur y assista avec ses deux fils. On y confirma les décrets des papes Nicolas et Adrien pour S. Ignace et contre Photius. Comme cet usurpateur demeurait opiniâtre, on anathématisa lui et ses adhérents. L'empereur déclara ensuite que, si quelqu'un avait à se plaindre des décisions du concile, il produisit actuellement ses raisons, qu'après la séparation de l'assemblée personne ne serait dispensé d'obéir, sous peine d'encourir son indignation. Enfin, l'on écrivit, au nom du concile, deux lettres, l'une au pape Adrien pour le prier de confirmer les décrets du concile et de les faire recevoir par toutes les églises d'Occident, l'autre à tous les fidèles pour les exhorter à s'y soumettre.

Schisme de Michel Cérulaire. An 1053

Près de deux siècles plus tard, éclata la division schismatique : l'auteur en fut un autre patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire. La plaie que Photius avait faite à l'Église n'avait jamais été bien fermée : il était resté un levain de jalousie dans le cœur des évêques de Constantinople ; ils ne voyaient qu'avec peine la prérogative du siège de Rome, qui est la chaire principale d'où tous les fidèles sont enseignés, la chaire de S. Pierre que Jésus-Christ a établi le fondement de l'Église par ces paroles : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.* Cependant Michel Cérulaire, plus fougueux que Photius, osa rompre ouvertement avec l'Église Romaine, et se séparer de l'unité dont elle est le centre. Pour colorer cette rupture scandaleuse,

il renouvela les injustes accusations et les reproches frivoles que Photius avait faits autrefois aux Latins. Il défendit de communiquer avec le pape ; il fit fermer les églises des latins, et poussa le fanatisme jusqu'à rebaptiser ceux qui avaient reçu le baptême dans l'Église latine. Le pape S. Léon IX, informé de cet éclat scandaleux, fit tous ses efforts pour l'étouffer et pour calmer les esprits. Il réfuta par de solides raisons tous les reproches du patriarche ; il lui fit observer que la diversité des usages n'est pas un motif suffisant de rompre l'unité. Comme il désirait sincèrement la paix, il envoya trois légats à Constantinople pour conférer avec le patriarche et travailler à rétablir l'union : il les chargea de deux lettres, l'une pour l'empereur et l'autre pour Michel Cérulaire. Les légats furent bien reçus de l'empereur ; mais le patriarche ne voulut ni leur parler ni les voir. Indignés d'une conduite si révoltante, les légats excommunièrent Michel Cérulaire, déposèrent, en présence du clergé et du peuple, l'acte d'excommunication sur l'autel de la principale église, et sortirent en secouant la poussière de leurs pieds et en disant : « Que Dieu voie et qu'il juge ! » Ils prirent ensuite congé de l'empereur, qui blâmait le patriarche, mais n'avait pas la force de réprimer ses excès. Michel Cérulaire, que la sentence des légats avait mis en fureur, osa excommunier le pape à son tour. Il s'efforça, par des lettres pleines de mensonges, de séparer de l'Église Romaine les

autres patriarches d'Orient. Ses impostures réussirent auprès de plusieurs évêques, qui entrèrent dans ses vues ; mais le schisme ne fut point encore général, et il ne fut consommé, tel qu'il existe aujourd'hui, que plus d'un siècle après, lorsque les Latins devinrent odieux aux Grecs en s'emparant de la ville et de l'empire de Constantinople.

§ III.

Rétablissement de la discipline dans l'Église d'Occident, *au dixième siècle.*

S. Odon en Angleterre. An 960.

L'ÉGLISE, que l'Esprit de Dieu n'abandonne jamais, trouve en elle-même, dans les temps de relâchement, un principe de vie qui la renouvelle et lui fait reprendre sa première vigueur. Cette prérogative singulière, qu'elle tient de son divin fondateur, ne se révéla jamais avec plus de force et d'éclat qu'au milieu des désordres du dixième siècle. En Angleterre, S. Odon fut placé par la Providence sur le premier siége du royaume pour y réparer la discipline. Dès qu'il fut archevêque de Cantorbéry, il dressa de sages règlements pour l'instruction du clergé, des grands et du peuple. Il était soutenu par le roi Edmond Ier, qui seconda les vues du saint prélat, et publia des lois propres à rétablir le bon ordre [1]. Un évêque plein de zèle ne peut manquer

1. *Edmond* était le troisième successeur d'*Alfred-le-Grand*, qui

de faire beaucoup de bien, quand il trouve de l'appui dans un prince religieux. Aussi S. Odon réforma-t-il un grand nombre d'abus, et l'ouvrage qu'il avait heureusement commencé, S. Dunstan son successeur l'acheva. Ce saint prélat, animé du même esprit, se voyant obligé par sa dignité de veiller sur toutes les Églises d'Angleterre, parcourut les villes de ce royaume, instruisant les fidèles des règles de la vie chrétienne, les portant à la pratique de toutes les vertus par des exhortations vives et touchantes. Il parlait avec tant d'onction et de force, qu'il semblait impossible de lui résister. Infatigable, sans cesse occupé à retrancher les scandales, à terminer les différends, à apaiser les haines, il ne se délassait que par le repos de la prière. L'objet principal de son zèle fut la réformation du clergé : il engagea le roi à punir sévèrement ceux qui déshonoraient ce saint état par leur mauvaise conduite, et il parvint à lui rendre tout son éclat ; au point que les plus illustres maisons d'Angleterre tenaient à honneur d'y voir entrer leurs enfants. La fermeté de Dunstan égalait son activité. Un des plus puissants seigneurs du pays avait épousé sa parente, et ne voulait point se séparer d'elle quoiqu'il eût été averti jusqu'à trois fois.

Saint Dunstan.

délivra l'Angleterre, en 878, de la domination des Danois, jusqu'à ce que ceux-ci revinssent, un siècle plus tard, s'établir dans la Grande-Bretagne sous la conduite de *Suénon*, dont le fils, *Canut-le-Grand*, est justement célèbre pour sa justice et ses lumières.

Le prélat lui défendit l'entrée de l'église. Le comte alla se plaindre au roi, et obtint de lui un ordre adressé à l'archevêque pour lever la censure. S. Dunstan, surpris qu'un roi si pieux se fût ainsi laissé tromper, exhorta le comte à la pénitence ; mais, voyant qu'il s'emportait encore davantage, il répondit avec fermeté : « Quand je vous verrai véritablement pénitent, j'obéirai avec plaisir au roi ; mais, tant que vous serez obstiné dans votre péché, à Dieu ne plaise qu'aucun homme mortel me fasse violer la loi de Dieu et rendre les censures méprisables ! » Cette vigueur toucha enfin le coupable d'un repentir sincère ; le comte se soumit, et non seulement il renonça à cette alliance illicite, mais, comme on tenait alors un concile de toute la nation, il vint au milieu de l'assemblée nu-pieds, revêtu d'habits grossiers et portant des verges à la main, en signe de soumission. Il se jeta aux pieds de son évêque, qui, mêlant ses larmes à celles du pénitent, leva l'excommunication.

La fermeté apostolique de S. Dunstan parut avec plus d'éclat encore quelque temps après. Le roi, tout religieux qu'il était, tomba dans un grand crime. Le saint archevêque alla aussitôt le trouver, et lui représenta avec force l'énormité de son péché. Emu de ces remontrances, le roi lui demanda avec larmes ce qu'il devait faire pour obtenir le pardon : le saint imposa une pénitence, convenable à ce prince, qui l'accomplit dans toute son étendue.

Saint Brunon en Allemagne. An 961.

Dans le même temps, d'illustres et pieux évêques, secondés par l'empereur Othon-le-Grand, travaillèrent avec le même succès à réformer les abus en Allemagne ; mais personne ne le fit plus efficacement que S. Brunon archevêque de Cologne, frère de ce prince. Brunon avait reçu une éducation convenable à sa naissance. Dès l'âge de quatre ans, il fut envoyé à Utrecht, où l'évêque Baudry, très-savant lui-même, avait rassemblé d'excellents maîtres. Il fit de grands progrès dans les sciences, mais il en fit de plus grands encore dans la vertu. Sa piété ne souffrait point de son application à l'étude : il était assidu aux divins offices, et le recueillement qu'il y faisait paraître édifiait tous les assistants. Les moindres irrévérences dans le service divin allumaient son zèle. Un jour qu'il vit le prince Henri son frère s'entretenir pendant la messe avec Conrad duc de Lorraine, il les menaça de la colère de Dieu. Il suffisait d'aimer la religion pour obtenir ses bonnes grâces. Il appuyait de sa protection toutes les entreprises qui avaient pour objet la gloire de Dieu. Revenu à la cour, il n'y trouva que des encouragements à la piété : elle était alors une école de vertus royales et chrétiennes. Ste Mathilde, mère de l'empereur, Othon lui-même et Adélaïde son épouse, faisaient, par la régularité de leur conduite, des leçons éloquentes de religion et de piété aux courtisans qui les environnaient. Ainsi, lorsque les scandales se multipliaient, Dieu donnait à son Église de saints rois,

qui la consolaient dans son affliction. Brunon se disposa au gouvernement d'un diocèse par celui de quelques monastères, où il signala sa sagesse et qu'il ramena à une exacte discipline. Elevé ensuite sur le siège de Cologne, il donna plus d'étendue à son zèle, et s'appliqua à faire refleurir la piété dans toute l'Allemagne. Son premier soin fut de rétablir en son diocèse la paix et la concorde, et de faire célébrer les saint offices avec la décence convenable. L'empereur son frère, en partant pour l'Italie, lui confia l'administation du royaume pendant son absence. Brunon s'acquitta avec fidélité de cette charge, et sut allier les devoirs d'un prince avec ceux d'un évêque. Il ne se servait de son autorité que pour former de bons établissements, protéger les faibles, secourir les pauvres, intimider les méchants, encourager les gens de bien. Il bâtit ou répara un grand nombre d'églises et de monastères. Il annonçait la parole de Dieu et expliquait les Ecritures avec beaucoup d'assiduité ; mais sa principale attention était de mettre des évêques savants et vertueux dans les provinces où le relâchement et les abus s'étaient introduits, persuadé que le moyen le plus puissant de corriger les vices et de rappeler les peuples à leur devoir ce sont les instructions et surtout les exemples des pasteurs.

S. Bernon en France An 910.

Rien ne contribua plus, en France, à rétablir la discipline que la fondation du célèbre monastère de Cluny, qui fut comme une pépinière d'hommes

apostoliques. Cette congrégaton doit son origine à l'abbé Bernon. Issu d'une des plus nobles familles de Bourgogne, il embrassa l'état monastique dans l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Il en fut tiré, quelque temps après, pour gouverner le monastère de La Baume en Bourgogne, où il établit la plus exacte régularité. Quelques officiers de Guillaume duc d'Aquitaine, ayant passé par cette maison édifiante, en firent à leur retour un si grand éloge au duc, qu'il conçut le dessein d'établir sur ce modèle un monastère dans ses terres, et d'en donner le gouvernement au saint abbé. Il invita donc Bernon à le venir trouver à Cluny, terre qui appartenait au duc dans le Mâconnais. Bernon s'y rendit avec S. Hugues, alors moine de Saint-Germain d'Autun, son ami particulier. Le duc les reçut avec bonté, et, leur ayant déclaré la résolution où il était, il leur dit de chercher un lieu propre ou nouvel établissement. Les deux religieux, charmés de la situation de Cluny, où ils étaient, répondirent qu'ils n'en trouveraient pas de plus propre que ce lieu. Le duc leur dit d'abord qu'il ne fallait pas y penser, parce que c'était là qu'il tenait sa meute pour la chasse. — « Eh bien, seigneur, reprit agréablement Bernon, chassez-en les chiens et recevez-y les moines ! » Le duc y consentit enfin de bonne grâce, et souhaita que le monastère fût dédié à S. Pierre et à S. Paul. Il fit à l'instant dresser l'acte de fondation, qui existait encore au siècle dernier. — « Voulant, dit-il, employer à

un saint usage des biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de Jésus-Christ, et rendre cette bonne œuvre perpétuelle en fondant une communauté. Je donne, pour l'amour de Dieu et de Jésus-Christ notre Sauveur, ma terre de Cluny pour y bâtir, en l'honneur de S. Pierre et de S. Paul, un monastère qui soit à jamais un refuge pour ceux qui, sortant pauvres du siècle, viendront chercher dans l'état religieux les trésors de la vertu. » — L'intention du pieux fondateur fut remplie : cette communauté fit des biens infinis, et se distingua par sa discipline régulière et par le mérite extraordinaire des abbés qui la gouvernèrent. Ce fut de cette maison que l'esprit de la vocation religieuse se répandit ensuite dans toute la France. Le saint abbé ne mit d'abord que douze moines à Cluny ; mais ils étaient d'une si grande ferveur que la réputation de leur vertu s'étendit au loin. On s'empressa bientôt de placer d'autres monastères sous sa conduite ; il en gouverna jusqu'à sept en même temps. Cette célèbre maison a donné de grands papes à l'Église, et elle a produit de saints évêques, qui ont renouvelé l'esprit du christianisme dans les différents diocèses de France.

S. Odon, qui succéda au bienheureux fondateur, acheva l'établissement de la nouvelle congrégation et lui donna la dernière forme. Odon était né au pays du Maine, d'une famille noble. Il avait fait ses études à Paris, où, malgré le malheur des temps, la doctrine s'était perpétuée par

S. Odon de Cluny. An 938.

une succession continue d'excellents maîtres. Le désir de se concacrer à Dieu lui fit prendre la résolution d'aller à Rome, dans l'espérance d'y trouver quelque communauté fervente où il pût avancer dans la vertu. Passant par la Bourgogne, il fut frappé de la piété qu'il vit régner à Cluny. Puisqu'il trouvait en France ce qu'il allait chercher en Italie, il s'arrêta dans cette maison, et demanda à être admis au nombre des religieux. On ne fut pas longtemps à découvrir les grandes qualités du nouveau profès, et on lui confia le soin de la jeunesse qu'on élevait dans le monastère. La manière dont il s'acquitta de cet emploi important, les talents et les vertus qu'on admirait en lui, firent naître le désir de l'avoir pour abbé. Odon ne se rendit qu'à l'ordre exprès des évêques, qui furent même obligés d'employer la menace de l'excommunication pour vaincre sa résistance. Il céda enfin, et reçut la bénédiction abbatiale. Sous son gouvernement, le monastère de Cluny se distingua par l'observation exacte de la règle, par l'émulation de vertu entre les religieux, par l'étude de la religion, et par la charité que l'on exerçait envers les pauvres. Cette régularité édifiante attira à Cluny un grand nombre de sujets distingués par leur naissance et leurs dignités. Non-seulement des laïques de la première qualité y venaient pratiquer la pénitence, mais des évêques même quittèrent leurs églises pour y embrasser la vie monastique. Les comtes et les ducs s'empressaient de soumettre les mo-

nastère de leur dépendance à celui de Cluny, afin que le saint abbé y mît la réforme. Car bientôt Odon ne se borna plus à sa communauté ; il travailla au rétablissement de la discipline dans toute la France, et même en Italie, où il fut appelé par les souverains-pontifes. Il en coûta au saint abbé des travaux immenses ; mais le succès le consolait, et l'on ne vit jamais mieux ce que le zèle d'un seul homme peut procurer de gloire à Dieu, quand il est soutenu par la sainteté et conduit par la prudence. — Les successeurs d'Odon héritèrent de ses vertus et de son zèle : Maïeul, Odilon, Pierre-le-Vénérable, Hugues, édifièrent l'Eglise par l'éclat de leur sainteté, et mirent la dernière main au grand ouvrage de la réformation. Par leurs soins, surtout par leurs exemples, on vit renaître la ferveur religieuse dans tous les monastères. Le bien qu'ils firent par eux-mêmes inspira à d'autres le désir de les imiter : S. Gérard rétablit la discipline régulière dans la Belgique, et Adalbéron, évêque de Metz, eut le même succès dans la Lorraine.

Zèle de ses successeurs.

Le pape S. Léon IX s'appliqua, de son côté, à réparer les brèches faites partout à la discipline ecclésiastique. Il attaqua principalement deux vices, la simonie et l'incontinence, qui affligeaient alors l'Eglise. Il fit à ce sujet plusieurs voyages en France et en Allemagne, sans être arrêté par les obstacles ou les dangers. Il assembla des conciles et fit dresser de sages règlements pour

Réforme du Clergé. An 1050.

extirper ces vices. Tous ceux qui se trouvèrent coupables furent déposés ; et, quand ils ne se soumettaient point à ce jugement, ils étaient frappés d'excommunication. — Ses successeurs marchèrent sur ses traces, et n'eurent pas moins de fermeté pour réformer le clergé. Leur zèle fut grandement secondé par un saint personnage que la Providence semble avoir suscité, dans ces temps malheureux, pour s'opposer aux désordres.

S. Pierre Damien. An 1063.

S. Pierre Damien, qui rendit à l'Eglise ce service important, était né à Ravenne. Abandonné de ses parents, il fut élevé par une femme charitable, qui lui tint lieu de mère. Dieu, qui le destinait à de grandes choses, lui fit trouver dans la suite les moyens de s'instruire. Il avança également dans les sciences et dans la vertu ; à l'étude il joignait de grandes mortifications, jeûnait, veillait et priait beaucoup. Enfin, il renonça entièrement au monde, et embrassa la vie religieuse au monastère de Fontavelle en Ombrie, où les solitaires demeuraient dans des cellules séparées, occupés à la prière et à la lecture. Ils vivaient de pain et d'eau quatre jours de la semaine, et mangeaient seulement un peu de légumes le mardi et le jeudi. Pierre fut pour les solitaires une règle vivante par sa ferveur dans les exercices de la pénitence, et un modèle parfait de toutes les vertus. Les papes, voyant de quelle utilité pouvaient être à l'Eglise les dons de piété et de science que Dieu avait mis en lui,

l'élevèrent aux premières dignités ecclésiastiques: il fut fait cardinal et évêque d'Ostie. Alors il travailla avec un zèle infatigable et une grande liberté à combattre le relâchement et à remettre en vigueur les saintes lois de l'Eglise. Employé à diverses légations, il n'oublia rien pour réprimer les scandales, corriger les abus et rétablir partout une discipline exacte. La réforme des communautés ecclésiastiques, qui se fit dans un concile tenu à Rome par Alexandre II, en 1063, fut un des fruits de son zèle.

Les Chanoines Réguliers

Dès le quatrième siècle, il s'était formé des communautés de clercs qui ne possédaient rien en propre, et qui vivaient ensemble sous l'autorité de l'évêque. Au milieu des villes, ils pratiquaient, autant que leurs fonctions pouvaient le permettre, le détachement, la retraite et les austérités des solitaires. Cette institution mérita les éloges de S. Ambroise, qui en parle en ces termes : « C'est une milice toute céleste et tout angélique, occupée jour et nuit à chanter les louanges de Dieu, sans négliger les peuples confiés à ses soins. Ils ont toujours l'esprit appliqué à la lecture et au travail. Y a-t-il rien de plus admirable que cette vie, où la peine et l'austérité du jeûne est compensée par la paix de l'âme, soutenue par l'exemple, adoucie par l'habitude, charmée par de saintes occupations ? Cette vie n'est ni troublée par les soins temporels, ni distraite par les embarras du siècle, ni traversée par les visites des gens oisifs, ni relâchée et attiédie par le com-

merce des gens du monde. » S. Augustin n'en faisait pas moins d'estime, comme on le voit par les deux discours qu'il composa sur l'excellence de la vie commune, et qui ont servi de fondement à la règle des chanoines. Cette discipline s'affaiblit peu à peu, et elle avait été presque anéantie par les incursions des barbares, qui ruinèrent les églises, dans le dixième siècle. Elle fut ramenée à sa première perfection du temps de S. Pierre Damien, et ceux qui la suivirent furent appelés *Chanoines Réguliers*.

Fondation de l'ordre des Chartreux par S. Brunô. An 1084.

Quelques années après, on vit naitre un nouvel ordre de solitaires, qui, par de grands exemples de sainteté, par une vie de recueillement, de mortifications et de prière, devaient constamment édifier les peuples et honorer la religion. S. Brunô, qui en est le fondateur, était né à Cologne. Son enfance fut marquée par de grandes dispositions à la piété, qui se développèrent avec l'âge ; ses progrès dans les sciences ne furent pas moins sensibles : il devint si habile dans la théologie, qu'il passait pour un des plus célèbres docteurs de son temps. Il fut recteur des grandes études et chancelier dans l'église de Reims ; mais, craignant les dangers auxquels on est exposé dans le monde, il forma la résolution de vivre dans la solitude et de s'y consacrer à la pénitence. Ayant fait part de ce dessein à quelques-uns de ses amis, il leur inspira les mêmes sentiments. Ils s'adressèrent à S. Hugues, évêque de Grenoble, qui les conduisit dans un affreux désert

de son diocèse, appelé *la Chartreuse*, où Brunô s'établit avec ses compagnons. Ces nouveaux solitaires étaient plutôt des anges que des hommes, dit un auteur contemporain, qui décrit ainsi leur genre de vie : — « Chacun a sa cellule séparée des autres, et reçoit un pain et des légumes d'une seule espèce pour sa nourriture pendant une semaine ; mais ils se réunissent le dimanche, et passent ensemble ce saint jour. Ils portent un habit fort simple, et par-dessous un cilice. Tout est pauvre chez eux, même leur église, où, excepté un calice, on ne voit ni or ni argent. Ils gardent un silence si exact qu'ils ne demandent que par signes les choses dont ils ont absolument besoin. Ils ne vivent que du travail de leurs mains, dont le plus ordinaire est de copier des livres » : ce qui leur suffisait dans ce temps-là, où l'art de l'imprimerie n'était pas inventé. — Le bruit de leur vertu, se répandant de toutes parts, réveilla les hommes de leur assoupissement et en porta un grand nombre à les imiter. On en vit de tout âge et de toute condition courir au désert pour embrasser la croix de Jésus-Christ, et il s'en forma bientôt des monastères en différents pays. Il y avait à peine six ans que cette pieuse société avait été fondée, lorsque le pape Urbain II obligea Brunô de venir à Rome l'aider de ses conseils dans les affaires ecclésiastiques. Les embarras d'une vie tumultueuse lui firent bientôt regretter sa chère solitude et solliciter son retour. Le souverain-pontife, pour le fixer auprès de lui,

voulut inutilement le faire archevêque de Reggio : le serviteur de Dieu n'en fut que plus empressé à demander la permission de se retirer. L'ayant obtenue, il se rendit dans la Calabre, à Squillacé, où il fonda un autre monastère avec quelques compagnons qui s'étaient attachés à lui en Italie. Il y passa le reste de sa vie, dans les exercices de la prière et de la pénitence. Quand il se sentit près de sa fin, il assembla la communauté, et fit sa profession de foi en ces termes : « Je crois les sacrements de l'Eglise, et en particulier que le pain et le vin consacrés sur l'autel sont le vrai corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa vraie chair et son vrai sang, que nous recevons pour la rémission de nos péchés et dans l'espérance du salut éternel ». — L'esprit du saint fondateur vit encore dans ses enfants ; son ordre, par une fidélité rare, n'a point dégénéré de sa première ferveur, et depuis neuf siècles qu'il subsiste il n'a pas eu besoin de réforme.

§ IV.

Hérésie de Bérenger. Querelle des Investitures.

Hérésie de Bérenger. An 1050.

Pendant le cours du onzième siècle, Bérenger, archidiacre d'Angers, osa attaquer le mystère de l'Eucharistie, et enseigner que le corps et le sang de Jésus-Christ n'y sont contenus qu'en figure. Il s'éleva une réclamation générale contre cette doctrine, contraire à la

croyance constante de l'Église. Les docteurs catholiques réfutèrent cette nouveauté impie; on écrivit de toutes parts pour défendre la vérité. Lanfranc archevêque de Cantorbéry, et Adelman évêque de Brescia, adressèrent des lettres au novateur pour le ramener à de meilleurs sentiments. — « Je vous conjure, lui disait Adelman, de ne point troubler la paix de l'Église catholique, pour laquelle tant de milliers de martyrs et tant de saints docteurs ont combattu. Nous croyons que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie. Telle est la foi qu'a tenue dès les premiers temps et que tient encore l'Église répandue par toute la terre, et qui porte le nom de *Catholique*. Tous ceux qui se disent chrétiens se glorifient de recevoir en ce sacrement la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ. Interrogez donc ceux qui ont connaissance de nos livres saints; interrogez les Grecs, les Arméniens; interrogez les chrétiens, de quelque nation qu'ils soient: tous confessent que telle est leur croyance. » Il établit ensuite la vérité de ce dogme positif par les paroles de l'Écriture. Et, comme Bérenger répondait qu'il ne pouvait comprendre comment le pain devient le corps de Jésus-Christ, Adelman ajoutait: — « Le juste, qui vit de la foi, n'examine point après la parole de Dieu, et ne cherche pas à concevoir par la raison ce qui est au-dessus de la raison; il aime mieux croire les mystères célestes, pour recevoir un jour la ré-

compense de sa foi, que de s'efforcer inutilement de comprendre ce qui est incompréhensible. Il est aussi facile à Jésus-Christ de changer le pain en son corps que de changer l'eau en vin, que de créer la lumière par sa parole. »

Pour fermer la bouche au novateur, on tint d'abord à Paris un concile, où furent lues les lettres qu'il avait écrites à ce sujet. On ne put entendre sans horreur la doctrine qui y est contenue. Le concile témoigna son indignation contre l'auteur, et le condamna tout d'une voix. Le pape Nicolas II assembla un autre concile à Rome. Bérenger y comparut, et n'osa y soutenir son erreur : il promit de souscrire la profession de foi qui serait dressée par le concile. Elle était conçue en ces termes : — « J'anathématise toutes les hérésies, nommément celle dont j'ai été accusé. Je proteste de cœur et de bouche que je tiens, touchant l'Eucharistie, la foi que le pape et le concile m'ont prescrite selon l'autorité des Évangiles et de l'Apôtre, savoir : que le pain et le vin que l'on offre sur l'autel sont, après la consécration, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ ». Bérenger confirma par serment cette profession de foi, et jeta lui-même au feu les livres qui contenaient ses erreurs.

Quelque temps après, on s'aperçut qu'il variait, et soutenait que la substance du pain n'est pas changée en celle du corps de Jésus-Christ, mais que le pain reste uni au corps de Notre-Seigneur. C'était le dernier retranchement de

cet hérésiarque ; mais l'Église promulgua une seconde profession de foi, où le changement de substance était plus distinctement exprimé. Bérenger la souscrivit encore, et confessa que le pain et le vin qu'on met sur l'autel sont, par la vertu toute-puissante des paroles de JÉSUS-CHRIST, changés substantiellement en la vraie et propre chair de Notre-Seigneur et en son vrai sang ; de sorte que le corps qu'on y reçoit est le même qui est né de la Vierge Marie, qui a été attaché à la croix et qui est assis à la droite du Père. Ainsi, Bérenger se condamna une seconde fois. — Cette hérésie, anathématisée par l'auteur même, fut anéantie pour lors, et ne reparut que plusieurs siècles après, lorsque les protestants la renouvelèrent.

Querelle des Investitures. An 1073.

Peu de temps après, Henri IV, empereur d'Allemagne de 1056 à 1106, donna lieu à une querelle qui devait causer de grands maux dans l'Église et dans l'empire. C'était alors un usage établi en Allemagne que l'empereur mît les évêques et les abbés en possession de leurs bénéfices en leur donnant la crosse et l'anneau : ce qu'on appelait *droit d'investiture*. Ne se contentant pas de suivre cet usage, Henri IV faisait trafic des dignités ecclésiastiques, les conférant, non aux plus dignes, mais à ceux qui lui offraient le plus d'argent. Le pape S. Grégoire VII, zélé pour la discipline ecclésiastique, voulut retrancher cet abus. Comme l'anneau et le bâton

S. Grégoire VII.

pastoral sont les symboles de la puissance spirituelle, qui ne peut être conférée par les laïques, il condamna même l'usage des investitures, et menaça d'excommunication ceux qui les donneraient ou les recevraient de cette manière. L'empereur ne se rendit point à cette menace, et, sur son refus persévérant, fut excommunié. Le pape ne s'en tint pas à cette peine spirituelle : il déclara Henri déchu de la dignité impériale, ses sujets absous du serment de fidélité. Quelques seigneurs, mécontents du gouvernement, profitèrent de cette sentence pour satisfaire leur ressentiment ou leur ambition ; ils élevèrent sur le trône de l'empire Rodolphe duc de Souabe, qui se fit sacrer à Mayence douze jours après son élection. Ce prince, ayant ensuite levé une armée, gagna une bataille contre Henri IV ; mais ce premier succès ne se soutint pas : Rodolphe fut tué dans une seconde action, et Henri, se trouvant en état de se venger du pape, passa en Italie, fit déposer S. Grégoire et élire en sa place Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Il s'empara de Rome après un siège de deux ans (1084), et S. Grégoire, renfermé au château Saint-Ange, n'eut plus d'autre ressource que de réclamer le secours des vassaux de l'Église, les Normands d'Italie, qui, sous la conduite de Robert Cuiscard, venaient de soumettre la Pouille, la Calabre et la Sicile. Le pape put, sous la protection de ces guerriers, prendre la

route de Salerne, où il mourut l'année suivante (1085), en renouvelant l'excommunication contre l'empereur et son antipape, et en prononçant ces belles paroles, qui résument toute sa vie : *J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pour cela que je meurs en exil.* Il eut pour successeur légitime Didier, abbé du Mont-Cassin, qui prit le nom de Victor III, et fut intronisé solennellement à Rome en 1085, après qu'on eut chassé l'antipape Guibert.

La vengeance divine poursuivit le coupable Henri IV. Longtemps vainqueur de ses ennemis, il trouva de redoutables adversaires dans sa propre famille. Conrad, son fils aîné, soutint contre lui une lutte de huit années ; il n'était pas plus tôt mort que Henri V, le second de ses enfants, prit les armes à son tour, et, après avoir enfermé son père dans une citadelle, d'où il s'échappa, le laissa mourir à Liège dans le plus grand abandon, et même dans la misère (1106.)

Telle fut la déplorable fin d'un prince qui, par les ressources de son génie et par sa valeur, sut livrer ou recevoir jusqu'à soixante-six combats, d'où il sortit victorieux toutes les fois qu'il ne fut pas trahi, mais qui, par sa passion brutale pour les plaisirs, son mépris de la religion, son trafic sacrilège des biens ecclésiastiques, sa cruauté et sa perfidie, ne mérita que trop ses malheurs.

§ V.

Réflexions sur les désordres du dixième siècle.

Protection de Dieu sur l'Église.

LA seconde invasion, qui eut lieu au dixième siècle, amena tant de désordres dans la discipline, donna lieu à tant de scandales de la part de ceux mêmes qui devaient être les modèles des peuples en même temps que leurs pasteurs, qu'on a cru pouvoir se servir de tout cela contre la religion ; les impies y ont trouvé une inépuisable source d'attaques envers l'Église. Mais, au lieu d'ébranler notre foi, ces scandales doivent au contraire servir à son affermissement. Parut-il jamais plus sensiblement que c'est la main de Dieu qui soutient l'Église, et non pas celle des hommes ? Si l'Église eût été une œuvre humaine, le dixième siècle creusait son tombeau. Cette remarque s'applique à plusieurs autres époques de l'histoire ecclésiastique. Au milieu de tous les désordres, la foi se maintient toujours pure ; les hommes ne sont méchants que parce qu'ils ne sont pas conséquents avec les principes chrétiens qu'ils professent. Dieu ne permit pas que l'on donnât alors, dans l'enseignement public, la moindre atteinte à la morale chrétienne ni à la croyance catholique. On ne cessa point de réclamer contre les vices et les abus ; on renouvelait dans tous les conciles les lois de la discipline, et l'on s'efforçait d'en rétablir l'observation. La divine Providence fit plus : elle suscita des saints

illustres qui s'opposèrent au torrent de l'iniquité. Enfin, l'Église a eu assez de force, non seulement pour guérir les plaies reçues de la part des barbares, mais pour convertir même ces nouveaux persécuteurs, et les soumettre au joug de l'Évangile. Les nations féroces qui avaient renversé l'empire romain, loin de détruire l'Église, sont devenues sa conquête. Il est vrai qu'il a fallu du temps pour dompter les restes de leur barbarie originelle, et dissiper l'ignorance qu'elles avaient traînée à leur suite ; mais enfin Dieu a fait triompher l'Église de l'ignorance, de la barbarie, comme elle avait déjà triomphé des persécutions et des hérésies.

L'Église protège les lettres.

Les sciences, les lettres et les arts trouvèrent un asile auprès du clergé et dans les monastères. Les maisons épiscopales et religieuses devinrent des écoles publiques, où le goût de l'étude et l'amour de la science se sont conservés. Pendant que les nobles, dévoués à la profession des armes, regardaient avec mépris la culture des lettres, les clercs et les moines s'occupaient à transcrire les ouvrages anciens qu'ils avaient arrachés aux mains des barbares. Ces précieux monuments auraient péri si l'Église n'avait pris soin de les transmettre à la postérité. C'est dans son sein que ces faibles étincelles des lettres se sont rallumées et qu'elles ont commencé à jeter quelque éclat : c'est donc à la religion que l'on doit non-seulement la tradition constante et suivie des vérités qui règlent notre croyance et nos

mœurs, mais encore la renaissance des lettres, le retour des sciences et des beaux-arts dans l'Europe.

Chapitre sixième.

De la première Croisade à la mort de S. Louis. (1095-1270.)

§ Ier.

Histoire de la première Croisade 1095-1099.

UN grand et beau spectacle va se dérouler à nos yeux : l'Europe se levant comme un seul homme, et se précipitant sur l'Asie pour arracher aux infidèles le tombeau de JÉSUS-CHRIST. C'est l'époque des Croisades.

Les Arabes avaient étendu leurs conquêtes jusqu'aux portes de Constantinople; l'Égypte et une partie de l'Afrique leur étaient soumises; ils avaient même formé des établissements considérables en Espagne; lorsqu'une tribu sortie du Turkestan, celle des Turcs Seldjoucides, commença par soumettre les émirs ou chefs orientaux, puis insensiblement supplanta partout la race arabe. Ces nouveaux conquérants s'emparèrent de Jérusalem en 1086, et exercèrent sur les chrétiens du pays, aussi bien que sur les nombreux pèlerins qui y affluaient chaque année de

toutes les parties du monde, d'atroces cruautés. Depuis longtemps aussi les empereurs d'Orient, que ces infidèles avaient dépouillés de leurs plus belles possessions, réclamaient le secours des Occidentaux sans pouvoir l'obtenir.

État de l'Occident à la fin du XIe siècle.

Alors régnait en France le roi Philippe Ier, troisième successeur de Hugues-Capet (1060-1108), prince livré aux désordres les plus scandaleux, et trop occupé de ses plaisirs pour songer aux intérêts de la religion. En Allemagne, l'empereur Henri IV vivait encore. Le trône d'Angleterre était occupé par Guillaume-le-Roux (1087-1100), fils de Guillaume-le-Conquérant; il avait à affermir sa puissance dans ce royaume. L'Espagne, foulée en grande partie par les Maures et les Arabes, commençait à peine à se relever de ses ruines, et avait à lutter chaque jour contre ces terribles ennemis. L'Italie était déchirée par les factions intérieures. Il était donc impossible, en de telles circonstances, que les Latins songeassent à porter à l'Orient l'appui qu'on leur demandait. Mais ce que la politique ne pouvait faire la religion le fit, et ce que n'eussent osé entreprendre les plus puissants princes du onzième siècle, un pauvre moine le tenta, n'ayant d'autre ressource que sa parole ardente et le nom du Dieu des armées.

Pierre-l'Ermite. An 1093.

Pierre-l'Ermite, prêtre du diocèse d'Amiens, ayant fait le pèlerinage de Jérusalem, fut sensiblement affligé de voir les lieux saints profanés par les infidèles. Il en conféra avec Simon

patriarche de Jérusalem, et, dans les entretiens qu'ils eurent à ce sujet, ils conçurent le dessein de délivrer la Palestine de la servitude où elle gémissait depuis dix ans. Ils convinrent que le patriarche écrirait au pape, et que Pierre, en remettant la lettre, tâcherait de lui faire goûter ce projet. Pierre se rendit en Italie, et fit à Urbain II une peinture touchante de l'état où se trouvait la Terre-Sainte. Urbain, vivement affecté, résolut d'engager les princes chrétiens à réunir leurs forces pour la délivrer : il indiqua un concile à Clermont, où se rendirent plusieurs princes. Il y parla d'une manière si pathétique, que les assistants fondirent en larmes et s'écrièrent : *Dieu le veut !* Ces mots, que tout le monde s'accordait à répéter, parurent d'un heureux augure, et devinrent dans la suite le cri de guerre. La plupart de ceux qui étaient présents s'enrôlèrent pour cette expédition, et prirent comme marque de leur engagement une croix d'étoffe rouge attachée à l'épaule droite : ce qui leur fit donner le nom de *Croisés.* En même temps, les évêques prêchèrent la croisade dans leurs diocèses avec un succès qui surpassa leurs espérances. Pierre-l'Ermite parcourait les provinces et animait les esprits à cette grande entreprise. Son zèle, son désintéressement, sa vie pénitente, lui donnaient l'air et l'autorité d'un prophète. Tout fut bientôt en mouvement en France, en Italie, en Allemagne : on vit parmi les grands et parmi le peuple un égal empressement à prendre la croix. Ce

qu'il y eut de plus édifiant, c'est que les inimitiés et les guerres particulières, allumées dans toutes les provinces, cessèrent tout-à-coup. Parmi les seigneurs français qui se croisèrent, les plus distingués furent Godefroy de Bouillon duc de Lorraine, Hugues-le-Grand comte de Vermandois, Raymond comte de Toulouse, Robert comte de Flandre, et Robert duc de Normandie. Des héros de ce caractère étaient capables de faire la conquête du monde, s'il y avait eu plus de concert entre les chefs, plus de discipline parmi les troupes. Godefroy de Bouillon, qui eut tout l'honneur de cette croisade, réunissait en sa personne la prudence avec l'ardeur de la jeunesse, et la valeur la plus intrépide avec la piété la plus tendre. Quoiqu'il ne fût pas le plus puissant des princes croisés, son armée était la plus florissante, parce que sa réputation avait attiré sous ses étendards une nombreuse noblesse, qui faisait gloire d'apprendre à son école le métier de la guerre.

Départ des Croisés. An 1095.

Les croisés se partagèrent en plusieurs troupes, qui prirent différentes routes pour se rendre à Constantinople, où l'on était convenu de se rassembler ; mais il en périt une grande partie en chemin, parce qu'ils ne gardèrent ni ordre ni discipline, et se livrèrent à toutes sortes d'excès et de désordres. Godefroy, qui sut mieux contenir ses troupes, arriva le premier à Constantinople, et y attendit le reste des croisés. Quand ils furent tous assemblés, ils traversèrent l'Hellespont et formèrent le siège de Nicée, capitale de la

Bithynie, pour s'ouvrir un passage. Cette ville avait une forte garnison, qui ne put tenir contre les assiégeants, et se rendit à composition. Peu de jours après, les croisés, qui s'étaient remis en marche, furent investis par une multitude innombrable d'ennemis. On en vint aux mains ; les chrétiens se battirent comme des lions, et obligèrent les infidèles à prendre la fuite ; on en fit un grand carnage. Cette victoire n'éloigna pas tous les dangers. L'armée chrétienne se vit exposée à la faim et à la soif, parce que le pays avait été ravagé par les ennemis. La disette de vivres, jointe à la fatigue des voyages, enleva une infinité d'hommes et fit périr la plus grande partie des chevaux. On arriva enfin en Syrie, et on se résolut à assiéger Antioche, toujours l'une des plus grandes et des plus fortes villes de l'Orient. Les ennemis s'attendaient à ce siège, et l'avaient pourvue de ce qui était nécessaire pour une longue résistance ; ils avaient eux-mêmes une armée considérable à portée de la défendre. Le siège durait depuis sept mois, et les croisés commençaient à désespérer du succès, lorsqu'un heureux événement les rendit maîtres de la place. Un des principaux habitants d'Antioche avait un fils qui fut pris dans une sortie : le père l'aimait tendrement et offrait une somme considérable pour le racheter ; le seigneur croisé à qui appartenait le jeune captif le renvoya sans rançon : cette générosité gagna le père, et le détermina à introduire les croisés dans la ville.

Après cette conquête importante, l'alarme se répandit dans toute la Palestine. L'armée chrétienne s'avança sans obstacle vers Jérusalem, qui était le grand objet de cette expédition. La ville pouvait résister longtemps ; l'ennemi n'avait rien oublié pour la mettre en état de défense ; mais les croisés firent des prodiges de valeur, et au bout de cinq semaines ils la prenaient d'assaut, un vendredi, à trois heures après midi : circonstance qui fut remarquée, parce que c'est le jour et l'heure où Jésus a expiré sur la croix. Dans la première chaleur de la victoire, rien ne put arrêter le soldat : on fit main-basse sur les infidèles, dont la ville était pleine, et le massacre fut horrible ; mais on passa, bientôt après, de cet emportement aux sentiments de la plus tendre piété. Les croisés quittèrent leurs habits ensanglantés ; ils allèrent, nu-pieds, pleurant et se frappant la poitrine, visiter les lieux consacrés par les souffrances du Sauveur. Le peu de chrétiens restés à Jérusalem poussaient des cris de joie, et rendaient grâces à Dieu de ce qu'il les avait délivrés de l'oppression. *Prise de Jérusalem. An 1099.*

Huit jours après, les princes et seigneurs s'assemblèrent pour élire un roi capable de conserver cette précieuse conquête : le choix tomba sur Godefroy de Bouillon, qui était le plus vaillant et le plus vertueux de toute l'armée. On le conduisit à l'église du Saint-Sépulcre, où il fut solennellement proclamé. Comme on lui présentait une couronne d'or, le pieux héros la refusa : *Godefroy de Bouillon roi de Jérusalem.*

« A Dieu ne plaise, dit-il, que je porte une telle couronne dans un lieu où le Roi des rois n'a été couronné que d'épines ! »

Ordres militaires

Chevaliers de Malte.

Les Croisades donnèrent lieu à l'établissement des ordres militaires, dont le plus ancien est celui des *Hospitaliers de St-Jean*, qui subsiste encore sous le nom de Chevaliers de Malte. La première maison de cet ordre célèbre ne fut d'abord qu'un hôpital bâti à Jérusalem pour recevoir les pèlerins et prendre soin des malades. Le bienheureux Gérard, natif de Provence, personnage d'une grande prudence et d'une rare vertu, était directeur de cet hôpital lorsque les croisés se rendirent maîtres de la ville. Godefroy de Bouillon, en étant devenu roi, comme nous l'avons dit, protégea cet établissement. Plusieurs jeunes gentilshommes qui l'avaient suivi dans son expédition, édifiés de la charité qu'on y exerçait envers les pèlerins et les malades, renoncèrent à retourner dans leur patrie, et se dévouèrent à cette bonne œuvre. Mais ils ne se bornèrent plus, comme on avait fait jusqu'alors, aux exercices paisibles de la charité : ils prirent les armes contre les ennemis de la religion. C'étaient de braves guerriers, à qui la piété dont ils étaient remplis, et la cause pour laquelle ils combattaient, inspiraient une nouvelle valeur. Terribles à l'égard des musulmans hors de Jérusalem, ils étaient, dans l'intérieur de l'hôpital, d'humbles serviteurs des pèlerins. Austères pour eux-mêmes, pleins d'une généreuse charité pour les autres, ils ne

mangeaient que du pain fait de le plus grossière farine, et réservaient la plus pure pour la nourriture des malades. — Afin de perpétuer ce pieux établissement, ils résolurent de s'engager par des vœux. Le patriarche de Jérusalem approuva cette résolution, et ils firent entre ses mains les trois vœux de religion, auxquels ils ajoutèrent celui de combattre les infidèles. Le pape Pascal II confirma ensuite cet institut, et lui accorda de grands privilèges. Ils formèrent donc un corps religieux et militaire tout à la fois, où, sans renoncer aux exercices de l'hospitalité, on faisait profession particulière de défendre les chrétiens contre les insultes des infidèles. Ce nouvel ordre se multiplia en peu de temps; il acquit, dans tous les royaumes d'Occident, des biens immenses. La jeune noblesse accourait des diverses contrées de l'Europe pour s'enrôler sous ses enseignes. — Les chevaliers signalèrent en mille occasions leur zèle et leur courage, et devinrent le plus ferme appui du trône de Jérusalem, tant qu'il subsista. Après la chute de ce royaume, qui ne dura que 96 ans, ils passèrent dans l'ile de Rhodes, où ils soutinrent contre Soliman, empereur des Turcs (1522), un siège à jamais mémorable; puis à l'île de Malte, qui fut dès-lors le chef-lieu de l'ordre et la résidence du grand-maître, à qui l'empereur Charles-Quint en céda la souveraineté. Ils en sont restés maîtres jusqu'à ce que l'ile ait été prise par les Français sous la conduite de Bonaparte, en 1798, et reprise par les Anglais (1800), qui la possèdent aujourd'hui.

Les Templiers. L'ordre du *Temple* suivit de près celui de Saint-Jean : il fut institué en 1118. Baudoin II, roi de Jérusalem et second successeur de Godefroy de Bouillon (1118-1131), donna aux Templiers une maison située près de l'ancien temple de Salomon : de-là leur nom. La guerre contre les infidèles était plus particulièrement le but de cet ordre, qui se conserva pur tant qu'il eut à combattre en Terre-Sainte ; mais, quand il vit ses espérances déçues et la Palestine lui échapper, il s'abandonna, paraît-il, à toutes sortes d'excès, jusqu'au moment où il disparut sur les bûchers de Philippe-le-Bel, roi de France, en 1312.

Les Chevaliers Teutoniques. Le troisième ordre militaire, celui de *Sainte-Marie des Teutons*, ne séjourna que peu de temps à Saint-Jean-d'Acre, où il avait été fondé ; il se tranporta au nord de l'Europe, pour combattre les peuplades encore païennes de la Prusse et de la Pologne, où il érigea de riches fiefs : c'est l'origine du royaume de Prusse. L'un des grands-maîtres, Albert de Brandebourg, s'attribua à lui-même ces possessions, et, par un acte contraire à tout droit, les rendit héréditaires dans sa famille, en 1525, après s'être fait lui-même protestant.

Royaume de Jérusalem. Avec le secours de ces trois ordres militaires, le royaume de Jérusalem se soutint quelque temps, et atteignit même, par la conquête des places environnantes, un haut degré de prospérité. Mais à la mort de Baudoin II, en 1131, s'arrêtèrent les succès des chrétiens ; tandis que les Arabes et les Turcs, remis de leur premier effroi, reparu-

rent avec de nouvelles troupes ; ils vinrent mettre le siège devant Edesse, l'emportèrent de vive force, renversèrent toutes les églises, massacrèrent la population chrétienne. Ce fut la nouvelle de ce désastre qui, portée en Occident, donna lieu à la seconde croisade.

§ II.

Fondation d'ordres nouveaux : Les Prémontrés, — Citeaux, Les Trinitaires. (1098-1199).

Institution des Prémontrés. An 1120. Saint Norbert.

L'ÉGLISE, qui venait d'enfanter dans l'Orient une société de héros religieux, vit encore avec consolation se former en France plusieurs ordres nouveaux, destinés à produire des biens d'un autre genre. S. Norbert parut suscité de Dieu pour donner aux ecclésiastiques un parfait modèle des vertus de leur état, par l'établissement de l'ordre des Prémontrés. — Il était né dans le duché de Clèves, d'une famille distinguée. Placé de bonne heure dans le clergé, il ne connut pas d'abord la sainteté de sa vocation. Pourvu de plusieurs bénéfices, il ne songeait qu'à en consacrer le revenu au luxe et à la vanité. Dieu, qui voulait faire de lui un vase d'élection, le terrassa, comme autrefois Paul, pour le relever glorieusement. Un jour que Norbert passait à cheval dans une agréable prairie, il survint un

grand orage ; la foudre tomba aux pieds du cheval, qui s'abattit et renversa son cavalier à demi mort. Norbert resta près d'une heure privé de sentiment. Revenu à lui, il s'écria comme Saul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Dieu lui répondit intérieurement qu'il devait mener une vie digne de l'état qu'il avait embrassé. Dès-lors il changea de conduite, quitta ses habits précieux, se revêtit d'un rude cilice, renonça à tous les bénéfices qu'il possédait, vendit son patrimoine, en distribua le prix aux pauvres, et vint nu-pieds trouver le pape Calixte II, qui tenait alors un concile à Reims. Le pape lui fit un accueil favorable, et chargea l'évêque de Laon de prendre soin de lui. Cet évêque, après la fin du concile, emmena Norbert à Laon, et l'y retint pendant l'hiver, afin de lui laisser le temps de rétablir sa santé, que les austérités avaient fort affaiblie. Comme Norbert lui témoignait souvent le désir de se retirer dans la solitude, le prélat, désirant le retenir dans son diocèse, le menait en divers lieux afin qu'il choisît celui qui lui conviendrait. Le saint s'arrêta à un endroit fort solitaire, appelé Prémontré, et y établit sa demeure.

Ses prédications et la sainteté de sa vie lui attirèrent bientôt des disciples : en peu de temps il eut avec lui quarante ecclésiastiques et plusieurs laïques, qui tous paraissaient remplis de son esprit et s'efforçaient d'imiter ses vertus. Norbert songea à choisir une règle : il se détermina pour celle de S. Augustin. Tous ses

disciples en firent une profession solennelle, avec promesse de stabilité. Le saint fondateur alla ensuite à Rome, pour demander au souverain-pontife la confirmation de son ordre. Le pape Honorius II lui accorda ce qu'il désirait; et Dieu bénit l'institut naissant, qui se répandit dans tout le monde chrétien. C'était un empressement merveilleux à s'engager dans ce saint ordre. Thibaut comte de Champagne, touché des discours et des vertus de l'admirable fondateur, conçut le dessein de quitter le monde : il vint offrir à Norbert sa personne avec tout ce qu'il possédait ; mais le saint, qui cherchait moins sa gloire et l'avantage de son institut que le bien général de l'Église, lui conseilla de rester dans le siècle, où il pouvait être plus utile en faisant servir et honorer Dieu par ses vassaux.

Il est bon de remarquer combien l'origine des ordres religieux a été pure. La vie austère, le désintéressement de ceux qui s'y dévouèrent, montrent qu'ils étaient bien éloignés de solliciter des donations. Leurs travaux pour défricher des terres jusqu'alors incultes, une administration sage et active, ont été la vraie source des richesses que l'impiété a su leur reprocher et leur ravir.

Il est élu archevêque de Magdebourg.

Dieu, qui avait élevé Norbert à un si haut degré de sainteté, le destinait à gouverner un grand peuple et à édifier toute l'Allemagne. Obligé d'y faire un voyage pour des affaires importantes, Norbert arriva à Spire lorsque l'empereur Lothaire II y tenait une assemblée pour

élire un archevêque de Magdebourg [1]. On l'invita à prêcher : il le fit avec tant de succès, que les députés de l'Église de Magdebourg le proposèrent pour le siège vacant, et, sans lui donner le temps de se reconnaître, on se saisit de sa personne en s'écriant : *Voici notre évêque ! voici notre père !* Ils le présentent à l'empereur, qui applaudit à ce choix, avec tous les assistants. Après que le légat du pape, qui était présent, eut confirmé l'élection, on emmena le nouvel archevêque à Magdebourg. Dès que Norbert aperçut la ville dont il devenait le pasteur, il voulut faire le reste du chemin nu-pieds. A son entrée dans la ville, il se fit un grand concours de peuple ; la joie était universelle ; on le conduisit en procession à l'église, et de l'église au palais archiépiscopal. Il était vêtu fort pauvrement, et n'avait à l'extérieur rien qui le distinguât. Lorsqu'il se présenta au palais, le portier, qui ne le connaissait pas, le prit pour un pauvre, et le repoussa brusquement en lui disant : « Il y a longtemps que les autres pauvres sont entrés : retire-toi, et n'incommode pas ces seigneurs. » On cria au portier : « Que fais-tu, ignorant? c'est l'archevêque ! » Confus de sa méprise, cet homme voulut se cacher ; mais le saint l'arrêta, et lui dit en souriant : « Ne craignez rien, mon ami : je ne

---

1. *Lothaire II* était le successeur de l'empereur *Henri V*. Ce fut après sa mort, en 1138, que commença la fameuse querelle entre les Guelfes et les Gibelins. Lothaire était la tige des Guelfes.

vous en sais point mauvais gré ; vous me connaissez mieux que ceux qui me forcent à habiter un palais, si peu convenable à un pauvre tel que moi ». — Il gouverna son diocèse avec un zèle infatigable; mais il eut beaucoup à souffrir. L'Église de Magdebourg était tombée dans un grand relâchement : il s'appliqua à y établir une exacte réforme. Ses efforts furent heureux à l'égard de plusieurs ; mais il se fit des ennemis de ceux qu'il ne put gagner. — « Pourquoi, disaient-ils, avons-nous appelé cet étranger, de qui les mœurs sont si contraires aux nôtres ? » Ils le chargeaient d'injures et tâchaient de le décrier parmi le peuple. Leur fureur alla même jusqu'à chercher les moyens de lui ôter la vie. Norbert souffrait tout avec une patience inaltérable ; et à cette occasion il disait à ses amis : « Est-il étonnant que le démon se déchaîne contre moi, lui qui a osé attenter à la vie de Jésus-Christ notre chef ? » Sa charité, sa douceur et sa persévérance triomphèrent enfin de tous les obstacles. Il mourut accablé d'austérités et de fatigues, après avoir rempli tous les devoirs d'un héroïque pasteur.

Ordre de Cîteaux. An 1098. S. Robert.

L'ordre de Cîteaux ne fut pas moins célèbre ni moins utile à l'Église. S. Robert de Molême, qui le fonda, avait embrassé l'état religieux dès l'âge de quinze ans. Dans le dessein de garder une retraite plus exacte et de pratiquer la règle de S. Benoît sans aucun adoucissement, il alla

s'établir, avec quelques compagnons de sa ferveur, dans la forêt de Cîteaux, à cinq lieues de Dijon. C'était un désert dont la vue faisait horreur, qui n'était habité que par des bêtes sauvages. Mais plus cette solitude était affreuse à la nature, plus elle leur paraissait propre au dessein de se cacher et de ne vivre que pour Dieu. Ils se mirent à défricher la terre, et bâtirent des cellules de bois pour se loger ; c'était plutôt un amas de cabanes qu'un monastère. Là, ces bons religieux immolaient leurs corps à Dieu par les rigueurs de la pénitence, leurs cœurs par le feu de la charité. Souvent ils manquaient de pain ; cependant ils refusèrent les riches présents que le duc de Bourgogne voulait leur faire, tant ils estimaient la pauvreté. Quoique ce nouvel institut fût très-renommé pour sa ferveur, il demeura plusieurs années sans faire de progrès sensibles. C'était un arbre qui jetait de profondes racines, avant de s'élever et d'étendre ses branches. Dieu prit plaisir à le relever par tout ce que la vertu peut avoir de plus éclatant aux yeux des hommes.

Saint Bernard. An 1112.

Un jeune seigneur, nommé Bernard, vint s'y consacrer à la retraite avec trente compagnons qu'il avait gagnés à Dieu, et qu'il conduisait à Cîteaux comme de précieuses dépouilles qu'il enlevait au monde en le quittant. — Bernard naquit au château de Fontaines, en Bourgogne. Comme il réunissait en sa personne les grâces extérieures et les plus rares qualités de l'esprit

on avait conçu de lui les plus belles espérances. Tout lui souriait à son entrée dans le monde. Mais il forma la résolution de sacrifier tout à Dieu. Ses frères et ses amis firent ensemble leurs efforts pour l'en détourner ; il s'y affermit davantage, et il vint à bout d'inspirer la même résolution à ceux qui s'y étaient montrés les plus opposés. Il fut suivi à Cîteaux de tous ses frères, excepté du dernier, qu'il laissa à leur père pour la consolation de sa vieillesse. Au moment de leur départ, l'aîné, voyant dans la rue leur jeune frère qui jouait avec d'autres enfants : — « Vous serez, lui dit-il, l'unique héritier de notre maison ; nous vous laissons tous nos biens. — Oui ! répondit l'enfant : les biens du ciel sont pour vous, et ceux de la terre sont pour moi : le partage n'est pas égal. » Dans la suite, il vint se réunir à ses frères. — Dès que Bernard fut entré à Cîteaux, on vit briller en lui les plus sublimes vertus. Il s'appliqua tellement à mortifier ses sens, qu'il semblait être devenu un homme tout spirituel ; il se reprochait la nourriture qu'il était obligé de prendre, et le repas était pour lui un tourment. Son recueillement était si profond, qu'après avoir demeuré un an entier dans la chambre des novices il en sortit sans savoir comment elle était construite. Il veillait une grande partie de la nuit, regardant comme perdu le temps qu'il accordait au sommeil. Il soutenait par son exemple la ferveur de ses compagnons, et ranimait la sienne en se rappelant les motifs de sa

conversion et en se disant souvent à lui-même : *Bernard, à quel dessein es-tu venu ici ?* Ces courtes paroles lui inspiraient un nouveau courage pour remplir les devoirs de la vie religieuse.

Il est fait abbé de Clairvaux.

L'exemple de S. Bernard attira un si grand nombre de religieux dans la maison de Cîteaux, que pour la décharger on fonda plusieurs abbayes, entre autres celle de Clairvaux. Le lieu où elle fut bâtie était un désert, qu'on nommait auparavant la *Vallée d'absinthe*, dont les bois avaient servi longtemps de retraite aux voleurs. Elle devint la demeure des saints. Bernard en fut établi abbé, et il y conduisit douze religieux ; mais leur nombre s'accrut considérablement. Le saint abbé avait coutume de dire à ceux qu'il admettait parmi les novices : « Si vous voulez entrer ici, laissez à la porte le corps que vous avez apporté du siècle : elle est ouverte pour votre âme seule. » En effet, la règle qu'on y observait était extrêmement austère. Comme le monastère était d'abord fort pauvre, on n'y mangeait que du pain mêlé d'orge et de millet ; le potage était fait avec des feuilles de hêtre cuites. Malgré cette chétive nourriture, ces saints solitaires vivaient contents ; l'amour de la pénitence assaisonnait leurs mets grossiers. On ne connaissait à Clairvaux d'autres exercices que la prière et le travail des mains. Quoique la communauté fût nombreuse, le silence de la nuit y régnait pendant le jour. Ce silence imprimait un tel respect aux séculiers, qu'ils n'osaient eux-mêmes tenir aucun discours

profane en ce saint lieu. On y voyait des hommes qui, après avoir été riches et honorés dans le monde, se glorifiaient dans la pauvreté de Jésus-Christ, souffraient avec joie la fatigue du travail, la faim, la soif, le froid, les humiliations. Bernard était partout à leur tête ; il en faisait lui-même plus qu'il n'en exigeait d'eux. Il avait une si haute idée de la vie religieuse, que, dans le commencement de son gouvernement, il était choqué des moindres imperfections que l'on ne peut absolument éviter en cette vie, et qu'il voulait ne trouver que des anges en ceux qu'il conduisait. Dieu lui fit connaître qu'il se trompait, et il sut dans la suite se proportionner aux faiblesses de l'humanité, et conduire ses religieux à la perfection par des routes différentes, selon les différentes mesures de grâce qu'il reconnaissait en eux. — Bernard sanctifia toute sa famille : il avait avec lui tous ses frères ; Tescelin son père vint aussi, dans sa vieillesse, prendre l'habit monastique à Clairvaux. Il ne lui restait plus dans le monde qu'une sœur mariée, fort attachée au siècle, qui, ayant eu envie de le voir, vint au monastère superbement parée, avec une suite nombreuse. Le saint refusa de la recevoir en cet état. Ce refus la remplit de honte et de componction. « Quoique je ne sois, dit-elle, qu'une pècheresse, Jésus-Christ est mort pour moi. Si mon frère méprise mon corps, que le serviteur de Dieu ne méprise pas mon âme. Qu'il vienne, qu'il ordonne : je suis prête à lui obéir. » Alors

Bernard vint la voir : elle fut si touchée de ses entretiens, qu'elle renonça à la vanité, et que deux ans après, ayant obtenu le consentement de son mari, elle entra dans un monastère qui venait d'être fondé pour les femmes, et y mourut saintement.

Célébrité de Saint Bernard.

S. Bernard devenait de jour en jour plus célèbre à cause de ses talents et de ses vertus, qui furent bientôt récompensées du don des miracles. Le premier se fit en faveur d'un gentilhomme, parent du saint abbé. Ce gentilhomme tomba malade, et perdit tout-à-coup la connaissance et la parole. Sa famille était fort alarmée, parce que le mourant avait autrefois commis des injustices. On appela S. Bernard, qui assura que la connaissance reviendrait au malade si l'on réparait les torts qui avaient été faits. On accomplit la réparation, et S. Bernard alla offrir le saint sacrifice. Avant que la messe fût achevée, le moribond commença à parler librement et demanda à se confesser. Il fit en effet sa confession, reçut les sacrements, et trois jours après il mourait dans de grands sentiments de pénitence. — Une femme vint un jour trouver le saint moine et lui présenta son enfant, de qui la main était desséchée et le bras tourné depuis sa naissance. S. Bernard eut compassion d'elle, et lui dit de mettre cet enfant à terre ; puis, ayant adressé à Dieu une prière, il fit le signe de la croix sur le bras de l'enfant, qui fut guéri à l'instant et courut embrasser sa mère.

Le bruit de ces merveilles s'étant répandu, on

lui amenait de fort loin des malades de toute espèce, des aveugles, des paralytiques, et il les guérissait en les touchant ou en faisant sur eux le signe de la croix. — Les conversions qu'il opéra n'étaient pas des prodiges moins surprenants. On ne résistait point à son éloquence persuasive, ou plutôt à l'Esprit divin qui l'animait. Une troupe de jeunes seigneurs, qui allaient chercher des fêtes et des divertissements, eurent la curiosité de voir, en passant, la maison de Clairvaux : le saint les reçut avec bonté ; et, pour les détourner des plaisirs dangereux où ils couraient, il les invita à y demeurer quelques jours, jusqu'au carême, qui était proche : mais il ne put rien gagner sur eux. — « J'espère, leur dit-il, que Dieu m'accordera ce que vous me refusez ». En même temps il leur fit présenter de la bière, et les exhorta à boire à la santé de leurs âmes. Ils le firent en riant, et partirent ensuite ; mais à peine étaient-ils à quelque distance, que, se rappelant ce que Bernard leur avait dit, ils se sentirent changés, retournèrent à Clairvaux, et y embrassèrent tous la vie religieuse.

La réputation de S. Bernard fit naître à plusieurs Églises le désir de l'avoir pour pasteur : on lui offrit l'archevêché de Milan, celui de Reims, l'évêché de Langres et celui de Châlons. Il refusa toutes ces dignités, et le respect que les souverains-pontifes avaient pour sa vertu les empêcha de faire violence à sa modestie. L'humble solitaire ne cherchait qu'à s'ensevelir dans la

retraite, instruire ses religieux et s'instruire lui-même des voies de Dieu ; mais le crédit que ses lumières et sa sainteté lui donnaient troubla souvent sa solitude. On avait recours à lui de toutes les provinces, et son zèle l'obligeait de prendre part à toutes les affaires de l'Église. Il était tout à la fois le refuge des malheureux, le défenseur des opprimés, le fléau des hérétiques, l'oracle des souverains-pontifes, le conseil des évêques et des rois, en un mot l'homme de l'Église toujours prêt à en soutenir les droits, à en défendre l'unité, à en combattre les ennemis. — On regarde Bernard comme le dernier des Pères de l'Église.

Les Trinitaires. An 1199.

Peu de temps après, la France vit encore s'élever dans son sein un établissement très-utile à l'Église, infiniment glorieux à la religion. Pendant les croisades, un grand nombre de chrétiens avaient été faits prisonniers par les infidèles ; ils gémissaient dans les fers, exposés au danger de perdre la foi, lorsqu'un saint prêtre se sentit inspiré de travailler à les délivrer. — Jean de Matha,

S. Jean de Matha.

né en Provence, de parents vertueux, avait reçu une éducation chrétienne, et la grâce avait fortifié ses heureuses inclinations. L'étude et la prière furent les occupations ordinaires de son enfance. Il ne connaissait d'autres récréations que les lectures de piété ; dès sa jeunesse, il affligeait son corps par les jeûnes et d'autres mortifications, et distribuait en aumônes tout l'argent que ses parents lui donnaient. Après ses premières études, il se

retira pendant quelque temps dans un ermitage voisin, pour y vivre dans une application continuelle à Dieu ; mais, se trouvant trop exposé aux visites de sa famille, il vint à Paris, où il étudia en théologie et parvint au doctorat. Maurice de Sully, évêque de Paris, informé de sa science et de sa piété, l'ordonna prêtre. Ce fut en célébrant pour la première fois le saint sacrifice qu'il connut, par un attrait intérieur, les desseins de Dieu sur lui. Aussitôt le saint prêtre se disposa à remplir sa vocation par la retraite et les exercices de la pénitence. Ayant entendu parler d'un solitaire, qui s'appelait Félix de Valois et qui vivait dans le diocèse de Meaux, au lieu nommé Gerfroy, il alla le trouver et lui fit part de son dessein. Ensemble ils formèrent le plan d'une société religieuse dont l'objet serait la délivrance des captifs. Ils allèrent ensemble à Rome, et exposèrent leur pensée au pape Innocent III, qui l'approuva par une bulle solennelle, et érigea leur institut religieux sous le nom de la *Sainte-Trinité pour la Rédemption des Captifs*. Revenus en France, ils fondèrent le premier monastère de l'ordre dans le lieu où était l'ermitage de Félix de Valois. Leur vie était si sainte, la fin du nouvel institut si noble, l'œuvre qu'on y exerçait si respectable, qu'ils s'attirèrent la vénération des fidèles. Aussi y vint-on en foule, et le nombre de ceux qui demandaient à être admis dans la communauté augmentait de jour en jour. Le fondateur fut obligé de bâtir plusieurs monastères. Alors commença

l'œuvre particulière de charité à laquelle il s'était voué. Il envoya en Afrique deux de ses religieux, qui, pour la première fois, retirèrent des mains des infidèles 186 esclaves. Jean fit lui-même plusieurs voyages en Espagne et en Barbarie, et procura la liberté à 120 captifs. Il essuya, dans ses différents voyages, les plus grandes traverses, et courut des dangers de toute espèce ; rien ne put arrêter l'activité de son zèle. Malgré tant de fatigue, il ne diminua en rien ses austérités. Enfin, sentant ses forces épuisées, il se retira à Rome, où il passa les deux dernières années de sa vie à visiter les prisonniers, assister les malades et soulager les pauvres.

Ce n'est que dans la religion chrétienne que l'on trouve des exemples de cette charité généreuse, qui sacrifie son repos, sa santé, et expose sa vie pour le bonheur des autres. Une sensibilité naturelle, une bienfaisance tout humaine, peut bien opérer quelques légers sacrifices ; elle n'est pas capable de cet héroïsme qui conduit l'âme à mépriser les travaux, les dangers et la mort : il faut pour l'inspirer, le nourrir et le perpétuer, des motifs plus puissants et des encouragements d'une tout autre force ; il faut le saint amour de Dieu.

§ III.

De la seconde à la sixième Croisade. 1147-1229.

Seconde croisade. 1147-1149

LES infidèles ayant pris sur les chrétiens la ville d'Edesse, ainsi que nous l'avons dit, la nouvelle des cruautés qu'ils exercèrent dans cette ville souleva l'indignation des latins. La Terre-Sainte se trouvait d'ailleurs dans le plus grand danger de retomber au pouvoir des Turcs. Le pape Eugène III entreprit de rallumer dans le cœur des chrétiens l'ardeur que cinquante ans auparavant Urbain II y avait fait naître. Il écrivit à ce sujet au roi de France une lettre par laquelle il exhortait tous les Français à prendre les armes pour la défense de la religion. S. Bernard fut chargé de prêcher la croisade. Louis VII, surnommé le Jeune, l'y avait déjà invité ; le pape lui en avait écrit ; mais le saint abbé ne put s'y résoudre qu'après en avoir reçu l'ordre exprès. Alors il le fit, non-seulement en France mais en Allemagne, avec un succès prodigieux. Sa prédication fut soutenue par des miracles, et une foule de seigneurs demandèrent la croix avec un tel empressement qu'il semblait que l'Europe dût passer en Asie. Quoiqu'on eût préparé un grand nombre de croix, comme il n'y en avait point encore assez pour la multitude de ceux qui se présentaient, S. Bernard fut obligé de mettre en pièces une partie de ses habits pour en faire des

croix. Louis-le-Jeune, qui donna à ses sujets l'exemple, se disposa à marcher en personne à la tête de son armée. L'empereur Conrad III, qui était aussi de cette expédition, prit les devants, et se mit en route, à l'Ascension de l'année 1147. Son armée était composée de 70.000 cavaliers cuirassés, sans compter la cavalerie légère et l'infanterie, qui était innombrable. L'armée du roi de France, qui se mit en marche quinze jours après, n'était pas moins considérable. Mais presque tout périt par la mauvaise conduite des croisés, qu'il ne fut pas possible d'assujettir au frein de la discipline militaire. Arrivés sur les terres de l'empire grec, ils y commirent des désordres qui donnèrent de la défiance à Manuel Comnène, empereur de Constantinople. Ce prince, qui craignait pour ses États, résolut de faire périr les croisés : il leur donna des guides infidèles, qui les conduisirent dans les déserts de l'Asie-Mineure, où ils tombèrent entre les mains des ennemis. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que Louis et Conrad firent passer jusqu'en Syrie les débris de leurs armées. Ils y formèrent le siège de Damas ; mais ils furent obligés de le lever et de reprendre le chemin de l'Europe. Telle fut la fin de cette malheureuse expédition, où périrent les deux plus belles armées qu'on eût vues depuis longtemps.

Dans le chagrin qu'excita une si grande perte, on éclata en murmures contre S. Bernard. Il se justifia en rappelant que les croisés avaient attiré

la colère de Dieu par leurs désordres, et empêché l'exécution de ses promesses, comme autrefois les Israélites dans le désert avaient été exclus de la terre promise à cause de leurs crimes. Déjà épuisé de fatigues et d'austérités, il ne survécut pas longtemps à cette disgrâce. — Il mourut en 1153.

Troisième croisade. An 1189-1193.

Henri II, roi d'Angleterre, avait résolu d'entreprendre une nouvelle croisade, dans le but d'expier le crime qu'il venait de commettre en faisant mettre à mort S. Thomas de Cantorbéry. Voici ce fait lamentable.

S. Thomas de Cantorbéry. An 1170.

Thomas Becket, né à Londres en 1149, et remarquable par son talent et sa vertu, était parvenu à la dignité de chancelier d'Angleterre et à la plus haute faveur auprès du roi. Le siège de Cantorbéry étant venu à vaquer, Henri II voulut y placer son chancelier. Thomas résistait, et faisait entendre au roi que, s'il devenait archevêque, il ne manquerait pas d'encourir sa disgrâce, parce qu'il se croirait obligé de s'opposer à certains abus qui régnaient en Angleterre. Henri n'eut point d'égard à ces représentations, et le fit élire archevêque par le chapitre de Cantorbéry. Ce que le saint prélat avait prévu arriva. Le roi s'appropriait les revenus des bénéfices lorsqu'ils étaient vacants, et différait d'y nommer afin d'en prolonger la vacance : Thomas s'éleva contre cet abus. Il s'opposa aussi aux entreprises des juges laïques, qui, au mépris des immunités de

l'Église, citaient les personnes ecclésiastiques à leur tribunal. Enfin, il montra un zèle intrépide contre les seigneurs et les officiers qui opprimaient l'Église et usurpaient ses biens. Henri en fut irrité ; il exigea que les évêques fissent serment de maintenir toutes les coutumes du royaume. L'archevêque comprit que, sous le nom de *coutumes*, le prince entendait les abus dont on vient de parler, et il refusa le serment. Dès lors il essuya une persécution ouverte, au point que sa vie était en danger, et qu'il se vit obligé de passer en France. Il députa à Louis VII deux de ceux qui l'avaient accompagné dans sa fuite, pour lui demander un asile. Au récit de ce que leur maître avait souffert, ce prince dit avec bonté : « Comment le roi d'Angleterre a-t-il oublié ces paroles du Psalmiste : *Mettez-vous en colère et ne péchez point ?* — Sire, lui répondit un des députés, il s'en serait peut-être souvenu s'il assistait à l'office aussi souvent que Votre Majesté ». — Le roi sourit, et promit sa protection à l'archevêque, en ajoutant : « Il est de l'ancienne dignité de la couronne de France que les justes persécutés, et surtout les ministres de l'Église, trouvent secours et sûreté dans le royaume ». Il travailla ensuite, de concert avec le pape, à réconcilier le saint avec Henri II. Sur la foi de cette réconciliation, Thomas retourna en Angleterre ; mais il n'y avait pas encore trois mois qu'il était de retour, lorsque le roi s'emporta de nouveau contre lui, et dit dans un

transport de colère : « Quoi ! n'y aura-t-il donc personne pour me venger d'un prêtre qui trouble tout mon royaume ? » Ce fut un arrêt de mort contre le prélat. Quatre officiers forment l'horrible complot de tuer l'archevêque. Ils se rendent secrètement à Cantorbéry, et le massacrent dans son église (1170). En apprenant ce meurtre, Henri fut consterné ; il protesta avec serment qu'il ne l'avait jamais ordonné ; il resta trois jours enfermé dans sa chambre presque sans manger, et sans recevoir aucune consolation ; il consentit à subir la pénitence qui lui serait imposée. — Dieu manifesta la sainteté de son serviteur par un grand nombre de miracles opérés sur son tombeau, et par les châtiments terribles qu'il exerça sur Henri, jusqu'à ce que ce prince eut apaisé la colère divine par une pénitence exemplaire. Mais il mourut avant d'avoir accompli la promesse qu'il avait faite de secourir les chrétiens de la Palestine. Il eut pour successeur son fils Richard Cœur-de-Lion (1189).

Richard Cœur-de-Lion. 1189-1199

La Terre-Sainte était dans la plus fâcheuse situation. Saladin, soudan d'Égypte, y était entré à la tête de cinquante mille hommes : il avait remporté une grande victoire sur les chrétiens, et fait prisonnier Guy de Lusignan roi de Jérusalem, Renaud de Châtillon le grand-maitre des Hospitaliers, et beaucoup d'autres seigneurs de distinction ; mais la perte qui fut la plus sensible était celle de la vraie Croix, qu'on avait portée au combat, et qui fut prise par les infi-

dèles. Après cette défaite de l'armée chrétienne, rien ne put arrêter le progrès des armes de Saladin : presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au vainqueur. Il mit le siège devant Jérusalem et s'en rendit maître. Ainsi, cette ville retomba sous la puissance des infidèles quatre-vingt-huit ans après qu'elle eut été conquise par les chrétiens. Il ne leur resta en Palestine que trois places considérables : Antioche, Tyr et Tripoli.

La nouvelle de ce désastre répandit la consternation dans tout l'Occident. Le pape Urbain III en mourut de chagrin. Les rois de France et d'Angleterre, Philippe-Auguste et Richard, qui étaient alors en guerre, en furent si touchés qu'ils oublièrent leur querelle particulière pour ne songer qu'à accomplir la croisade méditée par Henri II. Afin de fournir aux frais, on mit sur les biens ecclésiastiques une taxe que l'on nomma *dîme saladine*, parce que c'était la dixième partie du revenu, et qu'elle était destinée à faire la guerre à Saladin. Les deux rois s'embarquèrent, chacun avec leur armée. Philippe arriva le premier en Palestine, et se joignit aux chrétiens, qui faisaient depuis deux ans le siège de la ville d'Acre. Ce renfort mettait les assiégeants en état de livrer l'assaut ; mais Philippe, par ménagement pour le roi d'Angleterre, voulut attendre son arrivée, afin de partager avec lui l'honneur de prendre la ville. Elle se rendit en effet par composition, et l'un des principaux articles du traité fut que la vraie

Croix serait remise entre les mains des chrétiens.

On avait lieu d'espérer que ce premier succès serait suivi de nouvelles conquêtes ; mais la mauvaise santé de Philippe et les mécontentements qu'il avait reçus du roi d'Angleterre le déterminèrent à repasser en France. Cependant, de peur qu'on l'accusât d'avoir abandonné son allié, il lui laissa 10.000 hommes d'infanterie et 500 chevaliers, avec l'argent nécessaire pour entretenir ses troupes durant trois ans. Resté seul en Palestine, Richard avait une armée assez forte pour former quelque grande entreprise : il gagna en effet une bataille sur Saladin, et, s'il eût marché droit à Jérusalem, il aurait aisément repris cette ville ; mais il ne sut pas profiter de l'avantage qu'il venait de remporter, et donna à l'ennemi le temps de fortifier la place. Obligé ensuite de renoncer au projet de ce siège, il partit pour revenir en Europe, après avoir conclu avec Saladin une trève de trois ans.

Ainsi, tout le fruit de la troisième croisade fut la prise de la ville d'Acre, qui devint le refuge des chrétiens d'Orient, où ils attendirent longtemps, mais en vain, l'occasion de rétablir le royaume de Jérusalem. Pour Richard, jeté par une tempête sur les terres du duc d'Autriche, il y fut retenu par trahison pendant un an, et ne dut sa liberté qu'à la forte rançon qu'il lui fallut payer pour la recouvrer.

Quatrième croisade. 1202-1204

Le peu de succès de cette croisade n'empêcha pas qu'elle fût suivie d'une quatrième, peu d'années après le retour de Philippe-Auguste ; mais ce prince n'y prit point de part. Le nouvelle expédition fut entreprise par des seigneurs français et italiens, ayant à leur tête le marquis de Montferrat et Baudoin comte de Flandre. On était convenu de se rassembler à Venise, et cette république s'était engagée à fournir des vaisseaux pour le transport des croisés. Les Vénitiens, fidèles à leurs engagements, eurent bientôt rassemblé tous les batiments nécessaires. Ils firent plus ; ils voulurent aussi se signaler dans une guerre où la religion était intéressée, et ils équipèrent à leurs frais cinquante galères pour cinq cents nobles d'entre eux, qui se joignirent aux croisés. On attendait la saison favorable pour s'embarquer, lorsque le jeune Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, vint implorer du secours en faveur de son père, qu'un usurpateur avait détrôné et renfermé dans une étroite prison, après lui avoir fait crever les yeux. Il promettait de rétablir l'union entre les Grecs et les Latins, de fournir deux cent mille marcs d'argent et des vivres pour un an, de faciliter la conquête de la Terre-Sainte, et d'y entretenir toute sa vie cinq cents chevaliers pour la défendre. Ces offres parurent si avantageuses que l'on crut ne devoir pas les refuser, quoique, en portant la guerre de ce côté-là, on s'écartât du but. Au lieu donc d'aller en Palestine, on fit voile vers Constanti-

nople. Il ne fallut aux croisés que six jours pour emporter la place. L'usurpateur prit la fuite, et le jeune Alexis fut couronné empereur ; mais bientôt après ce prince fut étranglé par un de ses officiers, qui s'empara du trône. Dans ces conjonctures, les croisés tinrent conseil pour savoir ce qu'ils avaient à faire : ils se crurent autorisés à venger la mort du prince qu'ils avaient protégé ; ils attaquèrent de nouveau la ville de Constantinople, la prirent d'assaut et l'abandonnèrent au pillage. L'autorité des chefs ne put mettre un frein à la licence du soldat, qui se permit les plus grands excès.

Empire latin à Constantinople. 1204-1261

Maîtres de Constantinople, les croisés résolurent d'y établir un d'entre eux en qualité d'empereur. Le choix tomba sur Baudouin, comte de Flandre, de qui les Grecs eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de louer les vertus. Il fut couronné dans l'église de Sainte-Sophie, et prit le titre d'empereur d'Orient [1]. Les seigneurs croisés partagèrent ensuite la plupart des provinces de l'empire qui étaient en Europe, et, uniquement occupés à s'y maintenir, abandonnèrent l'expédition de Terre-Sainte pour laquelle ils avaient pris les armes. Ainsi commença l'empire des Latins à

1. Alors fut fondé à Trébizonde, sur la mer Noire, ce que les historiens appellent l'*Empire de Trébizonde*. Là s'étaient réfugiés les anciens maîtres de Constantinople, attendant l'occasion de remonter sur le trône impérial. Elle ne tarda pas à se présenter (1261). L'empire de Trébizonde, où s'étaient maintenus des princes de la famille impériale, même après le retour des Paléologues à Constantinople, fut définitivement détruit par Mahomet II, en 1461.

Constantinople ; mais il ne fut pas de longue durée : au bout de cinquante-sept ans, les Grecs parvinrent à remettre sur le trône impérial Michel Paléologue, de la famille de leurs anciens empereurs. — Cette conquête des Latins, loin de faciliter la réunion des Grecs à l'Église Romaine, acheva de les en séparer. Les excès qui furent commis dans la prise et le pillage de Constantinople leur inspirèrent une aversion violente contre les Latins, et c'est à cette époque qu'il faut placer la rupture entière et le schisme consommé de l'Église grecque.

Cinquième croisade. 1217-1221

Le pape Innocent III, s'indignant que d'autres intérêts fussent substitués à ceux de la croisade, se hâta de demander à la chrétienté un nouvel effort, et dans le quatrième concile de Latran, en 1215, la cinquième croisade fut décidée. Honorius III, successeur d'Innocent, nomma pour commander l'expédition André II roi de Hongrie, qui entraîna avec lui un grand nombre de chevaliers allemands et de Français, parmi lesquels était Jean de Brienne, désigné par Philippe-Auguste pour être roi de Jérusalem. A peine arrivé à Saint-Jean d'Acre, André se retira. Damiette fut prise néanmoins ; mais cette conquête servit peu, à cause des maladies et des divisions qui se mirent dans l'armée chrétienne et la réduisirent aux plus tristes extrémités. Les croisés abandonnèrent l'Egypte après une humiliante capitulation, et se retirèrent en laissant pour ôtage leur chef Jean de Brienne.

La sixième croisade fut entreprise par l'empereur Frédéric II. Il y avait déjà quinze ans que ce prince avait fait vœu de délivrer la Palestine, sans qu'il se mit en peine d'accomplir sa promesse. Excommunié par le pape, il partit enfin, mais sans se faire absoudre ; il traita avec le sultan Mélédin pour entrer dans Jérusalem, où il avait dessein de se faire couronner roi ; mais il ne s'y trouva aucun évêque qui voulût donner l'onction royale à un empereur excommunié. Seize ans après, la ville sainte retombait au pouvoir des infidèles. Il était réservé à S. Louis de tenter un dernier et magnanime effort pour l'arracher de leurs mains sacrilèges.

Sixième croisade. 1228.

§ IV.

S. François d'Assise. S. Dominique 1204-1221.

L'INSTITUTION de deux ordres célèbres, qui suivit de près la quatrième croisade, offre aux yeux de la religion un objet plus intéressant que la conquête mal assurée de Byzance. François, né à Assise, petite ville d'Italie, fonda le premier de ces deux ordres, et donna à ses disciples le nom de *Frères-Mineurs*. Son père, qui était marchand, le destinait à la même profession, et ne prit pas grand soin de son éducation. Quoique le jeune François eût plus de goût pour les vains amusements du monde que pour les exercices de la piété, il témoignait dès son

S. François d'Assise.

enfance une compassion tendre pour les pauvres, et les soulageait selon son pouvoir. Il refusa cependant une fois l'aumône, contre sa coutume: mais il en eut un regret si vif, qu'il résolut de donner désormais à tous ceux qui lui demanderaient au nom de Dieu. Une maladie dangereuse qu'il essuya lui fit prendre le parti de renoncer au monde et de ne s'attacher qu'à Dieu. Quelque temps après, ayant rencontré un mendiant couvert de haillons, il se dépouilla d'un habit neuf qu'il portait et l'en revêtit. Un autre jour qu'il était en voyage, il trouva sur le chemin un lépreux si défiguré qu'il en eut d'abord horreur ; puis, faisant réflexion que pour servir Jésus-Christ il faut se vaincre soi-même, il descendit de cheval et baisa le lépreux en lui donnant l'aumône. Quand on commence ainsi, on fait en peu de temps de grands progrès dans la vertu. Aussi François parut-il bientôt un homme nouveau : il cherchait la solitude, et méditait avec attendrissement sur les souffrances du Sauveur.

Sa vie retirée ne plaisait pas à son père, qui le maltraita souvent, et en vint jusqu'à le déshériter. François ne se crut jamais plus riche qu'au moment où il commençait à ne plus rien posséder. Il souffrit tout avec patience. « Abandonné de mon père sur la terre, disait-il, je m'adresserai avec plus de confiance à mon père qui est dans les cieux ». Il se retira auprès d'une petite église appelée Portioncule ou Notre-Dame-des-Anges, et se mit à servir les lépreux,

s'exerçant aux œuvres les plus mortifiantes de la miséricorde et de l'humilité. Ayant entendu lire à la messe ces paroles que Notre-Seigneur adressa à ses apôtres, *Ne portez ni or ni argent, ni deux tuniques, ni chaussure, ni bâton*, — « Voilà, s'écria-t-il plein de joie, voilà ce que je cherche, ce que je désire de tout mon cœur ! » Aussitôt il quitte ses souliers et son bâton, renonce à l'argent, et ne garde qu'une simple tunique, qu'il attachait avec une ceinture de corde, pratiquant à la lettre ce qu'il venait d'entendre. Il commença dès lors à prêcher la pénitence par des discours simples mais solides, qui faisaient la plus vive impression sur les auditeurs.

Institution des Frères-Mineurs. An 1208.

Il eut bientôt des disciples qui imitèrent sa pénitence et son zèle : ils annonçaient la parole sainte, exhortant tous ceux qu'ils rencontraient à craindre Dieu, à l'aimer et à observer ses commandements. Quelques-uns les écoutaient avec attention, mais la plupart étaient choqués de leur habit extraordinaire et de l'austérité singulière de leur vie. On leur demandait de quel pays et de quelle profession ils étaient ; souvent on leur refusait l'hospitalité, comme à des malfaiteurs ; ils étaient réduits à passer des nuits entières sous les portiques des églises. Quelquefois on les chargeait d'injures ; les enfants et la populace leur jetaient des pierres et de la boue. Mais eux se réjouissaient de souffrir ces opprobre dans l'exercice du ministère évangélique. Enfin, par leur désintéressement et leur patience,

ils vinrent à bout de dissiper les préventions, et se concilièrent en tous lieux la vénération publique.

Travaux apostoliques de S. François d'Assise.

S. François, voyant que le nombre de ses disciples augmentait, leur dressa une règle qui n'était autre chose que la pratique des conseils de l'Évangile ; il y ajouta seulement quelques observances particulières, pour mettre de l'uniformité dans leur manière de vivre. Il alla à Rome présenter cette règle à Innocent III, qui l'approuva. Alors le serviteur de Dieu conduisit sa petite société à l'église de la Portioncule, qui lui fut cédée par une abbaye de Bénédictins, de qui elle dépendait, et il y forma son premier établissement. Ce fut comme le berceau de l'ordre. Il s'appliqua ensuite à rendre ses disciples propres aux fonctions de l'apostolat. Il leur donna des instructions pour avancer eux-mêmes dans la perfection, et pour gagner des âmes à Jésus-Christ ; il leur recommanda surtout de s'attacher fortement à la foi de l'Église Romaine. Après leur avoir beaucoup parlé du royaume de Dieu, du mépris du monde, du renoncement à leur propre volonté et de la mortification du corps : « Ne craignez point, ajouta-t-il, parce que nous paraissons méprisables ; mettez votre confiance en Dieu, qui a vaincu le monde. Vous trouverez des hommes durs qui vous maltraiteront : apprenez à souffrir avec patience les rebuts et les outrages. » Il les envoya ensuite en différents pays, et se réserva à lui-même la mission

de Syrie et d'Égypte, dans l'espérance d'y trouver le martyre. Il s'embarqua avec un seul compagnon, et aborda à Damiette, où était alors le sultan Mélédin [1]. Le sultan lui demanda par qui il avait été envoyé vers lui : — « C'est, répondit hardiment François, c'est le Dieu très-haut qui m'envoie pour vous montrer le chemin du ciel, à vous et à votre peuple ». Cette intrépidité étonna le sultan, qui l'invita à demeurer auprès de lui. — « Je le ferai volontiers, dit François, si vous voulez vous convertir, avec votre peuple. Pour que vous n'hésitiez plus à quitter la loi de Mahomet et à embrasser celle de JÉSUS-CHRIST, faites allumer un grand feu : j'y entrerai avec vos prêtres, afin que vous voyiez quelle est la vraie religion. — Je doute fort, reprit Mélédin en souriant, qu'aucun de nos imans veuille se soumettre à cette épreuve ; d'ailleurs, il serait à craindre que cela n'excitât quelque sédition ». Cependant, charmé des discours de François, le prince lui offrit de riches présents, que le saint homme ne voulut point accepter ; refus qui le rendit encore plus vénérable aux yeux de Mélédin. Il le congédia en lui disant : « Priez pour moi, mon père, afin que Dieu me fasse connaitre la religion qui lui est la plus agréable, et qu'il me donne le courage de l'embrasser. »

François, à son retour d'Égypte, convoqua un

1. Le même avec qui traita l'empereur Frédéric II lors de la sixième croisade.

chapitre général à Assise. Son ordre s'était multiplié au point que l'on y comptait plus de 5000 religieux. Comme quelques-uns d'entre eux le priaient d'obtenir du pape un privilège en vertu duquel ils pussent prêcher partout, même sans la permission des évêques, il répondit avec indignation : « Quoi, mes frères ! vous ne connaissez pas la volonté de Dieu : il veut que nous gagnions d'abord les supérieurs par l'humilité et le respect ; nous gagnerons ensuite ceux qui leur sont soumis par nos discours et nos bons exemples. Quand les évêques verront que vous vivez saintement et que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, ils vous prieront eux-mêmes de travailler au salut des âmes dont ils sont chargés. Notre privilège singulier doit être de n'avoir point de privilège. » — Quand François sentit sa mort approcher, il redoubla les rigueurs de sa pénitence. Le jour même où il mourut, il se fit lire la passion du Sauveur, et s'étant mis à réciter le psaume 141e il expira en disant ces paroles : *Les justes sont dans l'attente de la récompense que vous m'accorderez, Seigneur.*

Saint Dominique.

S. Dominique, issu d'une famille illustre d'Espagne, se sentit, dès sa jeunesse, animé d'un grand désir de travailler au salut des âmes, et en particulier à la conversion de celles qui étaient plongées dans les ténèbres de l'erreur. Bientôt il trouva l'occasion d'exercer son zèle. Il était

chanoine régulier de l'église d'Osma, lorsque don Diégo, qui en était évêque, fut chargé par Innocent III du soin d'instruire et de ramener à la foi catholique les Albigeois, dont les erreurs infectaient alors la ville d'Alby et ses environs. Dominique accompagna son évêque dans cette mission apostolique, et s'employa avec beaucoup d'ardeur à la conversion de ces hérétiques.

On avait donné le nom d'*Albigeois* à différents sectaires qui, divisés d'ailleurs par les sentiments, s'accordaient entre eux à mépriser l'autorité de l'Église, à rejeter l'usage des sacrements, à renverser enfin toute l'ancienne discipline. Ces fanatiques portaient la désolation dans le pays. Ils s'attroupaient parfois au nombre de 8000 hommes, pillaient villes et villages, massacraient les prêtres, profanaient les églises, brisaient les vases sacrés. Les missionnaires connaissaient le danger, la difficulté de l'entreprise : ils n'en furent point ébranlés ; ils étaient disposés à sacrifier leur vie pour une si belle cause. La Providence les délivra de plusieurs périls. Ainsi, on avait aposté deux assassins dans un endroit où Dominique devait passer ; mais il s'échappa de leurs mains. Comme on lui demandait ensuite ce qu'il eût fait s'il était tombé au pouvoir de ces assassins : « J'aurais, dit-il, remercié Dieu, et je l'aurais prié de faire que mon sang coulât goutte à goutte, et que mes membres fussent coupés l'un après l'autre, afin de prolonger mes tourments et d'enrichir ma couronne ». Cette réponse fit une vive impression

Hérésie des Albigeois.

sur ses ennemis. — Les saints missionnaires eurent plusieurs conférences avec les hérétiques, et toutes se terminèrent à l'avantage de la vérité. Il n'y avait point de jour où il ne s'opérât des conversions. Mais les esprits n'en furent que plus aigris ; et, comme ces sectaires étaient soutenus par Raymond comte de Toulouse, ils se portèrent aux plus grandes cruautés. Pour les réprimer, on fut obligé de recourir à des remèdes violents ; on publia contre eux une croisade, moins parce qu'ils erraient dans la foi que parce qu'ils renversaient les lois de la société. Simon, comte de Monfort, eut le commandement de l'armée. Il poursuivit vivement les Albigeois ; et si dans le cours de ses exploits il se trouve quelques traits d'une sévérité excessive, il faut considérer qu'il avait affaire à des monstres dont il crut ne pouvoir autrement purger les provinces qu'ils désolaient. On lui attribue un mot cruel qu'il ne paraît pas avoir dit. Au reste, S. Dominique n'eut aucune part à cette expédition militaire : la douceur et la patience furent ses seules armes. Lorsqu'il vit que l'armée des croisés approchait, il n'oublia rien pour écarter le danger qui menaçait ce peuple opiniâtre. Se trouvant ensuite parmi les croisés, il remarqua que plusieurs ne s'étaient joints à eux que pour piller, et qu'ils se livraient à toutes sortes de désordres : il entreprit de les réformer eux-mêmes, et y travailla avec autant de zèle qu'au salut des Albigeois. Il est d'ailleurs faux qu'il ait exercé les fonctions d'inquisiteur.

Institution des Frères-Prêcheurs. An 1216.

Dieu inspira à Dominique le dessein de former une société d'hommes apostoliques qui, en se sanctifiant eux-mêmes par les exercices de la vie religieuse, pussent travailler efficacement par la prédication à répandre la lumière de la foi. Dans cette vue, il s'associa plusieurs compagnons, qui consentirent à vivre en commun selon le plan qu'il leur traça. Foulques, évêque de Toulouse, goûta fort ce projet, et en favorisa l'exécution de tout son pouvoir. Il emmena Dominique à Rome, afin d'obtenir l'approbation du souverain-pontife. Le pape l'accorda et confirma les constitutions. Foulques donna à S. Dominique et à ses disciples leur première église, fondée en l'honneur de S. Romain, à Toulouse, et il y eut parmi les citoyens de cette ville une pieuse émulation pour contribuer à leur établissement. Cette émulation s'étendit bientôt dans la province ; on s'empressa de fonder des maisons de l'ordre à Montpellier, à Bayonne, à Lyon, et en plusieurs autres villes.

La réputation dont jouissaient les nouveaux religieux, connus sous le nom de *Frères-Prêcheurs*, attira dans leur ordre des hommes du mérite le plus distingué. Alors le saint patriarche envoya plusieurs de ses disciples en différents pays, prêcher la pénitence et défendre la pureté de la foi contre les hérétiques : il en vint sept à Paris, à qui l'Université et un pieux docteur nommé Jean, doyen de Saint-Quentin, donnèrent la maison de Saint-Jacques, d'où ils prirent le nom de *Jacobins*. Cette petite communauté s'accrut au point que

S. Dominique y trouva trente religieux lorsqu'il y vint, en 1219.

L'admirable fondateur voyait avec consolation l'œuvre de Dieu prospérer. Rien ne lui eût été plus cher que d'aller annoncer l'Evangile aux nations barbares, et de verser son sang pour Jésus, si la volonté de Dieu ne l'eût retenu au milieu de ses frères. C'est parce qu'il était animé de ces sentiments qu'il fit du ministère de la parole la fin principale de son institut. Il désirait que tous ses religieux s'y appliquassent. Plus cette fonction est importante, plus il prenait de soin pour y préparer ses disciples par la pratique de toutes les vertus. Il leur enseignait l'art de parler au cœur, en leur inspirant une ardente charité pour le prochain. Un jour qu'il venait de prêcher, on lui demanda dans quel livre il avait étudié son sermon : — « Le livre dont je me suis servi, répondit-il, est celui de la charité ». Il prédit l'heure de sa mort longtemps avant qu'elle arrivât. Vers la fin de juillet, il dit à quelques amis : « Vous me voyez en bonne santé, cependant je sortirai de ce monde avant la fête de l'Assomption ». En effet, il fut pris d'une fièvre violente, et, après avoir exhorté ses religieux à édifier le prochain et à honorer leur état par leurs vertus, il expira doucement, étendu sur la cendre (1221). Son tombeau est à Bologne en Italie.

§ V.

S. Louis roi de France.

1215-1270.

Naissance et éducation du saint Roi. An 1215.

DIEU mit le comble aux faveurs signalées qu'il avait accordées à ce siècle, fécond en saints personnages, par la naissance d'un grand prince qui sanctifia le trône par ses vertus et l'honora par ses rares talents. Louis IX avait à peine douze ans lorsque son père Louis VIII mourut. Il fut élevé sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille, qui gouverna le royaume de France en qualité de régente. Cette princesse inspira de bonne heure à son fils le goût de la piété. Elle lui répétait souvent ces belles paroles, dignes d'une mère chrétienne : — « Mon fils, quelque tendresse que j'aie pour vous, j'aimerais mieux vous voir privé du trône et de la vie que souillé d'un péché mortel ». Le jeune Louis prenait plaisir à écouter les sages instructions de sa mère ; il ne les oublia jamais. Blanche, ne pouvant suffire seule à l'éducation du jeune roi, mit auprès de sa personne des hommes d'une sagesse consommée, qui formèrent en lui les qualités d'un héros et les vertus d'un saint. Ils lui apprirent que tout est grand dans le christianisme, et infiniment au-dessus de ce qu'on estime le plus dans le monde. L'heureux naturel de Louis était très propre à seconder les desseins de ses instituteurs, et ses progrès devançaient

leurs leçons. Il montra toute sa vie l'estime singulière qu'il faisait de la grâce du baptême par une prédilection marquée pour le lieu où il l'avait reçu : il signait quequefois *Louis de Poissy*, donnant à entendre qu'il préférait le titre de chrétien à celui de roi de France.

Il monte sur le trône. An 1226.

Il fut sacré à Reims le premier dimanche de l'Avent 1226. Ce ne fut pas une pure cérémonie pour ce jeune prince : il la regarda comme un engagement solennel de travailler au bonheur de son peuple. Il s'y prépara par des exercices de piété, conjurant le Seigneur de répandre dans son âme l'onction sainte de la grâce. Il parut pénétré des paroles du psaume qu'on y chante au commencement de l'office, et il s'en fit l'application à lui-même : *C'est vers vous, Seigneur, que j'ai élevé mon âme : mon Dieu, j'ai mis ma confiance en vous.* — On cultiva aussi l'esprit du roi : on lui apprit l'art de gouverner les hommes et celui de faire la guerre ; on lui enseigna l'histoire, que l'on a toujours regardée comme l'école des princes ; enfin, on ne négligea aucune des connaissances propres à former un grand monarque. Il savait assez bien le latin pour entendre les écrits des SS. Pères, qu'il avait coutume de lire afin de sanctifier ses autres études. Lorsque le jeune monarque commença à gouverner par lui-même, on le vit appliqué à tous ses devoirs et fidèle à les remplir. Magnifique quand il le fallait être, il aimait cependant l'économie et préférait en toutes choses la simplicité : ses

habits, sa table, sa cour, tout annonçait un prince ennemi du faste. Après avoir donné la plus grande partie de son temps aux affaires de l'État, il se plaisait à converser avec des personnes pieuses ; il consacrait chaque jour quelques heures aux exercices de la religion ; et, comme, un jour, ceux qui avaient moins de piété que lui le blâmaient à ce sujet, il répondit avec douceur : « Les hommes sont étranges : on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et l'on ne dirait pas un mot si j'employais le temps à jouer aux jeux de hasard, à courre la bête fauve ou à chasser aux oiseaux ».

La sainte Couronne d'épines à Paris. An 1239.

S. Louis trouva bientôt l'occasion de signaler sa piété, son respect pour la religion. Baudoin III, empereur latin de Constantinople, était venu en France solliciter du secours pour soutenir son trône chancelant. Ce trône n'avait jamais été bien affermi depuis la conquête qui en avait été faite, et il était alors puissamment attaqué par les Grecs. Baudoin, comblé des bienfaits du saint roi, lui en marqua sa reconnaissance en lui offrant la couronne d'épines de Notre-Seigneur, qui se conservait de temps immémorial dans la chapelle du palais des empereurs d'Orient. Le religieux prince reçut cette offre avec une joie incroyable. Il envoya aussitôt à Constantinople des députés, à qui l'empereur donna des lettres contenant l'ordre de remettre ce précieux dépôt. Les députés, en arrivant, trouvèrent que l'on avait été forcé de mettre en gage la sainte Cou-

ronne entre les mains des Vénitiens, qui avaient prêté une somme considérable. Il fallait la rembourser pour retirer la sainte relique. Louis, informé de ce traité, la dégagea à ses frais. Elle fut donc apportée en France, scellée des sceaux de l'empire et de ceux de la république de Venise. Quand le roi sut qu'elle s'avançait du côté de Sens, il alla à sa rencontre jusqu'au bourg de Villeneuve, accompagné de sa cour et d'un clergé nombreux. A l'aspect de la sainte Couronne, il fondit en larmes, au point que tout le monde en fut attendri. Puis ils se chargèrent, lui et son frère Robert, de la châsse qui la contenait, et ils la portèrent depuis l'entrée de Sens, marchant nu-pieds, au milieu d'une foule innombrable de peuple, jusqu'à l'église de Saint-Etienne de cette ville. Le pieux roi la reçut avec les mêmes sentiments et la même pompe à Paris, et la fit placer dans son palais. — Quelques années après, il reçut encore de Constantinople plusieurs autres reliques, un morceau considérable de la vraie Croix, le fer de la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, l'éponge qui lui fut présentée imbibée de fiel et de vinaigre. Il les fit renfermer dans des châsses d'argent, enrichies de pierreries, et pour les placer honorablement il fit bâtir une chapelle célèbre sur le lieu où était un ancien oratoire, et il établit des chanoines pour y célébrer l'office divin. La dédicace de la Sainte-Chapelle se fit avec beaucoup de solennité. Elle devint le lieu ordinaire où le roi vaquait aux

exercices de piété, y passant quelquefois les nuits en prières. Le temps qu'il y donnait ne fut jamais au préjudice de son peuple. Il était persuadé que la piété qui nuit à l'accomplissement des devoirs est une fausse piété. L'attention qu'il portait sur toutes les branches du gouvernement, attestée par les monuments qui nous restent de son règne, prouve que les devoirs de la royauté étaient sa grande occupation : la France lui doit de beaux établissements et les lois les plus sages.

Septième croisade. An 1248.

Une maladie dangereuse qu'essuya S. Louis fut l'occasion d'une croisade qu'il entreprit pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il fut attaqué d'une dyssenterie si violente, qu'elle le mit bientôt à l'extrémité. On le crut mort pendant quelques moments. On mit sur lui le morceau de la vraie Croix et les autres reliques qu'il avait reçues de Constantinople, et il revint de son assoupissement. La première parole qu'il prononça fut pour appeler l'évêque de Paris et lui demander la croix, parce qu'il voulait aller au secours de la Terre-Sainte. Le prélat fit beaucoup de difficultés, mais le roi insista d'une manière si touchante qu'il n'y eut pas moyen de refuser. En recevant la croix, il la baissa affectueusement, et déclara qu'il était guéri. En effet, bientôt après il reparut au milieu de son peuple, où il fut attendri du spectacle de la joie publique. Il se disposa par l'exercice de toutes sortes de bonnes œuvres à accomplir son vœu. La plupart des princes prirent la croix, et leur exemple fut suivi

par la noblesse et par le peuple. Le roi s'embarqua, dans le dessein de porter la guerre en Égypte, et d'attaquer dans son propre pays le soudan, qui avait subjugué la Terre-Sainte.

On arriva heureusement à l'île de Chypre, où le roi avait fait préparer des magasins. De là il envoya déclarer la guerre au soudan d'Égypte, en cas qu'il refusât de rendre aux chrétiens les places qui leur avaient été enlevées. Le fier musulman refusa de les rendre, et se prépara à soutenir la guerre. La flotte des croisés partit donc de l'île de Chypre, et arriva en vue de Damiette, l'une des plus fortes places de l'Égypte. L'ennemi bordait la côte pour s'opposer à la descente. Louis monta sur le tillac, et tous les seigneurs se rassemblèrent autour de lui : « Mes amis, leur dit-il, c'est par une providence singulière que ce voyage a été entrepris : nous ne pouvons douter que Dieu ait quelque grand dessein. Nous serons invincibles si nous sommes unis ; mais quel que soit l'événement, il nous sera avantageux : si nous mourons, nous obtenons la couronne immortelle du martyre ; si nous sommes victorieux, Dieu sera glorifié. Combattons pour lui, il triomphera pour nous. Ne considérez pas ma personne : je ne suis qu'un homme, dont la vie est entre les mains de Dieu. » Ces paroles et l'intrépidité du roi inspirèrent aux croisés une nouvelle ardeur : on s'avança fièrement sur le rivage. Le légat, qui était dans le même vaisseau que le roi, portait une croix fort

haute pour animer les soldats par la vue de ce signe sacré ; une chaloupe précédait, et l'on y avait dressé l'oriflamme, étendard que nos rois faisaient porter devant eux à la guerre. Comme il n'y avait plus assez d'eau pour aborder avec les vaisseaux, le roi sauta dans la mer, l'épée à la main, et toute l'armée le suivit. Les ennemis lancèrent une grêle de traits ; mais ils ne purent tenir contre l'impétuosité des Français, et tous prirent la fuite en désordre. Les habitants et la garnison de Damiette ayant abandonné cette place, le roi y entra sans résistance. Ce ne fut pas avec la pompe et le faste d'un conquérant, mais dans l'humilité d'un roi vraiment chrétien, qui fait à Dieu un hommage sincère de sa victoire. Il y vint en procession, nu-pieds, avec les princes et le clergé. On alla de cette manière jusqu'à la principale mosquée, dont le légat fit une église en la purifiant, et où il célébra solennellement la sainte messe.

Sa captivité. An 1250.

Maître de Damiette, S. Louis, résolut d'aller droit au Caire, capitale de l'Égypte. Pour y arriver, il fallut combattre l'armée des infidèles, campée dans un lieu nommé La Massoure. Le roi y conduisit ses troupes et attaqua l'ennemi, qui fit une vigoureuse résistance. La témérité du comte d'Artois, qui s'avança, contre l'ordre du roi son frère, jusque dans La Massoure, attira tous les malheurs qui suivirent cette funeste journée. Les ennemis fondirent sur lui avec vigueur ; les Français volèrent au secours du

prince, et il y eut un combat sanglant où il périt. Les pertes furent considérables de part et d'autre ; mais l'ennemi pouvait réparer ses forces, étant dans son propre pays ; il n'en était pas de même des croisés. Pour comble de malheur, une maladie contagieuse se répandit parmi eux, et les tint dans l'inaction pendant plusieurs mois. Comme les vivres se consumaient, la famine se joignit à la maladie. On fut donc obligé de reprendre le chemin de Damiette ; mais on était suivi par les ennemis, et pendant toute la marche ce ne fut qu'un continuel combat. Le saint roi fit des efforts incroyables. Forcé de s'arrêter à une petite ville, il tomba entre les mains des infidèles, avec ses deux frères et la plus grande partie de son armée. — Louis, dans la prison, parut le même que sur le trône ; aussi grand dans les fers que s'il eût été vainqueur sur le champ de bataille. Les barbares eux-mêmes étaient étonnés de sa fermeté ; ils disaient que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu. Traité avec inhumanité, il se conduisit toujours en roi dont la grandeur est indépendante des événements, en fidèle chrétien à qui Dieu tient lieu de tout, en héros dont l'âme est supérieure à tous les revers. — « Tu es dans les fers, lui disaient ces barbares, et tu nous traites comme si nous étions tes captifs ! » Cette constance héroïque fit tant d'impression sur le soudan, qu'il lui offrit la liberté à condition que Louis donnerait un million de besans d'or pour sa

rançon et pour celle des autres prisonniers. — « La personne d'un roi de France ne se rachète point à prix d'argent, répondit le roi : je donnerai pour ma rançon la ville de Damiette, et pour celle de mes sujets la somme que vous me demandez ». Le soudan, plein d'admiration, fit remise au roi de la cinquième partie de la somme. Le traité était conclu ; mais avant qu'on l'exécutât le soudan fut tué par ses émirs, et cette mort replongea le saint roi dans de nouveaux embarras. Les assassins vinrent à sa prison comme des furieux. Louis les vit entrer sans émotion, et leur imposa par son intrépidité. Ils ratifièrent le traité; ils délibérèrent même s'ils ne feraient pas du roi leur soudan ; mais la crainte de voir leurs mosquées détruites par un prince si ferme dans sa religion les empêcha de lui offrir cette dignité. S. Louis, mis en liberté, exécuta fidèlement la convention. Il rendit Damiette au jour marqué ; il paya la somme promise, et comme les infidèles s'étaient trompés dans le calcul à leur désavantage, il leur fit reporter ce qui manquait, bien qu'ils eussent été peu exacts à remplir leurs engagements.

S. Louis en Palestine.

Les infidèles retenaient, contre la foi du traité, un grand nombre de prisonniers français, et s'efforçaient de les faire apostasier. Ce fut ce qui empêcha le saint roi de retourner en France, comme on l'en pressait. Pour être à portée de retirer de leurs mains le reste des captifs et de préserver la Terre-Sainte d'une ruine entière, il

fit voile vers la Palestine, et arriva heureusement dans la ville d'Acre. Il y fut reçu avec de grandes marques de joie par les habitants, qui vinrent en procession au-devant de lui jusqu'à la mer. Il lui restait à peine six mille hommes, nombre trop petit pour former aucune entreprise. Cependant, à la prière des chrétiens de ce pays, il résolut d'y demeurer quelque temps; mais il renvoya en France ses deux frères, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou. Pendant le séjour que ce prince fit dans la Terre-Sainte, il visita les saints lieux avec les plus tendres sentiments de piété et les marques de respect les plus touchantes. Étant allé à Nazareth le jour de l'Annonciation, du plus loin qu'il aperçut ce lieu sacré il descendit de cheval et se mit à genoux; il fit à pied le reste du chemin, quoiqu'il fût très-fatigué et qu'il eût ce jour-là jeûné au pain et à l'eau. Il avait un extrême désir d'aller à Jérusalem, et le soudan, qui en était le maître, y avait consenti; mais on lui représenta que, s'il entrait dans la ville sainte sans la délivrer, tous les rois qui viendraient dans la suite en Palestine se croiraient quittes de leur vœu en se contentant, à son exemple, d'un simple pèlerinage. C'est ce qui le fit renoncer à ce dessein. Il employa tout le temps de son séjour en Palestine à raffermir les affaires des chrétiens, réparant et fortifiant à ses frais les places qu'ils y avaient encore. — Il était occupé de tous ces grands ouvrages, lorsqu'il apprit la mort de la reine Blanche sa mère. Il la pleura amèrement, mais en chrétien,

avec une entière résignation à la volonté de Dieu. Il se mit à genoux devant l'autel, et adressa à Dieu ces paroles : « Seigneur, je vous rends grâces de m'avoir conservé jusqu'ici une mère si digne de toute mon affection. C'est un présent de votre miséricorde ; vous le reprenez comme votre bien : je n'ai point à m'en plaindre. Il est vrai que je l'aimais tendrement ; mais puisqu'il vous plait de me l'ôter, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles». Cette mort le fit songer au retour en France : il y avait près de six ans qu'il en était sorti. Il fit ses dernières dispositions, et, après avoir mis les places de la Palestine en état de défense, il partit du port d'Acre au mois d'avril 1254, comblé des bénédictions de tout le peuple, de la noblesse et des évêques, qui le conduisirent jusqu'à son vaisseau. — Au cours de la navigation, le saint roi s'occupa de la prière, du soin des malades et de l'instruction des matelots. Ses exemples produisirent les meilleurs effets : les exercices de religion se faisaient avec presque autant de régularité que dans un monastère. Il débarqua en Provence, et prit le chemin de Paris, où il arriva le 5 septembre. Un de ses premiers soins fut d'aller remercier Dieu dans l'église de Saint-Denys, à laquelle il fit de magnifiques présents.

Dernière croisade. An 1270.

S. Louis, à son retour de la Palestine, n'avait pas quitté la croix, parce qu'il méditait une seconde expédition. Il fut confirmé dans cette

disposition par les nouvelles qu'il reçut de ce pays. Depuis son départ, les infidèles avaient repris une des places qu'il avait fortifiées ; ils y exerçaient les plus grandes cruautés contre les chrétiens qui refusaient d'embrasser le mahométanisme. Ce prince, après avoir réglé les affaires de son royaume, déclara la résolution où il était d'aller à leur secours ; il engagea les princes et les seigneurs de ses États à se croiser avec lui. Ses discours et son exemple firent la plus vive impression sur les esprits, et le roi se vit bientôt à la tête d'une puissante armée. Il s'embarqua au mois de juillet 1270, et fit voile vers Tunis. Ce qui le détermina à y conduire son armée, c'est que le roi de ce pays lui avait donné lieu de croire qu'il embrasserait la religion chrétienne s'il ne craignait pas la révolte de ses sujets. Cette conversion paraissait à Louis très propre à faciliter le recouvrement de la Terre-Sainte, et il l'avait fort à cœur. « Oh ! s'écriait-il quelque fois, si j'avais la consolation de me voir le parrain d'un prince mahométan ! » Bientôt une si douce espérance s'évanouit : car, dès que les croisés furent arrivés en Afrique, le roi de Tunis fit arrêter tous les chrétiens qui étaient dans la ville, et les menaça de leur faire trancher la tête si l'armée française approchait de la place. Comme la ville de Tunis était très-fortifiée pour ce temps-là, et défendue par une nombreuse garnison, Louis crut ne devoir rien entreprendre avant d'avoir reçu les renforts qu'il attendait; il se contenta de

mettre son armée à l'abri des insultes de l'ennemi, en faisant entourer son camp de fossés et de palissades. Mais bientôt des fièvres malignes et des dyssenteries, causées par les chaleurs excessives du climat et par les mauvaises eaux, se répandirent parmi ses troupes avec tant de violence que l'armée fut diminuée de près de la moitié. Le saint roi en fut atteint lui-même, et jugea dès le premier jour que l'attaque était mortelle. Jamais il ne parut plus grand que dans cette circonstance critique. Malgré la douleur qu'il souffrait, il n'interrompit aucune des fonctions de la royauté : il donna toujours ses ordres avec la même présence d'esprit que s'il eût été en parfaite santé, et, plus occupé des autres que de lui-même, il n'épargnait rien pour les soulager. Enfin, il fut obligé de garder le lit. Le prince Philippe, son fils aîné, était toujours auprès de lui. Louis, qui l'aimait et qui allait bientôt lui céder son royaume, recueillit toutes ses forces pour lui donner des instructions admirables, qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui commencent ainsi : — « Mon fils, la première chose que je vous recommande, c'est d'aimer Dieu de tout votre cœur, et d'être disposé à souffrir tout plutôt que de pécher mortellement. » C'est ce que sa vertueuse mère lui avait inculqué dès son enfance, ce dont il avait fait la règle de toute sa conduite. Il demanda de bonne heure les sacrements, et les reçut avec une ferveur qui fit verser des larmes à tous les assistants. Quand il sentit son

Mort de S. Louis. An 1270.

dernier moment approcher, il se fit coucher sur un lit couvert de cendres, où, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés vers le ciel, il expira en prononçant distinctement ces paroles du Psalmiste : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison; je vous adorerai dans votre saint temple, et je glorifierai votre nom*. Ainsi mourut le meilleur des rois, dont on ne peut admirer les vertus sans bénir la religion sainte qui les a produites.

Réflexions sur les Croisades.

QUELQUES écrivains du siècle dernier, ennemis de la religion et de ses œuvres, se sont plus à blâmer les croisades. Ils les ont attribuées au fanatisme, à la grossièreté, à l'ignorance de nos ancêtres ; et, sans vouloir reconnaître les avantages incontestables qu'elles ont eus, ils se sont attachés à en démontrer les inconvénients, à en exagérer les malheurs. Cependant, sous quelque rapport qu'on les envisage, ces grandes expéditions ont été fécondes en résultats heureux, non-seulement pour la religion, mais encore et principalement pour la société européenne aux douzième et treizième siècles. Légitimes dans leur principe, puisqu'il s'agissait de délivrer les chrétiens de l'Orient outragés et persécutés, de soustraire le tombeau de Jésus-Christ aux profanations des infidèles, et de préserver l'Occident de l'invasion arabe qui le menaçait, elles ont encore fondé parmi nous la

liberté civile en affranchissant les serfs qui s'enrôlaient pour la Terre-Sainte, en réduisant les seigneurs à céder de leurs droits et à vendre leurs propriétés pour subvenir aux frais d'une guerre lointaine : de-là les premiers développements des communes. Elles ont procuré la fin de toutes ces guerres intestines qui déchiraient les États au moyen âge, en donnant à la valeur des chevaliers un autre but et un autre objet, en entraînant dans les plaines de l'Asie une foule de brigands et de vagabonds qui infestaient les campagnes et les villes. Le commerce prit un développement immense, la navigation se perfectionna, l'industrie fut créée, par le besoin des délicatesses et des ornements asiatiques auxquels on s'était accoutumé. Les sciences, les lettres et les beaux-arts reçurent une impulsion nouvelle et décisive depuis que les croisés en eurent admiré les monuments à Constantinople ; la médecine elle-même, jusque-là imparfaite et presque sans principes, s'enrichit des connaissances des Arabes, très étendues en cette matière ; les langues européennes se perfectionnèrent ; les livres devinrent plus communs, et le goût des études se réveilla insensiblement.

Les croisades ont révélé à chaque nation son unité, en proposant à toutes les classes de la société la même idée, le même élan. Bien conduites, elles eussent réuni l'Orient et l'Occident : l'Égypte, la Syrie, la Grèce, seraient devenues des colonies chrétiennes. Alors se fût renou-

velé, sous les lois de l'Évangile, l'état de l'univers romain au temps d'Auguste : toutes les mers étaient libres, les villes échangeaient leurs arts et leur industrie, les climats leurs produits, les nations leurs lumières.

Mais, sans pousser plus loin ces réflexions, observons, pour l'honneur de la religion et au point de vue de ses intérêts, que les croisades ont contribué à ramener à Dieu une foule de chrétiens lâches ou coupables, qui saisirent avec empressement ce moyen d'expier leurs fautes. Ainsi vit-on de hauts et puissants seigneurs partir en Orient pour expier les crimes qu'ils avaient commis, soit dans les guerres injustes qu'ils se faisaient entre eux, soit par les meurtres et les vexations de toutes sortes qu'ils se permettaient à l'égard de leurs vassaux, et dès ce moment tenir une conduite pleine d'humanité, mener une vie souvent sanctifiée par la vertu.

Mais le plus grand service qu'elles ont rendu, ç'a été sans doute de sauver la foi en Occident. Les Arabes et les Turcs menaçaient l'Europe entière ; débordant par l'Espagne et par l'Asie-Mineure, ils eussent porté leurs armes victorieuses jusqu'à Rome peut-être, si Dieu n'eût suscité les chevaliers croisés pour les repousser en renvoyant l'attaque au foyer même de l'invasion. Et n'y a-t-il pas de quoi frémir à la pensée que l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie, pouvaient éprouver le même sort que la Grèce et la Palestine ? La chute de l'empire grec,

dernier rempart de la chrétienté à l'Orient, fut ainsi retardée de deux siècles.

Enfin, ce qui achève de venger les croisades des accusations dont on les a chargées, c'est qu'elles ont eu les suffrages des plus grands hommes et des plus saints personnages de leur temps; c'est qu'elles ont été solennellement autorisées par l'Église, à qui sans doute l'assistance divine, qui lui est promise pour tous les jours, n'a pas manqué dans cette circonstance ; c'est qu'enfin elles ont été ratifiées par le plus puissant de tous les témoignages, par les miracles qui en ont plus d'une fois accompagné la publication.

Chapitre septième.

De la mort de Saint Louis à la chute de l'Empire d'Orient. 1270-1453.

§ I.

S. Thom. d'Aquin. S. Bonaventure. 1227-1274.

QUATRE ans après la mort de S. Louis, l'Église perdit deux de ses plus illustres docteurs, qui furent la gloire des deux ordres nouveaux que venaient de fonder S. Dominique et S. François d'Assise. Si l'on apprécie de bonne foi les services importants que les

ordres religieux ont rendus, tout ce qu'ils ont fait pour l'instruction, pour la conversion des peuples, pour le soulagement des pasteurs dans l'exercice du saint ministère, pour l'honneur même de la foi, à laquelle ils ont donné de si nobles défenseurs, on ne pourra disconvenir qu'ils sont une des sources les plus fécondes des bénédictions de Dieu sur son Église. S. Louis était pénétré de ces sentiments. Il avait surtout beaucoup d'estime et d'affection pour les Frères Mineurs et les Frères Prêcheurs. Il admirait leur zèle pour le salut des âmes, leur profonde humilité, leur vie pénitente et mortifiée, leur parfait désintéressement. Il disait que, s'il pouvait faire deux parts de sa personne, il en donnerait une aux enfants de S. François, et l'autre aux enfants de S. Dominique.

S. Thomas d'Aquin. 1227-1274

S. Thomas d'Aquin, issu d'une famille noble dans le royaume de Naples, était alors la gloire de ce dernier ordre. Il reçut une éducation conforme à sa naissance et aux vues de fortune qu'on avait sur lui. On l'envoya aux écoles les plus célèbres de l'Italie, d'abord au Mont-Cassin, puis à Naples, où était une université florissante. Le jeune Thomas annonçait les plus grands talents pour les sciences, et montrait les plus heureuses dispositions pour la vertu. Quelques entretiens qu'il eut avec un religieux dominicain rempli de l'esprit de Dieu lui firent concevoir le désir d'entrer dans cet ordre, et il en prit l'habit à l'âge de dix-sept ans. Sa famille, en ayant été

informée, mit tout en œuvre pour le détourner de sa résolution ; mais il demeura ferme. On vint à bout de se saisir de sa personne ; on l'emprisonna, on le maltraita. Rien ne put l'ébranler. Enfin, on employa un moyen que l'enfer seul peut suggérer : ce fut d'introduire dans sa chambre une courtisane que l'on crut propre à le séduire. Thomas, effrayé du danger que court son innocence, appelle à son secours le Dieu de pureté : il saisit ensuite un tison enflammé, et chasse cette malheureuse avec indignation. Après avoir rendu grâces à Dieu de cette victoire, il se consacra de nouveau à son service, et lui demanda, les yeux baignés de larmes, la grâce de ne jamais pécher contre la vertu que le démon avait essayé de lui ravir. Sa prière fut exaucée : pour prix de sa fidélité, il reçut le don d'une chasteté parfaite. De plus, Dieu permit qu'on lui rendit la liberté et qu'on le laissât maitre de sa vocation. Ses supérieurs l'envoyèrent à Cologne, pour y étudier la théologie sous Albert-le-Grand. Instruit par cet habile maître, il fit en peu de temps de grands progrès dans cette science ; mais il les cachait par humilité. Il parlait peu, de peur de donner entrée dans son cœur au démon de l'orgueil. Son silence passait pour stupidité, et on l'appelait par dérision le *Bœuf muet*. Mais son maitre, qui le connaissait mieux, en jugeait tout autrement, et disait aux railleurs que les doctes mugissements de ce bœuf retentiraient un jour par toute la terre. Il ne se trompa point : Thomas,

après avoir achevé son cours et reçu le grade de docteur, enseigna à Paris avec le plus grand éclat. Il composa un grand nombre d'excellents ouvrages, qui répandirent au loin sa réputation. Le saint docteur attribuait sa science beaucoup moins à l'étude qu'à la prière. Il invoquait toujours l'Esprit de Dieu avant de composer, et il redoublait ses prières quand il trouvait quelque grande difficulté à résoudre. — Le pape Clément IV lui offrit l'archevêché de Naples, que le saint refusa. Le souverain-pontife céda à ses instances sur ce point ; mais il lui ordonna de se rendre à un concile indiqué à Lyon. Thomas obéit ; et quoiqu'il eût alors la fièvre, il ne laissa pas de partir pour Lyon, de Naples où il avait été envoyé pour enseigner la théologie ; mais, comme le mal augmentait, il fut obligé de s'arrêter en chemin, et il mourut à l'abbaye de Fosse-Neuve, dans le diocèse de Terracine (1274).

S. Bonaventure. 1221-1274

S. Bonaventure ne faisait pas moins d'honneur à l'ordre de S. François que S. Thomas à celui de S. Dominique. Il naquit en Toscane, de parents recommandables par leur piété. Le nom de Bonaventure lui fut donné à l'occasion d'un mot que prononça sur lui S. François d'Assise, pour annoncer les grâces dont la miséricorde divine le comblerait dans la suite. Cet enfant de bénédiction n'avait encore que quatre ans, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dangereuse. Sa mère désolée alla le recommander à S. François,

qui pria pour lui et obtint sa guérison. Bonaventure, instruit de cette grâce reçue de Dieu, le goûta dès qu'il put le connaître, et à l'âge de vingt-deux ans, il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, selon le vœu qu'en avait fait sa mère. Peu de temps après, on l'envoya à Paris achever ses études sous le célèbre Alexandre de Halès, l'un des plus savants religieux de son ordre. Bonaventure y fit des progrès rapides, et fut admis au doctorat en même temps que S. Thomas, avec qui il était étroitement uni.

Ces deux saints docteurs se visitaient souvent; ils avaient l'un pour l'autre la plus haute estime. Un jour, Thomas, trouvant son ami occupé à écrire la vie de S. François, ne voulut pas le détourner de son travail : « Laissons, dit-il, le saint travailler pour un autre saint ; ce serait une indiscrétion de l'interrompre». — Au bout de sept ans de profession, on le choisit pour remplir la chaire de théologie à la place d'Alexandre de Halès, et il s'acquitta de cet emploi avec distinction. En donnant des leçons de cette science sublime, il se proposait moins encore de faire des savants que de former des chrétiens; en enseignant à ses disciples ce que l'on doit croire, il leur montrait par son exemple ce que l'on doit faire. Il n'avait que trente-cinq ans lorsqu'on le mit, malgré lui, à la tête de son ordre, et il le gouverna, en qualité de général, avec beaucoup de prudence et de capacité. Le pape Grégoire X, plein d'estime pour ses vertus et ses talents,

songeait à l'élever à la dignité de cardinal : le saint docteur soupçonnant ce dessein, essaya d'en empêcher l'exécution en sortant secrètement de l'Italie ; mais un ordre précis du souverain-pontife l'obligea d'y retourner promptement. Il était dans un couvent de son ordre, près de Florence, lorsque deux nonces du pape vinrent lui apporter le chapeau. Ils le trouvèrent occupé à l'un des plus bas ministères de la communauté. A cette vue, ils témoignèrent quelque surprise ; mais le saint ne marqua aucun embarras ; il continua en leur présence l'office qu'il avait commencé, et quand il l'eut achevé il reçut les marques de sa nouvelle dignité en soupirant, ne dissimulant point sa peine d'être dans la nécessité d'échanger les fonctions paisibles du cloître avec les obligations redoutables qu'on lui imposait. Peu de temps après, le pape le sacra lui-même évêque d'Albano, et lui ordonna de se préparer sur les matières que l'on devait traiter au concile général de Lyon. Bonaventure se rendit à ce concile, et y prêcha à la seconde et à la troisième session ; mais il tomba alors dans une défaillance qui termina sa vie (1274). — Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui respirent la piété la plus affectueuse, et il est regardé en particulier, parmi les docteurs de son temps, comme le plus grand maître de la vie spirituelle. Il monta au ciel la même année que son ami S. Thomas d'Aquin.

§ II.

Concile général de Lyon. Première réunion des Grecs. (1274).

Objet et histoire de ce concile

LE concile de Lyon, auquel le pape avait appelé S. Thomas d'Aquin et S. Bonaventure, avait pour objet principal la réunion des Grecs à l'Église Romaine. Il s'ouvrit le 27 mai 1274, et dura jusqu'au 17 juillet. L'assemblée fut très nombreuse : il s'y trouva cinq cents évêques et soixante-dix abbés. Jacques roi d'Arragon s'y rendit en personne ; les ambassadeurs et plusieurs autres princes y assistèrent aussi. Michel Paléologue, empereur de Constantinople, avait fort à cœur cette réunion, mais pour des vues politiques : il craignait d'être attaqué par les princes latins, après avoir chassé Baudoin III du trône impérial. Pour détourner l'orage, il s'adressa au pape, et lui promit d'employer son autorité à faire cesser le schisme. Cette proposition fit d'autant plus de plaisir au souverain-pontife, que le mouvement venait des Grecs eux-mêmes. Michel ne manqua pas d'envoyer ses ambassadeurs à Lyon ; savoir : Germain ancien patriarche de Constantinople, Théophante métropolitain de Nicée, et Georges grand-logothète, c'est-à-dire grand-trésorier de l'empire. Ils étaient chargés d'une lettre pour le pape, qui y était appelé le premier et souverain Pontife, le père commun de tous les chrétiens. Ils en avaient

une autre, écrite au nom de trente-cinq archevêques grecs avec leur suffragants : les prélats y exprimaient leur consentement à la réunion avec l'Église de Rome.

A l'arrivée de ces ambassadeurs, tous les Pères du concile allèrent au-devant d'eux, et les conduisirent au palais du pape, qui les reçut honorablement et leur donna le baiser de paix, avec toutes les marques d'une affection paternelle. Les ambassadeurs, de leur côté, rendirent au souverain-pontife les respects dus au vicaire de Jésus-Christ, au chef de l'Église universelle ; ils déclarèrent qu'ils venaient, au nom de l'empereur et des évêques d'Orient, jurer obéissance à l'Église Romaine et professer une même foi avec elle. Cette déclaration excita la joie la plus vive dans tous les cœurs. Le jour de S. Pierre, le pape célébra la messe dans la cathédrale de Lyon, en présence de tout le concile. Après que le symbole eut été chanté en latin, le patriarche Germain et les autres Grecs, pour marquer l'unité de la foi, le répétèrent en leur langue. Ils vinrent à la quatrième session, et furent placés à la droite du pape, après les cardinaux. On y lut à haute voix les lettres dont ils étaient porteurs. Le grand-logothète, au nom de la nation, abjura le schisme, accepta la profession de foi de l'Église Romaine et confessa la primauté du Saint-Siège. Le pape, après avoir témoigné en peu de mots la joie de l'Église, qui embrassait enfin avec tendresse tous ses enfants réunis dans

son sein, entonna le *Te-Deum*, et les assistants, unissant leurs voix, rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces.

Tout semblait promettre une réunion durable ; cependant elle ne se maintint que jusqu'à la mort de l'empereur Michel, qui arriva en 1282. Le schisme fut renouvelé bientôt après, sous ses successeurs.

Premier jubilé séculaire. An 1300.

On touchait à la fin du treizième siècle. Le pape Boniface VIII, voulant favoriser la piété des fidèles qui accouraient à Rome de toutes parts dans la persuasion que le Prince des Apôtres répandait des faveurs particulières sur ceux qui visitaient son tombeau à la fin de chaque siècle, donna la première bulle qui ait établi le jubilé, c'est-à-dire l'indulgence plénière pour tous ceux qui, repentis et confessés, visiteraient, pendant trente jours s'ils étaient de Rome, et pendant quinze s'ils étaient étrangers, les églises des apôtres S. Pierre et S. Paul. Les papes réglèrent, dans la suite, qu'on pourrait gagner cette indulgence en son propre pays, en y faisant les stations et les autres œuvres prescrites. Clément VI, en 1350, réduisit le terme de cent ans à cinquante, sur le modèle du jubilé des Juifs. Enfin, le pape Urbain VI (1378), ayant égard au petit nombre de ceux qui peuvent profiter d'une faveur si éloignée, attacha cette grâce à chaque vingt-cinquième année : ce qui s'observe encore de nos jours.

§ III.

Grand schisme d'Occident. Concile de Constance. 1378-1449.

Origine du schisme.

UN schisme malheureux désola l'Églse vers la fin du quatorzième siècle. Voici quelle en fut l'occasion.

Le pape Clément V, qui était Français, fixa sa demeure à Avignon (1309), et ses successeurs continuèrent d'y faire leur séjour. L'Italie souffrit beaucoup de cette absence des papes ; Rome en particulier était déchirée par les factions. On y désirait ardemment, on sollicitait avec chaleur le retour du pape. Enfin Grégoire XI se rendit à ces instances pressantes, partit d'Avignon, et fut reçu à Rome au milieu des acclamations du peuple et des témoignages de la joie la plus vive (1377). Après sa mort, le peuple romain, craignant que le nouveau pape, s'il était Français, allât de nouveau résider à Avignon, s'attroupa au lieu où les cardinaux étaient assemblés, et se mit à crier : « Nous voulons un pape romain ! » A ces cris séditieux il ajouta des menaces, et déclara que, s'ils choisissaient un étranger, il leur rendrait « la tête aussi rouge que leurs chapeaux ». Les cardinaux, intimidés, nommèrent précipitamment l'archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Ce pape, d'un caractère dur et inflexible, indisposa par une conduite impru-

dente ceux qui l'avaient élu. Mécontents de leur choix, ils sortirent de Rome, déclarèrent l'élection nulle par défaut de liberté, et nommèrent un autre pape, sous le nom de Clément VII. Cette malheureuse affaire jeta l'Église dans une horrible confusion. La chrétienté se trouva partagée entre les deux papes. *Clément* fut reconnu en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile ; *Urbain* eut pour lui l'Angleterre, la Hongrie, la Bohême et une partie de l'Allemagne. Ils employèrent, l'un contre l'autre, les armes spirituelles, et la conduite violente qu'ils tinrent ne fit qu'allumer davantage le schisme et aigrir les maux qui en étaient la suite. La mort d'Urbain ne termina point le schisme : les cardinaux de son obédience lui donnèrent un successeur. On fit de même dans le parti opposé. Ces scènes fâcheuses se renouvelèrent souvent. — Enfin les cardinaux, affligés de cette funeste division, se réunirent dans le concile de Pise, destituèrent les deux papes, et nommèrent de concert Alexandre V. Malgré ces efforts, le schisme continua. L'obstination des papes, la jalousie des cardinaux des différentes obédiences, les intérêts différents des couronnes, tout faisait craindre que le schisme se perpétuât ; mais l'Église a des promesses, et Dieu ne l'abandonna point dans ce danger extrême. Il brisa tous les obstacles que les passions humaines opposaient au rétablissement de l'union.

Concile de Pise. An 1409.

Elle se fit au concile général de Constance,

Concile de Constance. An 1414.

tenu en 1414. Les prétendants à la papauté ou abdiquèrent ou furent déposés par l'autorité du concile. On élut Martin V, qui fut seul généralement reconnu pour légitime et unique souverain-pontife. Au reste, alors même que l'on était partagé sur le droit des concurrents, on n'en demeurait pas moins attaché au Siège Apostolique, à la chaire de S. Pierre ; et ce schisme, si déplorable en lui-même, nuisit peut-être moins aux consciences que d'autres scandales. C'est la réflexion de S. Antonin archevêque de Florence, qui écrivait, vers le milieu du siècle suivant : « On pouvait être de bonne foi et en sûreté de conscience dans l'un ou l'autre parti : car, bien qu'il soit nécessaire de croire qu'il n'y a qu'un seul chef visible de cette Église, s'il arrive cependant que deux souverains-pontifes soient créés en même temps, il n'est pas nécessaire de croire que celui-ci ou celui-là est le pape légitime ; il faut croire seulement que le vrai pape est celui qui a été canoniquement élu ; le peuple n'est point obligé de discerner qui est ce pape : il peut suivre en cela le sentiment et la conduite de ses pasteurs particuliers. » Le grand dessein de Dieu, qui est la sanctification des élus, ne s'accomplit pas moins au milieu des scandales. En effet, il y eut de saints personnages dans les deux obédiences.

Wiclef et Jean Hus. Outre l'extirpation du schisme, le concile de Constance avait encore pour objet la condamna-

tion des hérésies qui s'étaient répandues en Allemagne, à la faveur de cette funeste division. Wiclef, docteur de l'université d'Oxford, en avait été le principal auteur. Il avait commencé par avancer quelques opinions singulières, condamnées par Urbain V et par les évêques d'Angleterre. Pour s'en venger, Wiclef attaqua tout l'ordre ecclésiastique. Il enseigna publiquement que le pape n'est pas le chef de l'Église, que les évêques n'ont aucune prééminence sur les simples prêtres, que les pouvoirs ecclésiastiques se perdent par le péché mortel, que la confession est inutile à celui qui est suffisamment contrit. Ces erreurs ne prirent point racine en Angleterre, où elles étaient nées, et, Wiclef étant mort, sa secte y tomba peu à peu ; mais ce novateur avait laissé des écrits, infectés du venin de l'hérésie, qui furent portés à Prague par un gentilhomme de Bohême, étudiant d'Oxford, et communiqués à Jean Hus, recteur de l'université de Prague. Celui-ci adopta la doctrine pernicieuse qu'ils contenaient, et la débita dans ses sermons avec une ardeur incroyable. Il y ajouta pour son compte de nouvelles erreurs, entre autres la nécessité de communier sous les deux espèces. Il s'attacha un grand nombre de disciples, dont le plus ardent était Jérôme de Prague ; et cette secte fit de grands progrès en Bohême. L'archevêque de Prague et le pape Jean XXIII n'omirent rien pour arrêter l'erreur et ramener le novateur à la vérité et à la soumission. Toutes ces

tentatives furent vaines, et Jean Hus continua de répandre son hérésie dans les villes et les villages, suivi d'une foule de peuple, qui l'écoutait avec empressement.

Les choses en étaient à ce point lorsqu'on tint le concile de Constance. Jean Hus y vint lui-même pour défendre sa doctrine. Il avait, avant son départ, fait afficher aux portes des églises de Prague qu'il consentait à y être jugé, et à subir les peines portées contre les hérétiques si on pouvait le convaincre d'aucune erreur contre la foi. Après cette déclaration, l'empereur Sigismond lui avait donné un sauf-conduit, non pour le garantir du châtiment, auquel il se soumettait lui-même, mais pour le mettre en sûreté dans le voyage, et lui faciliter le moyen de se justifier s'il avait été calomnié, comme il le disait. A peine arrivé à Constance, il se mit à dogmatiser, sans attendre le jugement du concile sur sa doctrine. On crut donc nécessaire de s'assurer de sa personne, et le concile nomma des commissaires pour examiner ses écrits. Ils y trouvèrent un grand nombre d'erreurs, qu'on le pressa inutilement de rétracter. Il comparut à la session du 5 juin. On tira de ses écrits beaucoup d'articles qui contenaient les erreurs de Wiclef. Après lui avoir laissé la liberté de s'expliquer sur chaque article, on l'exhorta à se soumettre au jugement du concile, et on lui présenta une formule de rétractation qu'il refusa opiniâtrement de souscrire. Le concile, voulant éviter d'en venir aux

extrémités, essaya à plusieurs reprises de vaincre cette opiniâtreté. On commença par condamner ses livres au feu. On croyait par-là l'intimider ; mais il persista dans son refus. C'est alors seulement que l'obstiné fut dégradé des saints ordres et livré au magistrat de Constance, qui, suivant les lois impériales, le condamna à être brûlé. Jérôme son disciple, aussi opiniâtre que le maître, subit le même châtiment. — Le concile n'a point sollicité ce supplice, comme il en a été accusé ; il a simplement laissé agir la justice du souverain, et appliquer les lois du temps.

Concile de Bâle. 1431-1443

Le concile de Constance, en établissant Martin V souverain-pontife, ne termina le grand schisme d'Occident que pour quelques années. Le pape avait indiqué un nouveau concile général à Bâle pour 1431 ; il mourut avant qu'il fut assemblé. Son successeur, Eugène IV, y envoya un légat pour le représenter. Le concile, animé d'assez mauvais sentiments, somma le pontife de venir en personne ; sur son refus, on le déposa. Alors Eugène déclara le concile dissous, et en convoqua un autre à Florence pour y traiter de nouveau l'affaire de la réunion des Grecs. Les Pères de Bâle répondirent en anathématisant le Pape, et lui opposèrent un antipape, Amédée duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Ce schisme n'eut heureusement pas de suite. Le concile, tombé dans un entier discrédit, finit, en 1449, par se soumettre au légitime pontife Eugène IV,

et l'Église rentra dans la paix, dont elle était privée depuis soixante-dix ans.

§ IV.

Concile de Florence pour la seconde réunion des Grecs. Prise de Constantinople. 1438-1453.

Concile de Florence. An 1438.

LE concile de Florence, dont nous venons de parler, se tint malgré les Pères de Bâle, en 1438. Le sujet en fut celui-ci. — Depuis que l'Église grecque était retombée dans le schisme, les souverains-pontifes avaient fait plusieurs tentatives pour rétablir l'union, mais aucune n'avait réussi. Enfin, l'an 1437, l'empereur grec Jean-Paléologue II et le pape Eugène IV, ayant renoué la négociation, convinrent que l'on assemblerait en Occident un concile général composé de grecs et de latins. En vertu de cette convention, le concile fut ouvert par le pape lui-même à Ferrare : l'empereur et le patriarche de Constantinople s'y rendirent avec vingt archevêques d'Orient et un grand nombre d'autres ecclésiastiques grecs, d'une capacité et d'un mérite distingués. Les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, y envoyèrent aussi leurs députés. Il survint des inconvénients qui ne permirent pas de continuer le concile à Ferrare, et il fut, du consentement des Grecs, transféré

à Florence. Après que l'on y eut éclairci toutes les difficultés, l'empereur, le patriarche et les évêques grecs donnèrent une profession de foi conforme à celle de l'Église Romaine, dans laquelle ils reconnaissaient en particulier que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et que le pape est le chef de l'Église universelle. Ensuite la réunion fut agréée de part et d'autre. On fit un décret où l'on inséra tous les points que les Grecs avaient contestés auparavant, et ce décret fut signé par le pape, le patriarche et les autres prélats grecs, excepté l'évêque d'Ephèse, qui refusa constamment de le souscrire.

Ainsi fut terminée cette grande affaire. Le succès répandit une joie universelle dans l'Église catholique. Mais cette joie dura peu. L'empereur et les prélats grecs, de retour à Constantinople, trouvèrent le clergé et le peuple étrangement prévenus contre l'union. Ces schismatiques accablèrent d'injures ceux qui l'avaient signée, et comblèrent d'éloges Marc d'Ephèse pour avoir eu le courage de refuser son consentement. Ceux qui avaient assisté au concile de Florence, intimidés, renoncèrent à ce qu'ils avaient fait, et le schisme fut fixé sans retour. Quelques années après, le pape Nicolas V, pontife d'une grande piété, réfléchissant sur l'inutilité des peines qu'on s'était données pour la conversion des Grecs, leur écrivit une lettre dans laquelle, après avoir parlé des préparatifs que les Turcs faisaient contre eux, il les exhortait à ouvrir

Prédiction du pape Nicolas V.

enfin les yeux sur leur opiniâtreté passée. « Il y a déjà longtemps, dit-il, que les Grecs abusent de la patience de Dieu en persévérant dans le schisme. Suivant la parabole de l'Évangile, Dieu attend pour voir si le figuier, après avoir été cultivé avec tant de soin, portera enfin du fruit ; mais si, dans l'espace de trois années que Dieu lui accorde encore, il n'en porte point, l'arbre sera coupé par la racine, et les Grecs seront entièrement accablés par les ministres de la justice divine, que Dieu enverra pour exécuter l'arrêt prononcé dans le ciel. » L'accomplissement littéral de cette prédiction ne se fit pas attendre.

Prise de Constantinople. An 1453.

Mahomet II, sultan des Turcs, ayant résolu de réduire sous sa puissance Constantinople, vint, en 1453, y mettre le siège avec une armée de 300.000 hommes et environ cent galères, sans compter un grand nombre de bâtiments de moindre grandeur. Il s'en fallait bien que les Grecs eussent des forces égales. La garnison de la ville ne consistait qu'en 5.000 Grecs et 2.000 étrangers, dont l'empereur Constantin Paléologue donna le commandement à Justinien, officier génois d'une grande expérience. Ce prince n'avait rien négligé pour fortifier Constantinople avant l'arrivée des Turcs. Comme cette ville était environnée d'une double muraille, Mahomet fit préparer une artillerie de quatorze batteries, dans lesquelles il y avait quelques pièces de canon d'une grosseur prodigieuse, qui lançaient des masses de pierres de deux cents livres pesant.

Ces machines terribles firent feu jour et nuit sur la ville, et la battirent avec tant d'avantage qu'elles eurent bientôt fait de larges brèches aux murailles. Les assiégés, dans une situation si critique, ne laissèrent pas d'opposer à l'ennemi une vigoureuse résistance, en réparant les brèches autant qu'il était possible et en faisant avec succès des sorties, dans lesquelles ils tuaient un grand nombre de Turcs et brûlaient leurs ouvrages. Déjà les Turcs, rebutés, demandaient à haute voix qu'on abandonnât l'entreprise ; mais Mahomet, leur ayant promis le pillage de la ville, les fit résoudre à donner l'assaut général. On attaqua la place par mer et par terre. Les Grecs se défendirent avec courage et firent des prodiges de valeur ; mais Justinien, ayant été blessé, quitta son poste. Cette retraite découragea tellement les Grecs, qu'ils commencèrent à lâcher pied. Les Turcs, fondant avec impétuosité par la brèche, poursuivirent les fuyards, et en tuèrent la plus grande partie. L'empereur, qui s'était lui-même placé à la brèche, faisait des efforts prodigieux ; mais il fut emporté par la foule, et périt avec elle. Après la mort de l'empereur, les Turcs ne trouvèrent plus de résistance : ils se rendirent maîtres de la ville, où rien n'échappa à l'épée des vainqueurs. On fit un carnage horrible des habitants, et, pendant trois heures que dura le pillage, les vainqueurs commirent les plus grands excès.

Ainsi périt l'empire de Constantinople, après

avoir subsisté pendant 1123 ans, depuis que le siége y avait été transféré par le grand Constantin, en 330. Ce fut une punition manifeste de leur opiniâtreté dans le schisme. Dieu les avait attendus avec patience, et ils n'avaient pas profité du temps qui leur était accordé pour rentrer dans la soumission à l'Église ; ils avaient négligé toutes les exhortations : ils sont devenus les victimes de la justice divine. Ils n'ont pas voulu reconnaître l'autorité du successeur de S. Pierre : ils sont tombés sous la tyrannie des infidèles, de qui ils n'ont à attendre que l'oppression et l'esclavage. Tout royaume qui s'oppose à celui de JÉSUS-CHRIST est menacé de la malédiction divine, et se met en danger de ne pas subsister longtemps.

Chapitre huitième.

De la prise de Constantinople par les Turcs à la fin du Concile de Trente. 1453-1563.

Projet d'une nouvelle croisade.

L'ÉGLISE parut inconsolable de la perte de Constantinople et du triomphe des infidèles. Il sembla pour un moment que tous les princes de l'Europe allaient s'unir et marcher contre les vainqueurs, à la voix des pontifes romains ; le pape Pie II, en particulier, mit la plus grande ardeur à prêcher une nouvelle croisade ; lui-même voulait accompagner l'armée,

lorsqu'il mourut en présence des vaisseaux qui devaient le transporter en Orient. Avec lui s'éteignit le dernier espoir des Grecs. Cependant on se calma en voyant la modération de Mahomet II. Il laissa subsister la religion chrétienne dans les pays dont il devenait le maître. Ayant même appris que le diocèse de Constantinople était sans pasteur, il y établit un patriarche.

L'Église trouva un autre sujet de consolation dans la sainteté éclatante de S. François de Paule, que Dieu suscita pour former un nouvel ordre religieux, spécialement consacré à la pénitence et à l'humilité. Ce saint fondateur naquit, en 1416, dans la petite ville de Paola en Italie, et il en prit le nom. Ses parents, qui étaient très-vertueux, lui inspirèrent de bonne heure le goût de la piété, moins encore par leurs discours que par leurs exemples. Le jeune François se sentit appelé à une vie austère et mortifiée. Il s'y exerça presque dès l'enfance. Il ne mangeait ni viande ni poisson, ni œufs ni lait ; il s'en fit pour toute sa vie une loi. Pressé par un attrait intérieur pour la solitude, il se retira dans une grotte près de la mer, où il ne s'occupait que des choses de Dieu. Son lit était la pierre du rocher, sa nourriture les herbes qui croissaient autour de sa grotte. Sous un habit vil et pauvre il portait un rude cilice.

S. François de Paule. 1416-1507

La réputation d'une vertu si rare dans un jeune homme attira auprès de lui plusieurs per-

sonnes, qui le prièrent de les associer à sa retraite et de leur apprendre à servir Dieu. On bâtit donc quelques cellules et un oratoire auprès de sa grotte. Ce fut comme le berceau de l'ordre qu'il fonda peu de temps après : car l'accroissement que sa communauté prenait de jour en jour lui fit naître la résolution de construire au même lieu un monastère et une église : ce qu'il exécuta avec le secours que lui fournirent les habitants des environs. La règle qu'il donna à ses disciples fut d'observer un carême perpétuel ; et, pour leur apprendre que la pénitence ne sert de rien sans l'humilité, il voulut qu'ils fissent une profession particulière de cette dernière vertu, et qu'on les appelât *Minimes*, c'est-à-dire les moindres de tous les religieux. Son ordre fut approuvé par Sixte IV, en 1474.

Ordre des Minimes. An 1474.

Louis XI, roi de France, entendit parler de la vertu, extraordinaire de François ; et, dans l'espérance d'obtenir par ses prières la guérison d'une maladie dont il était attaqué, il invita le saint homme à venir le trouver. Le pape ordonna à François de se rendre au désir du roi. Il obéit, et fut reçu avec des marques singulières de vénération. Louis se jeta à ses pieds, et le conjura de demander à Dieu le rétablissement de sa santé ; mais François s'appliqua à le faire entrer dans des dispositions plus chrétiennes ; il l'exhorta à se soumettre à la volonté de Dieu, et à lui faire le sacrifice de sa vie. Il se fit respecter de toute la cour par un parfait détache-

ment et par la sagesse de ses discours qui, dans un homme sans lettres et sans culture, ne pouvait venir que de l'Esprit-Saint ; aussi ne l'appelait-on que le *saint homme*, *l'homme de Dieu*. Le successeur de Louis XI le combla de bienfaits, et il vit son ordre s'étendre en Italie, en France, en Espagne et en Allemagne. Étant tombé malade dans le couvent du Plessis-lez-Tours, le dimanche des Rameaux, il alla le jeudi-saint recevoir la sainte Eucharistie à l'église, nu-pieds, et mourut le lendemain. (1507).

§ I.

La Réforme en Allemagne et en France. 1517-1545.

DIEU prend soin de consoler son Église, comme on vient de le voir, et lui donne des témoignages de sa protection pour l'affermir dans les diverses tempêtes qui se renouvellent sans cesse. Celle que Luther excita au commencement du seizième siècle fut la plus terrible et la plus funeste qu'elle eût essuyée depuis le temps de l'arianisme. *Luther. An 1517.*

Cet hérésiarque, né en Saxe, était de l'ordre des Ermites de S. Augustin et docteur de l'université de Wittenberg. Esprit inquiet, ardent, plein de présomption, il s'échauffa à l'occasion des indulgences accordées par Léon X, parce que la publication en fut confiée aux Dominicains, et non à ceux de son ordre. Il commença

par déclamer contre les abus des indulgences, puis contre les indulgences elles-mêmes. Il attaqua ensuite la doctrine de l'Église sur le péché originel, sur la justification, sur les sacrements. Ces nouveautés impies ayant été condamnées par une bulle du pape, le fougueux novateur s'éleva contre la primauté du siège de Rome, et, ne gardant plus aucune mesure, alla d'écart en écart et d'excès en excès, renouvelant les erreurs déjà foudroyées dans les Albigeois, dans Wiclef, dans les Hussites. Il écrivit contre le purgatoire, contre le libre arbitre, contre le mérite des bonnes œuvres, etc. Tel fut le commencement de sa funeste apostasie, qu'il qualifia du nom de *réformation* [1]. Comme il fallait se procurer de l'appui pour soutenir une entreprise si hardie, Luther exhorta les princes d'Allemagne à s'emparer des biens ecclésiastiques: c'était un moyen facile de se les rendre favorables. L'espérance de recueillir ces riches dépouilles engagea dans son parti plusieurs seigneurs puissants. Frédéric électeur de Saxe, et Philippe landgrave de Hesse, se déclarèrent ses protecteurs. Luther s'attacha ce dernier par une complaisance encore plus honteuse : Philippe voulut, du vivant de son épouse, contracter un second mariage: il crut

1. On appela ensuite *protestants* les sectateurs de Luther, parce qu'ils protestèrent contre un décret de l'empereur Charles-Quint, dans la diète de Spire, en 1529. Ce décret portait que le luthéranisme resterait exclu des pays qui ne l'avaient point encore adopté, mais qu'il serait toléré partout où il était déjà établi.

pouvoir tout obtenir du nouveau réformateur, qui, ayant assemblé à Wittenberg les docteurs de sa réforme, accorda au landgrave, contre la défense expresse de Jésus-Christ, la permission d'avoir deux épouses à la fois. Pour multiplier ses sectateurs, il attaqua la loi du célibat des prêtres et des religieux, et donna lui-même l'exemple de l'entreindre en épousant, tout prêtre et moine qu'il était, une jeune religieuse qu'il avait tirée de son couvent pour catéchiser et la séduire.

De telles leçons, soutenues par de tels exemples, trouvèrent aisément entrée dans l'esprit des peuples, et une secte si favorable aux inclinations corrompues du cœur humain s'accrut de jour en jour. De la haute Saxe elle se répandit dans les provinces septentrionales, dans les duchés de Brunswick, de Mecklembourg, de Poméranie, et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre teutonique, Albert de Brandebourg, se fit luthérien. Alors Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, leva le masque: il exhala sans ménagement sa bile contre le pape et contre les personnes les plus respectables. On ne peut lire sans un gémissement mêlé d'indignation les basses plaisanteries, les bouffonneries plates et révoltantes, les turpitudes mêmes, dont il a souillé ses écrits; et l'on a peine à concevoir comment un tel personnage a néanmoins entraîné dans son parti des provinces et des royaumes. Il faut que la cupidité et l'amour du

plaisir, les deux grands moyens employés par lui, aient sur l'esprit des hommes un ascendant bien impérieux pour les avoir aveuglés à ce point, et pour que la séduction se soit si fort étendue, à la honte de la raison.

Calvin. An 1532. Lorsque Luther eut donné l'exemple de changer la doctrine reçue parmi les fidèles, on vit s'élever un grand nombre de prétendus réformateurs qui, en adoptant une partie de ses erreurs, y en ajoutèrent de nouvelles. Calvin, que l'on regarde comme le second chef des protestants, naquit à Noyon. Après avoir fait ses humanités à Paris, il étudia le droit à Orléans et à Bourges. Il eut pour maître, dans cette dernière ville, un homme célèbre, mais imbu de la doctrine de Luther. Le disciple puisa dans son commerce le goût des nouveautés. La France alors s'efforçait de repousser la contagion qui commençait à s'y glisser, et le roi François Ier sévissait contre les luthériens. Craignant donc d'être arrêté, Calvin se retira à Bâle. Ce fut dans cette ville qu'il publia son livre de l'*Institution chrétienne*, qui est comme l'abrégé de toute sa doctrine. Excepté l'article de l'Eucharistie, il ne s'écarte pas beaucoup des sentiments de Luther; il enchérit même sur lui. Il y enseigne que le libre arbitre a été entièrement éteint par le péché; que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, non à cause de leurs crimes, mais parce qu'il lui plaît ainsi; il rejette l'invocation des

saints, le purgatoire et les indulgences; il ne veut ni pape, ni évêques, ni prêtres, ni fêtes, ni culte extérieur, ni aucune des cérémonies sacrées, qui sont d'un si grand secours pour élever l'âme jusqu'à l'adoration de l'Être divin. Luther, malgré son désir de nier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en demeura si convaincu qu'il ne put jamais abandonner ce dogme: Calvin franchit le pas, et osa le rejeter. Il est vrai que, pressé par la force de ces paroles de Jésus-Christ, *Ceci est mon corps*, *Ceci est mon sang*, et gêné par la foi constante et universelle en ce mystère, il laisse apercevoir un étrange embarras dans la manière de s'exprimer, et qu'il semble avoir honte de sa propre doctrine. C'est un hommage forcé qu'il rend à la vérité, même en la combattant.

Le novateur fit différentes courses pour répandre son poison; il vint ensuite s'établir à Genève, qui depuis plusieurs années avait chassé son évêque et embrassé le luthéranisme. Il y exerça l'emploi de prédicateur et de professeur de théologie. Ayant acquis beaucoup de crédit, il fit de cette ville comme le centre de sa secte; il souffla le feu de l'hérésie et de la discorde en France et dans les autres parties de l'Europe. Son pouvoir était absolu à Genève; personne n'osait lui résister, car on ne le faisait point impunément. Il ne pouvait souffrir que l'on pensât autrement que lui, et cet homme, qui prêchait qu'on ne devait ni écouter l'Église ni lui obéir,

exigeait des autres une soumission aveugle à tout ce qu'il lui plaisait de définir. Il fit brûler à Genève le médecin Michel Servet, pour avoir avancé quelques erreurs sur le mystère de la sainte Trinité; et cependant il déclamait avec fureur contre la juste sévérité dont on usait en France à l'égard des hérétiques ! Ainsi l'iniquité se ment-elle à elle-même. Quand il ne pouvait autrement exercer sa vengeance, il s'abandonnait à un emportement indigne non-seulement d'un réformateur mais d'un honnête homme ; il prodiguait à ses adversaires les épithètes de *pourceau*, *bête*, *âne*, *chien*, *enragé*, etc. Quelles étranges formules dans la bouche d'un homme qui se donne pour apôtre ! Que l'on compare ce langage avec celui de S. Paul : on jugera, par le contraste, de la différence qu'il y a entre les envoyés de Dieu et ceux qui n'ont été que les organes du démon de l'hérésie ou de l'impiété.

Violences des protestants.

L'hérésie est cruelle et ennemie de toute subordination. Les ariens avaient excité les plus grands troubles, exercé les plus horribles violences : il en fut de même des protestants, qui n'ont pas plus respecté la puissance du prince que l'autorité spirituelle du pape. « S'il m'est permis, disait Luther en parlant à son souverain, s'il m'est permis, par amour pour la liberté chrétienne, non-seulement de mépriser mais de fouler aux pieds les décrets des papes et les canons des conciles, pensez-vous que je respecte assez vos or-

dres pour les regarder comme des lois ?... L'Evangile, dit-il ailleurs, a toujours causé des troubles ; il faut répandre du sang pour l'établir. » Quelles horribles scènes cette doctrine séditieuse n'a-t-elle pas données dans toute l'Europe ! En Allemagne, les luthériens s'attroupèrent, prirent les armes, et portèrent le ravage dans les provinces de Souabe, de Franconie et d'Alsace ; ils pillèrent et brûlèrent les églises, détruisirent les monastères et les châteaux, massacrèrent les prêtres et les religieux. Ils formèrent une armée de 72.000 hommes, que l'empereur Charles-Quint eut bien de la peine à réduire. Que de sang le calvinisme n'a-t-il pas répandu en France ! Ce royaume fut déchiré pendant trois règnes par des factions continuelles, par des guerres civiles, par de sanglantes batailles. On ne peut lire l'histoire de cette hérésie sans frémir. On a compté jusqu'à vingt milles églises que ces fanatiques révoltés ont détruites. Dans la seule province du Dauphiné, ils tuèrent 256 prêtres et 112 moines : ils brûlèrent 900 villes ou villages. Leur fureur s'exerçait même sur les morts ; ils la portèrent jusqu'à profaner avec des mains sacrilèges les reliques précieuses des martyrs et des saints de JÉSUS-CHIRST ; ils enlevèrent de force les corps saints des dépôts sacrés où on les conservait, les brûlèrent, et jetèrent leurs cendres au vent. Pour ne citer que deux exemples de cette impiété cruelle : — en 1562, ils brisèrent la châsse de S. François de Paule, au Plessis-lez-Tours, et, ayant

trouvé son corps sans aucune corruption, ils le traînèrent par les rues et le brûlèrent dans un feu allumé avec le bois d'une grande croix ; — la même année, ils enlevèrent à Lyon, la châsse de S. Bonaventure, en emportèrent les richesses, brûlèrent les reliques du saint et jetèrent ses cendres dans la Saône. Si les maximes de cette religion prétendue réformée autorisent de tels excès, son évangile peut-il être l'Évangile de JÉSUS-CHRIST ? Notre-Seigneur, en envoyant ses Apôtres, leur avait dit : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups : vous n'opposerez à leur cruauté que la patience et la douceur.* Il y eut sans doute du sang répandu pour l'établissement de l'Évangile, mais ce ne fut que le sang des brebis, et ce sang c'étaient les loups qui le répandaient. Les fidèles n'apprirent alors des Apôtres d'autre doctrine que celle de la patience et de la soumission aux souverains, et ils y furent inviolablement attachés. Ils disaient, par la bouche de S. Justin dans son Apologie : « Nos espérances ne sont point fondées sur le monde présent : c'est pourquoi nous ne faisons aucune résistance au bourreau qui vient nous frapper ». Ils disaient aux empereurs : « Nous adorons Dieu seul, mais dans tout le reste nous vous obéissons avec joie ». Ils disaient encore, avec Tertullien : « Comme chrétiens, nous prions Dieu d'accorder aux empereurs une longue vie, un règne paisible, la sûreté au-dedans, des armes victorieuses au-dehors, un sénat fidèle, des sujets soumis, une

paix universelle, et tout ce qu'un homme et un empereur peuvent désirer ». Quelle différence entre cet esprit du christianisme et celui de la prétendue réforme !

Variations des Églises protestantes.

C'est encore un des caractères de l'hérésie de se diviser et de varier dans ses dogmes. Comme c'est par son propre esprit que son auteur l'a composée, chaque particulier se croit aussi en droit de changer ce qu'il a reçu. On a vu cette instabilité de doctrine dans les ariens, dans les pélagiens, etc.; elle ne fut pas moins sensible dans les protestants. Luther et Calvin n'ont pu contenir leurs prosélytes dans les bornes qu'ils leur avaient prescrites. Aussi était-il contre la maxime fondamentale de la secte de poser ces bornes. Ils avaient annoncé une liberté qu'ils appelaient *évangélique*, jusqu'alors inconnue, en vertu de laquelle chaque particulier était maître de régler sa croyance : que pouvait-il résulter de cette liberté, qu'une étrange confusion de doctrine et une perpétuelle variation ? « Ceux qui ont retranché un seul article de foi, disait au V[e] siècle le célèbre Vincent de Lérins, en attaqueront bientôt d'autres. Et quelle sera la suite nécessaire de cette manière de réformer la religion, sinon que ces réformateurs ne se tiendront jamais en repos, mais qu'ils la changeront sans cesse, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus la moindre trace ? » C'est ce qui est arrivé dans la nouvelle réforme : après avoir secoué le joug salutaire de l'autorité de l'Église, elle n'avait plus de principe d'unité,

parce qu'il n'y a que cette autorité qui puisse retenir la licence des esprits. La Réforme, abandonnée à l'examen et au jugement de chaque particulier, a varié mille fois ; elle s'est divisée en *anabaptistes*, en *quakers*, en *arméniens*, en *gomaristes*, en *épiscopaux*, en *puritains*, en *sociniens*, qui ont des dogmes opposés et qui ne s'accordent que dans leur haine commune pour la foi ancienne et dans le mépris de toute autorité. On compte aujourd'hui environ cinq cent sectes protestantes, ou confessions de foi qui se contredisent l'une l'autre. Les chefs eux-mêmes ne demeurèrent pas dans leur premier plan : ce qu'ils bâtissaient un jour, ils le détruisaient le lendemain, et on peut leur appliquer ce que S. Hilaire de Poitiers disait aux ariens : « Vous ressemblez à des architectes ignorants, qui ne sont jamais contents de leur ouvrage : vous ne faites que bâtir et démolir. Il y a maintenant autant de confessions de foi différentes qu'il y a d'hommes, et une aussi grande variété dans la doctrine que dans les modes. Chaque année, chaque mois, voit éclore une confession de foi : vous avez honte des anciennes ; vous en forgez de nouvelles, pour les rejeter encore. »

Leur inconstance était si visible, qu'ils n'ont pu s'empêcher de s'en plaindre eux-mêmes. Voici comment en parle un de leurs théologiens : « Quelle sorte de gens sont nos protestants, qui, s'égarant à tout moment, puis

revenant sur leurs pas, se laissent emporter à tout vent de doctrine, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ! Vous pouvez peut-être connaître quels sont aujourd'hui leurs sentiments en matière de religion, mais vous ne pourrez jamais être assuré de ceux qu'ils auront demain. Sur quel article de religion ces églises, qui se sont séparées de celle de Rome, sont-elles d'accord ? Examinez tous les points de leur croyance, depuis le premier jusqu'au dernier : à peine trouverez-vous un seul article affirmé par tel ministre, que vous ne le voyiez aussitôt condamné par l'autre, comme une doctrine impie »[1]. Il n'est pas surprenant que l'on s'égare ainsi, quand on n'a plus de guide pour se conduire ; ils avaient abandonné l'Église, que Jésus-Christ ordonne d'écouter : se trouvant seuls et sans conducteurs, ils se perdirent dans des sentiers inconnus, et s'écartèrent de la vérité, qui est une, par mille détours.

Il n'en est point ainsi de l'Église Catholique. Quelle constance dans son gouvernement et dans sa conduite ! Fondée sur Jésus-Christ, gouvernée par lui, selon sa promesse, elle ne change jamais dans sa doctrine : sa foi est toujours la même. Elle l'a reçue de son divin fondateur, et conserve inviolablement ce dépôt sacré ne permettant, sur cet article, aucune inovation. Et cela doit être, la vérité étant, de sa nature, immuable.

---

1. Dutius, Lettre à Bèze.

§ II.

La Réforme en Angleterre.

1533-1560.

Henri VIII. 1509-1547

LES passions des princes sont parfois la cause des révolutions qui arrivent dans leurs Etats, et en particulier du changement de religion. C'est ce qu'éprouva l'Angleterre, où la foi avait d'abord été si florissante qu'on l'avait nommée l'*Ile des Saints*. Henri VIII s'était signalé par son zèle pour la foi catholique dans les commencements du luthéranisme : il avait publié des édits sévères contre les sectateurs de Luther, pour empêcher que l'hérésie naissante infectât son royaume ; il avait fait plus encore, lui-même avait composé un ouvrage pour la combattre. Un attachement criminel étouffa dans son cœur ces bonnes dispositions, et fit le malheur de son règne. Il avait épousé, avec dispense, Catherine d'Arragon, veuve de son frère, et il y avait déjà dix-huit ans que cette union subsistait, lorsqu'il ouvrit son cœur à une passion mauvaise. Il voulut donner le nom et le sang de reine à Anne de Boleyn, qu'il aimait. Il fallait pour cela faire dissoudre son premier mariage comme s'il eût été illégitime : il poursuivit cette affaire à Rome avec beaucoup d'empressement. Le pape Clément VII, après l'avoir bien examinée, jugea que les raisons qu'on alléguait n'étaient pas fondées, et refusa de séparer ce que Dieu avait uni ; il pro-

nonça même une sentence d'excommunication contre Henri s'il ne reprenait son épouse légitime. Ce prince se livra à tous les transports de son ressentiment. Il ne voulut plus reconnaître l'autorité du Souverain-Pontife ; et, par un acte inconcevable du parlement d'Angleterre, il se fit déclarer chef suprême de l'Église anglicane. Il soutint cette démarche schismatique par une violente persécution contre ceux qui refusaient de souscrire à sa déclaration. Thomas Morus grand-chancelier, et Fisher évêque de Rochester, furent les premières victimes de sa fureur ; il leur fit trancher la tête. Le chancelier avait fait cette belle réponse : « Si j'étais seul de mon sentiment, je me défierais de mes lumières, et préfèrerais celles du grand-conseil d'Angleterre ; mais j'ai pour moi toute l'Eglise, ce grand conseil des chrétiens ». Le supplice de ces deux hommes illustres fut le prélude d'exécutions sanglantes, et Henri, qui jusque-là n'avait point paru porté à la cruauté, devint un prince sanguinaire. Pour se venger des religieux qui persévéraient dans l'obéissance au Saint-Siège, il supprima les monastères et s'en appropria les revenus. On eût dit qu'il ne s'était fait chef de l'Église de son royaume qu'afin d'avoir un titre pour la piller. Il épousa Anne de Boleyn, cause de tant de troubles ; mais, bientôt dégoûté, il lui fit trancher la tête, et contracta une nouvelle alliance, qui fut suivi de quatre autres. Ainsi Dieu punissait-il les premiers excès de ce malheureux prince par d'autres excès,

et le livrait-il aux désirs déréglés de son cœur. Henri mourut, déchiré par les remords, en 1547.

Edouard VI. 1547-1553

Malgré ses égarements, il avait peu changé dans la doctrine. Mais le schisme conduit à l'hérésie. Les nouvelles erreurs ne pouvaient manquer d'être bien reçues dans un pays ainsi disposé à la révolte : du vivant même de Henri, le luthéranisme commençait à s'y glisser, à son insu et contre son gré. Après sa mort, Edouard VI abolit la religion catholique et établit la prétendue Réforme. On supprima la Messe; les images furent abattues, les églises pillées et profanées, les chaires occupées par des prédicateurs qui attaquaient publiquement les anciens dogmes et les saintes cérémonies de la religion.

Marie. 1553-1558

Cependant la plus grande partie de la nation était encore catholique à la mort d'Edouard. Marie, fille d'Henri VIII et de Catherine d'Arragon, seule héritière légitime de ce prince, aspira et parvint à ramener son peuple au Saint-Siège. Le parlement entra dans les vues de la reine aussi facilement qu'il s'était conformé aux vues d'Henri VIII, puis à celles d'Edouard. Le cardinal Polus donna l'absolution solennelle des censures encourues par le schisme. Marie, il est vrai, oublia quelquefois à l'égard des protestants de son royaume les règles de douceur prescrites par l'Évangile : ce qui a donné lieu aux ennemis de l'Église de l'accuser de cruauté, et de l'assimiler à son père Henri VIII. Mais ses accusateurs n'ont eu garde de faire remarquer que, si Henri

VIII avait sévi contre des innocents, Marie ne châtia que des coupables, et souvent de grands coupables, dignes des dernières rigueurs.

Sa sœur Élisabeth, fille d'Anne de Boleyn, lui succéda en 1558. Protestante de cœur et catholique de profession sous le dernier règne, elle se fit couronner selon le rit romain; elle prêta même le serment de maintenir la foi et les privilèges de l'Église catholique. Mais bientôt, lasse de feindre, elle se parjura, rétablit le protestantisme, et le fixa pour toujours dans le royaume. Les derniers restes du catholicisme furent détruits. Élisabeth prit pour elle-même la suprématie spirituelle : de sorte que, par un renversement jusqu'alors inouï, on vit une femme servir de pape à l'Angleterre. Les persécutions suivirent; des lois tyranniques furent portées contre ceux qui resteraient fidèles à la religion; les évêques de la réforme dressèrent une nouvelle profession de foi; l'office fut rédigé en langue vulgaire, le saint sacrifice aboli : on fabriqua, dit-on, un nouveau calendrier, dans lequel on vit figurer S. Henri VIII, S. Edouard VI, S. Wiclef, S. Luther, S. Jean Hus, S. Jérôme de Prague; Élisabeth y fut désignée, de son vivant même, sous le nom de la *reine-vierge*, et fêtée au 7 septembre, alors même qu'elle entretenait publiquement un scandaleux commerce avec le comte d'Essex, qui avait auprès d'elle six rivaux connus. Cette coupable princesse, dont il est impossible de méconnaître les qualités sous le rapport du gouvernement politique, est donc

Elisabeth 1558-1603

véritablement la fondatrice de l'Église anglicane telle qu'elle existe aujourd'hui ; et pour bien juger cette église, il suffit de se rappeler la honte de son origine et l'impiété de ses attentats.

Principales sectes de l'Angleterre.

Une foule de sectes ne tardèrent pas à la diviser et à l'affaiblir. On distingua surtout celles des quakers, des méthodistes, des puritains. Les quakers, ou trembleurs, ont eu pour père un cordonnier nommé Fox, fanatique ignorant et furieux; leur lieu de réunion n'est ni une église ni une chapelle, mais une salle immense, divisée dans toute sa longueur en deux parties, occupées l'une par les hommes, l'autre par les femmes. Leur silence est si profond, leur immobilité si parfaite, qu'on douterait si ce sont des créatures vivantes ou des statues. Dans cet état, ils attendent l'inspiration du Saint-Esprit. Tout-à-coup l'un d'eux, homme ou femme, dont la tête est plus exaltée, se sent inspiré : il se lève, prend la parole et insiste sur la nécessité de faire pénitence, d'être sobre, juste, bienfaisant. Peu à peu les auditeurs s'émeuvent, se mettent à trembler de tous leurs membres, comme s'ils étaient pris d'un accès de fièvre : alors c'est à qui parlera le plus haut et le plus longtemps. Après quoi, tout s'apaise et rentre dans l'état naturel. Ces sectaires, persécutés en Angleterre, se rendirent dans l'Amérique septentrionale, où ils sont encore nombreux.

L'Irlande.

On ne peut imaginer à quel point d'odieuse injustice se porta le gouvernement anglais

contre les Irlandais catholiques. L'Irlande demeura attachée à la foi des Apôtres ; sa fidélité lui valut l'honneur d'être traitée, pendant deux cents ans et plus, en pays conquis. Le code composé exprès pour elle l'emporte en barbarie sur ceux des Dioclétien et des Julien réunis. Mais ces chrétiens généreux ont, jusqu'à ce jour, préféré toutes les humiliations et toutes les souffrances à l'apostasie : monument éternel et du courage qu'inspire la foi de JÉSUS-CHRIST, et de l'inconséquence des hérétiques les plus ardents à accuser l'Église d'intolérance.

§ III.

S. Ignace de Loyola. — S. François Xavier.

1521-1552.

DIEU ne manqua pas à son Église dans les dangers où elle se trouvait. A aucune époque elle ne forma autant de saints illustres que dans le moment même où, déchirée par l'hérésie, elle semblait devoir succomber sous les coups qui la frappaient de toutes parts. Parmi ces pieux personnages, il n'en est point de plus célèbres que S. Ignace de Loyola et S. François Xavier.

S. Ignace de Loyola. An 1525.

Ignace était espagnol de naissance. Il appartenait à une famille noble, qui le destina à la carrière des armes. Le jeune officier se distingua dans plusieurs actions : il assista au siège de

Pampelune par les Français en 1521, et déploya pour la défense de cette place une bravoure chevaleresque. Mais une blessure qu'il reçut dans le combat le força à demeurer couché pendant longtemps : ce fut cet état de souffrance que Dieu choisit pour parler à son cœur. Ignace, impatient de son inaction, demanda quelques romans pour se distraire : on ne possédait que les *Vies des Saints* dans le château de Loyola; il se mit à cette lecture avec quelque dégoût; mais peu à peu, revenu de cette première impression, il s'attacha à ces histoires si édifiantes. Il les relut, compara la vie qu'il menait lui-même à celle de tant de saints, qui n'avaient pas eu d'autre affaire que lui à traiter en ce monde, c'est-à-dire l'affaire du salut. Ces réflexions le convertirent bientôt : il résolut de changer de conduite et de se donner à Dieu. Retiré dans une grotte solitaire, Manrèze, il s'y livra aux austérités d'une rigoureuse pénitence, et n'en sortit que pour étudier, dans le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique, pour lequel il se sentait un irrésistible attrait. Il vint donc à Paris, dont l'université était alors la plus célèbre du monde, et ce fut dans cette ville qu'il connut et ramena à Dieu François Xavier.

S. François Xavier.

C'était un jeune professeur de philosophie, né comme Ignace d'une famille noble du royaume de Navarre; il enseignait avec grand succès, ne pensant qu'à se faire un nom dans le monde, à parvenir à la fortune. — *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?*

cette parole, adressée plusieurs fois à Xavier par Ignace, le fit méditer sur la vanité des choses terrestres; bientôt il se joignit à son saint ami pour dévouer sa vie au salut des âmes.

Institution de la Compagnie de JÉSUS. *An 1534*

Tels furent les commencements de la Compagnie de JÉSUS, qui a donné à l'Eglise tant de défenseurs et tant de saints d'une éminente vertu. Elle fut fondée dans le même temps que la Réforme commençait à désoler la chrétienté, comme une digue puissante opposée à ses excès et à son triomphe; et, en effet, il n'y a pas eu dans l'Eglise un ordre contre lequel l'hérésie et les passions se soient déchainées avec plus de fureur, parce qu'il n'y en a aucun qui ait été plus ardent à défendre les intérêts de Dieu contre ceux des passions et de l'hérésie. Il fut solennellement approuvé par le pape Paul III, en 1540. Outre les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, les nouveaux religieux promirent une obéissance toute spéciale au Souverain-Pontife, et de se consacrer à enseigner la doctrine chrétienne. tant dans les provinces catholiques que dans les pays encore idolâtres ou hérétiques. Ils renonçaient en même temps par vœu, à toutes les dignités ecclésiastiques. L'ordre grandit en peu de temps, et devint l'un des plus beaux fleurons de la couronne de l'Eglise.

Saint François Xavier. An 1541.

François Xavier fut choisi par le pape pour porter l'Evangile dans les Indes Orientales, où les Portugais avaient formé de nouveaux établissements. Il s'embarqua à Lisbonne en 1541, et

Mission des Indes.

aborda, après une longue navigation, à Goa, capitale de la domination portugaise en ce pays. L'état déplorable où il y trouva la religion lui fit verser des larmes et enflamma son zèle. Comme la vie scandaleuse des chrétiens dans les Indes était le plus grand obstacle à la conversion des idolâtres mêlés parmi eux, il commença ses travaux par rappeler ces mauvais chrétiens aux principes du christianisme. Pour y réussir, il s'appliqua à former la jeunesse à la vertu. Il rassemblait les petits enfants et les menait à l'église pour leur apprendre le symbole des Apôtres, les commandements de Dieu, les pratiques de la vie chrétienne. La piété de ces enfants édifia toute la ville, qui changea bientôt de face. Les pécheurs commencèrent à rougir de leurs désordres, et vinrent demander à Xavier ses conseils. Il les reçut avec bonté, les instruisit, les exhorta, et les convertit presque tous par sa douceur et sa charité. Il passa ensuite à la côte de la Pêcherie, dont les habitants avaient reçu le baptême, et néanmoins conservaient toujours leurs superstitions et leurs vices. Pour se mettre en état de faire plus de fruit, il étudia la langue malabare, et, à force de travail, il traduisit en cette langue le symbole des Apôtres, le décalogue, l'oraison dominicale, enfin tout le catéchisme. Il apprit par cœur sa traduction, et se mit à parcourir les bourgades en prêchant ainsi, soutenu par des miracles. Sa prédication produisit des fruits abondants. La ferveur de cette chrétienté naissante

était admirable : d'une nation abandonnée à tous les vices il fit un peuple de saints. Beaucoup de pécheurs changèrent de vie, et la multitude des infidèles qui demandaient le baptême était si grande que Xavier, épuisé de fatigue, ne pouvait presque plus lever les bras. Encouragé par ces premiers succès, il avança dans les pays voisins, où l'on n'avait encore aucune connaissance de Jésus-Christ, et en peu de temps il eut la consolation de voir les habitants détruire les temples de leurs idoles et bâtir des églises. L'année suivante, il passa dans le royaume de Travancor, où il baptisa de ses propres mains jusqu'à dix mille idolâtres dans l'espace d'un mois. On y bâtit quarante-cinq églises, et François, qui mande lui-même toutes ces particularités, ajoute que c'était un spectacle bien touchant de voir ces infidèles convertis courir à l'envi pour démolir leurs temples.

La réputation du saint apôtre se répandit jusqu'aux extrémités des Indes. De toutes parts on le faisait prier de venir, pour recevoir de lui l'instruction et le baptême. Au milieu de cette riche moisson, François écrivait des lettres en Italie et en Portugal pour réclamer des ouvriers évangéliques.

Il aurait voulu, dans les transports de son zèle, que les docteurs des universités de l'Europe devinssent tous missionnaires. A l'île de Manat, à Cochin, à Méliapour, à Malacca, aux Moluques, à Ternate, il opéra un nombre prodigieux de

conversions, et il forma en chaque endroit une église nombreuse de ceux qu'il baptisait. C'était avec des peines incroyables, et parmi toute sorte de dangers, qu'il produisait des fruits si multipliés. Il serait difficile d'exprimer tout ce qu'il eut à souffrir dans ses différentes missions. Mais il en était dédommagé par les consolations intérieures qu'il recevait. « Les périls auxquels je suis exposé, écrit-il à S. Ignace, les travaux que j'entreprends pour les intérêts de Dieu, sont des sources inépuisables de joie spirituelle : je ne me souviens pas d'avoir goûté tant de délices intérieures, et ces consolations de l'âme sont si pures, si douces, si continuelles, qu'elles ôtent le sentiment des peines du corps ». Aussi, au milieu de ces douceurs célestes, qui lui étaient quelquefois prodiguées sans mesure, suppliait-il la divine bonté d'en modérer le bienfait.

Ses derniers travaux et sa mort. An 1552.

Xavier, de qui le zèle ne connaissait point de bornes, s'embarqua pour le Japon, et arriva en 1549 dans le royaume de Saxuma. Avec le secours d'un Japonais qu'il avait converti aux Indes, il traduisit dans la langue du pays le symbole et l'explication de chacun des articles dont il se compose. Ayant eu une audience du roi, il obtint de lui la permission d'annoncer la foi. Il fit un grand nombre de conversions. Mais sa joie fut troublée par les persécutions des bonzes, ou prêtres du pays, qui vinrent à bout d'indisposer le roi contre lui et d'entraver son zèle. Il partit donc pour se rendre à Firando, capitale

d'un autre petit royaume. Il y fut bien reçu du prince, qui lui permit de prêcher la loi de Jésus-Christ. Le résultat de ses prédications fut extraordinaire: il convertit plus d'idolâtres en vingt jours qu'il n'avait fait en une année entière dans Saxuma. Laissant cette chrétienté sous la conduite d'un missionnaire qui l'avait accompagné, il se mit en chemin pour se rendre à Méaco, alors capitale de tout le Japon. Il passa par Amanguchi, où régnait une effroyable corruption de mœurs. Ses prédications y furent sans succès; il y essuya même des insultes et des affronts. Arrivé à Méaco, il n'y fut pas mieux écouté, et vit avec douleur que les esprits n'étaient point encore disposés à recevoir la vérité. Il revint donc à Amanguchi; et comme il s'était aperçu que la pauvreté de son extérieur avait choqué les habitants de cette ville, et empêché qu'il fût reçu à la cour, il crut devoir s'accommoder aux préjugés du lieu: il s'y présenta avec un appareil et un cortège capables d'imposer, et fit quelques présents au roi. Par ce moyen, il obtint la protection du prince, et la permission d'annoncer l'Évangile. Il baptisa trois mille personnes dans cette ville: succès qui le remplit de consolation. D'Amanguchi, le saint alla au royaume de Bongo, dont le prince désirait ardemment de le voir. Dans des conférences publiques, il confondit les bonzes, qui par des motifs d'intérêt cherchaient partout à le traverser; il en convertit cependant quelques-uns. Ses discours publics et ses

entretiens particuliers touchèrent le peuple, et l'on venait en foule lui demander le baptême. Le roi lui-même fut convaincu, mais une passion à laquelle il s'abandonnait l'empêcha alors de l'embrasser. Il se rappela depuis les instructions que Xavier lui avait données, renonça à ses désordres et reçut le baptême. — Enfin, après avoir séjourné près de deux ans et demi dans le Japon, Xavier se sentit pressé de faire connaître aussi Jésus-Christ à la Chine. L'entrée de ce vaste empire étant interdite à tout étranger, il s'occupa des moyens d'exécuter son dessein. Mille obstacles se dressaient devant le saint apôtre; il éprouva des difficultés de toute espèce ; mais rien ne put l'arrêter, et à force de patience il vint à bout de passer jusqu'à l'île Sancian, qui est située près de Macao, sur la côte de Chine. La sagesse éternelle inspire quelquefois à ses serviteurs des projets qui ne doivent pas être suivis de leur effet, afin de récompenser en eux la bonne volonté. François Xavier, au moment où il espérait pénétrer enfin en Chine, tomba malade ; et, après douze jours de langueur, qu'il passa sans aucun secours humain, il mourut, âgé de quarante-six ans. On l'enterra sur le rivage, et on jeta sur ses restes de la chaux vive, afin que, les chairs étant plus tôt consumées, on pût transporter ses ossements dans les Indes ; mais, plus de deux mois après, on trouva le corps aussi frais, aussi entier, que celui d'un vivant, et ses vêtements bien conservés. On le transporta à Goa, où il fut

déposé dans l'église de Saint-Paul, avec tous les honneurs qu'on put lui rendre, et il s'y fit un grand nombre de miracles.

Dernières années de S. Ignace

Cependant S. Ignace, élu malgré lui général de son ordre, avait fixé à Rome sa résidence, et édifiait cette grande ville par ses vertus et par les établissements de bienfaisance que son inépuisable charité lui inspira d'y fonder. Il ne dédaignait pas de servir les malades dans les hôpitaux et de faire aux enfants des catéchismes publics, auxquels accoururent bientôt les pères et les mères, une foule d'hommes et de femmes de haut rang, d'habiles théologiens, des savants en tout genre. La Compagnie de JÉSUS s'étendait tous les jours. Bornée d'abord à soixante religieux, elle fleurit bientôt, presque innombrable, dans toutes les contrées du monde, surtout en Espagne, où ses premiers pères étaient nés, en Portugal et jusqu'aux extrémités des Indes, dans les diverses contrées d'Italie, en Allemagne, et même dans les royaumes hérétiques du Nord. De tous les pays catholiques, la France, qui était son berceau, fut le royaume où ses progrès furent le plus lents, parce que la guerre entre François Ier et Charles-Quint empêchait d'y voir de bon œil une société dont le chef et les membres principaux étaient Espagnols d'origine. Mais, par la suite, l'état de choses changea, et les Jésuites formèrent en France des établissements nombreux. S. Ignace ne vit pas cet heureux progrès ; il mourut en 1556, laissant à ses disciples et à

l'Eglise entière le modèle d'une vie consacrée sans réserve à la gloire de Dieu et à la pratique de toutes les vertus.

§ IV.

Concile de Trente. 1545-1563.

Ouverture du concile. An 1545.

DÈS que l'on vit l'hérésie protestante se répandre en Allemagne, on jugea qu'un concile général était le moyen le plus propre pour en arrêter les progrès, et guérir les maux qu'elle avait déjà faits à l'Église. L'empereur Charles-Quint le désirait, et le pape Paul III, après avoir pressenti les dispositions des autres princes chrétiens, donna la bulle de convocation. Il choisit pour le lieu du concile la ville de Trente, parce qu'elle offrait, par sa situation entre l'Italie et l'Allemagne, plus de facilité pour s'y rendre à ceux qui y devaient assister. Il survint divers obstacles qui en firent différer l'ouverture jusque vers la fin de l'année 1545. — On commença par arrêter les points que l'on devait traiter, et l'ordre dans lequel on les présenterait. Après une messe solennelle du Saint-Esprit, on fit la lecture du symbole, à l'exemple des anciens conciles, qui avaient coutume d'opposer ce bouclier à toutes les hérésies. Ensuite on traita de la canonicité des livres saints, qui sont les premiers fondements de la foi chrétienne, et l'on convint unanimement qu'il fallait reconnaître comme canoniques tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament. Un des légats parla avec beaucoup de lumière

et de zèle sur cet article ; il fit voir que ces livres avaient été reçus comme sacrés par les conciles et par les Pères des premiers siècles. On traita aussi de la tradition, c'est-à-dire de la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres qui n'est pas consignée dans les livres de l'Ecriture, mais qui nous est venue de bouche, et qui se trouve dans les ouvrages des Pères et dans les autres monuments ecclésiastiques. On dressa sur ces deux points un décret conçu et ces termes : — « Le saint Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit et présidé par les légats du Siége Apostolique, considérant que les vérités de la foi et les règles des mœurs sont contenues dans les livres écrits, et sans écrit dans les traditions qui, reçues de la bouche de Jésus-Christ par les Apôtres, ou inspirées aux mêmes Apôtres par le Saint-Esprit, nous sont parvenues comme de main en main ; le saint Concile, suivant l'exemple des Pères orthodoxes, reçoit tous les livres tant de l'ancien que du nouveau Testament, et aussi les traditions, concernant soit la foi soit les mœurs, comme sorties de la bouche de Jésus-Christ ou dictées par le Saint-Esprit, et conservées dans l'Eglise par une succession continue. Il les embrasse avec le même respect et la même piété. Et, afin que personne ne puisse douter quels sont les livres saints que reçoit le Concile, il a voulu que le catalogue en fût inséré dans ce décret. » Suit la liste de tous les livres canoniques,

tels qu'ils sont contenus dans la Vulgate. Le concile ajoute : « Si quelqu'un ne reçoit pas comme sacrés et canoniques ces livres entiers, avec toutes leurs parties, ou s'il méprise avec connaissance et délibération les traditions dont on vient de parler, qu'il soit anathème ».

Afin de contenir les esprits inquiets, le concile défend que, dans les choses de la foi et de la morale, qui ont rapport au maintien de la doctrine chrétienne, qui que ce soit ait assez de confiance en son propre jugement pour détourner les saints livres à son sens particulier, contre l'interprétation que leur a donnée la sainte Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens des saintes Ecritures, ou contre le sentiment unanime des Pères. Le concile ordonne que ceux qui emploieront les paroles de l'Ecriture à des usages profanes, comme à des railleries, à des applications ridicules, à des pratiques superstitieuses, soient punis comme profanateurs de la parole de Dieu.

Les autres sessions roulèrent successivement sur le péché originel, qui ne peut être effacé que par les mérites de Jésus-Christ appliqués par le baptême ; sur la justification du pécheur ; sur les sept sacrements institués par Notre-Seigneur, principalement sur la divine Eucharistie, le sacrifice de la Messe, la Pénitence, le purgatoire, les indulgences, le culte des saints, etc.

Clôture du Concile. An 1563.

Le concile se termina en 1563, sous le pontificat de Pie IV. Tout ce que l'esprit d'erreur et

d'hérésie peut susciter d'obstacles fut mis en œuvre, pendant les dix-huit ans qu'il dura, pour en suspendre l'exécution ou en affaiblir l'autorité. Mais la vérité catholique triompha, et Dieu sut tirer des passions humaines la gloire de son Eglise. La vingt-cinquième et dernière session se tint le 3 décembre. Le secrétaire, après avoir lu tous les décrets faits depuis l'ouverture, publia le dernier pour la clôture. A peine fut-il ratifié que les Pères, rendant grâces à Dieu, témoignèrent leur joie par des acclamations réitérées, comme dans les anciens conciles. Le pape confirma les décrets par une bulle, et invita les rois, les peuples et tous les fidèles, à en recevoir religieusement les saintes ordonnances. Sa voix fut entendue, et désormais la foi du concile de Trente fut celle des vrais enfants de l'Eglise, Cette sainte assemblée doit être regardée comme la fidèle image et le complément de celles qui l'ont précédée. Aucune n'a embrassé autant de matières, tant pour le dogme que pour les mœurs et la discipline, et ne les a mieux traitées.

Les protestants refusent de se soumettre.

Les protestants, auparavant si ardents à demander un concile général pour terminer les questions religieuses, rejetèrent celui-ci, et ont toujours refusé d'en reconnaître l'autorité : montrant, par cette conduite, que l'hérésie en impose au monde, et quelquefois s'en impose à elle-même, quand elle prétend chercher la vérité de bonne foi. Comment supposer, en effet, que l'Eglise entière, assistée du Saint-Esprit, comme nul chré-

tien ne peut le mettre en doute, ait méconnu le véritable enseignement de l'Evangile, et que l'intelligence en ait été donnée seulement à une poignée de novateurs turbulents, sans mission légitime parmi les enfants de Dieu ? C'est aller à l'absurde ; et voilà en effet où aboutit le protestantisme. Les égarements extrêmes dans lesquels il est tombé de nos jours ne l'ont que trop prouvé : car beaucoup d'entre eux, et même des ministres exerçant leurs fonctions, en sont venus à nier la divinité de JÉSUS-CHRIST.

Chapitre Neuvième.

De la fin du Concile de Trente à la mort de Louis XIV. (1563-1715).

§ I.

Les œuvres du Protestantisme et celles du Catholicisme. 1563-1593.

Efflorescence de Saints.

PENDANT que l'hérésie entraînait dans l'erreur une foule de chrétiens faibles ou méchants, Dieu continuait de susciter dans son Église des saints comparables à ceux des premiers siècles. Il nous est bon de reposer nos regards sur les vertus d'un S. Charles Borromée, d'une Ste Thérèse, d'un dom Barthélemy-des-Martyrs, d'une Ste Angèle Mérici, d'un S. Jean

de la Croix, après avoir assisté aux scènes de désordre et d'immoralité que présente la vie des réformateurs modernes. Notre-Seigneur nous a dit que l'on connaît l'arbre à ses fruits : or, l'Eglise catholique seule a produit des saints, des imitateurs fidèles de JÉSUS-CHRIST : elle seule possède donc la vérité féconde apportée aux hommes par le Sauveur. Le caractère de sainteté, que lui attribue le Symbole des Apôtres, lui appartient aussi exclusivement que ceux d'unité et d'apostolicité.

S. Charles Borromée 1538-1584

Le plus illustre des saints de cette époque, le modèle des évêques, le restaurateur de la discipline ecclésiastique, S. Charles Borromée, était né dans le Milanais, d'une des familles les plus distinguées de l'Italie. Il donna, dès son enfance, des marques de la perfection à laquelle il était appelé ; son zèle pour la piété et l'étude firent promptement connaître les desseins de Dieu sur lui. Son oncle, élevé au souverain-pontificat sous le nom de Pie IV, l'appela pour se décharger sur lui d'une partie des affaires du gouvernement ; puis il le nomma cardinal et archevêque de Milan, quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans ; mais la maturité de la raison, jointe à l'éminence de la vertu, suppléaient en lui le nombre des années. Il sut se montrer digne du haut rang où la Providence l'avait placé. La grande et difficile affaire du concile de Trente se négociait en ce temps-là : Charles

employa son autorité pour la faire avancer; elle se termina enfin par ses soins, malgré tous les délais que l'on voulait apporter encore à sa conclusion.

Ses œuvres pastorales.

Un des premiers objets du concile avait été la réforme du clergé : le saint archevêque donna l'exemple d'une soumission parfaite aux décrets de l'assemblée ; il retrancha son train, se défit de la plupart de ses domestiques, qu'il ne renvoya néanmoins qu'avec de bonnes récompenses, quitta la soie dans ses vêtements et la fit quitter à ses gens, renonça à toutes les dépenses qui ne servent qu'au faste, et commença une vie de mortification dont le détail est effrayant pour la nature. Il ne se permettait même pas les plaisirs les plus innocents, qui avaient jusque-là servi à lui délasser l'esprit. La prière, la prédication, l'administration des sacrements, le gouvernement de son église, partagèrent et remplirent tout son temps. A l'égard de ceux qui composaient sa maison, il ne prenait que des ecclésiastiques, si ce n'est pour les plus bas offices, et exigeait d'eux la régularité de véritables religieux. Ses heures de prière commune étaient réglées de telle sorte que personne ne pouvait s'en dispenser, sous quelque prétexte que ce fût ; on mangeait en commun, et pendant le repas on faisait la lecture de quelque livre de dévotion ; outre l'abstinence du vendredi et du samedi, on observait encore celle du mercredi et de tout l'Avent.

S. Charles ne s'arrêta pas là : voulant donner l'exemple de la résidence ordonnée à tous les évêques par le concile, il obtint du pape d'aller gouverner par lui-même l'église de Milan qui lui était confiée. Il parut au milieu de son troupeau comme le bon pasteur et le père le plus tendre. Indépendamment des conciles provinciaux qu'il tenait régulièrement pour rétablir d'abord, et affermir ensuite, la discipline parmi les ecclésiastiques, il jugea qu'il fallait mettre tout de suite la main à l'œuvre afin de procurer à son diocèse le bienfait des séminaires, qui pussent former aux vertus et à la science cléricale les prêtres destinés à diriger les peuples dans les voies du salut. Il fonda jusqu'à cinq de ces maisons précieuses, et dressa des règlements qui depuis ont servi de modèle pour la formation des autres séminaires. Rien n'échappait à ses soins, à son zèle : il voulut visiter toutes les parties de son vaste diocèse, et même toute sa province ecclésiastique, pénétra jusque dans les profondes vallées des Grisons et des Suisses, malgré les privations qu'il lui fallut endurer dans ces courses difficiles, et parvint à ranimer partout l'ardeur des prêtres et la foi des populations. On vit alors s'élever, sous son inspiration, ces temples magnifiques qui font encore aujourd'hui l'embellissement de cette partie de l'Italie, et qui offrirent au Dieu qui veut bien habiter parmi les hommes des demeures, sinon dignes de lui, du moins plus convenables à sa majesté sainte. — Ce

pieux pontife, au milieu de tant de travaux, s'appliquait soigneusement à sa perfection intérieure : ses oraisons étaient prolongées, sa prière continuelle, ses pénitences multipliées. Il se confessait chaque jour, confondant par une si sainte pratique la conduite de tant de chrétiens tièdes, qui ne s'approchent que rarement, et à peine plusieurs fois dans l'année, du tribunal sacré.

Ses épreuves. Une si belle vertu devait être couronnée par les épreuves. Ceux de qui il attaquait les vices décrièrent le saint et répandirent contre lui de noires calomnies. Une fois même on attenta à sa vie, et voici à quelle occasion. Il avait entrepris de réformer un ordre, celui des *Humiliés*, institué dans le XIIe siècle par quelques gentilshommes milanais qui, échappés des prisons de l'Allemagne et touchés de l'esprit de Dieu, s'étaient séparés du monde pour vivre en commun. Leur ferveur et leur modestie, longtemps florissantes, avaient enfin cédé la place à un relâchement qui allait jusqu'au scandale. Les supérieurs de cet ordre ne purent souffrir qu'on voulût les contraindre à mener une vie réglée. Trois d'entre eux résolurent de se défaire de leur archevêque, qu'ils regardaient comme un ennemi décidé à les troubler dans la vie commode et dérangée qu'ils menaient. Le saint prélat avait coutume de faire la prière le soir dans l'archevêché, et plusieurs personnes de la ville y assistaient. Un de ces misérables, déguisé en séculier, se glissa parmi eux, et tira sur le cardinal une arquebuse chargée

à balles, au moment où l'on récitait ces paroles des saints livres : *Que votre cœur ne se trouble point.* Le saint, sans la moindre altération, acheva la prière aussi tranquillement que si rien ne fût arrivé : ce qui donna au meurtrier la facilité de disparaître. Cependant il avait tellement senti le coup, que, se croyant blessé à mort, il fit sur-le-champ à Dieu le sacrifice de sa vie. Mais le ciel avait marqué au plomb fatal le point précis où il devait s'arrêter : la balle, qui aurait dû percer le saint de part en part, n'avait atteint que ses vêtements, d'où elle était tombée à ses pieds. Quand on le visita, on ne trouva qu'une marque noire, avec une légère contusion qui était moins une blessure qu'un monument du miracle par lequel il avait été préservé de la mort. — Le coupable fut découvert quelque temps après, et condamné à mort avec ses complices, quelques sollicitations que Charles employât pour leur sauver la vie ; le pape supprima l'ordre des Humiliés, comme étant si déréglé qu'il n'y avait pas lieu d'espérer qu'on pût le réformer.

Peste de Milan.

Une autre épreuve se présenta bientôt pour le saint cardinal. La peste se manifeste dans Milan. Aussitôt les grands et les riches du siècle abandonnent la ville ; on conseille à Charles de se retirer en lieu sûr ; on lui représente qu'il doit se conserver pour le troupeau entier, que d'autres par ses ordres porteront aux malades les secours et les consolations de la religion : mais il refuse avec indignation un conseil si contraire à ces

paroles du Sauveur : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* Dès ce jour il se dévoue au service des pestiférés. On le voyait, une partie des nuits et pendant les journées entières, au chevet des moribonds, leur portant des paroles de paix et de résignation, adoucissant leurs douleurs, soutenant leur courage, et ne les laissant qu'après avoir remis entre les mains de Dieu leur âme purifiée. Ses ressources ne suffisant plus, il vendit ses biens, ses meubles et jusqu'à son lit. La colère de Dieu se laissa enfin fléchir, et S. Charles, avant sa mort, vit la sérénité rétablie dans son diocèse. Il ne le quitta plus que pour aller fermer les yeux au pape Pie IV, son oncle, et pour employer toute son influence à l'élection d'un nouveau pontife digne de gouverner l'Église : ce fut le saint pape Pie V, que ses vertus ont fait depuis placer sur nos autels. — S. Charles Borromée mourut le 3 novembre 1584, emportant dans la tombe la douleur de son troupeau, qui le chérissait comme le plus tendre des pères, les regrets du Saint-Siège dont il avait été l'appui, et l'admiration de l'Église, que sa vie sainte avait édifiée, son zèle étendue et sa prudence réformée.

Les Ursulines. An 1534.

Parmi les bénédictions de son épiscopat il faut compter la faveur dont il entoura un ordre enseignant, fondé à Brescia, en 1534, par Ste Angèle Mérici, et qui depuis a jeté tant d'éclat dans l'Église. Il n'y avait pas eu encore d'institution religieuse de ce genre, dévouée exclusivement à l'éducation des jeunes filles. Angèle mit son

œuvre sous le patronage de Ste Ursule, qui déjà était patronne des Universités de Paris, de Vienne, de Coïmbre. Les Ursulines, protégées par S. Charles, se répandirent merveilleusement dans l'univers catholique, et tout spécialement en France.

Dom Barthélemy-des-Martyrs. 1514-1590

S. Charles était lié d'une étroite amitié avec un autre saint pontife qu'il avait connu au concile de Trente. C'était l'archevêque de Braga, en Portugal, dom Barthélemy-des-Martyrs, ainsi surnommé de l'église de Saint-Barthélemy-des-Martyrs où il avait été baptisé. Il fut la gloire du clergé portugais, et l'instrument dont Dieu se servit pour opérer dans ces contrées la réforme exigée par le saint concile. Vers la fin de sa vie, il obtint de se démettre de son évêché et de se retirer dans un monastère, où il ne voulut être considéré que comme le dernier des religieux. Sa charité envers les pauvres était immense ; et l'on raconte qu'un jour, ayant rencontré une pauvre femme qui manquait de tout et qui souffrait d'une cruelle maladie, il lui fit porter son propre lit, résolu à passer les nuits sur une mauvaise chaise, la seule qui fût dans sa cellule. Les supérieurs ne s'aperçurent de cette mortification que plusieurs jours après. Ce saint prélat mourut en 1590.

La S.-Barthélemy. An 1572.

Cependant, les protestants continuaient de faire aux catholiques, dans tous les pays où ils pouvaient pénétrer, une guerre acharnée. Ces

turbulents sectaires, toujours les armes à la main, se livraient à tous les excès du fanatisme. En France, les disciples de Calvin ne visaient à rien de moins qu'à renverser l'autorité du roi pour lui substituer un de leurs partisans, ou plutôt pour constituer le royaume en république et en cantons dont ils devaient se partager le gouvernement. Dans ce dessein, ils firent une tentative sur la personne du jeune roi Charles IX, qui se trouvait alors à Meaux, et qui n'échappa à leurs embûches que par son courage et son sang-froid. Rien ne l'aigrit autant contre le parti calviniste que cet odieux complot, et dès lors il jura de se venger. La France était devenue un immense champ de bataille, où les troupes ennemies s'égorgeaient chaque jour, sans qu'on pût espérer une paix prochaine, grâce aux exigences des hérétiques et à l'acharnement des deux camps. A Orthez, les protestants firent un carnage horrible, surtout des religieux et des prêtres ; on voyait des ruisseaux de sang couler dans les maisons, les places et les rues ; le Gave parut tout ensanglanté. Ce massacre fut suivi, le 24 août, jour de de S. Barthélemy apôtre, de celui de la noblesse ; un grand nombre de gentilshommes catholiques furent poignardés à Pau par une noire perfidie. Un historien de ce temps assure que ces nouvelles irritèrent extrêmement le roi Charles, qui dès lors résolut en son esprit de faire une seconde Saint-Barthélemy, en expiation de la première. Il était surtout poussé à cette

mesure par sa mère, Catherine de Médicis, princesse fourbe et méchante, aussi peu attachée à la foi catholique que possédée de la soif de régner. Aussi, le 23 août 1572, le roi, effrayé des menaces des protestants réunis à Paris, qui parlaient d'égorger la reine aux pieds de son fils, assembla un conseil de ses ministres, auquel ne fut appelé aucun ecclésiastique, prêtre ou évêque : là il fut résolu qu'un massacre général des protestants aurait lieu dans la nuit même, au commencement du jour suivant, 24 août, et que le signal en serait donné au son du tocsin de l'horloge du palais. L'heure arrivée, les soldats se répandent dans la ville, la bourgeoisie se joint à eux, furieuse des excès qu'elle voyait chaque jour commettre aux protestants ; tous ensemble cernent les maisons de leurs chefs, les massacrent avec leurs serviteurs, puis se retournent contre tous ceux qui avaient pris les armes au nom de l'hérésie, et en font un affreux carnage : on assomme, on sabre, on fusille, on noie tout ce qu'on en peut trouver, artisans, marchands, militaires, sans distinction d'âge, de sexe, de condition. Le Louvre même ne fut pas un asile pour ces malheureux. Du reste, beaucoup de catholiques furent enveloppés par leurs ennemis particuliers dans la proscription générale. — Les mêmes scènes se produisirent dans quelques autres villes de France, non pas toutefois d'une manière générale, comme on l'a faussement prétendu. — Le clergé donna encore dans cette circonstance l'exemple de la charité

et de l'humanité : beaucoup d'hérétiques ne durent leur salut qu'à l'intervention des prêtres qu'ils avaient tant calomniés, et dont ils avaient égorgé les frères dans le Béarn. On cite en particulier l'évêque de Lisieux, Jean Hennuyer, qui ouvrit son palais épiscopal aux proscrits ; à Lyon, un asile semblable leur fut offert, mais il fut forcé par le peuple déchaîné, et ceux qu'il renfermait déjà furent massacrés comme les autres.

Telle fut cette horrible journée, célèbre dans les fastes de la France ; journée à laquelle l'Église n'eut aucune part, dont on ne peut lui imputer la responsabilité, et qui fut l'œuvre de la seule politique. Ce n'est point, en effet, comme partisans d'une secte religieuse que Charles IX voua au massacre les victimes de la Saint-Barthélemy ; il ne considéra en eux que des sujets armés contre lui, prêts à en venir aux dernières extrémités contre sa personne et sa famille, et qui déjà l'avaient tenté à Meaux. Au reste, on a étrangement exagéré le nombre de ceux qui périrent dans cette occasion. Un recensement, fait à l'époque même, ne porte que sept cents et quelques personnes ; si nous voulons plus que doubler le nombre, crainte d'erreur, nous obtiendrons un chiffre de deux mille hommes au plus : nombre assez considérable, d'ailleurs, pour que cette affreuse journée soit détestée de ceux en qui tout sentiment d'humanité et de religion n'est pas entièrement éteint. Le pape Grégoire XIII,

informé par Charles IX que ce prince venait de découvrir une conspiration, et d'échapper par une mesure de rigueur à un péril imminent, fit faire à Rome des réjouissances publiques sur un événement dont il ne connaissait point les détails : les adversaires de la religion n'ont pas manqué de lui reprocher cette démarche avec la mauvaise foi qui leur est ordinaire ; mais il est facile de voir qu'elle n'a été de sa part, ni directement ni indirectement, l'approbation d'un crime que la morale n'excusera jamais. L'histoire nous apprend que le même pontife, mieux instruit des faits, versa des larmes sur le sort de tant de malheureux chrétiens, morts dans leur égarement et d'une manière si funeste [1].

Ordres nouveaux dans l'Église.

A cette époque, de nouveaux établissements se formaient dans l'Église. La congrégation des *Théatins*, fondée par le pape Paul IV depuis plusieurs années, étendait au loin le bienfait de ses prédications ; celle des *Barnabites*, qui doit son origine à trois gentilshommes milanais, se vouait aux missions, aux prédications et à l'in-

1. Les protestants honorent comme martyrs ceux qui furent immolés alors. Quelle différence entre ces victimes malheureuses et les martyrs de la religion catholique ! D'une part, des sujets rebelles, armés pour la plupart contre leur prince légitime, pillant, saccageant villes et provinces, profanant les saints lieux et menaçant continuellement leur patrie, égorgés au moment où ils ne s'y attendaient pas, sans avoir à confesser leur foi, — et de l'autre, des sujets soumis, des chrétiens humbles, désarmés, se laissant conduire à la mort, lorsqu'il leur était si facile de racheter leur vie par une apostasie sollicitée d'eux au prix des plus séduisantes récompenses !

struction de la jeunesse. S. Jean-de-Dieu établissait à Grenade les *Frères de la Charité* pour soigner les malades dans des maisons spéciales. Les *Récollets* réformaient l'ordre de S. François et observaient sa règle dans toute sa pureté, pendant que les *Feuillants* étaient institués par Jean de La Barrière à l'abbaye de Feuillant près Toulouse. Mais, de toutes les institutions du temps, une des plus remarquables est sans contredit celle qui eut Ste Thérèse pour auteur.

Sainte Thérèse. 1515-1582

Cette illustre servante de Jésus-Christ naquit à Avila, en Espagne. Une pieuse coutume de sa famille était de lire en commun les vies des saints : la petite Thérèse prit goût à cette lecture, et souvent elle la continuait, après l'heure marquée, avec un frère qu'elle aimait beaucoup. L'histoire des martyrs leur plaisait particulièrement, et en la lisant ils se disaient l'un à l'autre qu'ils voudraient bien mourir aussi pour confesser Jésus-Christ. A force de se le dire, ils crurent qu'ils pouvaient exécuter leur dessein, et ils étaient déjà sortis de la maison paternelle pour aller chez les Maures, quand un parent, qui les rencontra, les ramena auprès de leur père. Voyant qu'ils ne pouvaient être martyrs, ils résolurent de vivre en ermites : ils dressèrent donc, comme ils purent, de petites cellules avec des branches d'arbres dans le jardin, et ils s'y retiraient souvent pour prier. — Ces bonnes dispositions ne durèrent pas dans le cœur de Thérèse : privée de sa mère à l'âge de douze ans, elle fut moins sur-

veillée et commença de se livrer à la dissipation, à la lecture des romans, à la recherche du plaisir. Mise alors dans un couvent d'Augustines, elle profita des bons exemples qu'elle y vit, et forma la résolution de se soustraire aux dangers du monde en le quittant tout-à-fait. Elle se retira donc au monastère de l'Incarnation, de l'ordre du Mont-Carmel ou des Carmélites, à Avila même, et y prit l'habit en 1536, étant âgée de vingt-et-un ans. Elle a décrit elle-même la joie céleste dont elle fut inondée après avoir fait ce sacrifice à Dieu. Elle se vit combler des plus insignes faveurs du divin Époux qu'elle s'était choisi, et elle commença à attaquer, avec un courage et une ardeur que rien ne pouvait arrêter, les défauts qu'elle avait remarqués en elle. Ses progrès dans la vertu surprirent les sœurs, qui n'avaient ni le courage ni peut-être la volonté de l'imiter: car le couvent où elle vivait était un des monastères mitigés de l'ordre; le relâchement y avait introduit des adoucissements incompatibles avec l'austérité de la règle. Thérèse désirait ardemment voir ses sœurs embrasser une réforme qui les rapprochât davantage de la perfection évangélique et de l'esprit de leur institut. Mais elle n'eut pas plus tôt fait part de cette pensée à quelques-unes des religieuses, qu'elle fut en butte à toutes sortes de tracasseries; traitée de visionnaire, d'extravagante, elle n'obtint que rebuts et entraves. La courageuse fille, sans se laisser abattre, semblait puiser des forces dans les

obstacles mêmes qu'on lui suscitait. Victorieuse enfin de toutes les résistances, elle eut la consolation de voir le premier monastère de la réforme fondé dans Avila, sous le nom S. Joseph, en 1562.

Réforme du Carmel.

Thérèse prit pour principe de sa règle l'exercice de l'oraison et la mortification des sens ; elle établit la clôture la plus exacte, ferma les parloirs, défendit les entretiens du dehors, rendit les conversations du dedans courtes et rares. Son zèle ne se borna pas à la réforme des religieuses de son ordre, elle voulait la faire passer jusqu'aux religieux. Thérèse sentit les difficultés de ce nouveau projet ; mais elle eut recours à Dieu, son refuge ordinaire, bien assurée qu'avec sa protection une œuvre si utile réussirait. En effet, elle en parla au général de l'ordre, qui, après l'avoir mal reçue d'abord, l'écouta ensuite, et enfin donna les mains à ce qu'elle voulait entreprendre.

S. Jean de la Croix.

Le premier qui revêtit l'habit de la réforme, parmi les hommes, fut le Père Jean, qui prit le surnom *De la Croix*, et son exemple fut suivi par d'autres. C'est cette réforme que suivent les Carmes appelés *Déchaussés* parce qu'ils ne portent point de chaussure. Religieux humble, mortifié, avide de croix et de souffrances, le P. Jean soutenait et encourageait Thérèse, en même temps qu'il se soumettait à tout ce qu'elle croyait devoir lui prescrire pour ramener l'esprit primitif du Carmel [1]. La sainteté de sa vie et l'éclat de ses

1. L'ordre du Carmel avait été institué sur le Mont-Carmel en 400, par Jean patriarche de Jérusalem, en l'honneur du prophète

miracles l'ont fait mettre au nombre des saints. Seize couvents de filles et quatorze d'hommes embrassèrent, du vivant de Thérèse, son austère réforme, qui peu après se répandit dans toute la chrétienté.

Elle mourut le 4 octobre 1582, après une agonie et un ravissement de quatorze heures. Thérèse a laissé de précieux ouvrages de spiritualité et sa propre Vie, écrite par l'ordre de son confesseur, où l'on retrouve cet amour de Dieu, cette prédilection pour les souffrances, cette haine du monde, cette profonde humilité, qui ont fait d'elle un ange sur la terre. Elle fut honorée du don des révélations et des communications avec Dieu, jusqu'au jour de sa mort. Pour exprimer le feu qui la brûlait et les ardeurs qui la consumaient, les paroles souvent manquaient à sa bouche; elle tombait dans des ravissements d'où rien de créé ne la pouvait tirer; et si, alors quelques mots lui échappaient, on l'entendait s'écrier: « Elargissez, ô mon Dieu! élargissez la capacité de mon cœur, ou mettez un terme à vos divines grâces! »

Abjuration de Henri IV. An 1593.

A cette époque, des royaumes entiers se détachèrent de l'unité pour embrasser les erreurs du protestantisme, et semblèrent abandonner pour

---

Elie. Il fut introduit en Europe par S. Louis (1238). — Le nom de *Thérèse*, en français, s'écrit avec l'*h*, et non *Térèse*, comme ont tenté de l'écrire de nos jours certains auteurs ignorant la grammaire. Ce nom, en effet, est grec, et garde le *thêta* dans notre langue.

toujours l'Église-mère à laquelle ils devaient leur foi, leur civilisation, leur prospérité. L'Ecosse, le Danemarck, la Suisse, renoncèrent à la foi catholique. L'appât des richesses du clergé, toujours confisquées dans ces circonstances, ne contribua pas médiocrement à hâter cette douloureuse séparation. La France elle-même fut au moment de voir régner sur elle un prince livré à l'hérésie. Henri III, frère de Charles IX, venait d'être assassiné à Saint-Cloud par le fanatique Jacques Clément, et la loi de succession appelait au trône, à défaut de la branche des Valois qui s'éteignait avec le prince défunt, celle des Bourbons, qui descendait de Robert-le-Fort, sixième fils de S. Louis. Henri, roi de Navarre, était le chef de cette maison, et à lui appartenait la couronne; mais, comme une ancienne coutume, passée en loi de l'État, voulait que les rois français fussent toujours catholiques, une *ligue* s'était formée, dès le temps de Henri III, pour exclure le roi de Navarre du gouvernement tant qu'il persisterait dans l'hérésie. Cette ligue, légitime dans son principe et approuvée par Henri III lui-même, qui avait voulu en être le chef, s'était portée ensuite à des excès détestables, fruits d'une ambition fâcheuse. Le jeune Henri, plein de valeur et de science militaire, eut à conquérir sa couronne, et il le fit par plusieurs victoires célèbres. Déjà une dernière bataille lui ouvrait les portes de la capitale, lorsque Celui qui veille à la conservation de ce royaume très chrétien changea le

cœur du petit-fils de S. Louis. Henri IV fit son abjuration solennelle à Saint-Denys, entre les mains de l'archevêque de Bourges, assisté d'un grand nombre de prélats, et sous les yeux d'une multitude de peuple accourue à ce consolant spectacle. Il fit sa profession de la foi en ces termes : « Je promets et jure, à la face de Dieu tout-puissant, de vivre et mourir dans la religion Catholique, Apostolique et Romaine, de la protéger et défendre au péril de ma vie, et je renonce à toute les hérésies contraires à sa doctrine ». Il y avait déjà quelque temps que Henri se faisait instruire en secret ; il cherchait de bonne foi la vérité, et il mérita de la connaître. Un jour, il demanda à plusieurs ministres protestants s'ils croyaient qu'on pût se sauver dans l'Église Romaine ; et comme ils furent obligés d'en convenir d'après leurs propres principes : « — Pourquoi donc, reprit le roi, l'avoir abandonnée ? Les catholiques soutiennent qu'on ne peut se sauver dans la vôtre ; vous convenez qu'on peut se sauver dans la leur : le bon sens veut que je prenne le parti le plus sûr, et que je préfère une religion dans laquelle, de l'aveu de tout le monde, je puis faire mon salut. » — Affermi sur le trône, Henri s'occupa du bonheur de ses peuples. Fidèle aux engagements qu'il avait pris à Saint-Denys en présence de Dieu et de ses sujets, il se montra toujours catholique, bien que de malheureuses passions dont il eût dû triompher le retinssent encore dans leurs chaînes. Un

si bon prince ne devait rencontrer dans tous les cœurs que l'amour et le dévouement : cependant il mourut assassiné, comme son prédécesseur, par le couteau de l'infâme Ravaillac, en 1610.

§ II.

S. François de Sales. – S. Vincent de Paul.

S. François de Sales. 1567-1622

L'ÉGLISE continuait de recueillir les fruits du saint concile de Trente, pendant que l'hérésie, s'égarant de plus en plus, se précipitait dans toutes les erreurs, et embrassait tour à tour les doctrines les plus contradictoires. Elle enfantait autant de sectes qu'il se trouvait dans son sein d'hommes turbulents. Ceux-ci, en effet, pénétrés du grand principe de la Réforme, qui consiste à secouer toute autorité et à se créer à soi-même une religion d'après l'Écriture-Sainte, qu'ils n'entendent pas le plus souvent, dressaient chaque jour des professions de foi différentes ; et il n'était pas difficile de prévoir qu'il viendrait un temps où les protestants, ainsi divisés, n'auraient plus que l'apparence du christianisme et un simulacre de religion. Malgré ces scandales, ils trouvaient dans les passions humaines un auxiliaire puissant, et déjà l'erreur avait envahi presque toute l'Allemagne, les pays du Nord, la Suisse, la Savoie, lorsque Dieu suscita un apôtre, puissant en œuvres et en paroles, pour lui arracher une multitude de ceux qu'elle enlaçait dans ses filets.

Cet homme admirable, de qui le nom est devenu l'expression de la vertu la plus pure et de l'âme la plus belle, était François de Sales.

Son éducation. Né près d'Annecy, en 1567, il dut à la piété de sa mère une éducation chrétienne, et les premières semences des vertus qu'il pratiqua pendant sa vie. Il fit ses études élémentaires à Annecy même ; puis le comte de Sales, son père, l'envoya se perfectionner à Paris. Dès qu'il y fut arrivé, il eut soin de chercher un homme sage et éclairé pour se mettre sous sa conduite, et ce fut sous les inspirations d'un tel guide qu'au milieu de la corruption d'une grande ville et des écueils qui environnent la jeunesse, il sut se préserver de la contagion générale. Pressé d'une affreuse tentation de désespoir, François se crut pendant quelque temps réprouvé de Dieu et destiné aux flammes éternelles. Dans cette déchirante pensée, il restait des jours et des nuits à verser des larmes, à prier, à gémir sur son sort, à protester qu'il aimerait Dieu toujours. Rien ne pouvait le rassurer, lorsqu'un jour, prosterné au pied d'une image de Marie, et pressé plus que jamais de l'idée importune de sa réprobation future, il fit à Dieu cette touchante prière : « Mon Dieu, » puisque je dois avoir le malheur de vous haïr » éternellement, faites du moins que sur la » terre je vous aime de tout mon cœur ! » Il avait à peine achevé cet acte héroïque d'amour qu'un rayon d'espérance, parti du cœur de Marie, commença à luire dans son âme, et

chassa bientôt entièrement les ténèbres qui l'offusquaient.

François quitta Paris, à l'âge de dix-sept ans, pour se rendre à Padoue ; pendant quelques années il y étudia le droit et la théologie. Puis, sur l'ordre de son père qui lui destinait dans le monde une position en rapport avec ses hautes qualités, il parcourut l'Italie, en visita les monuments les plus curieux, et rentra dans sa famille après avoir échappé à tous les pièges tendus à son innocence. Depuis longtemps il avait conçu le dessein de se dévouer à l'état ecclésiastique, mais il ne s'en était point encore ouvert à son père. Il profita de la proposition qui lui fut faite d'un parti fort avantageux, pour déclarer à sa famille sa résolution. On s'y opposa d'abord ; mais enfin, après bien des combats et des refus, il obtint le consentement qu'il désirait, et fut élevé à la prêtrise en 1593. Dès-lors il parut un homme rempli de l'esprit apostolique, brûlant de zèle pour les âmes. Il prêchait rarement dans les villes, où il craignait que les applaudissements des hommes lui enlevassent le mérite de ses travaux ; il allait dans les bourgs et dans les villages instruire les pauvres gens dont plusieurs vivaient dans une profonde ignorance de la religion. Un champ plus vaste s'ouvrit bientôt à son zèle.

Missions du Chablais.

Le duc de Savoie, son souverain, rentré en possession du duché de Chablais qu'avaient envahi les Suisses protestants, pensa à faire

instruire les peuples de ces cantons, que l'hérésie avait entièrement infectés. Chacun fut effrayé des fatigues et des périls d'une telle mission; mais François s'offrit à l'entreprendre avec un de ses parents, Louis de Sales, le seul qui se présenta pour l'accompagner. Lorsqu'il fut près d'entrer dans le Chablais, il se jeta à genoux et fit sa prière à Dieu, puis il dit à Louis de Sales, en l'embrassant : « Nous pénétrons dans ce pays pour y faire la fonction des apôtres. Si nous voulons réussir, nous devons les imiter : renvoyons nos chevaux, marchons à pied, et contentons-nous comme eux du nécessaire. » Ils le firent, et depuis ce moment François, suivi d'un seul domestique, ayant pour tout équipage un sac où il y avait une bible et un bréviaire, et qu'il portait assez souvent lui-même, marchait à pied, un bâton à la main, dans un pays où les chemins étaient très rudes. Il y essuya des fatigues, des contradictions et des persécutions incroyables : on lui fermait les hôtelleries, on lui refusait tout, même pour de l'argent; on le traitait de magicien et de sorcier. Le dépit et la fureur des ministres calvinistes allèrent jusqu'à aposter plusieurs fois des gens pour l'assassiner. Rien ne fut capable de le rebuter; et ce que ses discours n'avaient pu faire d'abord, sa douceur, sa persévérance et les exemples admirables de sa vie le firent peu à peu. Les hérétiques les plus aveugles, les plus endurcis, se laissèrent enfin gagner et revinrent à l'Église, et en peu d'années on vit dans tout le

Chablais et dans la plus grande partie du diocèse de Genève une résurrection miraculeuse de la religion catholique. L'exercice en fut rétabli, et, les difficultés une fois aplanies par la patience et les travaux du saint, on envoya des ouvriers évangéliques pour l'aider à achever ce grand ouvrage.

Il est élu évêque de Genève. An 1602.

L'évêque de Genève, touché de ces progrès qu'on n'avait osé espérer, résolut de demander François pour son coadjuteur, et lui communiqua son dessein. L'humble prêtre, après avoir longtemps refusé cet honneur, fut contraint de céder aux instances de l'évêque et à l'ordre de son souverain, le duc de Savoie. Il fut sacré évêque de Genève [1]. Dans ce haut rang, il montra que Dieu l'avait appelé pour procurer la gloire de son saint nom. François ne se contenta pas de ses missions dans le Chablais ; il entreprit de ramener à la foi tout le pays qui entoure la ville de Gex, et réussit si bien dans cette œuvre que toute cette contrée redevint catholique. Il s'appliqua ensuite à la visite des paroisses de son diocèse, marchant à pied dans des déserts affreux, réduit souvent à coucher sur la paille dans de pauvres chaumières, obligé de grimper sur des hauteurs presque inaccessibles, au péril de rouler dans des précipices si le pied ou la main lui eût manqué. Son extrême douceur, qui fut sa vertu dominante,

1. L'évêque de Genève, depuis le calvinisme, résidait à Annecy. Les Gènevois lui avaient interdit l'entrée de leur ville.

gagnait les cœurs, et ramenait plus d'âmes à Dieu que les prédications des prêtres zélés qu'il dirigeait sur tous les points de son diocèse. Partout il établit pour l'instruction de la jeunesse des catéchismes réglés, où la religion était expliquée avec clarté et prêchée avec onction. Son zèle s'étendait à tout, et ne pouvait être ralenti ni par la multiplicité des obstacles ni par la multitude des occupations. De concert avec S[te] Jeanne de Chantal, femme d'une rare vertu qui s'était entièrement consacrée à Dieu, il institua l'ordre de la Visitation, qui se répandit promptement dans tous les royaumes chrétiens, en France, en Italie, en Espagne. Malgré la modicité des revenus de son évêché, il versait les plus abondantes aumônes dans le sein des pauvres, qu'il révérait comme les membres de JÉSUS-CHRIST. Les souverains-pontifes lui écrivirent pour louer ses travaux, et les princes de la terre lui donnèrent souvent des témoignages flatteurs de leur estime. Henri IV lui offrit une pension considérable et l'évêché de Paris : François préféra continuer en Savoie le bien qu'il avait commencé. Il se livra aussi à la composition de plusieurs ouvrages de piété qu'on ne peut lire sans aimer la vertu, et il est à peine croyable que, parmi tant d'occupations qui ont rempli sa vie, il ait trouvé le temps d'en écrire un si grand nombre. Le saint prélat mourut à Lyon, en revenant d'une mission auprès du roi Louis XIII. Il n'avait que 55 ans (1622). Il a été proclamé

docteur de l'église par le pape Pie IX en 1877.

Saint François Régis. 1595-1640

Dans le même temps à peu près, un autre saint consacrait sa vie à l'instruction des gens de la campagne dans les rudes montagnes du Vivarais et du Vélay. François Régis, né en Languedoc, avait éprouvé dès l'enfance un vif attrait pour l'état religieux, et dès qu'il fut libre il entra dans la Compagnie de Jésus. Il y fut employé dans les missions. On ne saurait dire combien il déploya de zèle, d'activité, de courage, pour procurer la gloire de Dieu. Afin de réussir plus facilement auprès des montagnards, il choisissait d'ordinaire la saison d'hiver pour leur donner des retraites : car alors ils ne sont point retenus par les travaux des champs ; ils accouraient en foule à ses instructions. Des journées si pénibles, au milieu des montagnes et des glaces, étaient couronnées pour lui par des nuits entières passées au confessionnal. Il mourut dans un village obscur, privé de tout secours, parmi les pauvres qu'il avait aimés. Son culte se répandit par toute la France, et n'a cessé d'attirer à son tombeau de la Louvesc des pèlerins par milliers.

S. Vincent de Paul. 1575-1660

Un saint plus illustre encore honorait l'Église de France à cette époque. Vincent de Paul, l'un des hommes les plus célèbres dont la mémoire ait été conservée dans le monde, après avoir gardé les troupeaux de son père en ses premières années, fut élevé à la prêtrise l'an 1600. Il appar-

tenait à une famille honorable mais pauvre du pays de Dax (ou Acqs) en Gascogne, et ce n'est qu'à grand'peine qu'il put faire les études nécessaires pour arriver au sacerdoce. En revenant de Marseille à Narbonne, il tomba entre les mains d'un corsaire turc, qui l'emmena prisonnier à Tunis ; il réussit à convertir son maître, qui était un Savoyard renégat, et tous deux, s'étant concertés, repassèrent dans leur commune patrie sur un frêle bâtiment, qui menaça vingt fois de les engloutir. Dans la suite, Vincent accompagna à Rome le vice-légat d'Avignon, et reçut du pape Paul V une mission auprès du roi Henri IV ; ce qui l'amena à Paris. Au lieu de profiter pour lui-même des avantages que lui donnait une si favorable entrée auprès du roi, il alla se loger près de l'hôpital de la Charité, où il passait une partie de ses journées à instruire et à soigner les malades. Cet exercice de charité ne suffisant pas à la soif des âmes dont il était consumé, il accepta, par le conseil du cardinal de Bérulle, la cure de Clichy près Paris. Les aumônes qu'il recueillit dans la capitale lui fournirent le moyen de rebâtir en entier et d'orner l'église de cette paroisse ; il y nourrit les pauvres et y fit fleurir la piété. Au bout d'un an, en 1613, la Providence, qui destinait le saint prêtre à une carrière plus vaste, se servit encore du cardinal de Bérulle pour le déterminer à se charger de l'éducation des enfants du comte de Gondy, général des galères de France, qui, par sa piété et son zèle,

eut beaucoup de part à tout le bien que fit depuis Vincent de Paul. Celui-ci parvint à porter quelques soulagements aux forçats qui étaient en dépôt à Paris, et qu'il trouva dans la plus affreuse situation. Il les rassembla dans une seule maison, leur donna les secours de l'âme et du corps, et établit pour eux un ordre si admirable que le roi Louis XIII, prince d'une grande piété, en fut touché, et le nomma aumônier-général des galères. Il se rendit à Marseille : c'est là surtout qu'à la vue de ces malheureux, qui par leurs imprécations ne faisaient qu'aggraver leurs maux, son zèle s'enflamma d'une nouvelle ardeur. Il allait de rang en rang, écoutant toutes les plaintes, compatissant à toutes les peines, joignant l'aumône aux paroles, et par-là s'ouvrant un chemin dans les cœurs. Il engagea aussi les officiers à traiter avec plus de ménagement des hommes déjà assez infortunés. Ses soins ne furent point inutiles : on eut plus d'humanité d'un côté, plus de docilité de l'autre. C'est dans ce voyage, et avant qu'il fût bien connu dans les galères, qu'il exerça une charité héroïque envers un forçat, père de famille, dont le désespoir l'avait vivement ému : le saint prêtre prit sa place dans les fers, et y demeura quelque temps.

Prêtres de la Mission. An 1625.

Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner ses soins à l'instruction des gens de la campagne, pour qui il était rempli du plus vif intérêt ; il établit des missions en leur faveur, et s'appliqua lui-même à cette œuvre importante. En

1624, après la mort de Mme de Gondy, il alla demeurer avec ses prêtres au collège des Bons-Enfants, et leur donna des règles ou constitutions qui furent approuvées par le Saint-Siège quelques années après. Les chanoines réguliers de Saint-Victor cédèrent à Vincent le prieuré de Saint-Lazare, qui devint le chef-lieu de la congrégation, et fit donner aux Pères de la maison le nom de *Lazaristes*. On les appelle aussi *Prêtres de la Mission*, parce qu'ils vont en mission dans les pays étrangers, principalement en Orient, et qu'ils se livrent à l'éducation des jeunes clercs ; aujourd'hui encore ils sont chargés de la direction de nombreux séminaires.

Les Filles de la Charité. An 1634.

Cet établissement fondé, Vincent de Paul travailla à former la société des Filles de la Charité. La vocation des Filles de S. Vincent est de prendre soin des pauvres dans les paroisses, d'élever les enfants trouvés, d'instruire les jeunes filles privées de leurs parents, de soigner les malades dans les hôpitaux, et même les criminels condamnés aux galères, afin de perpétuer l'œuvre inaugurée à Marseille: institution admirable, que la religion seule était en état de concevoir et d'exécuter, et dont rien n'approcha jamais dans aucune secte séparée [1].

1. Les troupes anglaises envoyées en Orient, en 1854, se plaignaient douloureusement de n'avoir pas, comme les catholiques français, des Sœurs de Charité pour soigner leurs blessés. Ces pauvres soldats s'étonnaient que leur religion ne produisît pas, elle aussi, de si admirables dévouements. On sait que les Arabes d'Afrique et d'Orient, de leur côté, appellent nos bonnes Sœurs *les anges*.

Enfants-Trouvés. An 1648.

Mais un objet toucha particulièrement son cœur et anima sa charité : ce fut le triste état de tant d'enfants, fils de la misère, qu'on trouvait exposés dans les rues et les carrefours de la capitale. Vincent assembla une société de dames charitables qui se chargèrent de ces infortunés; mais bientôt la dépense de cet établissement devint si énorme, et elle épuisa à tel point toutes les ressources, qu'on fut au moment de l'abandonner. Dans cette extrémité, Vincent convoqua une assemblée générale de ces dames, et mit en délibération si la compagnie devait cesser ou continuer ses premiers soins. Il leur proposa les raisons qui militaient pour et contre; il leur fit voir que jusqu'alors elles avaient fait vivre de cinq à six cents de ces enfants, qui fussent morts sans leur assistance, dont plusieurs apprenaient des métiers, d'autres étaient en état d'en apprendre, et que par leur moyen tous ces pauvres enfants avaient pu connaître et servir Dieu; puis, élevant la voix, il conclut par ces belles paroles : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées : voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner ! Cessez d'être leurs mères pour devenir leurs juges : leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez pas avoir de miséri-

corde pour eux. » Toute l'assemblée fondit en larmes, et on conclut unanimement qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité. Le roi vint au secours de l'œuvre, qui fut établie sur des bases solides, telle qu'elle existe encore parmi des villes de France.

Vincent fit encore doter les hôpitaux de Bicêtre, de la Salpêtrière, de la Pitié, ceux de Marseille pour les forçats et du Saint-Nom-de-Jésus pour les vieillards. Protecteur des vierges consacrées à Dieu, il soutint l'établissement des Filles de la Providence, de Sainte-Geneviève et de la Croix ; il travailla à la réforme des abbayes de Grammont, de Prémontré et de Sainte-Geneviève. Appelé au conseil du roi, il porta le cardinal de Richelieu, premier ministre, à ne choisir que des sujets pieux et réguliers pour les dignités ecclésiastiques. On a calculé que les aumônes distribuées par ses mains montent à plus de quarante millions, qu'il versa dans le sein des malheureux, en France pendant les malheurs de la guerre et de la famine, et jusqu'aux extrémités du monde. Des provinces entières furent nourries par ses soins, comme la Lorraine et la Picardie. Mais ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est qu'au milieu des prodiges qu'opérait sa charité il fut pauvre, humble, détaché de tout, et mourut en se croyant le dernier et le plus inutile des hommes (1660).

§ III.
Siècle de Louis XIV.
1643-1715.

LE dix-septième siècle, si fécond en grands hommes de toutes sortes, avait été ouvert par les héros de la religion, François de Sales et Vincent de Paul. A leur suite on vit paraître d'autres saints personnages qui continuèrent, en les étendant, leurs œuvres admirables et jetèrent un vif éclat dans l'Église. Les gouvernements, les institutions, les lois, les tribunaux, tout aspirait alors à se guider d'après les enseignements de la foi; et si les passions venaient parfois se mêler au bien, du moins ne furent-elles point érigées en principes, en règles de conduite. Siècle bien différent de ceux qui l'ont suivi, autant élevé au-dessus d'eux que les grands hommes qu'il a donnés au monde l'étaient eux-mêmes au-dessus du vulgaire.

Le P. Bernard. Du vivant même de S. Vincent de Paul, le P. Bernard avait rempli Paris de ses charités. Né de parents riches, il commença par mener une vie dissipée; mais il se convertit, prit les ordres sacrés, et se dévoua au service des pauvres, des malades et des condamnés. Il exerça ses fonctions pénibles pendant vingt ans à l'Hôtel-Dieu de Paris, puis à la Charité, et employa en aumônes un héritage de quatre cent mille francs. Ce fut vraisemblablement à ses prières que la France dut la naissance de Louis XIV.

Le cardinal de Bérulle, de qui nous avons déjà parlé, avait fondé à Paris l'ordre des *Oratoriens*, qui a pour but d'honorer l'enfance, la vie et la mort de Notre-Seigneur, d'instruire la jeunesse, de diriger les séminaires, et de donner de temps à autre des missions. Le second général de cet ordre, le Père de Condren, d'une sainteté consommée, contribua beaucoup, par ses conseils, à l'établissement d'une autre congrégation non moins célèbre, et qui a produit dans le clergé un bien infini. M. Olier, curé de Saint-Sulpice de Paris, après avoir fait des missions en diverses parties de la France et surtout en Auvergne, se sentit inspiré d'établir un séminaire pour préparer aux fonctions sacerdotales les jeunes gens qui embrassent l'état ecclésiastique. Encouragé dans cette pensée par S. Vincent de Paul et par le P. de Condren, il mit la main à l'œuvre, d'abord à Vaugirard, village voisin de Paris, puis à Paris même, sur la paroisse de Saint-Sulpice. La communauté de prêtres qu'il y rassembla a conservé le nom de *Prêtres de Saint-Sulpice*. M. Olier était un des plus saints prêtres de ce temps-là. Non seulement il changea la face du faubourg Saint-Germain, qui servait auparavant de retraite à ceux qui voulaient vivre dans le désordre, mais il étendit son zèle à toute la ville de Paris en formant une association de seigneurs s'engageant solennellement dans son église, le jour de la Pentecôte, à n'accepter jamais de duel et de n'en offrir aucun. Les duels étaient une des

M. Olier. 1608-1657

plaies les plus rebelles de la société de ce temps-là. — La pieuse et savante Compagnie de Saint-Sulpice a survécu à son fondateur. Aujourd'hui comme alors, elle fait dans l'Église de France, et jusqu'en Amérique, le bien le plus solide. « Je ne connais rien de plus apostolique que Saint-Sulpice », disait Fénelon mourant ; et la reconnaissance du clergé tout entier a depuis longtemps donné à cette parole une immense et durable sanction.

M. Bourdoise.

Une autre société de prêtres, celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, se formait par les soins de M. Bourdoise, qui mourut en odeur de sainteté en 1655. C'était un homme de la piété et de la régularité la plus édifiantes, dévoré du zèle de la maison de Dieu ; catéchismes, missions, conférences, il se portait à tout avec une égale activité.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes. An 1680.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui rendent à l'éducation des enfants pauvres de si grands services, et qui ont été honorés, de nos jours, de la haine d'un gouvernement impie furent institués à Reims, en 1680, par un chanoine de cette ville. Jean-Baptiste de La Salle. Touché de l'ignorance, source ordinaire des vices parmi le peuple, ce vertueux ecclésiastique consacra son temps et sa fortune à détruire ces vices dans leur racine, en établissant des écoles où les enfants pussent venir, dès le plus bas âge, sucer le lait de la doctrine de l'Evangile et se former aux vertus chrétiennes. Il réunit donc plusieurs hom-

mes dévoués qui entrèrent dans ses vues, établit un noviciat d'abord à Reims, puis à Paris, ensuite à Rouen, et eut la consolation de voir consolidée son œuvre avant de mourir (1719). Pénétrés de son esprit, ses nombreux enfants ont dilaté dans toutes les parties du monde le bien dont la semence leur avait été confiée. Leurs écoles sont encore la ressource de nos villes, le refuge du pauvre artisan qui veut s'instruire, le soutien de l'œuvre sacerdotale dans les jeunes cœurs qui ont fait leur première-communion ou qui se préparent à la faire.

Bossuet. 1627-1704

Tandis que la religion se vengeait par ses saints des calomnies que l'hérésie répandit toujours contre elle, des défenseurs d'un autre genre lui étaient suscités par la divine Providence. Ils venaient combattre, armés comme autrefois S. Augustin, S. Jean-Chrysostôme, Origène, Tertullien, du glaive de la parole et de l'autorité des saintes Écritures. Bossuet, le plus beau génie d'un siècle qui a produit tant d'hommes de génie, fut aussi le plus illustre des apologistes modernes. Il était né en Bourgogne, à quelques pas de ce village de Fontaine qui fut la patrie de S. Bernard, son modèle de prédilection. Il laissa voir, dès son enfance, tout ce qui devait dans la suite lui attirer l'admiration publique. Il n'avait que huit ans lorsqu'il reçut la tonsure cléricale ; mais il ne revint point sur ce premier sacrifice qu'il avait fait à Dieu de sa liberté et

de toute sa vie. Le principal objet de ses travaux fut l'instruction des protestants. On l'appela à Paris pour remplir les chaires les plus brillantes ; plusieurs fois il prêcha à la cour, et le roi fut si frappé des talents et de la vertu du jeune prédicateur, qu'il fit écrire en son nom à son père pour le féliciter d'avoir un fils qui l'immortaliserait. Louis XIV, ayant deviné un si grand homme, lui confia l'éducation du Dauphin, et le nomma évêque de Condom, d'où il fut transféré au siège de Meaux. Ses innombrables écrits, empreints de la plus forte doctrine, amenèrent une foule de conversions, entre autres celle du fameux Turenne. Bossuet menait la vie la plus édifiante ; ses mœurs étaient aussi sévères que sa morale. Tout son temps était absorbé par l'étude ou par les travaux de son ministère, la méditation, les catéchismes, les confessions ; il ne se permettait que des délassements fort courts. En un mot, il fut un saint évêque en même temps qu'un savant théologien et un incomparable orateur. Son nom est resté dans le monde comme la plus haute expression du génie humain, et il est sans doute glorieux à la foi catholique d'avoir eu pour fidèle enfant et pour défenseur le plus prodigieux écrivain des temps modernes, auprès de qui l'on peut dire que les coryphées les plus fameux de l'impiété ne sont que des écoliers médiocres.

Fénelon. 1651-1715 Fénelon ne procura pas moins que lui la gloire de l'Église. Des inclinations heureuses,

un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit, furent les présages de ses vertus et de ses talents. Il fut élevé au séminaire de Saint-Sulpice. Dans les premières années de son sacerdoce, il entreprit des missions en Aunis et en Saintonge. Simple à la fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte, il eut le bonheur de ramener à la vérité une foule d'hérétiques. En 1689, Louis XIV le fit précepteur de son petit-fils le duc de Bourgogne, dont il sut faire un prince accompli, et le nomma ensuite archevêque de Cambrai. Fénelon eut le malheur de défendre quelque temps une opinion de spiritualité qui fut condamnée par le Saint-Siège; mais il se soumit humblement à cette condamnation, et ne vécut plus que pour les bonnes œuvres. Sa mémoire est restée en vénération; le souvenir de ses vertus vit dans l'Église, autant que les admirables livres qu'il a laissés, et qui sont une partie de la gloire de l'esprit humain.

Louis XIV. 1638-1715

La religion était hautement protégée par Louis XIV. Ce grand monarque, qui a mérité de donner son nom au plus beau siècle qui fut jamais, s'honora de la défendre contre les hérétiques et de remplir les devoirs qu'elle impose aux fidèles. L'histoire a consigné jusqu'où allait son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa modestie dans les églises, son attachement à la foi catholique, sa soumission aux décrets de l'Église, son zèle contre les erreurs et

les nouveautés, sa haine contre les vices ouvertement affichés. L'impiété n'osa se montrer devant lui ; il put faire des hypocrites, il ne fit point de libertins ; pour lui plaire il fallait être homme de bien, en avoir du moins le masque. Il déclara, dès les premières années de son règne, la guerre au duel et au blasphème, s'attacha à soutenir les missionnaires qui évangélisaient en Turquie, en Perse, dans les Indes, à la Chine, les faisant respecter par ses ambassadeurs, les secourant de ses bienfaits. Grand dans les succès, il le fut encore plus dans la fortune contraire. Accablé de revers dans la guerre la plus juste qu'il eut à soutenir, frappé coup sur coup dans ce qu'il avait de plus cher, sa foi ne chancela point, et, loin de murmurer : « Dieu me frappe, disait-il, mais je l'ai bien mérité ; et puisqu'il me punit en ce monde, j'espère qu'il me pardonnera dans l'autre. » C'est qu'en effet, malgré ses belles qualités, Louis XIV s'était laissé dominer longtemps par deux passions détestables, l'incontinence et l'ambition. Il serait bien difficile de le justifier à cet égard, et ce n'est point ce que nous voulons faire. Les circonstances dans lesquelles il se trouva, jeune roi de cinq ans, élevé au milieu d'une cour livrée aux plaisirs, expliquent assez les dangers qu'il courut ; il n'eut pas toujours la force d'en sortir victorieux. Mais il reconnut lui-même ses torts, dans sa vieillesse. Autant il avait scandalisé son peuple à certaines heures de sa vie, autant il l'édifia par la pénitence

qu'il ne rougit pas de faire sur le trône, et qui eut autant de publicité qu'en avaient eu ses désordres. Les dernières années de sa vie furent consacrées à la retraite et au recueillement.

Rien n'est plus édifiant que le récit de sa mort. Dès qu'il se sentit atteint du mal qui devait le conduire au tombeau, il ordonna qu'on fût attentif à le prévenir de l'approche de sa dernière heure, qu'on ne lui cachât rien sur sa position. Il demanda d'abord le saint Viatique, qu'il reçut, aussi bien que l'Extrême Onction, avec les plus vifs sentiments de piété et la plus parfaite liberté d'esprit. Il supporta une opération extrêmement douloureuse sans faire paraitre la moindre émotion ; puis il demanda le jeune Dauphin. — « Mon fils, lui dit-il, vous allez être un grand roi ; mais vous n'aurez de bonheur qu'autant que vous serez soumis à Dieu, et que vous procurerez le bien de vos peuples ». Il leva les yeux au ciel et le bénit. En toute rencontre il parlait de ce qui devait se faire après sa mort, s'entretenait souvent de son successeur, et ne témoignait pas la moindre faiblesse à la vue du tombeau. Il dit à Mme de Maintenon : « J'ai toujours ouï dire qu'il était difficile de mourir : cependant, me voici parvenu à ce moment si redoutable aux hommes, et je ne trouve pas que cela soit si difficile ». Ayant aperçu, au moyen des glaces, deux pages qui pleuraient au pied de son lit : « Pourquoi pleurez-vous ? leur dit-il : avez-vous donc pensé que j'étais immortel ? pour moi, je n'ai jamais cru

l'être, et depuis longtemps vous avez dû vous préparer à me perdre. »

Comme on lui proposait de prendre un bouillon : « Ce n'est pas ce qu'il me faut, dit-il : nous n'avons qu'une chose à faire, qui est notre salut ; faites approcher mon confesseur ». Et il voulut recevoir encore l'absolution. Son confesseur lui expliqua ces mots de la salutation angélique, *maintenant et à l'heure de notre mort*, lui rappelant qu'il devait avoir confiance, que la bienheureuse Vierge ne l'abandonnerait pas, puisqu'il avait été fidèle à réciter le chapelet chaque jour de sa vie. Le prince parut consolé de ces paroles, et il répétait avec un accent de bonheur : « Oui, maintenant, présentement, à l'heure de ma mort ». On lui demanda s'il souffrait beaucoup, et, dans un sentiment vraiment touchant de pénitence, il répondit : « Non, et c'est ce qui m'afflige. Je voudrais par mes douleurs satisfaire à la justice de Dieu. J'espère qu'il me pardonnera, mais je ne me console pas de l'avoir offensé. » Il expira tranquillement (1715).

La piété qu'il montra toute sa vie et ses principes sur l'autorité lui ont valu la haine de la secte révolutionnaire. Louis n'en reste pas moins doublement grand, et parce qu'il fit la gloire de sa patrie, et parce qu'il employa sa puissance à protéger la foi et à réprimer les entreprises coupables de l'erreur. Il retira aux protestants, par la révocation de l'édit de Nantes, les droits qu'ils avaient obtenus de Henri IV; mais les conspira-

tions incessantes de ces turbulents sectaires l'y avaient obligé. Si nous ne l'en louons pas, nous nous garderons davantage de l'en blâmer, comme ceux qui, parvenus eux-mêmes au pouvoir au nom de leur hypocrite *liberté*, ont commencé et fini par de bien autres proscriptions.

La dévotion du Sacré-Cœur.

A la fin du XVII[e] siècle et au seuil de celui qui allait voir le triomphe de l'irréligion, et bientôt assister à ses forfaits, la miséricorde divine ouvrit un nouvel asile à ses enfants, et ce fut le Cœur sacré de Jésus. Cette dévotion, qui est dans les entrailles mêmes de la piété catholique, qui avait été connue de S[te] Gertrude et de S. Bernard, n'avait pas cependant encore eu de fête spéciale ni de culte particulier. Notre-Seigneur daigna manifester à ce sujet sa volonté pleine de tendresse.

La B. Marguerite-Marie. 1647-1690

En 1647 était née, au diocèse d'Autun, Marguerite-Marie Alacoque, de qui la piété singulière fit pressentir que Dieu avait sur elle des desseins pour sa gloire. Elle fit à neuf ans sa première-communion. Comme S[te] Thérèse, elle eut pourtant une époque de relâchement, mais qui dura peu. Le Seigneur la visita par la tribulation, et, disant adieu au monde, la jeune fille, à vingt-trois ans, entrait chez les religieuses de la Visitation, à Paray-le-Monial. Sa ferveur lui attira des grâces extraordinaires, qui à leur tour excitèrent un esprit de persécution dont elle eut beaucoup à souffrir. Un jour qu'elle était au pied

de l'autel, toute absorbée dans la considération de la bonté de Jésus-Christ pour nous, Notre-Seigneur lui apparut, et, lui faisant comprendre quel était l'amour de son cœur pour les hommes, il lui annonça qu'il l'avait choisie pour propager le culte de ce cœur adorable, mais qu'elle n'y réussirait que par les souffrances et les humiliations qu'elle aurait à supporter. En même temps il lui fit ressentir au côté, à l'endroit du cœur, une douleur qu'elle conserva toute sa vie. On la traita de visionnaire, on l'humilia de toutes les façons, comme il lui avait été prédit. Soutenue par un saint religieux, le P. de la Colombière, elle profita de ses croix pour avancer de plus en plus dans la perfection. Plusieurs autres apparitions confirmèrent la première, et firent connaître que le Ciel avait vraiment parlé. En 1686, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, la communauté de Paray adopta le culte du Sacré-Cœur, en ce sens qu'elle se consacra à lui par un acte délibéré. On lui éleva une chapelle. La sainte religieuse, ravie de voir enfin ce triomphe du Seigneur, écrivait : « Je mourrai maintenant contente, puisque le Cœur de mon Sauveur commence à être connu ». Elle mourut, en effet, quatre ans après, dans des sentiments admirables. Elle a été déclarée vénérable le 28 mars 1824, et ensuite béatifiée par Pie IX.

La dévotion du Sacré-Cœur s'étendit rapidement dans toute la France, puis dans le monde entier. L'archevêque de Rouen, fils du grand

Colbert, l'institua dans son diocèse dès 1698; le cardinal de Noailles en fit autant à Paris en 1718; Clément XI y attacha des indulgences en 1706, et Clément XIII en approuva la fête, établie déjà en plusieurs églises. De nombreux miracles accompagnèrent ces manifestations de la piété. — De nos jours, un ordre religieux de femmes enseignantes a été établi sous le vocable du Sacré-Cœur, et aussi deux congrégations d'hommes, l'une à Toulouse, l'autre à Issoudun. — Sur le point d'être égorgé par ses bourreaux, Louis XVI consacrait sa famille et son royaume au Sacré-Cœur. Les défenseurs de sa juste cause, qui était celle de la France, les héros Vendéens, portaient sur leur poitrine une image de ce Cœur adorable; ainsi ont fait encore les zouaves pontificaux assemblés de toutes les parties de la catholicité pour défendre le souverain-pontife contre les armées de la révolution piémontaise, en ces dernières années. Enfin, après les abominations de la Commune de Paris en 1871, les catholiques de France, autorisés par une loi, ont uni leurs sacrifices pour construire, sur les hauteurs de Montmartre, une splendide basilique au Cœur de Jésus protecteur et sauveur du pays, en face de la barbarie athée. A l'heure où nous écrivons (1882), Rome, aux mains de ses spoliateurs sacrilèges, voit s'élever également une église du Sacré-Cœur, sous l'impulsion de Léon XIII et par les soins de l'illustre apôtre de la charité à Turin, le prêtre Jean Bosco.

§ IV.

État général de l'Église en Europe, au commencement du XVIIIe siècle.

Italie.

PLUSIEURS saints pontifes s'étaient succédé sur la chaire de S. Pierre, édifiant le monde par leurs vertus en même temps qu'ils gouvernaient l'Église par leur autorité. Les plus illustres, Innocent XI et Innocent XII, entrant dans les vues du Concile de Trente, avaient mis en honneur une bonne et sage discipline, pendant qu'à Florence les Médicis protégeaient la religion, et que les autres États d'Italie, gouvernés en forme de république ou possédés à titre de souveraineté par des maisons puissantes, s'inspiraient des sentiments catholiques dont Rome chrétienne est la source à la fois pure et féconde.

Espagne. De l'Inquisition.

L'Espagne et le Portugal étaient protégés contre l'invasion de l'hérésie par un redoutable tribunal appelé l'Inquisition. Comme on a pris texte de cette institution pour accuser l'Eglise, il sera utile d'en dire ici quelques mots. L'Inquisition, dont l'origine remonte au XIIIe siècle, lors de la guerre contre les Albigeois, était née en France; mais elle eut peine à s'y maintenir, et ce fut surtout en Espagne qu'elle s'établit d'une manière définitive et durable. Introduite en Catalogne en 1232, elle se répandit peu à peu

dans toute la péninsule. Philippe II, successeur de Charles-Quint, lui donna une grande puissance en 1561, et s'en servit pour arrêter les progrès du luthéranisme en Espagne. C'était un tribunal chargé de rechercher et de juger les hérétiques qui pervertissaient en secret ou publiquement les peuples, ainsi que les Juifs qui, après avoir embrassé la foi, donnaient le scandale de l'apostasie. Il importe de remarquer que le tribunal lui-même, présidé par des évêques, ne condamnait point à mort : il était chargé seulement de constater si tel ou tel accusé était un hérétique dogmatissant ou un chrétien renégat, et de le désigner comme tel à la vigilance des magistrats. A cela se bornaient ses fonctions ; il ne trempait point ses mains dans le sang des hérétiques, comme on l'a calomnieusement répété. Les princes ont incontestablement le droit de maintenir dans leurs États la paix et la sécurité publique : or, à cette époque, les protestants mettaient partout la discorde et la guerre, comme le témoignent assez les monuments de leurs destructions qui subsistent encore aujourd'hui ; les princes pouvaient donc, et devaient même, repousser ces dangereux novateurs, les punir comme ennemis de l'État. C'est ce qu'ils ont fait en Espagne. Mais, ne se reconnaissant pas aptes à juger les doctrines, ils s'en rapportaient à des tribunaux ecclésiastiques pour statuer sur ces questions. Un homme était-il donc accusé d'avoir enseigné l'hérésie : on le traduisait devant les inquisiteurs

pour examiner si réellement ses enseignements étaient erronés : innocent, on le renvoyait ; coupable, le tribunal déclarait que dans le fait, cet homme avait publié une doctrine contraire à celle de l'Église, par conséquent subversive de la tranquillité publique ; et il était livré au bras séculier, qui, se conformant aux lois du royaume, appliquait une peine proportionnée au délit. Telle est, en substance, cette institution célèbre, que la passion ne laisse apercevoir qu'au travers de prisons noires et ténébreuses, où l'innocence enchaînée gémissait des années entières, et trouvait un tombeau quand elle n'expirait pas sur le bûcher.

Encore que l'Inquisition ait donné lieu à des abus fort graves, qu'elle ait adopté un mode de procédure qui ne se justifierait point aujourd'hui, que le principe même en ait été discuté, et qu'elle ait été souvent trop sévère, on ne peut méconnaître qu'elle a rendu à l'Espagne l'éminent service de lui épargner les guerres civiles et religieuses qui ont bouleversé l'Europe au XVIe siècle. Si la mauvaise politique en fit quelquefois un instrument de ses passions, personne plus que l'Eglise ne l'a regretté ; et, loin d'exciter les monarques espagnols à donner une nouvelle extension à ce redoutable tribunal, nous voyons les souverains-pontifes les rappeler toujours à la douceur, au pardon, à la miséricorde évangélique. L'Inquisition était une institution humaine : à ce titre elle a commis des erreurs et des fautes. L'Eglise seule, héritière de la charité de Jésus-

Christ, a le droit de les lui reprocher, et non point la tourbe révolutionnaire qui la poursuit de ses malédictions, après avoir elle-même, en deux ou trois années de règne, conduit plus de victimes à l'échafaud que l'Inquisition en cinq siècles. Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier.

C'est en Angleterre surtout qu'il convient d'étudier les résultats et les fruits amers du changement de religion. Le principe de l'hérésie est tout entier dans un esprit d'indépendance et de révolte : non seulement les supérieurs ecclésiastiques, mais les souverains temporels eux-mêmes, sont en butte à ses attaques. Le malheureux Charles Ier, roi d'Angleterre, termina sur l'échafaud une vie qu'il avait voulu consacrer au bien de ses peuples (1649) ; il trouva dans ses sujets des bourreaux, et sur le trône abaissé par l'hérésie vint parader un homme couvert du sang de son roi, le perfide Cromwel. De nouvelles mesures de persécution furent prises contre les catholiques. On les tourmenta dans leurs biens, dans leur honneur, on les frappa dans leurs droits de citoyens. Le roi Jacques II, second fils de Charles Ier, prince rempli de piété et fervent catholique, ayant voulu s'opposer à cette odieuse tyrannie d'un peuple devenu sans entrailles depuis qu'il avait abjuré sa foi et s'était fait exclusivement marchand, fut détrôné par une conspiration (1688). Son gendre, le traitre Guillaume d'Orange, usurpa la couronne, aux applaudisse- *Angleterre.*

ments de l'hérésie. Plus que jamais la justice envers les catholiques fut inconnue en Angleterre.

Cependant l'Ecosse, bien que privée de prêtres et d'écoles catholiques, voyait encore dans son sein plusieurs familles conserver précieusement la vraie foi. Des missionnaires vinrent à leur secours, vers la fin de la tyrannie de Cromwell et au commencement du règne de Charles II (1660). Un évêque leur fut même envoyé en 1697 ; ils n'en avaient pas eu depuis environ cent années. Depuis cette époque, la religion a fait de consolants progrès dans cette contrée.

La pieuse Irlande, où les trois quarts de la population étaient restés orthodoxes, avait conservé ses évêques. Les hérétiques s'étaient emparés des revenus, des maisons et des églises des pasteurs légitimes ; mais, quoique dépouillés, ceux-ci s'estimaient heureux de se perpétuer sur leurs sièges, afin de garantir leurs troupeaux de toute innovation religieuse. Fidèles à leur Dieu, les Irlandais l'étaient aussi à leur roi légitime, et cette fermeté à repousser les usurpateurs leur attira la persécution de ceux-ci. Accablés de vexations, traités en parias, réduits à la dernière misère par la confiscation, ils n'en ont pas moins persévéré dans leur noble dévouement, et Jésus-Christ régnait encore parmi eux comme aux plus beaux jours.

Allemagne. Le protestantisme était né en Allemagne : c'est là aussi qu'il promena plus à l'aise ses fureurs. Il

trouva dans la maison d'Autriche un adversaire puissant ; mais ce fut pour lui un motif de redoubler d'efforts contre l'autorité impériale. Trois sectes se partageaient l'Allemagne : luthériens, calvinistes, sacramentaires : on appela de ce dernier nom ceux des disciples de Luther qui, contrairement à l'opinion de leur maître, rejetaient la présence réelle dans l'Eucharistie. De tels éléments de troubles ne pouvaient rester sans les produire. La Bohême donna le signal de la guerre; tous les princes protestants y répondirent, pendant que l'empereur, avec les États catholiques, formait une ligue contre eux. Cette lutte, qui plongea l'Allemagne dans un abîme de malheurs, fut appelée la *Guerre de Trente ans* (1618-1648). On y vit accourir au secours des hérétiques d'abord le roi de Danemarck , puis celui de Suède, Gustave-Adolphe, tué à la bataille de Lutzen (1632). La paix fut rétablie par le traité de Westphalie (1648), et les rebelles y obtinrent de nombreux avantages, contre lesquels protesta le Saint-Siège. Dans la suite, sous l'empereur Léopold Ier (1658-1705), on espéra quelque temps opérer une conciliation entre catholiques et protestants; Bossuet fut consulté à ce sujet, et mis en rapport avec Leibnitz, philosophe célèbre, agissant au nom du parti protestant : on ne put convenir de rien, et, quoique la négociation fût très avancée, on dut la laisser imparfaite. L'heure de la miséricorde n'avait pas encore sonné pour l'Allemagne.

Le bras de Dieu s'appesantit au contraire sur elle : les Turcs, enhardis par des succès partiels, s'avancèrent jusqu'aux portes de Vienne, et menacèrent d'arborer le croissant sur cette ville, alors le rempart de la chrétienté. Dieu se laissa toucher par les prières des âmes ferventes de toutes les parties de la catholicité : il suscita Jean Sobieski, roi de Pologne, dont la valeur sauva encore une fois, et pour toujours, l'Europe menacée (1683).

La Suisse, les royaumes du Nord.

La prétendue Réforme, qui avait divisé l'Allemagne, n'avait aussi laissé à la religion catholique qu'une partie de la Suisse. Sept cantons, parmi lesquels il faut distinguer Lucerne, résidence du nonce pontifical et le plus puissant de tous, demeurèrent fidèles à l'Église Romaine ; mais les autres, aussi nombreux, prirent le parti de l'hérésie. En Suède, le héros Gustave Wasa ne délivra sa patrie de l'oppression du Danemarck que pour la soumettre au joug plus douloureux et plus fatal du protestantisme (1544). Il s'empara des biens du clergé : c'était la première démarche de tous les princes qui embrassaient la Réforme, et l'appât d'une telle déprédation contribua plus que toute chose à les engager dans l'erreur. Telle avait été, quelques années auparavant, la conduite des rois de Danemarck Frédéric Ier et Christiern III. Cependant, il restait encore dans l'un et l'autre royaume un nombre assez considérable de fidèles. Ils étaient gou-

vernés au spirituel, en même temps que les autres catholiques dispersés dans le nord de l'Allemagne, par des vicaires apostoliques délégués du Saint-Siège. L'un d'eux se fit remarquer par son zèle ardent, la sainteté de sa vie et les fruits de salut qu'il produisit dans toutes ces contrées. C'était un savant anatomiste danois, nommé Sténon (1638-1687), qui, dégoûté des sciences profanes et des espérances du monde, se dévoua à Dieu dans le sacerdoce. Il fut fait évêque *in partibus*, évangélisa le Hanôvre et le Mecklembourg, passa jusqu'en Danemarck, et procura partout le salut des âmes. Il mourut en odeur de sainteté. -- Aujourd'hui, des conversions assez nombreuses s'opèrent dans les royaumes du Nord ; le catholicisme tend, en Suède, à se dégager des liens dont on l'a chargé, et le moment n'est pas éloigné, sans doute, où la sainte vérité évangélique retrouvera tous les enfants qui s'étaient séparés d'elle pour courir après des novateurs insensés.

Ainsi Dieu, lorsqu'il châtie les peuples en permettant que l'erreur domine parmi eux, conserve-t-il toujours, pour les âmes privilégiées qui lui demeurent fidèles, des moyens de sanctification et de salut. Sa providence veille sur ceux qui lui appartiennent ; elle ne souffre point qu'ils périssent faute de secours, et elle leur en ménage de puissants dans les temps opportuns.

Chapitre dixième.

Histoire des Missions depuis S. François Xavier.

§ Ier.

Missions des Indes, de la Chine et du Japon.

Missions des Indes.

C'EST une croyance générale, et fondée sur des monuments sérieux, que la foi fut prêchée dans les Indes par l'apôtre S. Thomas. Vers le VIe siècle, des nestoriens, ayant pénétré dans ces contrées, y communiquèrent aux anciens chrétiens leurs erreurs, et les gouvernèrent par leurs patriarches pendant un certain temps. Peu à peu les chrétiens tombèrent dans l'ignorance, et mêlèrent une infinité de superstitions à l'ancien culte qu'ils avaient conservé ; ils se livrèrent à toutes sortes de vices, sans en être repris par leurs ministres, aussi ignorants et aussi corrompus qu'eux. Du reste, la plus grande partie des habitants avaient embrassé le mahométisme aux XIIe et XIIIe siècles, et un très grand nombre restèrent attachés aux pratiques de l'idolâtrie. Lorsque les Portugais eurent abordé aux Indes, des missionnaires catholiques vinrent à leur suite ; un archevêché fut établi à Goa, des évêchés à Cochin, à San-Thomé et ailleurs. S. François Xavier parut bientôt, et

déploya son zèle dans ce pays, ainsi que nous l'avons raconté. Alors la religion fleurit, les conversions se firent, les mœurs publiques prirent une gravité qu'elles ne connaissaient point auparavant. Depuis ce temps, les Jésuites, les Lazaristes et la Congrégation des Missions-Étrangères, établie à Paris en 1663, n'ont cessé d'évangéliser les Indes par les prêtres qu'ils y envoient chaque année.

Missions de la Chine.

L'apôtre des Indes et du Japon, S. François Xavier, expirant à la vue de l'empire chinois, n'avait pu former que des vœux pour le salut de ses habitants. Vers la fin du XVIe siècle, le P. Ricci et deux autres jésuites, pressés de se livrer à la conversion de ces infidèles, trouvèrent le moyen de s'y glisser en se mêlant à quelques marchands portugais. Il paraît avéré que le christianisme avait été prêché déjà dans ce vaste empire, comme l'atteste un monument découvert en 1625 : c'était une table de pierre, longue de dix pieds et large de cinq, où l'on voyait des croix et où on lisait les noms de soixante-dix prédicateurs venus de Judée pour annoncer l'Évangile aux Chinois, ainsi qu'un abrégé de la doctrine chrétienne, le tout écrit en caractères syriaques. D'après un missionnaire de nos jours, M. l'abbé Huc, la Chine avait même des évêchés catholiques au XIIIe siècle ; il cite un ministre de la couronne qui s'était fait remarquer par la plus admirable ferveur. Quoi qu'il en soit, au

moment où les missionnaires jésuites abordèrent sur ces côtes, le nom de JÉSUS-CHRIST y était inconnu. Très instruit de la langue, des lois et des coutumes de cette nation, le P. Ricci commença par se faire des admirateurs au moyen de ses ouvrages et de sa science en mathématiques et en astronomie. Il obtint de se fixer à Canton, puis à Nankin, où il bâtit un observatoire. Le nombre de ses admirateurs s'accrut; les chrétiens se multiplièrent par ses soins, et sa réputation le précéda dans la capitale, où il arriva en 1600. Frappé de ses talents, l'empereur lui permit de résider dans Pékin ; il accepta même, et fit placer dans un lieu élevé de son palais, quelques tableaux du Sauveur et de la Sainte Vierge que lui offrit le missionnaire. Plusieurs des grands officiers de la cour se convertirent, sans compter une foule d'hommes de tous les rangs de la société ; une église fut bâtie, et cette chrétienté était déjà florissante lorsque le P. Ricci mourut au milieu de ses travaux, en 1617.

Après lui, le P. Schall fut appelé à la cour et placé à la tête du tribunal des Mathématiques ; il fut nommé mandarin, c'est-à-dire magistrat. Mais sa faveur devait peu durer : il se vit en butte à de violentes persécutions, puis rétabli dans ses dignités, disgracié une seconde fois, et il mourut au milieu de ces alternatives, en 1666, après avoir exercé pendant quarante-quatre ans les fonctions d'apôtre. — Des religieux de diffé-

rents ordres, surtout de celui de S. Dominique, et des prêtres séculiers se joignirent aux Jésuites pour seconder leur zèle, et le firent avec grand fruit. Afin de régler les travaux de ces ouvriers évangéliques, le pape partagea entre eux les différentes provinces de l'empire. Des évêques et des vicaires apostoliques furent nommés pour chacune des provinces, sauf Pékin, où le pape établit un évêché en titre. Cet arrangement favorisait la propagation de la foi : aussi se forma-t-il à cette époque (1698) des missions nouvelles, malgré la mauvaise volonté des mandarins et des bonzes, qui excitèrent plusieurs persécutions [1]. Les Portugais eux-mêmes, pour des intérêts mercantiles, traversèrent plus d'une fois les entreprises des missionnaires ; mais leur sainte ardeur, la foi et la ferveur des nouveaux chrétiens, n'en firent qu'augmenter.

Vers le milieu du XVIIe siècle, en 1644, une révolution plaça sur le trône la dynastie des princes Tartares, qui, pendant le reste du siècle, fut favorable aux chrétiens. On construisit beaucoup d'églises au vrai Dieu ; on en bâtit même une magnifique dans l'enceinte du palais impérial. Une moisson si abondante attira de nouveaux ouvriers, qui ne suffisaient point encore à recueillir les fruits que la grâce divine produisait par leur ministère. Leur courage, leur activité

1. Le mot *mandarin* vient du portugais, et désigne les gens en place de la Chine, et particulièrement des magistrats qui rendent la justice. Par *bonzes* on entend les moines ou prêtres chinois.

infatigable, suppléa si bien au petit nombre, qu'ils eurent la consolation de voir la foi répandue jusque dans les provinces les plus éloignées.

Missions du Japon. Voisin de la Chine, mais tout différent d'elle par ses mœurs et sa constitution, le Japon offrait aussi à l'Église les plus belles espérances. La religion chrétienne, annoncée dans cet empire par S. François Xavier, y avait fait de si rapides progrès, que, soixante ans après sa mort, on y comptait près de deux millions de fidèles. La plupart des grands de l'empire étaient des chrétiens déclarés, ou des protecteurs et des amis ; quelques princes même avaient renoncé au culte des idoles, et l'on distinguait surtout ceux de Bungo, d'Arima, de Fungo et d'Omura, dont la foi plus vive et les œuvres plus éclatantes soutenaient les néophytes. Ils envoyèrent au pape Grégoire XIII une solennelle ambassade, en 1584, pour reconnaître son autorité spirituelle ; ce pontife étant mort peu après leur arrivée, Sixte V, son successeur, combla ces envoyés d'honneurs et de présents ; les villes par où ils passèrent leur donnèrent les fêtes publiques. Un changement merveilleux s'était opéré au Japon, comparable à celui qui fit des premiers chrétiens les modèles de la perfection évangélique. Les néophytes japonais, malgré leurs vertus, s'accusaient de lâcheté et se croyaient à peine dignes du nom de disciples de Jésus-Christ ; leur délicatesse de conscience était si grande, qu'il n'était presque pas possible de les rassurer après

les fautes les plus ordinaires ; l'esprit de pénitence les dominait à un tel point, qu'il fallait toute l'autorité des missionnaires pour empêcher des excès qui ruinaient leur santé ; en un mot, tous semblaient autant de fervents religieux de l'ordre le plus austère. Le roi de Bungo, Civandono, après avoir résisté longtemps à la voix de Dieu, était devenu si ferme dans la foi, qu'il jura publiquement que, quand tous les missionnaires, tous les chrétiens d'Europe, le pape lui-même, viendraient à y renoncer, il n'en serait pas moins disposé à verser son sang pour la défendre jusqu'au dernier article. Il bâtit une ville toute peuplée de chrétiens, pour s'y retirer après avoir mis son fils sur le trône, afin de ne plus vaquer qu'à Dieu et de s'épargner la vue des idolâtres, dont la rencontre lui tirait les larmes des yeux. D'autres princes étaient dans les mêmes dispositions.

Persécution au Japon.

Mais un orage violent se préparait. Par une de ces révolutions qui sont fréquentes au Japon, un usurpateur du nom de Taï-Kosama s'empara du trône impérial, et, ayant entendu dire à un pilote espagnol que son maître commençait toujours la conquête d'un pays par y envoyer des missionnaires, il conçut de l'ombrage de la présence des jésuites et des autres religieux venus dans ses États. Ses craintes redoublèrent en apprenant que des navires européens, d'une forme et d'une grandeur extraordinaires, avaient paru sur les côtes de la Chine et des îles environnantes. Dès

lors il résolut d'immoler à son ambition la religion nouvelle. Plusieurs rois ses tributaires protégeaient ouvertement le christianisme : il les respecta pour un temps; mais, dans les provinces qui lui étaient immédiatement soumises, une persécution générale fut ordonnée. Alors se renouvelèrent les plus beaux traits d'héroïsme des premiers siècles. L'enfer inventa de nouveaux supplices, mais en vain, pour triompher du courage des généreux confesseurs. On les arrêtait, non pas un à un, mais par troupes ; on les retenait en prison, non avec des liens et des chaînes, mais avec des instruments aigus qui les perçaient et leur déchiraient les membres. Les bourreaux les traînaient par les cheveux, les renversaient brutalement, les foulaient aux pieds. Aux uns on broyait les jambes entre deux poutres hérissées de pointes de fer ; aux autres on arrachait les bras, les mains, les oreilles, les yeux, par des tourments lents et douloureux. Rien n'est plus célèbre, dans l'histoire de cette persécution, que le supplice de vingt-quatre chrétiens, dont trois jésuites japonais et six religieux franciscains. Ils furent crucifiés sur une colline appelée depuis la Montagne-des-Martyrs. En allant à la mort, ils chantaient des cantiques, et, étendus sur le bois fatal, ils répétèrent tous ensemble le *Benedictus*. Parmi eux étaient plusieurs enfants très jeunes, dont la sainte fermeté fit l'édification de tout le monde, et contribua grandement à encourager les autres martyrs.

Taï-Kosama mourut bientôt après (1598). Il avait donné l'exemple à ses successeurs ; il leur transmit aussi des préventions politiques qui, érigées par la suite en maximes d'État, exterminèrent, on le crut du moins, le christianisme du Japon. Les persécutions se succédèrent rapidement, et avec des caractères de cruauté révoltante. Ici, on étendait les martyrs, et, après leur avoir mis sur les reins d'énormes pierres, on les élevait par des cordes qui, leur prenant les pieds et les mains, les repliaient en arrière et leur fracassaient tout le corps en un moment. Là, des légions de bourreaux parcouraient villes et villages, s'appliquant avec un effroyable acharnement à augmenter et à prolonger les supplices : ils enfonçaient des alènes sous les ongles des martyrs, et les leur arrachaient avec d'incroyables douleurs ; ils les jetaient dans des fosses pleines de vipères, leur perçaient tout le corps de roseaux aigus, leur appliquaient des torches ardentes aux endroits les plus sensibles ; et, pour déchirer tout à la fois le cœur et le corps des mères, on en vit les frapper avec la tête de leurs enfants, qu'ils tenaient par les pieds, et redoubler leur brutalité à mesure que ces innocentes victimes poussaient des cris plus aigus.

Tant de cruautés ne pouvaient arracher aux chrétiens une apostasie ; ils chantaient au milieu de ces tourments ; c'était une sainte émulation à qui remporterait la palme du martyre. Les femmes de haut rang travaillaient, avec leurs

suivantes, à se faire des habits magnifiques afin d'honorer le jour de leur mort, qu'elles appelaient celui de leur triomphe. Elles se rassemblaient dans les maisons où elles espéraient être plus facilement reconnues. Les domestiques, occupés aussi de leur propre sort, s'empressaient de préparer l'un son reliquaire, l'autre son chapelet ou son crucifix, et tout cela d'un air calme et paisible. On vit des enfants courir au-devant des gardes et se faire inscrire pour être martyrisés, et, comme leurs parents manifestaient des craintes sur leur constance dans les supplices, ils promettaient de demander aux bourreaux la grâce de mourir les premiers. Plusieurs miracles témoignèrent, aux yeux des païens, de la protection de Dieu sur ses serviteurs, et affermirent ceux-ci dans leur fidélité.

Le sang ne cessait de couler. En même temps, sous le regard de Dieu, se multipliaient les traits de l'héroïsme, dans toutes les conditions et à tous les âges. On vit une petite fille de huit ans courir avec une plume au-devant d'un émissaire qui prenait les noms des fidèles, et le prier de l'inscrire la première. Sa mère, qui l'entendit, vint de même se faire inscrire ; et, comme le satellite sortait précipitamment, elle courut après lui, et présentant son fils qu'elle portait entre ses bras : « J'oubliais cet enfant, dit-elle : faites-moi le plaisir de le mettre aussi sur votre liste ». — Un enfant de six ans, qui avait reçu le nom de Pierre à son baptême, est éveillé d'assez grand matin : on lui annonce qu'on vient le prendre pour mourir

avec son père, à qui on va couper la tête. « Oh! qu'on me fait de plaisir! » dit le petit chrétien d'un air qui faisait bien connaître dans quelles dispositions il avait été élevé, et ce que produisait en lui le Saint-Esprit. Il attend avec une sorte d'impatience qu'on lui ait mis ses plus beaux habits, prend le soldat par la main, et marche sans le moindre trouble jusqu'au lieu du supplice. Le premier objet qui frappe ses yeux est le corps de son père, déjà nageant dans son sang : il s'approche tranquillement, fait sa prière, se met à genoux auprès du glorieux cadavre, abaisse lui-même le collet de sa robe et attend le coup de la mort. A cette vue, il s'éleva dans l'assemblée un bruit de murmures et quelques cris d'indignation contre les meurtriers. Le bourreau lui-même, tout tremblant, honteux du ministère qu'on attend de lui, jette son sabre et se sauve. Deux autres furent également si attendris, qu'il leur fallut appeler un esclave, qui d'une main tremblante et malhabile déchargea quantité de coups sur la tête et sur les épaules du tendre agneau, sans que celui-ci jetât un seul cri, et le hacha au lieu de lui couper la tête.

Ainsi le Seigneur recevait, sur cette terre bien préparée, le sacrifice sanglant qui avait, dans notre vieille Europe, marqué les premiers jours du christianisme. On peut le dire, les martyrs du Japon ont été aussi admirables, ils ont souffert davantage peut-être, que ceux de Smyrne, de Rome, de Carthage et de Lyon, dont nous avons

dans cette histoire exposé les magnifiques combats. Des volumes ont été écrits pour consigner les traits semblables de cette persécution. Le fils du roi de Tumba, soumis à l'empereur du Japon et exilé par lui à cause de sa foi, écrivait aux fidèles persécutés, pour les animer à tout endurer pour JÉSUS-CHRIST, cette lettre digne des Polycarpe et des Ignace d'Antioche :

Lettre d'un confesseur de la foi. An 1613.

« J'ai appris avec beaucoup de douleur, bien-aimés frères, que la persécution a fait quelques apostats ; mais le nombre infiniment plus grand de ceux qui sont demeurés inébranlables fait ma consolation. Oh ! que j'aurais de joie de me trouver près de ces glorieux prisonniers, s'ils ont le bonheur de mourir martyrs ! Je baiserais le sang qu'ils verseraient pour JÉSUS-CHRIST, et je les conjurerais de demander pour moi la même grâce à ce divin Sauveur. C'est la prière que je vous fais à tous, mes bien-aimés frères ; et je félicite ces généreux confesseurs d'avoir tout abandonné pour conserver leur foi. Ils font mon admiration, mais ils n'excitent pas ma surprise. Comment se peut-il trouver des hommes assez insensés pour ne pas préférer l'or à la boue, pour mettre les richesses misérables de la terre en comparaison avec les biens éternels ? Oh ! qu'on nous rend un grand service en nous dépouillant des choses viles qu'il nous faudra de toute nécessité quitter un jour, et qui, sur cette terre, mettent le plus grand obstacle à notre éternelle félicité ! Ce n'est point à moi,

plus lâche que personne, de vous donner des avis ; mais je vous conjure, comme mes très chers frères dans la foi, de mettre sous les pieds tout ce qui est périssable. Songez que nous voici au temps de l'épreuve. C'est à coups de ciseau que d'une pierre brute on fait la base ou le couronnement d'une colonne ; c'est par le moyen du feu et du marteau qu'on donne au fer la forme qui convient au dessin de l'architecte : c'est de même par le feu des tribulations que Jésus-Christ épure et sanctifie ceux qu'il veut faire entrer dans la construction spirituelle de son Église. Montrons-nous donc dignes d'être de ce nombre. Le Seigneur n'aurait point permis qu'on nous attaquât, s'il n'avait dessein de nous couronner. On ne peut guère avoir plus d'assauts à essuyer que je n'en ai eu moi-même jusqu'à ce jour, et le ciel a soutenu si puissamment ma faiblesse que l'on commence à me laisser en repos, dans le désespoir où l'on est de me vaincre. Mais ce n'est point assez d'être sorti victorieux d'un grand nombre de combats ; la récompense n'est donnée qu'à celui qui persévère jusqu'à la fin. Ne vous lassez donc pas de demander, pour vous et pour moi, cette inestimable persévérance. »

Ce fut à des protestants qu'on dut le redoublement de violences contre les chrétiens. Ces malheureux étaient Hollandais, venus au Japon pour le commerce. Jaloux de trouver dans les ports de l'empire des bâtiments espagnols et catholiques, ils résolurent de se délivrer de ces

concurrents par la calomnie : ils persuadèrent donc aux Japonais que les jésuites, chassés de l'Allemagne, de la Suède, de l'Angleterre, pour avoir voulu faire de ces pays une conquête de leur propre souverain, n'avaient d'autre but que de rendre l'empire tributaire des rois européens. C'était aviver des craintes anciennes. Le tuteur du jeune empereur, qui méditait d'usurper la couronne sur son pupille, mais craignait un soulèvement des chrétiens en faveur du prince légitime (tant il est vrai que la religion fait en tous lieux des sujets fidèles), forma le projet de se défaire absolument de ceux qui lui inspiraient cet ombrage. C'était la même année, 1613. Un édit parut, proscrivant le christianisme des États de l'empire, et à tout jamais.

On voit, dans le voisinage de Nangasaky, une montagne affreuse, d'où s'exhalent des tourbillons de flammes, des eaux infectes et des laves brûlantes. Les animaux l'évitent avec horreur, et les oiseaux même ne volent pas impunément au-dessus, à quelque hauteur qu'ils s'élèvent. On s'imagina de précipiter les chrétiens dans ces effroyables gouffres; mais, comme la boue aurait immédiatement étouffé ceux qu'on y eût jetés, on les y plongeait légèrement, puis on les retirait pour voir s'ils n'apostasieraient point. On réitérait cette manœuvre jusqu'à ce qu'on eût triomphé de leur constance, ou perdu l'espoir d'en triompher. Ce supplice fit périr un nombre prodigieux de fidèles. Quelquefois on se conten-

tait de les étendre, dépouillés de leurs vêtements, sur le bord de ces abimes; ensuite on les arrosait de cette eau ensoufrée, et, chaque goutte formant pustule, ils étaient bientôt dans un état à faire horreur. Ils ne laissaient pas de vivre ainsi dix, douze et quinze jours. Lorsque le corps du martyr n'était plus qu'une plaie, on l'abandonnait comme un cadavre jeté à la voirie. — A ce supplice on ajouta la torture de l'eau et le tourment de la fosse. Dans le premier, on forçait le patient à se gorger d'eau, et, quand il en était gonflé, on mettait sur lui une planche, et à force de marcher dessus on lui faisait rendre, avec des flots de sang, toute l'eau qu'il avait avalée. Dans le second, on descendait le martyr, la tête la première, dans une fosse remplie des immondices les plus infectes; deux ais échancrés, qui l'embrassaient vers l'estomac, lui ôtaient le jour, et ne laissaient rien échapper de la puanteur, qui se portait toute à son odorat. Là, la généreuse victime souffrait des étouffements continuels; elle se sentait tirailler les nerfs et comme arracher les muscles; le sang sortait par tous les conduits de la tête, en si grande quantité que, si elle n'eût pas été saignée, elle serait morte en quelques moments; mais au moyen de ces détestables soulagements elle vivait neuf ou dix jours. — Quel courage, disons mieux, quelle grâce de Dieu ne fallait-il pas pour donner à des hommes, à des êtres faibles, la force de supporter des traitements dont le seul récit nous fait

frémir, sur le livre où nous en lisons les incomplets détails !

Le bruit de ces horreurs se répandit dans les Indes, et jusqu'aux extrémités de l'Occident. Les souverains-pontifes adressèrent différents brefs de consolation à plusieurs de ces chrétientés désolées; ils ordonnèrent pour elles des prières publiques. Paul V crut même pouvoir leur avancer de trois ans le jubilé, afin de leur procurer des armes spirituelles proportionnées à la fureur des ennemis de leur salut.

Au reste, tous les missionnaires européens que possédait le Japon furent successivement immolés. La Compagnie de Jésus y perdit plus de cent cinquante de ses membres, et l'on eut à compter autant de martyrs à proportion parmi les religieux de S. Augustin, de S. Dominique et de S. François, qui n'étaient pas en si grand nombre dans les îles. Du moins les persécuteurs, par un jugement de Dieu que nous ne pouvons pénétrer, atteignirent-ils le but de leurs efforts sacrilèges. Presque tous les chrétiens du Japon furent massacrés, et la foi fut bannie de cette contrée où elle avait fait briller de si belles vertus. Il fut défendu, sous peine de mort, à tout étranger, autre que les Hollandais, d'aborder à aucune des îles du Japon ; encore ceux-ci ne furent-ils tolérés que pour le commerce, et ils durent fouler aux pieds un crucifix en entrant dans le seul port qui leur fût ouvert (1637). O profondeur des conseils de Dieu ! pouvons-nous nous écrier.

Vous avez laissé éteindre le flambeau de l'Évangile d'une terre cultivée avec tant de soins, si féconde en vertus, arrosée de la sueur de tant d'apôtres et du sang de tant de martyrs : et l'homme veut encore dévoiler vos conseils et sonder vos jugements !

Depuis quelques années, les missionnaires ont pu reprendre le saint apostolat au Japon. O surprise! dans plusieurs contrées de l'intérieur, on a retrouvé les traditions chrétiennes, les souvenirs les plus nets de l'Évangile, et presque de véritables chrétientés. Le Souverain-Pontife a créé pour le Japon deux vicariats apostoliques, avec leurs titulaires en plein exercice de fonctions.

§ II.

Missions d'Afrique et d'Amérique.

LE nord de l'Afrique, autrefois chrétien, et depuis la conquête musulmane réduit sous un joug odieux, n'avait qu'un petit nombre de missions : encore étaient-elles peu considérables. Les pauvres catholiques de ces pays se trouvaient dans le plus déplorable état. Cependant le rachat des esclaves, œuvre si glorieuse pour la religion puisque seule elle a su l'inspirer, était continué par des hommes charitables et zélés, héritiers de la vertu du saint fondateur de leur ordre, S. Jean de Matha. Alger possédait une *Missions d'Afrique*

maison de prêtres de Saint-Lazare; les Espagnols avaient un évêque à Ceuta dans le Maroc, en face de Gibraltar; des sièges épiscopaux avaient été aussi établis en différents endroits des côtes, et jusque dans la capitale du Congo, dont le roi était catholique. Plusieurs petits princes environnants protégeaient les missionnaires; ce qui engagea le pape Clément XI à leur adresser des brefs où il loue leurs bonnes dispositions et leur zèle. Louis XIV, en même temps qu'il soutenait les missionnaires dans l'Orient en leur donnant les titres de consuls français et d'envoyés du Roi Très-Chrétien, avait fait partir des ouvriers apostoliques pour le Sénégal. L'île de Madère, les îles Canaries, les îles du Cap-Vert, étaient habitées, et le sont encore aujourd'hui, par des catholiques; quelques-unes ont des sièges épiscopaux, telles que Saint-Christophe dans l'île de Ténériffe, et Saint-Jacques dans l'île du même nom (Cap-Vert). — A l'est, en Éthiopie, les missionnaires étaient souvent accueillis avec reconnaissance et docilité. Ces peuples sont originaires de l'Arabie-Heureuse, dont Saba est la capitale, et ils se nommaient primitivement Homérites. Suivant leurs traditions, qui ne manquent pas de vraisemblance, ce fut une de leurs reines qui vint autrefois admirer la sagesse de Salomon. Ils ajoutent que leurs rois actuels descendent d'elle directement; du moins est-il constant que les Abyssins et les Éthiopiens modernes professaient la religion juive quand ils se convertirent.

Vers le neuvième siècle ils tombèrent, à la suite de l'église d'Alexandrie, dans les erreurs des sectes orientales. C'était pour les ramener à la vraie foi que les Pères Franciscains avaient établi parmi eux une mission, traversée souvent par la persécution ou les obstacles de toute nature, souvent aussi produisant d'heureux fruits de salut. Ce fut encore un usurpateur qui, en 1700, arrêta les progrès de la vérité. S'étant fait amener les missionnaires, et ayant appris d'eux ce qu'ils voulaient, la conversion du peuple éthiopien : « Eh quoi, répondit-il, mon peuple et moi ne sommes-nous pas chrétiens ? » Et les apôtres furent lapidés.

La conquête de l'Algérie par la France a depuis, comme nous le verrons à la fin de cet ouvrage, préparé un nouveau et fertile champ au zèle des missionnaires.

Missions d'Amérique.

L'Amérique avait été découverte en 1492, par le plus grand homme des âges modernes, qui fut en même temps un admirable serviteur de Dieu, Christophe Colomb [1]. Ce nouveau monde, si riche en productions de toutes sortes et surtout en mines d'or et d'argent, attira une foule d'aventuriers espagnols, dont la plupart, étrangers à tout sentiment d'honnêteté et de religion, y commirent les violences les plus révoltantes.

1. Des démarches épiscopales ont été tentées, dans ces derniers temps, pour obtenir du Saint-Siége la béatification de Christophe Colomb. Elles paraissent devoir aboutir.

A leur suite parurent les ministres de l'Évangile, annonçant à ces pauvres idolâtres le Dieu qui a tout créé et qui doit être seul adoré ; mais les cruautés des conquérants avaient fait une impression si forte et si fâcheuse dans l'âme des Indiens, qu'il suffisait de leur dire que la religion chrétienne était la religion de leurs nouveaux maîtres pour qu'ils refusassent d'écouter ceux qui la leur annonçaient [1]. A ces difficultés se joignaient pour les missionnaires celles du pays et du climat, et, de plus, la multitude de langues diverses, aussi nombreuses que les tribus errantes des forêts. On était souvent contraint de faire trente ou quarante lieues par des défilés qui n'avaient jamais été visités de personne, à travers des forêts et des halliers où il fallait sans cesse avoir la hache à la main pour s'ouvrir un passage, avec des fatigues excessives et une lenteur désespérante. Malgré toute la circonspection possible, n'ayant d'autres guides, comme au milieu des mers, que les astres ou la boussole, les missionnaires s'égaraient tantôt sur des terres mouvantes et fangeuses qui menaçaient de les engloutir, tantôt entre des roches escarpées qui leur coupaient toute issue ; tantôt ils se trouvaient sur la cîme d'une montagne, transis de

---

1. Ce nom d'*Indiens*, qui appartient en propre aux habitants de l'Inde, a été étendu, après la découverte de l'Amérique, aux habitants du Nouveau-Monde, parce que les premiers navigateurs qui abordèrent dans cette région crurent avoir rencontré l'Inde Orientale. Christophe Colomb est mort dans cette persuasion.

froid, percés de pluie ou de brumes glacées, se soutenant à peine sur un talus glissant, et voyant à leurs pieds des abimes couverts de roseaux, sous lesquels on entendait rouler des torrents avec un bruit affreux. Au milieu de forêts où la cognée n'avait jamais passé, ils couraient risque à chaque moment d'être écrasés par de vieux arbres qui tombaient à la première commotion, et plus encore d'être mis en pièces par les tigres, mordus par des reptiles venimeux ou dévorés par d'énormes serpents. Réduits à une poignée de maïs pour toute nourriture, parfois ils manquaient même de ce soulagement, et devaient se contenter de racines et de fruits sauvages, de la rosée qu'ils suçaient sur les feuilles pour tempérer la soif qu'un air étouffant renouvelait sans cesse. Faisaient-ils leurs courses par eau : il fallait traverser des torrents impétueux, des rivières obstruées d'arbres déracinés, des fleuves et des lacs remplis de crocodiles, dont quelques-uns se trouvaient plus grands que les canots, et si voraces qu'ils s'élançaient sur les rameurs. Les sauvages, à la recherche de qui ils couraient avec tant d'empressement, étaient presque tous anthropophages, et d'une férocité incroyable.

De si grands obstacles ne purent arrêter des hommes qui ne désiraient qu'apostolat ou martyre ; ils se rendirent en foule dans ces contrées ingrates. Plusieurs furent massacrés par les barbares : ce fut pour les autres un encouragement dans leur dessein héroïque. Dieu bénit

tant d'efforts. En peu d'années, un grand nombre de tribus, dans les deux Amériques, se soumirent à JÉSUS-CHRIST ; on forma un clergé indigène, des sièges épiscopaux furent érigés et remplis par de saints pasteurs. Les conquérants eux-mêmes furent l'objet de leur sollicitude ; on donna des missions et des retraites aux Espagnols établis dans le Nouveau-Monde ; ils changèrent de conduite, et n'apportèrent plus un si grand obstacle à la conversion des Indiens.

Barthélemy de Las Casas.

Ceux-ci cependant furent en butte, pendant de longues années, aux vexations et à une tyrannie odieuse. Mais ils trouvèrent un zélé défenseur dans l'évêque de Chiappa, au Guatémala, Barthélemy de Las-Casas, religieux espagnol, de l'ordre des dominicains. Embarqué avec Christophe Colomb, il passa cinquante années dans les travaux de l'apostolat, réparant les maux de la guerre autant qu'il le pouvait, et protégeant de toute son influence les malheureux Indiens, pour la cause de qui il fit le voyage d'Europe. Sa mémoire est restée en vénération dans l'Église.

Réductions du Paraguay. 1556-1767

A l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud, s'étend un vaste pays arrosé par les fleuves du Paraguay et de l'Uruguay, pays connu sous le nom de Paraguay. Les Pères de la Compagnie de JÉSUS pénétrèrent, vers l'année 1555, dans les immenses forêts dont il était couvert, et parvinrent à convertir quelques-unes des hordes errantes qui l'habitaient ; puis ils songèrent à les policer en les réunissant en corps de nation, et

à leur procurer ainsi le bienfait d'une existence plus douce et plus régulière. Rien n'égale dans l'histoire la beauté de l'œuvre chrétienne qui sortit de ces premières tentatives. Ce que la science de tous les philosophes de l'antiquité, ce que les recherches et les veilles des économistes modernes avaient à peine rêvé se trouva tout-à-coup établi à l'autre bout du monde, au plus profond des déserts, par les soins d'une société de religieux étrangers jusque-là à toute administration civile : tant la religion sait inspirer les hommes quand ils consentent à écouter sa voix ! On répartit les nouveaux convertis en plusieurs villages, ou réunions de cabanes, qui prirent le nom de *réductions*.

Chaque bourgade, dit un illustre écrivain [1], était gouvernée par deux missionnaires, qui dirigeaient les affaires spirituelles et temporelles des petites républiques. Aucun étranger ne pouvait y demeurer plus de trois jours ; et, pour éviter toute intimité qui eût pu corrompre les mœurs des nouveaux chrétiens, il était défendu d'apprendre à parler la langue espagnole ; mais les néophytes savaient la lire et l'écrire correctement. Dans chaque réduction il y avait deux écoles : l'une pour les premiers éléments des lettres, l'autre pour la danse et la musique. Dès qu'un enfant avait atteint l'âge de sept ans, les deux religieux étudiaient son caractère : s'il paraissait

1. *Génie du Christianisme*, par Châteaubriand ; livre IVe, ch. 5e.

propre à la mécanique, on le fixait dans un des ateliers de la réduction, et dans celui-là même où son inclination le portait. Ces ateliers avaient eu pour premiers instituteurs les jésuites eux-mêmes; ces pères avaient appris à dessein les arts utiles pour les enseigner à leurs Indiens sans être obligés de recourir à des étrangers. Les jeunes gens qui préféraient l'agriculture étaient enrôlés dans la tribu des laboureurs, et ceux qui retenaient quelque humeur vagabonde de leur première vie erraient avec les troupeaux. Les travaux commençaient et cessaient au son de la cloche. Elle se faisait entendre au premier rayon de l'aurore : aussitôt les enfants s'assemblaient à l'église, où leur prière et leurs cantiques duraient jusqu'au lever du soleil ; les hommes et les femmes assistaient ensuite à la messe, d'où ils se rendaient à leurs travaux. Au baisser du jour, on chantait la prière du soir à deux parties et en grande musique. »

Ces peuples avaient un goût particulier pour l'harmonie ; doués en général de fort belles voix, on les formait sans peine aux règles de l'art ; ils jouaient des orgues, du luth, du violon, de la trompette, en un mot de tous les instruments connus en Espagne, et ces instruments, très multipliés depuis parmi eux, étaient presque toujours l'ouvrage de leurs mains.

« La terre était divisée en plusieurs lots, et chaque famille cultivait un de ces lots pour ses besoins. Il y avait en outre un champ public

appelé la *Possession de Dieu* : les fruits de ces terres communales étaient destinés à suppléer aux mauvaises récoltes et à entretenir les veuves, les orphelins et les infirmes ; ils servaient encore de fonds pour la guerre. » Car, les Portugais du Brésil faisant des courses sur les terres des réductions pour enlever des malheureux et les emmener en servitude, une milice régulière se forma pour repousser la violence ; des fonderies de canons, des manufactures de poudre, furent établies, et quand les Portugais revinrent, au lieu de quelques laboureurs timides et dispersés, ils trouvèrent des bataillons qui les taillèrent en pièces et les chassèrent jusqu'au pied de leurs forts.

Les missionnaires, en bornant la foule aux premières nécessités de la vie, avaient su distinguer dans le troupeau les enfants que la nature avait marqués pour de plus hautes destinées. Ils avaient mis à part ceux qui annonçaient du génie, afin de les initier dans les sciences et les lettres. Ces enfants choisis s'appelaient la *Congrégation*. Ils étaient élevés dans une espèce de séminaire, et soumis à la rigidité du silence, de la retraite et des études. Il régnait entre eux une si grande émulation, que la seule menace d'être renvoyé aux écoles communes jetait un élève dans le désespoir. C'était de cette troupe excellente que devaient sortir un jour les prêtres, les magistrats et les héros de la patrie, unis entre eux par les plus doux liens, ceux de l'amitié d'enfance, et par là-même plus propres à procurer le bien

général. — Les bourgades des réductions occupaient un assez grand terrain, généralement au bord d'un fleuve et dans un beau site. Les maisons étaient uniformes, à un seul étage, et bâties en pierres ; les rues étaient larges et tirées au cordeau. Au centre se trouvait la place publique, formée par l'église, la maison des Pères, l'arsenal, le grenier commun, la maison de refuge et l'hospice pour les étrangers. Les églises étaient fort belles et fort ornées ; des tableaux, séparés par des festons de verdure naturelle, couvraient les murs. Les jours de fête, on répandait des eaux de senteur dans la nef, et le sanctuaire était jonché de fleurs de lianes effeuillées. Le cimetière, placé derrière le temple, formait un carré long, environné de murs à hauteur d'appui ; une allée de palmiers et de cyprès régnait tout autour, et il était coupé dans sa longueur par d'autres allées de citronniers et d'orangers ; celle du milieu conduisait à une chapelle, où l'on célébrait tous les lundis une messe pour les morts. Des avenues des plus beaux et des plus grands arbres partaient de l'extrémité des rues du hameau, et allaient aboutir à d'autres chapelles bâties dans la campagne, et que l'on voyait en perspective : ces monuments religieux servaient de termes aux processions les jours des grandes solennités.

Le dimanche, après la messe, on faisait les fiançailles et les mariages, et le soir on baptisait les catéchumènes et les enfants. Ces baptêmes se faisaient, comme dans la primitive Église, par les

trois immersions, les chants, les vêtements de lin. Les principales fêtes s'annonçaient par une pompe extraordinaire. La veille, on allumait des feux de joie, les rues étaient illuminées, les enfants dansaient sur la place publique. Le lendemain, à la pointe du jour, la milice paraissait en armes. Le cacique de guerre, qui la précédait, était monté sur un cheval superbe, et marchait sous un dais que deux cavaliers portaient à ses côtés. A midi, après l'office divin, on faisait un festin aux étrangers s'il s'en trouvait quelques-uns dans la république, et l'on avait permission de boire un peu de vin. Le soir, il y avait des courses de bagues, où deux Pères assistaient pour distribuer les prix aux vainqueurs. A l'entrée de la nuit, ils donnaient le signal de la retraite, et les familles, paisibles et heureuses, allaient goûter les douceurs du sommeil.

Au centre de ces forêts sauvages, au milieu de ce petit peuple chrétien, la fête du Saint-Sacrement présentait surtout un spectacle extraordinaire. On n'y voyait rien de précieux ; toutes les beautés de la simple nature, dit un témoin oculaire, sont ménagées avec une variété qui la représente dans son lustre; elle y est même, si j'ose ainsi parler, toute vivante : car sur les fleurs et les branches des arbustes qui composent les arcs-de-triomphe sous lesquels le Saint-Sacrement passe, on voit voltiger des oiseaux de toutes les couleurs, qui sont attachés par les pattes à des fils si longs qu'ils paraissent avoir toute leur liberté, et être

venus d'eux-mêmes pour mêler leur gazouillement au chant des musiciens et de tout le peuple, et bénir à leur manière Celui dont la providence ne leur manque jamais. D'espace en espace on voyait des tigres et des lions, bien enchaînés afin qu'ils ne troublassent point la fête, et de très beaux poissons qui se jouaient dans de grands bassins remplis d'eau. En un mot, toutes les espèces de créatures vivantes y assistaient, comme par députation, pour rendre hommage à l'Homme-Dieu dans son auguste sacrement. On faisait entrer dans cette décoration les prémices de toutes les récoltes pour les offrir au Seigneur, et le grain qu'on devait semer, afin qu'il y donnât sa bénédiction. Le soir, on tirait un feu d'artifice : ce qui se pratiquait dans toutes les solennités et au jour des réjouissances publiques.

Avec un gouvernement si paternel, il ne faut pas s'étonner que les nouveaux chrétiens fussent les plus purs et les plus heureux des hommes. Le changement de leurs mœurs était un miracle opéré à la vue du Nouveau-Monde. Cet esprit de cruauté et de vengeance, cet abandon aux vices les plus grossiers, qui caractérisent les hordes indiennes, s'étaient transformés en un esprit de douceur, de patience et de chasteté. On jugera de leurs vertus par l'expression de l'évêque de Buénos-Ayres : « Sire, écrivait-il à Philippe V roi d'Espagne, dans ces peuplades nombreuses, composées d'Indiens naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande in-

nocence que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel ».

Hélas ! toutes ces merveilles ont disparu au souffle glacé de l'impiété et de la haine. Les ennemis de la Société de Jésus, jaloux de ses succès, ardents à poursuivre son entière destruction, la peignirent au roi d'Espagne sous des couleurs si noires, que ce prince rappela les missionnaires, et les obligea à quitter les Réductions en 1767. Elles ont tout perdu en perdant leurs Pères, et aujourd'hui les malheureux habitants du Paraguay, errants de nouveau ou livrés aux travaux des mines, ne conservent plus de leur félicité passée qu'un souvenir et un regret. La philosophie antichrétienne a su détruire les œuvres les plus belles, elle n'a pu en créer une seule. Le Paraguay sera son éternelle honte.

Nord de l'Amérique.

Sous le ciel glacé du Labrador et du Canada, l'Évangile ne faisait pas des progrès moins admirables parmi les sauvages les plus barbares, chez les Esquimaux, les Hurons, les Algonkins, les Sioux, chez les Iroquois même, de tous ces antropophages les plus inhumains ; et, plus à l'Ouest, chez les Illinois, les Osages, les Toutoumis, et autres peuplades dont les noms sont à peine connus. Et ces hommes, qui dans l'infidélité n'avaient d'humain que la figure, qui s'abandonnaient à des excès inconnus même aux bêtes, dès qu'ils furent régénérés par la grâce du baptême, parurent des citoyens et des

chrétiens accomplis, d'une innocence de vie si soutenue et si générale que la plupart d'entre eux la conservaient jusqu'à la mort. Les Illinois en particulier, naturellement spirituels, et moins barbares que les autres sauvages, étaient parvenus à un degré d'instruction religieuse que l'on ne rencontre pas toujours dans nos paroisses d'Europe. « La meilleure de toutes les paroles, disaient-ils quand on les sollicitait au mal, c'est qu'il faut toujours être attaché à la prière, comme l'unique moyen d'être heureux dès ce monde, et de l'être infiniment davantage dans l'autre. » Chez les féroces Iroquois eux-mêmes, la sainteté évangélique renouvela ses prodiges.

Catherine Tégakouita. An 1660.

Le ciel voulut illustrer par la voie des miracles le nom barbare de Catherine Tégakouita, jeune vierge de cette nation, morte, comme elle a vécu, en odeur de sainteté. Il s'est opéré tant de prodiges à son tombeau, et l'on a reçu tant de faveurs d'en-haut par son intercession, qu'on l'a surnommée la *Geneviève de l'Amérique*. — Elle était née d'un père infidèle et d'une mère chrétienne, fort attachée à la foi, mais qui mourut lorsque sa fille n'avait encore que quatre ans, sans avoir pu lui procurer la grâce du baptême, qu'elle voulait lui faire recevoir de la main d'un prêtre. L'orpheline demeura sous la garde de tantes infidèles, et au pouvoir d'un oncle plongé dans le même aveuglement. La petite-vérole lui ayant affaibli les yeux, elle fut quelques années sans pouvoir soutenir le grand jour : ce qui

devint pour elle une voie de prédestination. Réduite à passer les journées entières dans sa cabane, elle s'accoutuma insensiblement à la retraite, et fit enfin par goût ce qu'elle avait souffert par nécessité. C'est par ce moyen qu'au sein de la corruption elle conserva toute l'innocence de ses mœurs. Chargée bientôt de recevoir des missionnaires, son cœur si pur comprit et embrassa avec ardeur la doctrine sainte de l'Évangile. Dès ce moment, on peut dire qu'elle vécut pour Dieu. Rien ne put la décider à se marier, à s'établir dans sa peuplade comme les autres femmes ; elle promit à Dieu sa virginité, et fut fidèle à la garder. Ses parents, alors, la traitèrent comme la dernière des misérables. On peut juger, par le caractère féroce de sa nation, de ce qu'elle eut à souffrir. Mais elle endurait tout avec une patience d'ange. Sans rien perdre de son égalité d'âme, de son angélique douceur, elle rendit à ses proches les services d'une esclave, avec une soumission, une exactitude, une constance et des manières, qui enfin les adoucirent (1676).

Après lui avoir mérité la grâce de la foi, une si belle conduite lui ouvrit en peu de temps le chemin difficile et élevé de la perfection. En vain, jaloux de sa vertu, les envieux lui tendirent de nombreux pièges ; ils ne firent qu'augmenter en elle l'horreur du péché, le recours à l'oraison, la vigilance chrétienne, l'amour de la pénitence et des croix. Mais tant de dangers, qu'elle n'était

pas sûre de toujours vaincre, l'obligèrent enfin à s'éloigner de la tribu, et à chercher un refuge dans une mission assez éloignée, où elle fut accueillie avec une parfaite charité. C'est là que Tégakouita acheva de se sanctifier. Elle ne trouvait de plaisir qu'au pied du saint autel ou dans le calme de la solitude. Sa conversation était presque uniquement dans le ciel : celle des hommes ne lui était supportable qu'autaut qu'ils lui parlaient de Dieu. Elle le voyait, le sentait, pour ainsi dire, et l'entretenait partout. Sa prière était continuelle, même au plus fort du travail ; la meilleure partie de ses nuits se passait dans l'intimité de ses tendres communications avec le divin Époux. Ses jeûnes aussi bien que ses veilles, ses austérités de toute espèce, redoublèrent à l'égal de sa piété. Quand elle allait au bois pendant l'hiver, elle suivait de loin ses compagnes, ôtait sa chaussure et marchait nu-pieds dans les glaces et les neiges. Une autre fois, elle parsema d'épines la natte où elle couchait, s'y roula trois nuits de suite, et aurait continué plus longtemps si l'on n'avait découvert son secret. Une fièvre lente s'empara d'elle, et la conduisit au tombeau âgée de vingt-quatre ans seulement. Son visage, entièrement défiguré peu auparavant par les effets de la maladie surajoutés à ceux de la pénitence, parut tout-à-coup si changé et si ravissant, que la voix du peuple fit retentir ces mots: « La sainte est morte! » On eût dit qu'un rayon de la gloire céleste rejaillissait

sur son front. — Sa vertu, du reste, eut dans ces contrées quantité d'imitateurs, principalement dans la mission du Saut, où elle avait résidé. L'esprit de pénitence, l'amour de la croix, si essentiel à l'Évangile, y régnaient parmi les chrétiens ; on dit même que toutes les macérations des monastères les plus pénitents y furent des observances communes. — Que répondre au souverain juge, lorsqu'il nous reprochera notre mollesse et toutes les sensualités d'une vie que nous n'hésitons pas à croire chrétienne, lorsqu'elle mérite si peu ce nom ?

Le Père Claver, apôtre des Nègres. An 1654.

Pendant que la plupart des missionnaires de l'Amérique couraient dans les bois à la recherche des sauvages, un de leurs confrères, le P. Pierre Claver, de la Compagnie de Jésus, se consacrait à l'instruction si difficile et si ingrate des nègres, la partie du genre humain la plus dégradée. On les tirait d'Afrique pour les conduire dans les différentes possessions européennes du Nouveau-Monde : trafic infâme, que l'amour d'un abominable lucre a porté pendant plusieurs centaines d'années des hommes sans humanité à faire régulièrement, d'un hémisphère à l'autre. Au XVIIe siècle, c'était à Carthagène, sur le golfe du Mexique, que se rendaient ces marchands, plus dégradés que leurs victimes. On y voyait arriver des navires où ces malheureux captifs étaient entassés, sans lits, sans vêtements, plongés dans leurs ordures et toujours chargés

de chaînes; ce qui, joint à la mauvaise nourriture, leur causait des maladies, des chancres, des ulcères si infects qu'ils n'en pouvaient eux-mêmes supporter l'odeur. En un mot, il n'était point de bête de somme maltraitée comme eux : d'où il arrivait que plusieurs aimaient mieux s'étouffer ou mourir de faim que de traîner une vie si affreuse. Nul soin n'était pris de leurs âmes ; les ignobles marchands qui trafiquaient d'eux n'avaient d'autre but que de gagner de l'argent, dussent des milliers de malheureux nègres être dévoués par leur tyrannie à la damnation et à l'enfer. A la vue de ces horreurs, le P. Claver fut pénétré de compassion. Quand il fit chez les PP. Jésuites sa profession solennelle de religieux, son dessein était arrêté, et aux vœux ordinaires il ajouta celui de servir les nègres, et signa *Pierre Claver, esclave des nègres pour toujours.* Jamais vœu plus difficile peut-être ne fut prononcé, jamais vœu ne fut mieux gardé.

Dès qu'il arrivait au port un vaisseau chargé de nègres, le bon missionnaire y courait, muni d'eau-de-vie, de biscuits, de fruits, de conserves mêmes, et de plusieurs autres mets recherchés, pour faire fête aux nouveaux venus et les soulager, comme une mère aurait pu faire à l'égard de ses enfants. Son air tendre, engageant, ses manières affables, les paroles touchantes qu'il leur adressait, la vive affection qu'il leur témoignait en leur faisant entendre qu'il leur servirait toujours de défenseur, lui attachaient ces pauvres gens

dès le premier abord. Il achevait de les gagner en leur distribuant les petits rafraîchissements qu'il avait apportés. Des amis vertueux le secondaient, et lui envoyaient toutes les provisions convenables. Après avoir gagné la confiance des nègres, il travaillait à les gagner eux-mêmes à Dieu. Il s'informait d'abord des enfants nés pendant le voyage, afin de leur donner le baptême; il visitait ensuite, pour la même fin, les adultes dangeureusement malades; il pansait et nettoyait lui-même leurs plaies, leur portait la nourriture à la bouche, les embrassait avec tendresse avant de les quitter, quelque dégoûtants qu'ils fussent, et les laissait aussi enchantés de cet accueil charitable qu'ils s'y étaient peu attendus.

Mais comme, après tout, ces charités corporelles visaient plus haut qu'au soulagement des douleurs physiques, et avaient pour but direct le salut de ces âmes délaissées, Claver se faisait accompagner d'interprètes, prenait à la main un bâton terminé en forme de croix, un crucifix sur la poitrine, et sur l'épaule une besace qui contenait un surplis, une étole, différentes images, et tout ce qui est nécessaire pour administrer les infirmes. Il appelait cela aller à l'instruction. Dès qu'il était arrivé, il entrait avec un visage gai dans les cases des nègres, espèces d'étables humides, où leur multitude les réduisait à être entassés les uns sur les autres, sans autre lit que la terre. Le mauvais air, qui, dans un climat chaud surtout, s'exhalait de tant de corps naturellement infects,

en rendait le séjour insupportable. Peu d'européens y auraient pu passer une heure sans tomber évanouis ; mais le serviteur de Dieu, qui avait crucifié ses sens et qui songeait toujours au Dieu du Calvaire, s'y résignait de grand cœur. Il élevait, dans ces séjours de la désolation, une espèce d'autel, où il plaçait quelques tableaux frappants, du crucifiement par exemple, de l'enfer, du paradis, pour donner à ces esprits grossiers quelque idée de nos mystères. Afin que les instructions fussent commodément entendues, il allait chercher des bancs, des planches, des nattes ; et il faisait tout cela d'un air si content, si affectueux, que ces malheureux esclaves ne savaient comment témoigner leur reconnaissance. On eût dit qu'il n'était là que pour les servir, qu'il était l'esclave des esclaves. Aussi, quoique plusieurs de ces nègres eussent une certaine fierté qui se comprend dans un homme, ou une certaine stupidité farouche qui les rendait intraitables à leurs bourreaux, il n'y en avait aucun qui ne se rendit enfin aux empressements et à la persévérance de leur saint pasteur. Il ne se contentait pas de les faire chrétiens de nom et de profession, il voulait qu'ils fussent de vrais fidèles, des hommes exacts à remplir tous les devoirs du christianisme ; et par un prodige que la grâce seule peut opérer, à force de soins, de travaux et de peines, dans cette portion dégradée et presque abrutie du genre humain, il forma des modèles de vertu capables de confondre les

européens les mieux instruits. Sa vue seule était un frein qui arrêtait ou faisait revenir les indociles. Les plus vicieux ne le rencontraient pas sans se jeter à genoux pour lui demander sa bénédiction. On a vu des blasphémateurs, dans le plus grand feu de l'emportement, tomber à ses pieds et baiser la terre sous ses pas.

Claver avait reçu une éducation brillante ; il appartenait à une famille riche et distinguée d'Espagne : que ne lui fallut-il donc pas de victoires sur lui-même pour arriver à cet héroïsme dont nous n'avons cité que les traits les plus ordinaires ! car il y en a, dans sa vie, plusieurs qu'on ne peut lire sans un attendrissement mêlé d'horreur pour les misères incroyables que le saint apôtre s'était donné mission de soulager, principalement dans l'hôpital des nègres appelé le Lazaret. — Viennent donc les faux philosophes avec leurs beaux discours, et qu'au lieu de tant de mots et de déclamations ils nous donnent un seul Claver, un seul missionnaire de nègres !

Autres merveilles de zèle.

Cet exemple suffit, et nous ne pouvons d'ailleurs nous arrêter aux merveilles semblables opérées dans le Levant, à Constantinople, à Smyrne et ailleurs, par d'autres missionnaires non moins héroïques, qui s'enfermaient dans les bagnes et les galères pestiférés pour soulager les esclaves chrétiens. « Le plus grand péril que j'aie couru et que je courrai peut-être de ma vie, écrivait l'un d'eux, a été à fond de cale d'un

navire turc. Les esclaves, de concert avec les gardiens, m'y avaient fait entrer sur le soir pour les confesser toute la nuit et leur dire la messe de grand matin. Nous fûmes enfermés à double cadenas, comme c'est la coutume. De cinquante-deux esclaves que je confessai, douze étaient malades, et trois moururent avant que je fusse sorti. Jugez quel air je pouvais respirer dans ce lieu renfermé, sans la moindre ouverture. Dieu, qui par sa bonté m'a sauvé de ce pas-là, me sauvera de bien d'autres. » Oui, voilà les œuvres divines et catholiques !

Autres missions en Amérique.

En remontant vers le Nord, depuis le Paraguay jusqu'au fond du Canada, on rencontrait une foule de petites missions où les missionnaires semblaient s'être faits sauvages avec les sauvages, pour les gagner à Jésus-Christ. Les religieux français étaient à la tête de ces églises errantes. Le P. Creuilly, jésuite, fonda les missions de Cayenne, devenues de nos jours plus florissantes. Ce qu'il fit pour le soulagement des nègres et des sauvages paraît au-dessus de l'humanité. D'autres jésuites s'enfoncèrent dans les marais de la Guyane. Les dominicains, les carmes, les capucins et les jésuites, s'occupèrent de la conversion des Antilles, qui sont aujourd'hui entièrement chrétiennes. La Californie elle-même, qui alors ne donnait point son or aux européens, recevait d'eux l'or autrement précieux de la vérité éternelle.

Au Canada, la semence sacrée fut arrosée du sang des martyrs. Une bourgade huronne fut surprise par les Iroquois, en juillet 1648; les jeunes guerriers étaient absents. Le missionnaire, le P. Daniel, disait la sainte messe aux néophytes. Il n'eut que le temps d'achever la consécration, et de courir à l'endroit d'où partaient les cris. Une scène lamentable s'offrit à ses yeux: femmes, enfants, vieillards, gisaient pêle-mêle expirants. Tout ce qui vivait encore tombe à ses pieds et lui demande le baptême. Le Père trempe un voile dans l'eau, et, le secouant sur la foule à genoux, procure la vie des cieux à ceux qu'il ne pouvait arracher à la mort temporelle. Il se ressouvient alors d'avoir laissé dans les cabanes quelques malades qui n'avaient point encore reçu l'eau régénératrice : il y vole, leur confère la grâce suprême, retourne à la chapelle, cache les vases sacrés, donne une absolution générale aux Hurons qui s'étaient réfugiés à l'autel, les presse de fuir, et, pour leur en laisser le temps, marche à la rencontre des ennemis. A la vue de ce prêtre qui s'avançait seul contre une armée, les barbares, étonnés, s'arrêtent et reculent de quelques pas; bientôt ils percent le missionnaire de leurs flèches. Il en était couvert, qu'il parlait encore avec une action surprenante, tantôt à Dieu, à qui il offrait son sang pour le troupeau, tantôt à ses meurtriers qu'il menaçait de la colère du ciel, et les assurant néanmoins qu'ils trouveraient toujours le Seigneur disposé à les

Le Canada.

recevoir en grâce s'ils avaient recours à sa clémence. Il meurt, et sauve une partie de ses néophytes, en arrêtant ainsi les Iroquois autour de lui. — Les Garnier, Brébœuf, Lallemant, endurèrent de la même manière le martyre, pour contribuer à la diffusion du royaume de JÉSUS-CHRIST, qui a dit aux siens d'aller et d'enseigner toutes les nations.

Et comment pourrions-nous oublier ici l'ordre des Ursulines, qui, établi au Canada par deux saintes femmes de France, y fit des prodiges d'héroïsme pour la conversion et la civilisation des habitants de ce vaste territoire ? De faibles femmes, enflammées de zèle pour la foi et pour les âmes, y renouvelaient tous les prodiges des temps apostoliques [1].

Que faisait le protestantisme pendant ce temps-là ? Les œuvres marquent assez où était le véritable et divin Évangile.

---

1. On trouvera le récit de ces merveilles, qui sont tout un drame, au tome II de notre *Histoire de Ste Angèle Mérici et de l'ordre des Ursulines* (Paris, Poussielgue, 1878).

Chapitre onzième.

De la mort de Louis XIV à l'exaltation de Pie VII (1715-1800).

§ I.

Hérésie des Jansénistes.

PENDANT que les peuples du Nouveau-Monde étaient ainsi évangélisés et donnaient de si beaux fruits de salut, le monde ancien allait entrer dans une nouvelle lutte contre l'esprit d'hérésie et d'orgueil.

Erreurs de Baïus. An 1560.

Les erreurs jansénistes n'avaient pas pris naissance en France. Ce fut un docteur de Louvain qui, sans les prêcher positivement, les répandit le premier, et fut la véritable cause des troubles et des malheurs qu'elles causèrent dans l'Église. Baïus, désireux d'opérer un rapprochement entre les catholiques et les protestants, crut pouvoir sacrifier une partie des dogmes catholiques : il enseigna les plus graves erreurs sur la grâce, le libre arbitre, la justification, le péché originel. C'est ainsi que, dans son système, les mouvements indélibérés de la concupiscence, auxquels la volonté n'a aucune part, sont autant de péchés ; que l'homme est soumis à la nécessité d'agir de telle ou telle manière, et cependant libre dans ses actions : contradiction étonnante, qui détruit tout le principe. Dix-huit propositions, extraites de ses livres, furent censurées par la Faculté de

Théologie de Paris en 1560, et, peu d'années après, le pape Pie V en condamna soixante-seize. Baïus parut d'abord se soumettre ; mais ensuite il publia une longue apologie de sa doctrine, où il faisait de sa cause celle de tous les SS. Pères, condamnés, disait-il, par la bulle du pape. L'affaire, examinée de nouveau à Rome, fut traitée dans le même sens par le successeur de Pie V, et Baïus, après des hésitations, des retours à ses erreurs, finit par les condamner en mourant (1589). Mais sa doctrine n'était pas morte avec lui ; il laissait des disciples nombreux, qui prirent à tâche de la réhabiliter et de la répandre. Ils ne réussirent que trop : car en peu de temps nombre d'écoles furent infectées du venin de cette désolante hérésie ; plusieurs docteurs l'enseignèrent dans l'ombre, jusqu'à ce que Jansénius, qui lui a attaché son nom, vint la produire au grand jour.

Jansénius
An 1638.

Il était hollandais de naissance, et étudia la théologie à Louvain et à Paris. Ce fut dans la première de ces villes que le jeune écolier se passionna pour des nouveautés qu'on lui présentait comme la plus pure doctrine de S. Augustin. Pendant plus de vingt ans, il s'appliqua à chercher dans les écrits du saint docteur des passages propres à appuyer les sentiments de Baïus. Le fruit de ses travaux et de ses recherches fut un grand ouvrage qu'il intitula *Augustinus*, comme s'il n'eût contenu que la doctrine de l'Évêque d'Hippône. Il y mit la dernière main en 1638,

et il était prêt à le publier, lorsqu'il mourut de la peste, qu'il avait gagnée en visitant ses diocésains : car il avait été nommé, depuis deux ans, à l'évêché d'Ypres. Ses amis prirent soin de mettre au jour son ouvrage. Il contenait bien, il est vrai, une protestation de soumission au Saint-Siège pour tout ce qui serait décidé ultérieurement sur la question ; mais quel fond peut-on faire sur un acte pareil, lorsque l'on considère que Jansénius connaissait parfaitement la triple condamnation antérieure de ces doctrines ? L'*Augustinus* fut censuré par Urbain VIII, deux années seulement après qu'il eut paru. Cette décision pontificale n'arrêta point les progrès de l'erreur ; elle irrita l'orgueil de ses partisans, et les rendit plus opiniâtres encore. Ce que n'avait été jusque-là qu'un feu caché devait enfin devenir un vaste incendie.

Jansénius, pendant son séjour à Paris, s'était lié d'amitié avec plusieurs ecclésiastiques et docteurs de la Sorbonne, à qui il avait communiqué ses idées et qui les avaient adoptées. Le mal fit des progrès rapides dans cette ville. Aussi, lorsque le syndic de la Faculté de Théologie eut fait condamner par la Sorbonne cinq propositions extraites de l'*Augustinus*, soixante-dix docteurs s'élevèrent contre cette censure et refusèrent de s'y soumettre. Instruit par les évêques de ce différend, qu'on avait porté à leur tribunal, le souverain-pontife condamna lui-même les cinq propositions, après un examen de deux années.

En vain les hérétiques prétendirent d'abord que les propositions n'avaient été proscrites que dans leur sens naturel, et non dans celui de Jansénius, et ensuite que la sentence du pape ne renfermait qu'un règlement de discipline qui exigeait simplement de leur part un respectueux silence et non l'adhésion intérieure, ils furent forcés dans ces derniers retranchements, et condamnés sur tous ces points. De pareils coups, où la volonté de Dieu se manifestait si clairement, ne les changèrent pas ; ils aimèrent mieux résister à la voix du Saint-Esprit, qui s'énonçait par celle de l'Église, que de reconnaître qu'ils s'étaient égarés. Les apparences dont ils couvrirent leur orgueil attirèrent dans le parti une foule d'hommes du plus grand mérite, tels qu'Arnaud, Nicole, Pascal, et en général les solitaires de Port-Royal, retraite de savants et illustres écrivains. Chose à peine croyable ! c'était l'austérité de mœurs des novateurs qui leur faisait des partisans. On ne pouvait croire que tant de vertu pût s'appuyer sur l'hérésie. Mais cette vertu, réelle sur certains points, manquait de cette sanction essentielle de l'obéissance sans laquelle la plus sainte vie s'en va en fumée. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit à l'Église : *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise ?* Ils professaient pour les sacrements un respect qui allait jusqu'à s'en abstenir, dans les temps même où l'Église nous ordonne de nous en approcher.

Doctrine janséniste

Cependant rien de plus désespérant que leur

doctrine, et l'on a besoin de se rappeler, pour comprendre le succès momentané qu'elle obtint, jusqu'où peut aller l'esprit de l'homme quand il n'a plus le frein de l'autorité pour le contenir. Les jansénistes enseignaient que toutes les œuvres des infidèles sont autant de péchés, sans distinction de bonnes ou de mauvaises, parce que, disaient-ils, ces malheureux n'ont pas la foi pour les sanctifier ; que toutes les bonnes œuvres des fidèles sont des dons de Dieu parfaitement gratuits, parfaitement indépendants des dispositions de l'âme : en sorte que le pécheur est puni pour n'avoir pas reçu ces dons, quand même il aurait fait tout son possible pour les obtenir. Dieu, suivant eux, nous impute les fautes même que nous ne pouvons éviter ; il nous punira pour n'avoir pas pratiqué des vertus qui n'étaient pas à notre disposition, et il n'est mort sur la croix que pour sauver quelques hommes privilégiés, non le genre humain. — C'en est plus qu'il ne faut pour détourner de la religion, anéantir la confiance, porter l'homme au désespoir. Tel est pourtant l'aveuglement humain, que de si tristes principes circulèrent en France, et menacèrent un moment l'existence de la foi orthodoxe dans le royaume de S. Louis. Tout en parut infecté ; et l'on hésite vraiment à croire à quel point d'audace et à quels excès ces hérésiarques entêtés se portèrent. Par une singulière inconséquence, ils s'attachaient à l'Église malgré elle, alors même qu'ils méprisaient son autorité ; ils voulaient appartenir

à l'Église, ils se disaient catholiques : en cela d'autant plus dangereux que ce semblant d'union rendait l'illusion plus facile aux ignorants et aux simples.

Faux miracles des jansénistes.

Ils trouvèrent dans la Société de Jésus, toujours vigilante, des adversaires infatigables, ou plutôt des frères dévoués qui tentèrent tous les moyens de conviction pour les ramener à la vérité ; sans pour cela y réussir. L'un de leurs ardents disciples étant mort en 1727, on le fit passer dans la secte pour un saint de premier ordre, et le tombeau du diacre Pâris devint le but des pèlerinages fréquents des jansénistes ; ils y commirent toutes sortes d'extravagances et de scandales, pour faire entendre que des miracles s'opéraient par son intercession. Il est certain d'ailleurs que des faits merveilleux, inexplicables sans l'intervention du démon, s'y passèrent fréquemment. C'est ce qu'on appela les *convulsions* du cimetière de Saint-Médard, parce que Pâris était enterré dans ce lieu. De pareilles scènes durèrent fort longtemps. Le parlement lui-même était presque entièrement infecté de jansénisme, et rendit contre l'exercice du culte sacré les arrêts les plus extravagants [1]. Mais Dieu ménagea encore pour la défense de la vérité

1. Les parlements étaient des cours souveraines instituées pour administrer la justice en dernier ressort, au nom du Roi. — Le plus ancien et le plus important était celui de Paris, qui s'arrogea peu à peu des pouvoirs politiques. Il fut aboli pour toujours, ainsi que les autres, en 1790.

un infatigable prélat, dont les vertus et les travaux concoururent également à son triomphe. Nouvel Athanase, l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont (1746-1781) s'opposa de toutes ses forces à l'hérésie et la combattit sous toutes ses formes ; aussi mérita-t-il sa haine et l'honneur de ses persécutions. Plusieurs fois exilé de sa ville épiscopale, ce prélat admirable, dont la mémoire est en bénédiction, n'en persista pas moins à repousser l'erreur, à la démasquer. La grande catastrophe de la Révolution, qui suivit de près sa mort, acheva d'abattre le jansénisme ; il n'a plus été professé que par quelques communautés de femmes dont le nombre diminue chaque jour. Toutefois on a essayé, de nos jours même, de le ressusciter à Paris, et de coupables efforts dans ce sens pourraient égarer les âmes qui ne s'attacheraient pas, du fond du cœur et par toutes les fibres de la volonté, au Saint-Siège Apostolique, infaillible gardien de la doctrine révélée.

Christophe de Beaumont.

§ II.

Le Philosophisme du XVIIIe siècle. Les sociétés secrètes.

LOUIS XIV, en mourant, avait laissé la couronne à son arrière petit-fils, âgé de cinq ans, qui prit le nom de Louis XV, et qui fut proclamé roi sous la régence de Philippe duc d'Orléans (1715). C'est le moment où l'impiété, comprimée longtemps par la main du grand roi,

La Régence de Louis XV 1715-1723

se montre à découvert et prétend tout envahir. Le régent avait de brillantes qualités et des talents réels ; mais, étranger à tout sentiment religieux, il se livra aux plaisirs avec une sorte de fureur. Son palais devint un foyer de débauches, d'où le mépris de la morale et de la religion se répandit à la cour, et infecta peu à peu les diverses classes de la société. Autour de lui s'étaient rangés les hommes à opinions hardies. Forts de sa protection, ils commencèrent contre l'Église cette guerre acharnée qui continua pendant tout le dix-huitième siècle, et aboutit à l'une des persécutions les plus sanglantes que le christianisme eût encore essuyées. Le régent mourut bientôt, il est vrai (1723) ; mais l'impulsion était donnée, on ne put ou l'on ne sut pas arrêter le mal. Cependant on ne voyait encore circuler que des pamphlets et de petites brochures clandestines, sans noms d'auteurs ; par un reste de pudeur, on n'eût osé s'afficher, une très grande partie de la nation, attachée de cœur aux principes sacrés qu'on attaquait, réprouvant ces coupables productions. Plus tard, on s'affranchit de ce reste de respect, et on ne craignit plus d'aborder de front les dogmes de la religion.

Voltaire. 1694-1778

A la tête de ce mouvement se trouvait un homme tristement célèbre et par les talents que lui avait confiés la Providence et par l'abus qu'il en fit contre le même Dieu de qui il les tenait. Voltaire, né à Paris en 1694, élevé par les jésuites, qui avaient en partie deviné ce qu'il

deviendrait dans la suite, se livra de bonne heure aux lettres et à la poésie. Les succès qu'il obtint dans cette carrière étaient trop brillants pour ne pas exciter en lui les sentiments d'un orgueil extrême ; il s'y abandonna tout entier. Plusieurs fois mis en prison ou condamné pour le cynisme de ses pamphlets, il quitta quelque temps la France, et se rendit d'abord en Angleterre, où il se lia avec les écrivains les plus hostiles à la religion ; puis à Berlin, auprès du roi de Prusse Frédéric II qui lui fit un accueil empressé. Ces deux hommes étaient dignes l'un de l'autre, et il serait difficile de déterminer lequel porta moins loin la haine de JÉSUS-CHRIST et de l'Évangile, lequel fit plus pour ruiner sur la terre le règne du Fils de Dieu et l'autorité de ses ministres. Voltaire revint en France passer les vingt dernières années de sa vie, à Ferney, au pays de Gex, et il mourut à Paris en 1778, dans un désespoir épouvantable. « Je voudrais, dit son médecin Tronchin, que tous ceux qui ont été séduits par les livres de Voltaire eussent été témoins de sa mort : il n'est pas possible de tenir contre un pareil spectacle. » Le malheureux, au milieu de blasphèmes horribles, dévorait ses excréments... Son ami Marmontel s'approcha de lui et lui dit : « Eh bien ! êtes-vous rassasié de gloire ? » (On lui avait décerné à Paris une véritable apothéose). — « Ah ! mon ami, s'écria-t-il, vous me parlez de gloire, et je suis au supplice, et je meurs dans des tourments affreux ! »

Voltaire fut l'âme de la plupart des libelles impies de cette époque. Cet homme, méprisable malgré son génie, s'était pris d'une haine violente contre la personne même du Sauveur ; il ne le désignait que sous les noms les plus infâmes, et il jura qu'il emploierait sa vie à le combattre en face. — « Dans vingt ans, disait-il un jour, le Galiléen aura beau jeu ! » Et vingt ans après, il expirait dans les convulsions de son désespoir. Pour connaître à fond ce grand réformateur des sociétés, comme l'appellent ses admirateurs, et pour avoir une idée exacte de la morale qui présidait à ses actes, il faut se rappeler que, tout jeune, il se fit renvoyer de Hollande pour son libertinage, chasser de chez un procureur pour sa négligence, souffleter par des personnages qu'il avait calomniés, exiler par le gouvernement. Tous les moyens lui étaient bons, et l'on vit un libraire, qu'il avait trompé, lui infliger la plus humiliante correction. Mauvais fils, mauvais citoyen, écrivain cynique, sa vie, dans sa partie la plus brillante, n'offre qu'un long tissu d'impiétés, de basses flatteries pour les grands, d'hypocrisie et de sacrilèges : car ce malheureux communiait publiquement, malgré ses crimes, afin de s'attirer la faveur du roi. Ses lettres, que l'on donne encore, dans une certaine école, pour les chefs-d'œuvre du genre, sont remplies des plus odieuses déclamations contre les choses sacrées. On y lit ces lignes d'un cynisme révoltant : « Mentez, mentez hardiment, mes amis :

en restera toujours quelque chose !... Il m'importe beaucoup d'être lu, et très peu d'être cru ». Au reste, nous ne prétendons point porter atteinte à son génie, qui fut parfois remarquable ; c'est une justice que doit le catholique à un homme qui lui-même n'eut de justice pour personne. Mais plus il fut grand par l'esprit, plus il se montra coupable en s'abaissant à l'ignominieux usage que presque toujours il en fit.

J.-J. Rousseau. 1712-1778

Un autre écrivain, d'un grand talent aussi, mais non moins dangereux, non moins digne du mépris de l'honnête homme pour sa conduite privée, entreprit de son côté la guerre à toute religion révélée : c'était Jean-Jacques Rousseau. Esprit chagrin et bilieux, sans conviction solide, il se fit de protestant catholique, de catholique protestant, et enfin incrédule avoué. Vingt-cinq ans durant, il vécut dans une union illicite. Il écrivait sur l'éducation, et il mettait ses enfants à l'hôpital ; il avait des bienfaiteurs, et il leur témoigna toujours la plus lâche ingratitude. Travaillant comme Voltaire à détruire le Catholicisme, il ne s'entendait avec lui que sur ce point. « Ame abjecte, lui dit-il dans un de ses » livres, c'est ta triste philosophie qui te rend » semblable aux bêtes ! » Et Voltaire, plus façonné que lui à dire des injures, lui répondait qu'il était « un échappé de Genève, un gredin, » un polisson, un charlatan sauvage, amassant » les passants sur le Pont-Neuf...; un garcon » d'une bavarderie atroce...; un hypocrite, un

» ennemi du genre humain, un sombre éner-
» gumène pétri d'orgueil et dévoré de fiel ; un
» pied-plat, un croquant, qui pourrait bien grim-
» per sur une échelle... » Telles étaient, entre
eux, les aménités de ces grands hommes.

Le parti prétendu philosophique.

Voltaire avait conçu tout un plan pour réussir dans sa ligue contre l'Église. De perfides amis répondirent à son appel, et, de concert avec lui, s'attribuèrent exclusivement le nom de *Philosophes, amis de la sagesse*. Hommes de talent pour la plupart, ils s'emparèrent de l'opinion publique, distribuèrent à leur gré ses faveurs, et formèrent un parti si puissant, que quiconque voulut lutter contre eux fut assuré de succomber. Dalembert, Diderot, Helvétius, Montesquieu, d'Argens, et vingt autres, s'unirent pour saper les fondements non seulement de la religion, mais de tout ordre social, sous prétexte de régénérer le monde. La vérité n'eut plus aucune loi pour ces détracteurs de toute vertu ; le mensonge et la calomnie inondèrent la France, préparant aux âges futurs le sanglant héritage qu'ils ont recueilli depuis un demi-siècle. Jusque-là, en France, l'impiété n'avait eu pour sectateurs avoués que quelques grands, quelques riches, qui affectaient de ne plus croire afin de ne mettre aucun frein à la licence de leurs passions ; le peuple n'avait pas encore appris à mépriser la foi de ses pères, à fouler aux pieds sa religion : mais alors le philosophisme descendit dans les rangs inférieurs de la bourgeoisie des villes. La capitale et les provinces furent enve-

loppées dans un déluge de mauvais livres; on en composa pour tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions; on gagna des hommes perdus pour les donner gratuitement dans les collèges et les campagnes. Ainsi en peu d'années la fausse philosophie parvint à changer l'esprit et le caractère d'un grand peuple, fit naitre l'égoïsme dans toutes les classes, relâcha les liens qui unissent les hommes entre eux, et ne leur laissa d'autre principe de conduite, à la place de ceux de la religion, que l'intérêt privé, avec ses mille turpitudes et ses bassesses. C'était marcher à grands pas à un bouleversement général, qui devait passer des idées dans les faits. Les philosophes le savaient bien, c'était leur dernier mot, mais ils ne l'avouaient pas encore, et toute leur politique consista à couvrir de fleurs l'abîme où ils devaient amener la France et l'Europe.

La cour de Louis XV.

Ce n'est pas qu'ils trouvassent dans le monarque qui gouvernait le royaume un appui qu'ils lui demandèrent vainement. La cour offrait alors les modèles d'une piété exemplaire. La reine Marie Leckzinska, fille de Stanislas roi de Pologne, et les princes ses enfants, retraçaient, au milieu de l'éclat et des grandeurs, les vertus des plus fervents chrétiens. En de telles circonstances, les ennemis de la religion ne pouvaient avoir accès auprès de la famille royale; ils furent constamment éloignés. Louis XV lui-même, quoique adonné à des vices honteux, avait dans le cœur des sentiments trop religieux pour voir de bon

36

œil tant de manœuvres contre l'Eglise ; il ne cessa de rejeter toutes les avances qui lui furent faites, toutes les flatteries dont on l'entoura, pour assurer l'autorité de son approbation et de sa bienveillance au philosophisme: et c'est à cette fermeté sans doute, qui n'alla pas néanmoins jusqu'à lui faire prendre les mesures de rigueur nécessaires en pareil cas, qu'il dut leur haine et leur mépris affecté. Prince malheureux, né avec des inclinations vertueuses, longtemps le meilleur des rois et le bien-aimé de ses peuples, et qui succomba enfin, pour ne se relever qu'au dernier moment, aux coups portés à sa vertu par des courtisans avides de régner sous son nom. Il n'est rien qu'on ne mît en œuvre pour corrompre son cœur; l'histoire est là pour nous dire les indignes manœuvres ourdies dans ce but criminel. Dieu permit qu'il succombât, et donnât au monde entier le scandale d'une vie voluptueuse et débauchée; du moins reconnaissait-il son malheureux état, et chercha-t-il souvent à secouer les chaînes dont ses passions l'avaient chargé.

Mme Louise de France.

La résolution héroïque de sa fille, Madame Louise de France, contribua plus que tout le reste à l'ébranler dans ses désordres, et il est à croire qu'il lui dut la piété de ses derniers instants. Née sur les marches du trône, élevée dans la délicatesse et les plaisirs de la cour la plus brillante de l'univers, Madame Louise sut comprendre le néant des choses humaines, incapables de satisfaire une âme immortelle: elle entra chez les

Carmélites de Saint-Denys (1771), où elle vécut longtemps dans la pénitence et la mortification, soumise à toutes les observances d'une règle austère, et ne se distinguant des autres religieuses que par une plus profonde humilité. Sa cause de béatification a été introduite à Rome en 1881.

Les défenseurs de la religion.

Repoussés de la cour, les philosophistes trouvèrent encore d'un autre côté des obstacles. A chaque assaut contre la religion on opposait une défense solide et péremptoire ; et, bien que les auteurs en fussent ou ignorés ou d'une médiocre célébrité dans les lettres, ils ne laissèrent pas de leur causer le plus grand embarras. Tels furent surtout l'abbé Bergier dans le *Déisme réfuté par lui-même*, et le spirituel abbé Guénée, dont les *Lettres de quelques Juifs* eurent un succès prodigieux, et occasionnèrent à Voltaire, en démasquant ses impostures, des transports de colère d'autant plus violents qu'il ignorait la main d'où partaient ces coups accablants. Il est vrai qu'ils furent dédommagés de ce double échec par l'accueil fait à leurs doctrines dans les pays étrangers. Leurs livres, lus et admirés dans les cours de Russie, de Prusse, d'Espagne et de Portugal, leur concilièrent une foule de disciples en ces différentes contrées. On peut remarquer ici, en passant, les contradictions étranges et l'aveuglement dans lesquels tombent les hommes lorsqu'ils s'éloignent de Dieu pour courir après les inspirations mauvaises : car ces mêmes écrits, si vantés, si exaltés, dévorés avec passion par les grands de tant de

royaumes, contenaient dans son germe l'arrêt de mort qui devait, vingt ou trente ans plus tard, s'exécuter sur eux au milieu des révolutions ! Mais alors un enthousiasme insensé dissimulait tout : on réchauffait le serpent ; quand il eut enfoncé sa dent envenimée, il n'y eut plus de remède, il était trop tard.

Expulsion des Jésuites. 1759-1767

Le principe d'orgueil sur lequel reposait le philosophisme du XVIIIe siècle demandait son application régulière aussi bien dans l'ordre temporel que dans celui de la religion ; il fallait, pour renverser l'autel, détruire d'abord l'ordre social établi, l'un et l'autre se prêtant une mutuelle protection [1]. En hommes habiles, les philosophistes avaient compris la nécessité, avant l'attaque définitive, de dégager ce double objet de ses défenseurs les plus vigilants : la perte des Jésuites fut donc résolue. Ces religieux, en effet, si humbles dans la conduite intérieure de leurs maisons, si obéissants à leurs supérieurs et à l'Eglise, si opposés à l'esprit du monde, se montraient partout les intrépides vengeurs de Dieu et de la société. Toujours à la brèche au moindre cri d'alarme, ils ne cessaient de repousser les agresseurs ; leurs ouvrages, aussi savants que bien écrits, se présentaient en face de chaque erreur pour la combattre, de chaque danger pour le signaler.

1. On lit dans les *Mémoires de Marmontel* tout le plan de la révolution future, donné d'avance par un philosophe du temps, Champfort, ami et confident de Mirabeau. (Édition de M. l'abbé A. Foulon, p. 362).

Ils avaient, à cause de cela, l'insigne honneur d'être également en butte aux calomnies des prétendus philosophes et à celles des hérétiques.

Du fond du Portugal, un homme parfaitement méprisable, parvenu à gagner la confiance du roi, donna le signal : il impliqua les jésuites dans une conspiration contre les jours du prince, après avoir répandu contre eux dans toute l'Europe une foule de libelles diffamatoires ; puis il demanda au pape leur suppression. N'ayant pu l'obtenir, il fit environner leurs maisons par des soldats, qui les arrêtèrent et les conduisirent dans d'affreux cachots, d'où on les tira bientôt pour les entasser, *sans jugement*, dans des vaisseaux qui les jetèrent dénués de tout sur les côtes des États-Romains; plusieurs furent mis à mort comme coupables de lèse-majesté. Telle fut l'œuvre du marquis de Pombal à Lisbonne, en 1759. Elle excita en Europe une indignation universelle. *En Portugal.*

Un ministre digne de l'imiter suivit cet exemple à Madrid : le comte d'Aranda fit proscrire les ennemis du philosophisme dans toutes les possessions de l'Espagne. La France marcha bientôt sur ses traces, grâce au duc de Choiseul, partisan des idées nouvelles. Ce ministre fit également expulser les jésuites de ce royaume, où ils avaient rendu de si éminents services, où ils élevaient la jeunesse avec un succès qui attirait de toutes parts les étrangers à nos écoles. Sans les entendre, sans admettre *En Espagne et en France.*

leurs plaintes et leurs requêtes, dans un délai si court qu'il aurait à peine suffi pour instruire un procès particulier, leurs règles furent déclarées impies, attentatoires à la majesté divine, par des hommes qui ne croyaient pas en Dieu, et dont tous les desseins étaient un long attentat contre toute religion; et, sous prétexte de qualifications aussi odieuses qu'imaginaires, leurs collèges furent fermés, leurs noviciats détruits, leurs biens saisis, leurs vœux annulés. Cela se passait trois ans après l'exploit du marquis de Pombal, en 1762. Leurs juges furent presque tous des parlementaires jansénistes, qui se réjouirent de cette occasion de témoigner leur haine contre ceux qui avaient si longtemps combattu leurs erreurs et dévoilé leurs subterfuges. — Tout, dans cette monstrueuse condamnation, fut l'effet de la colère et de la vengeance; les premières règles du bon sens, les principes les plus sacrés du droit, y furent foulés aux pieds. — Pour les victimes, elles acceptèrent ce nouveau trait de ressemblance avec le Dieu dont elles portaient le nom. Alors même qu'on osait leur reprocher une morale relâchée qu'elles avaient toujours détestée, on ne put obtenir d'elles un serment réprouvé par leur conscience. L'exemple de la confiscation et de la plus odieuse injustice commise par des gouvernements réguliers devait enhardir bientôt les révolutionnaires triomphants dans des mesures semblables, appliquées en grand à la société entière, et d'abord à ceux mêmes qui s'étaient

faits les bourreaux des Jésuites. Quand le mal tombe de haut, il ne s'arrête pas en route, il descend jusqu'aux derniers échelons de l'ordre social, où il ne laisse plus à la vertu sa place. Le crime de Choiseul et des parlements pèse encore sur la France devant la justice de Dieu.

Autres excès.

Cette inique persécution ne suffit pas à la haine des philosophistes et des jansénistes : ils tenaient à arracher au souverain-pontife la suppression solennelle et générale de l'ordre. L'Église Romaine possédait dans différents royaumes des terres dont les rois avaient à diverses époques gratifié la chaire de saint Pierre : les coupables ministres que nous avons nommés agissant de concert, elles furent confisquées, et les ambassadeurs des souverains auprès de la cour pontificale eurent ordre de déclarer qu'elles ne seraient restituées que lorsqu'il n'y aurait plus de jésuites, que leur anéantissement était le seul moyen de rétablir l'union et la concorde entre le Saint-Siège et les cours étrangères. Clément XIV hésita longtemps, et chercha tous les moyens de sauver les religieux persécutés. Mais enfin, plus vivement pressé, il donna, le 21 juillet 1773, un bref qui supprimait la Compagnie de JÉSUS. L'impiété battit des mains, et salua l'aurore des temps malheureux dont elle venait de poser le point de départ : le monde chrétien lui était désormais livré privé de sa plus active défense, et cette première victoire était pour elle le gage d'autres triomphes et de plus éclatants succès.

Les Sociétés secrètes.

Une autre cause de dissolution travaillait, à la même époque, nos cités. C'était une société nombreuse et puissante, agissant dans le secret de réunions ténébreuses et par des moyens cachés à tous les regards, sous le nom de *Francs-Maçons*. L'Angleterre avait jeté parmi nous l'esprit d'irréligion, né chez elle à la suite du protestantisme ; elle nous envoya aussi cette dangereuse nouveauté (1725). Il a été difficile jusqu'ici de pénétrer parfaitement le mystère dont s'entourent les francs-maçons ; néanmoins il est démontré, par les aveux de quelques membres et surtout par les actes de cette société, que son but est d'affaiblir la religion et de fomenter dans les États les troubles et l'anarchie, au profit d'un intérêt caché qui ne s'avoue pas. Il est certain encore qu'ils ont juré une irréconciliable haine à la famille royale de France, et en général à toute la maison de Bourbon, qu'ils considèrent comme la protectrice de la foi catholique et de l'ordre social. Tous les membres ne connaissent pas ces mystères d'iniquité ; la plupart sont attirés dans le parti par l'appât des secours qui leur sont assurés dans le besoin, par une sorte de fraternité trompeuse qui ne tend à rien de moins qu'à les rendre solidaires des crimes les uns des autres ; il n'y a que les initiés, éprouvés pendant longtemps et parvenus aux premiers grades après une foule de serments, pour qui les derniers voiles sont levés.

Dès son apparition, la franc-maçonnerie fut dénoncée aux princes comme subversive des

États, et signalée à leur vigilance par tous les hommes sérieux. On conçut les alarmes les plus vives sur ses desseins lorsqu'on vit de quels hommes elle affectait de composer ses *loges* ou réunions : c'étaient tous les impies, tous les démagogues, tous les philosophâtres antichrétiens de cette époque : Voltaire, Condorcet, Lalande, Volney, Mirabeau, et cent autres de leurs pareils. Aussi les souverains-pontifes Clément XII et Benoît XIV, après avoir pris des renseignements à cet égard, condamnèrent tout chrétien à sortir des sociétés secrètes sous peine d'excommunication, et défendirent, sous la même peine, de s'y faire recevoir. L'anathème n'arrêta pas la contagion dans des pays que l'on s'appliquait tant à pervertir ; elle gagna de toutes parts, enveloppant l'Europe entière d'un réseau de conspirateurs qui n'attendaient que le signal pour agir. En Allemagne, Adam Weishaupt chef de la secte des Illuminés, donna leur dernière forme à ces associations criminelles, sans dissimuler, lui, leurs tendances absolument anarchistes. Mais les yeux des souverains étaient fermés. La mort de Louis XVI était déjà décrétée, en 1783, dans ces abominables conciliabules. — Ce vertueux prince était monté sur le trône en 1774 : le philosophisme allait mettre la dernière main à cette œuvre de corruption et de destruction qu'il préparait avec tant d'ardeur et de persévérance. Nous assisterons à ce nouvel âge d'or si brillamment annoncé.

§ III.

Révolution Française.

1789 et années suivantes.

Ses causes.

L'OBJET de cette Histoire ne saurait être d'écrire les événements politiques si multipliés et si graves, qui se sont passés en France et en Europe depuis la fin du XVIIIe siècle. Nous n'avons à traiter ces matières que dans leur rapport avec l'Église. Disons tout de suite avec un illustre génie, Joseph de Maistre : « Ce qui distingue la Révolution Française, et ce qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est le plus haut degré de corruption connue ; c'est la pure impureté ».

Aux deux causes signalées plus haut nous en devons joindre une troisième, toute secondaire du reste, qui découlait en quelque sorte des précédentes : c'est-à-dire les abus de l'administration civile, dans toutes les branches à peu près. Gangrenés par l'impiété qu'ils avaient accueillie, fomentée, développée autour d'eux, dont ils avaient fait un jeu de bel-esprit et un aristocratique passe-temps, ceux qui commandaient aux peuples ne comprirent plus les charges de l'autorité, ils n'en voulurent recueillir que les douceurs. Révoltés eux-mêmes contre Dieu, contre la vérité chrétienne, ils donnèrent à la France un exemple qui fut suivi : on se révolta contre eux. Un principe jeté dans une société

y germe toujours ; l'irréligion fait moissonner la tempête. Les abus étaient donc trop réels ; les institutions elles-mêmes avaient vieilli, et ne répondaient plus aux besoins présents. Mais, hâtons-nous de l'ajouter parce que ce point est aussi capital qu'évident, une sage réforme eût suffi pour guérir le mal, et elle se fût tranquillement opérée dans un siècle moins saturé d'idées subversives, et dégagé des éléments mauvais qui précipitèrent notre pays vers sa ruine.

États-Généraux An 1789.

Louis XVI, animé des sentiments les plus purs, se laissa persuader qu'une assemblee générale de la nation pouvait mettre un terme aux maux de la patrie, et surtout régler la situation financière, qui empirait d'année en année. L'assemblée fut convoquée ; clergé, noblesse, tiers-état, se réunirent à Versailles. On vit immédiatement les desseins des conspirateurs, dont l'audace épouvanta ce qu'il se trouvait d'honnêtes gens dans les États-Généraux. Le prétexte du *patriotisme* couvrit d'avance tous les attentats futurs : la patrie, pour ces hommes, c'était leur individualité. On commença par changer l'ordre des anciens états-généraux en assurant la majorité au tiers-état, composé en partie d'hommes ambitieux, décidés à tout pour se venger de l'abaissement dans lequel leur classe avait été trop longtemps maintenue. Ainsi maîtres des suffrages, ces législateurs improvisés débutèrent par la confiscation : ils déclarèrent que les biens ecclésiastiques appartenaient à l'État, que les

Confiscations odieuses.

vœux monastiques étaient provisoirement suspendus ; et, peu de temps après, on fit mettre en vente pour quatre cents millions de biens de l'Église ; puis l'on supprima tous les ordres religieux. Or, il existait en France plus de douze mille abbayes, couvents, prieurés, et autres monastères de l'un et de l'autre sexe. Ces maisons, fondées successivement par la piété des rois, des princes et des particuliers, rendaient les plus importants services, outre qu'elles avaient, comme chacun de nous, le droit naturel de subsister dans le pays en se conformant aux lois. Disséminées dans les villes, dans les campagnes et jusqu'au milieu des bois, elles étaient des asiles ouverts, sur tous les points, à la vertu et aux sciences. On leur reprocha quelques abus, pour les tuer avec une apparence de droit : comme s'il fallait incendier une bourgade parce qu'un mauvais citoyen y aurait par hasard pris naissance ! comme si les misérables qui reprochaient ces abus devaient se montrer si purs, si scrupuleux et si justes, lorsque, le couteau à la main, ils égorgeraient sans pitié, sans jugement et sans motif, des milliers de femmes, de vieillards, d'enfants, de paysans, d'ouvriers, un roi, une reine, un prince de dix ans qu'ils consumèrent au petit feu d'une torture journalière dans un infect cachot ! La plupart de ces saintes maisons contenaient des monuments antiques, des dépôts littéraires et d'autres objets précieux. Ces nombreux établissements, chers à la jeunesse, à l'infortune, à toutes les classes, disparurent avec

tout ce qu'ils possédaient. En vain les évêques réclamèrent au nom de la religion et de la justice méconnue : leurs voix furent étouffées, leurs représentations inutiles.

Le mal ne tarda pas à empirer : le sang coula dans les rues de Paris, où une fraction du peuple ameuté avait pris la Bastille, et s'était portée envers les défenseurs de cette forteresse à des actes d'une férocité inouïe. Les factieux, fiers de ce facile triomphe, répandirent dans la multitude les bruits les plus absurdes, afin de s'assurer une victoire complète ; on se prépara à égorger les brigands imaginaires désignés à l'animosité publique. Ces brigands, c'étaient les hommes de bien disposés à lutter contre le débordement de l'anarchie.

Constitution civile du Clergé. An 1790.

L'ordre monastique renversé, on alla droit à l'Église elle-même. Des jurisconsultes imbus d'un esprit anticatholique, que quelques-uns se dissimulaient à eux-mêmes, rédigèrent, au nom de l'Assemblée, un plan de réforme d'après les principes que l'on voulait faire prévaloir. Ils réduisaient d'abord, de leur autorité privée, les 135 évêchés de France à quatre-vingts, suivant le nombre des nouveaux départements formés des anciennes provinces ; les chapitres, abbayes, prieurés, chapelles et bénéfices, étaient supprimés. On statua que les futurs évêques demanderaient l'institution canonique au métropolitain ou au plus ancien évêque de la province, et non au pape, comme l'exigeait une discipline reçue

depuis bien des siècles; le seul acte de soumission au Saint-Siège qui leur fût permis était une lettre au souverain-pontife lors de leur installation, pour témoigner de leur communion avec l'Église Romaine. On régla que le choix des évêques et des curés serait confié aux collèges électoraux, et que les vicaires seraient choisis par les curés parmi les prêtres ordonnés ou admis dans le diocèse, sans aucun besoin de l'approbation épiscopale. Enfin, on spécifia que l'évêque ne pourrait exercer aucun acte de juridiction, en ce qui concernait le gouvernement du diocèse, sans en avoir conféré avec ses grands-vicaires, qui se trouvaient ainsi investis, de par la loi laïque, d'une partie de la juridiction épiscopale. Tels furent les principaux articles adoptés par l'Assemblée: on appela ce beau travail *Constitution civile du Clergé*. Sapant par les fondements l'autorité de l'Église, elle fut à peine publiée que de toutes parts on la rejeta comme schismatique; partout on refusa de s'y soumettre, et, sur 135 évêques, quatre seulement s'y rangèrent. Le roi eut la faiblesse de la sanctionner; mais bientôt il se repentit de sa coupable condescendance, révoqua son consentement, et jamais depuis on ne put le lui arracher de nouveau.

Irritée de trouver une résistance à laquelle elle devait s'attendre, l'Assemblée prononça que tous les ecclésiastiques qui dans huit jours n'auraient pas prêté serment à sa *Constitution civile* seraient censés renoncer à leurs fonctions. Le plus grand

nombre demeurèrent inébranlables et préférèrent la persécution, le bannissement, la perte de tout, au malheur de trahir l'Église. Ils furent déclarés déchus de leurs titres, et l'on se hâta de les remplacer par ceux qui avaient prévariqué ; des évêques et des curés intrus furent envoyés en plusieurs lieux, et intronisés par la force armée quand les populations chrétiennes refusaient de les recevoir ; on conduisit de force les paysans à l'office célébré par ces mercenaires, et plusieurs endurèrent à cette occasion le martyre, ayant mieux aimé succomber sous les coups que céder à l'impiété. Le ciel manifesta en plusieurs occasions sa colère : pour n'en citer qu'un trait, l'évêque intrus de Poitiers tomba mort au milieu de son conseil, au moment où il allait signer l'interdit des prêtres fidèles. Une bulle du pape Pie VI, condamnant absolument cette constitution, fit rentrer en eux-mêmes quelques prêtres *jureurs* (c'est ainsi qu'on nommait ceux qui avaient adhéré à l'injuste réforme), et les rappela au sein de l'Église.

Persécution.

Il est comme impossible de s'arrêter sur la voie du crime et de la violence. Ces excès ne contentèrent pas les factieux ; il fallait *décatholiciser* la France, suivant l'expression de l'un d'eux, le trop fameux Mirabeau. Un autre, l'apostat Cérutty, disait à son dernier soupir : « Le seul regret que j'emporte en mourant est de laisser encore une religion sur la terre ». Ce qu'ils voulaient, c'était mener à exécution le plan des

philosophistes, remplacer la loi religieuse par l'athéisme public. Aussi ne s'en tinrent-ils pas là. Après avoir saisi la ville d'Avignon qui appartenait au Pape, et y avoir assommé six cents habitants coupables de fidélité, ils promenèrent leurs fureurs dans tous les départements. A Brest, une image de Mirabeau fut publiquement adorée par le peuple et par les autorités ; un curé du diocèse d'Évreux fut horriblement assassiné et mutilé pour avoir caché les vases sacrés ; à Angers, trois cents prêtres furent renfermés dans une prison et traités avec l'inhumanité la plus odieuse ; dans quelques endroits, on pille les cimetières, on les fouille pour engraisser les champs ; la cathédrale du Puy, monument admirable de la foi de nos pères, est incendiée en partie ; on décrète l'abolition de tout costume ecclésiastique. Le roi lui-même ne fut pas à l'abri de leur audace : au moment où il partait pour Saint-Cloud afin d'y aller recevoir la sainte Eucharistie à la fête de Pâques, on arrêta sa voiture et on le contraignit de demeurer dans Paris. Ce malheureux prince y avait été amené, dès l'année 1789, par une troupe de bandits soudoyés par Philippe duc d'Orléans. Cet homme, que ses crimes ont voué à l'exécration de la postérité, fut un des agents les plus actifs de la Révolution ; on peut même dire qu'il en fut l'âme, et qu'à lui et aux siens sont dus presque tous les excès qui furent commis à cette lamentable époque. Il aspirait à monter sur le trône, et dans ce

but criminel il ne ménagea rien de ce qui pouvait le seconder : corruption, libelles diffamatoires, discours calomniateurs et mensongers, il employait tout pour préparer les esprits à son usurpation.

Profanation des églises.

Le mouvement suivait son cours. Sous le marteau des profanateurs tombèrent quarante mille églises, chapelles et oratoires. Beaucoup d'autres églises furent converties en habitations particulières, magasins, repaires d'agioteurs et d'usuriers, étables, salles de spectacles, lieux de réunions populaires où les assassins se formaient à ne rien craindre, sous les flots de paroles d'exécrables bandits se décernant exclusivement le nom de patriotes. La lie de la société était montée à la surface, dans cette agitation. — Les cloches, les croix, les calices, les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, l'argenterie de toute espèce appartenant aux églises, furent brisés, mutilés, pillés par les représentants du progrès révolutionnaire. Du seul diocèse de Nevers, qui ne fut pas le plus maltraité, l'apostat Fouché fit passer à Paris plusieurs envois, dont un, entre autres, composé de 1091 marcs d'argent et d'or, et un autre formant 17 malles remplies d'or et d'argent enlevé aux églises. Ces sacrilèges rapines étaient reçues dans l'Assemblée aux cris enthousiastes de *Vive la Republique !* Il semblait qu'il n'y eût plus dans ces hommes, à la place de la raison et des principes, que des appétits sauvages [1] !

1. Ecoutons un protestant anglais : « Sous le rapport moral, s'em» parer de la propriété des individus ou des corps, c'est *enfreindre les*

Mais, au milieu de tant d'horreurs, que de traits de vertu glorifièrent le Dieu des martyrs ! Des prêtres, des religieux, des religieuses, de simples paysans, firent l'admiration des anges par leur courage, et forcèrent les bourreaux eux-mêmes à s'incliner devant eux. Ceux des ministres sacrés qui s'exilèrent volontairement, ou qui furent déportés, édifièrent les nations chez lesquelles la persécution les avait conduits. Admirable économie de la Providence! pendant que la France, en proie aux sophistes et aux démagogues, repoussait ceux qui l'auraient sauvée, ceux-ci faisaient l'édification du monde, et par leurs vertus préparaient le retour à l'unité de

---

» *principes les plus sacrés de la justice.* On ne rendra point une spoliation de cette nature moins odieuse en prétendant qu'elle était » nécessaire ou avantageuse à l'État, parce qu'il n'y a point de nécessité qui puisse légitimer l'injustice, point d'avantages pour l'État » qui puissent compenser une violation de la foi publique. » C'est précisément à l'occasion du vol des biens du clergé que Walter Scott a écrit ces paroles. (*Vie de Napoléon*, chap. 1er).

— « Ce sera, dit à son tour un publiciste contemporain, ce sera un so» phisme aussi monstrueux que ridicule de prétendre, quand on vou» dra dépouiller le clergé de ses richesses, qu'il les avait usurpées sur » la nation. Il les avait usurpées sur les bêtes fauves qui peuplaient » les forêts dont la France était (autrefois) couverte, c'est-à-dire qu'il » les avait fait sortir du néant, comme il avait fait sortir les âmes des » ténèbres et la société du chaos. Lorsque le bren Gaulois vola son » manteau d'or au Jupiter de Delphes, en disant qu'il était trop froid » pour l'hiver et trop chaud pour l'été, il ne faisait qu'une raillerie de » conquérant ; mais lorsque les politiques de la Constituante pren» dront les biens de l'Église en lui reprochant de les avoir usurpés, » ils diront une absurdité et ils commettront une ingratitude... » (Granier de Cassagnac, *Hist. des causes de la Révol.*, t. I, p. 244).

Il est très remarquable que les événements de 1848 aient conduit M. Thiers, après sa justification du vol sacrilège dont nous parlons, à défendre les principes généraux de la *propriété*, qu'il avait ébranlés dans sa superficielle *Histoire de la Révolution.*

plusieurs peuples hérétiques. « Peu de personnes, dit le ministre anglais Pitt dans un discours qu'il prononça au Parlement, oublieront la piété, la conduite irréprochable, la longue et douloureuse patience, de ces hommes respectables. Jetés tout-à-coup au milieu d'un peuple étranger, différent par sa religion, sa langue, ses mœurs, ses usages, ils se sont concilié le respect et la bienveillance de tout le monde par l'uniformité d'une vie remplie de piété et de décence. »

Il ne faudrait pas croire, du reste, que tous ces pillages d'églises, de couvents, de biens ecclésiastiques, si injustes en eux-mêmes, aient profité à la France et payé, comme on le disait, les dettes de l'État. Ces dettes, en 1789, atteignaient à peine le chiffre de deux milliards : la Révolution a dévoré, de compte fait, en dix ans seulement, de 1789 à 1799, *onze milliards six cent soixante et un millions !* sans compter l'énorme déficit qu'elle a laissé après elle et la banqueroute qu'elle a faite. Que sont donc devenus tous ces biens ? Nul ne le peut dire ; ils ont coulé, comme le sang des victimes, dans les égouts impurs de la démagogie. C'est bien de ces temps et de ces hommes qu'il est permis de dire avec le Prophète Royal : « *Il ont aimé la malé-*
» *diction, et elle est venue sur eux ; ils n'ont point*
» *voulu de la bénédiction, et elle s'est éloignée... Ils*
» *ont revêtu la malédiction comme on revêt un ha-*
» *bit, elle est entrée en eux comme une eau pénétran-*
» *te ; comme l'huile, elle s'est répandue dans leurs os.* »

Massacres de Septembre 1792

Un grand nombre de Français étaient allés chercher dans les contrées étrangères, sur les pas du comte d'Artois second frère de Louis XVI, et des princes de la maison de Condé, un asile que leur refusait la patrie. Résolus à délivrer la France de ses tyrans, avec lesquels ils ne la confondirent jamais, déjà ils avaient obtenu des avantages considérables dans plusieurs engagements, lorsque les démagogues profitèrent de ces circonstances pour précipiter un forfait décisif. On arrêta un grand nombre de prêtres, qu'on entassa dans différentes prisons de Paris, dans des couvents ou des séminaires transformés en cachots, particulièrement aux Carmes rue de Vaugirard, au séminaire de Saint-Firmin, à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Pendant la nuit du 1er au 2 septembre 1792, on fait afficher dans Paris les succès des émigrés; on ferme les portes de la ville, on tire le canon, on sonne le tocsin; on invite tous les citoyens à marcher au secours de la Champagne envahie. Mais d'infâmes émissaires mêlés dans la foule criaient au peuple : « Volons aux prisons, égorgeons les prisonniers: voilà nos véritables ennemis ! » On répète le cri fatal : « Égorgeons les prisonniers ! » En même temps, les assassins sont introduits secrètement dans les corridors de la prison des Carmes, où les ecclésiastiques étaient le plus nombreux; ils devaient s'élancer, au signal donné, sur leurs victimes, qu'on fit lever à la hâte au point du jour, et descendre dans le jardin. Ils y étaient à

peine que les portes s'ouvrent avec fracas ; une foule de gens avides de carnage se précipitent sur eux en criant : « L'Archevêque d'Arles ! l'Archevêque d'Arles ! » Le courageux prélat dit alors à ses compagnons : « Remercions Dieu, Messieurs, de ce qu'il nous appelle à sceller de notre sang la foi que nous professons ». Un prêtre demande, pour lui et pour tous les détenus, d'être jugés : on lui répond par un coup de pistolet qui lui casse une épaule ; l'archevêque est massacré, les autres prisonniers sont poursuivis jusque dans la chapelle. A la porte du jardin se trouvait un commissaire avec des registres : il fait comparaître chacun des prêtres, l'un après l'autre, leur demande s'ils consentent à prêter le serment, et quand ils ont refusé de le faire, les envoie dans un corridor, où les bourreaux les assomment à coups de sabres et de barres de fer. A chaque immolation nouvelle, on entend les cris et les hurlements que poussaient ces cannibales en témoignage de leur joie. Pendant ce temps, les prisonniers priaient au pied de l'autel, en attendant qu'on les appelât à la mort : ils y marchaient au premier signal, sans se plaindre, sans montrer aucune faiblesse, et ils expiraient en invoquant le Seigneur. — Les mêmes scènes se passèrent à l'Abbaye, à Saint-Firmin, à la Conciergerie. On conserve encore un acte signé des magistrats révolutionnaires, conçu en ces termes : « Il est ordonné au trésorier de Paris de payer aux quatre porteurs la somme de douze livres chacun, pour

l'expédition des prêtres à Saint-Firmin..... » A Meaux, à Reims, à Lyon, à Versailles, on imita ces massacres ; le département de la Côte-d'Or se distingua dans ces boucheries sacrilèges et féroces.

La Convention. An 1792. L'Assemblée Nationale avait cédé la place, en 1791, à l'Assemblée Législative, et celle-ci fut remplacée, l'année suivante, par la Convention. L'un des premiers actes de la nouvelle chambre fut d'abolir la royauté, de proclamer la république, et de concentrer en elle seule tous les pouvoirs de l'État. Louis XVI avait malheureusement oublié que, suivant l'expression de S. Paul, Dieu lui avait donné l'épée pour punir les méchants et protéger les bons. La couronne n'était pas seulement un droit : ce droit emportait des devoirs. Assiégé dans son palais des Tuileries par une populace soulevée (10 août 1792), il se rendit de lui-même au sein de l'Assemblée Législative pour éviter l'effusion du sang : des sujets révoltés répondirent à cette noble confiance en enfermant leur prince, avec sa famille, dans la prison du Temple. Faible jusqu'ici, irrésolu dans sa conduite politique, le Roi-Martyr va devenir le plus grand des hommes dans les fers, quand il ne s'agira que de souffrir.

Meurtre du Roi. 1793. La Convention le traduit à sa barre. Louis paraît au milieu de ses juges, disons mieux, au milieu de ses bourreaux. Il les confond par la noblesse de ses réponses. Mais il ne peut se

dissimuler qu'il marche à la mort, et le jour de Noël 1792 il écrit un testament admirable, monument de la foi la plus pure et d'une générosité sublime. Il consacre ensuite sa famille et son royaume au Cœur sacré de Jésus par un acte trouvé dans ses papiers. C'est dans ce Cœur adorable qu'il puisait la force nécessaire à ses longues douleurs. Le calice n'en était pas encore épuisé : bientôt l'infortuné monarque entendit sortir, de la bouche de quelques monstres sans autorité, l'arrêt de sa condamnation, contraire à toutes les lois divines et civiles. Louis n'en fut point ébranlé ; et, comme la sentence devait être exécutée immédiatement, il songea à appeler un confesseur. Ce fut l'abbé de Firmont, ecclésiastique fidèle qui n'avait point prêté le serment : il entendit la confession du Roi, le communia le matin même de sa mort, et voulut l'accompagner jusqu'à l'échafaud. Louis monta en voiture, écrit un historien, et fut placé entre deux gendarmes qui avaient, dit-on, ordre de le poignarder s'il se faisait le moindre mouvement en sa faveur. Cette atroce précaution fut inutile, et, parmi tant de milliers d'hommes, dont la plupart détestaient le parricide qu'on allait commettre, il ne s'en trouva pas un qui osât, je ne dis pas se dévouer, mais se déclarer pour son roi. Une stupeur universelle avait glacé les esprits et resserré les cœurs. Louis seul, tranquille au milieu des passions qui agitaient les spectateurs, pria durant tout le trajet ; rien ne put altérer le calme d'une

âme qui ne tenait plus à terre. Arrivée au lieu de l'exécution (c'était la place Louis XV, où les fontaines élevées par l'usurpation de 1830 coulent depuis cinquante ans sans pouvoir laver la trace de ce sang...), la royale victime descendit de voiture, se déshabilla elle-même et se laissa couper les cheveux. En même temps on lui saisit les mains pour les lier. Louis ne s'était pas attendu à cette violence, et son premier mouvement fut de repousser les bourreaux. « Sire, lui dit l'abbé de Firmont, cette humiliation est un trait de ressemblance de plus entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense ». Alors il présenta lui-même ses mains, puis il marcha d'un pas ferme vers l'instrument du supplice, tandis que son confesseur lui criait avec enthousiasme : « Fils de S. Louis, montez au ciel ! » Dès qu'il fut sur l'échafaud, s'adressant à la multitude, il s'écria : « Français, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'a imputés ; je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que ma mort éloigne...» A ces mots, un roulement de tambours couvrit sa voix et l'empêcha de continuer. Il présenta sa tête au couteau de la guillotine, et, recommandant son âme à Dieu, il reçut le coup mortel, le 21 janvier 1793 : jour à jamais honteux et néfaste pour la France !

Horribles excès de la Révolution.

Un écrivain célèbre a dit : « Quand un roi tombe victime d'une révolte, aussitôt, à la place

qu'il occupait, il se forme un abîme sans fond où tout ce qui l'environne se précipite ». On le vit bien après la mort du Roi-Martyr. Les échafauds ne suffisaient plus à dévorer les victimes ; le féroce Carrier, à Nantes, les faisait noyer dans la Loire, au moyen de bateaux à soupapes qui les précipitaient par centaines. Il en submergea d'une seule fois 1500 en pleine mer, hommes, femmes et enfants ; il fit massacrer les habitants de vingt-deux communes. Joseph Lebon avait établi à Arras un tribunal qui, en quelques mois, fit tomber des milliers de têtes. Ce n'étaient partout qu'exécutions et massacres. La petite ville de Bédouin, près d'Avignon, fut détruite, et ses habitants égorgés. La reine elle-même, après une horrible captivité où tous les outrages lui furent prodigués, fut assassinée, comme le Roi, le 16 octobre 1793, au nom des brigands qui décimaient la France, pendant que son fils et sa fille, enfermés sous les verroux, étaient soumis, malgré leur jeune âge, aux plus épouvantables traitements.

Ruine de Lyon.

La ville de Lyon, ayant voulu résister aux égorgeurs, fut assiégée, prise, ravagée dans ses édifices, décimée dans ses habitants. Les blanchisseuses du Rhône se virent obligées de changer l'emplacement de leurs lavoirs, pour ne pas tremper leur linge et leurs mains dans cette eau mélangée de sang. Bientôt, le transport des restes des condamnés paraissant trop onéreux, on plaça la guillotine sur un pont, en sorte

qu'après l'exécution les corps étaient immédiatement jetés dans le courant, où les mariniers et les pêcheurs retrouvaient ces débris humains. — Grâce à une épouvantable activité, on en était venu, dans une seule ville, à décapiter par jour soixante ou quatre-vingts détenus. Toutefois, pour aller plus vite encore, on songea à des massacres en masse, en supprimant la formalité inutile d'un jugement, et on les accomplit. Dans chaque bourg du Lyonnais, on montre encore aujourd'hui l'emplacement où se passèrent ces scènes de carnage, auxquelles la lassitude des bourreaux et le dégoût des soldats purent seuls mettre fin.

Toulon.

A Toulon, elles se produisirent, en quelque sorte, jusqu'à l'extermination de la population entière. C'était par troupes de deux cents que les habitants de cette infortunée cité étaient conduits au-devant de la mitraille. Un jour que le canon en avait épargné quelques-uns, on leur cria : *Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent, la République leur pardonne.* Ils se relevèrent, et furent aussitôt égorgés sur les cadavres de leurs compagnons.

Les ecclésiastiques

Les prêtres et les religieux étaient particulièrement recherchés et immolés. Arrêtés de toutes parts, ils étaient traînés de ville en ville, garrottés, livrés aux insultes d'une populace effrénée, maltraités par leurs conducteurs, entassés dans des cachots infects, privés des choses les plus nécessaires, condamnés à des travaux de forçats, et,

quand ils n'étaient pas guillotinés, jetés sur des vaisseaux trop étroits pour les contenir. De sept cents ainsi entassés sur deux bâtiments à Rochefort, il en mourut près des deux tiers en onze mois.

La France, alors, formait deux camps : celui des meurtriers, celui des victimes... Pendant dix ans à peu près, l'histoire du royaume très chrétien est écrite avec la pointe d'un poignard trempé dans le sang. Jamais les générations ne contemplèrent un si épouvantable spectacle. La fureur était portée à un tel point, qu'on vit les tanneurs faire des vêtements de peau humaine, et il n'y a pas trente ans qu'à Paris on mettait en vente un volume relié, à cette sanglante époque, avec de la peau d'homme !... Voilà donc cette grande réforme promise à l'Europe par le philosophisme ! voilà ce renouvellement du monde annoncé par les sociétés secrètes, et qui devait nous ramener à l'âge d'or ! voilà les œuvres que les sanglants novateurs apportent pour les opposer à celles du christianisme ! Ces éternels déclamateurs contre le despotisme des rois ont fait jouir, dès leur début, notre glorieux pays de cette étrange liberté où le crime seul avait place.

La Vendée. An 1793.

Au reste, les quatre ou cinq cents monstres qui ordonnaient tant d'horreurs, se gênant mutuellement, s'égorgeaient tour-à-tour pour élargir leur place au pouvoir. Ce sera l'éternel opprobre de la France d'avoir courbé la tête sous ce joug barbare. Une province protesta cependant :

l'héroïque Vendée. Outrés de tant de sacrilèges et d'horreurs, ces généreux et catholiques paysans prennent les armes au nom de Dieu et du jeune fils de Louis XVI, agonisant dans son cachot. Ils se lèvent noblement au-devant des factieux et des traîtres insurgés contre la loi antique : ils veulent un roi pour les gouverner, et non point des bourreaux ! Menacée par ces vrais patriotes, la Convention tremble de voir la dignité humaine se relever aussi dans les autres provinces, et venir lui demander compte de ses forfaits. Elle rassemble toutes ses forces, marche contre les Vendéens, ordonne de ne faire aucun quartier, et, pour isoler davantage la courageuse province qui lui résiste, lâche dans les chemins publics, dans les bourgs, dans les villages, quelques centaines de galériens et de brigands qui prennent les noms de Vendéens et de Chouans, et souillent ces noms par les odieux excès qu'ils commettent. Cette mesure, digne de pareils hommes, leur fut plus utile que toutes les armées. Celles-ci cependant avançaient contre les nouveaux Machabées. Elles se jetèrent sur la proie qui leur était offerte. On mit tout à feu et à sang; les villages, les bourgs, les châteaux, étaient livrés aux flammes ; on sabrait, on noyait, on mettait en pièces tout ce qu'on rencontrait, hommes, femmes et enfants. 15.000 femmes, 22.000 enfants, furent ainsi égorgés, en ajoutant plusieurs centaines de mille hommes tués sur les champs de bataille, sur les grandes routes, dans

les fermes, sur l'échafaud [1]. — Pour bien faire

---

1. Nous ne pouvons résister au désir de citer les lignes suivantes, d'un auteur plein de talent, à propos des guerres de la Vendée. — « Les années 1793 et 1794 voient la Vendée se lever comme un seul » homme. N'est-ce pas lady Fairfax, alors que les bourreaux de » Charles Ier d'Angleterre prétendaient faire tout un peuple solidaire » de leur crime, n'est-ce pas elle qui du haut des tribunes leur jette » un démenti à la face? Les régicides français, eux aussi, voudraient » bien associer la France à l'assassinat de son roi; mais la Vendée » proteste! Dire les noms des La Rochejacquelein, des Lescure, des » Cathelineau, des Bonchamp, et de leurs compagnons, c'est réveiller » la mémoire des miracles enfantés par le courage et la religion. Les » Machabées, dites-moi, étaient-ils plus grands? Quelle magnanimité » dans les succès! quel stoïcisme dans les revers! quelle noblesse » chez les paysans, quelle simplicité chez les nobles! Trois armées » républicaines vaincues, huit batailles, des milliers de combats où » des laboureurs triomphent avec leur faulx et le canon enlevé à l'en- » nemi : voilà la Vendée. Forcée de repasser la Loire, reculant devant » des ennemis dix fois plus nombreux qu'elle, décimée par la maladie, » arrêtée par la mer, la Vendée retourne à ses foyers, cueille à Dol » une dernière palme pour ombrager sa tombe, et meurt. Le sol » qu'elle habite devient un désert. Qu'on ne nous parle plus des » invasions barbares : la Convention relève ses ennemis sur le champ » de bataille pour les traîner à l'échafaud. Après Savenay, *on fusille* » *huit jours durant*; les gabarres républicaines, en un seul mois, » ouvrent à Nantes leurs soupapes pour engloutir *trois mille* Ven- » déens. C'est ainsi que l'on répond au pardon de Bonchamp. Des » meutes de chiens sont déchaînées contre les malheureux qui se » cachent dans les bois. Quoi de plus? des galériens sont lâchés dans » ces provinces, avec l'ordre de se livrer à tous les excès en se parant » du nom de Vendéens et de Chouans, qu'on veut ainsi flétrir — Un » siècle lâchement incrédule nommera les Vendéens fanatiques. Nous » le savons, *la langue a des mots pour salir tout ce qui est grand*... » Qu'ils soient donc fiers, les Vendéens, de ces titres de fanatiques et » de bandits : sublimes bandits en vérité, mis au ban de l'athéisme! » Ils ont pris des villes, ils ont conquis huit cents lieues de pays; » leur sol héroïque a dévoré les envahisseurs; ils ont tenu en échec » cette république terreur de l'Europe; quand elle exterminait, quand » elle promenait des enfants à la pointe des baïonnettes, eux ils par- » donnaient. Ils vont lui imposer une capitulation honteuse; et ils » n'ont ni pain, ni armes, ni discipline... La Vendée a défendu » contre la révolte et ses autels et son roi... »

(Jos. d'Avenel, *Disc. sur l'Hist. de l'Égl.*, t. II, p. 356.)

« J'ai bien interrogé les livres des Grecs et des Romains, — dit à » son tour C. Nodier, le meilleur critique de notre époque : — j'ai bien » interrogé la vie de tant de conquérants, la chronique de tant d'em-

apprécier l'esprit de cette glorieuse insurrection vendéenne, nous citerons deux faits. Un malheureux homme du Bas-Poitou se battit longtemps contre les soldats de la République; il avait reçu vingt-deux coups de sabre. On lui criait : « Rends-toi ! » Il répondait : « Rendez-moi mon Dieu ! » Dans ce trait unique nous avons toute l'histoire du duel acharné qui dura plusieurs années : la Révolution brandissant son sabre sur la Vendée et lui criant : « Rends-toi ! » la religieuse Vendée se défendant avec énergie, et jusqu'au dernier soupir répondant : « Rendez-moi mon Dieu ! » Ce dialogue est le résumé le plus pathétique de sept ans de guerre, de deux cents prises et reprises de villes, de sept cents combats particuliers, de dix-sept grandes batailles rangées, enfin de tous ces exploits éclatants qui égalent les plus hauts faits d'armes de l'antiquité. — Le second

---

» pires qui ont tour à tour fixé les regards et l'admiration du monde : » je ne sais rien d'aussi digne de respect que la lutte de ces paysans » guerriers contre le fanatisme révolutionnaire du XVIIIe siècle, rué » sur eux avec ses canons, ses torches incendiaires et sa guillotine. » C'est là, si je ne me trompe, la plus imposante, la plus magnifique » des histoires... » (*La Presse*, 14 juillet 1842).

Le général Foy, tout révolutionnaire qu'il fût même, a écrit : « La » guerre de la Vendée a revêtu d'une splendeur incomparable quelques pages de notre histoire. On n'a vu nulle part ailleurs tant de » noble vaillance et une pareille unanimité de dévouement. »

(Hist. de la Guerre d'Espagne).

Nous avons insisté sur ce point historique, parce qu'il console un moment le lecteur chrétien des infamies et des horreurs dont nous avons été obligé de faire passer sous ses yeux un tableau, hélas ! bien incomplet. L'honneur de notre pays demande que tant de souillures soient rachetées par quelque chose... Ce quelque chose, c'est la Vendée !

fait est le manifeste des généraux vendéens, daté de Fontenay le 27 mai 1793: — « Vous nous » accusez, y est-il dit, de bouleverser notre patrie » par la rébellion: et c'est vous qui, sapant à la » fois tous les principes religieux et politiques, » avez les premiers proclamé que *l'insurrection » est le plus saint de tous les devoirs ;* et, d'après » ce principe, qui nous justifierait si la plus » juste cause avait besoin d'être justifiée, vous » avez introduit à la place de la religion l'athéisme, » à la place des lois l'anarchie, à la place d'un roi » qui fut notre père des hommes qui sont nos » tyrans. Vous nous reprochez le fanatisme de » la religion, vous que le fanatisme d'une pré- » tendue liberté a conduits au dernier des forfaits, » vous que ce même fanatisme porte chaque jour » à faire couler des flots de sang dans notre » commune patrie! »

Atrocités républicaines.

Les conventionnels répondirent par des forfaits nouveaux. Leur général Westermann écrivait au Comité de Salut Public, après la bataille de Savenay: — « Il n'y a plus de Vendée, citoyens » républicains. Elle est morte sous notre sabre » libre, avec ses femmes et ses enfants. Suivant » les ordres que vous m'aviez donnés, j'ai *écrasé » les enfants sous les pieds des chevaux*, *massacré » les femmes*, qui, au moins pour celles-là, n'en- » fanteront plus de brigands! Je n'ai pas un » prisonnier à me reprocher: *j'ai tout exter- » miné!*... Les routes sont semées de cadavres; » il y en a tant, que sur plusieurs endroits ils

» font pyramide. On fusille sans cesse à Savenay... Nous ne faisons pas de prisonniers : il » faudrait leur donner le pain de la liberté, *et la » pitié n'est pas révolutionnaire!...* » Et ces atroces missives étaient reçues à Paris avec des applaudissements ; le gouvernement d'alors s'y reconnaissait tout entier, et les adoptait comme l'expression de son *patriotisme.*

A ces détails de hideuses cruautés l'histoire en ajoute de plus hideux encore, qui non seulement sont de notoriété publique, mais qui ont été constatés par des actes judiciaires. La plupart des membres du comité militaire, en Vendée, commandèrent à un tanneur des Ponts-de-Cé des pantalons de peau humaine. Les généraux Beysser et Moulin jeune furent les premiers à en faire un abominable trophée. Ces faits, à peine croyables, sont constatés dans toutes les dépositions juridiques de ces malheureux temps. La Révolution devenait folle de sang et de crimes. Non seulement cette effroyable maniaque entreprit de dépeupler la Vendée, mais elle voulait en faire disparaître les animaux et les fruits de la terre, comme les habitants. Douze *colonnes infernales* (c'est ainsi que l'exécration publique les a nommées) la parcoururent en tous sens, sous les ordres du général en chef Turreau, pour y anéantir les derniers vestiges de la culture comme les derniers restes de la population. L'ordre était donné, sous peine de mort, de tout tuer, de tout détruire, de faire disparaître la vie

de la Vendée. Une affreuse disette, dont les effets s'étaient ressentis dans le camp républicain, régnait cette année: n'importe! les soldats devaient livrer aux flammes les grains dans les greniers, les bestiaux dans leurs étables, sans savoir comment ils vivraient le lendemain. C'était comme une rage inexplicable, qui s'exaltait au lieu de s'épuiser par ses propres excès. La Révolution, des documents incontestables et incontestés l'attestent, après avoir tué les royalistes, finit par tuer jusqu'aux révolutionnaires dont le crime était d'être nés en Vendée. — « C'est avec désespoir que nous vous écrivons, » disaient les citoyens Carpenty et Morel, commissaires municipaux près les colonnes infernales, dans une lettre adressée à la Convention le 24 mars 1794; « mais il est urgent que tout ceci cesse. Turreau prétend avoir des ordres pour tout anéantir, patriotes et *brigands*; il confond tout dans la même proscription. A Montournais, aux Epesses et dans plusieurs autres lieux, Amey (général de brigade) fait allumer les fours, et, lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants. Nous lui avons fait les représentations convenables: il nous a répondu que c'était ainsi que la République voulait *faire cuire son pain.* D'abord on a condamné à ce genre de mort les femmes *brigandes*, et nous n'avons trop rien dit; mais aujourd'hui les cris de ces misérables ont tant diverti les soldats et Turreau, qu'ils ont voulu continuer ces plaisirs. Les femelles

des royalistes manquant, ils s'adressent aux épouses des vrais patriotes. Déjà, à notre connaissance, *vingt-trois* ont subi cet horrible supplice, et elles n'étaient, comme nous, coupables que d'avoir adoré la nation. La veuve Pacaud, dont le mari a été tué par les *brigands* à Châtillon, lors de la dernière bataille, s'est vue, avec quatre petits enfants, jetée dans un four. Nous avons voulu interposer notre autorité, les soldats nous ont menacés du même sort... »

A-t-on trouvé rien de semblable chez les Caraïbes ? Il semblait, en vérité, que la Révolution avait voulu rassembler en huit années toutes les horreurs commises depuis le commencement du monde, pour en faire hommage à son auteur, le philosophisme : hommage digne de l'une et de l'autre ! Robespierre, le roi du jour, disait que tous ceux qui avaient plus de vingt ans au moment où il avait paru au pouvoir devaient périr, sans exception, parce qu'ils regretteraient toujours les temps anciens. Au reste, pour dernier trait, nous dirons qu'il a été impossible, même à la Révolution, de citer un chef ou un volontaire royaliste qui se soit enrichi dans le gaspillage de toutes les fortunes dont elle a donné le signal, l'ordre et l'exemple.

Culte de la Raison. Il ne restait plus rien à faire contre les hommes [1] ; mais la mesure des attentats n'était pas

1. No 1 : plus rien à faire : car les lettres, les sciences, les études, les arts, avaient subi les mêmes outrages. L'horrible faction jacobine

comblée tant qu'il restait un autel au Dieu de toute justice et de toute sainteté. La Convention, par un décret solennel, abolit entièrement la religion chrétienne et proclama le culte de la Raison. Ce fut à Notre-Dame qu'on célébra la première fête de cette triste divinité. Une vile comédienne, assise sur le tabernacle, y reçut l'encens de la multitude, et se fit appeler du nom de Reine des dieux (10 novembre 1793). Une partie de la France imita l'exemple de la capitale : des fêtes impures remplacèrent nos solennités saintes,

---

s'en prenait à tout, n'épargnait rien. Qu'on lise dans Monteil, *Histoire des Français des divers états* (t. V, p. 244), les arrêtés suivants : on y trouve le fou épileptique dans le buveur de sang.

.. « Attendu que Virgile, Ovide, Horace, Sénèque, Suétone, Quinte-» Curce, n'étaient que de purs royalistes, il en sera fait de nouvelles » éditions purgées de tous les mauvais principes. Défense aux insti-» tuteurs et aux professeurs de faire apprendre à leurs élèves le caté-» chisme, les sermons de Massillon, les oraisons funèbres de Fléchier » ou de Bossuet ...

» Dans les collèges, les croix d'or et d'argent seront supprimées, et, » en remplacement, le premier de la classe sont appelé *Marat*, le » second *Le Pelletier*, le dernier sera appelé *l'Empereur*. Dans les » écoles primaires, les jeunes citoyens qui se conduiront mal porte-» ront le nom de *Monsieur*, les jeunes citoyennes celui de *Mademoi-» selle* ou de *Madame* suivant la gravité de la faute ... »

... « La municipalité, après avoir entendu le rapport des commis-» saires conservateurs des *bibliothèques*, des objets *de science et » d'art* : — Considérant que les livres ont fait aux hommes très peu de » bien et beaucoup de mal ; — Considérant que *l'histoire* n'a guère » jamais été qu'un mémorial de contes faits à prix d'argent ou à » plaisir, — que jusqu'ici *la poésie* ne s'est fait entendre que dans » le palais des rois ou le sanctuaire des prêtres, — que *les romans* » parlent toujours des honnêtes gens ; — Considérant que les autres » branches des lettres n'ont pas produit des fruits moins dangereux : » que la *théologie* n'a enseigné que l'erreur ; que *la philosophie*, sa » digne sœur, bien que plus raisonneuse, n'a pas été plus raison-» nable ; que *la morale*, pour quelques vérités connues des plus » ignorants villageois, enseigne des milliers de préceptes d'un modé-» rantisme antirépublicain ; qu'il n'est rien de plus opposé aux droits » de l'homme que *le droit civil*, et aux droits des peuples que *le*

et des hommages sacrilèges furent rendus à la perversité. On vit se renouveler toutes les abominations du paganisme; les ornements sacrés, traînés par dérision dans les rues, servirent de jouet à la populace; les statues et les images des saints furent mutilées, les croix renversées, les maisons de la charité chrétienne démolies ou aliénées. En même temps, Robespierre et ses complices achevaient d'immoler ce qui restait en leur pouvoir de la famille auguste de nos rois.

» *droit des gens;* — Considérant qu'il faut des idées neuves à un peuple » régénéré ; Voulant d'ailleurs mettre en pratique les austères vérités » énoncées dans les rapports du Comité de Salut public ou à la tribune de la Convention ; — Ouï l'agent national ; — Arrête : *Les* » *livres d'arts mécaniques, de sciences exactes ou naturelles préala-* » *blement séparés, la bibliothèque dite de la Ville sera, décadi pro-* » *chain, à la diligence de l'agent national, publiquement brûlée,* » *au milieu du grand préau des Cordeliers ... Tous les bons ci-* » *toyens sont invités à suivre un pareil exemple dans leurs foyers,* » *si mieux ils n'aiment porter leurs livres au grand préau...* »

Le procès-verbal de l'exécution nous a été conservé. « Aujourd'hui, nous, agent national de la Municipalité, assisté du secrétaire-greffier, nous sommes transporté au grand préau des Cordeliers, où nous avons fait allumer le bûcher général sur lequel ont » été jetés *les livres de la bibliothèque dite de la Ville.* Et la garde » nationale attisant le feu avec ses piques, en peu de temps cette » masse de papier a été consumée, aux cris de : Vive la Montagne ! » Vivent les sans-culottes ! »

Ce parti de scélérats imbéciles a pourtant osé dire, et ses héritiers le répètent, que la France lui doit sa civilisation, ses progrès, l'éclat de sa littérature..., et sa liberté ! ...

Dernier détail. La charité chrétienne avait créé en France environ 750 hospices ou hôpitaux, et les avait peu à peu dotés de *cinq cents millions de biens-fonds* : la Convention se rua sur ce patrimoine doublement sacré des pauvres, et l'engloutit comme tout le reste... Voilà comme elle aimait le peuple. Quant aux guerres de la Révolution, en y comprenant la Vendée et le siége de Lyon, et sans y compter l'Empire, qui ne fut qu'une série de batailles, elles coûtèrent à la France, de 1792 à 1800, plus de *deux millions* de jeunes hommes! Qu'on y ajoute les innombrables victimes de l'échafaud, des noyades, des massacres en masse ....

Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, est condamnée à mort (10 mai 1794). Compagne et consolatrice de son frère et de la reine, c'est elle dont la force mêlée de douceur soutint leur courage au milieu de tant d'épreuves, faites pour abattre la vertu la plus ferme. Elle monta sur l'échafaud avec calme et résignation, ne proféra pas une seule plainte, et semblait heureuse d'aller rejoindre dans une autre vie ceux qu'elle avait tant aimés dans celle-ci. La reine en effet, nous l'avons dit, l'avait précédée sous le couteau des assassins, aussi grande, aussi chrétienne que son époux, aussi digne que lui de cueillir la palme du martyre (16 octobre 1793). Son fils, âgé de dix ans, fut proclamé roi par les princes français et par la Vendée, sous le nom Louis XVII. Le jeune monarque n'eut à ceindre que la couronne d'épines tressée par ses bourreaux : il expira dans le cachot du Temple le 8 juin 1795.

Louis XVII. 1793-1795

La mort de Robespierre ramena quelque calme dans la France décimée (27 juillet 1794) : mais ce calme n'était pas la paix. La persécution continua, moins violente à la vérité : elle devait aboutir à un attentat sur la personne sacrée du chef de l'Église. Rien ne paraissait fait à l'impiété tant que demeurait debout, au milieu de l'Europe en feu, le siège de Pierre, signe de ralliement et d'espérance et gage du futur triomphe de la justice.

§ IV.
Pontificat de Pie VI.
1775-1799.

Affaires d'Allemagne. 1780-1790

DÉJA, depuis son exaltation au souverain-pontificat, Pie VI avait eu à lutter contre l'esprit philosophiste dans plusieurs États de la chrétienté. Sa vie fut orageuse ; mais les difficultés dans lesquelles il se trouva ne servirent qu'à faire éclater sa vertu. Joseph II, qui, en 1765, avait succédé à Marie-Thérèse sur le trône impérial, avait puisé dans les ouvrages des prétendus philosophes une défiance extrême de tout ce qui tient à la religion et à ses ministres ; et il résolut, dès les premiers jours de son règne, d'opérer sur cet article des réformes qu'il prétendait nécessaires, et qui devaient, dans la réalité, ruiner peu à peu la foi dans tous les pays soumis à sa domination. Aux écoles chrétiennes il fit succéder des écoles normales ; non content d'avoir défendu de recevoir des novices dans les couvents de filles, il supprima entièrement tous ceux où l'on ne s'occupait pas de l'éducation des enfants ; au lieu des anciennes chaires de théologie, il établit des séminaires généraux indépendants des évêques, et y fit nommer, par une commission spéciale, des professeurs infectés des nouvelles erreurs. Deux autres édits portèrent un coup violent à l'autorité du pape : par l'un, il astreignait à des formes gênantes l'admission dans ses États

des brefs, bulles et rescrits de la cour de Rome; par l'autre, il enlevait au Saint-Siège, pour se l'approprier, la nomination aux évêchés et aux abbayes. Alarmé du danger que courait cette Église désolée, principalement depuis la demande que l'empereur venait de faire aux évêques de confirmer la doctrine qui les déclarait indépendants du Pape et pouvant dispenser des lois générales de l'Eglise, Pie VI adressa plusieurs brefs aux pasteurs et au prince, les conjurant de ne pas rompre l'unité. Sa voix ne fut point entendue. Lui-même se transporta en Allemagne : il y fut accueilli aves tous les égards dus à sa haute dignité, mais n'obtint rien, ou presque rien, du prince égaré; la seule chose qui consola son cœur blessé fut le respect et l'amour que lui témoignèrent partout les populations accourues à ses pieds. Il était à peine de retour à Rome, que de nouveaux actes signalèrent le mauvais vouloir de Joseph. Mais ce prince reconnut heureusement ses torts, et avant de mourir il révoqua toutes ses ordonnances dans les matières ecclésiastiques. Les commencements de la Révolution sans doute l'avaient éclairé. Il mourut en 1790.

Affaires de Toscane An 1790.

En Toscane, l'archiduc Léopold, frère de Joseph II et gouverné par lui, s'était aussi mêlé des affaires de l'Église. Il suivait aveuglément les conseils de Scipion Ricci, évêque de Pistoie, prélat audacieux et tracassier, qui se mit en tête d'introduire en Italie les opinions jansénistes. On voyait paraître de fréquentes circulaires où le

prince, entrant dans les plus petits détails, envoyait aux évêques des catéchismes, leur indiquait les livres qu'ils devaient placer entre les mains des fidèles, abolissait les confréries, diminuait les processions, réglait le culte divin et les cérémonies, afin d'en affaiblir la pompe et la majesté. Ricci, dans le même temps, faisait traduire en italien les ouvrages français des jansénistes ; il établit même à Pistoie une imprimerie destinée à cet usage. Il supprima de son chef les stations du Calvaire, la fête du Sacré Cœur de JÉSUS, la confession auriculaire elle-même, et, allant plus loin que les jansénistes français, introduisit la langue vulgaire dans la célébration des offices. Pie VI, le plus modéré des pontifes, ne put voir sans une douleur profonde un tel excès de scandale; il en écrivit à Ricci, lequel ne répondit à sa lettre que par d'autres innovations aussi malheureuses. Ricci osa assembler à Pistoie une sorte de synode pour donner à ses actes une couleur canonique qui pût en imposer à tous. Mais enfin tout cela eut un terme : Ricci fut forcé de se démettre de son siège, et plus tard, revenu à de meilleurs sentiments, il fut réconcilié avec l'Église par Pie VII, en 1805.

Saint Liguori. 1696-1787

Des consolations étaient ménagées par la Providence au pieux pontife, au milieu de tant d'amertumes. Le roi de Suède Gustave III donna à ses sujets catholiques la liberté de construire des églises dans ses États et d'y exercer leur culte; lui-même vint à Rome faire hommage au Pape

de ce décret, et il en fut reçu avec la plus affectueuse tendresse. C'était aussi le moment où brillaient du plus vif éclat les vertus de S. Liguori, évêque de Sainte-Agathe-des-Goths, au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, destinée à fournir des prédicateurs pour l'instruction des gens de la campagne. Peu de saints ont mené sur la terre une vie plus parfaite. Il avait fait le vœu de ne jamais perdre une minute de son temps, et il fut fidèle à l'accomplir. Les ouvrages qu'il a composés témoignent de la vivacité de sa foi envers le Saint-Sacrement, qu'il visitait plusieurs fois le jour et la nuit, et en même temps de la profondeur et de la variété de ses connaissances, en histoire, en théologie, en droit-canon, etc. Il redoublait ses mortifications et ses pénitences chaque vendredi de l'année, en l'honneur de la croix de Jésus-Christ, pour laquelle il avait aussi une particulière dévotion ; tous les jours il faisait le chemin de la croix. Ce fut un dévot serviteur de la Mère de Dieu : jamais il ne laissa passer un jour sans réciter le rosaire ; il jeûnait rigoureusement tous les samedis, et mettait un grand soin, en quelque lieu qu'il se trouvât, à ne point omettre la récitation de l'*Angelus*. Il conserva l'innocence baptismale jusqu'au dernier soupir. Et cependant le récit de ses austérités et de ses mortifications a de quoi surprendre. Enfin, il alla recevoir la couronne des saints le 1er août 1787, âgé de quatre-vingt-onze ans.

Captivité de Pie VI. An 1798.

La France, encore livrée aux horreurs de l'anarchie et devenue la proie d'un nouveau gouvernement, qui, sous le nom de Directoire (1795), ne fermait aucune de ses plaies, avait remporté plusieurs victoires importantes en Italie. Une grande partie de la péninsule ayant été soumise par ses généraux, le Directoire s'empressa d'y changer les gouvernements, d'y avilir la religion et d'y répandre ses principes destructeurs. Rome excitait surtout les désirs ambitieux de ces apostats; il leur paraissait glorieux, et tout-à-fait dans leur rôle, de chasser le pape de ses Etats, de le traîner dans les cachots où avaient gémi déjà tant de victimes, et d'anéantir en sa personne le pouvoir apostolique. Où seraient alors les promesses d'immortalité données à l'Eglise? Les armées de la République marchent donc sur Rome, précédées par des proclamations qui chargeaient d'outrages et de calomnies le gouvernement pontifical, prenant texte, comme on l'avait fait en France, de quelques abus d'administration pour exciter les peuples à tout renverser. Effrayé, Pie VI traita avec le Directoire par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne; une trêve fut conclue, puis rompue aussitôt après. L'armée française, conduite par le général Bonaparte, pénétra de nouveau dans les Etats du Pape, et elle s'avançait sur Rome après avoir dépouillé le riche et vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, où l'on conserve la maison de la Sainte Vierge à Nazareth, lorsque le général, apprenant que les

Autrichiens approchaient, entama une négociation qui eut pour résultat de soumettre la Cour Romaine aux plus pénibles sacrifices pécuniaires et à la reddition des places de l'État Ecclésiastique. Cependant quelques Français étaient allés chercher dans Rome l'occasion d'y semer des troubles, soit qu'ils eussent été envoyés par le Directoire, soit qu'ils fussent certains d'avance de sa protection: dans une émeute qu'ils y excitèrent, l'un d'eux fut tué par les troupes du pape. On vit alors les mêmes hommes qui avaient en France égorgé femmes et enfants sans jugement, qui avaient promené l'échafaud et rougi toutes les places du sang de leurs compatriotes, s'émouvoir de la mort d'un agitateur obscur, coupable d'attentat contre la sûreté d'un État allié, jeter les hauts cris, en appeler à la morale et au respect des lois. Joignant donc l'hypocrisie à ses autres crimes, le Directoire décrète que Rome sera conquise pour venger la mort de Duphot, que l'on qualifie avec emphase d'assassinat. L'expédition n'était pas difficile: les républicains entrent dans Rome épuisée par les contributions; il n'y avait point à tirer l'épée. Quinze jours après, Pie VI était emmené captif. Un grand nombre de cardinaux et d'évêques eurent le même sort, et un gouvernement militaire, qui accabla le peuple de contributions nouvelles, remplaça l'administration pacifique du Souverain-Pontife. Les excès qui se commirent furent si grands, qu'ils excitèrent l'indignation d'un homme bien peu suspect, le révolutionnaire

Paul-Louis Courier. Officier d'artillerie à Rome à cette époque, dans l'armée même qui se livrait à de tels brigandages, il écrivait à l'un de ses amis :

« Dites à ceux qui veulent voir Rome qu'ils » se hâtent : car chaque jour le fer du soldat et » la serre des agents français flétrissent ses » beautés naturelles et la dépouillent de sa » parure...! Je ne sais point d'expressions assez » tristes pour vous peindre l'état de délabrement, » de misère et d'opprobre, où est tombée cette » pauvre Rome que vous avez vue si pompeuse, » et de laquelle à présent on détruit jusqu'aux » ruines. On s'y rendait autrefois, comme vous » savez, de tous les pays du monde. Combien » d'étrangers n'y étaient venus que pour un hiver, » et y ont passé toute leur vie ! Maintenant il » n'y reste plus que ceux qui n'ont pu fuir, ou » qui, le poignard à la main, cherchent encore, » dans les haillons d'un peuple mourant de » faim, quelque pièce échappée à tant d'extor- » sions et de rapines... Les monuments de Rome » ne sont guère mieux traités que le peuple... Tout » ce qui était aux Chartreux, à la villa Albani, » chez les Farnèse, les Honesti, au muséum » Clémenté, au Capitole, est emporté, pillé, » perdu ou vendu. Des soldats, qui sont entrés » dans la bibliothèque du Vatican, ont détruit, » entre autres raretés, le fameux Térence du » Bembo, manuscrit des plus estimés, pour avoir » quelques dorures dont il était orné... » C'est

un témoin oculaire qui parle ainsi, un partisan de la Révolution... Ajoutons qu'on avait, peu auparavant, extorqué au gouvernement Romain 22 millions de contributions forcées pour un armistice trompeur. On dressa, à l'entrée du pont Saint-Ange, une statue de la liberté foulant aux pieds la tiare et les autres symboles de la religion. Les insignes de la Papauté furent peints par dérision sur le rideau d'un théâtre ; les vases sacrés, enlevés aux autels, servirent aux orgies célébrées en l'honneur de la République nouvelle. Pie VI, jeté dans une méchante voiture, traverse la ville de Rome par une nuit épouvantable, pendant un orage mêlé de coups de tonnerre, et il arrive à la porte Angélique : deux commissaires français l'y attendaient. Au nom de la République Romaine improvisée, ils lui déclarent qu'ils sont chargés de sa personne sous leur responsabilité ; et, sans lui donner aucun éclaircissement sur l'objet et le terme de son voyage, ils ordonnent au conducteur de prendre la route de Viterbe. De là on alla à Sienne, où le pape fit un séjour de trois mois, surveillé par ses gardiens aussi bien la nuit que le jour, et menacé sans cesse d'être déporté dans l'île de Sardaigne ; enfin, on se décidait à l'y envoyer, lorsque, de nombreuses frégates anglaises étant venues croiser sur les côtes de la Toscane, on craignit de leur livrer l'auguste prisonnier. Le 27 mars 1799, on l'enleva de Florence. On le voit pendant quatre mois, errant

de pays en pays, franchir des montagnes, habiter des hameaux et des villages, en proie à des fatigues au-dessus des forces d'un vieillard plus qu'octogénaire. Mais le Seigneur avait décrété que cette vieille terre catholique, d'où le Directoire semblait s'efforcer d'exterminer la religion, serait honorée par la présence du vicaire de Jésus-Christ. Un ordre arriva, lorsqu'il était en Piémont, de le conduire en France, et il fut amené à Grenoble, où il resta peu de jours, puis à Valence : là était marqué le terme de ses souffrances.

Rien n'égale la dureté dont on fit preuve à son égard pendant ces pénibles voyages : infirme et sans force, il fallait transporter le Saint-Père à bras toutes les fois qu'il montait en voiture, et les secousses que lui occasionnait ce transport étaient pour lui un douloureux supplice, qui se renouvelait plusieurs fois par jour. Il semblait qu'on s'étudiât à choisir pour lui des plus misérables auberges ; les privations de toute sorte aggravaient encore ses maux. Les nuits elles-mêmes ne lui apportaient pas de repos : des soldats faisaient la garde à sa porte, et se promenaient avec bruit dans les corridors. On lui fit traverser les Alpes au milieu d'un hiver rigoureux, et il fut plusieurs fois sur le point d'expirer de douleur et de froid. Une grande consolation néanmoins était ménagée au saint vieillard. De toutes parts, sur sa route, accouraient les populations pour recueillir sa bénédiction ; ce n'était qu'un cri d'indignation contre les auteurs de

tant de barbaries, qu'une protestation d'amour et de respect pour le père de tous les fidèles. Pie VI s'étonnait lui-même de cette foi, qu'il n'espérait plus trouver sur une terre soumise à de si rudes épreuves et à tant de persécutions. Le dessein du Directoire, en faisant ainsi traîner de ville en ville ce malheureux pontife, était sans doute d'avilir la religion dans la personne de son chef : et jamais Pie VI ne parut si grand et si respectable. On eût dit que les tyrans ne l'avaient amené en France que pour ranimer par sa présence quelques sentiments d'une piété qui commençait à s'éteindre. Tant de dérangements et de fatigues avaient absolument épuisé les forces de Pie VI. Il expira, en bénissant ses ennemis, le 19 août 1799. La Révolution pouvait compter une noble victime de plus, et l'Église un martyr.

Ce que fut la Révolution.

Telle fut donc cette Révolution Française [1] que

1. Il est assez ordinaire d'entendre dire de la Révolution qu'elle a produit en France un bien réel. Cette appréciation répugne souverainement à la vérité. Ce bien que l'on constate, c'est-à-dire l'égalité devant la loi, la répartition égale des droits et des charges entre tous les citoyens, l'admission du mérite à tous les emplois, la régularité assurée à l'administration générale, tout cela n'est point sorti de l'anarchie et de la plus épouvantable impiété qui fut jamais. Ce serait outrager Dieu et la morale que de le supposer un instant. La Révolution, au contraire, par son sanglant despotisme, arrêta le développement de ces biens précieux, que nous devons à l'initiative du Roi-Martyr et aux décisions et règlements formulés par l'Assemblée légitime de 1789. Elle les eût à jamais anéantis dans le sang dont elle était insatiable, si Dieu n'avait enfin muselé le tigre. Grâce au ciel, il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injus-

ses auteurs avaient annoncée comme devant faire refleurir sur la terre les plus beaux jours, et qui ne fut qu'une longue insulte à Dieu et à l'humanité elle-même. « Qu'on se représente, dit un écrivain, au milieu des scènes terribles de cette époque, l'état de la France, l'abattement, le deuil

---

tice soit jamais nécessaire. Tout ce qu'on fait par la violence, on peut l'exécuter par la loi.

Pour juger la Révolution, disons que, dans l'Ouest seulement, elle a égorgé *quinze mille* femmes, qu'elle en a fait mourir *trois mille quatre cents* de couches prématurées, qu'elle a passé *quinze mille enfants* par le fil de l'épée ;... que dans la seule ville de Nantes elle a fusillé *cinq cents enfants*, qu'elle en a noyé *quinze cents*, qu'elle a fusillé *deux cent soixante-quatre femmes* et noyé *cinq cents* ; qu'elle a envoyé à la mort, non pas seulement des prêtres, des religieux et des nobles, mais *cinq mille trois cents artisans et pauvres ouvriers* ; qu'à Lyon elle a tué *trente-et-un mille* Français. Le plus âgé des enfants fusillés à Nantes avait quatorze ans ! — Nous ne donnons que des chiffres isolés, qu'il serait facile de compléter si tel était l'objet direct de cette histoire. Ainsi, à côté de *sept cent cinquante* femmes nobles guillotinées, nous trouvons *quatorze cent soixante-sept* femmes de laboureurs et d'artisans, et *trois cent cinquante* religieuses. *Treize mille six cents* citoyens des classes inférieures perdirent la vie sur l'échafaud. « Les équarisseurs de chair humaine, s'écrie » Châteaubriand ne m'imposent point. En vain ils me diront que, » dans leurs fabriques de pourriture et de sang, ils tirent d'excellents » ingrédients des carcasses industriellement pilées : manufacturiers » de cadavres, vous aurez beau broyer la mort, vous n'en ferez jamais » sortir un germe de liberté, un grain de vertu, une étincelle de » génie ! » Et il ajoute ailleurs : « Le massacre des enfants, et surtout » des femmes, est un trait caractéristique de la Révolution. Vous ne » trouverez rien de semblable dans les proscriptions de l'antiquité. » On n'a vu dans le monde entier qu'une révolution *philosophique*, » et c'est la nôtre. Comment se fait-il qu'elle ait été souillée par des » crimes jusqu'alors inconnus à l'espèce humaine ? Voilà des faits » devant lesquels il est impossible de reculer. Expliquez, commentez, » déclamez : la chose reste... Nous le répétons : le meurtre général » des femmes, soit par des exécutions militaires, soit par des con- » damnations prétendues juridiques, n'a d'exemple que dans ce » siècle d'*humanité* et de *lumières*. Au reste, quand on nie la reli- » gion on rejette le principe de l'ordre moral de l'univers : alors il » est tout simple qu'on méconnaisse et qu'on outrage la nature... » Plus de *six cent mille* royalistes ont péri dans les guerres de la » Vendée ; presque tous les chefs trouvèrent la mort sur le champ

et la désolation générale, l'horreur et la crainte glaçant tous les cœurs. On ne songeait qu'à se cacher à tous les regards ; on redoutait jusqu'à ses propres larmes. La pitié, étouffée par la terreur, n'osait se montrer. En voyant tomber autour

---

» de bataille ou dans les supplices. On évalue à *cent cinquante millions* la perte causée par l'incendie des moissons, des bois, des grains, des bestiaux ; on porte à un *million cent mille* le nombre des bœufs brûlés ou égorgés. Cinq cents lieues planisphériques furent ravagées et converties en désert... » Voyez l'Espagne au même moment, avec son Inquisition si souvent alléguée par les révolutionnaires : de quel côté était l'humanité, de quel côté la vraie philosophie ?

Voici, au surplus, le bulletin particulier des affreux législateurs de 92, 93 et années suivantes : il a son genre d'instruction : — Des présidents de la Convention prétendue *nationale*, au nombre de soixante-trois, *seize* ont été guillotinés, *trois* se sont donné la mort, *huit* ont été déportés par leurs *frères* et collègues, *six* emprisonnés à perpétuité, *quatre* devinrent fous ou moururent à Bicêtre.

C'est la rougeur au front que nous jetons un jour nouveau sur ces plaies non cicatrisées de la patrie ; mais l'humanité, qui est plus vaste que la patrie, le réclame. — « Si, dit un écrivain de nos jours, si de la lecture d'une histoire de la Révolution il reste une longue et douloureuse odeur de meurtres, de crimes et de sang, cette impression est salutaire ; elle est nécessaire, et il faut qu'un pays s'habitue à bien connaître ses propres annales, et à ne point reléguer dans l'oubli les calamités effroyables que trop de gens voudraient lui faire subir de nouveau. Si cette expression est vraie (et nous la croyons exacte), n'est-ce pas, après tout, parce que dans des écrits menteurs on a si souvent défiguré l'histoire de la Terreur, exalté les conventionnels, préconisé les saturnales révolutionnaires, excusé l'échafaud et pallié les massacres, que le peuple ne connaît pas bien cette période terrible, et n'y voit qu'une bataille, glorieuse à la frontière, terrible sur la place publique et devant la guillotine, mais nécessaire et juste ? C'est là une croyance qu'il faut rectifier. Le peuple doit savoir que, si l'élite de la France, debout sur les frontières, luttait généreusement pour repousser l'étranger, à l'intérieur les familles les plus pures, les hommes les plus dignes de respect, tombaient sous la hache et sous le couteau. Personne ne doit ignorer que les bourreaux impunis appelaient sur le pays les châtiments de Dieu et la réprobation des gens de cœur ; les générations modernes doivent avoir sous les yeux ces images de mort et ces longues listes de victimes, afin que la France ait le courage et le bon sens de fuir les révolutions, et de haïr énergiquement ceux qui en préparent de nouvelles avec le même esprit. »

de soi ses parents, ses amis, on tremblait dans l'attente d'un pareil sort. Le passé, le présent, l'avenir, ne présentaient que des idées effrayantes. Tel fut pourtant, pendant près de deux ans, la situation déplorable d'un pays autrefois si florissant, d'un peuple si fier de sa civilisation ; tel fut le résultat des lumières nouvelles qu'on lui avait procurées ; tel fut l'essor heureux que prirent cette perfectibilité dont on nous parle encore, cette morale qu'on avait voulu refondre, cette souveraineté du peuple qui n'est jamais que celle du plus ambitieux ou du plus habile. Les auteurs de tant d'attentats, continue le même historien, furent en même temps les plus violents persécuteurs de la religion ; ces ennemis de l'humanité firent aussi une guerre implacable au christianisme. Il lui est glorieux d'avoir eu pour adversaires et pour oppresseurs ceux qui l'étaient du genre humain, et d'avoir été frappé des mêmes coups par lesquels on voulait abattre toutes les institutions sociales. Et ce furent ces mêmes hommes qui annoncèrent impudemment, dans une proclamation, que *la vertu et la justice étaient à l'ordre du jour* : c'était l'expression hypocrite de ces tyrans, qui foulaient aux pieds toute justice et toute vertu. Mais ils avaient dénaturé le langage, appelant bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien. Ils prodiguaient le nom de fanatiques à ceux qui ne partageaient pas leur fanatisme ; ils transformaient la modération en vice, et la bonté en crime ; ils faisaient écrire sur

toutes les portes *liberté-égalité*, et l'esclavage et le despotisme étaient au comble ; ils parlaient de morale, et ils la pervertissaient ; ils rendaient des hommages à la raison, et ils l'outrageaient par mille extravagances. » Ainsi, suivant la parole du Prophète-Roi, l'iniquité se ment-elle à elle-même: *Mentita est iniquitas sibi*. — « Complice du meurtre ou complaisante de l'échafaud, quel dilemme pour la Convention ! dit Lamartine. Elle n'en sortira pas, quand la vraie postérité sera levée pour cette assemblée tragique. Elle n'est pas encore levée. La conscience de la France est encore intimidée, ou muette, ou captée ; mais le temps lui déliera les lèvres. » — « Et maintenant, continue un autre écrivain (M. Crétineau-Joly), on danse, on se livre à toutes sortes de négoces ou de plaisirs, sur les places et dans les lieux publics où vint s'engloutir la génération qui nous précéda sur la terre ! L'oubli du passé et l'insouciance de l'avenir ont étouffé dans les cœurs les immenses lâchetés ou les turpitudes de la Terreur. Nous foulons sans respect, sans repentir, sans effroi pour nous-mêmes, le sol où se dressèrent les guillotines, où retentirent les fusillades ; et, afin d'écarter tant de lugubres souvenirs, nous en appelons à une impossible conciliation ou à un silence plus impossible encore. Il y a quelque chose qui ne s'évite pas par ces affaissements volontaires et calculés de la conscience : la justice divine ! »

Chapitre douzième.

De l'exaltation de Pie VII au pontificat de Léon XIII. 1800-1882.

§ I

Pontificat de Pie VII. 1800-1823.

Election de Pie VII. An 1800.

EN apprenant la mort de Pie VI, les révolutionnaires ne purent dissimuler leur joie ; ils la firent éclater de la manière la plus indécente. A leurs yeux, la Papauté était enfin à jamais abolie ; ils touchaient au terme de leurs efforts, et la religion, désormais sans chef, allait disparaître de la terre, et faire place au philosophisme dont on venait de goûter les bienfaits. Le moyen, en effet, de donner un successeur au Pontife Romain ! L'Italie était occupée par les armées républicaines, tous les cardinaux exilés et dispersés. Mais voilà que tout-à-coup celui qui a dit à la mer : « *Là tu briseras l'orgueil de tes flots* », montre ce bras terrible qui peut un moment se dissimuler, mais qui ne sera jamais vaincu. Les républicains sont chassés d'Italie ; Venise ouvre ses portes à l'empereur d'Allemagne ; les cardinaux y sont convoqués, et ils entrent en conclave le 1er décembre 1799. Leur élection tomba sur le cardinal Chiaramonti, qui prit le nom de

Pie VII, et fut solennellement couronné. Le nouveau pape s'achemina vers Rome, dont l'Autriche victorieuse lui avait rendu la souveraineté ; il y fut reçu au bruit des acclamations d'un peuple innombrable, avide de contempler son souverain légitime et son père, et d'être béni par lui (3 juillet 1800). Louis XVIII lui écrivit du fond de son exil pour lui rendre ses hommages comme au chef de l'Église, au nom de la France chrétienne et de la famille de ses rois.

Napoléon 1800-1814

L'ordre commençait à renaître sous la main puissante du général Bonaparte, nommé premier consul après la chute du Directoire. Bonaparte comprit qu'une grande nation ne saurait exister sans religion, qu'un gouvernement ne peut durer, et opérer le bien, qu'autant qu'il trouve un point d'appui dans la conscience des sujets, et qu'enfin il est de son devoir d'assurer à chaque citoyen le bienfait des consolations religieuses. Les derniers tenants du philosophisme commençaient à reconnaître eux-mêmes, timidement et à voix basse il est vrai, qu'il est impossible de régir un peuple athée. Les plus intraitables Brutus de la République s'étaient faits les humbles et très souples valets du général qui sut les museler. Le monde ne vit jamais transformation semblable. Des négociations furent donc entamées avec le pape, qui donna avec empressement les mains à la conclusion d'une affaire si avantageuse pour les peuples. Un concordat fut signé, et, malgré de puissants obstacles, l'exercice de la religion

solennellement rétabli. La cérémonie s'en fit à Notre-Dame de Paris le jour de Pâques 1801 : le cardinal-légat célébra la messe, à laquelle assistèrent les consuls, à la tête de tous les corps de l'État ; on chanta le *Te Deum* en action de grâces de cet heureux changement. Des églises furent ouvertes dans toutes les provinces ; des prêtres zélés se répandirent par les villes et les campagnes, instruisirent les peuples et réveillèrent la foi assoupie. On rétablit quelques communautés de religieuses vouées à l'instruction. Les évêques constitutionnels, réunis à Paris, cherchèrent vainement à soutenir leur schisme par des libelles ; Bonaparte leur enjoignit de se séparer. Tout Paris avait été scandalisé de l'allégresse honteuse qu'ils avaient affectée à la mort de Pie VI ; il n'y eut qu'une voix en France pour approuver leur éloignement de cette ville et l'abandon qu'on faisait d'eux.

La France avait cruellement expié son engouement pour les doctrines mauvaises du siècle précédent ; mais il restait d'autres coupables, non moins dignes de châtiment, qui auraient pu s'applaudir de leur impunité. Dieu donc suscita un guerrier puissant pour châtier en son nom les cours étrangères qui avaient le plus ostensiblement favorisé l'irréligion et le philosophisme menteur. C'est la seconde période de la Révolution. Elle n'est pas finie, elle va changer d'aspect. La justice divine, avec Napoléon, se promènera de Lisbonne à Moscou, de Naples à Berlin.

Pie VII à Paris. An 1804.

Bonaparte obtint du souverain-pontife qu'il vînt le couronner à Paris comme empereur des Français, titre qu'il avait fait ratifier par l'élection [1]. Ce voyage fut pour Pie VII, comme l'avait été le voyage de son prédécesseur immolé, une source de consolations, et pour tous les pays qu'il traversa une source de bénédictions. De retour à Rome, il eut à pourvoir de pasteurs les Églises désolées du Piémont, de l'Italie, de l'Allemagne ; il y rétablit la discipline et y fit refleurir la religion, que les désastres des dernières guerres en avaient presque bannie. Déjà, au commencement de son pontificat, il avait dérogé au bref de Clément XIV en rétablissant, pour toute la Russie, la Société de Jésus dans les droits dont elle jouissait avant sa suppression ; quelques années après, il fit plus, et reconstitua entièrement cette sainte compagnie, dont la ruine avait été le premier anneau d'une si longue chaîne de malheurs. Depuis quarante ans Rome était privée du spectacle d'une canonisation :

1. Napoléon désirait vivement que le cardinal d'Yorck, dernier descendant des Stuarts, assistât à son sacre avec le Sacré-Collège. Il l'exigea avec tant d'instance, que Pie VII crut devoir en faire la proposition au vieil héritier du trône d'Angleterre, qui avait pris le nom de Henri IX, ne voulant pas que la liste des rois anglais du nom de *Henri* se fermât sur Henri VIII. Henri IX écrivit au pape : — « T.-S. Père, si le Roi de France, descendant de Henri IV et de » Louis XIV, appelait à l'auguste cérémonie de son sacre, dans la » cathédrale de Rheims, le petit-fils de Jacques II d'Angleterre, mal- » gré nos soixante-dix-neuf ans nous traverserions les monts. Mais » nous ne devons rien au général Bonaparte, rien qu'une protestation » contre la fortune : nous la déposons entre les mains de Votre Béati- » tude. — Donné en notre résidence de Frascati, ce jour 18 juin » 1804. — Henri, roi. »

Pie VII proclama cinq bienheureux, dignes par leurs vertus d'être les modèles des chrétiens, et dont les miracles avaient eu un grand éclat. Une princesse de la famille royale de France, Marie-Clotilde, reine de Sardaigne et sœur du Roi-Martyr, fut déclarée vénérable ; elle était morte cinq ans seulement auparavant, en 1802.

Captivité du Pape. An 1809.

Pendant que l'Église se relevait ainsi peu à peu des coups violents qui venaient de lui être portés, Napoléon, victorieux dans une foule de campagnes, faisait sentir à toute l'Europe le poids de son bras. Il humilia tour-à-tour l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, les Deux-Siciles, l'Espagne, le Portugal et la Russie même, démembra les empires, créa des principautés et des royaumes. Jamais pareille puissance, dans les temps modernes, n'avait été donnée à un homme. De Vienne, où il était entré en vainqueur, le conquérant décréta la réunion des États-Romains à l'Empire français, sous prétexte qu'ils n'avaient été donnés aux souverains-pontifes *qu'à titre de fief par Charlemagne et par Pépin.* Le pape dut protester ; il lança une bulle d'excommunication contre les auteurs, fauteurs et exécuteurs des mesures prises contre le Saint-Siège, sans toutefois désigner personne en particulier.

Le 4 juillet 1809, le général français Radet pénètre au milieu de la nuit dans les appartements du pape, désarme ses serviteurs, et le somme lui-même, au nom de l'empereur, de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome

et de l'Etat-Ecclésiastique; en cas de refus, il avait ordre de s'emparer de sa personne. — « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez, répondit le Saint-Père, de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du Saint-Siège, auquel nous sommes lié par tant de serments. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous ne voulons pas, céder ni abandonner ce qui n'est pas à nous. Le domaine temporel appartient à l'Église, et nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur pourra nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra jamais cela de nous. » [1] L'ordre fut aussitôt donné, et Pie VII, dirigé sur la France, put croire qu'il ne reverrait jamais sa capitale et mourrait dans l'exil, comme son prédécesseur. Il fut conduit d'abord à Savone près de Gênes, pendant que ses ministres étaient, de leur côté, menés en captivité. Les Etats-Romains furent partagés en départements et administrés par des préfets. Napoléon donna le nom de Roi de Rome au fils qui lui était né de son second mariage, improuvé par le pape. Il assembla même à Paris, pour combattre le pape, un concile (1811) qui

1. Radet avait éprouvé une vive émotion en présence du pape. Quelqu'un lui demanda ce qui s'était passé en lui à ce moment : — « Que voulez-vous ! répondit-il : dans la rue, sur les toits, à travers » les escaliers, avec les Suisses, cela allait bien ; mais quand j'ai vu le » pape, je me suis rappelé ma première-communion, et ce souvenir a » suffi pour me toucher jusqu'au fond du cœur ».

se sépara sans avoir consenti à se soumettre à ses vues coupables.

Pie VII, dépouillé, fut conduit de Savone à Fontainebleau. C'est là qu'au retour de la malheureuse campagne de Russie, en 1812, Napoléon vint le trouver pour conclure avec lui de nouveaux arrangements. Le pape déclara qu'il ne parlerait d'affaires que lorsqu'il serait dans sa capitale. On la lui rendit alors, avec une partie de ses Etats. Il n'était pas sorti de France, que les armées coalisées y entraient sur tous les points et pénétraient jusqu'au cœur de l'empire. Napoléon signa lui-même son abdication à Fontainebleau (1814). La Révolution était terminée; du moins elle devait l'être.

La Restauration An 1814.

Ce ne fut qu'un cri dans toute la France pour redemander l'auguste maison de Bourbon. Une députation fut envoyée au roi Louis XVIII, qui résidait en Angleterre, et ce prince accourut se placer entre son peuple et les vainqueurs irrités. Un instant Napoléon reparut, en 1815; mais, vaincu de nouveau à Waterloo, il se confia à la générosité anglaise, qui l'envoya mourir dans une île obscure de l'Océan, où elle lui infligea, sans le remarquer peut-être, le même traitement qu'il avait fait subir à Pie VII à Fontainebleau. Le roi revint encore arrêter la colère des alliés, animés cette fois d'intentions plus hostiles envers la France.

Pour Napoléon, il mourut en 1821, après avoir

reçu, dit-on, les derniers secours de la religion. On cite de lui cette parole à quelques généraux incrédules qui l'entouraient : « Croyez-moi, je me connais en hommes : Jésus-Christ n'était pas un homme ! Voyez Alexandre, voyez César : y a-t-il sur la terre un seul peuple, une seule famille, un seul homme, qui ait conservé pour eux, malgré tous leurs exploits, un sentiment de culte ? Et Jésus a des adorateurs, après dix-huit cents ans, dans toutes les parties du monde ! » Une autre fois, admirant la cathédrale de Chartres, monument de la foi de nos pères, il disait : « Qu'un athée doit être mal à l'aise ici ! » Laissons-le caractériser lui-même sa mission : « Je ne suis que l'instrument de la Providence, disait-il au duc d'Istrie. Aussi longtemps qu'elle aura besoin de moi, elle me conservera ; quand je ne lui serai plus nécessaire, elle me brisera comme un verre. » Ce fut d'ailleurs, malgré son génie, un homme dépourvu de noblesse et de générosité de cœur à un rare degré. Toute sa vie témoigne de cet égoïsme, de cette sécheresse d'âme. Prince, au résumé, grand par les faits, petit par le cœur, étranger aux règles de la saine morale, et, en dépit de l'éclat de son nom, indigne de l'estime de la postérité. Il étonne, il ne satisfait pas. La Révolution s'était couronnée en lui. Aussi, pas un régicide, pas un conventionnel, pas un bourreau de 93, n'eut à rendre compte, sous ce régime, de ses forfaits passés ; beaucoup, au contraire, furent portés aux plus hautes dignités de l'Etat.

Premier consul, maître absolu, Napoléon donnait encore un dîner d'apparat à l'anniversaire du meurtre de Louis XVI ! aussi parut-il lui en coûter peu pour assassiner, à son tour, un prince de la maison royale, le duc d'Enghien (1804). La gloire militaire n'est pas tout pour un peuple.

Bien qui s'opère en France.

Le prince légitime qu'un enthousiasme universel avait accueilli s'empressa de rendre à Pie VII les États qui lui appartenaient, et de négocier avec lui les intérêts de la religion dans le royaume. Par ses soins le nombre des évêchés fut augmenté; des communautés religieuses se relevèrent à l'ombre de sa protection; des missions furent données dans la plupart des diocèses; les catéchismes et les instructions du dimanche acquirent une nouvelle importance par la manière dont on les adapta aux nécessités du temps; les églises furent ornées, des paroisses constituées. La procession de la Fête-Dieu, interrompue depuis si longtemps en beaucoup d'endroits, se fit partout avec une grande solennité. Une ordonnance attacha des aumôniers à chacun des hôpitaux militaires, où les soldats blessés et mourants étaient privés de tout secours religieux. Les petits-séminaires furent rétablis, délivrés des entraves qu'on avait mises à leur existence et à leur développement. L'Église, toutefois, eut à reprocher à Louis XVIII la mollesse et l'incertitude qu'il apporta dans la conclusion d'un nouveau concordat, et surtout la liberté sans limites qu'il accorda au mal. Pouvait-il en être autrement,

lorsqu'on vit entrer dans son conseil le régicide Fouché et l'évêque apostat Talleyrand? Aussi, l'activité des ennemis de l'Église redoubla; ils inondèrent la France de pamphlets remplis des plus odieuses calomnies non-seulement contre le Saint-Siège et la foi catholique, dont le triomphe ne leur laissait point de repos, mais contre la famille royale elle-même, qui fermait les yeux sur tous ces excès, oubliant que cette générosité fatale était une trahison. Elle ne tarda pas à s'en apercevoir, lorsque l'héritier de la couronne, le duc de Berry, succomba sous le couteau d'un ignoble assassin (13 février 1820). Le misérable avait espéré arrêter dans sa source le sang de nos rois; mais Dieu, qui veille sur les enfants de S. Louis, déjoua dans sa miséricorde les espérances des mauvais, et donna à la France l'*Enfant de l'Europe*, Henri-Dieudonné duc de Bordeaux.

Bien qui s'opère dans les pays hérétiques.

En rentrant en France après la Révolution, les prêtres proscrits apportèrent avec eux la consolation d'avoir utilement travaillé, pendant leur exil, à détruire les préjugés des hérétiques contre la sainte Eglise catholique. Le caractère de la persécution dont ils avaient été les victimes, leur science, leur zèle, leur charité, leur vue seule, faisaient tomber beaucoup de préventions. De nombreuses conversions avaient couronné leurs discours; le mouvement s'était étendu, et des princes, des savants, des hommes de toutes les classes, étaient rentrés dans le sein de l'Eglise. Jamais, chose admirable! les conversions ne

furent plus fréquentes dans les communions séparées que depuis cette époque. Ainsi, ce terrible orage de la Révolution Française qui, dans la pensée des impies, devait anéantir l'Eglise, n'a été, par l'action de la Providence, qu'un vent favorable destiné à transporter la semence évangélique dans les contrées étrangères, où elle n'a cessé de rapporter au centuple. Revenus dans leur patrie ces nobles confesseurs de la foi luttaient encore, avec courage, contre l'esprit du mal. Aux pamphlets et aux mauvais journaux ils opposèrent près de vingt millions de bons livres; on vit se développer pour les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle un dévouement jusque-là sans exemple.

Les missions nouvelles. La Chine.

Les missions étrangères venaient de prendre aussi un développemeut immense. La Chine avait été désolée par plusieurs persécutions qui lui enlevèrent ses évêques et ses prêtres; mais, comme il arrive toujours à l'Église, cette effusion de sang fut le germe d'une moisson précieuse. Un chrétien aveugle fut le premier instrument de ces conversions. Cet homme, doué d'une heureuse mémoire, de beaucoup d'intelligence et d'une grande facilité à s'exprimer, apprit par cœur plusieurs livres de religion, et se mit à prêcher autour de lui avec beaucoup de succès. De nouveaux missionnaires, se pressant sur les pas des martyrs, portèrent dans toutes les provinces de cet immense empire la foi et les vérités de l'Évangile.

De nouveaux évêchés venaient d'être établis aux États-Unis, où les prélats purent même plusieurs fois se réunir en concile. La diversité des sectes est très grande dans ces contrées ; depuis elle est devenue extrême, ou plutôt l'incrédulité, le déisme et l'indifférence y font journellement de grands ravages, sous des noms plus ou moins bizarres et des symboles plus ou moins surprenants. Cependant le nombre des catholiques y augmentait et y augmente tous les ans. *Amérique.*

La Corée accueillait aussi, pour la première fois, la parole de vie. C'est une presqu'île dont l'étendue équivaut à peu près à celle de l'Italie. Elle confine à l'empire Chinois, et n'est séparée du Japon que par un bras de mer d'environ trente lieues de large. A la fin du XVIII[e] siècle, un jeune homme appelé Ly, fils de l'ambassadeur de Corée, vint à Pékin. Il aimait passionément les mathématiques, et pour avancer dans cette science il s'adressa aux missionnaires français. Ceux-ci profitèrent de l'occasion pour lui prêter aussi des livres de religion. La grâce agit sur son cœur ; il se convertit et reçut au baptême le nom de Pierre. Dès-lors il devint l'apôtre de sa patrie. Plusieurs Coréens écoutèrent sa parole et suivirent son exemple. Il en baptisa beaucoup, et beaucoup d'autres furent baptisés par de nouveaux chrétiens qu'il avait établis catéchistes ; dans l'espace de cinq ans, le nombre des fidèles s'éleva jusqu'à environ 4.000. Instruit de ces con- *La Corée.*

versions, le gouvernement ouvrit la persécution. Parmi les chrétiens arrêtés se trouvaient deux frères, Paul et Jacques. Interrogés par le gouverneur, ils confessèrent JÉSUS-CHRIST avec une noble sincérité. Paul démontra la vérité de la religion : ses paroles étonnèrent les païens et mirent les juges en fureur. On en écrivit au roi, qui ordonna de rechercher exactement tous les chrétiens, de les mettre en prison, et de ne les laisser sortir qu'après qu'ils auraient renoncé à leur religion, de vive voix ou par écrit. Quant aux deux frères, il se les fit amener et les interrogea de nouveau. Les courageux chrétiens ne furent point intimidés, et répondirent sans hésiter : « Nous professons la religion chrétienne parce que nous en avons reconnu la vérité : nous prétendons vivre ou mourir en chrétiens, selon qu'il plaira à Dieu ». Cette réponse déplut au tribunal de la cour ; il ordonna qu'on appliquât les deux frères à la torture, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à JÉSUS-CHRIST. Mais les deux athlètes ne devinrent, au milieu des tourments, que plus fermes dans la foi. On employa alors les caresses, avec aussi peu de succès. La sentence de mort fut prononcée. Le roi, avant de la sanctionner, tenta lui-même de nouveaux efforts, aussi inutiles que les précédents ; il ordonna l'exécution. Les martyrs furent aussitôt conduits au lieu du supplice, suivis d'une foule de chrétiens et de païens. Jacques, à demi mort des tourments qu'on lui avait fait souffrir, pouvait à peine invoquer à

haute voix les noms de Jésus et de Marie ; mais Paul s'avançait avec un air d'allégresse : on lisait dans ses yeux l'impatience de se réunir à son Créateur. Le long de la route il annonçait Jésus-Christ, et rendait les païens stupéfaits de son courage. A l'endroit marqué pour l'exécution, on leur demande encore s'ils veulent revenir aux faux dieux : ils refusent. L'officier commande à Paul de lire lui-même sa sentence : Paul la prend de ses mains et la lit à haute voix. Ravi d'une joie toute céleste, aussitôt après l'avoir lue il pose sa tête sur un gros billot de bois, prononce plusieurs fois les saints noms qui font sa force, et sans émotion avertit le bourreau qu'il est prêt. Son frère imita son héroïsme, et ensemble ils portèrent au ciel les prémices de l'église de Corée. — Les corps des martyrs restèrent neuf jours sans sépulture. Le neuvième jour, les parents, qui avaient obtenu du roi la permission de les ensevelir, et leurs amis venus pour les funérailles, furent très étonnés de voir les deux corps sans aucune marque de corruption, vermeils et flexibles comme s'ils eussent été décapités le jour même. Leur étonnement redoubla lorsqu'ils virent le billot encore arrosé d'un sang liquide, aussi frais que s'il fût sorti des veines au même moment. Les païens se récrièrent contre l'injustice des juges, et proclamèrent l'innocence des deux frères ; quelques-uns, touchés du prodige, qu'ils examinèrent avec soin, se convertirent à la foi.

Ces nouvelles réjouirent le cœur du pieux Pie VI et de son successeur Pie VII. Il est vrai que bientôt une seconde persécution menaça l'existence de cette Église encore faible ; le seul missionnaire présent dans le royaume fut pris et mis à mort. Mais la vérité ne continua pas moins de se répandre en Corée, et aujourd'hui la moisson paraît devoir, sur les pas d'envoyés nouveaux, être aussi abondante que les épreuves ont été terribles.

Mort de Pie VII. An 1823.

Pie VII, rentré à Rome comme nous l'avons dit, apprenait avec une sensible consolation les efforts du Roi Très Chrétien pour rendre à la Religion son ancienne splendeur. Il ouvrit dans ses États un asile à ceux dont il avait eu le plus à se plaindre durant sa captivité. Il s'occupa avec zèle des besoins de toutes les Églises, fit pour toutes de sages règlements, et conclut avec plusieurs souverains des concordats propres à procurer le salut des fidèles et la restauration de la discipline. Il n'eut pas longtemps à se livrer à ces travaux : la mort le frappa le 20 août 1823, à l'âge de quatre-vingts ans, dont 23 sur le siège pontifical. La douceur de son caractère était si grande, que son persécuteur Napoléon le comparait à un agneau; sa piété fit l'édification de l'Église, et son pontificat vivra comme l'un des plus orageux et des plus illustres qu'ait à mentionner l'histoire ecclésiastique.

Ce pontife, après sa restauration, avait conclu

différents concordats avec les États d'Allemagne, avec la Bavière en 1817, le Hanôvre, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesse, le Nassau, Francfort, etc. ; avec la Prusse en 1821. Cologne resta métropole, et eut Trèves, Munster et Paderborn pour suffragants. Breslau et Ermeland continuèrent d'être immédiatement soumis au Saint-Siège. Les élections à ces différents sièges furent remises entre les mains des chapitres.

Concordats avec l'Allemagne.

§ II.

De la mort de Pie VII à l'exaltation de Pie IX. 1823-1846.

NOUS l'avons dit, l'esprit mauvais du philosophisme et de la révolution, se sentant dégagé du bras de fer qui l'avait comprimé durement, mais sans aller au fond des doctrines, se retourna, avec sa fureur et son astuce ordinaires, contre la main royale qui lui donnait la liberté. Il osa, après l'épouvantable despotisme de la Terreur, qui était son œuvre, s'intituler *parti libéral.* Les événements ont prouvé que rarement plus impudente ironie fut donnée en pâture à la multitude. Pour ces hommes comme pour leurs devanciers, à l'exception de quelques natures plus droites, en bien petit nombre, il n'y avait ni principes ni but avouable, il y avait des appétits : de la liberté, ils en devaient être au besoin les bourreaux ! Tous les moyens de

Le parti libéral.

perversion leur furent bons. La tribune politique leur était une chaire d'où, par un homicide bavardage, ils jetaient de nouveau à la France, sous des phrases sonores, les éléments de la décomposition sociale ; d'innombrables colporteurs soudoyés par eux versaient dans les campagnes les livres les plus irréligieux, les plus immoraux; leurs poètes les plus vantés, et ils les vantaient beaucoup, remplissaient les ateliers et les rues de chansons où le cynisme du langage rivalisait avec l'indignité des pensées et la mauvaise foi des imputations ; leurs journaux avaient la mission spéciale de verser goutte à goutte, chaque matin, le poison de la moquerie sur tous les actes du pouvoir, de changer peu à peu, par cette incessante force de la goutte d'eau qui creuse une pierre, les notions historiques les plus vraies ; en un mot, selon leur manière de s'exprimer, de tenir toujours les esprits en haleine, afin d'empêcher le rétablissement de l'ordre de se consolider, et de profiter eux-mêmes, dans l'occasion, des moindres chances qui se présenteraient pour ressaisir leur domination funeste. Les mots de *dîmes* et de *corvées*, ressuscités à dessein, exaspéraient l'habitant des campagnes; ceux de *jésuites*, de *congréganistes*, étaient destinés aux petits commerçants des villes ; les accusations de *despotisme* et de *réaction* s'adressaient aux intelligences cultivées. Chacun avait sa part dans cette grande conjuration, qui depuis a été avouée sans pudeur.

« La Révolution, dit M. L. Veuillot, asservie par Bonaparte, mais non pas convertie, aimant toujours autant le mal et plus savante à mal faire, se leva partout, multiple dans ses allures, une dans ses tendances. Elle déclara la guerre au pouvoir qui lui donnait la liberté ; elle employa contre lui des armes plus odieuses encore que son ingratitude. Des discours menteurs, des écrits irréligieux et obscènes, des diffamations persévérantes, un art infernal d'exciter dans le peuple toutes les mauvaises passions, d'envenimer tous les ressentiments, d'exalter toutes les discordes, d'effrayer tous les intérêts ; une implacable adresse à exploiter les fautes que pouvait commettre un gouvernement ainsi traqué, et à faire durer une situation qui les rendait inévitables ; enfin, une volonté ferme d'empêcher le bien, ou d'empêcher de le bien faire : tel fut le travail de la Révolution depuis sa délivrance, en 1815, jusqu'à son triomphe en 1830, la plus funeste catastrophe politique du siècle. »

Accusée de despotisme par ces hommes sans conscience, la Restauration eut le tort de ne les pas prendre au mot, et de respecter en eux une liberté dont ils faisaient un si perfide usage. Le mal n'a pas de droits. La Légitimité poussa la patience jusqu'à se laisser tous les jours injurier, trainer dans la boue, vilipender, au milieu d'une nation essentiellement portée à la critique et à l'opposition. Ce fut plus qu'une faute, ce fut un crime, et avec nous elle en subit le châtiment. Les mé- *Charles X An 1824.*

chants étaient là dans leur rôle naturel, le gouvernement cessait d'être dans le sien en les souffrant. Quand on relit aujourd'hui ce qui se publiait alors sur ce gouvernement profondément honnête, on ne sait qu'admirer davantage, l'audace de ce parti ou la crédulité du peuple dont il dépravait l'intelligence. — Ce fut sous le règne du pieux Charles X, qui, en 1824, avait succédé à son frère Louis XVIII, que ces menées devinrent plus générales. La religion du prince fut montrée à la France sous les plus odieux aspects. Aucun tyran, on peut le dire, n'a été peint de si repoussantes couleurs que le fut ce généreux vieillard. Des émissaires parcouraient les villages, porteurs de prétendus ordres signés du roi pour incendier les récoltes. On demanda, une fois encore, par toutes les voix de la presse *libérale*, que les Jésuites fussent exclus de l'enseignement de la jeunesse : pour avoir une paix impossible, le roi les sacrifia ; mais, pas plus que son frère Louis XVI, il ne devait être sauvé par la faiblesse et les concessions. Infatigables dans leur haine, ses ennemis ne songeaient même plus à dissimuler. Lorsque le roi voulut enfin secouer le joug, il n'était plus temps ; tout était miné autour de lui : en trois jours le trône des Bourbons s'écroula de nouveau sous les coups d'une révolte dès longtemps préparée (Juillet 1830), et pour la troisième fois le vieux monarque prit la route de l'exil, où il devait achever sa vie dans la pratique des plus édifiantes vertus (1836). Pressé par son

confesseur, au moment de paraître devant Dieu, de pardonner à ceux qui lui avaient fait tant de mal et qui s'étaient emparés de sa couronne : « Dieu m'est témoin, répondit-il, que j'ai fait à mes ennemis tout le bien qui était en mon pouvoir, et que, depuis mes malheurs, je n'ai pu trouver dans mon cœur un sentiment de haine, un seul désir de vengeance... » Digne et chrétienne parole, qui rappelle le testament de Louis XVI ! Les révolutionnaires n'ont jamais pardonné à la maison de Bourbon les outrages dont ils l'ont abreuvée : l'histoire, équitable dans ses jugements, sait faire à chacun sa part : aux uns la responsabilité de leurs forfaits, aux autres l'hommage dû à la justice et à la vertu.

L'usurpation orléaniste. An 1830.

Quelques membres des deux Chambres, assemblées tumultueusement, ne formant pas même la moitié des représentants, déclarèrent Charles X déchu et la couronne vacante [1]. Un homme se présenta pour la recueillir : c'était le fils de Philippe-Egalité, le parent du monarque, et qui n'avait reçu de lui, depuis longues années, que des bienfaits. Louis-Philippe ramassa dans le sang et dans la boue le sceptre que la loi fondamentale de l'État assurait à un orphelin dont lui-même était le protecteur naturel, et qu'il ne cessa plus de persécuter et de calomnier, lui et toute la famille

1. Eussent-ils été en majorité réelle, ils n'avaient ni droit ni mission pour l'acte coupable qu'ils accomplirent. Convoqués par le Roi, ils n'étaient rien sans lui, même aux yeux des électeurs qui les avaient envoyés.

royale exilée. La populace de Paris put applaudir alors l'usurpateur entonnant, du haut de son balcon, l'hymne affreux des mauvais jours de 93, auquel répondaient toutes les passions de la rue. La France, jusque-là, avait pu être trahie par la victoire ou décimée par des bourreaux : à ce moment néfaste, devant ces saturnales dont rien ne rachetait l'ignominie, elle eut à se voiler la face. Les croix furent abattues, les prêtres insultés et menacés, le crucifix voilé dans les tribunaux, comme si la justice eût rougi de la loi divine ; les ornements sacrés traînés dans la fange, le palais de l'archevêché de Paris saccagé, la tête de l'archevêque, Mgr de Quélen, mise en quelque sorte à prix. Le prélat, poursuivi, n'échappa que par miracle à la fureur des assassins. — Tant de crimes allumèrent sans doute la colère du Ciel : un fléau cruel, le choléra, inconnu jusqu'alors en Europe, arriva du fond des Indes, et exerça principalement ses fureurs dans Paris. C'était le jour de bataille d'un évêque. Mgr de Quélen reparut au milieu de son troupeau désolé, portant des secours aux malades, les exhortant, les pansant de ses propres mains, se montrant partout où il y avait une âme à sauver. Un jour, à l'Hôtel-Dieu, il s'approchait d'un lit lorsqu'une voix sépulcrale en sort : « Éloignez-vous de moi ! » éloignez-vous de moi ! je suis un des pillards » de l'Archevêché ! — O mon ami, s'écrie le » noble prélat, vous ne connaissez donc pas » le cœur d'un évêque ? Vous m'avez maudit, vous

Mgr de Quélen.

» m'avez dépouillé : je viens vous bénir, vous » secourir de tout ce qui me reste ! » Puis il l'embrasse et lui fait une aumône considérable. Sa bienfaisance et sa charité allèrent plus loin : il fonda un asile pour les enfants demeurés orphelins par suite du fléau, et cet admirable pasteur consacra les débris de sa fortune à revêtir les enfants de ceux-là mêmes qui avaient voulu sa mort et qui l'avaient dépouillé.

Gouvernement de Juillet.

L'usurpation de 1830 devait durer dix-sept années. Consommée sous de tels auspices, elle ne put guère produire que le mal. Le vice de son principe, les antécédents et les liaisons de ses hommes d'État, les exigences de ses fondateurs, eussent entravé la volonté la plus arrêtée de faire le bien, quand même cette volonté eût existée. D'ailleurs, et ce fut là surtout son crime, elle remit en honneur hommes et choses de la Révolution. Elle rendit la royauté méprisable en la faisant illégitime, vulgaire, égoïste et bourgeoise. Elle entretint et préconisa l'émeute en ordonnant, pendant dix-huit ans, c'est-à-dire pendant toute sa durée, des fêtes populaires, dites *nationales*, à l'aniversaire de l'odieuse insurrection de juillet. Hélas! lorsque la Révolution cherche à fixer ses solennités, elle ne rencontre dans sa propre histoire que des dates de loi violée, de destruction, d'assassinats et de massacres. On l'a bien vu, une fois encore, après 1870. L'enseignement que le régime orléaniste força la jeunesse de recevoir de ses mains fut, sinon absolument impie, du

moins tristement stérile dans ses résultats religieux. La mauvaise presse continua de vivre de scandales; l'histoire fut plus que jamais dénaturée au profit des passions du vainqueur; les sentiments de fidélité qui honorent un peuple, et qui élèvent sa moralité, furent flétris aux Chambres. On ne préconisa plus d'autre vertu que le succès; les plus hautes questions furent rabaissées aux proportions de l'industrialisme et de l'intérêt matériel du moment. De-là un effrayant malaise dans les masses attachées à la glèbe ou à l'établi; de-là cet amour du lucre qui corrompt toutes les relations et paralyse les meilleurs instincts. Louis-Philippe avait dit à Metz, en 1831: « Partisan du libre exercice des cultes, je mettrai tous mes soins à effacer de l'esprit des hommes *l'importance qu'ils attachent à ces différences* »: fidèle à cette déclaration impie, il alla chercher parmi les protestants les alliances de sa famille. Il se montra moins scrupuleux quant à la promesse de la liberté d'enseignement, qu'il ne consentit point à faire voter, malgré les réclamations des évêques et des familles catholiques. — L'ensemble de ce régime conduisait la France à une rapide décomposition morale, qui aurait peu tardé à être sans remède. Un éclat de la justice mit fin subitement au triomphe de ceux qui avaient amené tous ces maux: les barricades de février 1848 anéantirent ce qu'avaient fait les barricades de juillet 1830. Louis-Philippe emporta avec lui le remords d'avoir appelé, par

son ingrate ambition, une grande partie des malheurs dont l'Europe souffre aujourd'hui, et dont elle ne guérira point sans un miracle.

Ce prince, d'un caractère d'ailleurs assez doux, dédaigna les intérêts moraux et supérieurs. Au rebours de certains philosophes qui déclarent aimer la religion et non les prêtres, il fit quelque chose pour le clergé, rien pour la religion: il craignait qu'elle prît trop d'empire; il lui semblait, et à bon droit, que la vertu devait être hostile à sa dynastie. Se reconnaissant impuissant contre les principes, il comptait sur son habileté pour séduire ou dominer les hommes. Mais l'habileté, sans la vérité des situations et sans la justice des causes, ne suffit pas à fonder un ordre social. Il eut l'idée de donner une importance politique au corps enseignant, dans le but de contre-balancer l'influence de l'Église. Aussi, lorsque éclata le mouvement de 1848, on vit avec épouvante le personnel de l'Instruction publique fournir un contingent énorme aux apôtres des doctrines communistes et socialistes. — Louis-Philippe mourut en Angleterre, le 29 août 1850, après avoir, dit-on, engagé ses enfants à se soumettre à l'aîné de leur race, sans lequel ils ne sont plus rien, et qui seul représente les destinées de la France. Cet avertissement ne fut pas compris alors; il l'a été trop tard.

Association de la Propagation de la Foi.

En présence de l'esprit de propagande mauvaise, le zèle des fidèles n'était point resté en-

dormi. Une œuvre fut fondée, digne de rivaliser avec les plus belles institutions de la foi, et qui les surpasse presque toutes par l'immensité du but qu'elle se propose et qu'elle atteint. Il s'agissait de faciliter aux missionnaires la prédication de l'Evangile sur toutes les plages du monde : tel fut le but de l'*Association de la Propagation de la Foi.* Il appartenait à Lyon, cette patrie des martyrs, la ville la plus catholique après Rome, de donner la première impulsion, et l'existence même, à cette sainte œuvre (3 mai 1823). Petite d'abord et inconnue, elle grandit avec la bénédiction du ciel : d'autant plus agréable à Dieu et plus belle en elle-même, qu'elle est l'œuvre spéciale du pauvre, et que les trésors de la charité qu'elle amasse sont le fruit des sueurs et de l'économie de la classe ouvrière.

Léon XII. 1823-1829

Ce fut un des premiers objets qui s'offrirent aux bénédictions du nouveau pontife Léon XII, élu par le Sacré-Collège le 28 septembre 1823. Ami des malheureux, leur soulagement occupa d'abord son cœur. Il remit en vigueur une ancienne coutume, introduite par S. Grégoire-le-Grand, et voulut que tous les jours douze pauvres trouvassent à dîner dans son palais. Le jour même de son couronnement, après une longue et fatigante cérémonie, Léon XII, au lieu de goûter le repos dont il avait besoin, alla surprendre ses pauvres, bénit leur table et les servit lui-même avec la bonté d'un père. Il inspecta en personne les hospices, pour s'assurer que rien ne manquait

à une classe qu'il regardait comme la portion la plus précieuse de son troupeau. Il s'occupa également de réformer toutes les parties de l'administration. Il visitait lui-même, et sans être annoncé ni reconnu, sous un déguisement adroit, les hôpitaux et les prisons de sa capitale. Il embellit Rome, encouragea le commerce, les sciences et les arts, extermina le brigandage dans les Apennins, et rendit aux religieux de la Compagnie de Jésus les collèges qu'ils avaient occupés autrefois à Rome. Il mourut en 1829, et eut pour successeur Pie VIII, qui ne régna que deux ans.

Grégoire XVI. 1831-1840

Grégoire XVI le remplaça en 1831. Pontife d'une éminente et douce piété, il donna sur le trône de S. Pierre l'exemple des vertus du plus humble religieux, ne couchant que sur la dure, s'imposant de rudes privations, demeurant uni à Dieu par une oraison continuelle. Il eut à réprimer, au début de son règne, de violentes insurrections, œuvres des sociétés secrètes qui rongent ce malheureux pays, et qui aspiraient, sous couleur de réformes utiles, à bouleverser et à détruire. On vit dans leurs rangs le prince Louis Bonaparte, plus tard Napoléon III, qui reconnaissait ainsi l'asile accordé par les souverains-pontifes à lui-même et à sa famille. La science de Grégoire XVI le plaçait au rang des savants les plus distingués de l'Europe. Il protégea de tout son pouvoir les missions, créa un grand nombre de nouveaux évêchés, surtout en Amérique, et veilla avec un soin particulier à proscrire

toutes les opinions dangereuses et fausses, en religion comme en philosophie, qui se sont produites de nos jours. Charles X, en quittant la France, l'avait dotée d'une magnifique conquête : Alger devenu français fut le legs royal du monarque. Un évêché fut institué, par les soins de Grégoire XVI, sur cette même côte d'Afrique où vécut S. Augustin, et qui posséda dans les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à trois cents évêques.

Persécution en Espagne.

Ce long et difficile pontificat fut traversé par deux persécutions, en Espagne et en Russie. En Espagne, à la mort de Ferdinand VII (1833), la jeune princesse Isabelle, ou plutôt sa mère Marie-Christine, s'empara du trône au détriment du légitime héritier, Charles V, qui soutint sa cause à main armée. Les troubles les plus graves suivirent cette déplorable collision. Quand la clef de voûte d'un édifice est tombée, les murailles s'écroulent à leur tour : ainsi en est-il dans le gouvernement des nations; la violation de la loi fondamentale ébranle, et souvent rend impuissantes, toutes les autres lois. L'usurpation, maîtresse de la Péninsule, y appela la Révolution, et avec elle ce cortège de brigandages dont la France avait fait une si cruelle et si longue épreuve. Le sang des prêtres et des religieux coula sur tous les chemins, les couvents furent pillés et brûlés, les biens de l'Église envahis. Il fallut plusieurs années pour qu'un peu de tranquillité et d'ordre fût rendu à ce pays autrefois si catholique. Tout

s'y trouve encore en question. Depuis quelques années cependant, la paix et l'ordre semblent s'y affermir, et la religion retrouver de l'empire et quelques avantages. Un concordat, signé en 1851, reconnaissait et garantissait les droits de l'Église ; mais les dispositions en furent bien souvent méconnues, notamment en 1854, lorsque les cortès tentèrent de s'emparer de la direction de l'enseignement dans les séminaires, et de mettre des règles et des entraves laïques au pouvoir des évêques de conférer les saints ordres.

Au nord, l'empereur de Russie, Nicolas Ier, décimait les populations catholiques de la Pologne. Là, de simples femmes souffraient un douloureux martyre de sept années sans un jour de relâche, plutôt que d'adhérer au schisme ; nombre de prêtres furent exilés dans les glaces de la Sibérie ; on conduisait de force les habitants aux assemblées schismatiques, et ceux qui refusaient de s'y rendre étaient soumis à l'horrible supplice du knout, qui en fit expirer plusieurs. *En Russie.*

Grégoire XVI chercha, autant qu'il put, à adoucir tous ces maux : il n'y réussit qu'en partie. Du moins eut-il le bonheur de voir s'étendre à toutes les latitudes, sur tous les points du globe, les lumières de l'Évangile. Ces missions admirables furent le caractère particulier de son pontificat. La bonne nouvelle fut portée, au fond des mers, à des peuplades jusque-là inconnues. Il est vrai que le sang des martyrs continuait de couler sur plusieurs points.

Persécutions en Orient.

Ce fut surtout à la Chine, au Tong-King et à la Cochinchine. Les *Annales de la Propagation de la Foi* firent connaitre au monde chrétien les noms des glorieux confesseurs Gagelin, Marchand, Jaccard, Cornay, Borie, Perboyre, Vachal, Schœffler, Bonnard, sans compter les prêtres et les catéchistes indigènes, dont les noms seront bientôt inscrits parmi ceux des saints. Rien n'arrêtait les courageux apôtres. Un seul trait nous apprendra cependant quelles tortures les attendent encore, à cette heure, sur ces rivages inhospitaliers et ingrats.

Martyre de M. Marchand.

C'était en novembre 1835. La Cochinchine gémissait sous la tyrannie du féroce Minh-Mênh. Un prêtre français, M. Marchand, du diocèse de Besançon, est amené devant le persécuteur. Après plusieurs interrogatoires où l'on veut le forcer d'avouer qu'il est venu insurger ce pays évangélisé par lui, commence le supplice. On lui brûle et on lui enlève la chair des deux jambes avec des pinces de fer rougies au feu : après quoi on le renferme dans une cage. Cette cage, haute *de deux pieds et demi*, en avait trois de long et deux de large, de sorte qu'un homme de stature ordinaire ne pouvait ni s'y tenir les jambes allongées, ni y être assis autrement que la tête penchée sur la poitrine. Le saint prêtre resta près d'un mois et demi dans cette demeure horrible. Le jour de l'exécution arrivé, on le joignit à plusieurs criminels, et on les conduisit tous ensemble non loin du palais. Là, les mandarins les

saisissent par la poitrine, les font avancer un peu, afin que le roi les voie, et les forcent de se prosterner le visage contre terre pour saluer Sa Majesté. Cette cérémonie se répéta jusqu'à cinq fois. Le roi, les ayant regardés, prit en main un pavillon qu'il laissa tomber : c'était un signal qui voulait dire « Allez exécuter mes ordres ». Les mandarins, ayant ramassé le pavillon, conduisirent les condamnés à la maison du grand-conseil. Là, on acheva de les dépouiller de leurs vêtements; on ne leur laissa qu'une ceinture et un morceau de toile attaché au cou, sur lequel était écrit leur nom. Ils furent ensuite liés isolément, avec des bandelettes, sur des brancards à dossier. Ici commence une scène qui fait frémir : Minh-Mênh réservait au prêtre européen tout autre chose que les supplices ordinaires. On fait rougir de nouveau les fers : au signal du mandarin criminel, cinq bourreaux saisissent chacun une grosse pince rougie, longue d'un pied, et serrent les chairs des cuisses et des jambes à cinq endroits différents. A l'instant un cri aussi aigu que la douleur s'échappe de la bouche du patient : « Mon Dieu ! » s'écrie-t-il, et l'on voit s'élever une fumée fétide qui s'exhale des endroits brûlés. Pendant longtemps les fers sont maintenus sur ces chairs, qui se consument. Ils s'éteignent enfin, ils refroidissent; la fumée cesse : alors seulement les bourreaux s'écartent, et courent remettre dans le feu les tenailles affreuses, afin de les faire rougir de nouveau pour la

seconde question. De crainte que ces bourreaux se laissent surprendre par un mouvement de pitié, des soldats armés de verges sont postés derrière chacun d'eux, prêts à frapper celui qui montrerait le moindre sentiment d'humanité. Quant à la populace attirée par la nouveauté du spectacle, la plus grande partie mêle ses cris aux accents de la douleur, tandis que d'autres insultent la victime. Deux fois encore l'épouvantable torture recommence, et laisse sur ce corps, glorifié par les souffrances mêmes, quinze cicatrices profondes, ajoutées à celles des interrogatoires précédents. Ensuite on attacha M. Marchand, debout, par le milieu du corps, à une potence dont les croisillons reçurent aussi ses bras; les pieds seuls restaient libres. Deux bourreaux, armés de coutelas, se placent des deux côtés du martyr. Un roulement de tambours se fait entendre. Les deux bourreaux saisissent la poitrine du patient, la coupent d'un seul coup, et jettent à terre des lambeaux d'un demi-pied de long. Le serviteur de Dieu ne fait aucun mouvement. Les bourreaux le saisissent de nouveau, deux énormes morceaux de chair sont encore coupés. Le patient s'agite, sa vue se porte vers le ciel. On descend aux jambes, deux lambeaux tombent sous le fer... Alors la nature épuisée succombe, la tête s'incline, l'âme du martyr s'envole au ciel. La gauche du bourreau saisit les cheveux, redresse la tête, et sa droite la décolle d'un seul coup. Elle est incontinent jetée dans un vase rempli de chaux. Ce n'est

point assez : le tronc mutilé est détaché de la potence, étendu à terre et fendu en quatre ! Plus tard, on reprit cette tête sanglante, elle fut broyée dans un mortier et jetée à la mer.

Voilà, mon Dieu, le sort qui attend vos apôtres ; et il n'arrête point leur zèle ! Voilà ce que souffrent pour votre nom ceux qui vous aiment : et la plupart des chrétiens osent se plaindre de la moindre privation, de la peine la plus légère !

Grâce donc à cet esprit de sacrifice, à cette soif du salut des âmes, grâce aussi à l'association bénie de la *Propagation de la Foi*, les trente-huit ordres ou congrégations françaises ou étrangères vouées aux missions d'outre-mer peuvent voir fructifier leurs travaux. De nouvelles chrétientés sont formées ; on double le nombre des ouvriers évangéliques ; on bâtit des églises, on fonde des séminaires, et, dans des contrées où naguère son nom était à peine connu, la sainte Église compte plus de cent évêchés et plusieurs millions de néophytes.

Progrès de la Foi.

L'Angleterre elle-même, si hospitalière envers les prêtres français pendant la tourmente révolutionnaire, réjouissait le cœur de Grégoire XVI par les conversions nombreuses qu'y opérait la grâce. En même temps, les catholiques Irlandais virent briser la chaîne de servitude qu'avait rivée à leurs pieds, depuis trois siècles, le protestantisme anglican. Les revendications courageuses de l'illustre O'Connell obtinrent, dès 1829, l'émancipation des catholiques, et plus tard l'abolition des lois

vexatoires qui pesaient sur l'Irlande. Ce grand homme mourut à Gênes en 1847. — L'Église, dans quelques années, enlève à l'hérésie anglicane la plus opiniâtre de toutes, deux millions de brebis qu'elle ramène au bercail, et, depuis, ces conversions se sont multipliées encore.

Œuvres saintes.

En France, les œuvres saintes continuaient de prospérer. L'*Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires* unit dans une prière commune toutes les parties du monde pour obtenir la conversion des pécheurs ; la *Société de Saint-Vincent-de-Paul* établit en tout lieu ses généreuses conférences pour le soulagement des pauvres à domicile. La charité et le zèle revêtent toutes les formes, et l'on voit, dans un obscur village de Bretagne, une pauvre servante, sans science, sans appui, sans fortune, fonder le nouvel et admirable institut des *Petites-Sœurs-des-Pauvres* pour soigner les vieillards abandonnés. Des congrégations religieuses, pour l'instruction de la jeunesse, et le soin des malades, l'avenir des orphelins, se fondent de toutes parts ou ressuscitent parmi nous. La liste en serait longue [1]. — Telle est la

---

1. Citons-en seulement quelques-unes : — Dames du Sacré-Cœur ; — Carmélites, — Bon-Secours de Paris, de Troyes, de Bordeaux ; — Ursulines des diverses congrégations, en France et en Belgique ; — Sœurs de l'Immaculée-Conception ; — Sœurs de la Miséricorde ; — Sœurs Franciscaines de la Miséricorde agricole ; Sœurs de la Compassion, de la Sainte-Famille, du Calvaire, du Saint-Enfant Jésus, de la Miséricorde des Écoles Chrétiennes, de Sainte-Marthe, de la Providence, de la Croix, de l'Annonciade ; — Sœurs de Nevers, de la Présentation, du Sauveur, de Sainte-Anne, de Saint-Joseph, de la Sagesse ; — Servantes de Marie ; — Fidèles Compagnes de Jésus ; — Augustines ; — Sœurs de la Retraite ; — Dominicaines ; — Trap-

divine vitalité de l'Église, telle est son inépuisable fécondité ! — Grégoire XVI ne vécut pas assez pour voir le développement de ces grandes choses, que sa bénédiction alla couvrir à leur berceau. La mort le surprit au milieu de ses travaux. « Ce n'est point en souverain mais en religieux que je veux mourir », dit-il à ceux qui l'entouraient. Et il le fit comme il l'avait dit (1er juin 1846).

§ III.

Pontificat de Pie IX.

Son élection. An 1846.

LE choix du successeur qui allait être donné à Grégoire préoccupait vivement les esprits en divers sens : les révolutionnaires, dont le parti avait grandi en Italie, souhaitaient un pontife auquel ils pussent reprocher des mesures

---

pistines ; — Clarisses ; — Capucines ; — Religieuses de la Nativité, de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; — Filles du Cœur-de-Jésus ; — Visitandines ; — Sœurs de la Sainte-Agonie ; — Sœurs du Bon-Pasteur, du Saint-Sacrement, du Bon-Sauveur, de Saint-Dominique, de Marie-Joseph, de Notre-Dame Auxiliatrice ; — Bénédictines de divers ordres ; — Religieuses de Sainte Marie de Fontevrault, de Sainte-Marie-des-Anges, de Saint-Nicolas, de Saint-François des Récollets, de Nazareth, de Sainte-Agnès, de Notre-Dame de Sion, de l'Ange-Gardien ; etc.

Parmi les hommes : — Oblats de Marseille et de Poitiers ; — Maristes ; — Dominicains ; — Oratoriens ; — Trappistes ; — Chartreux ; — Franciscains ; — Frères de Saint-Vincent-de-Paul ; — Missionnaires-Africains ; — Carmes-Déchaussés ; — Petits-Frères de Marie ; — Frères de l'Instruction Chrétienne ; — Eudistes ; — Capucins ; — Sacré-Cœur (Picpus) ; — Pères de la Salette ; — Pères missionnaires du Saint-Esprit ; — Frères de Saint-Jean-de-Dieu ; — Frères de la Doctrine Chrétienne ; — Pères Passionnistes ; — Doctrinaires ; — Cisterciens ; — Pères de la Retraite Chrétienne ; — Prémontrés ; — Frères Marianistes ; — etc.

de rigueur, et qui leur fournît ainsi un prétexte de révolte armée ; les amis de la religion demandaient à Dieu un pape au cœur plein de charité à la fois et de fermeté. Pie IX fut proclamé, le 16 juin 1846, quinze jours seulement après la mort de Grégoire. L'Europe le salua de ses acclamations. Les réformes qu'il introduisit aussitôt dans l'administration de l'État, l'amnistie qu'il accorda aux prévenus politiques, l'élévation et la noble franchise de son caractère, firent naître autour de son nom un enthousiasme universel. Les plus intraitables ennemis de l'Église eux-mêmes s'y associèrent, nous ne dirons pas sans arrière-pensée ; les faits tardèrent peu à montrer le fond des consciences.

Jean-Marie Mastaï-Ferretti était né à Sinigalia, dans les États-Romains, le 13 mai 1792. Il avait été successivement chanoine à Rome, archevêque de Spolète, archevêque-évêque d'Imola, cardinal en 1839. Il était âgé de cinquante-quatre ans lorsqu'il fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Depuis longtemps l'Église n'avait eu de pape si jeune, et elle admira par quelle miséricordieuse action de la Providence celui-ci avait été choisi dans des temps aussi difficiles.

Mgr Affre. En France, la révolution de Février 1848 portait au pouvoir l'avant-garde de l'armée socialiste, qui s'efforça à son tour d'enrayer un mouvement destiné à tout faire crouler. Ainsi ne l'entendaient point les démagogues de l'arrière-ban ; ils

estimaient que rien n'était fait jusqu'à ce qu'ils gouvernassent eux-mêmes, et appliquassent en entier leurs théories : de-là une nouvelle et formidable insurrection, dans les journées de Juin de la même année 1848. La capitable n'avait rien vu de si terrible. Le vénérable archevêque de Paris, Mgr Denys-Auguste Affre, héritier de la charité de son prédécesseur, se présenta sur les barricades, implorant la paix au nom de Jésus-Christ. Il allait faire déposer les armes aux révoltés, lorsqu'une balle sacrilège l'atteignit et le jeta, baigné dans son sang, sur ce sol où venaient d'expirer d'innombrables et illustres victimes. Il mourut deux jours après, en demandant au Seigneur que son sang fût le dernier versé.

Liberté de l'Église.

Au milieu de ce chaos, l'Église, respectée du moins, protégée même par la nouvelle République, se présentait seule debout et pleine de force. On se plut enfin à reconnaître qu'elle a mission de conduire et de sauver les sociétés, devenues si malades depuis qu'elles l'ont repoussée. Acceptant cette liberté tardive non comme un bienfait mais comme un droit, l'Église se remit en possession de celui de tenir en France ses conciles provinciaux ; treize de ces saintes assemblées, où furent traitées les hautes questions du moment, firent sur les populations une impression salutaire. Une plus grande liberté fut accordée à l'enseignement, et bon nombre d'écoles catholiques s'ouvrirent dans tous les diocèses.

Révolution à Rome. An 1848.

Cependant la Révolution avait passé les monts,

bouleversant l'Autriche, la Prusse, l'Italie, la Sicile. A Rome, le premier ministre de Pie IX, le comte Rossi, révolutionnaire corrigé de ses utopies, fut assassiné le 16 novembre 1848. Captif dans son palais du Quirinal où une bande d'émeutiers l'assiégeaient, le Souverain-Pontife parvint à s'échapper huit jours après, et se réfugia d'abord à Gaëte, puis à Portici près de Naples, où le roi Ferdinand II l'accueillit avec un filial respect. La France, fille aînée du Saint-Siège, s'émut à ces nouvelles : elle envoya son armée purger la capitale du monde chrétien des bandits de toute nation qui s'en étaient emparés, et Rome, laissée à elle-même, s'empressa, l'année suivante, de rappeler Pie IX. Cette glorieuse expédition, bien différente de celles que nous avons retracées plus haut, en était comme une solennelle réparation.

Nouveaux évêchés.

Pie IX, heureux des progrès que la religion catholique ne cesse de faire en Angleterre, rétablit dans ce royaume, en 1850, la hiérarchie des évêques ordinaires, avec un siège métropolitain à Westminster près de Londres, et douze sièges épiscopaux ses suffragants. — Le même bienfait fut, trois ans après, assuré à la Hollande. — La France demanda, elle aussi, et obtint du Saint-Père l'érection d'évêchés nouveaux dans ses colonies, à Bourbon, à la Martinique, à la Guadeloupe. En même temps, un évêque protestant des États-Unis rentrait avec éclat dans le sein de la seule Église véritable, et venait à Rome

courber ses cheveux blancs sous la main du Pontife universel. Peu après, Genève voyait dans ses murs un évêque catholique, contre lequel, du reste, commença en 1872 une persécution mesquine, où la bonne foi des libre-penseurs apparaît de nouveau dans tout son jour.

Alger.

L'évêché érigé à Alger en 1838 fut élevé à la dignité de métropole en 1867, avec deux évêchés suffragants, créés à Constantine et à Oran. Le catholicisme se reconstituait ainsi sur cette vieille terre d'Afrique ouverte à la civilisation par l'épée de la maison royale de France [1]. Les œuvres saintes s'y développent peu à peu, grâce au zèle apostolique des nouveaux évêques, grâce surtout aux institutions créées par Mgr Pavy, de

1. Le gouvernement irréligieux de Louis-Philippe s'opposa toujours aux tentatives de conversion chez les Arabes. « On ne croirait jamais, si on ne l'avait vu, a souvent répété le fondateur du grand-séminaire d'Alger, l'opposition que faisait au catholicisme l'administration civile. Elle ne voulait point de chapelle ni d'offices religieux à l'hôpital, afin que les malades ne pussent entendre la sainte messe. J'ai vu des colons quitter leur village, abandonner leurs terres en pleurant, parce qu'on ne leur donnait pas de prêtres ! De 1843 à 1846, je n'ai pas vu établir une seule paroisse. Nous étions traqués de toutes les façons quand nous voulions entreprendre quelque bonne œuvre. » Et il s'agissait des catholiques mêmes ! On en vint à vouloir chasser les Sœurs de l'hôpital, après leur avoir enjoint de retirer tous les crucifix des salles, et de ne jamais dire un mot de religion aux malades : à quoi les saintes filles refusèrent énergiquement de se soumettre. Quant à l'apostolat chez les infidèles, il était proscrit sous peine d'expulsion du territoire algérien... Voilà bien les hommes de 1830. Et voilà comment, Dieu étant exclu, notre belle colonie a si peu prospéré. Ce n'est pas ainsi qu'avait été fondée celle du Canada, sous Louis XIV.

Les gouvernements de la République et de l'Empire, sans pousser les choses à cette extrémité, sont également restés hostiles à la dilatation du royaume de Jésus-Christ sur la terre africaine. La Révolution a peur de l'Evangile, et s'accommoderait mieux du Coran.

vénérée mémoire, et par son successeur Mgr Lavigerie. Il est vrai que la tourmente du 4 Septembre 1870 a réveillé, là autant et plus qu'ailleurs, tous les mauvais instincts, toutes les haines de la partie gangrenée de la population. Les communards du conseil municipal d'Alger ont chassé de leurs maisons les Frères des écoles et les Sœurs de la Charité, et menacent le reste.

Le Piémont.

Le Piémont, depuis la mort du roi Charles-Albert, auquel succéda, en 1849, son fils Victor-Emmanuel II, devenait pour l'univers un scandale. Gouverné par des ministres pleins de défiance et d'aversion pour tout ce qui tient à l'action catholique, il subissait chaque jour la pression mal dissimulée d'une impiété pharisaïque. Au mépris des concordats, et à l'exemple de la France et de l'Espagne dans leurs mauvais jours, les propriétés des couvents, les biens des séminaires eux-mêmes, furent successivement envahis, et l'archevêque de Turin banni pour avoir condamné ces violences sacrilèges et ces usurpations. Le clergé ne jouit plus du droit commun, dans un temps et dans un pays où la liberté possède tant de prétendus apôtres, et inscrit ses trompeuses formules en tête de la constitution politique.

Rétablissement de l'Empire Français. An 1852.

Un terrible échec, pourtant, attendait en France la Révolution, là où elle se croyait sûre d'un succès difinitif. Un coup d'État, le 2 décembre 1852, mit le pouvoir aux mains du prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République,

et, un an après, le gouvernement monarchique était rétabli sous le nom d'Empire Français. Ce n'était, du reste, qu'une forme particulière de la Révolution, ainsi que l'avait démontré le premier Empire. Le vrai principe royal et social n'est pas avec les Bonaparte. On allait en faire une nouvelle et désastreuse épreuve.

L'Église n'eut cependant point à se plaindre, à ce moment, du pouvoir nouveau; elle lui dut, au contraire, d'importantes réparations. L'église de Sainte-Geneviève à Paris, profanée par Louis-Philippe en personne en 1831, et restée depuis ce temps dans un déplorable abandon, fut rendue au culte et dotée de l'utile institution des *chapelains*, qui s'y doivent former pendant plusieurs années à la grande prédication. Les excès de la presse furent réprimés, la liberté de l'enseignement maintenue, le sort des prêtres des campagnes adouci, la dignité des évêques rehaussée, nos missionnaires protégés dans les pays barbares. La capitale de la Chine, conquise par nos armes, vit le signe de la rédemption se dresser dans ses murs; la Cochinchine fut réduite à son tour, et s'engagea à ne plus massacrer les apôtres que lui envoie l'Occident. Les ordres religieux fleurissent, les œuvres de charité s'étendent; les églises se réparent ou se rebâtissent sur presque tous les points de la France.

Guerre d'Italie. An 1859.

La guerre d'Italie, qui éclate en 1859, sous prétexte de secouer le joug de l'Autriche, amène malheureusement, par les convoitises du Piémont,

les plus tristes complications dans les affaires de l'Église et de l'Europe. Les États du Saint-Siège, ceux de Naples, de la Toscane, de Parme et de Modène, sont envahis, ravagés, incorporés violemment à un prétendu *royaume d'Italie*; les biens de l'Eglise sont confisqués, nombre de séminaires fermés, les évêques exilés, les temples sacrés profanés ou vendus. En vain une troupe de jeunes catholiques, venus de tous les points de l'univers, et de France particulièrement, s'enrôlent, sous le nom de *zouaves pontificaux*, au service du Saint-Siège, le Piémont lâche sur eux 60.000 hommes, et les égorge, plutôt qu'il ne les défait, à Castelfidardo près de Lorette, en septembre 1860. Un long cri d'horreur répondit à cet odieux massacre. Le Piémont n'en avance pas moins, s'empare des légations d'Ancône, de l'Ombrie, et avance toujours du côté de Rome, avec la complicité mal déguisée de Napoléon III et de son gouvernement, qui d'un seul mot pouvait arrêter cette nouvelle invasion de Lombards, semblables à ceux qu'avait broyés Pépin. Le général Garibaldi, à la tête d'une armée de 12.000 révolutionnaires levés de tous les points de l'Europe, s'avança à son tour sur Rome, mais fut battu à Mentana (3 novembre 1867) par les zouaves pontificaux, que vinrent appuyer les troupes françaises. La justice de Dieu allait bientôt avoir la parole, car il est écrit : *Nolite tangere christos meos*. L'épiscopat du monde catholique, après avoir flétri par ses mandements les sacrilèges

attentats de la Sardaigne, les avait condamnés plus solennellement dans la magnifique réunion du 8 juin 1862, à Rome, le jour de la Pentecôte. Une bulle d'excommunication fut lancée contre les auteurs, fauteurs et complices de ces excès et de ces usurpations : elle atteignait les complices les plus élevés, qui vainement feignirent de se laver les mains comme Pilate.

Immaculée-Conception.

Quelques années auparavant, le 8 décembre 1854, après avoir consulté tous les évêques catholiques par une encyclique datée de Gaète (le 2 février 1849), le pape Pie IX, entouré de 195 évêques, archevêques, patriarches ou cardinaux, avait défini dogmatiquement l'*Immaculée Conception* de la divine Marie. Le monde fit éclater sa joie, et les fidèles aimèrent à voir dans ces honneurs assurés à la Très-Sainte Vierge un gage de sa protection particulière au milieu des épreuves que subit l'Église, et pour celles qu'elle entrevoit dans l'avenir.

Zèle catholique.

En même temps, la Belgique combat énergiquement pour le maintien et la protection de sa foi, comme elle avait lutté naguère pour ses libertés religieuses. Elle entretient par ses aumônes la célèbre Université catholique de Louvain, appelle plusieurs fois à Malines les catholiques de tous les pays en congrès, et favorise la restauration des ordres religieux. D'autre part, ce petit royaume devient, depuis quelques années, comme le centre et le foyer de l'athéisme. La liberté révolutionnaire, toujours la même, s'y essaie à tous

les genres d'outrages et de persécutions contre le catholicisme; pendant que la Hollande protestante donne l'exemple du respect pour l'Église et ses ministres. Là, en effet, la liberté de conscience et de culte est entière; les conversions augmentent, les églises et les chapelles catholiques se bâtissent de toutes parts; on en compte seize à Amsterdam, presque autant à La Haye; l'Église janséniste, encore puissante il y a trente ans, dépérit sensiblement, et n'a plus que quelques milliers d'adhérents dispersés. — L'Allemagne voit se former plusieurs associations destinées à défendre, par la plume, par l'enseignement oral, par les fondations pieuses, l'honneur et les doctrines du catholicisme. — Il n'en est pas de même dans le Portugal, opprimé par une administration franc-maçonne, et où l'impiété n'hésita pas à décharger ses fureurs contre les Sœurs de la Charité elles-mêmes. Les congrégations religieuses sont proscrites, les colonies portugaises languissent faute de pasteurs. L'État y tient sous le joug évêques, curés, séminaires, fondations pieuses. Et cependant ces populations y restent profondément chrétiennes. — L'Angleterre compte déjà 600 églises ou chapelles catholiques, et plus de dix millions de fidèles, nombre dans lequel la ville de Londres seule entre pour 100.000. — En Autriche, un concordat signé en 1855, brisait les liens dont le joséphisme avait garrotté l'Eglise; mais, dix ans après, le courant anti-religieux qui semble dominer à Vienne le fait

supprimer, malgré les justes réclamations du Saint-Siège. — L'esprit public condamne en Suède les lois oppressives qui pèsent sur les catholiques; ces lois, tout récemment appliquées à de pauvres femmes converties, ne sont point abrogées encore. En Norwège, une première église catholique a été construite, à Christiania, et des missionnaires s'établissent dans le Finmarck. — L'Amérique du Nord est aussi, plus qu'à aucune autre époque, sillonnée de pieux apôtres, et cette partie du monde est aujourd'hui celle où le catholicisme fleurit avec le plus de liberté. Son influence commence à s'y faire sentir jusque dans les régions gouvernementales. — Le Mexique, délivré par les armes françaises d'une odieuse oppression, avait vu rentrer ses évêques exilés, et saluait des jours meilleurs, lorsque la trahison livre la personne du nouvel empereur, Maximilien d'Autriche, qui périt sous les balles du féroce président Juarez (1867). — La Suisse respire enfin, après la longue oppression par les radicaux, qui date de 1847. Fribourg, la plus opprimée, donne la première le signal et l'exemple de cette résurrection. Mais Bâle et Genève semblent vouloir revenir aux errements de la persécution, et y reviendront effectivement dans peu d'années. — Quant à la Russie, les espérances qu'on avait conçues du nouvel empereur Alexandre II ne se réalisent point, et l'infortunée Pologne, qui essaie de secouer un joug devenu insupportable à ses forces comme à sa conscience, voit massacrer ses

enfants, ses femmes, ses vieillards, ses citoyens de toutes les classes. Les sanglantes persécutions des Domitien, des Dioclétien et des Néron, sont égalées par les maîtres qui commandent à Saint-Pétersbourg. La Pologne agonise, défendue par un seul homme, le Pape, et la Révolution la voit périr sans émotion et sans regret, parce que la Pologne est catholique.

En Espagne (1868), l'œuvre de l'usurpation de 1833 est détruite par un soulèvement de prétoriens, dont les premiers décrets se dressent naturellement contre l'Église. Les religieux sont dépouillés et exilés, la société de Saint-Vincent-de-Paul supprimée, des centaines d'églises et de couvents condamnés à la démolition. La presse irréligieuse de Paris applaudit à ces exploits dignes des Vandales, et montre une fois de plus ce qu'entend l'école révolutionnaire par la liberté de conscience et le respect du droit. Un prince de Savoie, fils de Victor-Emmanuel, ose s'asseoir sur le trône de S. Ferdinand et de Philippe II (1870), mais pour peu de temps. La Révolution ne dévore-t-elle pas tout ce qu'elle touche? Amédée de Savoie est bientôt forcé de fuir (1873), sans que la situation de l'Espagne, privée de son roi légitime, s'améliore encore.

§ IV.
Concile du Vatican.
1869-1870.

Indiction du Concile.

LE 8 décembre 1869, les évêques du monde entier, convoqués par le Souverain-Pontife, ouvraient à Rome le dix-neuvième concile général, ou œcuménique, le plus solennel événement religieux de ce siècle. — « Il marquera, dit un écrivain, l'une de ces grandes étapes que fait la vérité dans sa marche à travers le temps; en fermant l'ère des progrès révolutionnaires, il ouvrira celle d'une nouvelle effusion de lumière et de grâce sur le monde, et signalera l'un des glorieux triomphes de la vérité et du bien sur l'erreur et le mal. »

La situation si grave où se trouve la société depuis l'invasion des plus fausses et par-là même des plus funestes doctrines, la nécessité de fixer plusieurs points de l'enseignement catholique et de la discipline générale, le besoin d'une entente commune entre les membres de l'épiscopat sur la conduite à tenir en face des assauts dont l'Église est aujourd'hui l'objet, avaient fait juger au Saint-Père que le moment était venu de réunir cette vénérable et sainte assemblée. Ses travaux furent suspendus au bout de quelques mois; mais Dieu permettra certainement qu'elle se termine un jour, pour sa gloire et pour le bien de son Église. Ce qui s'y fit est d'ailleurs, par lui-même, d'un intérêt capital.

Invités aussi, comme l'avaient été leurs prédécesseurs au second concile de Lyon et au concile de Florence, les évêques schismatiques d'Orient s'abstinrent de paraître. Un touchant appel adressé aux protestants et aux autres non-catholiques resta également sans effet. Nos frères séparés ont ainsi montré qu'ils ne cherchent point, avant tout, la paix et la vérité.

L'anti-Concile.

La bulle d'indiction est datée du 29 juin 1868, et, malgré l'opposition, la fureur même, du gouvernement usurpateur d'Italie, le concile put s'assembler paisiblement, pendant qu'un anti-concile d'athées et de libre-penseurs, convoqué à Naples, expirait dans le ridicule et l'inanité, inséparables d'écoles qui s'appuient sur la négation de Dieu, de l'Évangile, de la révélation, de l'homme aussi; car ils en sont venus, les insensés, à abjurer l'origine de l'humanité, et à vouloir descendre des singes par une transformation graduelle et accidentelle; eux-mêmes suffisant ainsi à châtier leur propre orgueil par le dernier des avilissements consenti.

Préparation des matières.

Les travaux préparatoires, immenses en pareil cas, commencèrent, dans toute la catholicité, dès le mois de juin 1868; à Rome, ils se concentrèrent dans des réunions de théologiens éminents, qui formèrent six commissions spéciales, placées sous la direction d'une commission de cardinaux. Cette congrégation était mise elle-même sous la haute direction du Pape, à qui venait tout aboutir, comme au centre, à la tête et au cœur de l'Église.

Ouverture du Concile.

La salle du concile s'ouvrait dans l'intérieur de la magnifique basilique de Saint-Pierre, dans l'une des nefs situées à droite du maître-autel. Un jubilé avait été publié, à la date du 11 avril précédent, pour attirer sur les Pères les bénédictions de Dieu. Le 27 novembre, paraissait une lettre apostolique portant le règlement et l'ordre à suivre dans les délibérations. Le 2 décembre, Pie IX tenait une assemblée pro-synodale, dans laquelle il prononça, devant les évêques et les cardinaux, une allocution touchante, pour les exhorter à l'emploi intrépide des armes spirituelles contre les erreurs contemporaines. « Que le Dieu miséricordieux et tout-puissant, dit-il, par l'intercession de la Vierge Immaculée, confirme de son puissant secours ces paroles de notre exhortation pontificale, sorties du fond de notre cœur; qu'il nous soit propice, afin qu'elle porte des fruits abondants. » — Le 8, au matin, le canon du château Saint-Ange annonçait à la ville éternelle le grand jour si longtemps attendu. Dès six heures, les trois nefs de la basilique se remplissaient d'une foule de fidèles, tous les abords regorgeaient de monde. On aperçut bientôt la procession solennelle des abbés, évêques, archevêques, primats, patriarches et cardinaux, précédant le Souverain-Pontife et se rendant à la salle conciliaire. Des prières furent récitées, le saint office célébré, et, après la prestation d'obédience par tous les Pères, le Pontife suprême prononça un nouveau discours, dans lequel il rappela les

maux pour lesquels le concile devait être un remède providentiel. — « Courage, vénérables frères. Puisez dans le Seigneur votre force, et, au nom de l'auguste Trinité, sanctifiés dans la vérité, ceints des armes de la lumière, enseignez avec nous la voie, la vérité et la vie, après lesquelles le genre humain, bouleversé par tant de calamités, ne peut que soupirer. » — Puis on chanta le *Veni Creator;* le décret d'ouverture fut promulgué. Le saint concile était ouvert. Le soir, la ville fut splendidement illuminée.

On compta 701 Pères présents pendant la durée du Concile ; le 23 décembre, il s'en trouvait environ 743. Quinze décédèrent dans cet intervalle, et plusieurs durent s'éloigner à cause de maladie, ou pour des affaires majeures.

Décrets du Concile.

Nous ne continuerons point de donner sur chaque session des détails qui nous entraîneraient au-delà des bornes de cet ouvrage élémentaire. Constatons seulement la fausseté des bruits, répandus par quelques journaux, sur de prétendues scènes de violence et de désordre à l'intérieur du concile. « Pour moi, écrit Mgr Manning archevêque de Westminster, qui ai, dès l'âge le plus reculé où se reportent mes souvenirs, assisté à des assemblées publiques de toute sorte, et spécialement à celles qui se tiennent chez nous, où elles passent pour l'emporter sur toutes les autres en gravité et en dignité, je suis en état, et dans l'obligation, de dire que je n'ai jamais vu tant de

calme, tant de respect de soi-même, tant de tolérance mutuelle, tant de courtoisie, tant de retenue, que dans les 89 sessions du concile du Vatican. »

Un seul point suscita une polémique assez vive, mais à l'extérieur et dans les délibérations privées. Il s'agissait de définir comme dogme de foi l'infaillibilité du Souverain-Pontife enseignant l'Église *ex cathedrâ.* Un certain nombre d'évêques, sans préjuger la question de fond, estimaient cette définition inopportune dans les circonstances où se trouvent l'Église et la société, et cherchèrent à faire prévaloir leur sentiment, en protestant qu'au reste ils se soumettraient aux décisions conciliaires. Le dogme ayant été proclamé, tous, en effet, reconnaissant la volonté de Dieu qui se manifestait authentiquement, donnèrent l'exemple de cette unité de foi et de cette humble et juste soumission qui sont la gloire et la force de l'Église. — Il n'en fut pas de même malheureusement, de quelques prêtres et de fidèles, en Allemagne surtout. Prétendant que le concile n'avait point été libre, ils refusèrent d'accepter le dogme de l'infaillibilité pontificale, et, sous le nom usurpé de *vieux-catholiques*, tentent encore aujourd'hui la formation d'une Église schismatique et hérétique. Comme si les vrais témoins de la liberté des Pères n'étaient pas les Pères eux-mêmes ! or, ils ont tous déclaré qu'aucune pression n'avait déterminé leurs votes. La cause est donc jugée sur ce chef, si même elle

avait besoin d'être discutée, et les prétentions des modernes protestants sont intolérables. Dieu frappera de stérilité leurs coupables efforts pour diviser de nouveau le troupeau de Jésus-Christ.

La constitution dogmatique *de Fide catholicâ* s'élève contre le rationalisme et le naturalisme, conjurés contre la révélation. Elle affirme l'existence de deux ordres de vérité : l'ordre de la nature, dans lequel l'existence de Dieu, source et fin des créatures, peut être certainement connue par le moyen des choses créées ; et l'ordre surnaturel, c'est-à-dire Dieu et son action sur l'humanité par la révélation et par la grâce. La communication des vérités surnaturelles faite à l'homme est cette *révélation*, laquelle est renfermée dans la parole de Dieu, écrite ou non écrite, ou dans la divine tradition, dont le dépôt est confié à l'Église. — C'est la doctrine même du concile de Trente.

En ce qui touche au Pape, le Concile établit que l'Église visible a été instituée pour préserver la double unité de foi et de communion, et Pierre en est le principe et le fondement. Pierre, à ce titre, possède la primauté sur les autres apôtres, et cette primauté lui a été conférée immédiatement et directement par Notre-Seigneur. Cette primauté, d'honneur et de juridiction, se perpétue dans la personne des Pontifes Romains, et elle n'est autre que la plénitude de pouvoir pour paître, diriger et gouverner l'Église entière. La définition affirme alors que le Souverain-Pontife,

lorsqu'il parle *ex cathedrâ*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine concernant la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue, en définissant la doctrine touchant la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife Romain sont irréformables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Église. — L'anathème est prononcé contre ceux qui enseigneraient une doctrine contraire.

Suspension du Concile.

Ces travaux accomplis, le saint concile fut prorogé au 11 novembre suivant. On était au mois de juillet. Il n'y eut pas cependant de suspension proprement dite; il y eut même encore quelques congrégations générales, et les diverses commissions continuèrent leurs études. Le 20 octobre suivant, à la suite des terribles événements de cette année 1870, le Pape publia une bulle suspendant pour un temps indéterminé le concile du Vatican.

La main de Dieu se faisait de nouveau sentir, par le déchaînement de la guerre et des passions anarchiques, sur une partie de cette Europe qui semble n'avoir plus d'oreilles que pour les faux prophètes, d'amour que pour l'erreur.

§ V.

Invasion de Rome.

Napoléon III.

LA Providence ne permet pas que l'Église soit impunément persécutée, et Napoléon III, à qui souvent les catholiques avaient prédit, pour un jour ou pour l'autre, le poids de la justice divine, en devait être, comme son oncle, un nouvel et éclatant exemple.

Les premières années du gouvernement de ce prince avaient réalisé, nous l'avons dit, une parole sortie de sa bouche : « Il est temps que les bons se rassurent, et que les méchants tremblent » ; mais bientôt le vieux levain révolutionnaire reparut. Associé aux *carbonari* d'Italie dans sa jeunesse, l'empereur s'était nourri des sophismes, des vues et des passions de ces sociétés maudites ; il ne sut jamais s'en guérir. Alors même que ses actes semblaient une déclaration de guerre à l'esprit démagogique, il en conservait les aspirations au fond du cœur, et caressait les plus dissolvantes utopies. Le côté moral des choses l'inquiétait peu ; le succès fut à peu près tout pour lui : et de-là cette doctrine de la reconnaissance des *faits accomplis*, accomplis scélératement ou non, qu'il tenta de faire inscrire dans le droit européen. On crut qu'il tuerait la Révolution : fils de la Révolution lui-même, on lui demandait un parricide ; il préféra se jeter dans les bras de sa mère. Grâce à lui, l'agitation

recommença en Italie. Pendant que le Piémont se mettait à la tête de l'armée des routiers et des anarchistes pour l'exploiter à son profit, Napoléon se fit son allié, son complice. De vaines paroles, des semblants de remontrances diplomatiques, le retrait simulé d'un ambassadeur, ne trompèrent personne : il y avait trop évidente connivence. A partir de cette date, 1859, tout se prit à déchoir. L'audace de la Révolution ne connut plus de limites en Italie ; en France, elle prépara sourdement les coups qu'elle devait porter de nouveau à la société et à l'Église. Une inquiétude générale s'emparait des esprits clairvoyants, et l'empereur, n'étant pas de ce nombre, continua de s'enfoncer dans le sentier où il devait se perdre, et nous avec lui. Pendant qu'on poursuivait les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, on imprimait une force nouvelle à la franc-maçonnerie ; les violences, les usurpations du garibaldisme et de l'emmanuélisme contre le Pape furent tolérées, favorisées ; la décomposition grandissait rapidement. — Une excommunication fut lancée : comme celle de 1809, méprisée par les politiques, elle devait avoir son effet pourtant.

Chute de l'Empire.

Terrifiés de l'avenir, les sages faisaient entendre des mots prophétiques, les chrétiens voyaient venir l'orage. Un point noir s'était montré au nord de l'Europe. Excitée par l'exemple du Piémont ; persuadée que, grâce aux nouveaux principes de morale païenne, la force prime le droit et que l'essentiel est de réussir, la Prusse

avait commis en Allemagne les mêmes envahissements, et laissait assez voir qu'elle avait les mêmes appétits. L'aveuglement de Napoléon III, juste châtiment de sa duplicité, ne put être dissipé par les avertissements, pas plus que par les principes élémentaires de la logique. Les clubs furent rouverts dans Paris ; la presse malfaisante recouvra toute licence ; un ministre de l'Instruction Publique put essayer sur la jeunesse les leçons de l'incrédulité : on sentait trembler le sol sous les pieds, comme en 1829, comme en 1848. A l'émotion universelle Napoléon, portant la main à son épée, répondait en souriant : « L'ordre matériel, j'en réponds ! » L'ordre moral, il n'y songeait pas. — Le 4 Septembre 1870 vient enrichir la liste des catastrophes de notre pays, pendant que la botte du Prussien le foule, le ravage, l'écrase, et ne se retire qu'en emportant nos trésors et deux de nos plus belles provinces, avec les honneurs de l'Empire d'Allemagne ressuscité.

Invasion de Rome. Le Piémont maçonnique n'attendait que nos malheurs pour consommer ses desseins. La chute de Napoléon III brisait la chimérique entrave d'un traité garantissant au souverain-pontife Rome et la partie minime de ses États qu'il possédait encore. Les armées de Victor-Emmanuel se ruent sur la ville sainte, y entrent par une brèche le 20 septembre 1870, proclament la déchéance du gouvernement pontifical, et confinent Pie IX dans son palais du Vatican.

Les puissances européennes souffrent en paix l'attentat sacrilège. Le Piémont perfectionne le système de ses déprédations, ferme quantité de maisons religieuses, confisque les palais apostoliques, les biens des communautés, attire à sa suite une légion de journalistes, et d'incrédules qui épouvantent la population si catholique de Rome. — Le 7 janvier 1878, Victor-Emmanuel allait rendre compte à Dieu de tous les attentats commis en son nom et avec sa participation directe. Prince que flétrira l'histoire, il est le premier et jusqu'à présent le seul roi légitime que l'on ait vu s'abandonner à la Révolution, lui offrir sa diplomatie, ses trésors, ses armées. Sa mort, presque soudaine, sans préparation, parut à tous un châtiment. Son fils Humbert Ier lui a succédé [1].

La Commune de Paris.

A peine délivrée des Prussiens, revenue au

1. Pour apprécier l'œuvre des sociétés secrètes, et de leur instrument le Piémont, il faut lire ce que, en avril 1881, à la Chambre des Députés italiens, déclarait M. Arbib, *député juif:* et cela dix ans après l'invasion. « Le royaume d'Italie, cette gloire des libéraux, n'est au » fond qu'une *usurpation* et une *mystification*. Les plébiscites ont été » accomplis sous le coup de la terreur, au milieu des troubles de la » guerre. L'Italie vraie, l'Italie réelle, est avec le Pape ; elle souffre » et espère avec lui. Voyez comme les églises sont remplies, tandis » que vos salles électorales demeurent désertes ! Bien que vous » n'ayez conféré le droit de vote qu'à un petit nombre de citoyens, » ceux-là même n'en font point usage : ils croient que vous représentez un gouvernement transitoire, condamné à disparaître. Interrogez l'Italie réelle, si vous l'osez ; demandez à chacun sa pensée : » et l'Italie réelle vous dira qu'elle n'est point avec vous, qu'elle ne » pactise pas avec la Révolution ; en un mot, qu'elle vous subit, mais » ne vous accepte pas... » On peut s'emparer d'une capitale, d'un État, du bien d'autrui : on n'usurpe pas de même les consciences : c'est l'honneur de l'humanité.

régime de la République, la France éprouve, elle aussi, toutes les horreurs de la guerre civile. Lyon devient un foyer de persécution, Marseille gémit sous les violences de quelques centaines de forcenés; Toulouse est aux mains de misérables proconsuls; Perpignan et presque tout le Midi respirent à peine, sous le marteau des oppressions et des saturnales démagogiques. Paris, où s'abat la Révolution cosmopolite, Paris, opprimé par des bandes sauvages, s'insurge contre l'Assemblée Nationale siégeant à Versailles, institue un gouvernement qui prend le nom de Commune, ferme et pille les églises, emprisonne les ministres de la religion, et fait régner pendant deux mois la terreur de 93. La capitale est pour la seconde fois assiégée, et, quand les insurgés qui l'occupent se voient refoulés par nos troupes, débusqués de leurs forts et de leurs barricades, ils incendient les monuments et massacrent leurs prisonniers. L'Église enregistre de nombreux martyrs: l'Archevêque de Paris, Mgr Darboy, l'une des plus nobles figures épiscopales de ce temps, tombe sous les coups des meurtriers, avec des curés, des vicaires, des religieux, jésuites, dominicains, picpussiens, et jusqu'à un séminariste de vingt ans! Le massacre devait avoir des proportions plus grandes encore, et l'incendie ne devait, dans la pensée de ces hommes, laisser de Paris qu'un monceau de cendres. Les communards, du reste, ne comprenaient pas qu'on essayât de les réduire. N'avait-on

pas, depuis quatre-vingts ans, établi en principe que l'insurrection est le plus saint des devoirs ? Ç'avait été, en particulier, la doctrine du président Thiers, qui reprenait possession, par la force, de Paris insurgé.

Là aboutissent donc cette civilisation tant vantée, cet adoucissement des mœurs, cette abondance de lumières, ce progrès radieux, dont une société pervertie, séparée de JÉSUS le Rédempteur par ses docteurs apostats, menait si haute estime et tirait tant de gloire !

§ VI.

Dernières années de Pie IX.

CEPENDANT l'Église continuait partout ses missions, ses créations charitables, et faisait sentir jusqu'aux extrémités du monde sa bienfaisante influence.

« La Suède, dit à bon droit M. Chantrel [1], ne reste protestante que parce qu'elle proscrit le catholicisme ; la Hollande se rapproche du centre de l'unité ; l'Allemagne sent de mieux en mieux ce qui lui manque. On peut dire que le protestantisme, comme hérésie, a cessé d'exister : ce qui lui reste de vie ne vient que de l'ignorance, des préjugés et de la haine ; ce n'est plus qu'un instrument de politique, qui n'est que trop souvent mis au service de la Révolution, et que

1. *Histoire contemporaine*, 14e édition, p. 678.

savent fort bien manier les chefs de la franc-maçonnerie. »

Les francs-maçons. La franc-maçonnerie, en effet, est devenue maîtresse des gouvernements de l'Europe. Elle compte de huit à dix millions d'adeptes, dont la plus grande partie ignorent le dernier mot de ces associations excommuniées par le Saint-Siège, mais paraissent prêts à le suivre quand il sera manifesté. La France, le Portugal, l'Italie, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre, subissent le joug des francs-maçons. Là est l'explication des attentats commis, des persécutions, souvent ineptes, élevées contre tout ce qui est catholique. Enlacés dans ces filets, des ministres qui ne manqueraient pas, peut-être, de bonnes intentions sont obligés d'accomplir iniquités sur iniquités. Car le fond de la franc-maçonnerie c'est la haine de Dieu, une haine froide, raisonnée, satanique ; son but, dont elle ne se cache guère, est la destruction du christianisme, qu'elle a jurée ; son moyen c'est la corruption du cœur, comme acheminant sûrement à celle de l'intelligence, et par suite à l'apostasie, d'abord individuelle, puis sociale. Tel est le secret de la guerre contre l'enseignement chrétien, contre les ordres religieux, contre toute vie chrétienne collective. — « Mais enfin, disait récemment à un ministre de la République Française l'un de nos évêques, où en voulez-vous venir? — A détruire l'idée chrétienne », répondit hardiment celui-ci. Toute la situation est dans

ces quatre mots. Il y a duel entre l'enfer et Jésus-Christ. Ce n'est pas Jésus-Christ qui succombera; mais les épreuves des justes, déjà terribles, peuvent augmenter encore jusqu'au jour de la délivrance.

Les Présidents.

L'illustre Pie IX voyait tous ces maux avec une douleur profonde. La France ne retrouva qu'une paix superficielle. Un grand courant portait l'Assemblée Nationale à sauver le pays en rappelant le roi Henri V, héritier de la monarchie légitime, chrétienne et française, seul capable de guérir ses plaies : les intrigues du président Thiers, néfaste agent de toutes les révolutions, qu'il prétendait pourtant endiguer à son profit, arrêtèrent ce patriotique mouvement. Renversé le 24 mai 1873, M. Thiers eut pour successeur le maréchal de Mac-Mahon, brave soldat, mais esprit sans portée, caractère étranger à toute fermeté, et de qui l'incurable nullité fit plus de mal peut-être que les roueries de celui qu'il remplaçait. Il alla de concession en concession, d'abandon en abandon, sans but, sans plan, dans le dédale d'une constitution républicaine provisoire votée pour sept ans. Un simulacre de résistance fut tenté au 16 mai 1877 : mal défini, mal conduit, entaché d'orléanisme, il aboutit à la démission du triste maréchal.

Un avocat médiocre et sans illustration, M. Jules Grévy, président de la Chambre des Députés, fut proclamé à la hâte président de la

République, et on l'entoura d'hommes jusque-là peu connus, la plupart antichrétiens. La guerre au Catholicisme s'accentue. Jamais la presse gouvernementale ne s'afficha aussi irréligieuse, la presse de bas étage aussi haineuse, aussi passionnée; la tribune publique, livrée aux aventuriers de la politique, retentit d'accusations aussi ineptes que violentes contre l'Église. La liberté d'enseignement est gravement atteinte; les aumôniers sont retirés à l'armée; la loi du Dimanche est abrogée, les Sœurs et les Frères chassés des écoles communales, les Sœurs de la Charité elles-mêmes renvoyées des hôpitaux, l'enseignement religieux aboli dans les écoles officielles; on dispute aux évêques et on leur enlève le tiers de leurs modiques ressources; enfin, les communautés de religieux sont envahies par la force, et leurs habitants dispersés [1]. Peu de temps auparavant, on avait rappelé de la Nouvelle-Calédonie les condamnés pour participation aux excès de la Commune de 1871. Le moment n'est pas venu de tracer en détail l'histoire de tous ces faits.

1. Voici les chiffres des religieux expulsés en vertu des décrets du 29 mars 1881.

2,464 *jésuites*; — 32 *barnabites*; — 406 *capucins*; — 4 *camaldules*; — 176 *carmes*; — 239 *bénédictins*; — 80 *basiliens*; — 18 *bernardins*; — 27 *chanoines de Latran*; — 75 *cisterciens*; — 91 PP. *de Saint-Bertin*; — 28 réguliers *de Saint-Sauveur*; — 12 de la Congrégation *de Saint-Thomas*; — 45 des *Enfants de Marie*; — 153 *eudistes*; — 168 *Frères de Saint-Jean-de-Dieu*; — 30 du *Refuge de Joseph*; — 41 Frères de *Saint-Pierre-ès-Liens*; — 53 des hospices *des Missions*; — 58 PP. *Missionnaires*; — 240 *Oblats*; — 68 PP. de

La société française renferme encore des chrétiens, elle n'est plus chrétienne officiellement. On peut l'affirmer en présence de l'angoisse qui pèse sur les consciences.

Apparitions de la Sainte Vierge.

Et pourtant, trois fois, depuis trente années, Marie a daigné apparaitre à ses serviteurs, et trois fois c'est le sol de la France qu'elle a choisi pour ces miséricordieuses manifestations. A la Salette le 19 septembre 1846, elle annonce des châtiments si l'on ne fait pénitence ; à Lourdes en 1858, elle nous invite à prier ; au Pont-Main en 1871, elle promet la délivrance si nous continuons nos supplications ardentes et humbles. En même temps, la ferveur catholique élève à Montmartre une basilique d'expiation dédiée au Sacré-Cœur. Il est donc permis d'espérer qu'un miracle de la main toute-puissante nous sauvera, et qu'un pays de bon sens comme le nôtre apercevra à la fin ses vrais intérêts, indissolublement liés à ceux de la foi.

---

l'Assomption ; — 170 PP. de la *Compagnie de Marie* ; — 20 de *Saint-Irénée* ; — 20 *maristes* ; — 20 de Notre-Dame-de-Sion ; — 3 prêtres *de la Sainte-Face* ; — 51 de *l'Immaculée-Conception* ; — 25 religieux de *Saint-Edem* ; — 1459 trappistes ; — 8 missionnaires de *Saint-François-de-Sales* ; — 120 *rédemptoristes* ; — 204 *dominicains* ; — 400 *franciscains* ; — 4 PP. *minimes* ; — 31 *passionnistes* ; — 10 *camilliens* ; — 9 PP. de la *Doctrine Chrétienne* ; — 14 PP. *somasques*, et 11 *trinitaires*. — Total : 7.023 victimes :

L'histoire enregistrera la noble conduite de l'élite de la magistrature, qui, sur tous les points de la France, protesta par sa démission. Les noms ont été conservés dans un document intitulé *le Livre d'Or de la Magistrature*.

En Belgique. En Belgique, pays si catholique, asservi lui aussi par la franc-maçonnerie, les épreuves ne sont pas moins cruelles, grâce au jeu de bascule des affaires publiques inauguré par le système parlementaire. L'enseignement chrétien y est poursuivi des haines de ministres impies, les œuvres de charité menacées à leur tour, le clergé montré à la multitude comme un ennemi. Les bons, heureusement, sont pleins de courage dans cette lutte, et défendent énergiquement la cause de la justice, principalement en ce qui touche l'enseignement et les écoles.

En Suisse. C'est la même extrémité en Suisse, où ceux qui ont abjuré toute croyance chrétienne se posent en fauteurs et protecteurs des hérétiques *vieux-catholiques*. — Des évêques ont été exilés, ceux de Bâle et de Genève. L'apaisement dont nous parlions plus haut ne s'est pas maintenu. La persécution sévit particulièrement aussi dans le Jura Suisse, naturellement au nom de la liberté, comme toujours, et au nom des droits de l'État, qui cependant n'eurent jamais de meilleurs défenseurs que les catholiques.

En Prusse. Il est inutile de rappeler tout ce que l'Église eut à souffrir en Prusse, à la suite de la guerre de 1870 : c'est de la pure oppression, dans laquelle évêques et autres pasteurs des âmes ont fait éclater un indomptable courage.

En Russie. En Russie, où la persécution contre les Polonais catholiques a fait tant de victimes, on voit

naître une secte abominable, celle des *nihilistes* (prédicateurs du néant), qui épouvantent le monde par leurs forfaits. Joseph de Maistre, dès 1801, prédisait que la progéniture de la Révolution en viendrait à ce dernier degré d'aberration sauvage. Après plusieurs attentats contre la personne de l'empereur, ces misérables finissent par assassiner Alexandre II, le 13 mars 1881. Quand donc les rois comprendront-ils que le danger des sociétés n'est point dans la religion véritable, mais dans les apostats qui la trahissent ?

En Italie.

Quant à l'Italie, elle s'enfonce de plus en plus dans les abîmes révolutionnaires, et peut-être dans celui d'une banqueroute prévue. Les biens confisqués aux communautés et institutions religieuses n'ont fait que doubler la misère générale. Tout est en souffrance, rien ne s'est affermi. On y voit se démontrer, comme en France et en Belgique, la vérité du mot écrit par Proudhon : — « Il faut que le catholicisme s'y résigne : l'œuvre suprême de la Révolution, c'est de l'abroger. » Mais il y a aussi une autre parole, et celle-là est de Dieu : *Il n'est ni sagesse, ni habileté, ni conseil, qui puisse tenir contre le Seigneur* (Prov. XXI, 30).

Election de Léon XIII.

Pie IX, après un long et glorieux pontificat, s'était endormi dans le Seigneur le 7 février 1878. « Il semble, dit un écrivain protestant, que le plus bel ornement du monde disparait ». Le conclave, assemblé immédiatement, ne dura

que deux jours. Le 20 février, les suffrages du Sacré-Collège se réunissaient sur le cardinal Joachim Pecci, archevêque de Pérouse, qui a pris le nom de Léon XIII. Le nouveau Pontife, remarquable autant par sa science profonde que par son éminente piété, a donné, dès le commencement de son règne, une vive impulsion aux études ecclésiastiques. Il est né à Carpineto (États-Romains) le 2 mars 1810.

Conversions parmi les Juifs.

Un grand fait providentiel à signaler en terminant, c'est le mouvement de conversion qui se produit parmi les Juifs depuis quarante ou cinquante ans. Francfort, qui, il y a trente ans, comptait dans son sein une quantité de familles juives distinguées par leur position sociale et leur instruction, les a vues venir au christianisme peu à peu, de sorte que cette société spéciale n'y existe plus. En Pologne et en Russie, le même fait est journellement constaté, en ce qui concerne du moins les familles marquantes et influentes. Pour ce qui est de l'Angleterre, les Israélites d'origine espagnole ont donné un exemple pareil. En France, il y a eu de nombreux et éclatants retours. L'*Œuvre de Notre-Dame de Sion*, fondée par l'abbé Ratisbonne, juif converti lui-même, a baptisé à elle seule près de sept cents israélites de toutes classes. Le journal les *Archives Israélites* s'en montrait naguère effrayé. Pour nous, enfants de la lumière, fils de Jésus-Christ, nous bénissons Dieu de cette nouvelle expansion

de ses miséricordes. N'a-t-elle pas été annoncée par les prophètes ?

§ VII.

Coup-d'œil sur l'état actuel de l'Église dans ses Missions.

Congrégations de missionnaires.

La divine parole, féconde comme le Dieu qui l'a prononcée, ne cesse de se répandre, grâce à un apostolat toujours renaissant, jusqu'aux extrémités du globe, dont elle doit amener tous les peuples au pied de la croix. Cette diffusion merveilleuse mérite quelques instants de méditation : car en aucun temps, nous le répétons, elle n'a été aussi éclatante que de nos jours. La vocation apostolique, conservée dans l'Église au sein des corporations religieuses et du clergé séculier, ayant trouvé, dans l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, des conditions de développement toutes nouvelles, a éclaté avec une force que rien ne peut arrêter. La maison des Missions-Etrangères qui, en 1822, ne comptait que vingt-huit membres, en a plus de cent aujourd'hui ; la congrégation de Saint-Lazare a porté le nombre de ses missionnaires européens de treize à cent trente d'abord, et à plus encore ces dernières années. La Compagnie de Jésus reprend sa place, et compte un grand nombre de prêtres voués à la conversion des infidèles. D'autres sociétés, formées depuis peu d'années, se consacrent au ministère de la parole, avec un zèle qui

promet d'égaler un jour la gloire des congrégations anciennes. Tels sont les Rédemptoristes, les Passionnistes, les Oblats de Turin qui desservent l'empire Birman, ceux de Marseille, la société du Sacré-Cœur-de-Marie pour le salut des nègres, celles des Maristes et de Picpus, qui se sont partagé, avec les Bénédictins anglais, les archipels de l'Océanie; celle des Missions-Africaines de Lyon, qui évangélisent le Dahomey et le Fezzan ; celle des Salésiens de Turin, à qui sont confiées des missions importantes dans le sud de l'Amérique. Il faut rappeler aussi les fondations destinées à perpétuer ce prosélytisme naissant : le séminaire établi en 1841, par les RR. PP. Capucins, à Rome, et celui que la piété du clergé irlandais a élevé auprès de Dublin. Et comment passer sous silence cet illustre collège de la Propagande, monument déjà ancien de la sollicitude des Souverains-Pontifes, où dans les solennités publiques on entend louer JÉSUS-CHRIST en quarante ou cinquante idiomes différents : comme si Dieu, qui sépara les langues pour confondre l'orgueil de Babel au temps du péché, avait voulu les rapprocher maintenant pour achever un édifice meilleur, et rassembler sous la loi de grâce la famille humaine réconciliée ?

Missions d'Europe. On a élevé des sanctuaires à Athènes, à Patras, dans toutes ces villes encore pleines de la mémoire des Apôtres. En même temps, l'Église

affermissait ses établissements dans les trois principautés de Servie, de Moldavie et de Valachie, et les pauvres Bulgares obtenaient enfin le droit de prier ensemble sous un toit. Mais c'était à Constantinople, à ce rendez-vous universel de l'Orient et de l'Occident, que la vérité devait jeter un éclat plus vif, propre à frapper tous les regards. Les catholiques arméniens, soutenus d'abord dans l'exil par les aumônes de leurs frères, sont arrachés aux vexations du patriarche schismatique et assemblés sous l'autorité d'un archevêque orthodoxe, par la médiation de la France. D'un autre côté, le vicaire apostolique du rite latin voit s'accroître son clergé, et se multiplier les institutions qui ravissent l'admiration des infidèles. Les missionnaires lazaristes ouvrent un collège où soixante jeunes gens trouvent tous les bienfaits d'une éducation européenne. Les Frères de la Doctrine Chrétienne reçoivent trois cents élèves de toutes religions; quatorze Sœurs de Charité, vouées au service des malades et à l'éducation des enfants, comptent dans leurs écoles près de 500 jeunes filles, et vont porter l'aumône secrète au foyer de l'indigent, sans distinction de croyance. Au commencement, les Turcs, étonnés de ces humbles femmes qui leur parlaient dans leur langue, pansaient leurs blessures, instruisaient leurs jeunes familles, leur demandaient si elles n'étaient pas des anges et si elles venaient du ciel. — Des lois nouvelles mettent les chrétiens sur le pied de l'égalité avec les

mahométans quant au culte et à la nationalité, et les rendent même admissibles à tous les emplois, au conseil d'Etat et aux écoles spéciales où l'on se forme aux fonctions publiques.

Asie. Un des principaux efforts de la prédication devait se porter vers cette vieille Asie où l'erreur résiste plus opiniâtrement, soutenue par la multitude des nations qui la professent, et par la puissance des empires qu'elle a fondés. Les missions catholiques s'y trouvent en présence de plusieurs sectes et de trois fausses religions : l'islamisme, à l'occident ; le brahmanisme, au centre ; à l'orient, le culte de Bouddha.

Asie occidentale. Toute la sollicitude de l'Église veille sur ces contrées, où elle a ses plus chers souvenirs. Elle ne peut oublier ni les collines de Jérusalem, ni la grotte de Pathmos, ni ces grands noms d'Antioche, de Smyrne et d'Ephèse, qui remplissent les annales des premiers siècles. Huit cents ans de séparation n'ont pas découragé son espoir. Une église imposante s'est élevée à Smyrne ; le siège de Polycarpe, honorablement restauré, s'entoure d'un clergé nombreux ; un collège s'ouvre par les soins de la congrégation de Picpus ; sept cents enfants viennent recevoir les leçons des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Sœurs de Charité. En même temps, on voit commencer le collège d'Antoura, les écoles de Damas, d'Alep, de Beyrouth, d'autres sur plusieurs points de la Mésopotamie et de la Perse. Cependant les Pères

de la Terre-Sainte, ces derniers successeurs des croisés, gardent leur poste au tombeau de Jésus-Christ : ils n'en rendront pas les clefs, et leur patience ne se lassera ni des avanies musulmanes ni des menées schismatiques, fussent-elles soutenues d'une puissance qui couvre de son patronage intéressé toutes les sectes ennemies du nom catholique. Les religieux carmes, dominicains, capucins, ont repris leurs hospices de Bagdad, de Mossul, d'Orfa, de Diarbékir et de Mardin : tandis que la Compagnie de Jésus relève ses missions de Syrie, et que les Pères servites vont porter l'Évangile jusqu'aux bords de la mer Rouge. Les travaux commencés se poursuivent avec concert sous les auspices de délégats apostoliques représentants du Saint-Siège auprès des peuples orientaux qui persévèrent dans la communion romaine. Ces peuples sont au nombre de six : les Maronites, dont le courage a égalé les malheurs ; les Grecs melchites, les Arméniens, les Syriens, les Chaldéens, tous avec leurs liturgies propres, respectées comme autant de monuments de l'unité du dogme au milieu de la variété du rite et de la discipline.

Asie centrale.

Au moment où le schisme et l'hérésie menaçaient les conquêtes de S. Francois Xavier, l'Esprit-Saint, qui avait conduit ce grand homme, prenait soin de son héritage. La création des vicariats apostoliques de Ceylan, de Madras et du Bengale, ajoutés à ceux de Malabar, de Bombay, d'Agra et de Pondichéry, a resserré

les liens de la hiérarchie religieuse, qui enlace la péninsule ; et la sollicitude épiscopale, fixée sur un plus grand nombre de provinces, y a multiplié les efforts et les œuvres. Tandis que les religieux de Saint-François se répandaient déjà dans les montagnes de l'Himalaya et se tenaient aux portes des royaumes du Nord, tandis que d'intrépides missionnaires, partis de la Chine, allaient jusqu'à la capitale du Thibet annoncer l'Évangile à ceux qui jamais ne l'avaient entendu ; tandis que le séminaire des Missions-Étrangères portait de cinq à vingt-cinq le nombre de ses prêtres dans la circonscription de Pondichéry, et que la foi déployait ses pompes dans la basilique de Meyssour, élevée par la libéralité d'un monarque indien, le clergé insuffisant de la province de Madras s'est recruté de missionnaires venus d'Irlande et d'Italie. La Compagnie de Jésus a fondé un collège florissant dans la grande ville de Calcuta ; ses prédicateurs parcourent la côte de la Pêcherie, rebâtissent les oratoires, rassemblent les néophytes dispersés. Les pêcheurs du cap Comorin, comme autrefois ceux de la Galilée, laissent leurs barques et leurs filets pour suivre la parole adressée du ciel aux hommes.

Asie orientale.

Au-delà du Gange, et jusqu'aux extrémités de l'Orient, l'idolâtrie s'est retranchée comme dans son dernier fort. Elle y a pris une forme savante, qui est la doctrine de Boudha ; elle a conservé un sacerdoce, des écoles, des lois, des gouverne-

ments, qui lui obéissent; elle s'entoure de murailles qu'elle ne laisse pas franchir, elle se défend avec toute l'énergie du désespoir, par la terreur, par le fer et par le feu. C'est là qu'un grand spectacle devait être donné au monde. Les sourdes menaces qui grondaient en 1822 ont éclaté, et on a pu croire que les chrétientés du Tongking et de la Cochinchine périraient par l'apostasie et par l'extermination. Cependant, au milieu des sanctuaires détruits et des monastères dispersés, l'église Annamite est restée debout, couronnée de l'auréole du martyre. On a revu ce que les annales des premiers siècles racontaient : les chrétiens devant le tribunal du proconsul; d'un côté, les idoles et l'encens; de l'autre, les verges et les haches des licteurs. On a vu de vieux évêques porter leur tête blanche aux bourreaux, et à leur suite les néophytes d'un peuple timide marcher à la mort d'un pas aussi ferme que les missionnaires européens. La mort, en décimant les rangs de l'apostolat, suscite les courages qui vont les réparer. — Sur une terre plus tranquille, les chrétientés de l'empire Birman sortent de leur immobilité : une nouvelle circonscription a divisé le royaume de Siam; le collège de Pulo-Pinang fait fleurir les lettres chrétiennes au milieu des archipels barbares. Siam a accordé la liberté des cultes. Le Japon est ouvert au commerce européen, et nos missionnaires accourent reprendre possession de cette terre dont les martyrs ont été si glorieusement

couronnés à Rome le 8 juin 1862. Mais le baptême du sang n'a pas manqué aux missions de la Chine ; le nombre des vicariats apostoliques porté de trois à dix ; l'empressement des prêtres espagnols, français, italiens ; la fondation de plusieurs écoles pour l'accroissement du clergé indigène ; la foi prêchée dans les camps des Mongols : tant de progrès obtenus en si peu d'années paraissent annoncer quelque chose de grand. L'Évangile est entré en Chine, comme le Sauveur dans le cénacle, les portes étant closes. Maintenant qu'elles sont forcées, il y fera entrer avec lui tous les bienfaits temporels qui l'accompagnent. Déjà l'île de Hong-Kong se couvre de pieux établissements. La croix qui s'élève au milieu de ses factoreries, les asiles fondés pour l'enfance et pour toutes les infirmités humaines, apprennent aux Chinois que l'Occident peut leur donner plus qu'il ne recevra d'eux. — Toutefois, si l'ouverture du Céleste-Empire semble commencer une ère pacifique, les échafauds se relèvent en Corée, afin de montrer que le sacrifice ne cesse pas dans l'Église de JÉSUS-CHRIST, et que le livre des actes des martyrs ne sera jamais fermé.

Afrique. La vérité chrétienne est redescendue sur le continent africain, qui semblait la repousser. La Papauté, qui connaît les moments de Dieu et les dispositions des peuples, a mis la main à l'œuvre, et déjà les colonies évangéliques cernent cette terre ingrate, l'entament de plusieurs côtés. Une

nouvelle délégation apostolique embrasse l'Égypte. Alexandrie voit s'ouvrir, par les soins des Lazaristes, un collège et une maison de Filles de la Charité ; les PP. Mineurs conservent leurs écoles et leurs hospices. Au milieu des humbles missions de Tunis, de Tripoli et de Maroc, le siège de S. Augustin se relève dans Alger, puis à Constantine et à Oran ; la croix a franchi l'Atlas ; elle est allée couronner les minarets des villes musulmanes jusqu'à Laghouat. Les Arabes du désert ne la maudissent plus, car ils savent tout ce qu'elle mène après elle de charité et de dévouement. Un évêque, entouré de huit de ses collègues, consacre la basilique restaurée d'Hippône, bénit la première pierre que les religieux de Cîteaux posent sur le champ de bataille de Staouëli pour y fonder un monastère de Trappistes, et voit se former autour de lui un clergé nombreux : 18 maisons d'éducation, de refuge, de secours, et 50 églises, abritent une population catholique de 130.000 âmes. En même temps, les noirs de la Sénégambie entendent la parole de deux prêtres de leur race ; un vicaire apostolique et vingt-cinq missionnaires évangélisent les deux Guinées. Les vicariats du Cap et de l'Ile de France assurent la perpétuité du sacerdoce dans les possessions de l'Angleterre. Enfin, la mission d'Abyssinie jette de nouvelles racines dans un sol qu'on avait cru plus rebelle. Plusieurs prêtres lazaristes, des frères, une chapelle, une école, quelques certaines de néophytes, ont été

les humbles commencements de cet ouvrage. Déjà les vieux ressentiments se dissipent; le nom de Rome est béni, et les Éthiopiens se tournent avec une curiosité pieuse vers cette chaire suprême qui ne les a pas oubliés. — L'intérieur, du côté des grands lacs Victoria et Nyanza, est évangélisé par la société des Missionnaires d'Alger fondée en 1868, et qui a aussi des établissements en Tunisie, dans la Tripolitaine, à Jérusalem et à Malte [1].

Amérique

Les missions américaines se partagent entre les États-Unis et le Texas d'un côté; de l'autre, les possessions anglaises et les colonies de la Hollande.

États-Unis.

Au milieu des périls qui environnaient les Églises naissantes des États-Unis, leurs évêques

---

1. Voici l'état présent (1881) des missions en Afrique.

Les fils de S. François sont dans la *Tunisie*, la *Tripolitaine*, l'*Égypte*, le pays des *Gallas*. — Les fils de S. Vincent de Paul (Lazaristes) dans *l'Abyssinie*; — les Pères-Blancs d'Alger au lac *Nyanza*; Les PP. du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie au *Zanguebar*, au *Congo*, en *Sénégambie*, au *Sénégal*; — Les Missions Africaines de Lyon sur les côtes meurtrières de la *Guinée*, au *Fezzan*, au *Dahomey*; — Les Missionnaires de Vérone, avec Mgr Comboni, dans les provinces récemment conquises au *Sud de l'Égypte*; — Les PP. de la Compagnie de Jésus à la grande île de *Madagascar* et sur les bords du *Zambèse*; les Oblats de Marie-Immaculée à *Natal*. — Le Clergé d'Irlande et d'Angleterre est dans la colonie du *Cap*; celui du Portugal au *Benguéla*, celui d'Espagne au *Maroc*; celui de France en *Algérie*.

En un mot, aucun point des trois côtes que baignent la Méditerranée, l'Océan Atlantique et l'Océan Indien, n'échappe à ce siège immense que la miséricorde divine semble disposer pour mettre un terme à la malédiction de la pauvre race de Cham; et on ne peut douter, à tous ces signes, que nous assisterons à l'un de ces grands événements par lesquels la Providence change la face des nations.

avaient tourné vers l'Europe leurs dernières espérances. L'œuvre de la Propagation de la Foi naquit surtout de leurs pieuses sollicitations. Tandis que la multitude croissante des émigrants couvrait le territoire et que les déserts devenaient des provinces, il fallait se hâter d'occuper un sol dont la valeur augmentait avec les habitants; il fallait que les établissements catholiques se multipliassent comme la population qu'ils devaient fixer. Avec les tributs volontaires de la France, de l'Irlande, de l'Allemagne et de l'Italie, les missionnaires, plus nombreux, se sont répandus dans les états de l'Union. Sous ce ciel étranger, les colonies des ordres religieux ont trouvé la paix. Dans cette même ville de Baltimore où, en 1790, le seul évêque de la république anglo-américaine se trouvait heureux de rassembler un synode de vingt-cinq prêtres, dans cette ville qui, devenue métropole, ne comptait encore autour d'elle, en 1831, que 9 diocèses et 232 ecclésiastiques, on a vu le Concile provincial de 1843 réunir les titulaires ou les représentants de 16 évêchés, demander l'érection de 4 nouveaux sièges, et ranger sous sa discipline 1.800 prêtres, un nombre considérable de missionnaires, d'écoles, d'asiles, de communautés religieuses, et un peuple enfin de 1.500.000 catholiques. Pendant que, dans les grandes villes du littoral, une prédication savante attire les hérétiques autour des chaires, les Réductions du Paraguay commencent à refleurir au pied des montagnes Rocheuses;

des prêtres de la Compagnie de JÉSUS y portent l'Evangile. Les Potowattonies, les Têtes-Plates, les Cœurs-d'Alène, ont déposé leur casse-têtes pour recevoir le baptême des chrétiens, et les députations de trente peuplades sauvages demandent « la prière qui rend l'homme bon » sur la terre, et l'eau qui lui fait voir le grand » Esprit dans le ciel. »[1]

Texas. Les mêmes bienfaits s'étendent à la république du Texas, où les missions des Lazaristes, érigées en vicariat apostolique, élargissent leur cercle et rallient les fidèles dispersés.

Colonies anglaises. Les colonies du Nord, longtemps réduites au seul évêché de Québec, soumises aux mesures intolérantes que l'hérésie avait fait prévaloir, ont vu commencer enfin des temps plus heureux : six diocèses et deux vicariats apostoliques partagent maintenant le Canada et ses dépendances.

---

1. Voici quel était, en 1875, l'état du Catholicisme aux États-Unis :

Les diocèses sont au nombre de 56. Les plus importants sont : celui de *New-York*, qui compte 600.000 catholiques, 139 églises paroissiales, 35 églises ou chapelles succursales, 300 prêtres, 71 étudiants en théologie et 50 écoles avec 30.000 élèves ; — celui de *Cincinati*, dans lequel la population catholique s'élève à 300.000 ; les églises paroissiales sont au nombre de 192, les églises succursales au nombre de 78 ; on y compte, en outre, 160 prêtres, 143 étudiants en théologie et 155 écoles avec 24.700 élèves ; — celui du *Chicago* : 300.000 catholiques, 310 églises ou chapelles, 196 prêtres et 92 écoles catholiques. — Puis viennent ceux de *Saint-Louis*, de *la Nouvelle Orléans* et de *Philadelphie*, avec une population catholique de 250.000 habitants chacun.

Le nombre des catholiques, sur tout le territoire des Etats-Unis, s'élève à 6.287.000. — Au *Canada*, le nombre des catholiques est de 1.800.000, parmi lesquels sont compris 50 à 60.000 Indiens.

Parmi les fondations nouvelles qui font l'espoir et la consolation de nos frères, il faut citer les sièges épiscopaux de Toronto et de Saint-Albert, aux extrémités où le chasseur ne rencontrait que les hameaux des tribus païennes. La population catholique, portée à 50.000 âmes, s'accroit chaque jour par les abjurations des sectaires et par le baptême des infidèles. — En 1832, le vicaire apostolique de Terre-Neuve n'avait que 3 prêtres; jamais le sacrifice des autels ne s'était offert dans les villages éloignés : maintenant, 25 missionnaires, 37 églises, 24 écoles, ne laissent plus aucun lieu où la foi n'ait sa lumière, et le catholicisme, professé par les trois quarts des habitants, paraît devoir rester maitre de cette grande île, dont les pêcheries attirent les vaisseaux de tout l'univers. — Dans les établissements du Midi, citons les vicariats apostoliques de la Jamaïque, de la Guyane anglaise et de la Trinité. Les Antilles anglaises, qui en 1820 ne comptaient que 12 ecclésiastiques, en ont présentement plus de 70; 50 églises ou chapelles, 1 collège, des écoles nombreuses, se sont élevées pour satisfaire aux besoins spirituels de 150.000 catholiques, et la foi presque éteinte renait dans les îles de Grenade, de Sainte-Lucie, de La Dominique et de Saint-Vincent.

Depuis quelques années, l'Amérique de l'extrême Sud a pour l'évangéliser la congrégation des Salésiens, fondée à Turin par le prêtre Jean Bosco, l'un des hommes les plus merveilleux de ce siècle, et qui, sans autres ressources que

celles de l'aumône, a réuni dans ses diverses maisons de France et de l'Italie jusqu'à 80.000 orphelins à la fois. Les Salésiens sont entrés en Patagonie, parmi les cannibales, et leurs premiers succès, en 1880, permettent d'augurer pour ces tristes contrées le triomphe prochain des divines miséricordes.

Les deux vicariats récemment érigés pour les colonies hollandaises de Curaçao et de Surinam ne promettent pas moins de consolations.

Océanie. En finissant cette rapide exploration des missions catholiques, notre vue se reposera sur l'Océanie; et nous en parlerons moins longuement parce que les événements y parlent davantage. L'Australie, qui ne semblait destinée qu'à servir de bagne aux malfaiteurs de l'empire britannique, et qui, en 1820, était encore sans autel et sans prêtre, est devenue une province ecclésiastique où l'on compte l'archevêché de Sidney, les évêchés d'Adélaïde et d'Hobarttown, une église métropolitaine, le plus bel édifice religieux des terres australes, plus de 25 chapelles, 31 écoles, plus de 100 prêtres, partagés entre le soin de la population civile et des colonies pénales, et le ministère de la prédication parmi les sauvages de la Nouvelle-Hollande, la dernière et la plus dégradée des familles humaines. Mais ce que nous n'essaierons pas de décrire, nous contentant d'en bénir Dieu, ce sont les archipels ouverts à la foi, et les écueils dont nos pères ne

savaient pas le nom se couvrant d'une race nouvelle de chrétiens ; ce sont les trois vicariats de la Polynésie orientale, centrale et occidentale, évangélisés par les prêtres Maristes et ceux de Picpus; les églises de Gambier et de Wallis renouvelant l'innocence et la ferveur des premiers siècles; plus de 50 prêtres, plus de 40 églises; 30.000 chrétiens, 50.000 catéchumènes sur ces rivages inhospitaliers où le navigateur, il y a cinquante ans, ne voyait que les feux allumés par des barbares attendant le naufrage pour piller le navire et dévorer les matelots.

Réflexion

Telle est donc cette admirable puissance de l'Église, qui, au moment où les impies prédisaient à grand bruit sa mort, couvre l'univers de ses prêtres et se fait entendre sur toute plage où régna l'erreur!

« Nommez, s'écrie un écrivain catholique, » nommez un point du globe, une île perdue » au milieu des océans les plus éloignés, qui » n'ait reçu naguère la visite de quelqu'un de » ces apôtres. Sur quels bords reculés et terri» bles ont-ils craint d'aller publier sa grandeur » et répandre leur sang? Honneur à leur zèle! » Depuis les montagnes glacées de l'Amérique » septentrionale jusqu'aux plaines brûlantes arro» sées par le Gange, depuis les îles de l'Océanie » jusqu'à la Corée, depuis le Thibet jusqu'au cap » de Bonne-Espérance, l'arbre de vie planté au

» sommet du Calvaire étend ses rameaux bien-
» faisants, et présente à toutes les tribus de la
» race humaine ses fruits d'immortalité. » —
» Oui, continue un autre écrivain, tous les catho-
» liques, sans distinction d'âge, de sexe, de con-
» dition, transformés en apôtres, se donnent la
» main comme pour livrer un dernier assaut à
» l'enfer, et faire retentir dans les coins les plus
» ignorés du globe la grande nouvelle publiée,
» il y a dix-huit siècles : *Gloire à Dieu au plus*
» *haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes*
» *de bonne volonté*. La croix achève sa course; et,
» l'heure inconnue à tous les humains venant à
» sonner, elle peut monter radieuse au plus
» haut des cieux pour éclairer le réveil des
» innombrables générations enfouies dans la
» poussière. Si, dans l'immense postérité d'Adam,
» beaucoup demandent quel est cet astre nou-
» veau qui a remplacé les soleils anciens, il y aura
» dans chaque tribu, dans chaque langue, des
» hommes pour leur dire : C'est l'étendard du
» grand roi qui va nous juger. Malheur à vous
» qui n'avez rien fait pour le connaître! mais
» mille fois malheur à ceux d'entre nous qui,
» l'ayant connu, ont refusé de le suivre ! »

Quelles que soient donc les difficultés et les malheurs des temps, l'Église, forte des divines promesses, forte de son passé, forte de ses dernières victoires, ira au-devant de cette transformation nouvelle des sociétés qui est le grand labeur de ce siècle. Toujours on la verra sur la

terre, fidèle à sa mission, consoler, bénir, protéger et sauver, dans l'éclat de ses triomphes comme au sein des persécutions et des épreuves. Là est sa vie, là est sa gloire, là est son immortalité.



Conclusion.

AVANT de se séparer pour annoncer l'Évangile aux nations, les Apôtres dressèrent un symbole ou formule de profession de foi, qui, en fixant les principaux points de notre croyance, marque en même temps les signes distinctifs auxquels on peut reconnaître la véritable église qu'ils ont fondée. Elle doit être *Sainte*, *Catholique*. Le concile de Nicée, développant ce symbole avec l'autorité infaillible que lui donnait le Saint-Esprit, a ajouté deux autres caractères renfermés implicitement dans les premiers, c'est-à-dire l'*Unité* et l'*Apostolicité*. Or, aujourd'hui que plusieurs sectes prétendent être la véritable église à l'exclusion l'une de l'autre, une seule chose est à faire : examiner leurs titres, et s'assurer laquelle possède les marques indiquées dans le symbole.

Si nous prenons d'abord la note de *Sainteté*, quelle autre que l'Église Catholique peut la revendiquer ? Quelle autre a formé des saints comparables aux siens ? Tout ce que l'histoire nous rapporte des austérités des solitaires et des anachorètes, des travaux et du dévouement des missionnaires, de la pureté des vierges, de la constance des

martyrs, de la charité des Vincent de Paul, tout cela se trouve dans son sein et nulle part ailleurs. C'est elle qui a peuplé le ciel des intercesseurs que nous vénérons sur la terre; la plupart de ceux-mêmes que l'erreur honore comme des serviteurs et des amis de Dieu ont été ses enfants les plus attachés. Elle seule, de nos jours, excite les plus généreux desseins, couvre les mers de ses apôtres, remplit les déserts de ses pénitents, étonne et sauve les villes et les peuples par ses institutions pleines de l'esprit de JÉSUS-CHRIST, par la perfection qu'elle établit au fond du cœur d'une infinité de chrétiens.

Son *Unité* n'est pas moins incontestable. La vérité est nécessairement une, comme Dieu dont elle émane. Mais quelle autre église se présentera à côté d'elle ? Serait-ce le protestantisme, divisé en mille fractions ennemies, en communions sans nombre qui diffèrent entre elles sur les points les plus essentiels ? Les catholiques, au contraire, s'accordent tous à professer la même doctrine, à recevoir les mêmes sacrements, à reconnaître le même chef. — Toutes les autres religions ont conservé le nom de ceux qui les ont établies : les luthériens, les calvinistes, et avant eux les ariens, les macédoniens, les eutychéens, n'ont commencé

à exister qu'avec Luther, Calvin, Arius, Macédonius, Eutychès. L'église schismatique grecque ne date que de Photius et de Michel Cérulaire. Mais, pour l'Église catholique, elle remonte sans interruption jusqu'aux Apôtres ; elle les regarde comme ses fondateurs, elle n'a point reçu d'autre doctrine que la leur : elle est donc *Apostolique*, et elle l'est seule.

JÉSUS-CHRIST a promis que son règne s'étendrait par toute la terre, que l'Évangile serait prêché dans le monde entier : c'est la marque appelée *Catholicité*, ou universalité. Or, à qui cette marque appartient-elle ? Ce n'est point à l'église grecque, resserrée sur un point du globe ; ce n'est point aux sectes protestantes, puisque, malgré le grand nombre de ceux qui se disent réformés, il y en a si peu qui aient une même foi et qui obéissent au même chef. Les anglicans pensent autrement que les calvinistes de France, ceux-ci autrement encore que les luthériens d'Allemagne, ces derniers d'une tout autre manière que les protestants américains ; en sorte qu'il est impossible de fixer une société véritable qui puisse être appelée l'église protestante, et qui ait dans tous les pays du monde de nombreux disciples. A l'Église Catholique seule il appartient d'être répandue

suivant la promesse du Sauveur ; et non seulement elle a sous ses lois la plus grande partie de l'Europe civilisée et de l'Amérique, mais il n'y a pas une contrée du monde où elle n'ait des enfants. Son nom d'*Église Catholique*, sous lequel elle est exclusivement connue, témoigne que c'est l'Église universelle, la grande Église, l'arche sainte donnée en gage de salut à tous les peuples de l'univers.

JÉSUS-CHRIST, en établissant S. Pierre chef de cette Église, lui promettait que l'enfer ne prévaudrait point contre elle, qu'elle subsisterait jusqu'à la fin des siècles. Que voyons-nous autre chose dans l'histoire, que l'accomplissement de cette parole en faveur de l'Église Catholique ? C'est en vain que dès les premiers siècles toutes les hérésies sont venues fondre sur elle, elle en a triomphé comme elle avait triomphé de la rage des tyrans. Les ariens, qui ont rempli le monde chrétien de leurs erreurs, ont disparu au moment où ils semblaient devoir ruiner à jamais la foi ; il en a été ainsi de toutes les fausses églises : elles ont cédé devant la véritable ; le protestantisme lui-même disparaît tous les jours ; il se débat vainement dans sa longue agonie. L'Église demeure

debout et inébranlable. Sûre des promesses de son divin Fondateur, elle laisse gronder les tempêtes et s'écouler les siècles. Sur ce roc, affermi par la main même de Dieu, vient se briser l'enfer. Non, elle ne périra pas ; elle est immortelle comme le Dieu qu'elle adore. A nous donc, ses enfants, de bénir la Providence de nous l'avoir donnée pour mère, à nous de suivre fidèlement la route du ciel où elle nous a introduits, et où, seule, elle saura nous guider d'une main sûre et puissante.

FIN.

Table chronologique.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

ANNÉE DE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	Evénements principaux; ordres religieux; Evêques illustres; Hérésies, etc. — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
14	Tibère.	S. Pierre.	66	Conversion de S. Paul, 34.	S. Étienne, 33.
37	Caligula.			Evangile de S. Matthieu, 36. — Vocation du centurion Corneille, 39. — Concile de Jérusalem, 50. — *Première persécution générale*, 64. — Simon le Magicien, 65. — Ruine de Jérusalem, 70.	
41	Claude Ier.				S. Jacques-le-Majeur, 44.
54	Néron.	S. Lin.	67		
69	Galba, Othon, Vitellius.				S. Jacques-le-Mineur, 62.
70	Vespasien.				
79	Titus.				
81	Domitien.	S. Clet.	90	*Seconde persécution*, sous Domitien, 95.	
96	Nerva.			Evangile de S. Jean, 97.	
98	Trajan.	S. Clément Ier.	100	*Troisième persécution*, sous Trajan, 106.	S. Ignace d'Antioche, 107.
117	Adrien.	S. Anaclet.	112		S. Siméon, 107.
		S. Evariste.	121		
138	Antonin	S. Alexandre Ier.	132		
		S. Sixte Ier.	142		
		S. Télesphore.	154		
161	Marc-Aurèle.	S. Hygin.	158		
		S. Pie Ier.	167	Apologie de S. Justin, 150.	
				Quatrième persée., sous Marc-Aurèle, 166.	S. Polycarpe, 166.
180	Commode.	S. Anicet.	175	Montanistes, 171. — Légion Fulminante, 174.	S. Justin, 167. S. Pothin, 177.

191	ertinax.	S. Soter.	182	Mission aux Indes, 189.	S. Symphorien, 179.
193	Didius-Julianus.	S. Eleuthère.	193		
193	Septime-Sévère.	S. Victor Ier.	203	*Cinquième persécution*, sous Septime-Sévère, 202.	
211	Caracalla et Géta.	S. Zéphyrin.	220		S. Irénée, 203
218	Macrin.			Clément d'Alexandrie, 220.	Sainte Perpétue, 206.
218	Héliogabale.				Sainte Félicité, 206.
222	Alexandre-Sévère	S. Calixte Ier.	223		S. Hilarion, 229.
235	Maximin.	S. Urbain Ier.	233		
238	Gordien.	S. Pontien.	238	*Sixième persécution*, sous Maximin, 235.	S. Grégoire Thaumat., 231.
244	Philippe.	S. Anthère.	239	Mission dans les Gaules, 245.	
249	Décius.	S. Fabien.	253	Tertullien, 245.	
253	Gallus, Emilien.	S. Corneille.	255	*Septième persécution*, sous Décius, 249.	
253	Valérien.	S. Lucius.	257	Schisme des Novatiens, 251.	
260	Gallien.	S. Etienne Ier.	260	Origène, 253.	
		S. Sixte II.	261	*Huitième persécution*, sous Valérien, 257.	S. Cyprien. 258.
268	Claude II.	S. Denys.	272		
270	Aurélien.	S. Félix.	275	*Neuvième persécution*, sous Aurélien, 275.	
275	Tacite.	S. Eutychien.	283	Manichéens, 277.	
276	Probus.	S. Caïus.	296		
282	Carus, Carin et Numérien.				
284	Dioclétien et Maximien.	S. Marcellin.	304	*Dixième persécution*, sous Dioclétien, 303.	S. Sébastien, 298.
					S. Vincent, 304.
306	Constance-Chlore	S. Marcel.	309	Légion Thébaine, 304.	
	et Galère.	S. Eusèbe.	311	Conversion de Constantin-le-Grand, 313.	
312	Constantin.	S. Melchiade.	314	Donatistes, 314. – Ariens, 319.	
		S. Sylvestre Ier.	337	*Premier concile général*, à Nicée, 325.	
337	Constance *et ses*	S. Marc.	340	Invention de la Sainte Croix, 326.	S. Paul ermite, 341.
	frères.	S. Jules Ier.	352	Conversion des Ethiopiens, 330.	S. Antoine, 356.
361	Julien-l'Apostat.			Persécution des Ariens, 337. — Persé-	
363	Jovien.	Libère.	363	cution de Sapor. 340.	S. Athanase, 375.

ANNÉE DE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	Evénements principaux; Ordres religieux; Evêques illustres; Hérésies, etc. — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
364	Valentinien et Valens.	S. Félix II.	365	Osius, 357. — Persécution de Julien, 361.	S. Basile, 379.
		S. Damase.	384	Macédoniens, 360. — *Second concile général*, à Constantinople, 381.	
375	Gratien et Valentinien II.			Traduction de la Vulgate, 383.	S. Grégoire de Nazianze, 389.
379	Théodose-le-Grand				
395	Arcadius et Honorius.	S. Sirice.	398	Théodose, 395.	S. Ambroise, 398.
		S. Anastase Ier.	402	Missions chez les Scythes, 399.	S. Martin, 400.
		S. Innocent Ier.	417	Pélagiens, 412.	S. Chrysostôme, 407.
		S. Zozime.	418	Nestoriens, 420.	S. Jérôme, 420.
425	Valentinien III, *en Occident.*	S. Boniface Ier.	423	*Troisième concile général*, à Ephèse, 431.	S. Augustin, 430.
		S. Célestin Ier.	432	Eutychéens, 448.	S. Cyrille d'Alexand., 444.
475	Romulus-Augustule.	S. Sixte III.	440	*Quatrième concile général*, à Chalcédoine, 451.	S. Siméon Stylite, 461.
	Destruction de l'Empire Romain d'Occident.	S. Léon Ier le Grand.	461	Persécution des Vandales en Afrique, 457.	
		S. Hilaire.	468		
		S. Simplicius.	483		
	Empereurs d'Orient				
	Zénon.				
491	Anastase Ier.	S. Félix III.	492		
		S. Gélase Ier.	496	Conversion de Clovis, 496.	

518	Justin Ier.	Hormisdas.	523	Concile d'Orange, 529.	
527	Justinien Ier.	S. Jean Ier.	526	Fondation du Mont-Cassin, 525.	
					S. Benoît, 530.
		S. Félix IV.	530		
		Boniface II.	532		S. Remy, 530.
		Jean II.	535		
		S. Agapet.	536		
		Sylvère.	536	*Cinquième concile général*, second de	Ste Clotilde, 545.
		Vigile.	555	Constantinople, 553.	
565	Justin II.	Pélage Ier.	560	Conversion des Visigoths, 558.	
		Jean III.	573	Conversion des Anglais, 596.	
578	Tibère II.	Benoît Ier.	578		
582	Phocas.	Pélage II.	590		
		S. Grégoire Ier le			S. Augustin de Cantorbé-
		Grand.	604		ry, 607.
		Sabinien.	606		
610	Héraclius.	S. Boniface III.	607		
		S. Boniface IV.	615		S. Jean-l'Aumônier, 616.
		S. Dieudonné Ier.	619		
		Boniface V.	625	Fuite de Mahomet, 622.	
		Honorius Ier.	638	Exaltation de la sainte Croix, 628.	
641	Constant II.	Séverin.	640	Monothélites, 630.	
		Jean IV.	642	Mission dans les Pays-Bas, 648.	
		Théodore Ier.	649		Sainte Gertrude, abbesse
		S. Martin Ier.	655		de Nivelles, 659.
668	Constantin III	S. Eugène Ier.	656		S. Maxime de Constanti-
	(Pogonat).	S. Vitalien.	672		nople, 662.
		Dieudonné II.	676		S. Eloi, 663.
		Domnus Ier.	678	*Sixième concile général*, troisième de	
		S. Agathon.	682	Constantinople, 680.	

ANNÉE DE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	**Evénements principaux; Ordres religieux; Evêques illustres; Hérésies, etc.** — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
		S. Léon II.	683		Ste Bathilde, 680.
		S. Benoît II.	684		S. Ouen de Rouen, 683.
685	Justinien II.	Jean V.	686		
		Conon.	687	Mission en Frise, 690.	
		S. Sergius I.	701		S. Merry, abbé, 700.
		Jean VI.	705		S. Honoré d'Amiens, 700.
711	Léon III l'Isau-	Jean VII.	707		
	rien.	Sisinnius.	708	Maures en Espagne, 711.	S. Landry de Paris, 710.
		Constantin.	715	Conversion des Allemands, 723.	Ste Gudule, 712.
741	Constantin IV Co-	S. Grégoire II.	731		
	pronyme.	S. Grégoire III.	741	Iconoclastes, 737.	
		S. Zacharie.	752	Patrimoine de S. Pierre, 755.	S. Boniface de Mayence,
775	Léon IV.	Etienne II, *mort*			755.
		avant d'être sacré.	752	Persécution des Iconoclastes, 766.	
		Etienne III.	757	*Septième concile général*, second de Nicée,	S. Jean Damascène, 780.
780	Irène.	S. Paul Ier.	767	787.	
		Etienne IV.	771	Conversion des Saxons, 778.	
		Adrien Ier.	795	Couronnement de Charlemagne, 800.	
802	Nicéphore.	S. Léon III.	816	Grand hôpital de Paris, 810.	
811	Staurace.	Etienne V.	817	Conversion des Danois, 826.	
820	Michel II.	S. Pascal Ier.	824	Conversion des Suédois, 830.	
829	Théophile.	Eugène II.	827	Conversion des Russes, 844.	
		Valentin.	827		S. Raban-Maur de Mayen-

		Sergius II.	847	Conversion des Bulgares, 855.	S. Anscaire de Hambourg, 865.
		S. Léon IV.	855		
		Benoît III.	858	*Huitième concile général*, quatrième de Constantinople, 869.	S. Adon de Vienne, 875.
867	Basile.	S. Nicolas Ier.	867		
		Adrien II.	872		
		Jean VIII.	882	Conversion de la Bohême, 880.	
886	Léon VI.	Martin II.	884	Hincmar, archevêque de Reims, 882.	S. Ignace, patriarche de Constantinople, 877.
		Adrien III.	885		
		Etienne VI.	891	Photius, 891.	
		Formose.	896		
		Boniface VI.	896		
		Etienne VII.	898		
		Romain.	898		
		Théodore II.	898		
		Jean IX.	900		
		Benoît IV.	903	Fondation de l'ordre de Cluny, 910.	S. Bernon, 910.
		Léon V.	903		
		Christophe.	904		
912	Constantin VII Porphyrogénète.	Sergius III.	911	Conversion des Normands, 910.	B. Notker de Saint-Gall, 912.
		Anastase III.	913		
		Landon.	914		
		Jean X.	928		
		Léon VI.	929		
		Etienne VIII.	931		S. Wenceslas de Bohême, 936.
		Jean XI.	936		
		Léon VII.	939		
		Etienne IX.	942		S. Odon de Cluny, 942.
		Martin III.	946		
959	Romain II.	Agapet II.	956	Persécut. par les Maures en Espagne, 950.	S. Brunon, 961.
963	Nicéphore Phocas	Jean XII.	964	Conversion de la Pologne, 964.	S. Odon d'Angleterre, 961.

ANNÉE DE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	Evénements principaux; Ordres religieux; Evêques illustres : Hérésies, etc. — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
		Benoît V.	965	Flodoard, 966.	S. Edouard, roi d'Angleterre, 978.
969	Jean Zimiscès.	Jean XIII.	972		
		Benoît VI.	973		
		Domnus II.	973		
975	Basile II *le Jeune* et Constantin IX.	Benoît VII.	984		
		Jean XIV.	985		
		Boniface VII.	985		
		Jean XV.	996		S. Dunstan de Cantorbéry, 988.
		Jean XVI.	996		
		Grégoire V.	999	Conversion des Hongrois, 1001.	Ste Adélaïde, impératrice, 999.
		Jean XVII.	999		
		Sylvestre II.	1003		
		Jean XVIII.	1003	Invention de la gamme, par Guy d'Arrezzo, 1005.	
		Jean XIX.	1009		
1025	Constantin *seul.*	Sergius IV.	1012		S. Romuald, fondateur des Camaldules, 1027.
1028	Romain III Argyre	Benoît VIII.	1024		
1034	Constantin - Monomaque.	Jean XX.	1033		S. Étienne de Hongrie, 1038
		Benoît IX *abdique.*	1044	Établissement de la Trève de Dieu, 1041.	
1042	Théodora.				
		Grégoire VI *abd.*	1046		
		Clément II.	1047		
		Benoît IX *rétabli.*	1048		
		Damase II.	1048	Commémorat. des Fidèles trépassés, 1049. Hérésie de Bérenger, 1050.	S. Odilon de Cluny, 1049.

				Election des papes réservée aux cardinaux, 1054.	S. Léon IX, pape, 1054.
1056	Michel VI.	S. Léon IX.	1054		
1057	Isaac Comnène.	Victor II.	1057	Schisme des Grecs, 1055.	
1059	Const. XI Ducas.	Etienne X.	1058		
		Benoît X.	1059		
1067	Michel VII.	Nicolas II.	1061		S. Pierre Damien, 1072.
1078	Niceph. Botoniate	Alexandre II.	1073		
1081	Alexis Comnène.	S. Grégoire VII.	1085	Ordre des Chartreux, 1084.	S. Édouard-le-Confesseur, 1066.
		Victor III.	1087	Concile de Clermont pr la 1re croisade, 1095	
		Urbain II.	1099	Ordre de Citeaux, 1098.	S. Gualbert, 1073.
				Godefroy de Bouillon, 1100.	S. Grégoire VII, 1085.
				Ordre de Fontevrault, 1103.	S. Brunó, 1101.
				Pierre-l'Ermite, vers 1105.	S. Anselme de Cantorbéry, 1109.
				Ordre de Malte, 1110.	
1118	Jean Comnène.	Pascal II.	1118	Ordre des Templiers, 1118.	S. Robert de Molême, 1110.
		Gélase II.	1119	Ordre des Prémontrés, 1121.	
		Calixte II.	1124	*Neuvième concile général*, premier de Latran, 1125.	
		Honorius II.	1130		S. Norbert, 1134.
1143	Manuel Comnène.	Innocent II.	1143	*Dixième concile général*, 2d de Latran, 1139	B. Jourdain de Saxe, 1137.
		Célestin II.	1144	Seconde croisade, 1147.	
		Lucius II.	1145	Albigeois, 1147.	
		B. Eugène III.	1153		S. Bernard, 1153.
		Anastase IV.	1154		
		Adrien IV.	1159	Vaudois, 1160.	S. Thomas de Cantorbéry, 1170.
1180	Alexis II Comnène.			*Onzième concile général*, troisième de Latran, 1179.	
1183	Andronic Comnène.	Alexandre III.	1181		S. Isidore de Madrid, 1170.
1185	Isaac Lange.	Lucius III.	1185		Ste Hildegarde, 1179.

ANNÉE EE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	**Evénements principaux ; Ordres religieux ; Evêques illustres ; Hérésies, etc.** — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
		Urbain III.	1187		
		Grégoire VIII.	1187	Ordre Teutonique, 1190.	S. Bénezet d'Avignon, 1185.
		Clément III.	1191	Troisième croisade, 1190.	
		Célestin III,	1198		
1203	Alexis IV.			Quatrième croisade, 1202.	S. Hugues de Lincoln, 1200.
1204	Alexis V Ducas.				
	Empire Latin à Constantinople.				
1204	Baudouin Ier.			*Douzième concile général*, quatrième de Latran, 1205.	S. Guillaume de Bourges, 1209.
1206	Pierre de Courtenay.			Ordre des Carmes, 1209.	
				Ordre des Frères-Mineurs, 1210.	S. Félix de Valois, 1212.
				Universités, vers 1210.	S. Jean de Matha, 1213.
				Ordre des Clarisses, 1212.	Ste Marie d'Oignies, 1213.
1216	Robert de Courtenay.	Innocent III.	1216	Cinquième croisade, 1217.	
				Ordre des Frères-Prêcheurs, 1216.	S. Dominique, 1221.
1228	Baudouin II.	Honorius III.	1227	Mission en Prusse, 1224.	S. François d'Assise, 1226.
		Grégoire IX.	1241	*Treizième concile général*, premier de Lyon, 1245.	Ste Claire, 1230.

		Célestin IV.	1243		S. Antoine de Padoue, 1231.
				Septième croisade, 1248.	S. Edmond de Cantorbéry, 1242.
		Innocent IV.	1254	Ordre des Augustins, 1256.	
	Empire Grec.	Alexandre IV.	1261	Sorbonne, 1256.	S. Pierre de Vérone, 1252.
		Urbain IV.	1264	Fête du Saint-Sacrement, 1264.	S. Ferdinand de Castille, 1252.
	Michel Paléologue	Clément IV.	1269	Huitième croisade, 1270.	
1261				*Quatorzième concile général*, second de Lyon, 1274.	S. Pierre Nolasque, 1256.
		B. Grégoire X.	1276		S. Simon Stock, 1265.
		Innocent V.	1276	Réunion des Grecs, 1274.	S. Louis, 1270.
		Adrien V.	1276		S. Thomas d'Aquin, 1274.
		Jean XXI.	1277		S. Bonaventure, 1274.
	Andronic II Paléologue.	Nicolas III.	1280		
1282		Martin IV.	1285	Retour des Grecs au schisme, 1283.	S. Philippe Béniti, 1285.
		Honorius IV.	1287		S. Pierre Célestin, pape, 1296.
		Nicolas IV.	1292		
		S. Célestin V.	1294	Institution du Jubilé, 1299.	Ste Marguerite de Cortone, 1297.
		Boniface VIII.	1303		
		B. Benoît XI.	1304		
				Séjour des papes à Avignon, 1309.	S. Louis de Toulouse, 1297.
				Quinzième concile général, à Vienne en France, 1311.	B. Mechthilde, 1300.
					S. Yves de Bretagne, 1303.
		Clément V.	1314	Suppression des Templiers, 1312.	Ste Claire de Montéfalco, 1308.
				Fête de la Trinité, vers 1320.	
				La prière *Angelus* ordonnée dans le monde chrétien, 1327.	S. Nicolas de Tolentino, 1308.
1328	Andronic III.				
		Jean XXII	1334		
1341	Jean V et Jean VI. Cantacuzène.			Abstinence du samedi, 1340.	Ste Angèle de Faligno, 1309.
		Benoît XII.	1342		S. Roch, 1327.
		Clément VI.	1352		Ste Gertrude, 1334.
		Innocent VI.	1362		
		Urbain V.	1370	Mission en Tartarie, 1370.	Sainte Brigitte, 1373.

Année de l'avènement	EMPEREURS.	PAPES.	Année de la mort.	Evénements principaux ; Ordres religieux ; Evêques illustres ; Hérésies, etc. — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	Principaux Saints. — *Date de leur mort.*
				Retour des papes à Rome, 1376.	
		Grégoire XI.	1378	Grand schisme d'Occident, 1378.	Ste Catherine de Sienne
1391	Manuel II Paléo-	Urbain VI.	1389	Fête de la Visitation, 1389.	1380.
	logue.	Boniface IX.	1404		
		Innocent VII.	1406		
		Grégoire XII *abd.*	1409		S. Jean Népomucène, 1383.
		Alexandre V.	1410		
1425	Jean VIII Paléo-	Jean XXIII *abd.*	1415	*Seizième concile général*, à Constance, 1414	S. Vincent Ferrier, 1419.
	logue.			La France sauvée par Jeanne d'Arc, 1429.	Ste Lidwine de Hollande,
		Martin V.	1431	*Dix-septième concile général*, à Florence,	1433.
				1439.	
				Réunion des Grecs, 1439.	S. Bernardin de Sienne,
1448	Constantin VII	Eugène IV.		Retour à leur schisme, 1440.	1444.
	Dracosès.		1447	Fin du grand schisme d'Occident, 1449.	Ste Colette, 1447.
				Prise de Constantinople par les Turcs, 1453	S. Laurent Justinien, 1455.
1453	*Les Turcs à Cons-*	Nicolas V.			
	tantinople.	Calixte III.	1455	Ordre des Minimes, 1454.	S. Jean Capistran, 1456.
		Pie II.	1458		
		Paul II.	1464	Thomas-A-Kempis, auteur présumé de	S. Antonin de Florence,
	Emp. d'Allemagne.		1471	l'*Imitation de J.-C.*, 1471.	1459.
		Sixte IV.		Fête de la Conception, 1476.	Ste Catherine de Bologne,
1440	Frédéric III.	Innocent VIII.	1484	Fin de la domination des Maures en Es-	1463.
1493	Maximilien Ier.		1492	pagne, 1492.	S. Casimir de Pologne,
				Découverte de l'Amérique, 1492.	1483.

		Alexandre VI.	1503	Mission au Congo, 1504.	Ste Jeanne de Valois, 1505.
		Pie III.	1503		
		Jules II.	1513	Luthériens, 1517.	S. François de Paule, 1508.
1519	Charles-Quint.	Léon X.	1521	Anabaptistes, 1520.	Ste Catherine de Gênes, 1510.
		Adrien VI.	1523	Mission au Mexique, 1524.	
				Ordre des Capucins, 1525.	
				Confession d'Augsbourg, 1530.	S. Jérôme Miani, 1537.
				Ordre des Récollets, 1532.	
				Calvinistes, 1533.	
		Clément VII.	1534	Schisme d'Angleterre, 1534.	V. Ant.-Marie Zaccarie, 1539.
				Compagnie de Jésus, 1534.	
				Les Ursulines, 1535.	
				Mission des Indes, 1541.	
				Ouverture du *dix-huitième concile général* à Trente, 1545.	Ste Angèle Mérici, 1540.
					S. Gaétan de Thienne, 1547.
		Paul III.	1549	Sociniens, 1549.	
				Missions du Japon, 1549.	S. Jean de Dieu, 1550.
				Missions d'Éthiopie. 8554.	S. François Xavier, 1552.
		Jules III.	1555	Mission du Brésil, 1554.	S. Thomas de Villeneuve, 1555.
		Marcel II.	1555	Première révolte des Calvinistes en France, 1560.	
1556	Ferdinand Ier.	Paul IV.	1559		S. Ignace de Loyola, 1556.
				Ordre des Carmélites, 1563.	S. Pierre d'Alcantera, 1562.
				Fin du *Concile de Trente*, 1563.	S. Stanislas Kotska, 1568.
1564	Maximilien II.			Établissement des Séminaires, 1563.	S. Pie V, 1572.
		Pie IV.	1565	Ordre des Carmes déchaussés, 1568.	S. François de Borgia, 1572.
1576	Rodolphe II.	S. Pie V.	1572	Massacre de Saint-Barthélemy, 1572.	Ste Thérèse, 1582.
				Missions de la Chine, 1580.	S. Charles Borromée, 1584.
				Réformation du calendrier par Grégoire XIII 1582.	S. Louis de Gonzague, 1591.
		Grégoire XIII.	1585		
		Sixte-Quint.	1590		
		Urbain VII.	1590		

ANNÉE DE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	Evénements principaux ; Ordres religieux ; Evêques illustres; Hérésies, etc. — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
		Grégoire XIV.	1591		S. Jean de la Croix, 1591.
		Innocent IX.	1591	Abjuration de Henri IV, 1593.	S. Philippe Néri, 1595.
				Persécution au Japon, 1597.	Ste Germaine Cousin, 1601.
				Missions au Paraguay, 1602.	Ste Madeleine de Fazzi, 1607.
		Clément VIII.	1605		
		Léon XI.	1605		
1611	Matthias.			Ordre de la Visitation, 1610.	S. Camille de Lellis, 1614.
				Missions du Canada, 1611.	Ste Rose de Lima, 1616.
				Congrégation de l'Oratoire, par le cardinal de Bérulle, 1613.	B. Marie de l'Incarnation, 1618.
1619	Ferdinand II.	Paul V.	1621	Bellarmin, 1621.	S. François de Sales, 1622.
		Grégoire XV.	1623	Congrégation des Lazaristes, 1625.	B. Pierre Fourier, 1636.
1637	Ferdinand III.		1644	Vœu de Louis XIII, 1638.	S. François Régis, 1640.
		Urbain VIII.	1655	Congrégation des Sulpiciens, 1646.	Ste Chantal, 1641.
1657	Léopold Ier.	Innocent X.	1667		
		Alexandre VII.	1669		
		Clément IX.	1676		
		Clément X.	1689	Frères des Ecoles Chrétiennes, 1679.	S. Vincent de Paul, 1660.
		Innocent XI.	1691	Révocation de l'Édit de Nantes, 1684.	S. Joseph de Copertino, 1663.
		Alexandre VIII.	1700		
1705	Joseph Ier.	Innocent XII.		Bossuet, 1704.	B. Marguerite-Marie Alacoque, 1690.
1711	Charles VI.			Fléchier, 1710.	
				Bulle *Unigenitus* contre les jansénistes, 1713.	B. François de Girolamo, 1716.

				Bourdaloue, 1714.	
				Fénelon, 1715.	
		Clément XI.	1721		B. De la Salle, 1719.
		Innocent XIII.	1724		
		Benoit XIII.	1730		
1740	Charles VII.	Clément XII.	1740		
1745	Marie-Thérèse.			Massillon, 1742.	B. Léonard de Port-Maurice, 1751.
	François Ier.			Belzunce, évêque de Marseille, 1755.	
		Benoît XIV.	1758		
				Francs-Maçons, 1760.	S. J.-B. de Rossi, chanoine, 1764.
				Brydayne, 1767.	
1765	Joseph II.	Clément XIII.	1769	Suppression de la Compagnie de JÉSUS par Clément XIV, 1774.	B. Paul de la Croix, 1775.
		Clément XIV.	1774	Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, 1781.	
				Révolution Française, 1789.	S. Liguori 1787.
1790	Léopold II.			Persécution. — Constitution civile du clergé.	S. Ben., Jos. Labre, 1787.
1792	François II.			Meurtre de Louis XVI et de la Reine, 1793.	
				La Vendée, 1793	
		Pie VI.	1799	Pie VI captif à Valence, 1799	
				Concordat, 1801.	
	Emp. d'Autriche.				
1806	François Ier.				La B. Marie-Clotilde de France, 1802.
1807	Le Saint-Empire est détruit par			Captivité de Pie VII, 1809.	
				Délivrance du pape, 1814.	

ANNÉE DE L'AVÈNEMENT	EMPEREURS.	PAPES.	ANNÉE DE LA MORT.	Evénements principaux ; Ordres religieux ; Evêques illustres ; Hérésies, etc. — *Les dates marquent le commencement des événements, et la mort des personnes.*	PRINCIPAUX SAINTS. — *Date de leur mort.*
				Rétablissement des Jésuites, 1814.	B. Gaspard de Buffalo, 1837.
	Napoléon. Il n'y a plus que des empereurs d'Autriche.	Pie VII.	1823		
		Léon XII.	1829	Révolution de 1830. — Persécution.	V. Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars, 1859.
		Pie VIII.	1830	Mgr de Quélen, archevêque de Paris, 1839 Persécut. en Pologne.—En Espagne, 1835	
		Grégoire XVI.	1846	Mgr Affre, martyr de la charité, 1848. Pie IX à Gaëte, 1848.	Les Martyrs Japonais du XVIIe siècle canonisés, 1867.
		Pie IX.	1878	Rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre, 1850.	
		Léon XIII.		Assemblée des Evêques à Rome pour l'Immaculée-Conception, 1854. Usurpations du Piémont en Italie, 1860. Révolution en Espagne, 1868. — Oppression de l'Église. Concile œcuménique du Vatican, 1869-70. La République en France, 1870. Invasion du Piémont à Rome, 1870. La Commune à Paris : massacres et incendies, 1871. Persécution en France, 1879-1881-1882. Persécution en Prusse, 1872. Règne de la Franc-Maçonnerie athée dans presque toute l'Europe.	Les Confesseurs de la foi de la Chine, de la Corée et du Tong-King.

N. B. On aura pu remarquer que les dénominations des empereurs d'Orient ne se suivent pas toujours exactement : ainsi nous passons de Jean VI à Jean VIII, etc. Cela vient de ce que plusieurs empereurs ont régné ensemble, et continué cependant la série des nombres : dans ces cas, nous n'avons donné que le nom du plus connu des deux.

TABLE.

PAGES.
AVERTISSEMENT... VIII
PRÉFACE IX
INTRODUCTION XVII

CHAPITRE 1er.

DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE A LA CONVERSION DE CONSTANTIN (313).

§ I. JÉSUS-CHRIST fonde l'Église.

Naissance de JÉSUS-CHRIST... 1
Prédication de l'Évangile. 2
Résurrection et Ascension 3
Les Apôtres au Cénacle... 3
Descente du Saint-Esprit. 4

§ II. Prédication des Apôtres et progrès merveilleux de l'Évangile.

1° *Chez le peuple juif.* 5
Les Apôtres persécutés. 7
Leurs miracles 8
Les sept diacres 10
Martyre de S. Étienne... 10
Conversion de S. Paul... 11
Martyre de S. Jacques-le-Majeur ... 12
Concile de Jérusalem 13
Ordre dans ce concile 15
Martyre de S. Jacques-le-Mineur ... 16
S. Siméon évêque de Jérusalem... ... 19
Prophétie terrible contre Jérusalem... 19
Ruine de Jérusalem et du peuple juif... 21
Réprobation du peuple juif... 25

2° *Chez les nations païennes* 26
Premières prédications. 28
Le centurion Corneille... 29
Dispersion des Apôtres. 30
S. Pierre à Antioche et à Rome... ... 30
Voyages et prédications de S. Paul... 31
Prédication de S. Thomas, S. André, S. Philippe, S. Barthélemy, etc... 31
Vertus des premiers chrétiens 33
Écrits des Apôtres. 35
Dernières actions de S. Jean.. 35
Division dans l'Église de Corinthe... 38
Mort de la Ste Vierge 41
Miracle de l'établissement du christianisme... 41

§ III. Histoire des Persécutions.

Première persécution, sous Néron... ... 43
Martyre de S. Pierre et de S. Paul ... 44
Seconde persécution, sous Domitien ... 45
S. Jean devant la Porte Latine... ... 46
Troisième persécution, sous Trajan.. ... 47
Martyre de S. Siméon... 49
Martyre de S. Ignace d'Antioche ... 49
Sa lettre aux fidèles de Rome... ... 52
Quatrième persécution, sous Marc-Aurèle 57
Martyrs de Smyrne 58
Germanicus et S. Polycarpe.. 60
Légion Fulminante 64
Persécution dans les Gaules 66
Martyrs de Lyon 67
S. Epagathe. 68
S. Pothin 68
Ste Blandine 69

S. Sanctus... 70
S. Alexandre 73
S. Attale 74
S. Épipode et S. Alexandre 76
Martyrs d'Autun. — S. Symphorien. 78
Cinquième persécution, sous Septime-Sévère 81
Ste Potamienne à Alexandrie 81
S. Basilide 82
Ste Perpétue et Ste Félicité à Carthage. 83
S. Irénée à Lyon 91
Sixième persécution, sous Maximin ... 93
Septième persécution, sous Décius... ... 95
Martyre de S. Pione à Smyrne... ... 97
Huitième persécution, sous Valérien ... 99
S. Laurent 100
S. Cyprien év. de Carthage.. 102
S. Montan et ses compagnons 106
Le saint enfant Cyrille... 108
Neuvième persécution, sous Aurélien ... 110
Martyre de S. Comon... 111
S. Denys de Paris... 112
Dixième persécution, sous Dioclétien ... 113
Martyre des SS. Pierre et Quentin ... 114
Légion Thébaine... 118
S. Victor de Marseille... 120
S. Vincent de Sarragosse 122
Punition des persécuteurs 125
Punition sur les peuples... 127
Charité des chrétiens à Alexandrie.. 128

§ IV. Dieu suscite à son Église des défenseurs et des apologistes.

S. Justin 129
Tertullien 132

Origène. 138
Autres apologistes 146

§ V. Triomphe du Christianisme. Conversion de Constantin.

Constance-Chlore 146
Constantin empereur. 149
Sa conversion 151
Son zèle pour la foi... 151
La paix et ses fruits... 152
Conversions nombreuses.. 153
RÉFLEXIONS. — Divinité du Christianisme prouvée — par son établissement... ... 154
par ses martyrs 155

CHAPITRE SECOND.

DE LA CONVERSION DE CONSTANTIN A LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT. 312-476.

§ I. Règnes de Constantin et de ses successeurs jusqu'à Julien-l'Apostat. (312-361).

Constantin... 159
Lois chrétiennes portées par ce prince . 159
La vraie Croix découverte à Jérusalem 160
Piété de Ste Hélène... 162
L'Église éprouvée par les Hérésies ... 163
Arius et l'arianisme... 164
Concile de Nicée 166
S. Athanase évêque d'Alexandrie... ... 168
Mort funeste d'Arius 171
Constantin, Constance et Constant, empereurs 173

Rappel de S. Athanase 173
S. Athanase à Rome 175
Le Saint-Siège... 175
Violences contre les catholiques 176
Persécution en Perse 178
L'empereur Constance trouble l'Église... 179
Concile de Rimini 180
Zèle de S. Hilaire de Poitiers 182
S. Martin évêque de Tours 184

§ II. Institution et vie des Solitaires.

Premiers solitaires 187
S. Antoine en Égypte 188
S. Hilarion en Palestine... 190
Vie des solitaires 193

§ III. De Julien-l'Apostat à la mort de Théodose-le-Grand.

Commencements de *Julien* 196
Il veut rétablir le paganisme... 197
Il entreprend de rebâtir le temple de Jérusalem. 199
Jovien empereur 201
Son zèle pour la foi catholique 202
Valentinien et Valens. — Valens persécute les catholiques en Orient 204
Zèle des solitaires 205
S. Basile, évêque de Césarée... 206
Courage d'une chrétienne 208
Valens devant S. Basile... 210
S. Grégoire de Nazianze... 212
Hérésie des Macédoniens 214
Théodose empereur 216
Concile œcuménique de Constantinople 217

Clémence de Théodose 219
Flavien évêque d'Antioche 220
Chute et pénitence de Théodose 222
Arianisme en Occident 224
Schisme des Donatistes... 225
S. Augustin 226
Conférence de Carthage : fin du schisme. 227
Mort de Théodose 229

§ IV. De la mort de Théodose à la destruction de l'Empire d'Occident. (395-476).

Partage de l'Empire... 230
Hérésie des Pélagiens 230
Intrigues et opiniâtreté des Pélagiens... 232
Erreurs des Semi-pélagiens 234
S. Jérôme 237
S. Jean-Chrysostôme 239
Hérésie de Nestorius 241
S. Cyrille d'Alexandrie 242
Concile général d'Ephèse contre Nestorius... 243
Hérésie d'Eutychès... 246
Concile général contre Eutychès 248
Invasion des Barbares 250
Attila 251
Genséric 252
Derniers empereurs d'Occident 253
Odoacre roi d'Italie... 253
Réflexions 254

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT A LA FUITE DE MAHOMET (476-622).

§ I. La Religion en Occident, de l'an 480 à l'an 620.

Conversion des Francs. — Ste Clotilde... 256
Bataille de Tolbiac 257
Baptême de Clovis 258
Les Rois Très Chrétiens 260
Ste Geneviève 260
S. Benoît en Italie 262
Monastère du Mont-Cassin 264
Règle de S. Benoît 266
Conversion de l'Angleterre 267
S. Augustin de Cantorbéry 269
Zèle de S. Grégoire-le-Grand... 270

§ II. La Religion en Orient, de l'an 480 à l'an 630.

Empereurs d'Orient... 271
Affaire des Trois-Chapitres 272
Cinquième concile général, à Constantinople 273
Héraclius 274
Prise de Jérusalem par les Perses... ... 275
S. Jean-l'Aumônier 276
Revers des Perses 277
La sainte Croix rendue 278

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE MAHOMET A LA MORT DE CHARLEMAGNE (622-814).

§ I. Mahomet et sa doctrine.

Justice de Dieu sur l'Orient 279

Commencements de Mahomet. 280
Sa fuite, ses succès, sa mort 282
Le Coran 283

§ II. La Religion en Orient, de l'an 630 à l'an 814.

Hérésie des Monothélites. 284
Sixième concile général, à Constantinople 286
Léon-l'Isaurien... 288
Hérésie des Iconoclastes... 288
Leurs violences... 290
Septième concile général, second de Nicée 292
L'impératrice Irène... 294

§ III. La Religion en Occident, de l'an 630 à l'an 814.

Conversion de l'Allemagne 295
S. Boniface : ses travaux et son martyre. 295
Charlemagne roi de France 298
Conversion des Saxons 299
Zèle de Charlemagne pour les études. — Alcuin 301
Charlemagne empereur d'Occident ... 303
Sa mort 304
Réflexions sur les hérésies et les schismes... 305
Victoires de l'Église... 306

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la mort de Charlemagne a la première Croisade (814-1095).

I. Conversion des peuples du Nord.

Conversion des Danois et des Suédois. — S. Anscaire. 309
Conversion des Slaves 311

Conversion des Russes 312
Conversion des Bulgares 313
Incursion des barbares au Xe siècle ... 315
Conversion des Normands. — Rollon... 316
Conversion des Hongrois. 318
S. Étienne roi de Hongrie. 319

§ II. Troubles dans l'Église de Constantinople.

Photius usurpe le siège de Constantinople. 321
S. Ignace de Constantinople... 322
Insignes fourberies de l'intrus 323
Rétablissement de S. Ignace... 325
Huitième concile général à Constantinople 326
Schisme de Michel Cérulaire 327

§ III. Rétablissement de la discipline dans l'Église d'Occident au Xe Siècle.

S. Odon en Angleterre. — S. Dunstan. 329
S. Brunon en Allemagne... 332
S. Bernon en France 333
S. Odon de Cluny 335
Zèle de ses successeurs 337
Réforme du clergé 337
S. Pierre Damien 338
Les Chanoines Réguliers... 339
Fondation de l'ordre des Chartreux. S. Brunô 340

§ IV. Hérésie de Bérenger. — Querelle des investitures.

Hérésie de Bérenger sur la sainte Eucharistie 342
Querelle des Investitures. — S. Grégoire VII... 345

RÉFLEXIONS sur les désordres du Xe siècle ... 348
L'Église protège les lettres 349

CHAPITRE SIXIÈME.

DE LA PREMIÈRE CROISADE A LA MORT DE S. LOUIS (1095-1270).

§ I. Histoire de la première Croisade.

Prise de Jérusalem par les Turcs... ... 350
État de l'Occident 351
Pierre l'Ermite... 351
Départ des croisés 353
Prise de Jérusalem 355
Godefroy de Bouillon 355
Ordres militaires 356
Chevaliers de Malte... 356
Templiers... 358
Teutoniques. 358
Royaume de Jérusalem 358

§ II. Fondation d'ordres nouveaux.

Institution des Prémontrés.—S. Norbert. 359
Il est élu archevêque de Magdebourg ... 361
Ordre de Cîteaux. — S. Robert. — S. Bernard... 363
S. Bernard... 364
Célébrité de S. Bernard 368
Ordre des Trinitaires. — S. Jean de Matha 370

§ III. De la seconde à la sixième Croisade.

Seconde croisade 373
Troisième croisade 375
S. Thomas de Cantorbéry 375

Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion... 377
Quatrième croisade... 380
Empire Latin à Constantinople 381
Cinquième croisade... 382
Sixième croisade 383

§ IV. S. François d'Assise.—S. Dominique.

S. François d'Assise.. 383
Institution des Frères-Mineurs 385
Travaux apostoliques de S. François d'Assise... 386
S. Dominique 388
Hérésie des Albigeois 389
Institution des Frères-Prêcheurs... ... 391

§ V. S. Louis, roi de France.

Naissance et éducation du saint Roi ... 393
Il monte sur le trône. 394
La sainte Couronne d'épines à Paris ... 395
Septième croisade 397
Captivité de S. Louis. 399
S. Louis en Palestine. 401
Huitième et dernière croisade. 403
Mort de S. Louis 405
Réflexions sur les Croisades 406

CHAPITRE SEPTIÈME.

De la mort de S. Louis a la chute de l'Empire d'Orient (1270-1453).

§ I. S. Thomas d'Aquin. — S. Bonaventure.

S. Thomas d'Aquin... 410
S. Bonaventure... 412

§ II. Concile général de Lyon. — Première réunion des Grecs.

Objet et histoire de ce concile. 415
Premier jubilé séculaire 417

§ III. Grand Schisme d'Occident. — Concile de Constance.

Origine de ce schisme 418
Concile de Pise 419
Concile de Constance 419
Wiclef et Jean Hus... 420
Concile de Bâle.. 423

§ IV. Concile de Florence pour la seconde réunion des Grecs. — Prise de Constantinople.

Concile de Florence... 424
Prédiction du pape Nicolas V. 425
Prise de Constantinople... 426

CHAPITRE HUITIÈME.

De la Prise de Constantinople a la fin du Concile de Trente (1453-1563).

Projet d'une nouvelle croisade. 428
S. François de Paule. 429
Ordre des Minimes... 430

§ I. La Réforme en Allemagne et en France.

Luther... 431
Calvin... 434
Violences des protestants. 435
Variations des églises protestantes. ... 439

§ II. La Réforme en Angleterre.

Henri VIII.. 442
Edouard VI. 444

La reine Marie... 444
Elisabeth 445
Principales sectes de l'Angleterre... ... 446
L'Irlande 447

§ III. S. Ignace de Loyola. — S. François Xavier.

S. Ignace de Loyola... 447
Institution de la Compagnie de Jésus... 449
S. François Xavier 449
Mission des Indes 450
Ses derniers travaux et sa mort 452
Dernières années de S. Ignace 455

§ IV. Concile de Trente.

Ouverture du concile. 456
Sa clôture 458
Les protestants refusent de se soumettre. 459

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE LA FIN DU CONCILE DE TRENTE A LA MORT DE LOUIS XIV (1563-1715).

§ I. Les œuvres du Protestantisme et celles du Catholicisme.

Efflorescence de saints 460
S. Charles Borromée. 461
Ses œuvres pastorales 462
Peste de Milan... 465
Les Ursulines 465
Dom Barthélemy-des-Martyrs 467
La Saint-Barthélemy. 467
Ordres nouveaux dans l'Église 471
Ste Thérèse. 472
Réforme du Carmel... 474

S. Jean de la Croix 474
Abjuration de Henri IV... 475

§ II. S. François de Sales. — S. Vincent de Paul.

S. François de Sales. — Son éducation... 478
Mission du Chablais.. 480
S. François de Sales évêque de Genève. 482
S. François Régis 484
S. Vincent de Paul 484
Congrégation des prêtres de la Mission. 486
Les Filles de la Charité... 487
Établissement des Enfants-Trouvés ... 488

§ III. Siècle de Louis XIV.

Le P. Bernard 490
M. Olier 491
M. Bourdoise 492
Les Frères des Écoles Chrétiennes. ... 492
Bossuet. 493
Fénelon 494
Louis XIV. — Sa mort édifiante 495
La dévotion du Sacré-Cœur 499
La B. Marguerite-Marie... 499

§ IV. État général de l'Église en Europe, au commencement du XVIIIe siècle.

Italie 502
Espagne. — L'Inquisition. 502
Angleterre... 505
Allemagne... 506
Suisse. — Les royaumes du Nord.. ... 508

CHAPITRE DIXIÈME.

HISTOIRE DES MISSIONS DEPUIS S. FRANÇOIS XAVIER (1552).

§ I. Missions des Indes, de la Chine et du Japon.

Missions des Indes 510
Missions de la Chine. 511
Missions du Japon 514
Persécution au Japon. 515
Lettre d'un confesseur de la foi 520

§ II. Missions d'Afrique et d'Amérique.

Missions d'Afrique 525
Missions d'Amérique. 527
Barthélemy de Las Casas. 530
Réductions du Paraguay... 530
Missions du Nord de l'Amérique... ... 537
Catherine Tégakouita 538
Le P. Claver apôtre des Nègres 541
Autres merveilles de zèle.. 545
Autres missions en Amérique.. 456
Le Canada... 547

CHAPITRE ONZIÈME.

DE LA MORT DE LOUIS XIV A L'EXALTATION DE PIE VII (1715-1800).

§ I. Hérésie des Jansénistes.

Erreurs de Baïus 549
Jansénius 550
Doctrine Janséniste... 552
Faux miracles 554
Christophe de Beaumont.. 555

§ II. Le philosophisme du dix-huitième siècle. — Les sociétés secrètes.

La Régence. 555
Voltaire. 556
J.-J. Rousseau 559
Le parti prétendu philosophique 560
La cour de Louis XV. 561
Mme Louise de France 562
Les défenseurs de la religion... 563
Expulsion des Jésuites (Portugal, Espagne, Naples, France). 564
Les Sociétés secrètes. 568

§ III. Révolution Française (1789 et années suivantes).

Ses causes... 570
États-Généraux... 571
Constitution civile du Clergé... 573
Persécution.. 575
Profanation des églises 577
Massacres de Septembre.. 580
La Convention... 582
Meurtre du Roi... 582
Horribles excès de la Révolution... ... 584
Ruine de Lyon... 585
Toulon.. 586
Les ecclésiastiques 586
La Vendée... 587
Atrocités républicaines 591
Culte de la Raison 594
Louis XVII. 597

§ IV. Pontificat de Pie VI.

Affaires d'Allemagne. 598
Affaires de Toscane 599

S. Liguori 600
Captivité de Pie VI 602
Ce que fut la Révolution 607

CHAPITRE DOUZIEME.

DE L'EXALTATION DE PIE VII AU PONTIFICAT DE PIE IX (1800-1846).

§ I. Pontificat de Pie VII.

Election de Pie VII 612
Napoléon 613
Pie VII à Paris 615
Captivité du Pape... 616
La Restauration.. 618
Bien qui s'opère en France... 620
Bien qui s'opère dans les pays hérétiques. 621
Les Missions nouvelles. — La Chine... 622
La Corée 623
Mort de Pie VII... ... ... [illegible]

§ II. De la mort de Pie VII à l'exaltation de Pie IX.

Le parti dit libéral 627
Le roi Charles X 629
L'usurpation orléaniste... 631
Mgr de Quélen... 632
Gouvernement de Juillet 633
Association de la Propagation de la Foi... 635
Léon XII... 636
Grégoire XVI 637
Persécutions en Espagne et en Russie... 638
Persécutions en Orient 640
Martyre de M. Marchand 640
Progrès de la foi 643

Œuvres saintes... 644
Note sur les nouveaux instituts en France. 644

§ III. Pontificat de Pie IX.

Son élection. 645
Mgr Affre... 646
Liberté de l'Église 647
Révolution à Rome... 647
Nouveaux évêchés 648
Alger 649
Le Piémont. 650
Rétablissement de l'Empire Français ... 650
Guerre d'Italie... 651
Immaculée-Conception 653
Zèle catholique... 653

§ IV. Concile du Vatican.

Indiction du Concile.. 657
L'anti-concile 658
Préparation des matières 658
Ouverture du Concile 659
Décrets. 660
Suspension. 663

§ V. Invasion de Rome.

Napoléon III 664
Chute de l'Empire 665
Rome envahie 666
La Commune de Paris... 667

§ VI. Dernières années de Pie IX.

Les Francs-Maçons... 670
Les Présidents en France. 671
Expulsion des religieux en 1880 673
Apparitions de la Ste Vierge 673

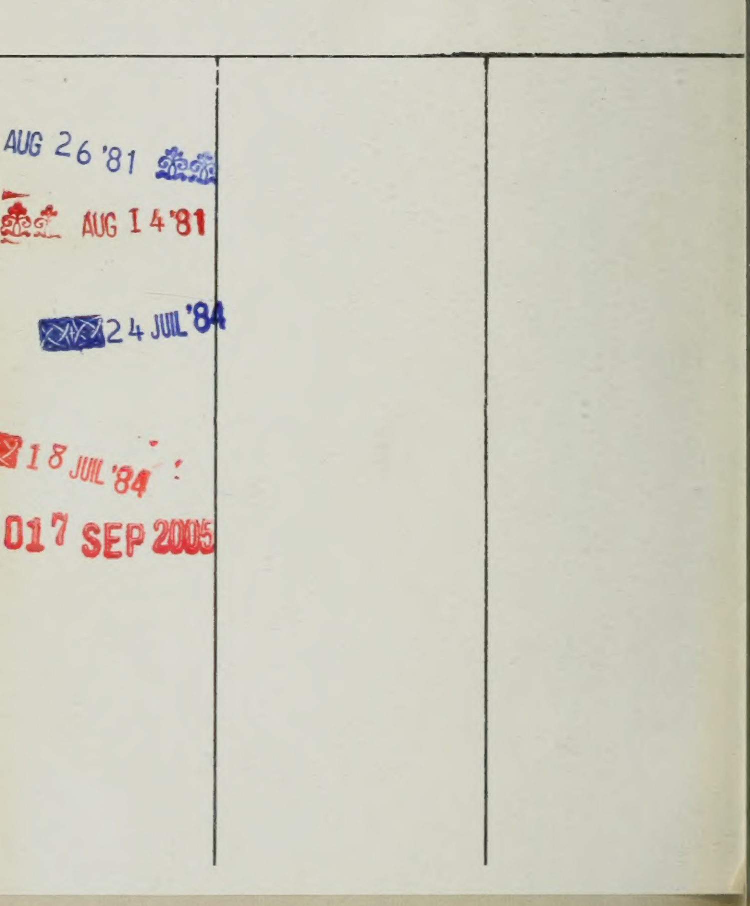
La Belgique 674
Prusse, Suisse, Russie 674
Mort de Pie IX... 675
Élection de Léon XIII 675
Conversions parmi les Juifs... 676

§ VII. Coup-d'œil sur l'état actuel de l'Église dans ses Missions.

Congrégations de missionnaires 677
Missions d'Europe... 678
Asie 680
Asie occidentale 680
Asie centrale 681
Asie orientale 682
Afrique.. 684
Amérique 686
États-Unis... 686
Texas... 688
Colonies anglaises... 690
Océanie 692
RÉFLEXIONS... 693
CONCLUSION... 697
TABLEAU CHRONOLOGIQUE 701



Erratum : P. 672, à la note, lire *mars 1880*, au lieu de *1881*.


AUG 26 '81
AUG 14 '81
24 JUIL '84
18 JUIL '84
017 SEP 2005

